



59

80

575140
Smith Inst

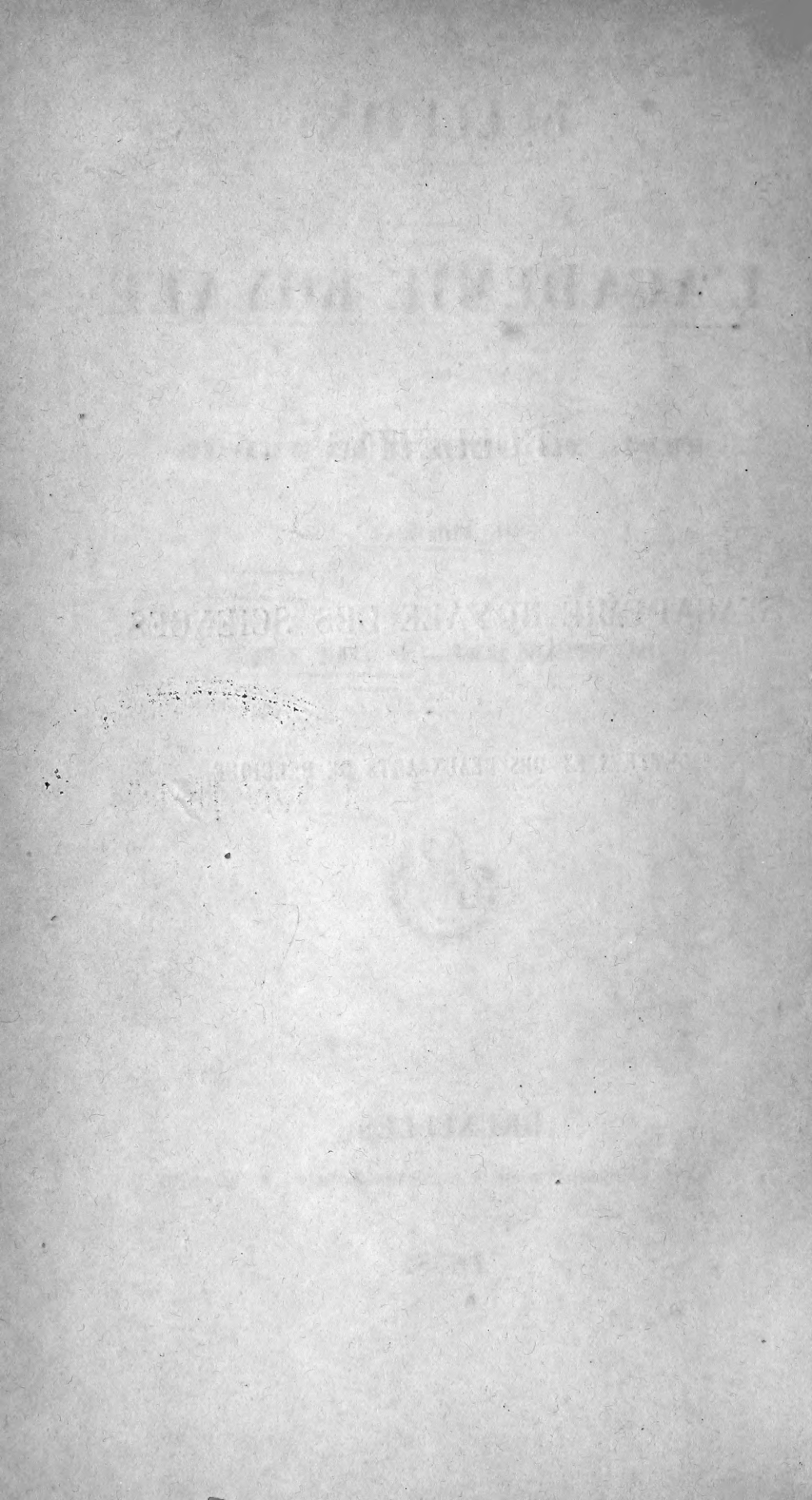
BULLETINS

DE

L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES,

DES

LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE.



06.493
A16

94466
ANGELIN

BULLETINS

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES

SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE.

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE. — 2^{me} SÉRIE, TOME IV.



WITHDRAWN FROM W. B. LIBRARY

BRUXELLES,

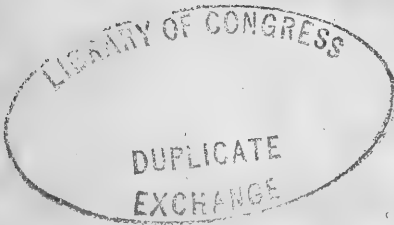
M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE.

1858.

By Transfer

U. S. Weather Bureau

APR 5 - 1982



BULLETIN

DE

L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES,

DES

LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE.

1858. — N° 1.

CLASSE DES SCIENCES.

Séance du 9 janvier 1858.

M. GLUGE, directeur.

M. AD. QUETELET, secrétaire perpétuel.

Sont présents : MM. d'Omalius d'Halloy, Sauveur, Wesmael, Martens, Stas, Van Beneden, Ad. De Vaux, Edm. de Selys-Longchamps, Nyst, Nerenburger, Schaar, Melsens, Liagre, Duprez, Brasseur, Poelman, *membres*; Schwann, Lacordaire, Lamarle, *associés*.

M. Ed. Fétis, *membre de la classe des beaux-arts*, assiste à la séance.

CORRESPONDANCE.

Il est donné lecture des lettres par lesquelles MM. Poelman et Montigny remercient l'Académie, le premier pour sa nomination de membre, et le second pour sa nomination de correspondant de la classe.

— M. le secrétaire perpétuel dépose, au nom de MM. les questeurs du Sénat et de la Chambre des Représentants, des cartes d'entrée pour les tribunes réservées. — Remerciements.

— L'université de Christiania fait hommage d'un exemplaire d'une médaille en bronze, frappée pour consacrer le souvenir du cinquantième anniversaire de professorat de M. Hansteen, l'un de ses professeurs et associé de l'Académie.

— La Société pontificale des Nouveaux Lyncées de Rome et la Société philosophique et littéraire de Manchester remercient l'Académie pour ses dernières publications; elles lui font parvenir en même temps leurs mémoires. La Société impériale géographique de Russie à S^t-Pétersbourg remercie également pour le dernier envoi de l'Académie.

MM. Ad. Quetelet, Leclercq et De Wael communiquent les observations météorologiques faites à Bruxelles, à Liège et à Eeckeren, dans la province d'Anvers, pendant l'année 1857.

MM. J.-B. Vincent et fils transmettent les résultats de

leurs observations ornithologiques faites à Bruxelles, pendant la même année.

M. Edm. de Selys-Longchamps, membre de l'Académie, dépose, de son côté, les observations botaniques et zoologiques qu'il a recueillies avec M. Ghaye, dans les environs de Liège et à Waremme, et particulièrement les observations sur l'état de la végétation au 21 octobre dernier. « Il est intéressant de constater l'effet d'une année exceptionnellement chaude et sèche sur l'effeuillage, dit-il; on voit par les chiffres respectifs du feuillage restant sur les arbres, que la température extraordinaire de 1857 a retardé la chute des feuilles.

» Si l'on réunit ensemble les arbres qui ont conservé la totalité de leur feuillage et ceux qui en ont encore les trois quarts (40 et 15), on trouve, il est vrai, un total qui dépasse légèrement celui de 1855 (26 et 27); mais la grande différence se montre dans la proportion des deux nombres. »

— M. Gérard, horloger à Liège, envoie une note manuscrite sur une roue *électromotrice*. — M. Ad. De Vaux est invité à examiner cet écrit.

— M. Edm. de Selys-Longchamps, président de la Société entomologique belge, fait hommage du tome I^{er} des *Annales* publiées par cet établissement. — M. Ad. Quetelet dépose le 25^{me} *Annuaire de l'Observatoire royal de Bruxelles* pour 1858. — Remerciments.



PROGRAMME DE CONCOURS DE 1858.

La classe des sciences propose, pour le concours de 1858, les questions suivantes :

PREMIÈRE QUESTION.

Donner un aperçu historique et critique des méthodes qui ont été employées pour déterminer la figure de la terre, depuis les expéditions françaises en Laponie et au Pérou.

DEUXIÈME QUESTION.

On tend aujourd'hui à substituer l'enregistrement des observations de météorologie et de physique du globe par des moyens mécaniques, à leur constatation directe par des observateurs ; on demande d'examiner la valeur comparative des deux moyens, en ayant égard à leur mérite scientifique ainsi qu'aux soins et aux dépenses qu'ils occasionnent.

TROISIÈME QUESTION.

Apprécier et définir le fait de la pénétration des particules solides à travers les tissus de l'économie animale, et déterminer les rapports dans lesquels cet acte se trouve avec celui de l'absorption.

QUATRIÈME QUESTION.

Faire connaître le mode de reproduction et de développement de la Noctiluque miliaire.

CINQUIÈME QUESTION.

Faire un examen comparatif des organes destinés à la reproduction chez les cryptogames et les phanérogames, en faisant ressortir les analogies et les différences que ces organes présentent dans ces deux ordres de plantes.

Le prix de chacune de ces questions sera une médaille d'or de la valeur de six cents francs. Les mémoires devront être écrits lisiblement, en latin, français ou flamand, et ils seront adressés, francs de port, avant le 20 septembre 1858, à M. Ad. Quetelet, secrétaire perpétuel.

L'Académie exige la plus grande exactitude dans les citations; à cet effet, les auteurs auront soin d'indiquer les éditions et les pages des ouvrages cités. On n'admettra que des planches manuscrites.

Les auteurs ne mettront point leur nom à leur ouvrage, mais seulement une devise, qu'ils répéteront sur un billet cacheté, renfermant leur nom et leur adresse. Les mémoires remis après le terme prescrit, ou ceux dont les auteurs se feront connaître de quelque manière que ce soit, seront exclus du concours.

L'Académie croit devoir rappeler aux concurrents que, dès que les mémoires ont été soumis à son jugement, ils sont déposés dans ses archives, comme étant devenus sa propriété. Toutefois les intéressés peuvent en faire prendre des copies à leurs frais, en s'adressant, à cet effet, au secrétaire perpétuel (1).

(1) D'autres questions, réservées au concours de 1859, seront examinées dans une prochaine séance.

RAPPORTS.

Exposé d'un principe concernant l'intersection des surfaces, avec application à la recherche des propriétés des surfaces du second ordre ; par M. Meier, docteur en sciences.

Rapport de M. Timmermans.

« M. Meier, docteur en sciences mathématiques, dans le travail qu'il présente à l'Académie, se propose de trouver les conditions auxquelles doivent satisfaire les équations de deux surfaces données pour que leur intersection soit une courbe plane. Comme la marche qu'il suit diffère peu de celle donnée par les auteurs et est plutôt du ressort des mathématiques élémentaires que du domaine académique, je n'hésiterais pas, tout en reconnaissant le mérite de la conception fondamentale de ce travail, de me borner à vous proposer d'adresser des remerciements à l'auteur ; mais en parcourant les applications qu'il fait de sa méthode aux différentes surfaces du second degré, applications qui composent la majeure partie du mémoire, on rencontre un grand nombre de propriétés élégantes de ces sections planes, les unes entièrement nouvelles, les autres, quoique déjà connues, tirant leur mérite de la simplicité des procédés et de la symétrie des déductions. Cette considération me détermine à vous proposer non-seulement de donner votre approbation à ce travail, mais encore d'en ordonner l'impression dans l'un ou l'autre de vos recueils. »

Conformément à ces conclusions, qui sont adoptées par

les deux autres commissaires, MM. Brasseur et Schaar, le mémoire de M. Meier sera inséré dans les recueils de l'Académie.

Documents sur les tremblements de terre au Pérou, dans la Colombie et dans le bassin de l'Amazone; par M. Alexis Perrey, professeur de physique à Dijon. — MM. d'Omalus d'Halloy, De Koninck et Ad. Quetelet avaient fait, sur ce travail, un rapport favorable dans la séance précédente; mais ils avaient été d'accord pour demander la suppression de détails très-étendus sur plusieurs tremblements de terre, mentionnés dans des recueils imprimés qui se trouvent entre les mains des savants.

L'auteur ayant souscrit au désir exprimé par MM. les commissaires, la classe a ordonné l'impression de son travail dans le recueil des Mémoires in-8°.

COMMUNICATIONS ET LECTURES.

Perturbations magnétiques. — Aurore boréale. — Violent tremblement de terre en Italie; communications de M. Ad. Quetelet, secrétaire perpétuel de l'Académie.

Dans la journée du 17 décembre dernier, une forte perturbation magnétique a été observée à Bruxelles, par mon fils, aide à l'Observatoire. Déjà le matin, à 9 heures, la déclinaison était de 67,24 divisions de l'échelle, tandis

que la veille, à 9 heures du matin, elle était de 69,74 (1). L'intensité le 17, à la même heure, était de 8,46 divisions par une température de 41°,2 Fahrenheit, tandis que, le 16, elle était de 11,12 divisions par une température de 59°,6 Fahrenheit.

A midi, la perturbation devint beaucoup plus sensible encore. Voici les observations qui ont été prises :

HEURES.	APPAREIL	APPAREIL	TEMPÉRATURE
	unifilaire.	bifilaire.	Fahrenheit.
12 ^h 4 ^m	69,95	6,62	42,0
12 7	70,07	7,25	42,0
12 21	69,57	10,80	42,0
12 38	70,01	11,44	42,1
12 47	69,85	8,95	42,1
1 8	65,47	7,88	42,2
1 43	66,47	8,50	42,2
3 2	69,05	7,95	42,3
9 0	71,92	9,04	42,3
9 16	73,12	7,77	42,3
9 24	72,37	8,67	42,3
9 55	71,07	7,99	42,3
10 22	69,90	8,04	42,3

Un autre caractère de perturbation était très-marqué : c'est la grande amplitude de la course des barreaux. Pour l'appareil bifilaire, elle était, à midi, de plus d'une division et demie, et pour l'appareil unifilaire, de six divisions et un tiers.

(1) Une division de l'échelle équivaut à 2^m19^s, et les nombres croissent quand la déclinaison décroît.

Cette perturbation avait fait présumer l'existence d'une aurore boréale.

En effet, les journaux ont annoncé qu'une aurore boréale s'est manifestée le 17 décembre au matin, entre 5 et 6 heures. Les employés de l'octroi aux portes Joseph II et de la Loi à Bruxelles, l'ont remarquée et l'ont prise pour un incendie des plus violents.

Les lueurs de l'aurore se projetaient du nord au couchant, tout en conservant leur vive intensité, sur un ciel pur et brillamment étoilé. (*Télégraphe* du 18.)

On a appris ensuite que, dans la nuit du 16 au 17, il y a eu un épouvantable tremblement de terre qui a ravagé une partie du royaume des Deux-Siciles, notamment les villes de Salerne, Potenza et Pola. Les édifices de Salerne sont pour la plupart lézardés; un grand nombre de villages sont à moitié détruits; enfin, l'on compte plusieurs milliers de personnes tuées dans la province de Basilicate et dans la principauté citérieure, où le phénomène a paru concentré.

A Naples, on a ressenti trois secousses violentes, mais sans aucun accident. De nouvelles secousses s'y sont fait sentir le 19, le 20 et le 23. Les habitants croient à une prochaine éruption du Vésuve.

Le tremblement de terre du 17 a été ressenti dans l'Allemagne méridionale, en Bavière et dans le Wurtemberg.

Enfin, le 20 décembre, à 5 heures et demie du matin, on a ressenti à Agram, en Croatie, un violent tremblement de terre avec des ondulations dirigées du sud-est au nord-ouest. Il était accompagné d'un bruit souterrain qui augmentait d'intensité avec la force des oscillations. La durée du tremblement de terre a été estimée à 5 heures et demie.

Le bruit souterrain s'est fait entendre encore quelque temps après la dernière oscillation.

Pendant les premiers jours de janvier, l'amplitude des oscillations de l'aiguille de déclinaison à l'Observatoire de Bruxelles, a présenté quelques irrégularités, le 5, vers 5 heures de l'après-midi, le 6, à 9 heures du soir, mais surtout le 7, à 5 et 9 heures du soir.

Ce matin, 9 janvier, l'aiguille subissait des déplacements brusques à chaque oscillation. Voici les positions qui ont été observées dans la matinée, tandis qu'elle était en moyenne de 70,55 divisions pour les huit jours précédents, à 9 heures :

9 ^h 4 ^m	67,24
9 53	69,08
10 20	69,12
10 45	68,14
11 2	67,70

Il en était de même pour l'aiguille d'intensité horizontale (1).

— M. Ad. Quetelet exprime ensuite le regret de n'avoir pu observer avec son fils, durant la nuit du 27 décembre dernier, l'occultation des Pléiades par la lune : le ciel est resté constamment couvert. Cette observation avait été particulièrement recommandée par M. Bache, chargé des travaux géodésiques des États-Unis et associé de la classe, qui avait eu l'obligeance de faire dresser la carte pour l'horizon de Bruxelles.

(1) Les journaux ont fait connaître depuis qu'un tremblement de terre avait été ressenti, du 8 au 9, à Varna.

Sur l'état météorologique de la ville de Gand, pendant l'année 1857; par M. F. Duprez, membre de l'Académie.

La grande sécheresse qui a régné en 1857 m'a engagé à comparer mes observations météorologiques de cette année à celles des années antérieures. Les résultats de cette comparaison font l'objet de la présente note.

D'après les observations faites à Gand, de 1859 à 1856, la hauteur moyenne de la quantité d'eau recueillie annuellement s'élève à 771^{mm},5, et le nombre moyen des jours où l'eau est recueillie, à 159 (1). L'année qui vient de finir n'a donné que 428^{mm},5 répartis sur un nombre total de 116 jours; d'où il suit que la quantité d'eau correspondante à 1857 n'est que peu supérieure à la moitié de celle qui est tombée en moyenne pendant les dix-huit années antérieures. L'année qui, sous ce rapport, s'écarte le moins de la précédente est 1842; celle qui s'en éloigne, au contraire, le plus, est 1841 : pour ces deux dernières, les hauteurs de l'eau mesurée montent respectivement à 580^{mm},6 et 971^{mm},0.

Les observations faites au psychromètre accusent également la sécheresse de l'année dont il s'agit; elles donnent, en moyenne, 69,5 pour l'humidité de l'air à l'heure de midi, tandis que l'humidité moyenne obtenue, pour la même heure, pendant la période de 1849 à 1856 (2), est 75,9. L'année de la période ci-dessus qui se rapproche le

(1) L'eau recueillie est mesurée d'un midi à l'autre et comprend aussi celle qui provient de la fusion de la neige et de la grêle.

(2) Les observations du psychromètre ne datent que de 1849.

plus de 1857 est 1854, pour laquelle l'humidité s'est réduite à 71,0.

D'un autre côté, la température moyenne de 1857 s'est élevée à $11^{\circ},4\text{C}$. et est supérieure de $1^{\circ},1$ à celle qui appartient aux dix-huit années antérieures; en outre, il est à remarquer que, pendant ces mêmes années, la température moyenne annuelle n'est montée que trois fois au-dessus de 11 degrés, savoir en 1845, 1846 et 1852, dont les moyennes ont été respectivement $11^{\circ},1$, $11^{\circ},5$ et $11^{\circ},5$.

Enfin, le baromètre a marqué, à midi, une hauteur moyenne de $760^{\text{mm}},46$; cette hauteur n'a été dépassée qu'une seule fois par les moyennes annuelles des dix-huit années précédentes, et cela en 1842, où elle a atteint $760^{\text{mm}},60$.

En résumé, on voit par les nombres contenus dans cette note que les indications des instruments, en 1857, ont été notablement différentes de leurs moyennes générales, et qu'elles s'accordent pour confirmer l'état météorologique remarquable de cette année.

M. Ad. Quetelet fait observer que, d'après l'*Annuaire de l'Observatoire* pour 1858, qu'il vient d'offrir à l'Académie, la quantité d'eau recueillie à Bruxelles, du 1^{er} décembre 1856 au 1^{er} décembre 1857, ne s'élève qu'à $507^{\text{mm}},49$; si l'on remplace le mois de décembre 1856 par le mois de décembre 1857, qui a été plus sec, on obtient $453^{\text{mm}},59$, à peu près le même résultat qu'à Gand. Toutefois, le nombre de jours où l'on a recueilli de l'eau s'élève, à Bruxelles, à 154.

— M. Gluge, directeur de la classe pour 1857, exprime ses remerciements à la compagnie et cède le fauteuil à M. d'Omalius d'Halloy, directeur de la classe et président de l'Académie pour 1858; M. d'Omalius propose de voter des remerciements à son prédécesseur. Des applaudissements accueillent cette proposition.

M. Melsens, nommé directeur pour 1859, vient en même temps prendre place au bureau.

CLASSE DES LETTRES.

Séance du 11 janvier 1858.

M. DE RAM, président de l'Académie.

M. AD. QUETELET, secrétaire perpétuel.

Sont présents : MM. le baron de Gerlache, Gachard, David, Schayes, Snellaert, Bormans, Baguet, Ch. Faider, Arendt, *membres*; Nolet de Brauwere Van Steeland, *associé*; Mathieu, Serrure, Kervyn de Lettenhove, Chalon, Th. Juste, Defacqz, *correspondants*.

MM. Stas, *membre de la classe des sciences*, Alvin et Ed. Fétis, *membres de la classe des beaux-arts*, assistent à la séance.

CORRESPONDANCE.

M. le Ministre de l'intérieur fait hommage d'un exemplaire du tome I^{er} des documents statistiques publiés par son département, avec le concours de la Commission centrale de statistique.

— La Société d'histoire de la Suisse romande à Lausanne remercie l'Académie pour l'envoi de ses publications, et lui fait parvenir ses derniers mémoires.

— M. de Ram fait hommage du n^o XXI de ses *Analectes* pour servir à l'histoire de l'université de Louvain, et de l'*Annuaire* de la même université pour 1858; M. Gachard présente le tome VI de la *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, et M. Kervyn de Lettenhove, deux volumes intitulés : *Froissart. Étude littéraire sur le XIV^{me} siècle*, qu'il vient de publier. — Remerciments.

Discours adressé à Sa Majesté, le premier jour de l'an, par le président de l'Académie, M. le chanoine de Ram.

« SIRE,

Une loi du cœur, plus puissante que la coutume, fait en ce jour, à l'Académie royale de Belgique, un devoir de présenter à Votre Majesté le tribut annuel de ses vœux, de ses hommages et de ses félicitations.

En demandant à Dieu qu'il daigne nous conserver longtemps encore notre Roi pour le bien-être et la gloire de la patrie et pour le bonheur de la famille royale, nous ne faisons que renouveler la formule d'une prière et d'un acte de reconnaissance que la Belgique entière a dans le cœur et sur les lèvres.

Lorsque l'Académie adresse ses hommages au Roi, elle ne peut s'empêcher de rappeler que le Roi est son protecteur.

Sire, nous nous efforcerons de mériter toujours l'honneur de cette royale protection par un profond respect pour nos institutions politiques et par une inviolable fidélité à Votre personne et à Votre dynastie.

Sous Vos auspices, les trois classes de l'Académie ne négligeront rien pour remplir dignement la pacifique et

nationale mission qui leur est confiée; elles continueront à réunir leurs efforts pour faire fleurir de plus en plus les sciences, les lettres et les arts sur le vieux sol de la Belgique, que la sagesse et le dévouement de Votre Majesté ont dotée d'une vie nouvelle.

Permettez, Sire, que l'expression de nos hommages soit accompagnée de l'expression de nos plus respectueuses félicitations.

Le Ciel a daigné bénir l'alliance de l'héritier du Trône avec l'auguste petite-fille de cette immortelle Marie-Thérèse qui fonda notre Académie.

Cette bénédiction manquait au bonheur de Votre Majesté et à celui de la famille royale.

Un grand et heureux événement s'accomplira bientôt : nous le saluons d'avance comme l'objet des plus douces jouissances du Roi et de ses augustes enfants.

L'espoir et l'avenir du pays reposent sur cet événement, qui perpétuera les bienfaits du règne de Votre Majesté sous les règnes mêmes de ses successeurs les plus reculés. »

RAPPORTS.

Charles-Quint et Marguerite d'Autriche. Étude sur la minorité, l'émancipation et l'avènement de Charles-Quint à l'Empire ; par M. Th. Juste, correspondant de l'Académie.

Rapport de M. Gachard.

« Dans les vingt dernières années, des documents aussi importants que nombreux ont été mis en lumière sur la mi-

norité et les commencements du règne de Charles-Quint.

Notre savant confrère M. Le Glay, qui occupe si dignement, à Lille, le poste illustré jadis par les Godefroy, a publié deux recueils également précieux, l'un et l'autre tirés du riche dépôt dont la garde lui est confiée : je veux parler de la Correspondance de Marguerite d'Autriche avec l'empereur Maximilien, son père, et des Négociations diplomatiques entre l'Autriche et la France, de 1501 à 1550. M. Van den Bergh a extrait du même dépôt la Correspondance de Marguerite avec ses amis sur les affaires des Pays-Bas.

M. Lanz, à qui le public était déjà redevable de trois volumes de lettres de Charles-Quint, empruntées à nos archives et à notre bibliothèque, a donné, sous les auspices de l'Académie impériale des sciences de Vienne, un premier volume de la correspondance de ce monarque, d'après les originaux qui autrefois étaient gardés à Bruxelles, et qui furent transportés en Autriche en 1794; ce volume embrasse les années 1515 à 1521 : l'auteur l'a fait suivre d'une belle introduction, pour laquelle il est allé expressément compulsier les célèbres archives de Venise. Enfin un des événements les plus considérables, on pourrait dire même l'événement capital de la vie de Charles-Quint, — la lutte qu'il y eut entre lui et François I^{er} pour l'élection à l'Empire, — a été parfaitement éclaircie, d'un côté, par les dépêches et les instructions mêmes de Charles-Quint et de Marguerite d'Autriche, et par les rapports de leurs ambassadeurs, que M. Mone et M. Le Glay ont fait connaître au public; de l'autre, par le remarquable travail dont M. Mignet a enrichi la *Revue des Deux-Mondes*, travail qui s'appuie essentiellement sur les actes de la chancellerie de François I^{er}, restés ignorés jusque-là.

Je ne parle pas d'une foule de pièces diverses qui sont éparses dans les Bulletins de la Commission royale d'histoire et dans d'autres recueils publiés en Belgique.

On conçoit que, depuis la mise en lumière de tous ces documents, l'histoire de la ligue de Cambrai de Dubos, l'histoire de François I^{er} de Gaillard, l'histoire même de Charles-Quint de Robertson, ont perdu beaucoup de leur autorité; qu'elles ne suffisent plus à ceux qui veulent acquérir une connaissance exacte et complète des faits, à ceux surtout qui aiment à juger, non sur des hypothèses, mais sur des témoignages certains, la politique des princes et de leurs ministres.

Il faut donc savoir gré à M. Juste, de la nouvelle étude qu'il vient de présenter à la classe. C'est un service à ajouter à tous ceux qu'il a déjà rendus à notre histoire nationale.

Le travail de notre honorable confrère se divise en cinq chapitres, précédés de quelques pages en forme de préface, et suivis d'une conclusion.

Le premier chapitre est intitulé : *Maximilien I^{er} et Philippe le Beau*. Les négociations qu'il y eut entre les maisons d'Autriche et de France, depuis le mariage de Maximilien avec l'héritière de Bourgogne, les alliances matrimoniales que Maximilien contracta avec les rois catholiques, les deux voyages de Philippe le Beau en Espagne, ses différends avec le roi Ferdinand, son beau-père, forment les matières principales de ce chapitre, qui finit à la mort de l'archiduc, arrivée, comme on sait, le 25 septembre 1506, à Burgos.

Le chapitre II est intitulé : *Marguerite d'Autriche et Charles d'Égmont*. Les premières pages en sont consacrées au récit des états généraux de 1506, où la régence

des Pays-Bas, ainsi que la tutelle des enfants mineurs de Philippe le Beau, furent déferées à l'empereur Maximilien, et des états de 1507, où l'archiduchesse Marguerite, nommée par son père gouvernante des Pays-Bas, fut reconnue et installée en cette qualité. Le souci le plus grave du nouveau gouvernement était la guerre qu'il avait à soutenir contre Charles d'Egmont, duc de Gueldre, protégé par la France, tantôt ouvertement, tantôt d'une manière détournée. L'auteur retrace les événements de cette guerre pendant les années 1507 et 1508, mais il ne se borne pas là : pour en faire mieux apprécier les causes et le caractère, il remonte jusqu'à la mort de Renaud IV, duc de Gueldre et de Juliers, auquel, à défaut de postérité légitime, succéda son arrière-neveu Arnould d'Egmont; il dit les débats qui s'élevèrent entre ce dernier et son fils Adolphe, l'intervention, dans leurs différends, de Charles le Hardi, l'emprisonnement d'Adolphe dans les châteaux de Vilvorde et de Courtrai, la cession de la Gueldre au duc de Bourgogne par Arnould d'Egmont, le soulèvement de cette province après le désastre de Nancy, l'appui qu'elle trouva dans la France, et enfin l'origine de la querelle que Maximilien et Philippe le Beau eurent avec Charles d'Egmont, petit-fils d'Arnould.

Dans le chapitre III, qui porte pour titre : *La Ligue de Cambrai et la sainte Ligue*, l'auteur s'occupe de ces deux grands faits diplomatiques et des principaux événements qui les produisirent, ou auxquels ils donnèrent naissance. La guerre des Français en Italie occupe une place étendue dans ce chapitre, qui finit à l'avènement de François I^{er}.

Le chapitre IV est intitulé : *Marguerite d'Autriche et le cardinal Ximènes*. Dans les précédents chapitres, Charles-Quint nous est à peine apparu ; l'auteur n'a fait mention

de lui qu'à propos de sa naissance et des projets qui furent conçus de le marier, d'abord avec Claude de France, ensuite avec Marie d'Angleterre. Ici le futur vainqueur de Soliman et de François I^{er} est placé au premier plan. L'auteur nous raconte son enfance, son éducation, les penchants qu'il manifesta de bonne heure. Il nous entretient, après cela, de son émancipation comme souverain des Pays-Bas, de ses relations, si satisfaisantes alors, avec le monarque français, de ses premiers actes dès qu'il eut été appelé à recueillir l'héritage des rois catholiques, de son départ pour l'Espagne, de sa réception en Castille et en Aragon. Des particularités intéressantes sur la rivalité qui existait entre l'ancien gouverneur de Charles-Quint, Guillaume de Croy, et l'archiduchesse sa tante, sur l'administration du cardinal de Ximenès, sur les griefs des communes de Castille contre les conseillers flamands de leur nouveau souverain, sont consignées dans ce chapitre.

Le chapitre V, intitulé : *Charles-Quint et François I^{er}*, forme la partie la plus considérable du travail de M. Juste; il a pour sujet la guerre diplomatique où ces deux princes se disputèrent la couronne impériale vacante par la mort de Maximilien, et dont le résultat final donna la victoire à son petit-fils. Notre honorable confrère, mettant en œuvre avec succès les matériaux dont nous avons parlé au commencement de ce rapport, fait un récit animé de cette lutte solennelle qui mit en émoi toute l'Europe.

Dans sa *Conclusion*, qui pourrait être aussi bien appelée le sixième et dernier chapitre de son travail, l'auteur raconte l'embarquement de Charles-Quint à la Corogne, après son élection à l'Empire, ses entrevues avec Henri VIII, à Douvres et à Gravelines, son arrivée à

Flessingue, ses communications aux états généraux assemblés à Bruxelles et à Anvers, les mesures qu'il prit, à son départ pour l'Allemagne, touchant le gouvernement des Pays-Bas, enfin son couronnement à Aix-la-Chapelle. Il termine par quelques mots sur la carrière glorieuse qui allait s'ouvrir devant l'heureux descendant des maisons de Bourgogne et d'Autriche.

Telle est l'analyse de l'étude sur Charles-Quint et Marguerite d'Autriche que M. Juste a présentée à la classe. Notre honorable confrère s'est proposé plutôt de narrer que de discuter. Sa narration, toujours consciencieuse, s'appuie sur les meilleures autorités. Il n'a négligé aucune des sources auxquelles le public a été mis à même de puiser. Il cite même plusieurs fois des documents inédits.

Un des mérites de ce travail, à mes yeux, c'est qu'en rétablissant les faits, et par la seule force de la vérité, il venge nos princes des injustices et de la partialité des écrivains étrangers, des historiens français surtout. L'auteur fait, à ce sujet, dans sa préface, des réflexions qui me paraissent mériter d'être reproduites ici, et c'est par là que je terminerai : « C'a été longtemps comme une tradi-
 » tion, dit-il, de vanter outre mesure Louis XII et Fran-
 » çois I^{er}, et de rabaisser, de railler même les princes
 » d'Autriche, leurs contemporains. La publication des
 » documents restés inédits pendant plus de trois siècles,
 » permet de rectifier bien des erreurs, de combler de
 » grandes lacunes, et de dispenser la justice historique
 » d'une main plus impartiale. Il y a, ce semble, beaucoup
 » à rabattre aujourd'hui de la bonne foi de Louis XII et du
 » caractère chevaleresque de François I^{er}. D'un autre côté,
 » Maximilien, Philippe le Beau, Charles-Quint et surtout
 » Marguerite d'Autriche regagnent dans l'opinion, lors-

» qu'on prend la peine d'étudier consciencieusement et
 » complètement leurs actes. Maximilien lui-même, malgré
 » ses lettres bizarres (véritable amalgame de français,
 » d'allemand et de latin), malgré l'inconsistance de son
 » caractère et la mobilité de ses projets, Maximilien aussi
 » prend un aspect plus sérieux. On s'aperçoit qu'il a un
 » but, et que, malgré son inconstance apparente, il le
 » poursuit avec une singulière ténacité. Il veut non-seu-
 » lement la grandeur de la maison d'Autriche, la pre-
 » mière du monde, selon lui, mais il veut en outre que
 » cette grandeur ait pour base la possession de tous les
 » États patrimoniaux qu'elle a hérités de la maison de
 » Bourgogne, et dont les provinces belges forment la plus
 » belle part. »

J'ai l'honneur de proposer à la classe l'insertion, dans
 le recueil des mémoires de l'Académie, du travail de
 M. Juste. »

Rapport de M. A. Borgnet.

« Par l'analyse que mon honorable confrère M. Gachard
 vous a faite du travail présenté par M. Juste, vous pouvez
 juger de l'intérêt qu'il offre. Depuis quelques années, les
 historiens se sont beaucoup occupés de Charles-Quint, em-
 pereur, et exerçant en cette qualité, une grande et légi-
 time influence sur les événements de son époque. Il reste
 à l'examiner sur un théâtre plus petit, mais peut-être plus
 intéressant pour nous, en énumérant et appréciant ses
 actes par rapport à la Belgique, son pays natal. L'auteur
 du mémoire soumis à votre appréciation a comblé cette
 lacune pour la première partie de la vie du grand homme,

et je ne crains pas de dire qu'il l'a fait de façon à mériter toujours davantage la reconnaissance de ceux qui s'intéressent à l'étude de notre histoire. Je n'hésite donc pas à vous proposer aussi l'insertion de son œuvre dans les mémoires de l'Académie. »

Rapport de M. le baron de Gerlache.

« Nous assistons à une grande œuvre de réhabilitation historique : on est en train de refaire aujourd'hui l'histoire du XVI^{me} siècle; et c'est principalement de la Belgique qu'est venu ce remarquable mouvement de réaction. Les nombreux documents mis au jour depuis peu par les savants de divers pays, parmi lesquels il est juste de compter au premier rang notre honorable confrère, M. Gachard, ont ouvert une carrière nouvelle aux écrivains. Le plus grand homme du XVI^{me} siècle est incontestablement Charles-Quint; Charles-Quint, si longtemps méconnu, est mieux apprécié à mesure que les faits sont mieux étudiés, que les haines et les préjugés de nation et de religion tendent à s'affaiblir. Or, Charles-Quint appartient à la Belgique, et par sa naissance et par son éducation. En profitant des travaux déjà connus, et en y ajoutant ses propres découvertes pour retracer la première époque de la vie de Charles-Quint, M. Juste a fait un travail utile, plus exact et plus complet que ses devanciers, et qui offre beaucoup d'intérêt : car dans le progrès et le développement du caractère d'un grand homme, rien n'est à négliger.

Je n'entrerai point dans les détails du mémoire de M. Juste; M. Gachard en a fait une analyse fidèle et com-

plète. Charles-Quint, initié aux affaires par Guillaume de Croy, seigneur de Chièvres, entouré de conseillers et de courtisans belges, en subit l'influence jusqu'à son arrivée en Espagne. Mais doué d'un sens excellent, il comprit bientôt combien le pouvoir confié à des étrangers excite la haine et l'envie des nationaux. Philippe II commit la même faute, et il eut le tort de le reconnaître beaucoup trop tard.

La partie principale du mémoire de M. Juste est relative à la lutte qui s'éleva entre Charles-Quint et François I^{er} pour la couronne impériale; lutte où chacun des contendants déploya tous les moyens que peuvent suggérer l'habileté diplomatique et l'art de la séduction, sans en excepter la corruption.

Dans son travail, qui s'étend jusqu'à l'année 1520, M. Juste ne dit qu'un mot, en terminant, de Luther, qui fut proscrit à la diète de Worms, comme perturbateur de l'Empire. Mais n'aurait-il pas dû parler un peu plus longuement de cette nouvelle doctrine qui, depuis deux années déjà, avait envahi et mis en feu une partie de l'Allemagne et qui devait changer et révolutionner la face de l'Europe? M. Juste répondra peut-être qu'il n'entrait pas dans son cadre d'aborder, en passant, un si vaste sujet, qui appartient plus à la vie militante qu'à la jeunesse de Charles-Quint. Aussi je n'ose insister sur l'objection.

J'estime, comme nos confrères, MM. Gachard et Borgnet, que le mémoire de M. Juste est très-digne de figurer dans les mémoires de l'Académie. »

Conformément aux conclusions de ses commissaires; la classe a ordonné l'impression du mémoire de M. Juste.

ÉLECTIONS.

La classe, aux termes de son règlement, s'occupe ensuite de la nomination de son directeur pour l'année 1859; M. le baron de Gerlache réunit la majorité des suffrages et est invité à venir prendre place au bureau.

COMMUNICATIONS ET LECTURES.

M. Gachard donne lecture d'une notice intitulée : *Chute de don Carlos à Alcala*. La classe demande l'insertion de cette notice au *Bulletin*; mais l'auteur préfère la conserver inédite pour le moment, en se réservant de la reproduire plus tard.

— La classe s'occupe encore de différentes dispositions à prendre relativement aux publications; cette question est renvoyée à la commission administrative de l'Académie.

— En l'absence du vice-directeur, qui a été forcé de quitter la séance, M. le secrétaire perpétuel propose à la classe de voter des remerciements à M. de Ram, le directeur sortant, qui était en même temps président de l'Académie. Des applaudissements accueillent cette proposition.

CLASSE DES BEAUX-ARTS.

Séance du 7 janvier 1858.

M. ALVIN, directeur.

M. AD. QUETELET, secrétaire perpétuel.

Sont présents : MM. Braemt, De Keyzer, G. Geefs, Navez, Roelandt, Suys, Van Hasselt, Jos. Geefs, Erin Corr, Snel, Fraikin, Partoes, Ed. Fétis, De Busscher, Portaels, *membres* ; Calamatta, *associé* ; Alph. Balat, Demanet, *correspondants*.

M. Kervyn de Lettenhove, *correspondant de la classe des lettres*, assiste à la séance.

CORRESPONDANCE.

La classe apprend avec douleur la mort de M. Rauch, *associé de la section de sculpture*, décédé le mois précédent.

— Il est donné lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'intérieur, concernant le voyage de M. Benoît, lauréat du grand concours de composition musicale. M. le secrétaire perpétuel fait connaître que, vu l'urgence, il a adressé cette dépêche à M. Fr. Fétis, président de la commission

permanente de ce concours, et il donne communication de sa réponse, à laquelle souscrit son collègue M. Snel.

— MM. les questeurs du Sénat et de la Chambre des Représentants font parvenir des cartes pour les tribunes réservées. — Remerciments.

— M. Alvin rend sommairement compte de ce qui a eu lieu jusqu'à présent, dans la commission chargée d'examiner l'opportunité de la fondation d'une école belge des beaux-arts à Rome.

Une lettre de M. Bossuet, sur le même sujet, est renvoyée à l'examen de la commission.

— M. Van Hasselt fait hommage d'un recueil de *Nouvelles poésies*. — Remerciments.

ÉLECTIONS.

Aux termes de son règlement, la classe avait à désigner son directeur pour 1859 ; la grande majorité des suffrages proclame M. Fr. Fétis.

La classe s'est occupée ensuite de nommer quatre associés en remplacement de MM. Rude, David d'Angers, Delaroche et Boucher-Desnoyers qu'elle a perdus successivement.

Les choix se sont fixés sur MM. Duret, de Paris, Riet-schell, de Dresde, Picot, de Paris, et Martinet, de la même ville.

CAISSE CENTRALE DES ARTISTES BELGES.

MM. Ed. Fétis et Braemt présentent un aperçu de la situation de la Caisse des artistes en 1857. Cet état sera complété dans la prochaine séance.

COMMUNICATIONS ET LECTURES.

Jean Duvivier, notice historique; par M. Édouard Fétis, membre de l'Académie.

Nous ne sommes pas réduit, pour écrire la vie de cet artiste, à de vagues renseignements recueillis à grand'peine ou trouvés par hasard. Un document d'une incontestable authenticité nous a fourni sur sa carrière et sur ses travaux, des détails précis. Deux ans après sa mort, l'abbé Gougenot lisait à l'Académie royale de peinture et de sculpture de Paris, dont le graveur liégeois avait été membre, une notice composée à l'aide d'indications qu'il tenait du fils de ce dernier. C'est à cette notice, dont le département des manuscrits de la Bibliothèque royale possède une copie, que nous empruntons les faits principaux de la biographie qu'on va lire, et dont la place est marquée dans ce recueil où nous nous sommes proposé de faire apparaître successivement tous ceux de nos artistes qui ont acquis de la célébrité à l'étranger. Aux indications fournies par l'historiographe de l'Académie de peinture, nous ajou-

terons celles que nous ont procurées nos propres recherches, et qui portent principalement sur les travaux attribués à Duvivier dans l'art de la gravure au burin.

Né à Liège le 7 février 1687, Jean Duvivier reçut les premières notions de dessin de son père, Gendulphe Duvivier, graveur des cachets et de la vaisselle du prince-évêque. Dès qu'il fut en état de manier le burin, Gendulphe l'associa à ses occupations officielles. Toutefois l'honneur d'illustrer les plats d'argent destinés à figurer sur la table du souverain, ne satisfaisait qu'imparfaitement l'ambition du jeune artiste. Il voulut s'élever plus haut, et s'appliqua à l'étude de la peinture. Sans autre guide que la nature et secondé par un heureux instinct, il acquit en peu de temps la connaissance des procédés techniques du coloris.

Le travail du pinceau ne faisait cependant pas négliger complètement à Duvivier celui du burin. Convaincu, par l'exemple des anciens maîtres, qu'un artiste peut traiter concurremment avec succès les différents genres qui ont pour base les principes généraux du dessin, il continua à graver, tout en s'occupant de peinture. C'est ici le lieu d'examiner une question fort embrouillée, qui se rattache à notre histoire iconographique en même temps qu'à la biographie de Duvivier, et dont il ne nous a pas été possible, nous sommes obligé d'en convenir, de dissiper tout à fait l'obscurité.

Dans le *Manuel des curieux et des amateurs* d'Huber et Rost, on lit ce qui suit à l'article de notre artiste: « Jean du Vivier ou de Vivier, célèbre médailleur et graveur à l'eau-forte, né à Liège en 1687 et mort à Paris en 1761. Il vint à Paris où il fut reçu membre de l'Académie royale en 1718. Tous ses ouvrages offrent une fermeté et une

propreté d'invention admirables. Louis XV lui donna, en 1735, un logement à la galerie du Louvre, avec une pension. Parmi tous les artistes de son temps, c'est du Vivier qui a le mieux saisi la ressemblance de ce prince. Dans la quantité de médaillons qu'il a gravés, on remarque particulièrement ceux du couronnement de Louis XV, la statue équestre de ce prince érigée sur la place de Bordeaux, les bustes du roi dans ses différents âges. La délicatesse et la force brillent dans toutes ses productions; la douceur et la modestie formaient le fond de son caractère. Cet artiste a gravé avec le même esprit sur cuivre. Il signait ses estampes *Giovan. ou G. de Vivier fecit*. Je connais de lui les morceaux suivants très-recherchés des connaisseurs. » Vient ensuite la description de cinq estampes, savoir : le portrait de Bertholet Flémalle, d'après ce peintre, celui de Pierre des Gouges, avocat au parlement, d'après Tournière, *la Cuisinière flamande*, *le Christ mis au tombeau* et *la Tentation de saint Antoine*, d'après Antoine Vanden Heuvel.

L'erreur des auteurs du *Manuel* a été relevée dans le *Peintre-graveur français*, par M. Robert-Dumesnil, qui s'exprime ainsi : « M. de Marolles, qui possédait les estampes que cet artiste (G. de Vivier ou du Vivier) a gravées d'après Antoine Van Heuvel, le range dans l'école française. A part son nom, il faut convenir que sa pointe, pleine de goût et d'effet, décèle bien plutôt un maître des écoles flamande ou hollandaise. MM. Huber et Rost le confondent avec Jean Duvivier, graveur en médailles de Louis XV, et ne font des deux qu'une seule et même personne, en interprétant l'initiale G. qui précède le nom de notre artiste par le prénom Giovanni que Jean Duvivier aurait porté lors de son séjour en Italie. Jean Duvivier, né en 1687, ne peut avoir gravé des estampes mises au jour avant 1666.

Dès lors, c'est un artiste fort distinct de son homonyme. Nous allons décrire huit pièces de notre artiste qui a dû naître dans le XVII^me siècle. Elles sont toutes très-rares, à l'exception des n^{os} 6 et 7, dont on rencontre des épreuves modernes. » M. Robert-Dumesnil ne mentionne pas les deux portraits cités par les auteurs du *Manuel*, mais il ajoute à leur liste cinq pièces, qui sont : *les Évangélistes, Thétis et Chiron, le Flûteur, le Buveur* et un *Paysage*.

L'iconographe français est parfaitement fondé à signaler la méprise qu'ont faite Huber et Rost en attribuant à un même artiste les travaux de Jean Duvivier et ceux de G. de Vivier; mais lui-même commet deux erreurs dans sa rectification. D'abord les auteurs du *Manuel des curieux* n'ont pas dit et ne pouvaient pas dire que Duvivier changea son prénom de Jean en celui de Giovanni pendant son séjour en Italie, par la raison que jamais il ne franchit les Alpes. Nous demanderons, en second lieu, sur quoi s'est fondé M. Robert-Dumesnil pour fixer à l'année 1666 l'exécution des estampes signées *G. du Vivier*. Aucune ne porte de date. Antoine Vanden Heuvel, peintre gantois, élève de Crayer, est mort en 1677. A supposer que les pièces qui reproduisent ses compositions n'eussent pu être gravées que de son vivant, l'iconographe français n'en aurait pas moins eu tort de préciser cette date de 1666 comme une limite extrême. L'impossibilité d'attribuer les estampes en question à Jean Duvivier, né dix ans plus tard, reste évidente; mais nous dirons tout à l'heure pourquoi nous tenons à bien établir que le rapprochement fait par M. Robert-Dumesnil entre les dates 1666 et 1687, est absolument arbitraire.

M. Nagler, dont la consciencieuse exactitude doit habituellement inspirer grande confiance, se trompe sur plu-

sieurs points, en ce qui concerne notre artiste, dans son *Neues allgemeines Kunstler Lexicon*. L'article qu'il lui consacre à la lettre *D* n'est que la reproduction de celui qu'avaient donné Huber et Rost. Seulement il ajoute que les estampes signées *G. de Vivier*, d'après Antoine Vanden Heuvel ne sont pas rares, et en cela il se trompe. Lorsqu'il arrive à la lettre *V* de son dictionnaire, il a eu connaissance de la rectification faite par Robert Dumesnil, et il la reproduit, mais sans rappeler que lui-même s'est mépris dans son premier article, et des explications qu'il veut donner, résultent de nouvelles erreurs par lesquelles la question est encore compliquée. M. Nagler mentionne un *G. du Vivier*, sur lequel il ne donne aucun renseignement biographique et qu'il dit seulement avoir dû travailler avant 1666, se conformant en cela à l'indication arbitraire de l'auteur du *Peintre-graveur français*. Ce *G. du Vivier* aurait gravé les planches qui reproduisent les peintures d'Antoine Vanden Heuvel. Mais voici que vient ensuite un Jean Guillaume du Vivier, inventé par M. Nagler, qui lui attribue les portraits de Bertholet Flémalle et de Des Gouges, en fixant le temps de sa carrière active de 1700 à 1740. On voit que le savant biographe allemand n'a guère simplifié les choses.

Il est un fait positif, c'est que le Duvivier dont nous nous occupons est l'auteur des portraits de Bertholet Flémalle et de Des Gouges. L'assertion de l'abbé Gougenot, qui écrivait, comme nous l'avons dit, d'après des renseignements fournis par la famille du graveur des médailles de Louis XV, suffit pour dissiper tous les doutes à cet égard. Il reste à découvrir quel pouvait être le *G. du Vivier* auquel on doit les eaux-fortes faites d'après Vanden Heuvel.

On a vu que Jean Duvivier était fils de Gendulphe Du-

vivier, graveur des cachets et de la vaisselle du prince-évêque de Liège. Il n'y a rien d'impossible à ce que ce Gendulphe soit le graveur qu'on cherche vainement, en voulant faire, au moyen de l'initiale G., un *Giovanni* ou un *Guillaume* qui n'ont jamais existé. Gendulphe Duvivier peut bien avoir gravé à Gand, d'après Antoine Vanden Heuvel, avant d'être employé par l'évêque de Liège. Jean Duvivier avait fait, avant d'aller à Paris, sa planche du portrait de Bertholet Flémalle. Or, il n'eut pas d'autre maître que son père. Celui-ci avait donc l'habitude de manier la pointe et le burin ; il connaissait les procédés de la gravure en taille-douce. Si nos conjectures sont fondées, nous aurions un nom de plus, celui de Gendulphe Duvivier, à inscrire sur la liste des graveurs belges. Ce ne sont que des suppositions, à la vérité, mais elles ont sur celles pour lesquelles on a essayé d'interpréter la signature de G. Duvivier, l'avantage de la vraisemblance. Il ne faut pas s'arrêter à la différence d'orthographe du nom, car notre artiste a signé lui-même ainsi : *J. du Vivier*, les deux estampes qui lui sont attribuées avec certitude, ainsi que deux autres pièces de moindre importance dont il sera parlé plus loin.

Après avoir longtemps hésité entre la gravure et la peinture, Jean Duvivier opta définitivement, il le croyait du moins, pour celle-ci. Son père, décidé par le succès de ses premiers essais, lui permit d'aller étudier en Italie. Notre jeune artiste partit de Liège à pied et se dirigea vers Paris, en profitant de la liberté que lui donnait cette manière de voyager, pour s'arrêter partout où il trouvait quelque chose d'intéressant à voir.

Arrivé à Paris, Duvivier se mit à suivre avec assiduité les cours de l'Académie. Il y dessina pendant tout un hiver et fut même admis au concours de peinture ; mais lors-

qu'en présentant son tableau, il dut décliner son nom, son âge et le lieu de sa naissance, on s'aperçut qu'il était étranger. Cette circonstance l'excluait du concours, dont le prix était la pension de Rome et ne s'accordait qu'aux sujets du roi de France.

Le prix de Rome était précisément ce qu'avait ambitionné Duvivier. Ce lui fut un cruel désappointement de devoir y renoncer. D'un autre côté, ce qu'il recevait de sa famille ne suffisait pas pour lui permettre de vivre à Paris sans tirer parti de son talent. Il fut donc obligé de chercher à s'employer d'une façon lucrative. La peinture ne lui était d'aucune ressource; il reprit le burin. N'ayant pas le temps d'attendre le produit de travaux dont l'exécution eût exigé de longs délais, il offrit ses services pour graver la vaisselle du roi. L'expérience qu'il avait acquise, sous la direction de son père, lui fut très-utile en cette circonstance. Il se montra, dans l'exécution de la tâche qui lui fut confiée, supérieur à ceux auxquels elle était échue précédemment, et trouva dans cet emploi de son temps une source de revenus au moyen de laquelle il put rétablir l'ordre dans ses finances.

Ayant repris le burin, Duvivier en fit une application plus conforme à ses instincts d'artiste, que celle à laquelle l'avait réduit la nécessité. Il grava, d'après le peintre Tournière, un beau portrait de Des Gouges, doyen des avocats au conseil. « Cette estampe, dit l'abbé Gougenot, dans l'éloge de notre artiste, annonce un homme qui serait devenu supérieur dans cette partie, s'il l'eût cultivée. Quoique son burin ne fût point pour lors formé, il a cependant une belle fermeté. On aperçoit dans ce morceau un dessinateur sûr, qui avait la connaissance des formes et des méplats que donne la sculpture. M. Duvivier n'avait gravé au-

paravant qu'un buste : c'était celui de son compatriote, membre de notre Académie, qui a peint le dôme des Carmes déchaussés. »

Sentant qu'il avait besoin d'un appui dans cette grande ville de Paris, où il était difficile de réussir sans protection, Duvivier se présenta chez M. de Valdor, résident du prince-évêque de Liège près de la cour de France. Ce diplomate lui fit un accueil plein de bienveillance et fixa sa carrière, jusqu'alors incertaine, en croyant à la vérité ne lui rendre qu'un service momentané. Le résident avait été chargé de chercher un artiste de talent pour graver une médaille à l'effigie de Joseph Clément de Bavière, archevêque de Cologne et évêque de Liège. Il proposa à Duvivier d'entreprendre ce travail qui, d'ailleurs, lui revenait en quelque sorte de droit, à titre de Liégeois. Le jeune artiste ne l'accepta pas sans hésitation. Il n'avait jamais gravé sur acier et craignait de ne pas réussir. Encouragé par son protecteur, il se mit à la besogne. La tête du prélat fut trouvée correcte et ressemblante; mais le modelé n'en était pas exempt de sécheresse, ce qui tenait au peu d'habitude que Duvivier avait de ce genre qui demande une pratique toute spéciale. Au revers se trouvait, d'après l'indication donnée au graveur, un paysage avec un arc-en-ciel et ces mots pour légende : *Recordabor fœderis mei*, sans doute par allusion à la réinstallation du prince dans ses États, après le traité de Bade. Duvivier fit ensuite une seconde médaille du même personnage, ou du moins un second revers, sur lequel l'évêque est représenté administrant le sacrement du baptême à un enfant.

Joseph Clément de Bavière donna une entière approbation au travail du graveur liégeois. Pour mieux lui en marquer sa satisfaction, il lui commanda, par la suite, une

grande médaille destinée à perpétuer le souvenir d'une institution qu'il avait fondée sous le titre de *Confrérie de Saint-Michel*. Déjà une première médaille avait été frappée en l'honneur de cette institution ; mais elle était plus que médiocre , et le prince voulait depuis longtemps la remplacer. Duvivier fit une œuvre des plus remarquables. Saint Michel est représenté terrassant des anges rebelles. Ceux-ci forment un groupe parfaitement conçu et plein de mouvement. Au revers se trouve un écusson entouré de foudres et d'éclairs ; on y lit ces mots : *Quis ut Deus* , également répétés sur le bouclier de l'archange. Cette grande et belle médaille a été décrite par M. Piot, dans le 6^{me} volume de la *Revue de la numismatique belge*. La Bibliothèque royale en possède un exemplaire. La pensée qui a présidé à la fondation de la confrérie de Saint-Michel est expliquée par l'auteur d'un opuscule du temps, dans des termes qui méritent d'être rapportés : « S. A. Joseph Clément de Bavière, y est-il dit, étant encore dans un âge fort tendre, remarqua dans les cours de Bavière et de Vienne, où elle a souvent été obligée de se trouver, qu'il régnait un esprit merveilleusement pointilleux sur les rangs d'honneur et de préséance dans les appartements et surtout dans les cérémonies publiques qui se font dans les églises. Elle faisait une juste comparaison des vérités évangéliques dont se nourrissait sa tendre piété, avec ces maximes du monde. Elle ne pouvait pas absolument blâmer les rangs qui sont dus à la naissance et qui contribuent autant au bon ordre qu'à la gloire des États ; mais elle désirait au moins trouver quelque moyen où les grands, se dépouillant de tous ces caractères de grandeur, se mêlassent avec le gros du peuple, comme ils y seront sûrement, à la mort et au jugement de Dieu. » Il y a certainement quelque chose de remarquable

dans l'exposition de ces idées libérales faite en 1694, au nom d'un prince de l'Empire. La confrérie de Saint-Michel, fondée dans un but d'humilité, fut approuvée par l'autorité pontificale. Elle a beaucoup moins duré que les institutions créées pour donner satisfaction à la vanité humaine. Dans notre siècle de lumières, elle rencontrerait peu d'adhérents.

Les auteurs du *Trésor de numismatique et de glyptique* ont reproduit, dans leur recueil, la médaille de la confrérie de Saint-Michel, classée parmi celles qui sont relatives à l'histoire de France. Après en avoir donné une description sommaire, ils ajoutent : « Nous ignorons à quelle circonstance a trait cette médaille. »

Quand Duvivier grava sa première médaille, il avait si peu d'expérience des procédés techniques, que, ne sachant comment s'y prendre pour obtenir des empreintes de ses coins, qui lui permissent de juger du degré d'avancement de son travail, il les envoyait de temps en temps à la Monnaie, afin d'en faire tirer des plombs. M. de Launay, alors directeur du département qu'on appelait la Monnaie des médailles, eut occasion de voir ces essais de l'artiste liégeois, fut frappé des rares dispositions qu'y avait manifestées leur auteur et voulut que celui-ci lui fût présenté.

M. de Launay pressa vivement Duvivier de renoncer à la peinture, ainsi qu'à la gravure en taille-douce, pour se livrer exclusivement à la gravure en médailles, lui disant que depuis Warin, son compatriote, nul n'avait paru devoir s'élever aussi haut que lui dans cet art, et ajoutant que de toutes les carrières qu'il pouvait embrasser, il n'en était aucune qui lui offrit autant de chances de réputation et de fortune. Notre artiste eut beaucoup de peine à se laisser convaincre. Il avait toujours espéré pouvoir reprendre ses

études de peintre, et il lui en coûtait de renoncer aux espérances qu'il avait fondées de ce côté. Cependant les avantages qu'on lui fit entrevoir furent tels, qu'il finit par céder.

La première médaille que M. de Launay donna à graver à Duvivier fut celle de la statue équestre de Louis XIV, d'après le monument fait par Des Jardins (Vanden Bogaert) pour la ville de Lyon. Il venait de terminer son travail, quand le coin fut brisé dans l'opération de la trempe. Cet accident lui causa un profond découragement. Il annonça qu'il allait reprendre ses pinceaux et mettre à exécution son projet de voyage en Italie. S'éloignant subitement de Paris, en effet, il se rendit à Liège pour revoir sa famille, avant d'entreprendre cette excursion au delà des Alpes, toujours vivement désirée, toujours ajournée, et qui, en définitive, ne devait pas s'effectuer. A peine fut-il arrivé dans sa ville natale, qu'il reçut de M. de Launay les lettres les plus pressantes pour aller reprendre ses travaux, dont il était impossible, lui disait ce personnage, qu'il se laissât détourner par un accident fortuit. Cette fois encore les répugnances de Duvivier fléchirent devant les instances du directeur de la Monnaie.

De retour à Paris, Duvivier refit un nouveau coin pour la médaille du monument de Lyon. Ce fut cette pièce, de grand module et très-heureusement réussie, qui commença à fixer sur lui l'attention. Une médaille devait être frappée en l'honneur du maréchal de Villars, pour les services rendus à la France par ce guerrier illustre; on en confia l'exécution à Duvivier.

Notre artiste n'eut pas l'occasion de reproduire d'après nature les traits de Louis XIV. Le grand roi, ne voulant pas sans doute que la postérité pût surprendre sur son effigie la trace des ravages du temps, ne posait plus ni

pour les peintres, ni pour les graveurs, dans ses dernières années. Il s'en tenait aux types exécutés par Warin et qui le représentaient tel qu'il voulait être vu. Duvivier fut obligé de recourir à ces types pour graver différentes médailles dont il reçut la commande et qui se rapportaient à des événements glorieux de la fin du XVII^{me} siècle et des premières années du XVIII^{me}. C'est ainsi qu'il fit les médailles commémoratives des deux célèbres traités de paix de Westphalie et d'Utrecht, celle de la campagne de Flandre, en 1649, celles, enfin, des prises d'Ypres, de Landaw, de Douai, de Lérída, de Neuf-Brisac et de plusieurs autres victoires des armées françaises, pour compléter l'histoire métallique de Louis XIV. Les graveurs français employés depuis Warin : Dufour, Molart, Mauger, Bertinet, Breton, etc., avaient dû, comme Duvivier, modeler la tête du grand roi d'après les productions numismatiques du célèbre artiste liégeois, qui en offraient la représentation en quelque sorte consacrée.

Semblable au héraut d'armes qui criait sur la tombe où l'on venait de déposer les restes du chef de la monarchie : *Le roi est mort, vive le roi !* Duvivier fit une médaille pour la mort de Louis XIV et une autre pour l'avènement de Louis XV. Sur la première, il montra la Renommée prenant l'image du monarque des mains du Temps pour la porter vers l'Éternité. L'exécution de la seconde médaille offrit d'abord des difficultés que le talent et l'expérience ne pouvaient surmonter. On avait fait assister Duvivier à une cérémonie où se trouvait le jeune roi, afin qu'il prit un croquis de sa figure; mais ce n'avait été, pour ainsi dire, qu'une apparition; et quand l'artiste eut terminé le coin qui était attendu avec impatience par le directeur de la Monnaie, il reconnut que son travail avait manqué

d'une base suffisante. Le duc d'Antin, à qui il exprima son chagrin de l'insuccès de sa tentative, lui fit obtenir une audience du jeune roi d'après lequel il fit un dessin arrêté qui lui servit à graver une seconde médaille, cette fois très-réussie. Louis XV avait alors cinq ans. Il est difficile de donner au profil d'un si jeune enfant la fermeté qu'exige le modelé numismatique. Duvivier triompha heureusement de cet obstacle. « Depuis cet instant, dit l'abbé Gougenot, M. Duvivier a gravé successivement le portrait de Sa Majesté, tant pour les médailles que pour les jetons, à mesure que les traits de son visage se formaient et prenaient accroissement. »

Duvivier, en effet, semble suivre, le burin à la main, le jeune roi Louis XV dans son double développement physique et moral. La médaille de l'avènement au trône, dont il a été question plus haut, représente, au revers, un soleil levant avec ces mots : *Jubet sperare*. C'est l'astre du nouveau règne; ce sont les espérances qu'il apporte. Vient ensuite la médaille de l'éducation du royal enfant auquel Minerve montre le temple de la gloire. Dans la médaille qui consacre la croissance intellectuelle du prince appelé à présider aux destinées de la France, l'artiste nous montre Apollon terrassant le serpent Python. Les diverses occupations du roi, pendant sa jeunesse, fournissent à Duvivier le sujet d'une médaille qui rentre dans la catégorie des précédentes. Le jeune roi est représenté debout, écoutant les conseils de Minerve et prêt à suivre Mars.

Les allégories relatives à la minorité de Louis XV n'occupaient pas seules Duvivier. Son burin traçait en même temps l'histoire numismatique de la régence. L'acte important qui confère à Philippe d'Orléans le gouvernement

temporaire de la France, forme le sujet de la médaille par laquelle s'ouvre cette seconde série, parallèle en quelque sorte à la première. La tête du régent est d'un fort beau modelé. Au revers, Philippe d'Orléans, vêtu à l'antique, tenant un gouvernail fleurdelisé de la main gauche, et étendant la droite, comme pour faire un serment à la France, qui est debout, devant lui, sous la figure d'une femme couronnée. Le même coin, à l'effigie du régent, a servi à la médaille commémorative de la réception de Pierre le Grand par Louis XV. Au revers, le czar, vêtu d'une armure qui recouvre une pelisse de fourrure, étend les bras vers le royal enfant, qui porte le costume du temps. D'autres médailles, frappées à l'occasion d'événements politiques plus ou moins importants accomplis sous la régence, portent également l'empreinte de la tête de Philippe d'Orléans.

Au fur et à mesure que le jeune roi grandit, les circonstances qui réclament l'emploi du talent de notre artiste se multiplient : une médaille de grand module lui est commandée pour garder le souvenir de la cérémonie du sacre. C'est une des plus importantes et des mieux réussies qu'ait faites Duvivier. Le roi, jeune et beau, plus formé que dans ses effigies précédentes, porte avec noblesse les riches ajustements qu'il a revêtus pour la solennité prescrite par les traditions monarchiques. Le revers offre une représentation de la cérémonie même. Pour la majorité de Louis XV, événement que la France attendait avec une anxiété partagée par l'Europe entière, et par lequel Philippe d'Orléans devait répondre aux soupçons des uns, aux calomnies des autres, Duvivier grava une médaille ayant pour sujet Minerve qui remet dans les mains du jeune monarque un globe aux armes de la France, en lui montrant, comme exemple, Louis XIV dont la renommée tient le portrait.

Le souvenir du mariage projeté du roi avec l'infante d'Espagne est consacré par une médaille où l'on voit la princesse présentée à la France par l'Hymen, et dont la légende est ainsi conçue : *Pignus tranquillitatis publicae*. L'infante retourne en Espagne, mais la médaille subsiste. Le burin qui l'a gravée en fait une autre pour célébrer l'union, réelle cette fois, de Louis XV avec la fille de Stanislas. La naissance de deux princesses jumelles, la convalescence du roi après une grave maladie, tous les incidents de la vie privée du souverain sont inscrits sur le bronze par l'artiste qu'on peut, à juste titre, considérer comme l'historiographe de son règne.

Les événements politiques qui occupaient successivement les esprits et qui méritaient d'être notés dans les annales de la France, eurent dans Duvivier un intelligent interprète. Les compositions allégoriques qu'ils lui inspirèrent sont, en général, conçues avec esprit et exécutées avec un talent que n'a égalé aucun des graveurs de son temps. Nous citerons particulièrement les médailles suivantes : Pour le congrès de 1721 : le génie de la Victoire tenant la main d'une femme, dans laquelle l'éloquence persuasive est personnifiée. Pour les préliminaires de la paix arrêtée en 1727 : Mars et Minerve formant une alliance près d'un olivier auquel sont attachés cinq écussons aux armes de l'Empire, de la France, de l'Espagne, de l'Angleterre et de la Hollande, avec ces mots en légende : *Spes pacis aeternae fons datae*. On sait ce que sont les paix éternelles entre les nations; mais Duvivier n'était pas chargé de faire de la philosophie. Il gravait sur ses médailles les inscriptions qu'on lui prescrivait d'y mettre. Pour la paix d'Allemagne : la France tenant un rameau d'olivier et brûlant les instruments de la guerre à l'ombre d'un palmier. Pour la réunion

de la Lorraine à la France : Minerve conduisant la Lorraine, qui présente au roi l'écusson de ses armes.

Une circonstance assez piquante prouva de quelle facilité de travail Duvivier était doué, et contribua beaucoup à étendre sa réputation, dans les premières années de la régence, alors qu'il ne s'était point encore placé, par des ouvrages capitaux, à la tête des graveurs en médailles. Pierre le Grand, qui visitait, comme on sait, tous les grands établissements de Paris, afin d'y prendre ce qu'il y trouverait d'utile pour en faire l'application dans sa capitale, consacra une longue séance à l'examen de tous les procédés d'exécution en usage à la Monnaie. Lorsqu'il arriva dans l'atelier où étaient les balanciers, on frappa une médaille d'or en sa présence. Le duc d'Antin la prit des mains de l'ouvrier et la présenta au czar. Grande fut la surprise du monarque, en voyant sa propre effigie sur cette médaille, sortie comme par miracle du balancier, lorsqu'il savait n'avoir posé pour aucun artiste. L'auteur du miracle était Duvivier. Le duc d'Antin lui avait procuré l'occasion de voir le czar, dont la physionomie s'était assez fortement gravée dans sa mémoire, pour qu'il eût pu, de retour chez lui, en tracer une image d'une parfaite ressemblance. « Les connaisseurs, ajoute l'abbé Gougenot, après avoir rapporté cette particularité, furent étonnés de trouver dans ce portrait une fermeté de touche et des formes saisies avec une sûreté qu'on ne devait pas attendre d'un effort de souvenir. »

La médaille de Pierre le Grand n'est pas, en effet, remarquable seulement à titre d'improvisation. La tête du czar est superbe de caractère et de modelé. Les ajustements, formés d'un manteau de fourrure au-dessus d'une armure, sont traités noblement et largement.

Duvivier ne consacrait pas tout son temps à l'exécution des commandes royales. C'est à lui que s'adressaient toutes les grandes cités de France, lorsqu'elles voulaient perpétuer, par une médaille, le souvenir de quelque événement important pour leur histoire locale. C'est ainsi que notre artiste grava successivement, à la demande de la ville de Paris, des pièces commémoratives : pour le souper donné au roi et aux princes du sang, le 28 septembre 1729, à l'occasion de la naissance du Dauphin; pour l'érection de la statue de Louis XV, en 1751; pour la naissance du duc de Bourgogne, à l'occasion de laquelle la ville de Paris fit célébrer six cents mariages, enfin plusieurs jetons aux armes de la capitale, sans indication des circonstances auxquelles ils se rapportent.

L'une des plus grandes médailles de Duvivier fut gravée pour la ville de Bordeaux, lors de l'inauguration de la statue de Louis XV. Le célèbre financier Bouret, ayant fourni à la Provence tout le blé dont elle avait besoin dans une année de disette (1744), sans en retirer aucun bénéfice, cette province fit frapper une médaille pour consacrer le souvenir de cette générosité, et ce fut Duvivier qui l'exécuta. Notre artiste fit pour la ville de Lyon, une médaille où l'on voit Minerve instruisant deux génies, dont l'un trace un dessin sur un métier et l'autre tient une navette, avec ces mots en exergue : *Fabrique des étoffes de soie, or et argent*; une seconde médaille, gravée pour la même ville, a pour sujet le Rhône et la Saône unissant leurs eaux sous les auspices d'une Naiade qui tient une grande coquille pleine de perles. La ville d'Orléans eut de Duvivier une fort belle médaille représentant Jeanne d'Arc, vêtue en Pallas, tenant d'une main son épée nue et appuyant l'autre sur un écusson aux armes de la ville d'Or-

léans, au bas duquel on voit une harpe renversée et un lion terrassé.

Les grandes administrations de l'État faisaient graver des médailles ou des jetons, ornés de sujets allégoriques ou d'attributs. Duvivier en exécuta un grand nombre, dont nous nous bornerons à citer les plus remarquables, ainsi que nous avons fait pour ses médailles historiques. Il grava avec un soin tout particulier, comme cela devait être, la médaille de la Monnaie et Orfèvrerie du roi, en prenant pour sujet Minerve, assise sur une nuée, et présidant aux travaux dont on s'occupait dans ce double et important établissement. La direction des bâtiments du roi fit faire plusieurs jetons à Duvivier. L'artiste représenta sur l'un Amphion bâtissant la ville de Thèbes aux sons de sa lyre; sur un second, les attributs de la peinture, de la sculpture et de l'architecture, avec la légende : *Non desunt dona Minervae*; sur un troisième, Apollon tenant la lyre d'une main, de l'autre une équerre, et ayant à ses côtés les attributs des beaux-arts. Duvivier fit, pour le trésor royal, un jeton où l'on voit un fleuve tenant une rame et son urne d'où s'échappe une eau abondante. Celui qu'il grava pour la marine représente Minerve, au bord de la mer, regardant une carte géographique et ayant ses armes auprès d'elle. Les écuries du roi eurent aussi leur jeton ayant pour sujet un cheval courant en liberté.

A trois reprises différentes, Duvivier reçut du clergé des commandes de médailles allégoriques et commémoratives. En voici les sujets : 1° Le roi debout et tenant un gouvernail parsemé de fleurs de lis, semble parler à la Religion qui porte pour attributs une croix et un livre; 2° La Religion tenant une croix devant un autel sur lequel brûle le feu sacré et ayant derrière elle des armes renversées. Une

colombe traverse les airs en portant un rameau d'olivier; 3° La Religion tenant une croix et levant les mains vers le ciel; on aperçoit un arc-en-ciel et la pluie qui tombe sur des lis, avec cette légende : *Nunquam foederis immemor.*

Les vingt-quatre violons de la chambre du roi conçoivent le projet de faire frapper un jeton en l'honneur de leur institution. C'est le burin de Duvivier, réputé le premier de France, qui doit l'exécuter. Le sujet s'indique, pour ainsi dire, de lui-même. C'est Apollon, tenant sa lyre et ayant à ses pieds des instruments de musique. Des associations plus prosaïques s'adressent également au graveur liégeois pour obtenir des jetons destinés à être distribués entre leurs membres. Celui qu'il fait pour la communauté des menuisiers de Paris représente sainte Élisabeth montrant à lire à la Vierge.

Les portraits, c'est-à-dire les médailles dont l'effigie d'un personnage célèbre est le sujet principal, forment une série importante dans l'œuvre de notre artiste. Nous ne parlons pas de celles qui reproduisent les traits de Louis XIV, de Philippe d'Orléans, de Louis XV, ainsi que des membres de la famille royale et qui doivent être rangées dans la classe des médailles historiques. Il ne s'agit ici que de celles qui furent frappées pour des particuliers. La médaille du cardinal Dubois, premier ministre, est une des plus parfaites sous le rapport du travail et en même temps une des plus curieuses. Il en existe des exemplaires avec des revers différents. Le premier qui fut frappé représente une vaste campagne, avec un arc-en-ciel et un aigle portant la foudre. La légende est ainsi conçue : *Sedes supremo numine digna?* Après la mort du cardinal, on trouva cette légende trop ambitieuse, et l'on commanda à Duvivier un autre revers, où l'on inscrivit simplement les titres ainsi

que les dates de la naissance et de la mort du cardinal.

En gravant le buste de M. de Launay, directeur de la Monnaie des médailles, Duvivier acquitta une dette de reconnaissance : car c'est ce personnage qui l'avait décidé à se fixer à Paris, et qui lui avait procuré tous les avantages dont il jouissait. Il fit cette médaille du même module que le coin représentant Minerve présidant aux travaux de la Monnaie et de l'Orfèvrerie dont nous avons déjà parlé, afin que celui-ci pût lui servir de revers. Nous citerons encore, parmi les bustes dans lesquels se signala le talent de notre artiste, ceux de M. de Saint-Albin, archevêque de Cambrai, du cardinal de Tencin et de G. Phélippeaux, archevêque de Bourges.

On a de Duvivier deux médailles de Marie-Thérèse. Il fut obligé de recommencer la première, à cause de son peu de ressemblance provenant de ce qu'on lui avait envoyé, pour lui servir de modèle, un fort mauvais portrait. La seconde médaille de Marie-Thérèse fut gravée pour les États de Tournay, dont elle porte les armes au revers.

La Faculté de médecine de Paris eut recours au savant et habile burin de notre artiste, pour former une nombreuse série des médailles de ses membres les plus illustres. Duvivier fit, en outre, le jeton de cette compagnie ainsi que ceux d'autres sociétés savantes. Il grava également beaucoup de jetons aux armes de grandes familles, comme il était alors d'usage, chez celles-ci, d'en avoir pour les présenter au roi à l'occasion de la nouvelle année. Nous nous bornerons à les citer en bloc. Les détailler et les décrire nous entraînerait trop loin. Nous n'avons pas voulu, d'ailleurs, dresser un inventaire complet des productions de Duvivier, mais seulement donner un aperçu de l'importance et de la diversité de ses travaux. Pour présenter cet

aperçu dans son ensemble , nous avons interrompu le récit des incidents biographiques propres à faire connaître l'homme en même temps que l'artiste. Voici le moment d'y revenir.

En 1717, les amis de Duvivier l'engagèrent à se présenter à l'Académie de peinture et de sculpture, où le talent qu'il avait déployé et les succès qu'il avait obtenus lui donnaient , suivant eux , de grandes chances d'être admis. Il suivit leur conseil. Agréé le 27 novembre de cette même année, il fut nommé membre titulaire le 28 mai 1718, quoiqu'il n'eût pas encore fourni, conformément aux statuts de la compagnie, son morceau de réception. L'Académie le chargea de faire deux médailles pour les prix de l'École. Il les commença; mais l'abbé Gougenot nous apprend qu'il ne put les terminer, à cause de la grande quantité d'ouvrages qui lui furent commandés pour le roi. On a vu, en effet, par l'énumération, d'ailleurs fort incomplète, que nous avons donnée de ses médailles, combien il était occupé par la cour, sans compter les commandes qu'il recevait des villes, des corporations et des particuliers. Quelle que fût la rapidité de son exécution, il ne suffisait pas aisément aux travaux qui lui étaient demandés de toutes parts. S'il faut en croire l'abbé Gougenot, ceux qui lui reprochaient de se faire aider dans de certaines parties dont ils auraient regardé comme au-dessous de lui de s'occuper, le connaissaient mal. L'historiographe de l'Académie assure que cette main si légère à terminer de petits modèles en cire et à finir les morceaux gravés sur acier, était plus vigoureuse et plus expéditive que celle des ouvriers accoutumés aux travaux fatigants. Non-seulement Duvivier faisait lui-même tout le travail de ses médailles, mais encore il montait ses outils et en inventait de nou-

veaux, quand ceux qui étaient en usage ne lui suffisaient pas.

Duvivier devait sa supériorité sur tous les graveurs en médailles de son temps, à la connaissance profonde qu'il avait du dessin. Il recueillait, en cela, les fruits des excellentes études qu'il avait faites à Liège, sous la direction de son père, et profitait de l'expérience qu'il avait acquise dans le maniement du crayon, à l'époque où il s'était proposé d'embrasser la carrière de la peinture. Cette supériorité que nous signalons, ses contemporains l'ont reconnue. Nous citerons, pour le prouver, quelques lignes de l'éloge lu à l'Académie par l'abbé Gougenot : « Quant aux talens de M. Duvivier, il étoit correct, fin et gracieux dessinateur. Il drapoit avec délicatesse, et ses draperies étoient d'un bon choix. Il donnoit à ses têtes l'expression qu'elles devoient avoir, et s'il est tombé dans quelque sécheresse, il n'en a pas moins exécuté quantité de médailles d'une manière très-moelleuse. Il l'emportoit sur les plus habiles graveurs qui l'ont précédé, par l'intelligence du bas-relief, et singulièrement du côté du génie et de la composition. Enfin, je ne crois pouvoir mieux l'apprécier, qu'en mettant dans une même balance ses talens avec ceux des plus fameux artistes en ce genre, Warin et Hedlinger. Warin étoit grand dans son faire; il gravoit ses têtes avec un art admirable; mais on ne peut examiner ses revers, sans découvrir combien il étoit faible du côté du dessin. M. Duvivier lui étoit infiniment supérieur dans cette partie importante de l'art, ce qui est une compensation de ce que Warin pouvoit avoir de plus grand et de plus large que lui dans sa manière. A l'égard d'Hedlinger, contemporain de M. Duvivier, sa façon d'opérer étoit large et moelleuse. Mais il est un moelleux qui vient quelquefois du peu de savoir. Celui qui n'est point parfaitement instruit du lieu

où il faut arrêter le contour et de la forme déterminée des objets, les laisse indécis et les noie dans le flou, pour pallier son incertitude. M. Duvivier, au contraire, étoit obligé, pour exprimer moelleusement les objets, d'être continuellement en garde contre lui-même, de peur d'être entraîné, sans y penser, à déterminer trop sensiblement ce que des connaissances exactes lui faisoient apercevoir. »

Mariette, dans ses annotations de l'*Abecedario*, consacre à Duvivier quelques lignes qui sont plus favorables à son mérite qu'à son caractère : « Depuis Varin, dit le célèbre iconographe français, aucun artiste ne s'étoit aussi distingué que lui dans ce talent (celui de graveur en médailles). Il l'obscurcissoit par un caractère dur et peu traitable, qui lui faisoit trouver de l'amertume jusque dans les choses qui devoient lui faire le plus de plaisir. Dans le nombre de ses enfants, qui étoit grand, il s'en trouvoit un qui promettoit de le remplacer. Il n'y eut rien qu'il ne fit pour y mettre obstacle. Sa réception dans l'Académie fut suivie de traits de mauvaise humeur qui pensèrent l'en faire exclure. Il osa dire en face à M. Bouchardon, chez M. de Cotte, qui lui présentait un dessin de cet habile homme pour être gravé, qu'il ne le feroit point, et qu'il ne feroit rien de beau d'après cela. C'étoit une politesse liégeoise. »

Nous ne savons trop ce que l'annotateur de l'*Abecedario* entend par une politesse liégeoise. Il lui eût été sans doute difficile d'expliquer ce que signifiait au juste cette expression. Duvivier étoit, cela paraît certain, d'un caractère ombrageux et d'une extrême susceptibilité. Voici comment les choses se passèrent relativement à sa querelle avec Bouchardon. Plusieurs occasions s'étaient présentées où Duvivier avait exécuté des médailles d'après les dessins de ce célèbre sculpteur, en y introduisant les modifications

qu'il jugeait nécessaires pour satisfaire à de certaines exigences de son art, dont il était le meilleur juge. M. de Maurepas, ministre et secrétaire d'État, ayant fait dessiner le profil du roi par Bouchardon, qu'il protégeait, ce dessin plut à la cour, et M. de Cotte, qui avait succédé à M. de Launay comme directeur de la Monnaie des médailles, fut chargé de le faire graver par Duvivier. La communication de l'ordre officiel fut faite à l'artiste liégeois, en présence de Bouchardon. Duvivier, qui avait toujours dessiné et modelé la tête du roi d'après nature, regarda comme une offense l'obligation qui lui était imposée. Il s'emporta jusqu'à dire qu'on ne pouvait rien faire de bon d'après le dessin de Bouchardon. Celui-ci, profondément blessé, reprit son croquis des mains de Duvivier et lui déclara qu'il ne travaillerait jamais d'après lui. La rupture qui s'en suivit fut définitive.

La vivacité de Duvivier eut pour résultat de le priver, pendant près de dix ans, des commandes royales. M. de Maurepas vengeait Bouchardon, en retirant à celui qui l'avait offensé les faveurs de la cour. Ce fut seulement lors de l'entrée de M. d'Argenson au ministère, que Duvivier vit lever l'espèce d'interdit qui avait si longtemps pesé sur lui. Il rentra en grâce en gravant une tête du roi qui fut louée par celui-ci, et qui, naturellement alors, lui valut de grands applaudissements. Les travaux ne lui avaient pas manqué pendant sa disgrâce. C'est durant cette période de dix ans qu'il avait exécuté, pour les villes et pour les particuliers, la plupart des médailles et des jetons dont nous avons donné une indication sommaire. Il n'en était pas moins regrettable que le privilège de composer l'histoire métallique du règne de Louis XV lui eût été retiré. A ce propos, l'abbé Gougenot s'exprime ainsi : « Il n'en est pas

d'un graveur de médailles comme de tout autre artiste. A moins qu'il ne soit principalement occupé par son souverain, il rencontre rarement des occasions de se distinguer, aussi est-ce la cause pour laquelle peu de personnes s'adonnent à ce talent stérile. Lors donc qu'il se forme dans un siècle un sujet tel que celui (Duvivier) dont la perte fait l'objet de nos regrets, on ne peut apporter trop d'attention pour l'encourager et le conserver. »

Nous avons dit que Duvivier était d'un caractère ombrageux et susceptible à l'excès. Il en avait déjà donné la preuve avant sa rupture avec Bouchardon. L'Académie, dont il était membre, avait pris la résolution de nommer un graveur en médailles à une place de conseiller devenue vacante. Coustou jeune, alors directeur, proposa de mettre cette place au concours, et la compagnie prit une décision dans ce sens. Duvivier entra dans la lice fort de son talent, fort de sa réputation et de sa supériorité reconnue dans un genre où l'on s'accordait à dire qu'il n'avait pas de rival. Les ouvrages qu'il exposa répondirent à la haute idée qu'on avait de son mérite, et nul ne contesta qu'ils ne fussent supérieurs à ceux de ses rivaux; mais l'Académie, aux termes de son règlement, ne pouvait pas élever à un grade supérieur le membre qui n'avait pas fourni son morceau de réception. Duvivier était dans ce cas; il ne put être nommé. S'imaginant qu'il était victime d'un passe-droit, le trop susceptible artiste cessa, à dater de ce moment, de se rendre aux séances de l'Académie. Aucune instance ne put l'y ramener.

Duvivier n'avait pas complètement abandonné la gravure en taille-douce; il revenait, dans ses moments de loisir, à cette occupation de sa jeunesse. L'abbé Gougenot cite de lui une vignette des armes d'Orléans, gravée en 1745, et

une estampe représentant le graphomètre, avec une explication de son mécanisme. Conduit par deux mains qui le font manœuvrer, l'instrument vient de tracer le portrait de l'artiste lui-même. Cette estampe fut gravée par Duvivier en 1744.

On a vu que Mariette, dans une note dont nous avons transcrit une partie, accuse Duvivier d'avoir mis tout en œuvre pour arrêter dans sa carrière un de ses fils qui semblait appelé à le remplacer. Le fait en lui-même est vrai ; mais l'interprétation du motif qui a fait agir notre artiste est fautive. Duvivier n'était pas jaloux, comme on a paru le croire, de ce fils qui montrait d'heureuses dispositions. S'il s'efforçait de le détourner de la carrière qu'il avait lui-même parcourue, c'était pour lui éviter d'avoir à lutter contre les obstacles qu'il avait rencontrés, et pour lui épargner des déceptions dont son esprit, porté naturellement à voir le mauvais côté des choses, exagérait la gravité. On en a eu la preuve dans des notes de sa main, dont la réunion formait une auto-biographie complète, et au moyen desquelles l'abbé Gougenot a composé la notice dont il a donné lecture à l'Académie. Ces notes étaient écrites par Duvivier sur des cartes qu'il réunissait par paquets dans un ordre méthodique et chronologique. Sombre, inquiet, soupçonneux, mécontent de tout et de tous, il n'avait pas d'amis, pas de confident des chagrins imaginaires qui le troublaient. Ses cartes recevaient seules le dépôt de ses pensées amères, de ses plaintes. « On en a trouvé chez lui, dit l'abbé Gougenot, des monceaux qu'un scribe viendrait difficilement à bout de transcrire en trois ans. » Elles prouvèrent qu'il croyait avoir à se plaindre non-seulement de ses ennemis ou de ceux qu'il regardait comme tels, non-seulement de ses amis, mais encore de sa famille. « Jamais,

ajoute l'auteur de l'éloge de Duvivier, père n'eut plus lieu d'être content de ses enfans, et jamais père n'eut à leur égard plus d'alarmes. Il vouloit lire dans l'avenir et prévoir ce qu'ils deviendroient un jour. Il confioit à ses cartes qu'il ne leur sentoît pas ce génie ferme et vif, ce génie liégeois qu'il leur désiroit, et il disoit qu'apparemment le terroir influoit sur les enfans comme sur les plantes qu'il avoit fait venir de son pays, mais qui dégénéroient dans celui-ci (en France). »

Aux préoccupations de notre artiste sur le sort de sa famille vinrent se joindre des douleurs bien réelles. De son mariage avec Louise Vignon, fille d'un marchand de vin et petite-fille de l'architecte Martin, auteur des plans du château de Sceaux, il avait eu dix-sept enfans, dont treize garçons et quatre filles. Quatorze de ces enfans furent successivement ravés à sa tendresse; il ne lui restait plus, vers la fin de sa vie, que deux garçons et une fille. L'aîné de ceux-là avait suivi la même carrière que son père, malgré les efforts faits par Duvivier pour l'en détourner. Le second étudia la peinture sous la direction de Chardin. Il ne s'éleva pas au-dessus de la médiocrité. La fille de Duvivier épousa Tardieu, graveur et membre de l'Académie. Elle ne survécut que d'une année à son père.

Duvivier avait également perdu sa femme, dont la douceur était parvenue à tempérer l'âpreté de son caractère. C'est à dater de la mort de cette compagne, qu'il tomba dans une noire misanthropie. Ses chagrins, on le voit, ne furent pas tous imaginaires, comme se plaisaient à le dire ceux qui voulaient le blâmer. Il est certain aussi qu'il n'eut pas toujours lieu de se louer des procédés dont les fonctionnaires supérieurs de la Monnaie des médailles, après M. de Launay, usèrent à son égard. Les réflexions sui-

vantes, consignées sur une de ses cartes, en fournissent la preuve : « On commença à me molester en me défendant de mettre mon nom sur mes ouvrages. Ce fut M. de (M. de Boze, dit l'abbé Gougenot) qui leva ce lièvre. La raison qu'il en apportoit étoit bien tirée aux cheveux. C'étoit, disoit-il, pour qu'on ne fit point d'équivoque en prenant le nom du graveur comme faisant partie de la légende. Je répondis que je l'avois toujours pratiqué et que c'étoit un usage constant parmi les graveurs. J'observai que si l'on en usoit autrement, ce seroit ôter aux artistes le principal motif de faire de leur mieux; que dès qu'ils n'auroient plus l'envie de se faire connaître, la décadence des arts s'en suivroit infailliblement. Il vint cependant à bout de me forcer à ôter mon nom que j'avois écrit dans la médaille de l'acquisition de la Lorraine, sur l'une des marches du trône du roi, quoiqu'il fallût un microscope pour le lire. Je l'effaçai, mais, pour le tromper, je gravai mes deux lettres initiales sur le champ de la médaille; je les rendis plus visibles que n'étoit mon nom entier, et je fis tremper le coin. Il n'y eut plus moyen de les effacer. »

Duvivier avoit un besoin constant d'activité; le repos l'importunait; il cherchoit dans le travail la satisfaction de ses instincts d'artiste et l'oubli de ses chagrins. Nous avons dit qu'il avoit parfois des retours d'affection pour la gravure en taille-douce. Il laissa aussi un grand nombre de dessins remarquables par la correction, auxquels on auroit seulement reproché un peu de sécheresse dans les contours, si l'on n'avoit pas songé que la fermeté du tracé lui étoit nécessaire pour guider sûrement son burin. L'abbé Gougenot cite aussi de lui plusieurs têtes modelées en cire avec une grande délicatesse. Cessait-il de manier le burin

et le crayon, il s'occupait de musique. Il jouait fort passablement du luth et du clavecin, et même il composait, dit-on. Suivant une expression du temps, il concertait souvent avec Oudry et Bouchardon, avant l'incident qui l'éloigna de ce dernier. Adroit à toutes choses, il était son propre facteur d'instruments. On trouva chez lui, après sa mort, plus de trente luths de tailles différentes, auxquels il avait travaillé pour en améliorer la fabrication, sous le rapport de l'acoustique. On s'est beaucoup occupé, de notre temps, de corriger la sécheresse du piano. Duvivier avait poursuivi la solution de ce problème, ainsi que nous l'apprend avec certitude ce passage de l'éloge que nous avons souvent cité : « Il avoit inventé et fait un clavecin qu'il nommoit viole-orgue. Son but étoit de remédier à l'inconvénient des sons secs et coupés de cet instrument, en prolongeant leur tenue, et l'on prétend qu'il y avoit réussi. Ayant été obligé de le démonter, lorsqu'il vint s'établir aux galeries du Louvre, ses grandes occupations l'empêchèrent de le rétablir, de sorte qu'il seroit difficile de juger actuellement de sa structure, les pièces qui le composoient étant mêlées avec celles qu'il avoit faites pour essai. »

Malgré tant d'occupations diverses qui sembleraient avoir dû le détourner des travaux de son art, Duvivier a laissé un œuvre considérable. D'après le relevé que l'abbé Gougenot donne de ses médailles, il a gravé : dix-sept têtes du roi à différents âges, trois têtes de la reine, deux dessus de médailles où le roi et la reine sont en regard, dix têtes de personnages illustres, quatre grands dessus et quarante-deux revers de médailles, et près de deux cents coins de jetons.

Dans le courant de l'année 1760, Duvivier eut une attaque d'apoplexie déterminée, dit-on, par la douleur que

lui causa la perte du troisième des fils qu'il avait conservés de sa nombreuse famille. Il ne se remit pas complètement de cette atteinte : sa santé, jusqu'alors parfaite, devint languissante. Nous transcrivons, en terminant, les touchants détails que l'auteur de l'éloge académique donne sur ses derniers instants : « Sentant enfin les approches de la mort, il fit venir ses enfans le jour même qu'il reçut les sacremens. Après les avoir embrassés et leur avoir tenu des discours pleins de piété et de tendresse, il leur ordonna de se retirer pour être seul, et il ne voulut pas même permettre que la personne qui le gardoit restât auprès de lui. Cependant, comme on veilloit dans la chambre voisine, on entendit dans la nuit des cris plaintifs; on accourut aussitôt à son lit; il venoit d'expirer. Ce fut le 30 avril 1761, étant dans sa 74^{me} année. »

Une médaille à l'effigie de Jean Duvivier a été gravée par son fils, qui hérita de son logement au Louvre et de ses travaux officiels, mais non d'un mérite égal au sien.

Les deux graveurs en médailles dont le burin a illustré l'histoire numismatique des règnes de Louis XIV et de Louis XV sont Belges et de la même ville. C'est une rencontre singulière que nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer.



M. Alvin remercie la classe pour le concours qu'elle lui a prêté pendant son directorat. M. G^{me} Geefs, directeur pour l'année 1858, propose de voter des remerciements à son honorable prédécesseur. Cette proposition est accueillie par des applaudissemens.



OUVRAGES PRÉSENTÉS.

Annuaire de l'observatoire royal de Bruxelles ; par M. Ad. Quetelet. XXV^{me} année. 1858. Bruxelles ; 1 vol. in-18.

Résumé des observations sur la météorologie et sur le magnétisme terrestre, faites à l'Observatoire royal de Bruxelles, en 1856, et communiquées par le directeur Ad. Quetelet. Bruxelles, 1857 ; 1 broch. in-4°.

Annuaire de l'université catholique de Louvain. Année 1858. Louvain, 1 vol. in-18.

Analectes pour servir à l'histoire de l'université de Louvain, n° XXI ; par P.-F.-X. de Ram. Louvain, 1858 ; 1 broch. in-18.

Correspondance de Guillaume le Taciturne ; par Gachard. Tome VI. Bruxelles, 1857 ; 1 vol. in-8°.

Nouvelles poésies d'André Van Hasselt. Bruxelles, 1857 ; 1 vol. in-8°.

Vaderlandsch Museum voor nederduitsche letterkunde, oudheid en geschiedenis ; uitgegeven door C.-P. Serrure. II^{de} deel. 1^{ste} en 2^{de} stuk. Gand, 1858 ; 1 vol. in-8°.

Revue trimestrielle. V^e année. Tome I^{er}. Bruxelles, 1858 ; 1 vol. gr. in-16.

Annales de la Société entomologique belge. Tome I^{er}. Bruxelles, 1857 ; 1 vol. in-8°.

Journal belge de l'architecture et de la science des constructions ; publié sous la direction de MM. Versluys et Vanderauwera. VIII^{me} année, 4^{me} à 7^{me} liv. Bruxelles, 1857 ; 3 broch. in-8°.

Messenger des Sciences historiques, ou archives des arts et de la bibliographie de Belgique. Année 1857. 4^{me} liv. Gand ; 1 broch. in-8°.

Règlement de l'Association pour l'encouragement des beaux-arts, sous la direction de la Société libre d'Émulation. Liège, 1857 ; 1 broch. in-8°.

Journal historique et littéraire. Tome XXIV^{me}. Liv. 7^{me}. Liège, 1857; 1 broch. in-8°.

Journal d'agriculture pratique; publié par MM. Ch. et Ed. Morren. X^{me} année. 5^{me} à 8^{me} liv. Liège, 1857; 3 broch. in-8°.

Archives belges de médecine militaire. Tome XX. 1^{er} à 4^{me} cahier. Bruxelles, 1857; 2 broch. in-8°.

Sur des œufs d'insectes servant à l'alimentation de l'homme et donnant lieu à la formation d'oolithes dans des calcaires lacustres, au Mexique; par M. Virlet d'Aoust. Paris, 1857; 1 broch. in-4°.

Application de la chaux et de la potasse à l'annulation des gaz délétères qui se produisent dans les mines de houille; par H. Landois. Paris, 1857; 1 broch. in-8°.

Journal de la Société de la morale chrétienne. Tome VII^{me}. Nos 5 et 6. Paris, 1857; 2 broch. in-8°.

Revue de l'art chrétien. 1^{re} année. 5^{me} à 12^{me} liv. Paris, 1857; 8 broch. in-8°.

Mémoires de la Société d'Émulation d'Abbeville. 1852 à 1857. Abbeville, 1857; 1 vol. in-8°.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie. Année 1857. N° 4. Amiens; 1 broch. in-8°.

Liste générale des récompenses décernées par les jurys du concours agricole universel de Paris, en 1856. Paris, 1856; 1 broch. in-8°.

Recueil des pièces et documents officiels concernant l'exposition universelle de 1855; mis en ordre et publié par M. E. Panis. Paris, 1855; 1 vol. in-4°.

Catalogue officiel de l'exposition des produits de l'industrie de toutes les nations en 1855; publié par ordre de la Commission impériale. Paris, 1855; 1 vol. in-8°.

Catalogue des produits végétaux, animaux et minéraux exposés au concours agricole universel de 1856. Paris, 1856; 1 vol. in-8°.

Catalogue de l'exposition permanente des produits de l'Algérie, suivi du catalogue méthodique des produits algériens à l'exposi-

tion universelle de Paris en 1855. Paris, 1855; 1 vol. in-8°.

Catalogue de la collection envoyée du Canada à l'exposition universelle de Paris, en 1855. Paris, 1855; 1 vol. in-8°

Catalogue des objets exposés dans la section des États-Unis d'Amérique, à l'exposition universelle de 1855. Paris; 1855; 1 broch. in-8°.

Catalogue des objets exposés dans la section grecque de l'exposition universelle de 1855, précédé d'une introduction sur les produits et sur les principales industries du pays. Paris; 1 broch. in-8°.

Catalogue des produits exposés dans la section mexicaine de l'exposition universelle de 1855. Paris, 1855; 1 broch. in-8°.

Catalogue des exposants de la Confédération suisse à l'exposition universelle de 1855. Paris, 1855; 1 broch. in-8°.

Catalogue descriptif des articles exposés par les fabricants du royaume de Wurtemberg à l'exposition des produits de l'industrie de toutes les nations à Paris, en 1855. Stuttgart, 1855; 1 vol. in-8°. Le même ouvrage en langue anglaise; 1 vol. in-8°.

Rapport du comité de l'arrondissement de Valenciennes sur l'exposition universelle des produits de l'industrie de 1855. Valenciennes, 1856; 1 vol. in-8°.

Esquisse sur le Canada considéré sous le point de vue économique; par J.-C. Taché. Paris, 1855; 1 vol. in-12.

Traité des magnaneries; par J. Charrel. Paris, 1848; 1 vol. in-8°.

Des institutions du crédit foncier et agricole dans les divers États de l'Europe. Paris, 1851; 1 vol. in-8°.

Rapport sur la publication de nouveaux documents relatifs aux institutions du crédit foncier; par M. Dumas. Paris, 1851; 1 broch. in-8°.

De la conformation du cheval, suivant les lois de la physiologie et de la mécanique; par M. A. Richard. Paris; 1 vol. in-8°.

Guide du cultivateur du sorgho à sucre; par MM. Paul Madinier et G. De La Coste. Paris, 1856; 1 broch. in-12.

Association du drainage du département de l'Oise. Beauvais, 1856; 1 broch. in-12.

Travaux et rapports de la commission de pisciculture. Paris, 1850; 1 broch. in-8°.

Situation économique et agricole des comtés de l'Angleterre; traduit de l'anglais de Caird, par M. Bancelin-Dutertre. Paris, 1852; 1 vol. in-8°.

Concours régionaux d'animaux reproducteurs. Paris, 1853-1855; 2 vol. gr. in-8°.

Concours d'animaux de boucherie en 1851, 1853 et 1854; Paris, 1851 à 1855; 3 vol. in-8°.

Stud book français, registre des chevaux de pur sang, nés ou importés en France. Paris, 1837 à 1843; 4 vol. in-8°.

Mélographie ou nouvelle notation musicale; par Juan-Nepomuceno Adorno. Paris, 1855; 1 cahier in-4°.

Instructions pratiques sur le drainage. Paris, 1855; 1 vol. in-12.

Études topographiques, médicales et agronomiques sur le Brésil, par le Dr Alp. Rendu. Paris, 1848; 1 vol. in-8°.

Considérations théoriques et pratiques sur l'action des engrais; par A. Bobierre. Paris, 1854; 1 broch. in-8°.

Die Landtafel des Markgrafthumes Mähren. IX-XI Lieferung Brunn, 1857; in-4°.

Archiv der Mathematik und Physik; herausgegeben von J.-A. Grunert. XXIX^{ter} Theil, 4^{tes} Heft; XXX^{ter} Theil, 1^{tes} Heft. Greifswald, 1857; 2 broch. in-8°.

Neues Jahrbuch für Pharmacie und verwandte Fächer. Band VII, Heft 4-5; Band VIII, Heft 1-4. Spire, 1857; 6 broch. in-8°.

Württembergische naturwissenschaftliche Jahreshefte. XIV^{ter} Jahrgang. 1^{tes} Heft. Stuttgart, 1858; 1 broch. in-8°.

Observations météorologiques faites à l'observatoire météorologique de Lisbonne, pendant les mois de juillet à décembre 1857. Lisbonne, 1857; 6 broch. in-plano.

Annales de l'observatoire physique central de Russie; publiées

par A.-R. Kupffer. N° 1. Année 1854. Correspondance météorologique pour 1855. Saint-Pétersbourg, 1856; 1 vol. et un cahier in-4°.

Notices of the meetings of the members of the royal Institution of Great Britain. Part VII. Londres, 1857; 1 broch. in-8°.

The annals and magazine of natural history, including zoology, botany and geology. Second series. Vol. 20. N°s 115 à 121. Londres, 1857; 7 broch. in-8°.

Royal Society of Edinburgh. — *Transactions.* Vol. XXI. Part 4. — *Proceedings.* Vol. I. N°s 1 à 12 et 16-17. Vol. III. N° 47. Edimbourg, 1852 à 1857; 1 cahier in-4° et 15 broch. in-8°.

Om de iakttagelser öfver Vattenhöjdens och Vindarnes förändringar; af A. Erdmann. Stockholm, 1857; 1 broch. in-4°.

Några ord till Belysning af den geologiska Kartan öfver fyris-åns Dalbäcken; af A. Erdmann. Stockholm, 1857; 1 broch. in-8°.

Semina horti botanici christianiensis. 1856. Christiania; une feuille in-4°.

Inversio vesicae urinariae, etc.; iagttagne af Lector Voss. Christiania, 1857; 1 broch. in-4°.

Observations sur les phénomènes d'érosion en Norwége, recueillies par J.-C. Hörbye et publiées par B. M. Keilhau. Christiania, 1857; 1 broch. in-4°.

Forhandlingar ved de skandinaviske Naturforskeres. Fjerdesyvende Møde. Christiania, 1847-1856; 2 vol. in-8°.

Det kongelige Norske Frederiks Universitets; aarsberetning for 1854-1855. Christiania, 1857; 2 broch. in-12.

Beskrivelse til Kartet over den norske Kyst fra. — Arendal til Christiansand, — Christiansand til Lindesnaes. Christiania, 1856-1857; 2 cahiers in-4° et 4 cartes in-plano.

Quelques observations de morphologie végétale; faites au jardin botanique de Christiania, par J.-M. Norman et publiées par H.-H. Rasch. Christiania, 1857; 1 broch. in-8°.

Statistiske Tabeller for Kongeriget Norge; udgivne efter foran-

staltning af Departementet for det Indre. Aaret 1837-1840, til. X, XV-XVI Raekke. Christiania, 1856-1857; 5 cahiers in-4°.

Beretning om Bodsfoengstets Virksomhed i Aaret 1855-1856. Christiania, 1856-1857; 2 broch. in-8°.

Nyt Magazin for Naturvidenskaberne. IX^{de} Binds. 1-3 Heftes; X^{de} Binds. 1 Hefte. Christiania, 1856; 4 broch. in-8°.

Diplomatarium norvegicum. IV Samling, 1^{ste} Halvdel. Christiania, 1857; 1 vol. in-4°.

Norske Stiftelser. II^{det} Binds, 2^{det} Hefte. Christiania, 1857; 1 vol. in-8°.

Kortfattet Fremstilling af den oeldfte Nordiske Runeskrift; af P.-A. Munch. Christiania, 1848; 1 broch. in-8°.

Beretning fra Agronom T. Wiel om de af ham i Aaret 1855 i det offentlige Tjeneste foretagne Reiser i Smaalenenes samt Jarlsberg og Laurvigs Amtsdistrikter. Christiania, 1856; 1 broch. in-8°.

Index scholarum in universitate regia Fredericiana. Second semestre 1856 et année 1857. Christiania, 1856-1857; 5 broch. in-4°.

Bidrag til Kundskaben om Middelhavets Littoral-Fauna, Reisebemaerkninger fra Italien; af M. Sars. II. Christiania, 1857; 1 broch. in-8°.

Besvarelse af den af det Akademiske Collegium d. 25^{de} mai 1854 fremsatte Prisopgave n^o 6; af Th. Kjerulf. Christiania; 1 broch. in-8°.

Indbydelsesskrift til den offentlige Hovedeksamen i Skiens laerde og Realskole i Juli 1855-1854-1857. Skien, 1853 à 1857; 5 broch. in-8°.

Indbydelsesskrift til den offentlige Eksamen i Throndhjems Kathedralskole i Juni og Juli 1857. Throndjem, 1857; 1 broch. in-8°.

Indbydelsesskrift til den offentlige Eksamen i Kristiania Kathedralskole, 1856-1857. Christiania, 1857; 1 broch. in-4° et une broch. in-8°.

Optegneser under en Reise i Romsdals Amt Sommeren 1855, af Gustaf Åhlstrom. Christiania, 1856; 1 broch. in-8°.

Optegneser under en Landbrugsreise gjennem det sydlige Norge i Sommeren 1855, af Johan Lindeqvist. Christiania, 1856; 1 broch. in-8°.

Beiträge zur lateinischen Grammatik. I; von L.-M. Aubert. Christiania, 1856; broch. in-8°.

Om sistermaal i Norge; — Om Dodeligheden i Norge; — Om Soedeligheds-Tilstanden i Norge; af Eilert Sundt. Christiania, 1855-1857; 3 vol. in-8°.



BULLETIN

DE

L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES,

DES

LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE.

1858. — N° 2.

CLASSE DES SCIENCES.

Séance du 6 février 1858.

M. MELSSENS, directeur.

M. AD. QUETELET, secrétaire perpétuel.

Sont présents : MM. Sauveur, Timmermans, Wesmael, Martens, Kickx, Stas, De Koninck, Van Beneden, Ad. De Vaux, Edm. de Selys-Longchamps, le vicomte Bernard Du Bus, Gluge, Nerenburger, Schaar, Liagre, Duprez, Brasseur, Poelman, *membres*; Spring, Lacordaire, Lamarle, *associés*; Ernest Quetelet, d'Udekem, Montigny, *correspondants*.

M. Éd. Fétis, *membre de la classe des beaux-arts*, assiste à la séance.

CORRESPONDANCE.

M. le Ministre de l'intérieur fait connaître qu'un arrêté royal a nommé M. d'Omalius président de l'Académie pour l'année courante, et M. Poelman, membre titulaire de la classe des sciences.

— M. Schlegel remercie l'Académie pour sa nomination récente d'associé de l'Académie.

— M. Heis, de Munster, transmet les résultats de ses observations météorologiques pour l'année 1857.

— M. A. Wesmael envoie le catalogue manuscrit de ses observations sur les plantes vasculaires qu'il a observées dans les environs de Bruxelles. (Commissaires: MM. Kickx et Martens.)

— MM. Duprez, Dewalque et Montigny offrent des ouvrages imprimés de leur composition. — Remerciments.

RAPPORTS.

Influence de la lune sur la menstruation, par feu J.-A. Clos, docteur en médecine à Sorèze (Tarn).

Rapport de M. Spring.

« L'opinion qui rattache à l'influence de la lune le retour périodique de la menstruation est très-ancienne. On la rencontre dans Aristote, dans Hippocrate et dans Galien.

Au moyen âge, elle n'a pu que s'étendre sous l'influence des idées souvent fantastiques qui dominaient à cette époque la physiologie et la médecine. On admettait alors comme fait que les jeunes femmes étaient réglées pendant la nouvelle lune, et que les femmes avancées en âge l'étaient de préférence à l'époque de la pleine lune :

Luna vetus vetulas , purgat nova luna puellas (1).

A la renaissance des sciences naturelles , on rencontre en sa faveur, parmi les astronomes : les grands noms de Kepler et de Newton, et parmi les médecins : Richard Mead, Sanctorius, Stahl, Testa, Morgagni et Ettmüller.

Ces observateurs comparèrent l'intervalle qui sépare régulièrement deux époques cataméniales avec le temps que met la lune à parcourir son orbite, et la conformité approximative de ces deux périodes leur suffit pour placer les premières sous la dépendance de la seconde.

Mais Haller, en combattant cette opinion, signala déjà l'absence de parallélisme véritable entre les deux phénomènes. Il n'y a pas de jour, dit-il, où les règles ne coulent chez un grand nombre de femmes, sans que le périégée ou l'apogée, ni aucune phase lunaire aient aucun privilège sous ce rapport, et sans qu'il soit possible, en outre, d'établir des catégories selon l'âge, le tempérament ou selon la manière de vivre. Blumenbach, dans ses *Institutions physiologiques*, cite même le cas très-remarquable de deux

(1) On est étonné de voir qu'un des plus célèbres accoucheurs du siècle actuel, Fréd.-Benj. Oslander, fut encore partisan de cette opinion. (*Handbuch der Entbindungskunst*, tome I, 1818, p. 268.)

sœurs complètement soudées l'une à l'autre par leur corps et vivant ainsi du même sang et d'une économie commune, et qui cependant avaient leurs règles à des époques différentes (1).

Aussi, dans les écoles physiologiques modernes, était-on d'accord pour traiter de chimérique et d'absurde même l'opinion qui établissait un lien mystérieux entre la femme et l'astre de la nuit; on la reléguait parmi les traditions nées dans des époques d'ignorance et renouvelées de temps à autre par le mysticisme qui entraîne certains esprits. Cependant personne, à ce que je sache, n'avait fait des observations *méthodiques*, dans le but spécial d'élucider cette question : on jugeait apparemment la peine inutile.

Le premier essai d'une statistique de la menstruation en général ne remonte même pas plus haut qu'à 1840. Il est dû à Brierre de Boismont. Les observations chiffrées prises sur 342 femmes amenaient l'auteur à nier même la période de 28 jours, généralement admise encore aujourd'hui. « Ces relevés, dit-il, nous ont prouvé qu'en général rien n'était moins certain que les lois faites par quelques auteurs; car nous avons vu les règles venir à toutes les époques du mois, embrassant des périodes fort différentes, se montrant quelquefois régulièrement deux fois par mois, et chez d'autres revenant pendant des années au même quantième (2). » Et, après avoir classé et discuté les faits,

(1) *Iustus Joh. Forkes, Obs. anat. med. de monstro bicorporeo origineoso a°. 1701, 26 oct. in Comit. Comarionensi Szöny nato et a°. 1713, 23 febr. Posonii in coenobio monialium S. Ursulae mortuo. Voy. Blumenbach, Inst. physiol., p. 466.*

(2) *De la Menstruation. Ouvr. couronné par l'Académie de Médecine. Paris, 1842, préf., p. x.*

Brierre de Boismont est arrivé à cette conclusion affirmative : que chez un grand nombre de femmes, la période menstruelle embrasse un espace de 30 jours ; que les règles se montrent assez souvent d'une manière très-régulière, jour pour jour, quantième pour quantième ; que le plus ordinairement elles anticipent de plusieurs jours sur l'époque suivante, et que, dans ce cas, il existe encore des différences très-grandes entre les intervalles. Dans des circonstances plus rares, ajoute-t-il, les règles retardent de plusieurs jours ; il est même des femmes chez lesquelles la menstruation n'arrive que toutes les six semaines et quelquefois plus tard (1).

Brierre de Boismont a, le premier aussi, recueilli des faits dans l'intention spéciale de comparer le retour des règles avec les phases de la lune (2). Ils sont au nombre de 26 seulement et relatifs à quatre femmes. On n'y peut découvrir aucune liaison entre les deux phénomènes physiologique et astronomique.

En 1843, parut un mémoire du docteur Schweig à Karlsruhe (3), qui a fait quelque sensation. Cet auteur, ayant recueilli, au hasard, 500 observations sur 60 femmes, fut conduit à assigner à la période cataméniale une durée moyenne de 27,59 jours, et, par conséquent, à la déclarer conforme à la période anomalistique de la lune, qui est de 27,56 jours.

Dans 242 observations, la menstruation revint 76 fois

(1) *De la Menstruation*, etc., p. 128.

(2) *Ibidem*, p. 124.

(3) *Untersuchungen über periodische Vorgaenge*. Karlsruhe, 1843. — *Untersuchungen über Periodicitæet, in Roser und Wunderlich Archiv f. physiolog. Heilkunde*, Bd. III, 1844, pp. 481 sv.

exactement à la même date du mois anomalistique, et 116 fois dans les environs de cette date, c'est-à-dire, 1, 2 ou 3 jours plus tôt ou plus tard. Dans d'autres cas, elle revint au bout de la moitié d'une révolution anomalistique; dans d'autres, au bout de $\frac{5}{4}$, de $\frac{5}{4}$, ou, enfin, au bout de $\frac{6}{4}$. Neuf pour cent des observations ne répondaient cependant à aucune de ces coupures. Dans son argumentation, Schweig attache avec raison une grande valeur à ce fait, que, dans quelques cas même, les *inégalités* des périodes anomalistiques se sont reflétées dans le flux menstruel.

Les différentes parties de la période anomalistique n'avaient aucune prépondérance les unes sur les autres, et, selon Schweig, il est parfaitement indifférent pour l'apparition des règles que la lune s'approche ou qu'elle s'éloigne de la terre. Seulement, il a trouvé que le chiffre des cas qui se présentent aux environs de l'apogée l'emporte essentiellement sur ceux qui arrivent aux environs du périhélie (271 : 251) (1).

L'auteur du mémoire dont nous sommes chargés, MM. Martens, Gluge et moi, de rendre compte à l'Académie, feu M. Jean-Antoine Clos, docteur en médecine à Sorèze (Tarn), avait consacré une grande partie de sa vie à la météorologie et spécialement à l'observation de l'influence que la lune exerce sur les phénomènes physiques de notre planète. Pour démontrer les rapports de cet astre avec la menstruation, il produit deux faits observés avec soin. Le premier embrasse, sans interruption, un espace de 27 ans, c'est-à-dire la presque totalité de la grande révolution menstruelle qui a lieu pendant la vie de la femme,

(1) *Loc. cit.*, p. 515.

soit 295 époques menstruelles ; le second ne s'étend que sur une période de cinq années et comprend 62 époques menstruelles. Le nombre total des observations est donc de 357. L'auteur ne semble avoir eu, du reste, aucune connaissance spéciale du travail du docteur Schweig.

Dans un premier article, il examine l'influence des *points lunaires*. Il parle successivement des phases, des points de déclinaison et des nœuds. A l'égard des premières, il donne le dénombrement suivant des 295 éléments fournis par la première femme :

Nouvelle lune.	67	} 121.
Premier quartier. . . .	54	
Pleine lune.	95	} 170.
Dernier quartier. . . .	75	

Ainsi, selon lui, le plus grand nombre des menstruations coïncide avec la pleine lune, et le dernier quartier l'emporte sur le premier.

Pour ce qui concerne les *points de déclinaison*, le docteur Clos affirme que la somme des deux équinoxes l'emporte de beaucoup sur celle des deux lunistiques ; que l'équinoxe descendant a un nombre plus fort que l'équinoxe ascendant, et que le lunistique austral l'emporte sur le lunistique boréal ; ce qui revient à dire que, quand la lune est dans les environs de l'équateur, elle a beaucoup plus d'influence sur le flux menstruel que quand elle en est éloignée, et que cette influence est plus grande pendant qu'elle parcourt l'hémisphère austral.

Enfin, les mêmes chiffres démontrent que le *nœud descendant* l'emporte sur le nœud ascendant, c'est-à-dire que la lune, lorsqu'elle coupe l'écliptique pour parcourir l'hémisphère austral, tout comme elle coupe l'équateur pour

parcourir le même hémisphère, a une plus grande influence sur la ménorrhée.

Dans un deuxième article, l'auteur examine l'influence que la *révolution de la lune* dans son orbite pourrait exercer sur le retour des règles. Selon lui, pour que la lune puisse être regardée comme la cause principale de ce retour, il faut ces deux conditions :

- 1° Que, chez les femmes, il y ait un terme moyen pour l'intervalle qui s'écoule entre les époques menstruelles, et
- 2° Que ce terme moyen soit en rapport avec la révolution de la lune dans son orbite.

Pour ce qui regarde la première condition, le docteur Clos déduit ce terme moyen de ses deux observations. Il trouve pour la première femme 28,122 jours, pour la seconde 28,754 jours.

Quant à la révolution lunaire, on sait qu'elle est triple :

L'une de ces révolutions, appelée <i>périodique</i> , est de	27	jours	7	heures;
L'autre, appelée <i>anomalistique</i> , est de	27	»	13	» ;
La troisième, appelée <i>synodique</i> , est de	29	»	12	» .

L'auteur prend la *moyenne* des trois, et il trouve 28,155 jours. La femme, selon lui, marche donc parfaitement d'accord avec la lune.

Dans un troisième article, il traite de la *coïncidence* des périodes chez diverses femmes et de celle des divers points lunaires. Il constate que la plus puissante des influences est la rencontrée du périgée avec la pleine lune.

Il termine ses déductions par une conclusion générale ainsi formulée : « Les rapports de la lune avec la menstruation, dit-il, sont beaucoup plus certains et plus constants que ceux du même astre avec les qualités de l'atmosphère, que ceux de la lune avec les oscillations du

» baromètre, que ceux du baromètre avec les variations
 » atmosphériques, que ceux, enfin, de la lune avec les
 » marées. »

Il considère donc la lune comme *cause régulatrice* de la menstruation, en vertu d'une propriété *occulte*, dit-il, et d'une manière immédiate.

Le texte du mémoire est suivi du journal des observations, qui comprend 59 pages in-4°.

Maintenant, après l'exposition rapide des travaux de Brierre de Boismont et de Schweig, et après une analyse plus détaillée que nous avons eu l'honneur de lui faire du mémoire du docteur Clos, l'Académie ne sera pas surprise si nous lui annonçons l'intention de combattre la doctrine dont elle est saisie en ce moment. Pour l'utilité de la chose, nous lui demandons la permission de ne pas isoler, dans notre argumentation, les idées du docteur Clos, mais d'y comprendre en même temps celles du docteur Schweig.

Et d'abord, remarquons que des trois observateurs qui ont appliqué la statistique à l'examen de la question, l'un nie toute influence de la lune, l'autre la rattache à la période anomalistique, et le troisième à une période moyenne qu'il crée un peu arbitrairement, selon nous.

D'après les calculs du premier, la période menstruelle moyenne est de 30 jours; d'après ceux du second, elle est de 27 jours et demi, et le troisième arrive à 28 jours et demi. Nous craignons presque que, dans le travail de l'un ou de l'autre observateur, dont nous reconnaissons du reste la sincérité, la méthode de Procruste ait un peu nui à la méthode statistique en s'y mêlant à son insu.

Schweig s'appuie sur 500 observations prises sur 60 femmes; le docteur Clos sur 357 observations fournies par

2 femmes seulement. J'ose le demander à tout observateur qui a suivi les nombreuses applications de la statistique à l'étude des phénomènes de la vie animale, quelle peut être la valeur probante de pareils chiffres, alors que le résultat répugne, pour ainsi dire, à la conscience universelle? Pour être à l'abri de coïncidences accidentelles, n'est-on pas ici en droit d'exiger un nombre d'observations dix et vingt fois plus élevé, et des observations recueillies non pas sur deux ni sur soixante, mais sur des milliers de femmes vivant dans les conditions physiques et morales les plus diverses?

Puis, que veulent dire ces fractions de la période anomalistique, les $\frac{2}{4}$, $\frac{3}{4}$, $\frac{5}{4}$ et $\frac{6}{4}$, dans lesquelles Schweig divise arbitrairement le cadran lunaire pour pouvoir se défaire des chiffres qui l'embarrassaient sans doute? Et malgré cela, il lui en est resté un nombre assez considérable pour lesquels il ne trouvait aucun emploi. Pourquoi ne pas ajouter, dès lors, quelques fractions de plus : des tiers, des cinquièmes et des septièmes, par exemple? Il est vrai qu'avec ce procédé on accuserait tout aussi bien le soleil que la lune, ou l'on mettrait la menstruation aussi en rapport avec les phases de Vénus ou de Mars.

Le docteur Clos, nous le reconnaissons, a dédaigné ces divisions arbitraires; mais, par contre, il a multiplié autant qu'il était possible, les points de repère. Nous sommes loin de lui en faire un reproche au point de vue de la méthode; nous pensons même que son exemple mérite d'être suivi par les observateurs qui s'occuperont ultérieurement de la question; mais il nous semble que cette multiplicité des points de comparaison, pour donner de l'autorité aux chiffres, eût exigé par elle-même un nombre beaucoup plus considérable de *faits*.

Une autre objection est que, selon nous, on a accordé

trop de *latitude* à ce qu'on appelle parfois les *oscillations* des chiffres et les *déviations*. C'est ainsi que Schweig se croit autorisé à ramener aux points théoriques des avances et des retards de 1, 2 et 3 jours, ce qui donne une latitude totale de 7 jours, donc, précisément, l'intervalle qui s'écoule entre deux phases lunaires. Aussi, en refaisant quelques calculs, nous sommes-nous aperçu qu'avec cette latitude on peut souvent à volonté faire rentrer tel fait observé dans l'une ou dans l'autre catégorie. M. Clos a employé de semblables *corrections*, et l'on jugera avec nous que, chez lui, en présence de la multiplicité des points de repère et de la brièveté des intervalles, les chances d'erreur sont encore plus grandes.

Enfin, l'un et l'autre observateur ne tiennent aucun compte de la cause immédiate de la menstruation, et tous deux semblent partager l'ancien préjugé d'après lequel cette fonction serait une prérogative de l'espèce humaine.

Après les observations plus anciennes de Blumenbach, de Cuvier, de Meckel et d'Ehrenberg, relatives à diverses espèces de singes, à la laie, la vache, la biche et la genette, la physiologie moderne a établi d'une manière irrécusable que la menstruation est l'analogie du phénomène du rut chez les animaux. Le rut est également périodique, seulement les périodes naturelles sont cachées sous la gestation et la lactation qui, à l'état naturel, surviennent presque sans exception.

Le rut des brebis, par exemple, revient tous les quinze jours, lorsque l'animal n'est pas fécondé dans les vingt-quatre heures qu'il dure; et, selon Kahleis (1) et Nu-

(1) Meckel, *Archiv für Physiologie*, t. VIII, p. 434.

mann (1), l'exaltation sexuelle, accompagnée d'un flux menstruel sanguin, se déclare chez la vache tous les 19 ou 20 jours. Quand elle n'est pas saillie de suite, alors l'écoulement et les autres phénomènes du rut persistent souvent pendant plusieurs jours.

Or, comment subordonner ces périodes de 15 et de 20 jours au temps mesuré par la lune? Et serait-il permis d'admettre que, pour régler une fonction de cette nature, l'espèce humaine seule chercherait ses lois dans les astres?

Soyons certains d'une chose : la menstruation, comme l'appétit sexuel et comme tout ce qui constitue le caractère féminin, a sa cause dans les *ovaires*, de même que le caractère mâle dérive des testicules. L'hémorragie et tout ce qui se passe dans l'utérus ne constituent que des phénomènes secondaires.

Périodiquement, des ovules parviennent à leur maturité et brisent leur enveloppe pour aller au-devant du liquide fécondant. Cet acte s'accompagne d'une exaltation de vitalité dans tout l'appareil génital qui se congestionne et dont la muqueuse laisse suinter du sang à travers des ouvertures naturelles ou accidentelles des vaisseaux : c'est là la menstruation.

Mais pourquoi la maturation et l'expulsion des ovules ont-elles lieu, dans l'espèce humaine, régulièrement toutes les quatre semaines ?

A cela il nous est impossible de répondre autrement qu'en en appelant à la *loi de l'espèce*. Ce terme périodique est fixé comme celui de l'évolution des dents, comme celui de la rénovation des tissus, comme celui de la puberté, de

(1) J. Van den Hoeven en W.-H. de Vriese, *Tijdschrift voor natuurlijke geschiedenis*, etc. 1858, IV^{de} deel, 5 en 4 st.

la grossesse, de la lactation et de l'âge de retour. Il est fixé, pensons-nous, par la loi de l'espèce, dans les limites de laquelle il y a de nombreuses différences individuelles, héréditaires de race et de famille. Les femmes diffèrent entre elles dans leur période menstruelle comme les races, les variétés et les individus de nos arbres fruitiers diffèrent, quant à l'époque à laquelle leurs fruits parviennent à maturité.

Ainsi, dans notre conviction, le retour périodique des cataménies a sa cause dans l'organisme même et non au dehors, ni dans la terre, ni dans l'atmosphère, ni dans les astres. Mais cette conviction que nous croyons commune à tous les physiologistes de l'époque, est-elle une raison de refuser le bénéfice de la publicité à des recherches patientes et consciencieuses, telles que l'auteur du mémoire dont nous nous occupons les a présentées dans un sens contraire? Nous inclinons d'autant moins dans ce sens, qu'il est à désirer que des observations statistiques soient encore continuées et multipliées au point de ne plus laisser des doutes. Les dates annotées par le docteur Clos et son mode souvent ingénieux de grouper et de produire les chiffres, pourront être utiles à ceux qui, dans l'avenir, entreprendraient de pareilles recherches.

C'est par cette considération que nous proposons l'impression du mémoire dans le *Bulletin de l'Académie*, en supprimant toutefois la page 12^{bis}, qui, sous prétexte de donner l'historique de la question, se borne à quelques extraits d'auteurs choisis au hasard et de nulle valeur. »

Rapport de M. Martens.

« J'adopte d'autant plus volontiers les conclusions du savant rapport de M. Spring, que, comme lui, je ne crois pas à l'influence de la lune sur la menstruation chez les femmes. Nous n'apercevons, en effet, aucune liaison entre cette fonction physiologique et les mouvements de l'astre en question, comme il en existe une entre ces derniers et les marées qui sont surtout produites par l'attraction que la lune exerce sur les eaux de la mer.

L'observation a, d'ailleurs, montré qu'il y avait tant d'anomalies dans la menstruation, quant à son retour périodique et à sa durée chez divers sujets, qu'on ne saurait l'assujettir à des règles aussi fixes que celles que semble devoir entraîner l'influence directe des phénomènes astronomiques, dont le retour est constant et très-régulier. »

Rapport de M. Gluge.

« Le retour régulier, le rythme, la périodicité, en un mot, caractérisent les phénomènes vitaux des corps organisés. Depuis les mouvements du cœur et de la respiration jusqu'aux accès d'une fièvre intermittente qui reviennent à jour et à heure fixe, on constate cette périodicité. Aussi notre Académie, sur l'invitation de M. le secrétaire perpétuel, a-t-elle ouvert ses publications à l'enregistrement de phénomènes périodiques des règnes animal et végétal.

De tous les phénomènes périodiques vitaux, un seul,

la menstruation, avait particulièrement occupé l'attention des observateurs de l'antiquité, non pour en étudier la nature, mais pour en trouver la cause; et, au lieu de la chercher dans l'organisme même, on la découvrit dans la lune.

Van Helmont, qui connaissait la menstruation chez les singes, avait déjà combattu cette croyance de l'influence de la lune avec une précision digne de la science moderne. « La lune, dit-il (*Opp. Fcft.*, 1682, p. 682), n'accumule » ni n'expulse le sang, quoique le flux de la matrice coïncide avec le cours de la lune. Cette coïncidence est » un pur hasard : car si ce flux était un effet de la lune, » toutes les femmes, au moins celles qui habitent la même » région, devraient être menstruées le même jour, ou » toutes les jeunes filles en souffrir ensemble à la nouvelle lune, ce qui n'est pas. »

De notre temps, il n'existe guère de physiologiste qui croie encore à des rapports entre la lune et la menstruation. Néanmoins, les observations de M. le docteur Clos me paraissent dignes de figurer dans les *Bulletins de l'Académie* à titre de documents intéressants, malgré les conclusions auxquelles l'auteur est arrivé, et dont notre savant confrère, M. Spring, vient de vous démontrer l'inexactitude. »

La classe, après avoir entendu ses trois commissaires, décide que le mémoire de M. Clos, ainsi que les rapports des commissaires, seront insérés dans le *Bulletin*.

*Mémoire sur la classification des lignes du 3^{me} degré; par
M. Dagoreau.*

Rapport de M. Brasseur.

« Dans un rapport précédent, concernant le mémoire de M. Dagoreau sur les lignes du 3^{me} degré, nous avons demandé que l'auteur fût prié de présenter une analyse succincte de son travail, dans laquelle, en partant de la division en classes et genres établie par Euler, il exposerait brièvement les principes qui lui ont servi à la division en espèces, et les ferait suivre de l'énumération des espèces et variétés d'espèces qu'il avait constatées, en indiquant les caractères géométriques et analytiques de chacune d'elles.

Nous n'avions pas insisté sur la reproduction des principes sur lesquels il fonde la division en classes et genres, parce que ces principes, quoique nouveaux, conduisaient aux mêmes résultats que ceux d'Euler. L'auteur, en faisant sans doute allusion à cette partie de notre rapport, fait remarquer que cette identité de résultats n'existe plus pour les courbes du 4^{me} degré. Ainsi, où Euler a trouvé 146 genres, l'auteur affirme n'en avoir trouvé que 120.

Sans avoir vérifié ce résultat, ce qui exigerait un temps considérable, nous pensons, à en juger par son travail, que l'auteur mérite notre confiance dans ce qu'il avance.

L'auteur fait encore remarquer que, dans la division d'Euler, où la nature des branches infinies est distinguée par la nature des courbes du 2^{me} degré asymptotiques de celles du 3^{me} degré, il n'y a plus de définition suffisante lorsqu'une ligne du 3^{me} degré est elle-même son asymptote ou a pour asymptote une autre ligne du même degré

qu'elle. Par les considérations qui précèdent et que nous trouvons exactes, nous approuvons l'auteur d'avoir reproduit également les principes nouveaux qui lui ont servi pour diviser les lignes du 3^me degré en classes et en genres.

Avant de conclure, nous résumons le travail de l'auteur comme suit :

La direction d'une droite est dite asymptotique, lorsque l'un de ses trois points de rencontre avec une ligne du 3^me degré est à l'infini. Il existe toujours trois pareilles directions asymptotiques, dont deux pourtant peuvent être imaginaires. Cela posé, le nombre et le parallélisme des directions asymptotiques réelles servent de base à la division des courbes du 3^me degré en quatre classes.

Lorsqu'un second point de rencontre d'une droite à direction asymptotique passe à l'infini, cette droite devient asymptote. Dans chaque classe, les cas de rencontre et de non-rencontre de l'asymptote ou des asymptotes avec la ligne du 3^me degré constituent les genres.

Enfin, dans chaque genre, le nombre des tangentes-limites (tangentes parallèles aux asymptotes), leur position relative aux asymptotes, la coïncidence de deux ou de plusieurs de ces tangentes servent exclusivement à distinguer les espèces. Les relations, autres que celles qui précèdent, entre les tangentes-limites, servent à distinguer les variétés d'une même espèce.

Le mémoire primitif de l'auteur nous paraît, dans la présente rédaction, assez concentré, et nous croyons qu'il offre assez d'intérêt scientifique pour être inséré dans les publications de l'Académie.

Conformément à l'avis du second commissaire, M. Tim-

mermans, la classe ordonne l'insertion, dans le recueil de ses mémoires, du travail qui lui est présenté, en y comprenant les planches annexées.

Recherches sur les propriétés géométriques des mouvements plans ; par M. Gilbert.

Rapport de M. Lamarle.

« Le mémoire de M. Gilbert se termine par un résumé dont j'extrai le passage suivant :

« Lorsque je suis parvenu (dit l'auteur) aux résultats
 » qui servent de base à tout ce travail, je n'avais lu sur la
 » question qui m'occupe que ce qui se trouve dans cer-
 » tains traités élémentaires. J'ai reconnu depuis que le
 » même sujet avait occupé plusieurs géomètres. Lahire,
 » par exemple, a reconnu l'existence du cercle que j'ap-
 » pelle *cercle d'inflexion*, bien qu'il ait commis quelques
 » erreurs à ce sujet. J'ai eu ensuite connaissance d'un
 » mémoire de M. Bresse, inséré dans le *Journal de l'École*
 » *polytechnique* et où la question des mouvements plans
 » est envisagée d'une manière nouvelle. J'en ai profité pour
 » améliorer quelques points de mon travail. Enfin, je n'ai
 » pu lire que très-récemment le remarquable travail de
 » M. Lamarle sur la même question et qui a paru dans
 » les *Bulletins de l'Académie*. Tout y est ramené à des
 » considérations d'une extrême simplicité. »

En citant ce passage, j'ai voulu expliquer tout d'abord comment le travail de l'auteur n'est en partie qu'une reproduction d'autres travaux publiés antérieurement. Ce

qui diffère de part et d'autre, c'est le point de départ : ce sont ensuite les dénominations adoptées pour désigner, à divers points de vue, des choses ou des propositions identiques; c'est enfin le choix des applications. Peut-être l'auteur n'a-t-il pas indiqué, d'une manière assez précise, la coïncidence existant, sous des formes différentes, entre plusieurs théorèmes déjà connus et ceux qui constituent sa propre théorie. Je m'efforcerai de combler cette lacune.

Lors de la publication de ma *Note additionnelle*, j'attribuai à M. Bresse, non-seulement les règles particulières qu'il a pris le soin de formuler pour faciliter les applications, mais aussi le théorème fondamental dont ces règles ne sont en réalité que de simples corollaires. C'était une méprise : elle avait peu d'importance, vu qu'il s'agissait uniquement pour moi d'introduire dans une théorie nouvelle des résultats connus et de les établir *à priori*, indépendamment de toute notion empruntée aux mathématiques supérieures. Toutefois, l'occasion m'en étant offerte, je restituerai à M. Transon la part qui lui revient dans la question traitée par MM. Bresse et Gilbert.

Disons d'abord en quoi consiste le problème à résoudre.

Une figure plane, invariable de forme, se meut dans son plan, d'un mouvement continu. On considère les trajectoires décrites simultanément par les différents points de la figure mobile, et l'on se propose de déterminer les courbures de ces trajectoires pour des positions quelconques simultanées des points décrivant.

Parmi les géomètres qui se sont occupés de ce problème, M. Transon est, je crois, le premier qui l'ait résolu d'une manière générale et à peu près complète. C'est en 1845 que le travail de M. Transon parut dans le *Journal*

de mathématiques pures et appliquées. On y trouve les résultats suivants :

A chaque position de la figure mobile correspond un cercle particulier nommé *cercle de roulement*.

Les trajectoires décrites ont même courbure que si ce cercle était lié à la figure mobile et qu'il la fit mouvoir, en l'entraînant avec lui dans son roulement sur une droite.

Un peu plus loin, l'auteur précise davantage. Il désigne par A, B, M, des points qui décrivent certaines trajectoires dont les deux premières sont supposées connues et la troisième inconnue. Il représente par O le centre instantané de rotation, par R le rayon de courbure de la trajectoire considérée, par N le rayon vecteur mené du centre O au point décrivant. Cela fait, il dit d'une manière générale :

« A partir de A sur la normale AO et, dans la concavité de la courbe que décrit le point A, portez une longueur égale à $\frac{N_1^2}{R_1}$: son extrémité marquera la projection sur AO du centre de roulement.

» On construira la projection de ce même centre sur la normale OB, avec les valeurs correspondantes N_2 et R_2 , et alors il sera bien facile de construire le centre de roulement lui-même.

» Ce centre construit, projetez-le en T, sur la normale passant par le point M, c'est-à-dire sur la ligne MO; le rayon de courbure de la courbe décrite par M sera une troisième proportionnelle aux lignes MO et MT; c'est-à-dire qu'on aura pour sa valeur

$$(1) \quad \dots \dots \dots R = \frac{\overline{MO}^2}{\overline{MT}},$$

» et le centre de courbure sera placé, par rapport au
 » point M, du même côté que le point T. »

Tel est le théorème fondamental dû à M. Transon. Après en avoir donné l'énoncé qui précède, l'auteur ajoute :

« Lorsque le mouvement sera défini autrement que par
 » celui de deux points assujettis à rester sur deux courbes
 » fixes, il y aura une autre détermination pour ce que
 » j'ai appelé le centre du cercle de roulement, mais tou-
 » jours il suffira de construire ce centre et de le projeter
 » sur la normale MO en T; le rayon de courbure en M
 » sera encore donné par cette même formule. »

$$(1) \quad \dots \quad R = \frac{\overline{MO}^2}{MT}$$

En se bornant à cette simple remarque, M. Transon ne disait point assez. Pour rendre les applications faciles, il convient de formuler les règles particulières impliquées par l'équation (1). C'est ce qu'a fait M. Bresse, dans un mémoire publié en 1853 (*Journal de l'École polytechnique*, 35^{me} cahier). Plus tard, en 1857, j'ai rattaché cette même question à ma théorie géométrique des rayons et centres de courbure; aujourd'hui, enfin, M. Gilbert vient la traiter à son tour.

MM. Transon, Bresse et Gilbert s'appuient tous les trois sur des notions empruntées à l'analyse infinitésimale. Seul je procède exclusivement par voie purement géométrique. De part et d'autre, un rôle considérable est assigné au point de la figure mobile désigné par M. Transon sous le nom de *centre du cercle de roulement*, par M. Bresse, sous celui de 2^{me} *centre instantané*, par M. Gilbert sous celui de *pôle d'inflexion*. J'ai suivi en partie ces mêmes er-

rements ; toutefois, c'est en dernier lieu que j'arrive à la considération particulière du centre de roulement. L'objet principal est, pour moi, la vitesse du centre instantané de rotation. Soit o ce centre, u sa vitesse actuelle, m un point décrivant une trajectoire quelconque, v la vitesse de ce point ; la vitesse u est décomposable en deux vitesses simultanées, l'une parallèle, l'autre perpendiculaire à la droite om . Soit u' cette dernière composante. La droite om est normale en m à la trajectoire considérée : on voit, d'ailleurs, que, dans la rotation de cette normale autour du centre de courbure de la trajectoire du point m , les vitesses de ses points o et m sont respectivement u' et v . Il suffit donc de construire ces deux vitesses et de joindre leurs extrémités par une droite, pour avoir le centre de courbure au point même où cette droite vient couper la normale. Tels sont les termes très-simples auxquels est ramenée par moi toute cette théorie, devenue ainsi purement géométrique et entièrement dégagée de tout calcul, de toute notion transcendante.

Le théorème fondamental établi par M. Gilbert est le suivant :

« Lorsqu'une figure invariable se déplace sur un plan
 » d'un mouvement continu, si l'on considère deux quel-
 » conques de ses positions, il y a une infinité de points
 » de la figure mobile dont chacun jouit de cette propriété,
 » que les normales à la trajectoire qu'il décrit, dans ces
 » deux positions de la figure, sont parallèles entre elles.
 » Le lieu géométrique de ces points est un cercle passant
 » par les deux points de la figure mobile qui coïncident
 » avec le centre instantané dans ces deux positions. »

Je crois ce théorème nouveau et offrant en lui-même un certain intérêt ; je dois ajouter, toutefois, que son im-

portance me paraît ici tout à fait secondaire, vu qu'ayant pour objet unique de conduire, par voie de déduction, aux théorèmes suivants, il n'offre, sous ce rapport, ni plus de facilité ni plus de simplicité que la marche directe suivie par M. Transon.

Passons au théorème n° 11. En voici l'énoncé :

« Lorsqu'une figure se meut sur un plan, d'un mouvement continu, il y a dans chaque position de cette figure une infinité de ses points qui décrivent actuellement un point d'inflexion sur leurs trajectoires. Le lieu de ces points est une circonférence passant par le centre instantané et qui a son centre sur la normale commune. »

Ce théorème résulte immédiatement de la formule générale établie par M. Transon :

$$R = \frac{\overline{MO}^2}{MT}$$

En effet, le lieu des points T est une circonférence qui passe par le centre instantané et dont le centre est sur la normale commune. Or, si l'on prend les points T pour points décrivants, il vient

$$MT = 0$$

et, par suite,

$$R = \infty.$$

Poursuivons l'examen des divers théorèmes formulés par M. Gilbert, et, après en avoir reproduit le texte, disons, pour chacun d'eux, les observations qu'ils nous ont suggérées.

Théorème III. — « Tout point de la figure mobile situé hors du cercle d'inflexion décrit une trajectoire qui

» tourne sa concavité vers le centre instantané de rotation. Tout point situé dans l'intérieur du même cercle, au contraire, décrit une trajectoire qui tourne sa convexité vers le centre instantané. »

Entre ce théorème et l'énoncé suivant, dû à M. Transon :

« Le centre de courbure sera placé, par rapport au point M, du même côté que le point T. »

il n'y a qu'une simple différence de forme. Pour le reconnaître, il suffit de faire observer que le point M est le point décrivant, le point T le point du cercle d'inflexion situé sur le rayon vecteur allant du point M au centre instantané de rotation.

Théorème VI. — « La projection du pôle d'inflexion sur la normale à la trajectoire d'un point est le conjugué harmonique du centre de courbure de cette trajectoire, par rapport au centre instantané de rotation et à l'homologue du point décrivant (*). ».

(*) Voici les conventions adoptées par M. Gilbert :

1° Soient a, u, v , les distances respectives de trois points A, U, V, à un même point C, situé avec eux en ligne droite, ces distances étant comptées à partir du point C, positivement dans le sens CA, négativement dans le sens contraire; et soit T un point tel, que U soit le milieu de CT : la condition nécessaire et suffisante pour que les points A, V soient *conjugués harmoniques* par rapport à C, T, est exprimée par l'équation,

$$\frac{1}{a} = \frac{1}{u} - \frac{1}{v}.$$

2° Soit M un point quelconque du plan, C le centre instantané de rotation, P un point tel que M soit le milieu de CP, nous disons simplement que P est l'*homologue* du point M.

Ce théorème n'est qu'une expression particulière de la formule générale établie par M. Transon. En effet, l'on a d'abord

$$R = \frac{\overline{MO}^2}{MT} = \frac{MT + TO}{MT} \cdot MO = MO + \frac{MO \cdot TO}{MT},$$

et de là résulte immédiatement

$$\frac{1}{R - MO} = \frac{MT}{MO \cdot TO} = \frac{1}{TO} - \frac{1}{MO}.$$

Or, cette dernière formule est précisément celle que M. Gilbert obtient et qu'il traduit par l'énoncé du théorème IV.

Les *théorèmes V et VI* sont des cas particuliers du théorème IV.

Théorème VII. — « Lorsqu'une courbe invariable a un mouvement quelconque dans un plan, le centre de courbure de l'enveloppe des positions successives de cette courbe est déterminé, pour une position quelconque, par le théorème IV, en prenant pour point décrivant le centre de courbure de la courbe mobile au point où elle touche son enveloppe. »

Ce théorème m'était connu depuis plusieurs mois, et, en octobre dernier, je l'avais communiqué à l'un de mes collègues qui pouvait en tirer parti dans ses leçons sur les machines. C'est plus tard seulement que je l'ai publié. S'il est nouveau, comme je le pense, M. Gilbert a sur moi l'avantage d'une date certaine antérieure à ma publication, et je n'entend pas contester ses droits à la priorité.

Théorème VIII. — « Lorsqu'un système de droites liées

» entre elles invariablement se déplace sur un plan d'un
 » mouvement continu, les centres de courbure de leurs
 » enveloppes sont, à chaque instant, sur un même cercle
 » égal au cercle d'inflexion et symétriquement placé de
 » l'autre côté du centre instantané. »

Ce théorème est une conséquence curieuse du précédent.

Théorème IX. — « Connaissant les normales aux trajec-
 » toires que décrivent deux points de la figure mobile, dans
 » une position donnée de cette figure, leur point de ren-
 » contre est le centre instantané. Prenons sur chaque
 » normale le conjugué harmonique du centre de cour-
 » bure de la trajectoire par rapport au centre instantané
 » et à l'holomologue du point décrivant, ce point sera la
 » projection du pôle d'inflexion sur cette normale, et la
 » perpendiculaire à celle-ci, menée par ce point, passera
 » au pôle d'inflexion, qui se trouvera ainsi déterminé par
 » l'intersection de deux droites. »

Rapprochons ce théorème de l'énoncé suivant dû à M. Transon et rappelé ci-dessus :

« A partir de A sur la normale AO, et dans la concavité
 » de la courbe que décrit le point A, portez une lon-
 » gueur égale à $\frac{N_1^2}{R_1}$: son extrémité marquera la projection
 » sur AO du centre de roulement. »

« On construira la projection de ce même centre sur la
 » normale OB, avec les valeurs correspondantes N_2 et R_2 ,
 » et alors il sera bien facile de construire le centre de
 » roulement lui-même. »

Il est visible que ces deux énoncés ne diffèrent entre eux que par la forme. Je crois d'ailleurs que la supériorité reste acquise à l'énoncé de M. Transon, où l'on trouve plus de simplicité.

Les théorèmes suivants portent les n^{os} 10, 11, 12, 13 et 14. Ils consistent en une suite de règles utiles à connaître et très-propres à faciliter les applications. Ces règles sont de simples conséquences du théorème fondamental établi par M. Transon. M. Bresse est le premier, je pense, qui les ait formulées dans tout ce qu'elles ont d'essentiel. Plus tard, je les ai reprises et j'en ai modifié la forme. C'est aussi ce que fait aujourd'hui M. Gilbert. Il reproduit les règles de M. Bresse, à un point de vue nouveau et sous des énoncés différents.

Ici se termine la première partie du travail de M. Gilbert. La deuxième est consacrée aux applications ; elle comprend :

1° La détermination des rayons de courbure de diverses courbes, telles que les sections coniques, la cycloïde, l'épicycloïde, la spirale d'Archimède ;

2° Une étude intéressante sur certaines propriétés géométriques des mouvements plans ;

3° Plusieurs propriétés curieuses sur les aires des roulettes.

En considérant dans son ensemble le travail de M. Gilbert, il y a lieu d'observer que la partie théorique est peut-être un peu trop développée, eu égard au petit nombre de propositions nouvelles qu'elle renferme. Toutefois si la plupart des théorèmes formulés par l'auteur sont déjà connus, c'est sous d'autres formes et à des points de vue différents. On sait qu'il est souvent utile de traiter une même question de plusieurs manières. La multiplicité des aperçus ne conduit pas seulement à approfondir davantage la matière traitée, elle contribue aussi à rattacher plus intimement entre elles les diverses parties des sciences mathématiques. Sous ce double rapport, la solution nouvelle ap-

portée par M. Gilbert me paraît offrir un intérêt véritable, et je n'hésite pas à en proposer l'insertion dans les mémoires de l'Académie. »

Cette opinion, partagée par les deux autres commissaires, MM. Timmermans et Schaar, est adoptée par la classe.

COMMUNICATIONS ET LECTURES.

M. Ad. Quetelet dépose les observations sur la météorologie, qui ont été faites à l'Observatoire royal de Bruxelles en 1857, ainsi qu'à Namur par M. Maas, à Stavelot par M. Dewalque, à Ostende par M. Verhaeghe; de même que les résultats des observations sur les phénomènes périodiques obtenus à Lierre par M. Rodigas, à Ostende par M. Édouard Lansweer, à Venise par M. Buchinger et communiqués par les soins de M. Zantedeschi.

M. Quetelet rappelle à ce sujet que les phénomènes périodiques du règne végétal et du règne animal, qui avaient été longtemps négligés, ont pris, dans ces derniers temps, une activité nouvelle. Depuis une vingtaine d'années, ces phénomènes étaient principalement observés en Allemagne, en Belgique et aux États-Unis; d'après les conventions faites au congrès de Vienne, pendant le cours de l'année dernière, ces observations seront désormais identiques et permettront d'établir les résultats avec plus de sûreté. Les programmes seront les mêmes pour les différents pays.

Sur quelques Crinoïdes paléozoïques nouveaux de l'Angleterre et de l'Écosse; par M. L. De Koninck, membre de l'Académie.

Les Crinoïdes sur lesquels je me permets d'appeler l'attention de l'Académie, appartiennent à deux genres nouveaux que j'ai désignés, l'un sous le nom de *Hydreionocrinus* (1), à cause de la ressemblance du sommet des espèces que j'y rapporte, avec une pomme d'arrosoir, et l'autre sous le nom de *Pisocrinus* (2). Je commencerai par l'exposition des caractères de ces nouveaux genres, et je les ferai suivre de la description des espèces qui y appartiennent. Dans ce travail, je ferai usage de la nomenclature dont je me suis servi dans mes autres ouvrages qui ont eu pour objet l'étude des Crinoïdes.

I. GENRE HYDREIONOCRINUS, DE KON.

Syn. — POTERIOCRINUS (*partim*), Phillips, 1836, *Geol. of Yorks.*, vol. II, p. 204.

CUPRESSOCRINUS M^c Coy, 1849, *Ann. of nat. History*, 2nd ser., vol. II, p. 244, non *Goldf.*

POTERIOCRINUS, De Kon., 1854, *Recherches sur les Crinoïdes*, p. 90.

Formule générique.

Pièces basales 5.

- sous-radiales 5, dont trois de même forme, la quatrième servant de base à une radiale et la cinquième soudée à deux anales.
- anales 5.
- radiales 2 × 5, dont une reposant directement sur une sous-radiale.

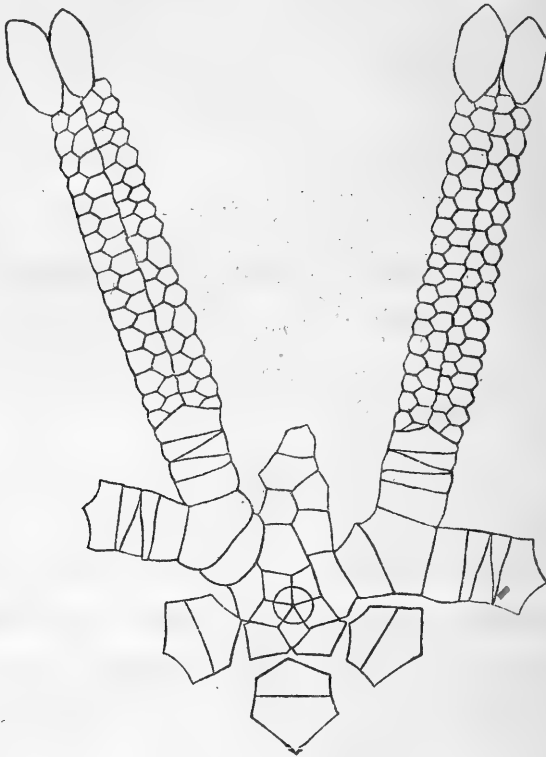
(1) De ὑδρεῖον, arrosoir.

(2) De πῖσος, pois.

Pièces brachiales 5×10 , lesquelles donnent lieu à la production de 20 bras soudés entre eux et composés d'articles alternants, au nombre de 18-20, et surmontés d'un cercle composé de 15 pièces fusiformes soudées entre elles.

Voûte ou dôme composé d'un grand nombre de petites pièces penta- ou hexagonales.

Tige à articles cylindriques.



En comparant cette formule avec celle du genre *Poterio-crinus*, il sera facile de s'assurer qu'elle a beaucoup d'analogie avec cette dernière. En effet, dans les deux genres, on observe cinq pièces basales qui, par leur réunion, forment une étoile à cinq branches régulières, ou une petite coupe à bords découpés et anguleux. Ces pièces alternent avec cinq pièces sous-radiales de forme hexagonale, mais dont

deux des côtés latéraux sont quelquefois si peu développées qu'ils paraissent n'en avoir que quatre; dans ce cas, elles affectent la forme d'un losange. Les deux autres pièces sont beaucoup plus grandes : l'une, subquadrangulaire, sert directement d'appui à la première pièce radiale, et l'autre, d'une forme subpentagonale irrégulière, supporte l'une des pièces anales. Celles-ci, au nombre de cinq, sont disposées de façon à occuper l'espace limité en dessous par la base, et des deux côtés par les pièces radiales qui, dans les deux rayons adjacents, précèdent la naissance des bras.

Les premières pièces radiales sont au nombre de deux; ces pièces sont assez semblables entre elles dans les cinq rayons. Chaque rayon se bifurque à son tour et chacun des bras auxquels il donne naissance est composé de cinq pièces d'une longueur à peu près égale. La pièce axillaire est surmontée de deux bras formés chacun de la réunion d'environ 200 articles alternants et soudés latéralement les uns aux autres.

La réunion de tous ces bras produit une sorte de tube ou de cylindre terminé par un cercle de 15 pièces soudées latéralement entre elles et d'une forme allongée, servant de limite extérieure à la voûte. Celle-ci est peu élevée et composée d'un assez grand nombre de petites pièces pentagones ou hexagonales, dont la forme et la disposition n'ont rien de très-régulier; je n'ai pu y observer aucune trace de trompe ou de proboscis.

La tige est de forme cylindrique et composée d'articles d'un diamètre alternativement plus grand et plus petit, qui la font paraître annelée.

Rapports et différences. — Si l'on n'avait sous les yeux que la partie inférieure du sommet des *Hydreionocrinus*,

il serait impossible de distinguer ceux-ci des *Poteriocrinus*. En effet, la disposition et le nombre des diverses pièces basales, sous-radiales, radiales et anales sont exactement les mêmes chez les uns et les autres; mais, tandis que chez les *Poteriocrinus*, les bras sont en général assez longs et entièrement libres, chez les *Hydreiocrinus* ils sont soudés ensemble dans toutes leurs parties, de manière à former un tube cylindrique, surmonté d'une voûte, dont il n'existe également pas de trace chez les premiers. Ceux-ci possèdent, en revanche, généralement une trompe assez longue qui paraît faire défaut dans les espèces du nouveau genre que je propose.

La ressemblance parfaite entre la partie inférieure des sommets des deux genres que je viens de nommer, a été cause que certaines espèces, dont le calice seul était connu, ont été placées par moi et par M. Phillips parmi les *Poteriocrinus*, quoique appartenant en réalité à un autre genre, mais dont il était impossible alors de soupçonner l'existence. Telles sont les *Poteriocrinus granulatus*, Phill.; *Calyx*, M^c Coy; *Phillipsianus*, De Kon.; et *M^c Coyanus*, De Kon. Ces espèces se distinguaient néanmoins des *Poteriocrinus* véritables, par la brièveté et la forme évasée de leur calice, qui est généralement conoïde chez les autres. Ces derniers paraissent avoir des tiges lisses, formés d'articles ayant à peu près le même diamètre, et ne possédant, par conséquent, pas l'apparence annelée dont j'ai parlé plus haut. Deux des espèces que je viens de citer ont été rangées par M. M^c Coy dans le genre *Cupressocrinus* de Goldfuss (1). Je n'insisterai pas davantage sur l'erreur in-

(1) *Paleoz. foss. in the Museum of Cambridge*, p. 117.

explicable, commise par ce paléontologiste, parce que j'ai déjà eu occasion de la relever ailleurs (1).

Il est presque superflu de faire remarquer que le genre dont il est ici question doit être rangé dans la famille des *Poteriocrinidées*.

Distribution géologique. — Toutes les espèces de *Hydreionocrinus* actuellement connues, appartiennent exclusivement au calcaire carbonifère à *Productus giganteus*. La plupart ont été rencontrées en Angleterre ou en Écosse; quelques-unes se trouvent aux États-Unis. Le calcaire de Visé m'en a fourni trois, mais une seule lui est spéciale.

Les deux espèces suivantes m'ont paru nouvelles et proviennent également du calcaire carbonifère.

1. HYDREIONOCRINUS WOODIANUS, De Kon.

(Pl. II, fig. 5 et 5a.)

Le *sommet* de cette espèce, de taille moyenne, est de forme subcylindrique et terminée à sa partie supérieure par une couronne composée de quinze pièces disposées en cercle et soudées les unes aux autres, et dont le centre est occupé par la voûte.

Le *calice* pris isolément ressemble à une petite coupe évasée.

La *base* est composée de pièces assez petites et dont la majeure partie sert de point d'attache à la tige.

Les *pièces sous-radiales*, à l'exception de celle qui se trouve du côté anal, sont beaucoup plus larges que longues.

(1) *Rech. sur les Crinoïdes*, p. 88.

Elles sont très-épaisses et assez fortement bombées, ce qui fait que leurs soudures sont indiquées par des sillons très-prononcés.

Les *premières pièces radiales* sont de forme pentagonale, d'un tiers environ plus larges que longues et, de même que les précédentes, assez épaisses et nettement séparées les unes des autres par un fort sillon. Les secondes pièces radiales sont également pentagonales et plus larges que longues. La pièce axillaire, très-épaisse, est munie d'une faible protubérance et fait saillie en dehors.

Les *pièces brachiales* qui suivent la pièce axillaire n'offrent rien de particulier.

La surface externe de toutes ces pièces est creusée de petites dessins irréguliers qui la rendent rugueuse et la font ressembler à de la peau de chagrin.

Les *bras* sont au nombre de vingt et composés d'articles cunéiformes alternants et soudés ensemble latéralement. Je n'ai pu y apercevoir des pinnules.

Les petites pièces dont se compose *la voûte*, sont toutes ornées d'un tubercule saillant dans leur milieu. Leur surface paraît être lisse. Leur nombre est variable et leur forme est assez généralement hexagonale.

Je n'ai pu découvrir des traces de trompe ou de proboscis, ni d'ouverture anale et buccale. Il est probable que celles-ci étaient situées entre les bras qui avoisinent le côté anal ou irrégulier du sommet, et que ces bras étaient susceptibles de s'écarter pour fournir un passage aux aliments de l'animal.

La *tige* est assez épaisse comparativement à celle de la plupart des autres espèces, chez lesquelles elle est souvent très-mince.

Dimensions. — La longueur totale du sommet est d'en-

viron 40^{mm}; diamètre, 25^{mm}; longueur du calice, 12^{mm}; diamètre de la tige, 4^{mm}.

Rapports et différences. — Cette espèce, par la forme de son calice, se rapproche des *H. granulatus*, Phill., et *Phillipsianus*, De Kon. Elle s'en distingue par l'épaisseur et la convexité de ses diverses pièces, ainsi par la rugosité de sa surface, laquelle est granuleuse chez le premier et parfaitement lisse chez le second.

Gisement et localité. — Cette espèce a été découverte par mon excellent ami M. Wood, dans le calcaire carbonifère ferrugineux des environs de Richmond, en Yorkshire. En la lui dédiant, je ne m'acquitte que faiblement de la dette de reconnaissance dont je lui suis redevable pour les magnifiques échantillons dus à ses infatigables recherches et dont il a bien voulu enrichir ma collection.

Explication des figures.

Pl. II.

Fig. 5. Échantillon complet, vu du côté anal, légèrement restauré et de grandeur naturelle. De la collection de M. Edward Wood, de Richmond.

Fig. 5, a. Voûte faiblement grossie, d'après un échantillon de ma collection.

2. **HYDREIONOCRINUS SCOTICUS.** De Kon.

(Pl. II, fig. 6 et 7.)

Je ne connais encore de cette espèce que le *calice*. Celui-ci est assez petit, fort court et de la forme d'une soucoupe. Ses *pièces basales* sont très-petites, planes et de forme quadrilatère. Par leur réunion, elles produisent un pentagone régulier, au centre duquel on remarque la face articulaire d'une mince tige cylindrique.

Les *pièces sous-radiales* sont assez grandes, si on les

compare aux *basales*; elles sont un peu plus longues que larges, très-bombées au centre et faisant une saillie assez forte pour produire une dépression très-prononcée sur la base qui reste complètement cachée, lorsque le calice est posé sur un corps plan.

Les *premières pièces radiales* sont de forme pentagonale et presque deux fois aussi larges que longues. Elles sont un peu moins bombées que les pièces précédentes, mais, comme chez toutes les espèces du même genre, elles se trouvent situées dans un même plan horizontal, tandis que, chez les *Poteriocrinus*, il y en a deux qui dépassent les autres, ainsi que j'en ai déjà fait la remarque en 1852 (1).

Les *pièces anales* sont petites et un peu moins bombées que les autres. La surface de toutes ces pièces est parfaitement lisse.

Toutes les autres parties me sont inconnues; mais l'articulation de la base avec la tige démontre que cette dernière a dû être fort mince.

Dimensions. — La longueur du calice n'est que de 6^{mm}; son diamètre est de 16^{mm}; celui de la base est de 5^{mm}; celui de la tige de 1,5^{mm}.

Rapports et différences. — Cette espèce ressemble beaucoup à mon *Hydreionocrinus (Poteriocrinus) M Coyanus* dont il ne sera cependant pas difficile de la distinguer, à cause de la convexité très-prononcée des diverses pièces de son calice, et de la faible dimension de sa tige.

Gisement et localité. — Cette espèce a été découverte aux environs de Glasgow, dans un schiste noir subordonné au calcaire carbonifère à *Productus giganteus* et à

(1) *Recherches sur les Crinoïdes*, p. 85.

Spirifer bisulcatus. J'en dois la connaissance à M. Salter, paléontologiste du *Geological Survey* de Londres, déjà connu par un grand nombre de recherches importantes.

Explication des figures.

Pl. II.

Fig. 6. Calice, vu du côté de la base, faiblement grossi, de la collection du *Survey*.

Fig. 7. Le même, vu de profil, de grandeur naturelle.

Je décris à la suite des deux espèces qui précèdent, un troisième Crinoïde, très-remarquable par la forme globuleuse de son calice; je n'ose pas le placer définitivement parmi les *Hydreionocrinus*, parce qu'il s'en éloigne par ses caractères généraux et que les parties supérieures de son sommet me sont inconnues. Je ne puis pas non plus le classer d'une manière bien certaine parmi les *Poteriocrinus*, parce qu'il diffère de la plupart de ceux-ci, par la forme et la situation parfaitement horizontale de ses *radiales*, qui toutes, comme chez les véritables *Hydreionocrinus* se trouvent dans un même plan.

3. HYDREIONOCRINUS? GLOBULARIS, De Kon.

(Pl. II, *fig. 1-4.*)

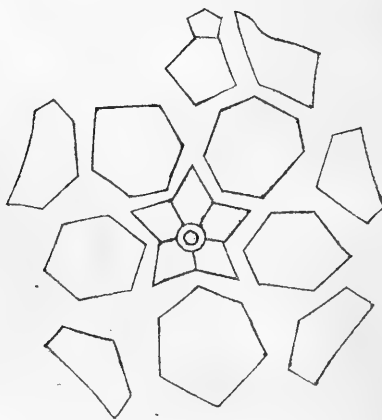
Le *calice* de cette jolie espèce est d'une taille médiocre et d'une forme subsphéroïdale, légèrement allongée à sa base. Sa surface est parfaitement lisse, et les sutures de ses diverses pièces sont à peine perceptibles et ne sont indiquées par aucune dépression ni sillon.

Les *pièces basales* sont toutes exactement de même forme et produisent, par leur réunion, une petite étoile à cinq branches bien prononcées. L'articulation de la tige

est située au fond d'une fossette arrondie de faible diamètre et peu profonde.

Les *pièces sous-radiales* sont très-grandes et à peu près aussi larges que longues. Quatre d'entre elles ont une forme hexagonale assez régulière (voir plus loin la projection horizontale); la cinquième possède sept côtés dont l'un est soudé à une pièce anale.

Les *premières pièces radiales*, les seules qui me soient connues, offrent trois formes différentes : les trois d'entre elles qui sont le plus distantes du côté anal sont identiques les unes aux autres; elles sont pentagonales et un peu plus larges que longues. Des deux dernières, celle qui se trouve à la gauche des pièces anales, est hexagonale, bien que sa forme générale soit à peu près la même que celle des autres pièces radiales; celle de droite, au contraire, diffère totalement de celles-ci : elle est en quelque sorte quadrangulaire, un peu transverse et munie, du côté gauche, d'un petit prolongement correspondant à la seconde pièce anale. La figure ci-après fera ressortir mieux qu'aucune description ne pourrait le faire, les différences qui existent entre ces diverses pièces :



Les deux premières *pièces anales* sont les seules qui me soient connues. L'une est assez grande, pentagone et un peu plus longue que large; son côté supérieur est petit et supporte la seconde pièce également pentagone, mais extrêmement petite. L'épaisseur de toutes ces pièces est considérable; aussi l'espace libre occupé jadis par l'animal est des plus restreints, et le calice, vu du côté supérieur, ne présente qu'une ouverture très-étroite et ne ressemble pas mal, surtout quant aux surfaces articulaires de ses pièces radiales, à un sommet d'*Apiocrinus*. (Pl. II, fig. 4 et 4 a.)

La *tige* a dû être mince et cylindrique, ainsi que cela résulte du faible diamètre et de la forme de l'impression que son dernier article a laissée sur la base du calice.

Dimensions. — Longueur du calice, 15^{mm}; grand diamètre, 12^{mm}; diamètre du bord supérieur, 8^{mm}; de la tige, 2^{mm}; longueur des pièces sous-radiales, environ 6^{mm}.

Rapports et différences. — Le *Poteriocrinus nuciformis*, M' Coy (1), est la seule espèce de Crinoïde qui se rapproche de celle-ci. Elle en diffère par sa forme plus allongée et, bien plus encore, par la soudure de deux petites pièces anales au bord supérieur de la première, tandis que notre espèce n'en a qu'une seule dans cette situation.

Gisement et localité. — Cette espèce a été trouvée avec la précédente aux environs de Glasgow. Je n'en connais que deux échantillons déposés au Musée du *Geological Survey* de Londres, et c'est également à l'obligeance de M. Salter que j'en dois la communication.

(1) *Descr. of the brit. palæoz. foss. in the Mus. of Cambr.*, p. 117, pl. 3, D, fig. 4.

Explication des figures.

Pl. II.

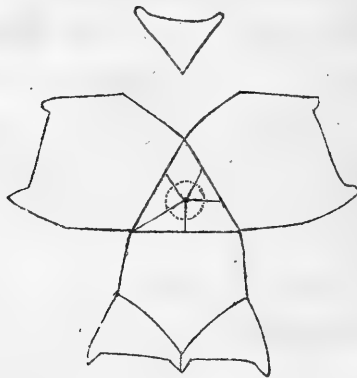
- Fig. 1.* Échantillon de grandeur naturelle, vu du côté anal.
Fig. 1a. Le même, grossi du double, vu du même côté.
Fig. 2. Le même, de grandeur naturelle, vu du côté opposé.
Fig. 3. Le même, vu du côté de la base.
Fig. 3a. Le même, grossi, vu du même côté.
Fig. 4. Le même, de grandeur naturelle, vu en dessus.
Fig. 4a. Le même, grossi, vu du même côté.

II. GENRE PISOCRINUS, DE KON.*Formule générique.*

Pièces basales 5, réunies de façon à former un triangle.

Pièce sous-radiale unique, placée du côté anal.

Pièces radiales connues 1 + 5, dont deux grandes soudées à la base et trois petites subtriangulaires; une de ces dernières intermédiaire entre les deux grandes et soudée à celles-ci, et les deux autres soudées en partie à la pièce anale et en partie aux grandes pièces radiales.



Le calice des espèces qui appartiennent à ce genre est de très-petite taille; sa forme est globuleuse ou conoïdale.

La base est composée de cinq petites pièces soudées entre elles, dont trois ont une forme triangulaire et dont les deux autres sont quadrangulaires. La réunion de ces cinq

pièces produit un triangle subéquilatéral (voir la projection ci-contre).

Deux des côtés de ce triangle supportent, chacun, une grande *pièce radiale*, de forme hexagonale. Ces pièces sont soudées entre elles par l'un des côtés dans la moitié de leur longueur, tandis que la moitié de la longueur de leur côté opposé est soudée à une *pièce sous-radiale* unique, placée sur le troisième côté de la base, et occupant ainsi l'espace intermédiaire entre les deux grandes pièces radiales, laissé libre par celles-ci. Cette pièce sous-radiale occupe le côté anal du calice : elle est pentagonale. Une pièce radiale de forme triangulaire, mais beaucoup plus petite que les deux qui sont en contact avec la base, vient se poser, en forme de coin, entre ces dernières; deux autres, d'une forme également triangulaire, alternent avec la pièce sous-radiale. La *tige* a dû être cylindrique et d'une dimension assez forte, eu égard à la petitesse du calice, si l'on en juge par l'empreinte qu'elle a laissée sur la base.

Rapports et différences. — J'aurais volontiers rapporté les espèces que je vais décrire, au genre *Triacrinus*, établi, en 1839, par le comte de Münster, si ce paléontologiste ne disait expressément que la base de ce genre est composée de trois pièces triangulaires (1); car il est probable

(1) Cette composition de la base me fait supposer que le genre *Trichocrinus*, créé dernièrement par le savant anatomiste de Berlin, M. J. Müller (*Monatsberich der K. Akad. von Berlin, Juni 1856*, p. 354, et *Phys. Abhandl. der K. Akad. der Wiss.*, 1856, n° 6, p. 248), en faveur de quelques Crinoïdes paléozoïques de l'Eifel, est identique avec le genre *Triacrinus*. C'est ce qu'il ne me sera possible de décider que par l'inspection des échantillons décrits par de Münster, dont la figure en projection (*Beiträge Z. Petrefakt.*, I, pl. I, fig. 4, c) est évidemment fautive; car si elle était l'expression de la réalité, il en résulterait qu'il existe des Crinoïdes à trois rayons au lieu de cinq, ce qui n'est pas probable.

que la disposition des autres pièces du calice est la même dans ce genre et dans celui que je propose ici.

Distribution géologique. — Je ne connais encore que deux espèces du genre *Pisocrinus*. Toutes deux proviennent du calcaire silurien supérieur des environs de Dudley et y ont été découvertes par M. John Gray, de Hagley, dont les patientes recherches ont enrichi la faune silurienne anglaise d'un si grand nombre d'animaux remarquables.

1. *PISOCRINUS PILULA*.

(Pl. II, fig. 8-11.)

Le *calice* de cette espèce est de la grandeur d'un gros pois, dont il affecte en même temps la forme, sauf la troncature produite par l'ouverture supérieure. La surface est entièrement lisse et même un peu luisante.

La *base* est parfaitement de la forme d'un triangle équilatéral et faiblement évasée. L'articulation de la tige se trouve au fond d'une fossette assez profonde et large.

La *pièce sous-radiale*, un peu plus large que longue, est limitée, dans sa partie supérieure, par un angle obtus qui s'arrête à une petite distance du bord supérieur du calice. Il en résulte que les deux *pièces radiales* posées sur cette pièce, ne sont pas d'une forme tout à fait triangulaire. (Fig. 8).

Les cinq *pièces radiales* ont leur surface supérieure profondément creusée pour la réception de la seconde pièce qui a dû les surmonter, mais qui m'est restée inconnue.

L'ouverture du calice est presque parfaitement circulaire ou plutôt subdécagone, à cause des petites échancrures existant sur les diverses pièces; celle qui correspond au *côté anal* est un peu plus prononcée, ainsi que

le démontre la partie de la figure 11 indiquée par la lettre *z*.

Rapports et différences. — Cette espèce se distingue de la suivante par l'absence de tout ornement à sa surface et par sa forme beaucoup plus globuleuse.

Dimensions. — Longueur environ, 5^{mm}; le diamètre a la même dimension; diamètre de l'articulation de la tige, 1^{mm}.

Gisement et localité. — Je ne connais encore que deux échantillons de cette espèce; l'un se trouve dans la riche collection de M. Gray, l'autre dans la mienne. Je dois ce dernier à l'obligeance de M. Lewis, de Londres, que j'ai vu avec regret abandonner l'étude de la paléontologie, à l'avancement de laquelle il contribuait puissamment par ses actives recherches.

Explication des figures.

Pl. II.

Fig. 8. Échantillon grossi, vu du côté anal. De la collection de M. Gray.

Fig. 8a. Le même, de grandeur naturelle, vu du même côté.

Fig. 9. Le même, grossi, vu du côté opposé.

Fig. 10. Le même, grossi, vu du côté de la base.

Fig. 10a. Le même, de grandeur naturelle, vu du même côté.

Fig. 11. Le même, grossi, vu du côté opposé. La lettre *z* indique le côté anal et l'échancrure destinée à recevoir le canal alimentaire de l'animal.

2. **PISOCRINUS ORNATUS**, De Kon.

Le *calice* de cette espèce présente la forme d'un petit cône tronqué. La surface de ses diverses pièces est ornée de petits dessins irréguliers creusés dans le test.

La *base* offre l'aspect d'une petite coupe à bords munis

de trois angles moins aigus que chez l'espèce précédente; ces bords sont aussi plus relevés.

La *pièce sous-radiale* est un peu plus longue que large; son angle supérieur est aigu et se prolonge jusqu'au bord du calice.

Les petites *pièces radiales* sont d'une forme triangulaire bien prononcée. Leur surface articulaire, destinée à recevoir la seconde pièce radiale, est moins profondément creusée que celle de l'espèce précédente, mais le test en est plus épais. L'ouverture du calice est pentagonale; du côté anal, l'échancrure est plus prononcée. (*Fig. 13z.*)

Rapports et différences. — Ils ont déjà été indiqués dans la description de l'espèce précédente.

Gisement et localité. — Elle a été découverte par M. John Gray, dans le calcaire silurien de Dudley.

Explication des figures.

Pl. II.

Fig. 12. Échantillon, grossi, vu du côté anal. De la collection de M. Gray.

Fig. 12a. Le même, de grandeur naturelle, vu du même côté.

Fig. 13. Le même, grossi, vu en dessus.

De l'influence de la lune sur la menstruation; par feu
J. A. Clos, docteur en médecine à Sorèze (Tarn).

Le sujet que je traite entrain dans le plan que je m'étais formé, lorsque je commençai mes observations météorologiques qui remontent à 42 ans. Il me fallait d'abord recueillir des faits: il semble qu'après une si longue car-

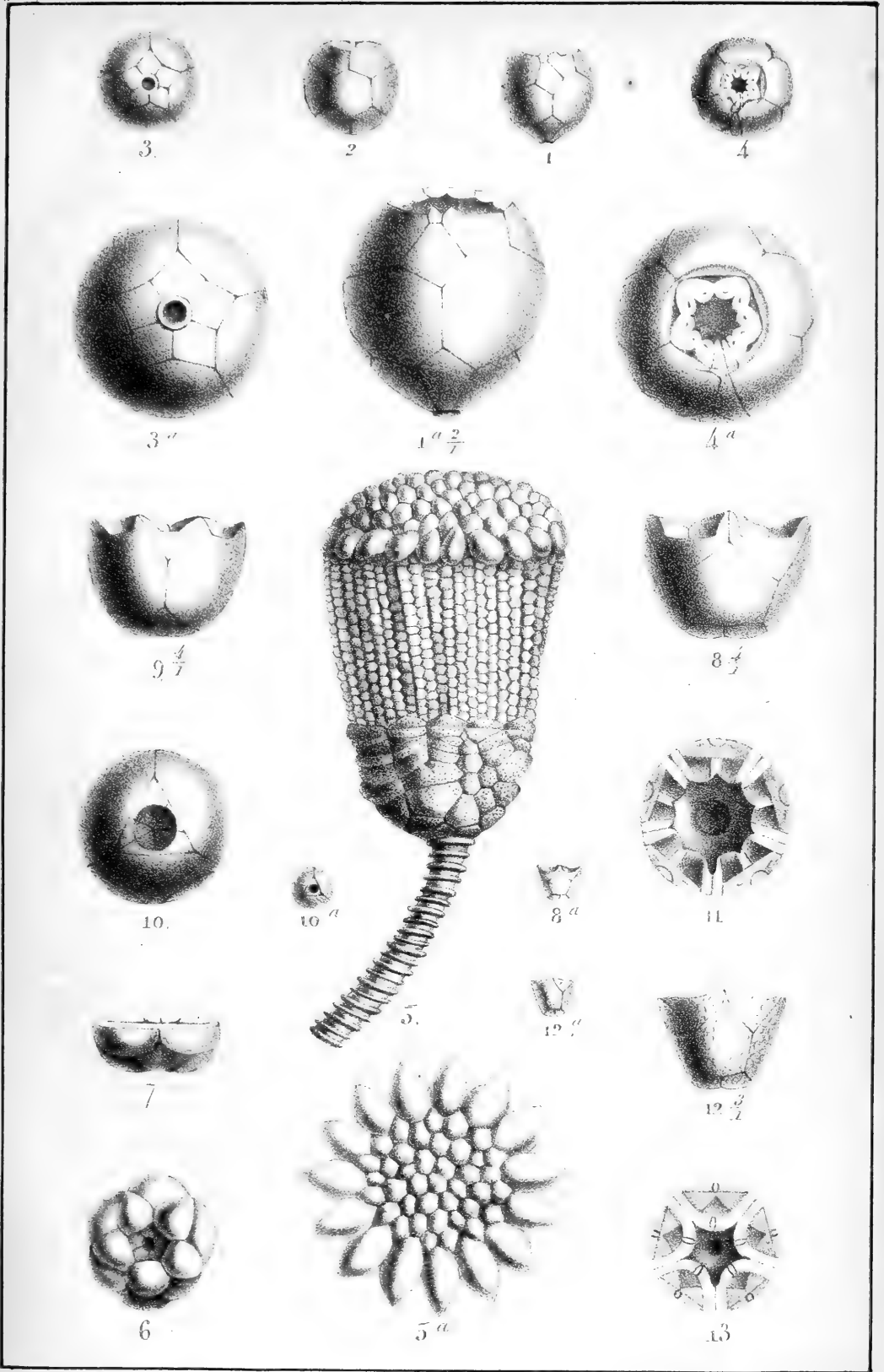


Fig. 1-4. *Hydreionocrinus*? *globularis*. de Kon. Fig. 3. *Hydreionocrinus* *Woodianus*. de Kon.
 Fig. 6 et 7. *Hydreionocrinus* *scoticus*. de Kon. Fig. 8-11. *Pisocrinus* *Pilula*. de Kon.
 Fig. 12 et 13. *Pisocrinus* *ornatus*. de Kon.

[The text in this image is extremely faint and illegible due to high contrast and noise. It appears to be a dense block of text, possibly a list or a series of entries, but no specific words or numbers can be discerned.]





rière, je devrais en avoir un grand nombre. Le vrai est que je n'en ai que deux dignes d'être reproduits. Cependant, si Baglivi a eu raison de dire que les observations ne sont pas tant *numerandae* que *pendendae*, on voudra bien considérer que l'un de ces faits embrasse sans interruption un espace de 27 ans, c'est-à-dire la presque totalité de la grande révolution menstruelle qui a lieu pendant la vie de la femme, que l'autre embrasse une période de 5 années et que, par ce moyen, j'ai eu à ma disposition, d'un côté, 295 époques menstruelles consécutives, de l'autre, 62, ce qui fait le nombre total de 357 époques, presque toutes aussi bien déterminées qu'il est possible en pareille matière; et ce nombre m'a paru suffisant pour baser mes calculs.

Ces calculs se réduisent, pour ainsi dire, à un simple dénombrement. Cependant fallait-il encore quelques précautions; et en tête des deux faits dont j'ai parlé, on verra celles que j'ai prises au sujet de la différence qui se trouve entre le temps civil et le temps astronomique, afin d'approcher de la vérité le plus possible.


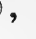
L'influence pouvant avoir lieu ou à l'instant même d'un point lunaire, ou avant ou après, et à plus ou moins d'intervalle, j'ai remarqué que je ne pouvais guère étendre le champ d'influence; et, après avoir considéré que les lunistiques et les équinoxes sont séparés par un intervalle d'environ sept jours, j'ai borné mes recherches à trois jours avant et trois jours après l'éruption des menstrues (1).

(1) Pour faciliter la description et faire ressortir d'une manière plus manifeste les résultats que j'ai obtenus, j'ai adopté, pour représenter les points lunaires, les signes usités dans la plupart des calendriers.

Nombre des époques menstruelles.

Pleine lune.	Equinoxe descendant.	Nœud descendant.	Equinoxe ascendant.	Périgée.	Dernier quartier.
	ED		EA	P	Q
95	95	85	85	79	75
Lunistice austral.	Nouvelle lune.	Apogée.	Lunistice boréal.	Premier quartier.	Nœud ascendant.
LA	NL ou 	A	LB	D	
68	67	61	60	54	50

Il faut observer que, dans ce simple relevé, il y a un préjudice pour les phases; car la révolution synodique ne s'opérant qu'en 29 jours et quelques heures, tandis que les révolutions périodique et anomalistique s'opèrent en 27 jours et quelques heures, les phases ont moins de chance pour se rencontrer avec les époques menstruelles que les autres points lunaires (1).

Maintenant, si nous portons notre attention sur les phases en particulier, nous voyons que la somme des syzygies l'emporte sur celle des quadratures; que  l'emporte beaucoup sur , tout comme Q (dernier quartier) l'emporte sur D; de sorte que, si, d'un côté, on fait la somme des nombres de la pleine lune et du dernier quartier, et, de l'autre, la somme des nombres de la nouvelle lune et du premier quartier, on verra entre ces deux sommes une grande différence.

Si, sans quitter cette première observation, vous partagez les 295 époques menstruelles qui la composent en

(1) Voici quel serait l'arrangement des points lunaires en les ramenant aux même chances :

	ED		EA	Q	P		LA	A	LB	D	
102	95	85	85	80	79	72	68	61	40	58	50

deux parties égales, vous trouverez que, dans l'une et l'autre, la somme des syzygies l'emporte sur celle des quadratures; vous trouverez dans l'une et l'autre $\odot > \ominus$, $\alpha > \text{D}$; vous trouverez $\odot + \alpha$ beaucoup plus grand que $\ominus + \text{D}$.

Si vous prenez les trois quarts de toutes les époques, soit directement en allant du commencement vers la fin, soit en rétrogradant de la fin vers le commencement, vous trouverez ce que vous avez trouvé pour les moitiés et pour le tout (1); mais il n'en serait pas de même d'une petite fraction. Le quart lui-même fournirait des résultats contradictoires. Cependant, nous pouvons remarquer que, quoique la seconde observation ne se compose que de 62 époques menstruelles, elle donne, comme dans la première observation, $\odot > \ominus$, $\alpha > \text{D}$, et, par conséquent, $\odot + \alpha$, et la différence est encore plus prononcée.

En se bornant à la première observation, on aurait les nombres suivants qui peuvent donner une idée du rapport des phases avec la ménorrhée :

$$\begin{array}{l} \odot = 67 \\ \odot + \alpha = 95 \end{array} \left. \vphantom{\begin{array}{l} \odot = 67 \\ \odot + \alpha = 95 \end{array}} \right\} 162 \quad \begin{array}{l} \text{D} = 45 \\ \alpha = 75 \end{array} \left. \vphantom{\begin{array}{l} \text{D} = 45 \\ \alpha = 75 \end{array}} \right\} 129 \quad \begin{array}{l} \odot + \text{D} = 121 \\ \odot + \alpha = 170 \end{array}$$

Ceux qui connaissent les résultats qu'on a obtenus au sujet de l'influence des phases sur les météores, le baromètre, etc., conviendront qu'aucun ne peut être comparé à celui-ci.

Mais je ne dois pas omettre une circonstance assez remarquable, et la voici : On a vu que mes recherches s'appliquaient à l'espace de temps compris entre trois jours

(1) Les relevés numériques sur lesquels ces propositions sont fondées se trouvent à la fin de la note de la page précédente.

avant et trois jours après l'apparition des règles. J'ai examiné si les nombres indiquaient une influence plus grande, lorsque le point lunaire coïncidait avec cette apparition dans le même jour. J'ai eu un résultat tout à fait négatif; en un mot, je n'ai pas vu que l'astre eût plus d'influence le jour même que la veille ou le lendemain, que deux ou trois jours avant, deux ou trois jours après. Mais ce qu'il y a de positif, c'est que, si l'on compare, sous ce rapport, \odot avec \ominus , le jour même de l'éruption, on voit que \ominus l'emporte. Il en est de même la veille, le lendemain, etc. Dans toutes les positions, la pleine lune l'emporte constamment. C'est ce que je puis mettre sous les yeux par le petit tableau suivant, dont chacun pourra vérifier l'exactitude avec une très-grande facilité, d'après la forme que j'ai adoptée pour la partie astronomique de mes observations :

	Le jour même de l'apparition des règles.	La veille.	Le lendemain.	2 jours avant.	2 jours après.	5 jours avant.	5 jours après.
\odot	6	7	11	8	16	9	10
\ominus	10	10	15	12	17	13	18

Une supériorité aussi constante ne s'observe que pour la pleine lune, et le dernier quartier, qui l'emporte si incontestablement sur le premier, comme on l'a vu plus haut, ne supporté pas une épreuve si rigoureuse et présente quelques exceptions.

Si des phases nous passons aux autres points et, d'abord, aux points de déclinaison, nous trouvons que la somme des deux équinoxes l'emporte beaucoup sur celle des deux lunistiques; que l'équinoxe descendant a un nombre plus fort que l'équinoxe ascendant, de même que le lunistique austral l'emporte sur le lunistique boréal; d'où il résulte une différence notable entre le lunistique austral joint à

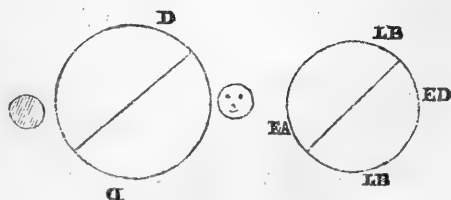
l'équinoxe descendant, et le lunistice boréal joint à l'équinoxe ascendant, nous avons :

$$\begin{array}{l} \text{EA} = 85 \\ \text{ED} = 93 \end{array} \left. \vphantom{\begin{array}{l} \text{EA} = 85 \\ \text{ED} = 93 \end{array}} \right\} 178 \qquad \begin{array}{l} \text{LB} = 60 \\ \text{LA} = 68 \end{array} \left. \vphantom{\begin{array}{l} \text{LB} = 60 \\ \text{LA} = 68 \end{array}} \right\} 128 \qquad \begin{array}{l} \text{EA} + \text{LB} = 145 \\ \text{ED} + \text{LA} = 161 \end{array}$$

En d'autres termes, lorsque la lune est dans les environs de l'équateur, elle a beaucoup plus d'influence sur le flux menstruel que lorsqu'elle en est éloignée. Cette influence est aussi plus forte pendant qu'elle parcourt l'hémisphère austral. De sorte que le *décours* (si je puis me servir de cette expression) de la révolution périodique a la suprématie, comme le *décours* de la révolution synodique(1); et, en général, ces deux révolutions se ressemblent par leurs effets, avec cette différence pourtant que les effets de la révolution périodique sont moins prononcés et moins uniformes; car, en fractionnant, ainsi que je l'ai fait pour les phases, je n'ai pas aussi souvent trouvé les mêmes résultats.

Pour ce qui regarde les nœuds, nous trouvons que le nœud descendant l'emporte beaucoup sur le nœud ascendant : il conserve en général cette supériorité. Ainsi, l'on peut dire que la lune, lorsqu'elle coupe l'écliptique pour parcourir l'hémisphère austral, tout comme elle coupe l'équateur pour parcourir ce même hémisphère, a une plus grande influence sur la ménorrhée.

(1) Par *décours*, j'entends ici le champ entier de la pleine lune et du dernier quartier dans la révolution synodique; le champ entier de l'équinoxe descendant et du lunistice austral dans la révolution périodique. Les figures ci-contre en donnent une idée.



La supériorité du périgée sur l'apogée n'est pas à beaucoup près aussi constante que celle des autres points dont nous avons parlé.

Tels sont les résultats que nous avons obtenus des faits, en ce qui concerne l'influence des points lunaires sur la ménorrhée ou le flux menstruel. Mais, ainsi que nous l'avons dit, le grand et important phénomène de la menstruation ne se borne pas à la ménorrhée proprement dite, il comprend tous les actes qui préparent, disposent, produisent l'évacuation. Et il est facile de juger que si on faisait, pour les deux premiers temps de la période menstruelle, le même calcul que nous avons fait pour la ménorrhée proprement dite, on trouverait des résultats tout différents. Ainsi, par exemple, si l'on prenait pour sujet le 14^me jour après chaque époque menstruelle, ce ne serait plus la pleine lune qui l'emporterait, ni les équinoxes, ni le périgée, ni le nœud descendant; mais, tout au contraire, la supériorité serait pour le premier quartier, les lunistiques, l'apogée, le nœud ascendant; et tel point de la révolution anomalistique ou périodique qui se trouvait placé après certains points de la révolution synodique, se verrait placé avant. Chaque point lunaire a donc une influence plus au moins prononcée relativement aux divers temps de la période menstruelle: c'est une conséquence qui est de toute rigueur.

Influence de la révolution de la lune dans son orbite sur le retour des règles.

La première chose qu'on doit se demander en abordant cette question, c'est la distance qui sépare les époques menstruelles l'une de l'autre. Il semble que, sur un fait si

commun, il ne devrait y avoir aucun doute, et que, depuis des siècles, on devrait être fixé; mais il n'en est rien. Ce n'est pas que les auteurs de physiologie pour la plupart ne soient fixés eux-mêmes et ne donnent nettement la solution, mais ils varient presque tous. Les uns admettent pour le retour des règles l'espace d'un mois, d'autres celui de trois semaines, d'autres celui de 27 ou 28 jours. C'est que la femme n'est pas toujours réglée de la même manière : les époques sont tantôt plus rapprochées, tantôt plus éloignées; et, lorsqu'elle commence à être réglée, de même qu'à l'âge de retour, il y a de grandes anomalies; il y en a aussi après les couches, sans compter celles qui sont produites par des maladies ou des indispositions, par les erreurs de régime, et surtout les passions de l'âme, qui, comme l'on sait, réagissent d'une façon toute spéciale sur l'utérus.

Les causes de la périodicité des règles ont été aussi le sujet de diverses opinions, et l'on peut remarquer que les auteurs modernes les plus recommandables semblent s'accorder pour reléguer l'influence lunaire au nombre des plus absurdes préjugés.

Mais l'opinion a au-dessus d'elle la puissance des faits, lorsqu'ils sont exacts et fidèlement interprétés. Mettant donc de côté l'autorité des noms, j'ai abordé franchement la question avec les faits que je possède et j'ai posé en principe que, pour que la lune puisse être regardée comme la cause principale du retour des règles, il faut ces deux conditions : 1° que, dans les personnes du sexe, il y ait un terme moyen pour l'intervalle qui s'écoule entre les époques menstruelles ; 2° que ce terme moyen soit en rapport avec la révolution de la lune dans son orbite.

Pour savoir si les observations que je produis satisfont à ces conditions, j'ai marqué sur chacune d'elles le nombre

de jours qui s'est écoulé depuis le commencement d'une éruption jusqu'au commencement de l'éruption suivante ; mais je n'ai pas cru devoir admettre tous les nombres sans exception. Ce qui était évidemment trop irrégulier et hors d'une menstruation normale a été supprimé. Cependant, on jugera que j'ai agi très-largement, puisque, au lieu de me borner aux nombres qui sont plus au moins généralement avoués par les auteurs, j'ai admis tous les intervalles compris entre 17 jours et 40 jours. Par ce moyen, j'ai eu 320 intervalles de diverse durée, savoir 263 dans la première observation et 57 dans la seconde.

Voici le relevé pour la première observation :

2 intervalles de 17 jours.	34 jours.
1 — 20 —	20 —
1 — 22 —	22 —
1 — 23 —	23 —
2 — 24 —	48 —
13 — 25 —	525 —
29 — 26 —	754 —
52 — 27 —	1404 —
72 — 28 —	2016 —
56 — 29 —	1044 —
26 — 30 —	780 —
8 — 31 —	248 —
7 — 32 —	224 —
5 — 33 —	165 —
3 — 34 —	102 —
1 — 35 —	35 —
1 — 36 —	36 —
1 — 37 —	37 —
1 — 39 —	39 —
1 — 40 —	40 —
<hr/>	
263 intervalles formant.	7396 jours.

La somme de ces 7396 jours, divisée par le nombre d'intervalles 263, donne pour résultat 28ⁱ,122.

On voit dans ce tableau que les intervalles de 27, 28 et 29 jours sont les plus nombreux sans comparaison, et que le nombre 28 l'emporte surtout d'une manière exorbitante.

Relevé pour la seconde observation :

2 intervalles de 25 jours.		50 jours.	
1	—	26	—
8	—	27	—
19	—	28	—
10	—	29	—
8	—	30	—
5	—	31	—
6	—	32	—
<hr/>		<hr/>	
57 intervalles formant.		1659 jours.	

Quoiqu'il n'y ait ici qu'un petit nombre d'intervalles, le résultat se rapproche du précédent, car, en divisant 1659 jours par 57, on a 28^j,754. On voit encore ici que les intervalles de 28 jours l'emportent beaucoup sur les autres.

28 jours et une fraction est donc le terme moyen, d'après mes observations; et je puis dire que ce nombre est celui que j'ai rencontré toujours chez les femmes les mieux réglées, pendant le cours d'une assez longue pratique où j'ai donné une attention particulière à cet objet. Dans les métrorrhagies que j'ai traitées, et j'en ai eu de longues et rebelles à traiter, j'ai observé que, lorsque l'utérus revenait de temps à autre à l'état normal, c'était aussi le nombre 28 qui séparait le plus souvent les époques menstruelles.

Le moyen intervalle des époques menstruelles étant trouvé, il semble que, pour satisfaire à la seconde condition, il faudrait que ce moyen terme répondît à la durée de l'une des révolutions lunaires, et c'est ce qu'on ne voit pas; car l'une de ces révolutions est de 27 jours 7 heures,

l'autre de 27 jours 13 heures, et la troisième de 29 jours 12 heures. Mais pourquoi ce terme moyen répondrait-il à l'une plutôt qu'à l'autre de ces révolutions, puisque, dans le premier article, nous avons vu qu'il y a une différence sensible entre les divers points de déclinaison, ainsi qu'entre les apsides? Nous avons vu que, lorsque la lune est dans le plan de l'équation ou au voisinage, elle a des nombres plus forts que lorsqu'elle en est le plus éloignée; nous avons vu que le périégée l'emporte sur l'apogée; et, pour les phases, j'ai porté, pour ainsi dire, la chose jusqu'à l'évidence. Les diverses sortes de points lunaires ayant donc plus ou moins d'influence, mais, par cela même, en ayant une, il devenait naturel de faire entrer dans la comparaison les trois révolutions lunaires dans leur ensemble, c'est-à-dire de prendre le terme moyen.

C'est ainsi que j'ai été conduit à rechercher la moyenne des trois révolutions lunaires que j'ai trouvée de 28 jours 13^h (1). Or, quand on la compare avec le moyen intervalle des époques menstruelles, qui est de 28^j,122, on ne peut qu'être frappé de l'égalité qui s'y trouve (à quelque différence près dans la fraction), et j'avoue que je ne me serais jamais attendu à tant d'exactitude dans une pareille matière. Ainsi donc, le terme moyen des intervalles menstruels répond presque exactement au terme moyen des trois révolutions de la lune.

	jours.
(1) Révolution synodique.	29,530588
— périodique.	27,521582
— anomalistique.	27,554560
	<hr/>
TOTAL	84,406730
MOYENNE.	28,135576

*Coïncidence des périodes menstruelles chez diverses femmes.
Coïncidence des divers points lunaires. Autres considérations.*

La première observation a beaucoup plus d'étendue que la seconde; mais celle-ci embrasse une partie de temps correspondant à la première.

En comparant ces deux observations pendant le cours simultané de leur durée, on voit que le plus souvent les époques ne se rencontrent pas. Mais aussi on voit certaines fois les époques de l'une coïncider avec celle de l'autre, et cette coïncidence continue pendant plusieurs époques successives. Ainsi, par exemple, à partir du 3 avril 1815, les deux femmes furent réglées en même temps pendant huit mois consécutifs, les règles venant le même jour ou à peu près, chez l'une et chez l'autre. Ces huit mois écoulés, chacune de ces deux femmes entra dans une menstruation particulière et très-distincte, pour se retrouver ensemble vers le 15 octobre 1816. Après quelques mois de coïncidence, une nouvelle division s'étant opérée, la coïncidence se renouvela pour la troisième fois le 4 décembre 1819 (1).

Selon moi, on ne serait pas fondé à attribuer au hasard des coïncidences ainsi renouvelées et soutenues avec tant de persistance pendant plusieurs mois consécutifs. J'en atteste ici l'expérience des praticiens les plus répandus, et je demande si, comme à moi, il ne leur est pas maintes fois arrivé de rencontrer un plus grand nombre qu'à l'ordinaire de leurs malades, atteintes à la fois du flux

(1) Dans chacune des deux observations, j'ai noté d'un signe particulier ces époques coïncidentes, afin qu'on puisse les retrouver plus aisément.

menstruel? Est-ce qu'il ne se présente pas de temps à autre des époques où les jeunes personnes se montrent en général moins agiles qu'à l'ordinaire? On les voit plus pâles, certaines même ont le teint flétri et fané, les yeux cernés de livide, la voix changée, l'haleine forte; ce qui annonce qu'elles sont ou dans le cours ou sous l'imminence de leur flux. C'est que les points lunaires ne conservent pas toujours la même influence : elle varie selon leurs diverses combinaisons, et il paraît que certaines de ces combinaisons ont une puissance plus particulière. On peut dire que, lorsqu'un point lunaire s'est emparé, pour ainsi dire, des règles d'une femme à l'aide de quelque combinaison, il les tient sous son empire pendant longtemps, et que c'est là ce qui allonge ou raccourcit, suivant l'occurrence, les intervalles des époques menstruelles. D'après un relevé particulier que j'ai fait sur les coïncidences, j'ai trouvé que celles du périégée sont bien plus efficaces sur les menstrues que celles de l'apogée; que la plus puissante de toutes est, sans contredit, la rencontre du périégée avec la pleine lune; puis viennent les rencontres du périégée avec la nouvelle lune et les équinoxes, notamment l'équinoxe descendant. Ici je ne donnerai pas ce travail en entier, parce que je ne lui trouve pas assez de certitude. Pour ce genre de recherches, il faudrait un nombre de faits beaucoup plus grand.

Il en est différemment des autres résultats que j'ai successivement fait connaître. Ces résultats me paraissent dignes de la plus grande attention. Ils indiquent, à n'en pas douter, que *les rapports de la lune avec la menstruation sont beaucoup plus certains et plus constants que ceux du même astre avec l'état de l'atmosphère, que ceux de la lune avec les oscillations du baromètre, que ceux du baromètre avec les variations atmosphériques, que ceux enfin de la lune avec les marées.*

D'après cela, on doit être naturellement porté à regarder la lune comme la cause régulatrice de la menstruation, et je pense que cet effet s'opère en vertu d'une propriété occulte et d'une manière immédiate; car je ne vois pas que le retour des mois soit lié à aucuns changements dans les qualités de l'atmosphère; tout au plus, ces changements peuvent avoir quelque influence sur la quantité et la durée du flux, de même que certaines autres causes, telles qu'une nourriture plus ou moins abondante, les passions de l'âme, etc.

Cette propriété occulte de la lune peut être comparée à celle du soleil qu'on ne peut méconnaître dans une foule de circonstances, quoiqu'elle agisse d'une manière tout aussi mystérieuse. Je suis même très-porté à admettre dans le soleil une influence directe sur la menstruation, non-seulement par sa révolution diurne, mais par sa révolution annuelle; car si on multiplie par 13 le nombre de jours 28,122 qui forment le moyen intervalle des époques menstruelles, on a 365⁵/₈₆, c'est-à-dire à très-peu près le cours d'une année: d'où il résulte, d'après mon compte, qu'une femme très-bien réglée doit avoir 13 révolutions menstruelles par an.

Espérons que le temps apportera de nouvelles lumières sur un sujet d'une si haute considération. Mais ces lumières ne pourront jaillir que des faits. En attendant, j'en produis deux qui embrassent 32 années d'observation. Une observation ainsi soutenue avec persévérance dans un phénomène de cette nature, n'est pas chose vulgaire, et je ne pense pas qu'il y en ait un autre exemple dans les fastes de l'art médical. Les femmes répugnent à des investigations de ce genre. Elles apportent en général peu d'attention à ce phénomène, avec d'autant plus de tort que des informations

précises à cet égard lèveraient souvent bien des doutes sur leur état et sur les causes de leurs maladies. Mais à peine savent-elles vous dire ce qui s'est passé à la dernière époque. Tout au plus, j'ai connu quelques dames qui notaient l'arrivée de leurs mois sur le calendrier de l'année. Au bout de quelque temps, ces notes, devenues inutiles à leurs yeux, avaient le sort des feuilles de la sibylle.

En finissant, je dois avertir que je proteste formellement contre toutes les conclusions contraires aux miennes qui ne seraient pas tirées d'un nombre de faits suffisant (1).

OBSERVATIONS.

Remarques préalables au sujet des deux observations qui vont suivre.

Dans les deux observations suivantes, une difficulté se présentait souvent dans l'indication des points lunaires. Le

(1) Ceci demande une explication. Si on veut vérifier seulement quel est l'intervalle le plus ordinaire du retour des règles, quelques années suffiront, 5 ou 6, par exemple ; et, si le sujet de l'observation est une femme saine, bien constituée, *je puis affirmer qu'on trouvera le nombre de 28 jours pour le plus commun, presque sans comparaison. Je puis affirmer, de même, qu'en prenant le terme moyen de tous les intervalles, on trouvera aussi le nombre 28 avec une fraction qui pourra varier, mais qui ne s'éloignera pas beaucoup de celle que j'ai indiquée et qui m'a été fournie par la première observation.* Mais il en est bien autrement quand il s'agit de l'influence des points lunaires. Ici il faut des faits d'une plus longue étendue ; et on le sentira aisément, si l'on prend en considération ces deux circonstances : 1° Que l'influence des points lunaires est modifiée par leur combinaison qui varie de mille manières ; 2° qu'il est des coïncidences qui ne peuvent arriver qu'au bout d'un très-long temps, à raison de la grande révolution du péri-gée et surtout du nœud. Aussi me suis-je imposé, comme on l'a vu, la plus grande réserve sur les conclusions à tirer, à cet égard, des faits que j'ai produits, me bornant à ce qui était le plus clair, et, pour le reste, m'en reposant sur l'avenir.

journal de la menstruation était tenu en temps civil, et dans l'*Annuaire de la connaissance des temps*, les époques sont marquées (excepté pour les phases) en temps astronomique, ce qui peut faire quelquefois une différence notable. J'ai donc ramené ou traduit le temps astronomique en temps civil. C'est une chose que devront prendre en considération les physiologistes qui se donneront la peine de vérifier mon travail. On m'objectera peut-être que c'est un travail presque oiseux, puisque, à ce compte, il eût fallu aussi indiquer l'heure précise de l'éruption menstruelle, chose peu faisable à cause du peu d'attention que les femmes apportent à ce phénomène, et souvent impossible, lorsque c'est dans le courant de la nuit que l'éruption a lieu. Je sais bien qu'en général, dans les faits qui se rapportent à l'organisation, on ne peut guère exiger une précision mathématique. Mais je soutiens qu'il faut s'en approcher le plus que l'on peut, et c'est ce que j'ai fait en ramenant les dates à une même espèce de temps. D'un autre côté, lorsque l'éruption des mois s'est faite dans la nuit et qu'il n'y a pas eu de raison pour la rapporter à la première moitié plutôt qu'à la seconde, c'est à la seconde que je l'ai affectée, parce que l'expérience apprend que la chose a lieu le plus souvent ainsi. Je l'attribue à la turgescence sanguine qui se manifeste vers les deux heures après minuit, par l'effet de la révolution diurne du soleil; turgescence bien connue des gardes-malades et de ceux qui font un service habituel dans les pensionnats et dans les hôpitaux. C'est alors que se déclarent les attaques d'asthme, de goutte, de choléra, etc.; c'est alors que les cryptes de la matrice s'ouvrent souvent aussi pour l'écoulement du sang, et la femme s'en aperçoit le matin dans le passage de la situation horizontale à la station.

Première observation.

Femme native de Sorèze. Taille moyenne. Tempérament lymphatique. Caractère égal, assez gai. Très-valétudinaire dans l'enfance. Établissement des menstrues tardif et difficile. Est devenue mère de cinq enfants. Sujette au flux hémorroïdal, ce qui ne l'a pas empêchée d'être passablement bien réglée.

Signes employés dans le cours de ces observations avec leur explication.

☉ Nouvelle lune.	EA Equinoxe ascendant.	P Périgée.
D Premier quartier.	LB Lunistice boréal.	A Apogée.
☾ Pleine lune.	ED Equinoxe descendant.	♁ Nœud ascendant.
☾ Dernier quartier.	LA Lunistice austral.	♁ Nœud descendant.








DATE des ÉPOQUES MENSTRUÉLLES et INTERVALLES.	POINTS LUNAIRES correspondants.	Annotations.
16 avril 1807. 25 jours.	(1) D ——— ED	La partie astronomique de cette première époque menstruelle a présenté une difficulté dont je suis forcé de renvoyer l'éclaircissement à la fin de cette première observation. C'est le 10 ou le 11.
11? mai 28 jours.	LB ☉ ——— D	

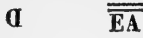

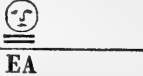




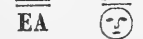

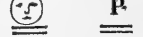
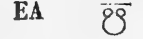
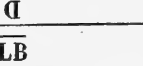
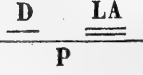
(1) Cette 1^{re} figure indique que, le 16 avril 1807, l'éruption des règles eut lieu; que la veille, c'est-à-dire le 15 avril, la lune était entrée dans son premier quartier (D), que le 19, la lune se trouva dans l'équinoxe descendant (ED).

La 2^{me} figure indique que l'éruption eut lieu le 11 mai; la veille, la lune avait été dans le lunistice boréal (LB), et deux jours avant dans son nœud descendant (☉), trois jours après, elle fit son premier quartier (D).


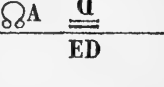

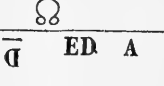

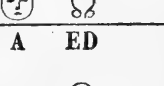
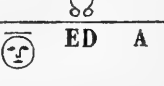

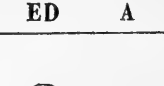
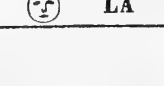


Les intervalles des époques se trouvent marqués par le nombre de jours écoulés entre une éruption et la suivante. On a vu que j'ai dû éliminer tout ce qui était évidemment anormal. Ainsi, les intervalles qui ne sont pas notés n'entrent pas en ligne de compte.

J'ai dit, au commencement de l'article 3, qu'il y avait des circonstances où les époques étaient les mêmes dans les deux observations et se suivaient pendant plusieurs mois consécutifs. Je les ai indiquées dans l'une et dans l'autre par le signe †.

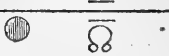

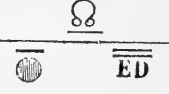




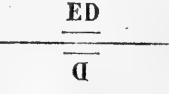
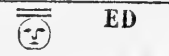
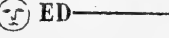

DATE des ÉPOQUES MENSTRUELLES et INTERVALLES.	POINTS LUNAIRES correspondants.	<i>Annotations.</i>
8 juin 1807. 29 jours.	 <u>LB</u>	
7 juillet. 30 jours.	 <u>P</u> <u>ED</u>	Après avoir été un peu malade.
6 août. 26 jours.	<u>ED</u> <u>P</u> 	
1 septembre 28 jours.	<u>ED</u> <u>P</u> 	
29 septembre 25 jours.	<u>ED</u> <u>P</u> 	
27 octobre. 25 jours.	<u>ED</u> <u>Q</u> <u>P</u>	
21 novembre. 28 jours.	<u>Q</u> <u>ED</u>	
19 décembre.	<u>ED</u> <u>Q</u>	
2 février 1808 22 jours.	A <u>EA</u> <u>D</u> 	Dès le 22 janvier 1808, elle était indisposée. Le 2 février l'apparition des règles eut lieu pendant la fièvre d'incubation de la rougeole, et l'écoulement se prolongea, mais en petite quantité, pendant tout le cours de cette maladie. Néanmoins, l'apparition des règles eût lieu de nouveau le 24.
24 février 28 jours.	 <u>EA</u>	
25 mars 28 jours.	<u>EA</u>	
20 avril 26 jours.	<u>Q</u> <u>EA</u>	




DATE des ÉPOQUES MENSTRUELLES et INTERVALLES.	POINTS LUNAIRES correspondants.	Annotations.
16 mai 1808 28 jours.		Le 28 mai, à plusieurs reprises, par l'anus, un écoulement de sang en diarrhée.
13 juin. 28 jours.		
11 juillet. 30 jours.		
10 août.		
27 mai 1809.		Grossesse d'un garçon. C'était sa troisième. Écoulements fréquents de sang par l'anus. Le garçon vit, assez robuste. Couches.
10 juillet. 39 jours.		Le 9 août, légère colique avec diarrhée; le 10 de même.
18 août. 33 jours.		
20 septembre. 30 jours.		
20 octobre.		La nuit du 19 au 20 octobre.
Couches le 19 juill. 1810.		Grossesse d'une fille de 21 ans. Quelques écoulements hémorroïdaux pendant la gestation.
		
22 août.		Le 16 août, elle a pris un froid. Jours suivants fièvre. — Les règles ont peu coulé; l'écoulement n'a été assez abondant que le 25.
7 octobre. 30 jours.		En petite quantité.

DATE des ÉPOQUES MENSTRUUELLES et INTERVALLES.	POINTS LUNAIRES correspondants.	<i>Annotations.</i>
6 novembre 1810. . . 31 jours.	$\frac{D}{\text{---}}$ $\frac{\text{☾} \quad EA}{\text{---}}$	Écoulement assez abondant.
7 décembre. 32 jours.	$\frac{\text{☾} \quad EA}{\text{---}}$ $\frac{\text{☾}}{\text{---}}$	La nuit du 6 au 7.
8 janvier 1811 33 jours.	$\frac{LB}{\text{---}}$ $\frac{\text{☾} \quad \overline{A}}{\text{---}}$	La nuit du 7 au 8.
10 février 33 jours.	$\frac{\text{☾} \quad \overline{A}}{\text{---}}$ $\frac{\text{☾} \quad \overline{ED}}{\text{---}}$	Le soir.
15 mars 30 jours.	$\frac{\overline{LA} \quad \overline{d}}{\text{---}}$	
14 avril 	$A \quad \frac{\overline{d}}{\text{---}}$	En petite quantité; elle est un peu indisposée.
22 avril. 28 jours.	$\frac{\text{☾} \quad \overline{EA} \quad \overline{P}}{\text{---}}$ $\frac{\text{☾}}{\text{---}}$	A recommencé en assez grande abondance. Se trouve mieux. Cette ménorrhée a duré quelques jours.
20 mai. 29 jours.	$\frac{\overline{EA} \quad \overline{\text{☾}}}{\text{---}}$ $\frac{\text{●}}{\text{---}}$	Quelques gouttes; le 21 rien; le 23 les règles ont coulé, ainsi que les jours suivants.
18 juin. 29 jours.	$\frac{\text{●} \quad \overline{\overline{LB}}}{\text{---}}$	
17 juillet. 28 jours.	$\frac{\text{●} \quad \overline{\overline{LB}}}{\text{---}}$	Le 18, les mois allaient bien; une émotion vive les a presque arrêtés.
14 août. 33 jours.	$\frac{LB \quad \overline{\overline{d}}}{\text{---}}$	Au soir.
16 septembre. 28 jours.	$A \quad \frac{\text{●} \quad \text{☾} \quad \overline{\overline{ED}}}{\text{---}}$	Au soir.

DATE des ÉPOQUES MENSTRUELLES et INTERVALLES.	POINTS LUNAIRES correspondants.	<i>Annotations.</i>
14 octobre 1811 28 jours.		Au matin.
11 novembre 28 jours.		Au soir.
7 décembre 28 jours.		Au soir.
4 janvier 1812 27 jours.		A son lever.
31 janvier 28 jours.		Avant son lever.
28 février (bissextile) . 27 jours.		
26 mars 28 jours.		Au matin.
25 avril 29 jours.		Avant son lever.
22 mai 54 jours.		Le 8 mai écoulement hémorroïdal, qui se reproduit du 16 au 21 mai.
25 juin 26 jours.		Coliques, malaise, interruption. — Le 28 elles ont recommencé.
21 juillet 29 jours.		Le 25 hémorroïdes. — Le 24 la ménorrhée a recommencé.
19 août, au soir 28 jours.		Au commencement d'août, hémorroïdes.

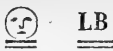




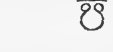
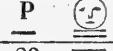

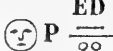
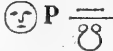

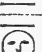
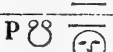
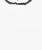

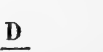




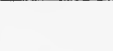
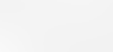
DATE des ÉPOQUES MENSTRUELLES et INTERVALLES.	POINTS LUNAIRES correspondants.	<i>Annotations.</i>
16 septembre 1812 . . . 51 jours.	$\begin{array}{c} \underline{\underline{D}} \quad \underline{\underline{LA}} \\ \hline \overline{\overline{\infty}} \end{array}$	12-16 septembre, tubercules hé- morroïdaux sans écoulement. Au soir.
17 octobre 27 jours.	$\begin{array}{c} \overline{\overline{\infty}} \\ \hline \overline{\overline{\infty}} \quad \underline{\underline{EA}} \quad \underline{\underline{P}} \\ \overline{\overline{\infty}} \end{array}$	Au soir.
15 novembre 27 jours.	$\begin{array}{c} D \quad \overline{\overline{\infty}} \\ \hline \underline{\underline{EA}} \end{array}$	Au soir.
10 décembre 28 jours?	$\begin{array}{c} \overline{\overline{\infty}} \\ \hline D \quad \underline{\underline{EA}} \end{array}$	Au matin.
7 ? janvier 1815. 28 jours.	$\begin{array}{c} \overline{\overline{\infty}} \\ \hline D \quad \underline{\underline{EA}} \end{array}$	Cette date n'est pas certaine.
4 février 28 jours.	$\begin{array}{c} \underline{\underline{\infty}} \quad \overline{\overline{\infty}} \\ \hline \underline{\underline{P}} \quad \underline{\underline{EA}} \end{array}$	
4 mars 28 jours.	$\begin{array}{c} \underline{\underline{\infty}} \quad \overline{\overline{\infty}} \\ \hline \underline{\underline{EA}} \quad \underline{\underline{P}} \end{array}$	Vers le soir.
1 avril 30 jours.	$\begin{array}{c} \underline{\underline{\infty}} \quad \underline{\underline{\infty}} \\ \hline \underline{\underline{EA}} \quad \underline{\underline{P}} \end{array}$	Après midi.
1 mai 28 jours.	$\begin{array}{c} \underline{\underline{\infty}} \quad \underline{\underline{\infty}} \\ \hline \underline{\underline{P}} \quad \underline{\underline{EA}} \\ \underline{\underline{LB}} \end{array}$	Au soir.
29 mai 29 jours.	$\begin{array}{c} \underline{\underline{\infty}} \quad \underline{\underline{\infty}} \\ \hline \underline{\underline{P}} \quad \underline{\underline{EA}} \\ \underline{\underline{LB}} \end{array}$	Au matin.
27 juin 29 jours.	$\begin{array}{c} \underline{\underline{\infty}} \\ \hline \underline{\underline{P}} \\ \underline{\underline{\infty}} \quad \underline{\underline{LB}} \end{array}$	Au soir.

DATE des ÉPOQUES MENSTRUELLES et INTERVALLES.	POINTS LUNAIRES correspondants.	<i>Annotations.</i>
26 juillet 1813. 29 jours.	LB P 	N'a pas été aussi abondante qu'à l'ordinaire. Le 3 et le 4 août, perte de sang par le fondement.
24 août. 29 jours.		Le 27, chute de cheval; les règles vers leur fin ont cessé.
22 septembre 29 jours.		Les règles n'ont coulé que deux jours; légère indisposition.
21 octobre 28 jours.		Après midi.
18 novembre. 26 jours.	ED Q 	Après midi.
14 décembre. 28 jours.	Q ED 	A son lever.
11 janvier 1814 30 jours.		Dans la nuit du 10 au 11.
10 février 27 jours.		Peu abondant.
9 mars 26 jours.		Au matin.
4 avril. 28 jours.		Au soir.
2 mai. 29 jours.		Au matin.



























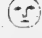

DATE des ÉPOQUES MENSTRUELLES et INTERVALLES.	POINTS LUNAIRES correspondants.	<i>Annotations.</i>
31 mai 1814. 28 jours.	$\begin{array}{c} \text{ED} \\ \hline \hline \hline \hline \hline \hline \end{array}$ 	Au soir.
28 juin. 32 jours.	$\begin{array}{c} \text{ED} \\ \hline \hline \hline \hline \hline \hline \end{array}$ A	La nuit du 27 au 28, indisposition.
30 juillet. 30 jours.	$\text{LA} \begin{array}{c} \text{A} \\ \hline \hline \hline \hline \hline \hline \end{array}$ 	Au matin.
29 août. 28 jours.	$\text{LA} \quad \text{O}$	Au matin.
26 septembre. 26 jours.	O $\text{O} \quad \text{EA}$	
22 octobre. 28 jours.	$\text{D} \quad \text{A} \quad \text{LA} \quad \text{O}$	Au soir.
19 novembre. 27 jours.	$\text{A} \quad \text{LA} \quad \text{O}$	Le 18 ou le 19.
16 décembre. 27 jours.	$\text{A} \quad \text{LA} \quad \text{O}$	Abondante.
12 janvier 1815. 28 jours.	$\text{A} \quad \text{O} \quad \text{O} \quad \text{LA}$	Écoulement peu abondant.
9 février. 27 jours.	$\text{O} \quad \text{A} \quad \text{LA} \quad \text{O}$	Le soir.
8 mars. 27 jours.	$\text{A} \quad \text{LA} \quad \text{O}$ 	
4 avril. 27 jours.	$\text{A} \quad \text{O} \quad \text{LA} \quad \text{O}$	Dans les derniers jours d'avril, santé dérangée.

DATE des ÉPOQUES MÊNSTRUÉLLES et INTERVALLES.	POINTS LUNAIRES correspondants.	<i>Annotations.</i>
1 mai 1815. 32 jours.	$\text{CA} \frac{\text{LA} \quad \text{88}}{\text{---}}$	Dans la nuit. Le 31 mai au soir, écoulement d'hémorroïdes assez considérable.
2 juin. 29 jours.	$\text{EA} \frac{\text{Q}}{\text{---}}$	
1 juillet. 28 jours.	$\text{EA} \frac{\text{Q}}{\text{---}}$	
29 juillet. 26 jours.	$\text{Q} \frac{\text{EA}}{\text{---}}$	En se levant.
24 août. 27 jours.	$\frac{\text{EA}}{\text{---}}$ $\frac{\text{Q}}{\text{---}}$	
20 septembre. 28 jours.	$\text{EA} \frac{\text{☾}}{\text{---}}$	
18 octobre. 28 jours.	$\text{☾} \frac{\text{EA}}{\text{---}}$	Après midi.
15 novembre. 28 jours.	$\frac{\text{EA}}{\text{---}}$ ☾	Au soir.
15 décembre. 25 jours.	$\frac{\text{EA}}{\text{---}}$ $\frac{\text{☾} \quad \text{88}}{\text{---}}$	En se levant.
7 janvier 1816. 28 jours.	$\text{D EA} \frac{\text{A}}{\text{---}}$	
4 février (bissextile) 31 jours.	$\text{EA} \frac{\text{A}}{\text{---}}$ D	Au soir.

DATE des ÉPOQUES MENSTRUELLES et INTERVALLES.	POINTS LUNAIRES correspondants.	<i>Annotations.</i>
6 mars 1816 28 jours.		
5 avril 52 jours.		Au soir. — Le lendemain, interruption des règles. — Jaunisse ensuite.
5 mai 25 jours.		
30 mai 27 jours.		Au soir.
26 juin 27 jours.		
25 juillet 28 jours.		
20 août 28 jours.		Au soir.
17 septembre 26 jours.		
15 octobre 50 jours.		Au soir.
12 novembre 28 jours.		Au soir.
10 décembre 27 jours.		Au matin.

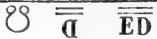

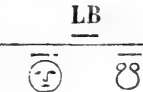



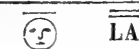
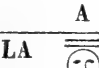
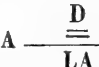
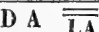

DATE des ÉPOQUES MENSTRUELLES et INTERVALLES.	POINTS LUNAIRES correspondants.	<i>Annotations.</i>
6 janvier 1817 29 jours.	 	Au soir.
4 février 29 jours.	 	Au soir. Les 20, 21, 22 février, hémorroïdes assez abondantes. — Le 2 et 3 mars encore hémorroïdes.
5 mars 30 jours.	 	En petite quantité.
4 avril 27 jours.	  	Au matin. — Écoulement suffisant; mais, les 9 et 10 avril, après sa cessation, flux hémorroïdal qui a produit un affaiblissement et qui s'est renouvelé dans le courant d'avril.
1 mai 27 jours.	  	
28 mai 29 jours.	 	Flux hémorroïdal dans le courant de mai. — Tumeur à l'anus.
26 juin 28 jours.	 	
24 juillet 30 jours.	 	Au matin. — Pendant le cours d'une petite maladie.
23 août 27 jours.	 	
19 septembre 29 jours.		Avant le lever.
18 octobre 27 jours.		Au soir.






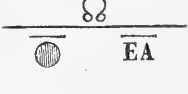
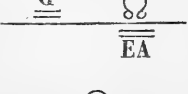
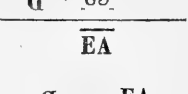


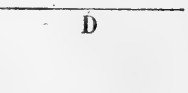
<p>DATE des ÉPOQUES MENSTRUELLES et INTERVALLES.</p>	<p>POINTS LUNAIRES correspondants.</p>	<p><i>Annotations.</i></p>
<p>14 novembre 1817. . . 31 jours.</p>	<p style="text-align: center;"><u>LA</u> — D</p>	
<p>15 décembre. 27 jours.</p>	<p style="text-align: center;">D — EA</p>	
<p>11 janvier 1818 30 jours.</p>	<p style="text-align: center;">EA <u>D</u></p>	
<p>10 février 28 jours.</p>	<p style="text-align: center;">EA — <u>∞</u> <u>D</u> <u>A</u></p>	
<p>10 mars. 28 jours.</p>	<p style="text-align: center;"><u>EA</u> <u>☉</u></p>	
<p>7 avril. 28 jours.</p>	<p style="text-align: center;">☉ <u>EA</u> — <u>A</u></p>	
<p>5 mai. 29 jours.</p>	<p style="text-align: center;">☉ <u>EA</u> — <u>A</u></p>	
<p>5 juin. 28 jours.</p>	<p style="text-align: center;">☉ <u>∞</u> A <u>LB</u></p>	
<p>1 juillet. 30 jours.</p>	<p style="text-align: center;">A <u>∞</u> <u>LB</u> <u>☉</u></p>	<p>Au matin.</p>
<p>31 juillet. 30 jours.</p>	<p style="text-align: center;"><u>LB</u> <u>A</u> — <u>☉</u></p>	
<p>50 août. 28 jours.</p>	<p style="text-align: center;">☉ <u>ED</u></p>	<p>Au matin.</p>

DATE des ÉPOQUES MENSTRUELLES et INTERVALLES.	POINTS LUNAIRES correspondants.	<i>Annotations.</i>
27 septembre 1818 . . . 27 jours.	 	Au soir.
24 octobre 28 jours.	 	Au soir.
21 novembre 28 jours.	 	
19 décembre 28 jours.	 	
16 janvier 1819 27 jours.	  	Au soir.
12 février 29 jours.	  	Au soir.
15 mars 30 jours.	  	Au soir.
12 avril 29 jours.	   	Dans la nuit du 11 au 12. Dans la dernière moitié d'avril, indisposition.
11 mai 28 jours.		
8 juin 28 jours.	  	
6 juillet 28 jours.	  	

DATE des ÉPOQUES MENSTRUELLES et INTERVALLES.	POINTS LUNAIRES correspondants.	<i>Annotations.</i>
5 août 1819 27 jours.	$\begin{array}{c} \text{LA} \\ \hline \text{☾} \quad \overline{\text{P}} \end{array}$	
50 août. 27 jours.	$\begin{array}{c} \text{D} \\ \hline \text{LA} \quad \overline{\overline{\text{P}}} \end{array}$	
26 septembre. 26 jours.	$\text{D LA} \text{ —————}$	Au matin.
22 octobre. 27 jours.	$\begin{array}{c} \text{☾} \\ \hline \text{LA} \end{array}$	Au soir.
18 novembre. 27 jours.	$\begin{array}{c} \text{☾} \\ \hline \overline{\text{LA}} \quad \overline{\overline{\text{P}}} \end{array}$	
13 décembre. 26 jours.	$\begin{array}{c} \text{☾} \quad \overline{\text{LA}} \\ \hline \end{array}$	
10 janvier 1820 29 jours.	$\begin{array}{c} \overline{\text{Q}} \quad \overline{\text{ED}} \quad \overline{\text{☾}} \\ \hline \overline{\text{LA}} \end{array}$	
8 février (bissextile). 27 jours.	$\begin{array}{c} \overline{\text{Q}} \\ \hline \overline{\text{LA}} \end{array}$	Après midi.
6 mars 27 jours.	$\overline{\text{Q}} \quad \overline{\text{LA}}$	Après midi.
2 avril. 25 jours.	$\overline{\text{LA}}$	Au soir.
27 avril. 29 jours.	$\begin{array}{c} \overline{\text{ED}} \quad \overline{\text{☾}} \\ \hline \text{☾} \end{array}$	

DATE des ÉPOQUES MENSTRUELLES et INTERVALLES.	POINTS LUNAIRES correspondants.	<i>Annotations.</i>
26 mai 1820 29 jours.	☾ $\overline{\text{LA}}$	
24 juin 28 jours.	$\overline{\text{LA}}$ ☾	Le lendemain, scarlatine prurigineuse. La ménorrhée a fait son cours à l'ordinaire.
22 juillet 29 jours.	$\overline{\text{LA}}$ ☾	
20 août	$\overline{\text{D}}$ $\overline{\text{LA}}$	
25 mai 1821	☾ $\overline{\text{EA}}$ $\overline{\text{P}}$	
8 août 35 jours.	$\overline{\text{D}}$ $\overline{\text{LA}}$	Grossesse d'un garçon beaucoup plus pénible que les précédentes. — Épistaxis. — Douleur vague à l'hypocondre gauche. — Hémorroides. — Redoublements fébriles nocturnes. — Vers la fin, colique, diarrhée sanguinolente et vermineuse. Sang tiré par la lancette, couenneux, pleurétique. Contraction des membres inférieurs dans le bain.
12 septembre 33 jours.	☾ ☽ $\overline{\text{P}}$	Accouchement naturel et facile. L'enfant vit. Le 26 juin, quelques gouttes de sang, comme un commencement de règles, mais sans suite. En juillet, de même presque rien.
15 octobre 30 jours.	$\overline{\text{LB}}$ $\overline{\text{d}}$	Dans la nuit du 11 au 12, écoulement précédé de colique et de gargouillements de ventre.
14 novembre 29 jours.	$\overline{\text{LB}}$ $\overline{\text{d}}$ ☽	Dans la nuit du 15 au 14 novembre. — Légère indisposition 5 ou 4 jours avant.

DATE des ÉPOQUES MENSTRUELLES et INTERVALLES.	POINTS LUNAIRES correspondants.	<i>Annotations.</i>
13 décembre 1821. . . . 26 jours.		
8 janvier 1822 27 jours.		
4 février 29 jours.		
5 mars 29 jours.		Le matin.
5 avril 29 jours.		La nuit du 2 au 5.
2 mai, après midi. 31 jours.		Légère indisposition les jours précédents.
2 juin 29 jours.		Vers le soir.
1 juillet 28 jours.		Vers le soir.
28 juillet 26 jours.		En se levant.
25 août 26 jours.		Au soir.
18 septembre 50 jours.		Dans la nuit du 17 au 18.

DATE des ÉPOQUES MENSTRUELLES et INTERVALLES.	POINTS LUNAIRES correspondants.	<i>Annotations.</i>
18 octobre 1822. 51 jours.		
18 novembre. 27 jours.		Dans la nuit du 17 au 18. Par suite d'une chute faite avec l'enfant, les mois n'ont pas duré.
15 décembre. 29 jours.		Au matin. — Dans ce mois, colique et renvois. Les règles ont peu coulé.
13 janvier 1823. 28 jours.		Au soir. — Écoulement en petite quantité.
10 février. 28 jours.		Au soir. — Écoulement un peu plus abondant.
10 mars. 27 jours.		Le matin. — Mois très-peu abondant.
6 avril. 28 jours.		Règles suffisamment abondantes.
4 mai. 32 jours.		Un ou deux jours avant, quelques douleurs dans le pubis.
5? juin. 27 jours.		
2 juillet. 27 jours.		Vers l'après-midi. — La veille et la matinée, douleur aux aines.
29? juillet. 29 jours.		

DATE des ÉPOQUES MENSTRUELLES et INTERVALLES.	POINTS LUNAIRES correspondants.	<i>Annotations.</i>
27 août 1823 26 jours.	$\overline{\text{Q}}$ $\overline{\text{LB}}$	Écoulement en petite quantité. Deux ou trois jours avant, douleur et malaise dans le ventre.
22 septembre 32 jours.	\ominus $\overline{\text{EA}}$	Dans la matinée.
24 octobre 27 jours.	P $\frac{\text{LB}}{\overline{\text{Q}}}$ $\overline{\text{88}}$	Dans la matinée.
20 novembre. 32 jours.	P $\frac{\text{LB}}{\overline{\text{Q}}}$ $\overline{\text{88}}$	
22? décembre 29 jours.	$\overline{\text{88}}$ ED $\overline{\text{Q}}$	Il y a incertitude sur le jour.
20 janvier 1824 28 jours.	ED $\overline{\text{Q}}$	
17 février (bissextile). 27 jours.	\ominus P ED	
15 mars 27 jours.	\ominus ED P	Vers le soir.
11 avril 28 jours.	ED P $\overline{\text{Q}}$	Dans la nuit.
9 mai 27 jours.	$\overline{\text{D}}$ P ED	
5 juin 30 jours.	D ED	Au matin.

DATE des ÉPOQUES MENSTRUELLES et INTERVALLES.	POINTS LUNAIRES correspondants.	<i>Annotations.</i>
5 juillet 1824. 27 jours.	$\begin{array}{c} \underline{\underline{D}} \quad \underline{\underline{ED}} \\ \hline \underline{\underline{LA}} \end{array}$	Dans la nuit du 4 au 5.
1 août. 26 jours	$\begin{array}{c} \underline{\underline{ED}} \\ \underline{\underline{D}} \quad \underline{\underline{LA}} \end{array}$	Mois abondant.
27 août. 50 jours.	$\underline{\underline{ED}} \quad \text{☉} \quad \underline{\underline{P}}$	Vers midi.
26 septembre 25 jours.	$\underline{\underline{LA}} \quad \underline{\underline{D}} \quad \text{☾}$	
21 octobre 27 jours.	$\underline{\underline{P}} \quad \underline{\underline{ED}}$	Cette date n'est pas très-certaine.
17 novembre. 28 jours.	$\underline{\underline{P}} \quad \underline{\underline{ED}} \quad \underline{\underline{Q}}$	Au soir. (L'époque est plus près de la nouvelle lune que du dernier quartier.)
15 décembre. 26 jours.	$\underline{\underline{Q}} \quad \underline{\underline{ED}}$	
10 janvier 1825 29 jours.	$\underline{\underline{ED}} \quad \underline{\underline{P}}$	Au matin.
8 février 27 jours.	$\underline{\underline{Q}} \quad \underline{\underline{ED}} \quad \underline{\underline{LA}}$	Au soir.
7 mars 27 jours.	$\underline{\underline{ED}} \quad \text{☉} \quad \underline{\underline{P}}$	Au matin.
5 avril 26 jours.	$\text{☉} \quad \underline{\underline{P}} \quad \underline{\underline{ED}}$	Dans la nuit du 2 au 3.

DATE des ÉPOQUES MENSTRUÉLLES et INTERVALLES.	POINTS LUNAIRES correspondants.	<i>Annotations.</i>
29 avril 1825 28 jours.	ED $\frac{D}{P \text{ --- } \odot}$	Au soir. Mois peu abondant.
27 mai 26 jours.	ED $\frac{D}{P}$	Au soir.
22 juin 27 jours.	ED $\frac{\text{---}}{D \quad P}$	La nuit du 21 au 22.
19 juillet 28 jours.	ED P $\frac{\text{---}}{D}$	Au matin. Flux moins abondants, et depuis quelques époques, ils ne le sont guère le premier jour.
16 août 25 jours.	ED P $\frac{\odot}{\text{---}}$	
10 septembre 27 jours.	\odot ED P	
7 octobre 26 jours.	$\frac{d}{\text{---}} \frac{\text{---}}{ED}$	Vers le soir.
2 novembre 30 jours.	$\frac{LB}{\text{---}} \frac{\text{---}}{\text{---}} \frac{\text{---}}{d}$	Au matin.
2 décembre 29 jours.	$\frac{d}{\text{---}} \quad ED$	Après midi.
31 décembre 27 jours.	ED $\frac{\text{---}}{d \quad P}$	Après midi.
27 janvier 1826 30 jours.	EA $\frac{\odot}{\text{---}} \frac{\text{---}}{d}$	Après midi.

DATE des ÉPOQUES MENSTRUELLES et INTERVALLES.	POINTS LUNAIRES correspondants.	<i>Annotations.</i>
26 février 1826 26 jours.	$\begin{array}{c} \underline{\underline{P}} \quad \underline{\underline{ED}} \\ \hline \underline{\underline{D}} \quad \underline{\underline{LA}} \quad \underline{\underline{\infty}} \end{array}$	
24 mars 28 jours.	$\begin{array}{c} P \quad \odot \quad ED \\ \hline \end{array}$	Après midi.
21 avril 25 jours.	$\begin{array}{c} ED \\ \hline \odot P \quad \underline{\underline{\infty}} \end{array}$	Une violente émotion a arrêté presque entièrement le flux mensuel le 22.
16 mai 34 jours.	$\begin{array}{c} ED \quad D \\ \hline \end{array}$	
19 juin 25 jours.	$\begin{array}{c} \odot LA \quad P \underline{\underline{\infty}} \\ \hline \end{array}$	
14 juillet 28 jours.	$\begin{array}{c} D \\ \hline \infty P \quad \underline{\underline{LA}} \end{array}$	Au soir.
11 août 29 jours.	$\begin{array}{c} D \quad P \\ \hline LA \end{array}$	Mois abondant.
9 septembre 27 jours.	$\begin{array}{c} LA D \quad \underline{\underline{\infty}} \\ \hline \end{array}$	Vers le soir, flux peu abondant.
26 septembre 30 jours.	$\begin{array}{c} \underline{\underline{Q}} \quad \underline{\underline{LB}} \\ \hline \end{array}$	Au matin. Mois d'abord assez abondant, puis anomalie dans leur cours par suite d'une peine morale.
26 octobre 26 jours.	$\begin{array}{c} \underline{\underline{Q}} \\ \hline ED \end{array}$	Mois peu abondant.
21 novembre 25 jours.	$\begin{array}{c} \underline{\underline{Q}} \quad \underline{\underline{ED}} \\ \hline \end{array}$	Mois peu abondant.

DATE des ÉPOQUES MENSTRUELLES et INTERVALLES.	POINTS LUNAIRES correspondants.	<i>Annotations.</i>
16 décembre 1826. . . 27 jours.	<u>☉</u> <u>LB</u>	
12 janvier 1827. 27 jours.	<u>LB</u> ☉	Pendant cette époque, légère diarrhée.
8 février 27 jours.	<u>LB</u> <u>A</u> ☉	Au matin.
7 mars 27 jours.	<u>LB</u> <u>A</u> <u>D</u>	Au soir.
5 avril. 24 jours.	<u>LB</u> <u>A</u> <u>D</u>	Au soir.
27 avril 30 jours.	☉ ☉ <u>A</u> <u>LB</u>	Au soir.
27 mai. 26 jours.	<u>A</u> <u>LB</u> ☉ ☉	Au soir.
22 juin. 30 jours.	<u>LB</u> <u>A</u> <u>LB</u> ☉	Au soir.
22 juillet. 25 jours.	<u>LB</u> <u>A</u> ☉	Au matin.
16 août. 26 jours.	<u>A</u> ☉ <u>A</u>	Vers le matin.
11 septembre 27 jours.	☉ <u>A</u> <u>LB</u> <u>A</u>	Au soir.

DATE des ÉPOQUES MENSTRUELLES et INTERVALLES.	POINTS LUNAIRES correspondants.	<i>Annotations.</i>
8 octobre 1827	☉ ☽ ——— ——	
25 jours.	LB A	
2 novembre	☽ ☉ ——— ——	Au soir, peu abondants.
31 jours.	☽ ☉	
5 décembre	☉ ☽ ——— ——	Au soir?
28 jours.	☉ ☽	
31 décembre	LB A ☉ ——	
23 jours.	☉ A	
25 janvier 1828	☽D EA ——— ——	Au lever.
27 jours.	☽D EA	
19 février (bissextile)	☽ EA ——— ——	Au soir.
28 jours.	☽ EA	
18 mars	☽ EA ——— ——	
26 jours.	☽ EA	
15 avril	☉ ☽ ● ——	La nuit du 12 au 13.
26 jours.	☉ ☽	
9 mai	EA ☽ ——— ——	Au soir.
26 jours.	EA ☽	
4 juin	☽ EA ——— ——	Se sont plus prolongés qu'à l'ordinaire.
26 jours.	☽ EA	
50? juin	P ☽ ——— ——	
28 jours.	EA	

DATE des ÉPOQUES MENSTRUELLES et INTERVALLES.	POINTS LUNAIRES correspondants.	<i>Annotations.</i>
28 juillet 1828. 28 jours.	$\frac{\odot}{EA} \quad P$	Ont duré quelques jours ; peu abondants.
25 août 28 jours.	$\frac{\odot}{EA} \quad P$	Au matin.
22 septembre 30 jours.	$\frac{P}{EA} \quad \text{☾}$	Au matin. Suppression, le lende- main, sous l'influence d'une forte émotion.
22 octobre 28 jours.	$\frac{EA \quad P}{\odot}$	Au soir ; médiocrement abon- dant.
19 novembre. 28 jours.	$\frac{\text{☾} \quad EA}{\odot}$	Au soir.
17 décembre 24 jours.	$\frac{\text{☾} \quad EA}{LB}$	La nuit du 16 au 17.
10 janvier 1829 28 jours.	$\frac{EA \quad P}{D} \quad \text{☾}$	
7 février 40 jours.	$\frac{EA \quad P \quad \text{☾}}{D}$	
19 mars 34 jours.	$\frac{A}{\odot ED} \quad \text{☾}$	
22 avril 57 jours.	$\frac{\odot}{LA}$	Au soir.
29 mai 20 jours.	$\frac{EA \quad P \quad \text{☾}}{\text{☾}}$	Au soir ; indisposition aupara- vant.

DATE des ÉPOQUES MENSTRUELLES et INTERVALLES	POINTS LUNAIRES correspondants.	<i>Annotations.</i>
18 juin 1829. 26 jours.	☉ LA — P	
14 juillet. 36 jours.	LA — — ☉	Le soir. Écoulement peu abondant mais prolongé.
19 août. 27 jours.	☿ EA P — D	
15 septembre 26 jours.	☉ ☿ EA P — —	
11 octobre 30 jours.	P ☿ EA — — ☉	En se levant.
10 novembre. 28 jours.	P ☿ EA — ☉ LB	Au matin.
8 décembre. 31 jours.	P EA — ☉ LB	Le soir.
8 janvier 1830 27 jours.	LB — ☉	Ayant le lever. — Les mois ont coulé en petite quantité.
4 février	— — ☉	Il ne se trouve point d'époque pour le mois de mars; est-ce par oubli ou par irrégularité dans la menstruation?
1 avril. 17 jours.	D LB — —	
18 avril. 25 jours.	D — ☿ EA	Les mois ont coulé abondamment.

DATE des ÉPOQUES MENSTRUELLES et INTERVALLES.	POINTS LUNAIRES correspondants.	<i>Annotations.</i>
15 mai 1850. 28 jours.	$\overline{\text{LA}}$ <hr/> $\overline{\text{Q}}$	
10 juin. 29 jours.	$\overline{\text{LA}}$ <hr/> $\overline{\text{Q}}$ $\overline{\text{Q}}$	
9 juillet. 27 jours.	Q <hr/> $\overline{\text{EA}}$ $\overline{\text{Q}}$	Au matin.
5 août. 29 jours.	Q <hr/> $\overline{\text{Q}}$ $\overline{\text{P}}$ $\overline{\text{EA}}$	
5 septembre	$\overline{\text{Q}}$ Q <hr/> $\overline{\text{EA}}$ $\overline{\text{P}}$	A cette époque, la menstruation est devenue tout à fait anormale.
27 octobre	$\overline{\text{Q}}$ <hr/> $\overline{\text{EA}}$	
15 novembre.	$\overline{\text{EA}}$ <hr/> A Q	Au soir.
11 décembre.	$\overline{\text{ED}}$ <hr/> A	Dans l'après-midi.
4 janvier 1851	$\overline{\text{Q}}$ <hr/> $\overline{\text{ED}}$ Q	Dans l'après-midi.
12 avril.	$\overline{\text{EA}}$ $\overline{\text{Q}}$ <hr/> P	Le soir, écoulement abondant
24 mai.	$\overline{\text{ED}}$ <hr/> A Q	Écoulement médiocre.

DATE des ÉPOQUES MENSTRUÉLLES et INTERVALLES.	POINTS LUNAIRES correspondants.	<i>Annotations.</i>
25 juin 1851.	LA \odot $\frac{A}{\equiv}$	Peu de temps après qu'on lui eut annoncé la mort de sa fille, l'écoulement s'est fait comme à l'ordinaire.
12 août.	$\frac{ED}{\equiv}$ $\frac{D}{\equiv}$	
4 septembre.	∞ $\frac{LB}{\equiv}$ \bullet	
28 septembre	Q $\frac{P}{\equiv}$ $\frac{LB}{\equiv}$	
27 octobre	Q $\frac{LB}{\infty}$	Au matin.
20 novembre.	P $\frac{\odot}{\equiv}$ $\frac{LB}{\equiv}$	Au soir, tard?
28 décembre.	Q $\frac{ED}{\equiv}$	Au soir.
2 avril 1852	\bullet EA	Au matin.
? juillet	Les règles ont eu lieu dans ce mois, mais la date est ignorée.
18 août.	$\frac{EA}{\equiv}$ Q	Au matin.
19 janvier 1855	LA ∞ \bullet $\frac{A}{\equiv}$	Abondamment.

DATE des ÉPOQUES MENSTRUELLES et INTERVALLES.	POINTS LUNAIRES correspondants.	Annotations.
24 février 1853	EA	
	$\overline{\overline{D}}$	
16 mars	☉ LA $\overline{\overline{Q}}$	
21 avril	☉ EA	Faible écoulement dans la nuit du 20 au 21.
15 mai	\overline{A} \overline{Q}	Dans la nuit du 12 au 13.
	$\overline{\overline{EA}}$	
	\overline{EA} \overline{A}	Dans la nuit du 13 au 14.
14 mars 1854		Très-abondamment, surtout les premiers jours; durée de près de huit jours. Depuis lors, ni ménorrhée, ni hémorragie. Santé généralement bonne.

Éclaircissement de la difficulté qui s'est présentée pour la 1^{re} époque.

— Dans le volume de la *Connaissance des temps* pour l'an XV, on voit, à la colonne des phénomènes et observations, que le périégée est le 28 germinal (correspondant au 18 avril 1807). L'*Annuaire du bureau des Longitudes*, l'*Annuaire météorologique* de Lamarck et autres marquent de même le périégée au 18 avril. D'après cela, la figure astronomique de cette époque menstruelle devrait être ainsi :

16 avril 1808 \overline{P} $\overline{\overline{ED}}$

Mais quelque bornées que soient mes notions en astronomie, il me semble qu'il y a erreur dans cette indication de la *Connaissance des temps*, de même que dans les annuaires où elle s'est propagée. Voici les nombres que j'ai copiés dans la *Connaissance des temps*. Je n'ajoute que la date grégorienne correspondante.

1807, AN XV.	PARALLÈLE HORIZONTALE ☾ sous l'équateur.				DEMI-DIAMÈTRE horizontal de la lune, à midi.	
	à midi.		à minuit.			
	m.	s.	m.	s.	m.	s.
16. 26	59	3	59	22	16	8
17. 27	59	39	59	55	16	18
18. 28	60	9	60	21	16	26
19. 29	60	28	60	55	16	32
20. 30	60	54	60	52	16	55
21. 1	60	26	60	15	16	51
22. 2	60	1	59	44	16	24

A l'inspection de ces nombres, le périégée me paraît être évidemment le 20 avril et non le 18. Il ne doit donc pas figurer dans la partie astronomique de cette 1^{re} époque menstruelle.

Seconde observation.

Femme native de Strasbourg, bien constituée, mère de trois enfants bien portants. Ses maladies ont été d'un genre inflammatoire : la pleurésie, la dysenterie et surtout le rhumatisme dont elle a eu plusieurs atteintes. En 1810, le rhumatisme, après avoir été plus rebelle qu'à l'ordinaire et avoir parcouru diverses parties du corps, se fixa à l'extrémité des doigts, tant des pieds que des mains, et y produisit une déformation singulière des ongles, qui ne se dissipa qu'à la longue.

Le signe = indique les époques qui coïncident avec celles de l'observation précédente, mais avec tolérance d'un jour de différence.

DATE des ÉPOQUES MENSTRUUELLES et INTERVALLES.	POINTS LUNAIRES correspondants.	Annotations.
10 juin 1814 54 jours.	☾ \overline{EA}	
14 juillet 28 jours.	\overline{LB} \overline{P} ● ☽	

DATE des ÉPOQUES MENSTRUELLES et INTERVALLES.	POINTS LUNAIRES correspondants.	<i>Annotations.</i>
11 août 1814	$\frac{\text{Q}}{\text{LB } \overline{\text{P}} \quad \overline{\text{O}}}$	Cette interruption n'est point causée par la grossesse ou par ma- ladie; mais les notes se sont égarees.
5 avril 1815 28 jours.	$\text{A } \frac{\text{Q} \quad \text{LA} \quad \text{O}}{\text{---}}$	
1 mai 31 jours.	$\text{QA } \frac{\text{LA} \quad \text{O}}{\text{---}}$	=
1 juin 29 jours.	$\text{Q } \frac{\text{A}}{\text{EA}}$	=
50 juin 28 jours.	$\text{EA } \frac{\text{Q}}{\text{---}}$	=
28 juillet 28 jours.	$\frac{\text{EA}}{\text{Q}}$	=
25 août 27 jours.	$\frac{\text{EA}}{\text{D}}$	=
21 septembre 28 jours.	$\text{EA } \frac{\text{O}}{\text{---}}$	=
19 octobre 29 jours.	$\text{O } \frac{\text{EA}}{\text{---}}$	=
17 novembre 32 jours.	$\frac{\text{O}}{\text{---}} \quad \text{LB}$	=
19 décembre 28 jours.	$\text{P } \frac{\text{LB} \quad \text{O} \quad \text{O}}{\text{---}}$	=

DATE des ÉPOQUES MENSTRUELLES et INTERVALLES.	POINTS LUNAIRES correspondants.	<i>Annotations.</i>
16 janvier 1816 36 jours.	P \odot $\frac{\text{LB } \Omega}{\text{---}}$	
21 février (bissextile) . 28 jours.	\odot $\frac{\text{A}}{\text{---}}$ LA	
20 mars 29 jours.	A $\frac{\odot}{\text{---}}$ LA	
18 avril 32 jours.	LA $\frac{\odot}{\text{---}}$ A	
20 mai 30 jours.	A $\frac{\text{A}}{\text{---}}$ EA	
19 juin 28 jours.	EA $\frac{\text{A}}{\text{---}}$	
17 juillet 29 jours.	A $\frac{\text{EA } \text{A}}{\text{---}}$	
15 août 30 jours.	A $\frac{\text{EA}}{\text{---}}$ \odot $\frac{\odot}{\text{---}}$	
14 septembre 29 jours.	A $\frac{\odot}{\text{---}}$ LB	
13 octobre 28 jours.	LB $\frac{\Omega}{\text{---}}$ A	=
10 novembre 30 jours.	LB $\frac{\Omega}{\text{---}}$ A	=


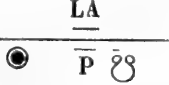
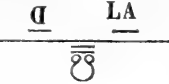

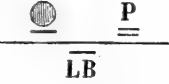
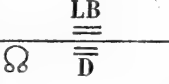

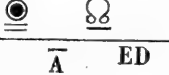
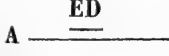

DATE des ÉPOQUES MENSTRUELLES et INTERVALLES.	POINTS LUNAIRES correspondants.	<i>Annotations.</i>
10 décembre 1816. . . 28 jours.	$\overline{\text{Q}}$ $\overline{\text{ED}}$	
7 janvier 1817. 28 jours.	$\overline{\text{Q}}$ $\overline{\text{ED}}$ $\overline{\text{P}}$	
4? février. 32 jours.	P $\overline{\text{ED}}$	
8 mars 27 jours.	P $\overline{\text{ED}}$ $\overline{\text{P}}$ $\overline{\text{Q}}$ $\overline{\text{LA}}$	
4 avril 27 jours.	P $\overline{\text{ED}}$ P $\overline{\text{LA}}$	
1 mai	P $\overline{\text{ED}}$ P	Il y a ici une lacune dans l'observation; mais il n'y a pas eu d'interruption dans le cours des règles.
5 septembre 25 jours.	Q $\overline{\text{A}}$ Q $\overline{\text{LB}}$	
28 septembre. 29 jours.	Q $\overline{\text{EA}}$ A Q	
27 octobre. 27 jours.	Q A Q $\overline{\text{LB}}$	
23 novembre. 28 jours.	Q A Q $\overline{\text{LB}}$	
21 décembre. 29 jours.	A Q Q $\overline{\text{LB}}$	




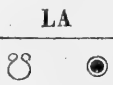

DATE des ÉPOQUES MENSTRUELLES et INTERVALLES.	POINTS LUNAIRES correspondants.	<i>Annotations.</i>
19 janvier 1818. 30 jours.	$\frac{\text{A}}{\text{---}}$ $\frac{\text{O}}{\text{---}}$ LB $\frac{\text{O}}{\text{---}}$ LB	
18 février 30 jours.	$\frac{\text{LB}}{\text{---}}$ $\frac{\text{O}}{\text{---}}$	
20 mars 29 jours.	$\frac{\text{O}}{\text{---}}$ $\frac{\text{ED}}{\text{---}}$	
18 avril 27 jours.	$\frac{\text{ED}}{\text{---}}$ $\frac{\text{O}}{\text{---}}$ $\frac{\text{O}}{\text{---}}$	
15 mai 50 jours.	$\frac{\text{D}}{\text{---}}$ $\frac{\text{ED}}{\text{---}}$	
14 juin 51 jours.	$\frac{\text{ED}}{\text{---}}$ $\frac{\text{D}}{\text{---}}$	
15 juillet 27 jours.	$\frac{\text{O}}{\text{---}}$ $\frac{\text{O}}{\text{---}}$ P LA	<p>Le 13 juin, nausées, défaillances, mouvements spasmodiques. Les règles, qui n'en appa- rurent pas moins le 14, durèrent assez abondamment le 15 et le 16. Les jours suivants, un vomitif in- diqué par l'état de l'estomac la fatigua, mais contribua à la réta- blir promptement.</p>
11 août 51 jours.	$\frac{\text{D}}{\text{---}}$ $\frac{\text{O}}{\text{---}}$ LA $\frac{\text{P}}{\text{---}}$	
11 septembre 27 jours.	$\frac{\text{P}}{\text{---}}$ $\frac{\text{LA}}{\text{---}}$ $\frac{\text{O}}{\text{---}}$	
8 octobre 28 jours.	D $\frac{\text{LA}}{\text{---}}$	
5 novembre 28 jours.	D $\frac{\text{LA}}{\text{---}}$	

DATE des ÉPOQUES MENSTRUELLES et INTERVALLES.	POINTS LUNAIRES correspondants.	<i>Annotations.</i>
5 décembre 1818. . . 28 jours.	$\overline{\overline{\text{LA}}}$ $\text{D} \overline{\overline{\text{EA}}}$	
51 décembre 52 jours.	$\overline{\overline{\text{EA}}}$ $\overline{\overline{\text{D}}}$	
1 février 1819 29 jours.	$\overline{\overline{\text{EA}}}$ ☉ D	
2 mars 50 jours	☉ $\text{D} \overline{\overline{\text{LB}}}$	
1 avril 26 jours.	$\text{LB} \overline{\overline{\text{D}}}$ $\overline{\overline{\text{A}}}$	
27 avril 52 jours.	☉ $\overline{\overline{\text{LB}}}$ $\overline{\overline{\text{A}}}$	
29 mai 25 jours.	$\overline{\overline{\text{LB}}}$ $\overline{\overline{\text{A}}}$ $\overline{\overline{\text{D}}}$	
23 juin 29 jours.	$\text{LB} \overline{\overline{\text{A}}}$ ☉ $\overline{\overline{\text{A}}}$	
22 juillet 27 jours.	☉ $\overline{\overline{\text{A}}}$ $\overline{\overline{\text{LB}}}$	
18 août 50 jours.	$\overline{\overline{\text{A}}}$ $\overline{\overline{\text{LB}}}$ ☉	
17 septembre 28 jours.	$\overline{\overline{\text{A}}}$ ☉ $\overline{\overline{\text{ED}}}$ $\overline{\overline{\text{O}}}$	

DATE des ÉPOQUES MENSTRUELLES et INTERVALLES.	POINTS LUNAIRES correspondants.	<i>Annotations.</i>
15 octobre 1819.	A	
32 jours.	ED ☉	
16 novembre.	ED ☉	
28 jours.	●	
14 décembre.	ED ☉	
28 jours.	● LA	
11 janvier 1820.	D	
28 jours.	LA	
8 février (bissextile) .	D	
14 mars?	●EA P	
? avril.	☉	

Après les deux observations précédentes, il ne me reste que des lambeaux, dont le plus notable embrasse quinze mois successifs de la menstruation d'une petite femme nerveuse, très-sensible, valétudinaire et sujette à la leucorrhée, mais dont la santé s'est raffermie depuis qu'elle a passé l'âge de retour. Ses 15 époques menstruelles ont presque toujours coïncidé avec la nouvelle lune, et les intervalles les plus fréquents sont ceux de 28 et 30 jours *ex æquo*. Je n'en parle que pour faire voir combien on s'égarerait dans une pareille recherche en employant des faits d'une petite étendue.

DATE des ÉPOQUES MENSTRUELLES et INTERVALLES.	POINTS LUNAIRES correspondants.	<i>Annotations.</i>
16 janvier 1812 26 jours.		
11 février (bissextile) . 27 jours.		A 11 ^h 1/2 du soir.
9 mars 36 jours.		Au matin.
14 avril 28 jours.		A 6 ^h 1/2 du matin.
12 mai 32 jours.		A 3 ^h 1/2 du soir.
13 juin 29 jours.		A 10 ^h du matin.
12 juillet 1812 29 jours.		A 5 ^h 1/2 du soir.
10 août 30 jours.		Vers 3 ^h du matin.
9 septembre Plus près de la nouvelle lune que du 1 ^{er} quartier. 30 jours.		A 8 ^h du matin.
9 octobre Plus près de la nouvelle lune que du 4 ^{er} quartier. 28 jours.		Vers 4 ^h du matin.

DATE des ÉPOQUES MENSTRUELLES et INTERVALLES.	POINTS LUNAIRES correspondants.	<i>Annotations.</i>
6 novembre 1812. . . 26 jours.		A 5 ^h du matin.
2 décembre. 28 jours.		A 5 ^h du matin.
30 décembre. 31 jours.		A 1 ^h du soir.
30 janvier 1815. 30 jours.		A 5 ^h du matin.
1 mars		A 7 ^h du soir.

2 intervalles de 26 jours	52 jours.
1 — 27 —	27 —
5 — 28 —	84 —
2 — 29 —	58 —
3 — 30 —	90 —
1 — 31 —	31 —
1 — 32 —	32 —
1 — 36 —	36 —
<hr/> 14	<hr/> 410

En divisant le nombre de jours, 410, par le nombre des intervalles, 14, le quotient est 29ⁱ, 285.

CLASSE DES LETTRES.

Séance du 1^{er} février 1858.

M. M.-N.-J. LECLERCQ, directeur.

M. AD. QUÉTELET, secrétaire perpétuel.

Sont présents : MM. le baron de Gerlache, Grandgagnage, Roulez, Gachard, De Decker, Schayes, Snellaert, Haus, Polain, Baguet, Ch. Faider, *membres*; Nolet De Brauwere Van Steeland, *associé*; Kervyn de Lettenhove, Chalon, *correspondants*.

M. Ed. Fétis, *membre de la classe des beaux-arts*, assiste à la séance.

CORRESPONDANCE.

La Société impériale d'émulation d'Abbeville fait parvenir le dernier volume de ses mémoires.

— L'abbaye de Solesmes remercie l'Académie pour l'envoi de ses dernières publications, et annonce le prochain envoi des ouvrages qu'elle a fait paraître.

La classe a reçu plusieurs autres écrits relatifs à ses publications et un nombre considérable d'ouvrages impri-

més, qui seront annoncés dans le *Bulletin bibliographique*.

— M. le secrétaire perpétuel dépose l'*Annuaire de l'Académie* pour l'année 1858. Cet opuscule ne contient qu'une seule notice biographique, celle de M. André Dumont, rédigée par son savant collègue, M. d'Omalius; on y trouve aussi les renseignements habituels sur l'Académie et les rapports de M. Ed. Fétis sur la situation de la Caisse centrale des artistes belges en 1856 et en 1857.

M. Ad. Quetelet fait connaître qu'on a profité du peu d'étendue de cette publication, pour y insérer trois tables différentes, contenant la mention de tous les mémoires imprimés par l'Académie depuis sa réorganisation, en 1816: ce sont les 50 volumes in-4° des mémoires des membres, les 28 volumes des mémoires couronnés et des mémoires des savants étrangers, et les 6 volumes des mémoires in-8°. Une seconde table contient les noms des auteurs et une troisième l'indication analytique des matières.

Ces tables ont été rédigées par M. Edmond Marchal fils, attaché au secrétariat de l'Académie.

CONCOURS DE 1858.

Sept questions sur différents sujets avaient été mises au concours de 1858; il est arrivé des réponses à quatre de ces questions, savoir:

PREMIÈRE QUESTION.

Établir la véritable origine du droit de succession. Re-

chercher si ce mode de transmission découle de la nature des choses ou s'il n'est qu'un établissement créé dans un but d'utilité civile. Exposer la doctrine des principaux auteurs qui ont traité cette question; proposer une solution motivée.

La classe a reçu deux mémoires portant les épigraphes suivantes :

N° 1. L'esprit philosophique d'une société se peint
dans sa loi successorale. (TROPLONG)

N° 2. *Patet testamenta esse juris naturalis.*
(WOLF.)

(Les commissaires nommés pour l'examen de ces mémoires sont MM. Ch. Faider, Grandgagnage et Arendt.)

DEUXIÈME QUESTION.

Éloquence française. — De l'influence de la civilisation sur la poésie.

La classe a reçu trois mémoires portant les épigraphes :

N° 1. La littérature est l'expression de la société.
(VILLEMAIN.) (1)

N° 2. La littérature est l'expression de la société.
(DE BONALD.) (1)

N° 3. Mon cœur bat d'avenir et du besoin des cieux.
(JULES LEFÈVRE.)

(Les commissaires nommés pour l'examen de ces mémoires sont MM. De Decker, P. Devaux et Polain.)

(1) Ces indications sont conformes au texte.

TROISIÈME QUESTION.

Quelle a été l'influence littéraire, morale et politique des sociétés et des chambres de rhétorique dans les dix-sept provinces des Pays-Bas et le pays de Liège.

Outre la médaille académique, le lauréat du concours recevra de la Société royale de *Wyngaerd*, une médaille en vermeil.

Il est arrivé, en réponse à cette question, un mémoire écrit en flamand et composé de six cahiers; il porte l'épigraphie :

*Zulks eene geschiedenis moet aen den nederlandschen
dicht en historie minnaar behagen.* (Kops.)

(Commissaires : MM. Snellaert, le baron de Saint-Genois et David.)

Ce mémoire, ainsi que le n° 3, servant de réponse à la question précédente, sont dépourvus de billets cachetés; ils doivent, par conséquent, être exclus du concours, à moins que les auteurs ne réparent cet oubli. L'Académie leur accorde ce mois tout entier pour satisfaire à la demande du programme : « Les auteurs ne mettront point leur nom à leur ouvrage, mais seulement une devise, qu'ils répéteront sur un billet cacheté, renfermant leur nom et leur adresse. »

CONCOURS EXTRAORDINAIRE.

Charlemagne est-il né dans la province de Liège?

La classe a reçu deux mémoires en réponse à cette demande; ils portent pour devises :

N° 1. *Entzwei, entzwei!*
Da liegt der Brei!
(GOETHE.)

N° 2. *Nihil enim est opertum, quod non revelabitur,*
et occultum quod non cognoscetur.

(Commissaires : MM. de Ram, Borgnet et Kervyn de Lettenhove.)

COMMUNICATIONS ET LECTURES.

Childéric III et les fils de Charles Martel. — Notes sur les années 741 et 742, recueillies dans un texte inédit de Hugues de Fleury; par M. Kervyn de Lettenhove, correspondant de l'Académie.

C'est aujourd'hui même que se ferme le concours ouvert, sous les auspices de la classe, sur la patrie de Charlemagne. Les mémoires qui lui ont été adressés renferment-ils une solution, ou du moins portent-ils sur cette question quelque lumière? Je l'ignore; mais il est une pensée qui me préoccupe plus vivement. Si, autour de nous, on a voulu revendiquer et justifier les traditions de notre pays,

il n'est pas moins vrai qu'au sein du premier corps littéraire de la Belgique, pas une voix ne s'est fait entendre pour rattacher au sol où grandit et se développa la race des Pepin, son plus illustre rameau. Cette tâche, j'espérais la voir abordée avec plus de science et surtout après des études plus profondes que celles que j'ai pu y consacrer; mais je me sens entraîné, malgré moi, à m'efforcer de rendre l'honneur d'avoir vu naître Charlemagne à ces rives de la Meuse, où ses derniers descendants vinrent, proscrits et vaincus, demander une tombe. C'est sur ces rives de la Meuse, aux limites des deux races sur lesquelles s'étendit son sceptre, qu'un historien français proposait, il y a peu d'années, d'ériger la glorieuse statue de Charlemagne. Faut-il la briser avant même qu'elle ait été élevée? Saint Lambert a-t-il maudit l'arrière-petit-fils d'Alpaïde, et les vallées de Landen, de Jupille, d'Herstal, d'Amblève ne sont-elles désormais pour lui qu'une terre étrangère?

J'ai d'autant plus à regretter l'insuffisance de mes recherches, que je viens combattre les conclusions de plusieurs dissertations aussi remarquables par l'érudition qui y préside que par l'élégance de la forme sous laquelle elles sont présentées. Personne de nous n'a oublié avec quelle abondance de textes et d'arguments nos honorables confrères MM. Polain et Arendt sont arrivés à déclarer que la naissance de Charlemagne, postérieure à l'époque où Charles Martel se fixa aux bords de la Seine et de l'Oise, antérieure à celle où le grand empereur les abandonna, devait être attribuée à la Neustrie, mais seulement grâce à la loi incertaine du hasard. C'est cette doctrine du hasard que je repousse, quel que soit le rôle qu'on lui assigne dans la vie d'un grand homme, et lors même qu'il ne s'agit que de son berceau. Charles Martel pas plus que Pepin le Bref,

nous dit-on, ne vécut en Austrasie : nous savons, toutefois, que Pepin fut baptisé par saint Willebrod, évêque d'Utrecht, ce qui prouve bien qu'il naquit dans la patrie de ses ancêtres. Pourquoi Charlemagne n'aurait-il pas aussi vu le jour dans un des domaines héréditaires de sa famille, où tout était paix et repos, plutôt qu'au milieu des camps sans cesse portés d'un pays à l'autre par les passions agitées de la grandeur et de la conquête?

Je ne reprendrai pas la discussion sur le terrain où l'ont placée mes savants amis MM. Polain et Arendt; ils me permettront de soulever seulement quelques objections qui, jusqu'à ce moment, n'ont point été présentées, et qui me paraissent devoir ébranler leur système. C'est moins une date ou une question de lieu que la marche générale des événements que je crois devoir étudier, et, tout en tirant des faits des conséquences particulières, en ce qui touche la patrie de Charlemagne, j'arrive à me représenter sous un jour tout différent l'une des pages les plus intéressantes et les moins connues de cette époque de transition et de révolution qui vit la race des Pepin succéder à celle de Clovis. La classe voudra bien, je l'espère, en accueillant avec indulgence ces simples notes rédigées à la hâte, réserver quelque sympathie au but que je me propose : le droit de placer un jour au pied de la statue de Charlemagne ce mot *suo* que la Belgique est fière de pouvoir inscrire sur le monument de Godefroi de Bouillon.

Il y a à peine cinq ou six jours qu'un manuscrit de la Bibliothèque de Bourgogne fixa mon attention. Il offrait, dans un livre intitulé : *In Gestis Francorum*, à côté de nombreux extraits d'anciens auteurs, quelques lignes sur les années 741 et 742, que je n'ai, si je ne me trompe, jamais rencontrées ailleurs :

Mortuo Karolo Martello, multi tiranni in Franciam dimergentes, potestatem regiam sibi usurpare presumebant. Propterea Franci a pravo consilio suo seducti quendam clericum nomine Danielem regem sibi elegerunt : quem postea Hildericum cognomento noncupaverunt. In cujus tempore nobilitas Francorum pro qua per totum mundum Franci exaltabantur ad nichilum pervenit. Videns quoque Pippinus Karoli Martelli filius regnum Francorum pro defectu Hildericum supradicti regis ad nichilum pervenire, in administratione regni patris sui manus viriliter injecit. Dehinc Pippinus et Kalomannus filii Karoli Martelli contra Hunaldum Aquitaniae ducem exercitum movent, ceperuntque castrum quod vocatur Lucas. In ipso itinere positi diviserunt sibi regnum Francorum (1).

Quelle était l'origine de ce texte qui répandait une lumière si vive sur les événements du VIII^me siècle? Il était important de le déterminer pour savoir quel degré de confiance il méritait. Après quelques recherches, je suis arrivé à constater qu'il provenait de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, qu'on nommait autrefois l'Église des Saints, et qui reçut du pape Léon VII la suprématie sur tous les monastères de France. Saint-Benoît-sur-Loire possédait la plus vaste bibliothèque que l'on connût : on y comptait jusqu'à cinq mille étudiants. Une part précieuse des livres qui en formaient la base avait été apportée, au VIII^me siècle, du Mont-Cassin, asile des lettres en Italie : ses derniers

(1) MS. de la Bibliothèque de Bourgogne, 9185. Ce livre, *in Gestis Francorum*, reproduit fidèlement d'anciens textes placés les uns à la suite des autres, sans qu'ils se suivent ou s'accordent exactement. J'y retrouve des fragments reproduits aussi par Sigebert de Gemblours, d'après une source aujourd'hui perdue.

débris sont retournés en Italie, après les guerres religieuses du XVI^me siècle, et reposent aujourd'hui dans la bibliothèque du Vatican. C'est à cette source illustre et féconde que puisa, au XI^me siècle, Hugues de Sainte-Marie, plus connu sous le nom de Hugues de Fleury : aussi les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, de même que ceux de la *Biographie universelle*, observent-ils qu'il a connu beaucoup de documents importants qu'il a insérés dans ses livres et que nous ne possédons plus, *non pauca aliis intacta*, comme le dit un érudit du XVII^me siècle. Hugues de Fleury s'exprime lui-même en ces termes, dans une épître adressée à l'impératrice Mathilde : *Nusquam historia seriatim digesta, sed hac, illacque quibusdam in codicibus inserta et interfusa tenetur. Illa non a nobis accepimus, sed a multis codicibus nostro sudore decerpsimus*. Nous ajouterons que le livre *In Gestis Francorum* fut terminé en 1110 et adressé à saint Yves, évêque de Chartres (1).

(1) Une note est nécessaire pour donner à cette question d'origine une complète évidence. Notre manuscrit nous offre (f^o 126) la lettre de Hugues de Fleury à l'évêque de Chartres : *Ecce tibi, precellentissime pater et domine, duo humilitatis mee opuscula transmittito*. Quels sont ces deux opuscules ? Le premier est l'*Historia antiquitatis*, qui ne s'arrête pas avant le livre VI et avant l'époque de Charlemagne, comme le dit inexactement M. Waitz, dans le tome IX des *Monumenta Germaniae historica*, mais dont le livre VI se termine au couronnement de Charlemagne. Immédiatement après, vient l'histoire des Lombards de Paul Diacre, dont le texte a sans doute été reproduit par Hugues de Fleury qui y a même inséré un hymne en l'honneur de saint Benoît ; mais ceci n'est pas le second opuscule promis à l'évêque de Chartres. Il a été mal placé par quelque erreur de copiste et suit l'histoire des Lombards : c'est le livre *In Gestis Francorum* qui commence par ces mots : *In exordio opusculi nostri* : Il est aisé de s'en convaincre, en ouvrant l'*Historia antiquitatis* (f^o 150), au chapitre où Hugues de Fleury mentionne à peine la guerre de Valentinien contre les Francs : *De quorum origine pauca nobis*

Rien ne manque donc pour entourer de l'autorité la plus légitime ce texte du VIII^m ou du IX^m siècle, inséré deux cent cinquante ans plus tard entre divers documents de la même époque; mais lorsqu'on le compare à d'autres relations contemporaines, on ne peut s'empêcher de remarquer avec tristesse combien la fortune est impitoyable vis-à-vis des vaincus, puisque souvent elle ne permet pas même à l'histoire de recueillir le souvenir de leur résistance et de leurs inutiles efforts. La fin de la dynastie mérovingienne est entourée de ténèbres profondes, et les vingt lignes que nous a conservées Hugues de Fleury nous en apprennent

nunc perstringere licet. Cetera de gestis Francorum scripta sunt. En effet, les deux premiers chapitres du livre, *In Gestis Francorum*, nous offrent dans le même style, mais avec beaucoup plus de détails, l'histoire de l'origine des Francs et de la guerre que leur fit Valentinien. Le livre : *In Gestis Francorum* se termine (f^o 233) par deux faits qui intéressent à la fois et le monastère où Hugues de Fleury écrit, et le pieux évêque à qui il dédie ses recherches : l'inhumation de Philippe I^{er}, à Saint-Benoît-sur-Loire, et le couronnement de Louis VI sous les auspices de l'évêque de Chartres. Quelques années plus tard, lorsque déjà la renommée des deux opuscules ou, pour mieux dire, des deux compilations de Hugues de Fleury s'était répandue, il les revit et les modifia. La première (c'est l'*Historia ecclesiastica*) fut présentée à Adèle, comtesse de Blois et de Meaux. La seconde, prenant aussi un nouveau titre, celui de *Regum Francorum modernorum actus*, fut destinée à une princesse non moins illustre de la même maison, l'impératrice Mathilde. Malheureusement, dans cette révision, Hugues de Fleury prit pour point de départ la mort de Charlemagne : ainsi s'explique, dans les éditions imprimées d'après la seconde rédaction, l'absence du passage que nous avons emprunté à la première, composée pour saint Yves de Chartres. — Parmi les manuscrits de Saint-Benoît-sur-Loire, conservés à la Bibliothèque du Vatican, se trouvent les œuvres de Hugues de Fleury. Il serait intéressant de les comparer avec notre manuscrit, qui a été écrit vers le commencement du XIII^m siècle et qui appartient plus tard au monastère de Saint-Quentin-au-Mont près de Péronne. Quelque lien unissait-il Saint-Quentin-au-Mont et Saint-Quentin-au-Pré dont saint Yves fut abbé?

peut-être plus à ce sujet qu'on n'en savait jusqu'à ce jour. Nous y retrouvons, bien qu'indiqué avec une extrême brièveté, le principal caractère des luttes du VIII^me siècle : les ambitions personnelles cachant derrière elles l'antagonisme des races et l'hostilité des peuples. L'Austrasie avait complètement triomphé avec Charles Martel. Quand Chilpéric II fut descendu dans la tombe, quand Thierry de Chelles l'y eut suivi, Charles Martel se crut assez puissant pour laisser vacant le trône des princes mérovingiens, afin que l'on s'habituaît à leur absence. Aucun des historiens du temps ne nous avait dit que Chilpéric II eut un fils. La science des Bénédictins a suppléé à leurs lacunes. Notre texte nous apprend que, de même que son père, il avait été relégué dans un cloître où on lui donnait également le nom de Daniel qui semble avoir été à cette époque exclusivement réservé aux clercs, et ceci est conforme à ce passage encore inexpliqué des Annales de Saint-Gall, où il est dit que Pepin le Bref devint roi, *deposito ac de tonso rege Hildrico qui a baptismo alio nomine vocatus est Daniel* (1). La chronique plus récente d'Adhémar a bien entrevu la même chose; mais ce n'est plus le même nom que l'on y rencontre : c'est le même surnom, la même épithète ou, si l'on veut, la même injure : *Danihel, clericus insensatus, quem Franci vocaverunt Chilpericum... Childericus insensatus* (2). Le temps n'est pas éloigné où, l'astre des Carlovingiens s'éclipsant comme celui des descendants de Clovis, il y aura d'autres historiens qui, à leur tour, appelleront leurs derniers successeurs, *simplex, sotus, stolidus*. C'est toujours le *væ victis*.

(1) *Annales Sangallenses majores*, 752.

(2) *Chron. Adem.*, ap. Pertz, IV, p. 114.

Cependant le conquérant, au milieu même des succès de la conquête, sentait que le bras qui fonde de si grandes choses, fléchit tôt ou tard sous la loi commune des misères humaines. Les longues guerres de Charles Martel avaient épuisé son activité et ses forces. En 759, après l'expédition de Provence, il revenait dans la France septentrionale *ad proprias sedes*, quand la fièvre l'obligea de s'arrêter à Verberie. En 740, aucune expédition n'eut lieu (1). Sans doute, Charles Martel était de plus en plus souffrant. L'année suivante, des signes menaçants se montrèrent dans le soleil et dans la lune. Les peuples y trouvèrent le présage de nouvelles guerres : Charles Martel y lut sa mort prochaine, sans se dissimuler les discordes qui allaient éclater. En effet, la nouvelle de sa maladie a suffi pour que la Bourgogne s'insurge, et il faut que le comte Childebrand, accompagné de son plus jeune fils, prenne sa place à la tête des Francs pour étouffer cette rébellion. En vain Charles Martel, considéré longtemps comme l'ennemi de l'Église, a-t-il recours à des donations pieuses et à des pèlerinages : il expire à Kiersy, le 21 ou le 22 octobre 741, laissant à sa famille un nom qui fera oublier celui des Pepin et, aux Francs d'Austrasie, le souvenir d'un courage et d'une vigueur dont le christianisme et la civilisation avaient à peine adouci le caractère rude et barbare.

Charles Martel avait rassemblé avant sa mort les chefs des Francs, pour leur annoncer qu'il laissait ses fils Charlotman et Pepin héritiers de son principat; quant à Griffon qu'il avait eu d'une captive ramenée de Bavière, il lui légua un domaine aux limites de la Neustrie et de l'Aus-

(1) Il en fut de même en 715, l'année qui précéda la mort de Pepin d'Héristal. Comparez les deux textes dans les Annales de Metz.

trasié. Griffon nourrissait de plus altières espérances. Il court aux armes, mais il est défait et réduit à s'enfermer au château de Laon, où il tombe bientôt au pouvoir de ses frères. Quelle relation y a-t-il entre ces événements et le mariage de Pepin avec Bertrade, fille du comte Héribert de Laon (1)?

Du reste, la situation est exactement la même à la mort de Charles Martel qu'après la mort de Pepin d'Héristal, et plus on poursuit ce rapprochement, plus il devient complet. Pepin d'Héristal avait gouverné les Francs pendant vingt-quatre ans. De l'avènement de Charles Martel à sa mort, nous trouvons également une période de vingt-quatre années. Tous deux expirent vers le commencement de l'hiver. Charles Martel avait, lorsqu'il perdit son père, à peu près le même âge que Pepin le Bref quand il perdit le sien. Pepin le Bref naquit l'année même que mourut Pepin d'Héristal; Charlemagne aussi vit le jour la même année qu'était mort Charles Martel.

Ce rapprochement est plus frappant encore, si on veut l'étendre aux événements qui suivirent la fin de Pepin d'Héristal et celle de Charles Martel. A peine Pepin d'Héristal a-t-il rendu le dernier soupir que la dictature

(1) Héribert de Laon était de race franque, car le pape Étienne III écrivait à Charlemagne et à Carloman : *Jam conjugio legitimo copulati estis, accipientes de vestra patria scilicet ex ipsa nobilissima Francorum gente, pulcherrimas conjuges. Etenim nullus ex vestris parentibus, neque avus, neque proavus, sed nec vester genitor ex extranea natione conjugem accepit.*

Jordan d'Osnaburg cherche déjà à rattacher Charlemagne, par sa mère, aux empereurs d'Orient : *Pippinus navus duxit in matrimonium Tiberiam sororem Michaelis imperatoris Romanorum ex qua genuit Karolum magnum.* (MS. de la Bibl. de Bourgogne, 7518).

de l'Austrasie s'évanouit. Les populations gallo-romaines d'Aquitaine placent à leur tête des chefs illustres et puissants qu'Éginhard flétrit du nom de tyrans (1). Les Saxons s'avancent pour seconder les Frisons, tandis que les Francs de Neustrie se hâtent de rétablir sur le trône la postérité de Childéric II, en tirant du cloître son fils qu'on nommait alors *le clerc Daniel* et qui fut depuis le roi Chilpéric. Mais Charles Martel domine tous les obstacles. D'un côté, il rejette les Saxons au delà du Rhin; de l'autre, il pénètre en Neustrie et poursuit jusqu'à la Loire Chilpéric qui, mal défendu par les Francs de Neustrie, avait été réduit à se placer sous la protection du duc Eudes d'Aquitaine.

A la mort de Charles Martel, la domination des Francs d'Austrasie que le surnom même de leur chef nous dépeint comme un marteau qui frappe sans relâche tout ce qui lui résiste, n'était point l'objet d'une moins vive impatience, ni d'une haine moins profonde. Le même isolement se fait autour d'eux en attendant le jour où ils consolideront leur irrésistible ascendant par de nouvelles victoires. Les Saxons se pressent une fois de plus sur le Rhin, et les Francs neustriens qui ont gémi trop longtemps de l'interrègne de la royauté mérovingienne, n'ont pas perdu le souvenir de la postérité de Childéric II, qui avait transféré la résidence royale d'Austrasie en Neustrie. J'ai déjà parlé de ce fils du roi Chilpéric, clerc comme lui et désigné par le même nom de Daniel, qui languissait dans le cloître où l'avait sans doute enfermé Charles Martel, le

(1) *Karolus tyrannos per totam Franciam dominatum sibi vindicantes oppressit.* (EINHARDI VITA ET CONV. KAROLI MAGNI.)

jour où il plaça Thierry de Chelles sur le trône : on alla l'y chercher, on le salua, à l'exemple de son aïeul, du nom royal de *Childéric* resté cher aux Francs de Neustrie : *Franci a pravo consilio suo seducti*. Plus loin vers la Loire, les populations gallo-romaines s'agitent à la voix de leurs chefs, ducs ou comtes, qu'on désigne toujours sous le même nom : *multi tiranni in Franciam dimergentes, potestatem regiam sibi usurpare presumebant*. Si, en Bourgogne, le gallo-romain Protadius s'est vanté d'exterminer tous ceux qui appartenaient à la race conquérante, les Gallo-Romains d'Aquitaine, moins orgueilleux ou plus habiles, préférèrent imposer leur alliance aux Francs de Neustrie, dont l'oisiveté a adouci et énervé les mœurs. Ils savent bien que Childéric III ne pourra se passer de leur protection : *Nobilitas Francorum ad nichilum pervenit*. La prophétie des astrologues était justifiée. On rencontrait partout les guerres étrangères ou les discordes civiles. Où donc put naître Charlemagne le 2 avril 742, si ce n'est dans cette contrée où sa race trouva toujours des défenseurs dévoués et un inviolable asile?

Des deux fils que Charles Martel laissait de son mariage avec Rotrude, Carloman était l'aîné; l'autre, Pepin, que nous avons vu, dans l'expédition de Bourgogne, placé sous la tutelle du comte Childebrand, n'avait que vingt-six ans. Aussi, pendant les premiers temps qui suivirent la mort de Charles Martel, Carloman présida-t-il à la direction du gouvernement : *Cum Carolus, dux inclytus, dit le moine Othlon, vitae suae cursum exegisset, et filii ejus Carolomanus et Pippinus ei ceu patri successissent in imperio, ad nutum Carolomanni qui erat major natu, omnia paterni regni jura disponebantur*.

Les historiens rapportent que Carloman veilla seul à ce

que Griffon fût conduit dans un château de l'Ardenne, pour y être gardé prisonnier. Il est également certain que Carloman prit la plus grande part aux préparatifs d'une autre guerre, bien plus importante, qui allait commencer. Il y a même des historiens qui le nomment seul dans le récit qu'ils nous en ont laissé.

Cependant, son frère, plus jeune mais plus instruit, plus sage et plus habile, avait à remplir une autre mission qui n'importait pas moins à la consolidation de l'autorité des fils de Charles Martel, je veux parler de leur réconciliation avec l'Église spoliée et persécutée par leur père (1).

Ici la légende doit compléter l'histoire.

Eucher, évêque d'Orléans, mort dans l'exil à Saint-Trond, le 20 février 742 (2), raconta, peu avant la fin de sa vie, à Fulrad, chapelain de Pepin, qu'il avait été, dans une vision, le témoin des peines méritées par l'impiété de Charles Martel. Fulrad ne quittait pas Pepin. A ce titre, il est de quelque intérêt de remarquer qu'il se trouvait en Hesbaie vers le commencement de l'année 742. Mais il faut aller plus loin. Fulrad rapporta à Pepin ce qu'Eucher lui avait dit, et un synode fut tenu à Leptines où, en présence de saint Boniface et du légat pontifical Georgius qui le présida, Pepin répara les usurpations de son père. Au VIII^{me} siècle, les synodes, présidés par les princes, se

(1) Tout ceci s'accorde fort bien avec ce que l'histoire nous apprend de Pepin : quelques auteurs assurent que, pour expier l'impiété de Charles Martel, il se fit ensevelir aux portes de l'abbaye de Saint-Denis.

(2) Telle est la date adoptée par Dom Bouquet. La chronique de Saint-Trond, qui fait peut-être commencer l'année à Pâques, place ceci en 741. Il est aisé de comprendre que la mort de saint Eucher, qui arriva après celle de Charles Martel, avant qu'il eût pu quitter Saint-Trond et rentrer à Orléans, doit être attribuée au mois de février 742.

réunissaient au mois de mars ou au mois de mai, c'est-à-dire à la même époque que les assemblées des grands, et, comme il est fort probable que Pepin tint celui-ci à la première époque consacrée par l'usage qui ait suivi la vision de saint Eucher, l'on arrive nécessairement, en fixant ce synode au mois de mars ou au mois de mai, à le placer, dans l'un et l'autre cas, à une date bien rapprochée du 2 avril, jour assigné à la naissance de Charlemagne (1) : si l'on consentait à admettre que ce synode fut tenu le jour de la fête de Pâques (1^{er} avril 742), il aurait eu lieu la veille même de cet événement. Quoi qu'il en soit, la présence de Pepin à Leptines, si elle est démontrée, n'est-elle pas, dans la question qui nous occupe, un argument presque décisif (2) ? Ne rendrait-elle pas aussi quelque valeur à une vieille tradition mentionnée par Mabillon, d'après laquelle saint Boniface baptisa Charlemagne (5) ?

(1) Il peut paraître assez extraordinaire au premier abord que la date de la naissance de Charlemagne soit consignée dans un calendrier du monastère de Lorsch dont fut abbé ce bon Éginhard qui s'enquit de tous côtés de ce qui s'y rapportait, sans trouver, en quelque lieu que ce fût, le moindre éclaircissement. Il eût pu chercher bien moins loin et trouver plus vite. Ceci dit, nous reconnaitrons que la date du calendrier de Lorsch a été admise par Mabillon et n'est guère contestée aujourd'hui.

(2) On montre, à Lestines-au-Val, les ruines du palais du roi Pepin, sans les confondre avec celles du palais de Carloman. A quelle époque Pepin aurait-il résidé à Lestines, si ce n'est en 742 ? J'ai quelque respect pour les traditions, lorsque je vois qu'elles ont encore, après onze siècles, le privilège de faire respecter quelques pierres auxquelles est attaché le nom d'un grand homme.

(5) Je trouve dans l'édition des Capitulaires de Baluze (I, col. 765 et II, col. 1185) une ancienne glose déjà invoquée dans un mémoire du concours précédent (voyez le rapport de M. Polain, p. 625), mais dont on a sans doute négligé de faire ressortir toute l'importance. Il y est dit que Charle-

Je sais bien que les théologiens rejettent unanimement la légende de la vision de saint Eucher. Pour les théologiens, sans doute, elle est sans valeur, mais, comme fait historique, elle me paraît ne pouvoir être contestée. En effet, elle est rapportée par d'anciens manuscrits des lettres de saint Boniface et des vies de saint Eucher et de saint Rigobert; Hincmar l'a insérée dans la vie de saint Rémy, et il est hors de doute qu'il en existait autrefois une relation composée vers la fin du VIII^{me} siècle. On n'a pas remarqué, je pense, que l'annaliste de Fulde, en reproduisant la vision de saint Eucher, a soin d'observer qu'au lieu de l'emprunter à Hincmar, il aime mieux suivre une autre histoire et la relation véridique des anciens, (*alia historia; antiquorum veridica relatio*) (1). Or l'auteur du texte qu'il cite déclare qu'il a connu des personnes

magne n'était pas soumis à la loi salique : *quia Francus nativitate erat et respexit suam nationem propter suae gentis dignitatem*. Il faut remarquer d'une part, que les Austrasiens du VIII^{me} siècle se croyaient seuls dignes de porter le nom de Francs, comme ayant seuls conservé dans toute sa pureté la noblesse de leur race; d'autre part il est certain, comme le dit M. Augustin Thierry dans sa *Dixième lettre sur l'histoire de France*, que la loi salique appliquée en Neustrie était répudiée et rejetée avec dédain en Austrasie. Cette glose, en rappelant que Charlemagne, par sa naissance (*nativitate*), ne relevait pas de la loi salique, nous apprend donc qu'il n'était pas né en Neustrie, mais en Austrasie. — A cette preuve si formelle, qu'oppose la Neustrie? Un seul document ancien, le récit de la translation des reliques de saint Germain; mais est-il bien sérieux? Le discours de Charlemagne qui y figure ne prouve rien, d'ailleurs, pour le lieu de sa naissance; tout au plus y verrions-nous qu'il est né en 747, comme l'atteste une circonstance qui démontrerait que Charlemagne avait bien sept ans en 754: *Ego, pueriliter ludens, fossam insilii ubi mox primum dentem de ore meo mutavi*. Ceci suffit pour faire apprécier la valeur de ce discours. (*Acta SS. ord. S. Ben., sec. III, pars II, p. 97.*)

(1) *Ann. Fuld.*, ap. Pertz, III, p. 345.

qui vivaient en 742 (1), et qu'il écrit lui-même sous le règne de Charlemagne, dont il allègue un capitulaire (2), le 77^{me} du 1^{er} livre compilé avant l'an 800 par l'abbé Ansgise. Les évêques du concile de Kiersy, en 858, reproduisant textuellement cette relation dans la lettre qu'ils adressaient à Louis roi de Germanie, ajoutent : *Hanc relationem et in scriptura habemus*, et telle était l'authenticité historique de cette vision, qu'ils rappelaient à Louis de Germanie qu'ils l'avaient entendu raconter par son père, l'empereur Louis le Pieux (3).

Nous avons déjà dit quel motif nous engage à placer ce synode au printemps de l'année 742; nous ajouterons qu'il ne peut appartenir aux années 745 à 746, parce que, vers le commencement de l'année 745, comme nous chercherons à l'établir, Carloman et Pepin se partagèrent le royaume des Francs et que l'Austrasie, dont Leptines faisait partie, échut à Carloman. D'autre part, il n'est point postérieur au départ de Carloman pour l'Italie, puisque saint Boniface, nous raconte l'hagiographe, ne put se rendre à l'invitation que Pepin lui adressa de tenir des synodes dans son royaume (4).

C'est, d'ailleurs, en 745, que le pape Zacharie engagea

(1) *Nos autem illos vidimus qui ad nostram usque aetatem duraverunt, qui huic rei interfuerunt.*

(2) *Carolus imperator adhuc in regio nomine constitutus.*

(3) Baluze, *Capit.* II, col. 108; Bouquet, III, p. 659; Duchesne, I, p. 792. Pierre le Bibliothécaire qui vivait à la fin du IX^{me} siècle rapporte aussi la légende de saint Eucher.

(4) *Cum Pippinus, felix germani successor, regale Francorum regnum susciperet, coepit synodalia recuperare instituta. Sed quod sanctus vir, infirmitate praegravatus, synodalia conventicula per omnia adire non poterat...* (*Willibald, ap. Acta SS. Junii, I, p. 469.*)

les Francs et les Gallo-Romains, *Francos et Gallos*, à obéir à saint Boniface comme à son légat (1). Le concile de Leptines, présidé par le légat Georgius, doit nécessairement être antérieur; on ne trouve, il est vrai, aucun légat pontifical nommé Georgius, en 742; mais Georgius est probablement le même que Sergius, légat du pape qui embrassa, en 743, la cause du duc Odilon de Bavière contre les fils de Charles Martel.

La mention de la présence de Pepin, de saint Boniface et du légat Georgius (2) au concile de Leptines, offre, d'ailleurs, tous les caractères de la vérité et de la certitude; car on lit dans la relation insérée par les évêques du concile de Kiersy : *Synodum ipsam habemus*. Plus tard, la mention du concile de Leptines tenu par Pepin et présidé par Georgius trouva place dans le célèbre décret de Gratien (3).

(1) *Concil. XVII*, p. 426.

(2) Il ne faut pas confondre ce légat Georgius avec Georgius, légat de Paul I^{er} qui ne monta sur le trône pontifical qu'après la mort de saint Boniface.

(3) On lit dans une des lettres d'Hincmar (*Hincm. Op. ed. Migne*, II, p. 142) : *In synodo apud Leptinas cui sub Carolomanno principe Georgius episcopus et Joannes sacellarius ac sanctus Bonifacius episcopus praesiderunt, legitur...* Il est évident qu'un copiste, ou plutôt qu'un éditeur assez récent aura substitué le nom de Carloman à celui de Pepin, croyant qu'il s'agissait ici du concile de Leptines de 743 ou 744. En effet, Hincmar n'a pu écrire ici le nom de Carloman, puisqu'il prit part aux actes du concile de Kiersy qui nomment Pepin. Il est, d'ailleurs, à remarquer que ce qui est cité par Hincmar ne se trouve pas dans les actes du synode de Leptines présidé par Carloman; et ceci prouve seulement une fois de plus que les actes du concile de Leptines, présidé par Pepin, étaient sous ses yeux. On sait aussi que Georgius ne présida pas comme légat du pape le synode assemblé à Leptines par Carloman; enfin, les deux synodes eurent un but bien différent : Pepin annonça l'intention de restituer les biens enlevés aux églises, et Carloman demanda à pouvoir en conserver une partie.

Cependant une objection sérieuse se présente : la tenue d'un synode en Allemagne par Carloman sous la présidence de saint Boniface, précisément à la même époque, c'est-à-dire le 21 avril 742, synode où Carloman parle de son royaume et qui fut suivi d'un autre que le même Carloman assembla à Leptines, le 1^{er} mars de l'année suivante (1).

Nous croyons avec Mansi, le savant annotateur de Baronijs, que ces synodes sont d'une année moins anciens que ne le portent certains recueils de conciles. L'usage de tenir les synodes le dimanche étant établi, il en résulte évidemment qu'ils ont été assemblés le dimanche 21 avril 745 et le dimanche 1^{er} mars 744 (2). Il faut ajouter qu'il existe une lettre du pape Zacharie, où il entretient saint Boniface du synode qu'il doit tenir à la demande de Carloman, *in urbe regni Francorum in sua ditione seu potestate constituta*, c'est-à-dire, comme l'ajoute le pape, dans un pays où, depuis fort longtemps, aucun synode n'a été tenu et où la discipline ecclésiastique a, en quelque sorte, disparu, ce qui, d'après tous les historiens ecclésiastiques, s'applique à la partie de l'Allemagne soumise à Carloman; or cette lettre porte la date du 1^{er} avril 745 (3).

(1) En 744, Pepin tint à Soissons un autre synode auquel saint Boniface n'assista pas. Nous n'en connaissons les actes que par la promulgation qu'il en fit.

(2) *Scitum concilia non nisi diebus dominicis cogi per haec tempora consuevisse. Concilium referendum ad sequentem annum mihi plane persuadetur.* (Mansi, in *Ann. Card. Baron. XII*, p. 478.)

(3) *Data kal. aprilis, imperante Constantino, anno XXIV imperii ejus, anno secundo, indictione XI. Concil. XVII*, p. 567. La vingt-quatrième année du règne de Constantin, selon la base adoptée par M. de Wailly, avait commencé le 51 mars 745; la seconde année du pontificat, le 30 novembre 742. Le chiffre de l'indiction, en 745, était XI. Il faut aussi remar-

L'ancienne vie de saint Boniface, écrite par Willibald, nous a d'ailleurs conservé sur l'ordre des faits, et notamment sur la succession des synodes, les données les plus précieuses. Mais les hagiographes remarquent que l'analyse qu'il en donne n'est pas complète. Willibald n'a-t-il pas omis, et peut-être à dessein, le synode de Leptines où saint Boniface aurait siégé avec ce légat du pape, qui, l'année suivante, trahit Pepin et tomba entre ses mains après sa victoire ?

Il faut voir, du reste, dans la vie du pieux archevêque de Mayence mêlée à tant de grands événements politiques, comme l'on y distingue avec netteté le temps où les fils de Charles Martel recueillirent en commun le principat paternel, de celui où ils se le partagèrent.

Le chapitre IX se rapporte à l'époque où l'autorité de Charles Martel passa à ses fils : *Cum Carli ducis gloriose temporale finitum esset regnum et filiorum ejus Carlomanni et Pippini roboratum esset imperium*. Il est intitulé : *Qualiter in Francia sub Carolomanno et Pippino ducibus, celebratis synodis, orthodoxam religionem restauravit* (1).

Au chapitre X, Carloman ne partage plus le pouvoir paternel avec Pepin. Il a son royaume : *Convenientibus in unum episcopis ac presbyteris quos Carolomannus dux adsciscere fecit, quintum synodale factum est concilium in*

quer que les évêques nommés dans le synode du 21 avril 743 ne prirent possession de leurs sièges que plus tard, en 745, selon les Annales de Munster; en 746, selon les Annales de Fulde et de Lorsch.

(1) *Acta SS. Junii*, I, p. 452; Pertz, *Script.*, II, p. 546. La troisième vie de saint Boniface parle aussi des synodes qui se tinrent sous les auspices de Carloman et de Pepin. Comparez Lambert d'Aschaffenburg (texte du MS. d'Erfurt) : 742. *Synodalis conventus habetur Karlomanni et Pippini praecepto*, etc.

quo Bonifacius episcopus, ipso Carolomanno consentiente ac donante, pontificatu praesidens, Romanae Ecclesiae, sedisque apostolicae legatus... Nous reconnaissons aussitôt le synode du 21 avril 745 où Carloman s'exprimait en ces termes : *Ego Carolomannus dux, episcopus qui in regno meo sunt cum presbyteris, ad concilium et synodum congregavi... Constituimus super eos archiepiscopum Bonifacium qui est missus sancti Petri.*

Ainsi rien ne s'oppose à ce que Pepin ait tenu un synode à Leptines, vers les fêtes de Pâques 742, et je ne puis m'empêcher de trouver dans cette réconciliation de l'Église avec la race de Charles Martel, proclamée sur le berceau d'un enfant, l'éloquent présage de la mission qu'il devait remplir en protégeant l'Église dont la main reconnaissante le sacrera tour à tour roi et empereur.

Mais nous ne sommes encore qu'en 742. Le synode auquel assista Pepin est achevé. Nous touchons à l'époque où les Francs ont coutume de commencer leurs grandes expéditions. Carloman et Pepin se placent l'un et l'autre à la tête de leurs leudes d'Austrasie pour les associer à une tentative qui doit décider de l'avenir de leur race. Ils ont, disent les Annales d'Eginhard, un double but. Il faut d'abord qu'ils rétablissent l'ordre dans le royaume des Francs et ensuite qu'ils fassent rentrer dans l'obéissance les provinces éloignées qui l'ont abjurée : *Ad regnum ordinandum ac provincias quae post mortem patris a Francorum societate desciverant recuperandas, animos intendunt.* Comme Pepin d'Heristal, après la journée de Testry, comme Charles Martel triomphant à Viney, ils envahissent la Neustrie, c'est-à-dire le pays où les Francs, plus attachés que partout ailleurs au droit héréditaire de la dynastie mérovingienne, ont été de nouveau séduits par un mauvais dessein, celui

de s'affranchir du joug de l'Austrasie. Les fils de Charles Martel ont peut-être, comme leur père, une armée moins nombreuse, mais elle est bien supérieure par son ardeur belliqueuse, *cum pauciori quidem agmine sed probatissimis ad certamen viris*. Sans doute, Childéric III, comme Childéric II, a enrôlé des Gallo-Romains parmi les milices de la Neustrie, *vulgari commixta plebe*. Mais qu'attendre d'une multitude confuse, déjà écrasée par tant de défaites? Cette fois, il n'y eut pas même de bataille, et la résistance fut si faible que l'histoire ne l'a pas jugée digne d'être mentionnée. Où est Childéric? A-t-il, comme son père, cherché un asile chez le duc d'Aquitaine? Peut-être, mais l'histoire n'en dit rien. Ce que nous savons, c'est que les fils de Charles Martel ont traversé la Loire et qu'ils écrasent les Gallo-Romains : *Romanos proterunt*, dit le continuateur de Frédégher. Victorieux en pleine campagne, ils assiègent le château de Loches et s'en emparent. N'est-ce pas là que Childéric s'est réfugié? L'histoire est toujours muette, mais elle nous apprend, comme le dit Éginhard, que les fils de Charles Martel se partagèrent d'un commun accord le royaume des Francs que jusqu'alors ils avaient gouverné en commun (1), ou, comme nous le rapportent plus simplement et plus naïvement d'autres annales contemporaines, qu'ils examinèrent ce que chacun prendrait pour sa part du royaume des Francs, *in ipso itinere inter se regnum quid quisque haberet dividunt* (2).

(1) *Regnum quod communiter habuerunt dividerunt*. (*Ann. Einhardi*, ap. Pertz, I, p. 135. *Magistratus ab avo et patre sibi et fratri Karolomanno relictus, summa cum concordia divisus*. (Einh., *Vita et Convers. Ker. magni*.)

(2) *Ann. Lauriss. min.* Telle est aussi la leçon des Mss. de la Bibliothèque de Bourgogne, 6,450 et 15,855. Cf. le n° 6,446. Le ms. 15,855, qui est du

Un seul historien défigure tout ceci : c'est le continuateur de Frédégher, qui écrit par l'ordre du comte Childebrand, oncle de Carloman et de Pepin. Là où les autres annalistes avaient écrit *regnum*, il met *praedam*. Il ne s'agit plus pour lui de l'autorité sur un vaste royaume, mais d'un peu de butin qu'ils se réservent pour se le partager. Cette substitution de mots s'explique : dix lignes plus haut, on attribue à Charles Martel le partage du royaume des Francs entre ses fils. On cherchait à répandre de plus en plus la vague notion d'un droit héréditaire pour le principat aussi bien que pour la royauté. La fortune avait confirmé les prétentions ambitieuses des fils de Charles Martel : après la tâche des leudes austrasiens commence celle des flatteurs et des apologistes.

Mais le continuateur de Frédégher, copié en partie seulement par les annalistes de Metz et de Fontenelle, ne peut rien contre d'autres témoignages bien plus nombreux dont nous supprimons ici la trop longue énumération (1).

IX^{me} siècle, appartenait à l'abbaye de Saint-Bertin, et ce fut sans doute à l'époque des ravages des Normands que quelque religieux fugitif de Blandinium y traça ces lignes : *Nos, Deus, exaudi quia tempus adest miserendi ! O Deus, templum rego Blandiniense !*

(1) *Ann. Lauriss. min.*, ap. Pertz, I, p. 115; *Ann. Lauriss. Ibid.* p. 134; *Ann. Einhardi, ibid.*, p. 135; *Ann. Tiliari*, p. 219; *Chron. Moissiac.*, p. 292; *Ann. Mettenses*, p. 527; *Ann. Fuldenses*, p. 545, etc. Je constate l'unanimité des témoignages réunis dans le premier volume des *Scriptores* de M. Pertz. Voyez aussi les *Annales Bertiniani* ap. Duchesne. III, p. 150 : *in ipso itinere diviserunt regnum Francorum inter se*. Il ne s'agit pas, comme l'a pensé M. Polain, du partage du domaine de Griffon (Griffon n'avait jamais eu de royaume), mais du partage du principat paternel comme s'exprime Éginhard ou du *regnum Francorum*, comme le disent expressément les annales de Saint-Bertin, de Lorsch, de Metz, etc. Ce fait était si bien admis pour constant, que le moine Benoît place dans la bouche de Pepin, ces paroles adressées au pape Étienne : *Post mortem Caroli*

Le texte qui a donné lieu à cette note les confirme en disant que les fils de Charles Martel ressaisirent de leurs mains viriles l'autorité paternelle et se partagèrent entre eux le royaume des Francs. Nous trouvons d'ailleurs la trace de ce partage jusque dans les chartes du monastère de Weissemburg déjà invoquées ici : elles en donnent même la date, en faisant connaître qu'il venait de s'accomplir au commencement de l'année 743 : *Acta publice in monasterio Wizenburc, sub die V kl. febr., anno secundo post obitum domini nostri Carloni, quando successerunt in regno filii sui Carlomannus et Pippinus; actum in monasterio Wizenburc sub die XV febr., anno secundo principatus Carlomanno et Pippino ducibus Francorum, quando successerunt in regnum* (1).

Cependant, quelques années encore devaient s'écouler avant que les fils de Charles Martel crussent pouvoir usurper ouvertement le trône de la dynastie mérovingienne. De même que Charles Martel, ayant défait Eudes d'Aquitaine, reconnut pour roi Chilpéric II, ils voulurent, ayant vaincu eux-mêmes Hunald, fils d'Eudes, traiter avec la même clémence Childéric, fils de Chilpéric. Le partage du royaume qu'ils avaient fait entre eux eut lieu, comme je viens de le dire, vers la fin de l'année 742. Tous les diplomatistes placent peu après cette époque le commencement de la dernière royauté mérovingienne octroyée ou plutôt confirmée par Carloman et Pepin (2).

genitoris nostri divisimus regnum Francorum inter nos in locum qui dicitur Pictavis. Ap. Pertz, III, p. 704.

(1) Pardessus, *Diplom.*, II, p. 472.

(2) D'après quelques érudits modernes, ceci se passa vers le mois de mars 745; mais Eckhard attribue cet événement à l'automne 742, c'est-à-dire à l'époque même du partage de Carloman et de Pepin.

Childéric III était-il déjà roi avant cette époque? Nous ne saurions en douter. En effet, la chronique d'Adon et celle d'Adhémar rapportent l'une et l'autre son avènement aussitôt après la mort de Charles Martel (1). D'autre part, tandis que les chartes émanées de Carloman et de Pepin placent la première année de son règne en 743, il en est d'autres où le roi Childéric le fait remonter lui-même à la mort de Charles Martel (2). Notre texte nous éclaire d'ailleurs parfaitement sur ce qui eut lieu, quand il attribue au mauvais conseil des Francs l'élévation de Childéric III, et l'on comprend fort bien que les fils de Charles Martel, au lieu de porter sur lui une main sacrilège, l'aient renvoyé dans quelque domaine éloigné sur son char traîné par des bœufs au pas lent, car c'est à Childéric III gardé par Carloman et Pepin que s'applique le célèbre tableau de la décadence des rois de la première race, tracé par Éginhard. Si l'on suppose, au contraire, que, depuis la mort de Charles Martel, les Francs neustriens ont immédiatement reconnu ses fils et qu'ils n'ont eu qu'à vaincre de nouveau les peuples d'outre-Loire, les faits sont sans lumière et les résultats sans cause. Quoi! Charles Martel est parvenu, après de longues et sanglantes luttes, à supprimer, pendant

(1) Ap. Bouquet, II, pp. 575 et 671. Il y avait même une opinion qui faisait remonter jusqu'en 757, c'est-à-dire à la mort de Thiéri de Chelles, la royauté de Childéric III. Cette opinion était sans doute partagée par un grand nombre de Francs de Neustrie qui n'attendaient, pour la faire triompher, que la mort de Charles Martel. (*Chron. Fontanell.*, ap. Bouquet, II, p. 661.)

(2) Voyez la *Diplomatique de Mabillon*, *Suppl.*, p. 58. Je considère comme étant de 742 le diplôme du 25 avril, *anno primo regni nostri, Crisciaco palatio*, où il n'est fait aucune mention des maires du palais. Le texte d'Éginhard établit assez que, dès que Childéric III fut en leur pouvoir, ils le reléguèrent dans quelque domaine obscur, à Maumaques, assure-t-on.

cinq ans, la dynastie mérovingienne, et ses fils, respectés et obéis en Neustrie, se seraient décidés, après une année entière d'une domination puissante et glorieuse, à relever un trône dont ils étaient si jaloux! Ils l'auraient fait spontanément, sans y être portés par l'influence des événements, s'amusant à créer un roi en 743 pour se donner le plaisir de le renverser en 752(1)! Ceci ne s'expliquerait point. Nous aimons bien mieux supposer avec Adrien de Valois, qu'ils sacrifièrent un peu de pouvoir, afin de soulever contre eux un peu moins de haine (2).

Notre texte nous fait aussi comprendre comment le principat fut commun entre Carloman et Pepin tant que dura la lutte, de même que, plus tard encore, ils réunirent leurs forces toutes les fois qu'ils eurent des ennemis à combattre. Nous ne découvrons rien qui s'oppose à notre opinion, ni dans les chartes connues depuis longtemps, ni dans celles de Weissemburg publiées plus récemment. En effet, si trois chartes du monastère de Weissemburg, du 1^{er} décembre 741, du 19 mars et du 15 juin 742, portent le nom seul de Carloman, ceci s'explique parfaitement par ce que nous avons déjà dit de la direction du gouvernement par Carloman pendant les premiers mois qui suivirent la mort de Charles Martel, et ce qui prouve que notre explication est fondée, c'est qu'il existe une autre charte du même monastère, du 27 mai 742, où sont nommés Carloman et Pepin, *in anno primo*

(1) *Tanta mutatio majoribus-domus non potuit non displicere. Hujus consilii primos authores non existimamus majores-domus, regium enim titulum ipsi ambiebant.* (Lecoinge, *Ann. eccl. Francor.*, V. p. 102)

(2) *Cujus nomine, si non majore cum auctoritate ac potestate, saltem minore cum invidia regnarent.* (Adr. Vales.)

principatum Carolomanno et Pippino. N'est-il pas, d'ailleurs, fait mention du partage entre Carloman et Pepin dans ces mêmes chartes de Weissemburg ?

Un diplôme royal nous offrira une preuve tout opposée. Lorsque le dernier roi mérovingien, Childéric III, qui a osé se passer de maire du palais, obtient des derniers maires du palais une couronne sur laquelle ils veilleront seuls, où ceci se passe-t-il ? Évidemment en Neustrie. Qui le place sur le trône ? Est-ce Pepin qu'on nous représente comme gouvernant seul la Neustrie depuis le mois d'octobre 741 ? Non, c'est Carloman. Childéric III le déclare dans un de ses diplômes : *Hildricus, rex Francorum, viro inclito Karlomanno, majori-domus, qui nobis in solium regni instituit* (1).

Et si maintenant nous appliquons spécialement à la question qui concerne le lieu de la naissance de Charlemagne, quelques déductions basées sur les faits généraux que nous avons exposés comme ils nous apparaissaient à travers l'obscurité préméditée des témoignages historiques, n'en résulte-t-il pas qu'au mois d'avril 742, le principat n'était pas partagé entre Carloman et son jeune frère, et qu'il ne pouvait pas l'être, puisque leur autorité n'était pas encore reconnue en Neustrie ? N'en faut-il pas aussi conclure que la présence de Pepin dans nos provinces à la même époque est hors de doute, puisque, lors même que nous rejetterions la légende de saint Eucher et le concile de Leptines, nous devrions reconnaître que ce fut en Austrasie que Pepin réunit avec son frère l'armée qui châtia les mauvais desseins des Francs de Neustrie et les usur-

(1) Pardessus, *Dipl.* II, p. 587.

pations des tyrans d'Aquitaine? Aix n'existe pas encore (1); les Saxons menacent le Rhin; une sœur de Griffon soulève la Bavière; la Neustrie s'abandonne tout entière au culte de ses vieux souvenirs qui lui montrent, sur le front de deux générations arrachées du cloître, l'ombre de la longue chevelure de Mérovée. A l'Austrasie l'honneur de voir s'élever de son sein celui qui, à sa naissance, n'eût trouvé en Bavière ou en Neustrie que la haine et le dédain.

Une année suffira pour relever la fortune des Carlovingiens. Au mois d'avril 743, rien ne manque à leurs succès ni à leur gloire. *Gloriosi germani*, porte l'annotation de cette année dans les annales de Metz; mais, au mois d'avril 742, ils n'étaient encore que les héritiers douteux d'un principat qui avait soulevé de redoutables inimitiés, et les forêts de l'Ardenne, qui avaient protégé la jeunesse de Charles Martel, voilaient de leurs ombres épaisses le berceau de cet enfant qui, après avoir soumis tout l'Occident par la force des armes, devait mourir, au milieu des merveilles d'une nouvelle cité impériale, en formant le projet de relever les ruines de Jérusalem, de Rome et de Carthage.

(1) Les MSS. n^{os} 1,639, 1,640 et 7,509 de la Bibliothèque de Bourgogne renferment tous les actes de la translation des restes de Charlemagne faite, en 1165, par l'empereur Frédéric I^{er}, et l'on y trouve jointe une vie de Charlemagne composée à cette époque; mais je n'y ai rien découvert qui rappelât les prétentions qu'Aix fonde sur une phrase du moine de Saint-Gall, à moins qu'on ne veuille, bien à tort selon moi, interpréter en ce sens le premier verset d'une hymne :

Laetare, pia mater, Aquensis ecclesia.

CLASSE DES BEAUX-ARTS.

Séance du 4 février 1858.

M. G. GEEFS, directeur.

M. AD. QUETELET, secrétaire perpétuel.

Sont présents : MM. Alvin, Braemt, De Keyzer, Fr. Fétis, Leys, Navez, Roelandt, Eugène Simonis, Suys, Van Hasselt, Jos. Geefs, Erin Corr, Snel, Fraikin, Ed. Fétis, De Buscher, Portaels, *membres*; Calamatta, *associé*; Alp. Balat, Demanet, *correspondants*.

M. Kervyn de Lettenhove, *correspondant de la classe des lettres*, assiste à la séance.

CORRESPONDANCE.

MM. Duret, Rietschel, Picot et Martinet, récemment nommés associés de l'Académie, expriment leurs remerciements.

— Un membre fait connaître que M. Rauch, associé de la section de sculpture, est mort à Berlin, dans le cours du mois de décembre dernier.

— M. le Ministre de l'intérieur écrit que la pension de 2,500 francs, instituée par arrêté royal du 19 septembre

1840, vient d'être accordée, pendant quatre années, au sieur Benoît, de Harlebeke, lauréat du grand concours de composition musicale de 1857, pour le mettre à même d'aller à l'étranger se perfectionner dans l'art musical.

D'après une autre lettre de M. le Ministre de l'intérieur, M. Demol, lauréat du grand concours de composition musicale pour 1855, a été autorisé à séjourner à Paris, où il a passé les deux dernières années. Le Gouvernement désire connaître où cet artiste devrait être envoyé ultérieurement.

Par une troisième lettre, M. le Ministre de l'intérieur invite la classe à examiner s'il convient de modifier la série des sujets d'examen exigés des concurrents pour le grand prix de sculpture à Rome. Après quelques observations, cette demande est renvoyée à la commission de l'Académie précédemment nommée pour cet objet et qui se compose de MM. Partoes, Roelandt, Suys, Ad. Quetelet et Alvin, rapporteur, auxquels s'adjoindront MM. Balat et le colonel Demanet.

La commission est invitée, vu l'urgence, à présenter son rapport dans la prochaine séance.

RAPPORTS.

M. Alvin fait connaître que la commission pour la fondation d'une école belge à Rome n'est pas encore en mesure de présenter son rapport; ce travail a pris plus d'extension qu'il ne semblait en avoir d'abord, et le rapport définitif ne pourra guère être présenté que dans une des prochaines séances.

— M. Ed. Fétis, secrétaire de la Caisse centrale des artistes belges, lit ensuite son rapport annuel sur la situation de la Caisse pendant le cours de l'année 1857. L'avoir s'élève actuellement à plus de 55,000 francs, dont 5,605 ont été perçus dans le cours de l'année dernière.

S. M. le Roi a contribué à ce subside pour une somme de 1,000 francs, et S. A. R. le duc de Brabant pour 500 francs. « C'est au Roi, dit le rapport, que doivent s'adresser nos premiers témoignages de gratitude. Dès le jour où la Caisse fut fondée, Sa Majesté l'a généreusement dotée d'un subside qui s'est renouvelé d'année en année et qui a contribué, pour une grande part, à constituer le capital qu'elle possède. »

Cette Caisse, fondée et soutenue en grande partie par les soins de l'Académie, est principalement destinée à aider les artistes tombés dans le malheur.

COMMUNICATIONS ET LECTURES.

François Millet, notice par M. Ed. Fétis, membre de l'Académie.

François Millet, généralement connu sous le nom de *Francisque*, est né en 1644, à Anvers où son père, habile tourneur en ivoire, originaire de Dijon, était venu s'établir, à ce que rapportent plusieurs biographes. Il entra fort jeune dans l'atelier de Laurent Franck ou Francken, un des membres de la nombreuse famille d'artistes dont les annalistes de l'école d'Anvers ne sont

pas encore parvenus à reconstituer la généalogie d'une manière précise. Son maître commença par lui faire dessiner la figure ; mais, voyant qu'il avait plus de penchant pour le paysage, il le laissa se livrer à son genre favori. François Millet perdit son père avant d'avoir terminé ses études et de pouvoir se suffire à lui-même. Orphelin, sans ressources, il était menacé de devoir renoncer à une carrière qui s'annonçait sous des auspices favorables, mais qui ne lui offrait pas des moyens d'existence immédiats. Laurent Franck avait heureusement conçu pour lui une affection paternelle. Ce digne maître le recueillit dans sa maison et le traita non comme un élève, mais comme un fils. Ayant résolu de quitter Anvers pour aller se fixer à Paris où il savait que les peintres flamands étaient en faveur, Franck emmena son jeune disciple, dont il espérait voir grandir le talent et la fortune sur ce nouveau théâtre.

Plusieurs biographes français ont parlé d'un voyage que Millet aurait fait en Italie, et ce qui leur a sans doute fait commettre cette erreur, c'est que le style de notre artiste offre beaucoup d'analogie avec celui des paysages du Poussin. Il est certain cependant que Millet ne visita point la terre classique des arts. Lié d'une étroite amitié avec Abraham Genoels, ainsi que nous l'avons dit dans la biographie de cet artiste, il avait formé le projet de l'accompagner dans son voyage à Rome ; mais une affaire de cœur en décida autrement. Laurent Franck avait une fille. Autant par amour que par reconnaissance, François Millet demanda sa main et l'obtint. Il n'était âgé que de dix-huit ans à l'époque où se conclut ce mariage qui enchaînait désormais sa liberté et qui l'empêchait de songer à de lointaines pérégrinations.

Si François Millet n'étudia pas le style du Poussin en

Italie, il travailla beaucoup d'après ce maître sans quitter Paris. Le riche banquier allemand Jabach, possesseur de l'une des collections de tableaux et de dessins les plus précieuses qu'il y ait eu en France au XVII^me siècle, accorda au jeune peintre flamand un libre accès dans sa galerie et l'autorisa à y étudier à loisir. François Millet s'attacha principalement à copier de superbes paysages du Poussin pour lesquels il s'était senti de prime abord un penchant très-vif, et qui lui paraissaient résumer les plus hautes qualités du genre de peinture auquel il avait résolu de consacrer son talent. Telle est l'origine de l'analogie qu'on remarque entre sa manière de composer et celle du Poussin, analogie frappante d'où les critiques ont dû se croire fondés à conclure qu'il avait visité l'Italie.

De quelque talent que François Millet ait fait preuve, on ne peut nier qu'il n'ait pris un point de départ faux, lorsqu'il étudia les œuvres du Poussin avec l'intention de les imiter, et lorsqu'il conçut l'étrange projet de peindre des sites qu'il n'avait pas vus. Il a fallu qu'il déployât une grande adresse dans ses pastiches, pour faire supposer qu'ils étaient le fruit d'une observation directe; mais il eût pris un rang bien plus élevé parmi les paysagistes, si, au lieu de voir la nature par les yeux d'autrui, il s'était inspiré de ses beautés réelles et inépuisables. L'abus qu'il fit d'une sorte de faculté d'intuition fut l'obstacle devant lequel s'arrêta l'essor de son talent. Cette cause des imperfections de ses ouvrages est toute simple et semble s'indiquer d'elle-même. Elle a cependant été passée sous silence ou mal définie par les critiques, qui ont cherché à expliquer ses défauts par d'autres motifs. Lévesque, par exemple, s'exprime ainsi, dans le *Dictionnaire de peinture* qu'il a publié en collaboration avec Watelet : « Francisque Milé peignoit en grand

le paysage et chercha à imiter le Poussin. Ses tableaux peuvent être considérés comme faisant un genre mixte d'histoire et de paysage, et c'est comme peintre d'histoire qu'il a été reçu à l'Académie royale de peinture de Paris et qu'il y est devenu professeur. Il avoit une mémoire heureuse, et quoiqu'il fit d'après nature des études pour ses paysages, c'étoit de mémoire qu'il les colorioit et qu'il rendoit avec vérité les tons qu'il avoit observés. Il faut avouer cependant que cette pratique dangereuse l'a fait tomber dans l'égalité de couleur. »

La courte notice que nous venons de transcrire renferme plusieurs erreurs : nous les relèverons plus loin. En ce moment, nous insisterons sur ce point seulement, que la véritable cause des défauts de François Millet fut méconnue, même par les écrivains qui ne parlent pas du prétendu voyage d'Italie et qui ne songent pas à le blâmer d'avoir reproduit des sites dont il n'avait jamais approché. Si, comme le dit Lévesque, une des autorités du XVIII^m siècle en fait d'art, il faisait des études d'après nature pour ses paysages, c'est tout ce qu'on pouvait exiger de lui. Il les coloriait de mémoire, ajoute le critique; mais jamais paysagiste s'y est-il pris autrement; jamais a-t-il exécuté ses tableaux en pleine campagne? François Millet n'a pas colorié ses paysages de mémoire, voilà le mal. La mémoire n'avait rien de commun avec sa manière d'opérer, puisqu'il n'avait pas même entrevu les contrées auxquelles il étoit censé emprunter les motifs de ses tableaux.

D'Argenville vante également la mémoire et la grande facilité de notre artiste : « Sa mémoire étoit si heureuse, dit le biographe français, qu'il peignoit tout ce qu'il avoit vu, soit dans la nature, soit dans les ouvrages des grands peintres, aussi facilement que s'il les eût eus devant les

yeux. Sa manière, extrêmement facile et agréable, ne tarda guère à le faire remarquer. Ses sites sont beaux et son feuiller est de bon goût ; mais il ne paignoit rien d'après nature. Ses compositions partoient d'un génie fécond et le seul caprice les dictoit. » Cette critique est plus raisonnée que celle de Lévesque : François Millet a trop de penchant à se souvenir des ouvrages des maîtres. Lorsqu'il peint, il ne suit pas d'autre guide que son caprice. C'est, du reste, un artiste fécond dans ses inventions.

Hagedornn, le judicieux théoricien allemand, qui s'est particulièrement occupé de la peinture du paysage, s'exprime de la manière suivante, sur le compte de Millet, dans ses *Réflexions sur la peinture* : « François Millet, surnommé Francisque, hérita du goût et de la touche des artistes précédents (Claude Lorrain, le Poussin et Gasp. Dughet). Rien de plus sage que le choix de ses motifs parfaitement liés. Ses fabriques sont groupées d'une manière très-entendue et ses figures sont bien dessinées. La beauté de ses compositions est complétée par l'harmonie des teintes. Cependant, les devants de ses grands tableaux laissent désirer une touche plus moelleuse. Dans sa *Lettre à un amateur*, le même écrivain qualifie François Millet de *fameux émule du Gaspre* et parle de ses paysages avec une haute estime.

Le talent du peintre anversois est jugé avec beaucoup d'équité par M. Deperthes, auteur de l'*Histoire de l'art du paysage*. Nous croyons devoir transcrire quelques lignes du passage qui le concerne, au risque de multiplier les citations. L'opinion favorable des critiques étrangers sur nos artistes expatriés, est un des témoignages qu'on peut invoquer à l'appui de leur mérite, parce qu'elle est, sans contredit, dégagée de toute prévention trop favorable.

« Au premier aperçu, ainsi parle Deperthes, on recon-
naît dans les paysages de Francisque une imagination poé-
tique, des conceptions nobles, un style large, un dessin
correct, une exécution facile. — Peut-être laissent-ils à
désirer une imitation plus fidèle de la nature, et, en cela,
ils confirmeraient ce qu'on rapporte de l'usage où était
Francisque de ne se fier qu'à ses réminiscences pour re-
tracer les sites qui avaient frappé ses regards. En admet-
tant ce que l'on raconte de la prodigieuse facilité de sa
mémoire à laquelle il était redevable de ne jamais oublier
les objets qu'il avait considérés attentivement, il n'y aurait
pas lieu de s'étonner qu'en se rappelant parfaitement les
masses, la majeure partie des détails eût échappé à ses
souvenirs et que, par une suite inévitable, les caprices de
l'imagination eussent quelquefois substitué, dans ses ta-
bleaux, des beautés de convention aux beautés positives
de la nature.

» Il est une autre observation à laquelle on doit encore
s'arrêter. L'habitude que Francisque avait prise, dans sa
jeunesse, de copier les paysages du Poussin et de se mode-
ler sur eux, pour ainsi dire exclusivement, les lui avait
rendus vraisemblablement assez familiers pour qu'au mo-
ment où il s'occupait d'une composition, ils vinsent se
retracer à sa pensée. Dès lors ces réminiscences agissant
sur son esprit, pour ainsi dire à son insu, ont dû néces-
sairement contribuer à établir entre la manière de son
modèle et la sienne des rapports trop frappants pour que
l'une, offrant l'imitation de la nature et l'autre une espèce
de copie de cette imitation, le talent de Francisque, com-
parativement à celui du Poussin, ne semble pas dépourvu
de franchise et d'originalité. »

« Il y aurait de l'injustice, ajoute l'écrivain, en pour-

suivant son analyse du talent de François Millet, à méconnaître qu'en général les sites qu'il a retracés sont poétiques et imposants; qu'il a su les enrichir de beaux monuments antiques et les animer ingénieusement par des sujets empruntés à l'histoire et à la mythologie; que parfois son coloris est fin et harmonieux; que ses compositions réunissent la grandeur à la simplicité; enfin, que, dans quelques-unes, il s'est approché du Poussin de manière à laisser au premier coup d'œil les esprits dans l'indécision et à les exposer à des méprises qu'ils ne sauraient éviter, à moins d'un tact sûr et d'une expérience consommée. »

Cette appréciation, dictée par l'équité, fait loyalement et dans une juste mesure, la part de la critique en même temps que celle de l'éloge. L'auteur de l'*Histoire de l'art du paysage* signale avec raison l'étude trop assidue que François Millet avait faite des œuvres du Poussin et son application trop constante à les copier, comme ayant porté atteinte à son originalité. Il est incontestable qu'avec les facultés dont il était doué, il pouvait prétendre à un autre rôle que celui d'habile imitateur. Nous ne lui adresserions pas le reproche banal d'avoir travaillé de mémoire, si, au lieu de se souvenir du style de tel ou tel maître, il avait retracé des impressions personnelles. Des exemples qui font autorité nous ont appris qu'une mémoire heureuse jointe à la justesse de l'esprit d'observation, peut tenir lieu des études faites en présence des sites que reproduit le paysagiste. Tout le monde sait que Claude Lorrain n'a jamais copié dans la campagne un seul des motifs de ses tableaux. Il passait de longues heures à se promener, en examinant les aspects particuliers du paysage à de certaines heures du jour et, rentré dans son atelier, il

fixait sur la toile les images dont sa mémoire avait gardé une empreinte parfaite. C'est également ainsi que procédait Rubens quand, par fantaisie, il peignait à grands traits des pages qui semblent détachées du livre de la nature.

Les tableaux de François Millet, très-recherchés de son temps, ont beaucoup baissé de valeur vénale. Cela tient-il à ce qu'ils ont été altérés par l'action du temps, ou bien à ce que leur mérite, ayant été exagéré d'abord, l'opinion des connaisseurs les a descendus à leur véritable niveau ? Ce n'est ni l'une ni l'autre de ces causes qui a amené leur dépréciation. Une modification capricieuse du goût en a seule décidé. Le paysage historique dans lequel l'artiste, sans négliger la vérité des aspects généraux de la nature, pouvait, devait même idéaliser le site où il plaçait quelque action tirée des traditions héroïques ou de celles de la Fable, ce paysage, qu'on plaçait jadis au premier rang du genre, est tombé dans un discrédit presque général. On n'admet plus que le paysage champêtre ou rustique. C'est ainsi qu'un genre règne presque toujours à l'exclusion d'un autre et que, lorsqu'on croit faire des conquêtes au profit de l'art, on perd généralement en proportion de ce que l'on a acquis. La spéculation vient, pour cela, en aide à la versatilité naturelle du caractère humain, ainsi que cela est parfaitement expliqué dans le passage suivant, emprunté à un auteur, excellent juge en cette matière :

« Francisque Milé est un exemple frappant des goûts et des modes passagères que la curiosité ou, pour mieux dire, que la cupidité des marchands introduit selon l'avantage et les bénéfices qu'ils croient devoir trouver dans la vente des ouvrages des maîtres dont ils sont les prôneurs. Ceux qui sauront apprécier l'art, verront dans Milé les divers

principes du sublime Poussin , le premier des paysagistes du monde. Partout ils verront l'art ennobli par la beauté des monuments antiques qui décorent ses productions. Tout concourt à retracer les plus beaux traits que la poésie et l'histoire nous offrent. Plus occupé de l'effet magique qu'il donnait à ses ouvrages, que des détails de chaque objet en particulier, il n'a vu la nature qu'en grand et son génie, élevé comme le siècle où il vivait, ne fut occupé que de grands travaux. Cet habile maître jouit, dans son temps, de toute sa gloire; mais, aujourd'hui, si l'on voyait un Milé entre un Ruisdaal et un Winants, il faudrait l'ôter, parce que ses tons sont moins fins et que la nature n'y est pas si bien imitée. Les grands génies ont souvent fait la part de l'envie. Toujours occupés de leurs savantes compositions, ils ont été imitateurs peu fidèles des petits détails de la nature. Quoi qu'il en soit, Milé mérite un rang distingué et ses ouvrages peuvent orner à bon marché les plus riches cabinets, puisque les plus beaux n'excèdent guère 1200 livres. »

L'auteur, qui parle en termes si chauds du mérite de François Millet, n'est pas un écrivain qu'on puisse citer pour l'élégance du style, mais c'est le connaisseur le plus expérimenté qu'ait eu la France. Est-il nécessaire d'ajouter qu'il s'agit de Lebrun? Peintre et marchand de tableaux, Lebrun n'avait pas seulement une merveilleuse sûreté de coup d'œil pour discerner les originaux des copies et pour déterminer d'une manière précise la valeur matérielle des toiles qu'on lui soumettait, il possédait également l'instinct de l'artiste et jugeait les œuvres de peinture en homme de goût. Quand il signalait les manœuvres intéressées des marchands comme étant la cause des fluctuations du prix des tableaux, il parlait en homme sûr de son fait.

Les réactions injustes n'ont qu'un temps. Le paysage historique reprendra faveur, peut-être au détriment du paysage champêtre qui, à son tour, sera sacrifié arbitrairement, et la valeur des tableaux de François Millet se relèvera; mais les vrais amateurs n'attendront pas que leurs actions soient en hausse à la bourse de la curiosité, s'il nous est permis d'employer cette expression aujourd'hui consacrée, pour leur rendre l'estime qui leur est due.

Les biographes parlent d'un voyage que François Millet fit pour aller voir ses amis en Flandre. Suivant eux, l'artiste aurait fait, en même temps, des excursions en Hollande et en Angleterre. Partout où il s'arrêta et se fit connaître par ses ouvrages, on voulut le retenir; mais il avait résolu de ne point changer de résidence et il revint à Paris, ayant des commandes pour plusieurs années. Nous ne savons ce qu'il y a de fondé dans cette assertion, mais elle semble être confirmée par ce fait qu'on citait, dans le courant du siècle dernier, des tableaux de Millet comme se trouvant dans plusieurs collections importantes de la Hollande.

François Millet n'était pas seulement chargé de nombreux travaux par les particuliers, il fut aussi employé à la décoration des résidences royales. Piganiol de la Force, en parlant, dans sa *Description de Paris*, de la chambre à coucher et du petit cabinet de Louis XIV, aux Tuileries, dit que « les paysages que l'on voit dans ces deux pièces sont de Francisque Millet, peintre flamand, très-habile paysagiste. » Le même écrivain, lorsqu'il mentionne les objets d'art qu'on remarque dans l'église de Saint-Nicolas du Chardonnet, nous apprend que « le *Sacrifice d'Abraham* et *Élisée dans le désert*, sont les sujets de deux tableaux qui sont entre les croisées de la grande chapelle et qui ont

été peints par Millet Francisque. Notre artiste, en même temps qu'il était renommé comme paysagiste, passait pour un bon peintre d'histoire, puisque des églises de Paris lui commandaient des compositions religieuses. Les biographes l'affirmaient; les faits le prouvent.

Voici maintenant que les faits semblent donner un démenti aux affirmations des biographes. Ceux-ci disent tous que Francisque Millet fut nommé membre de l'Académie de peinture, puis, bientôt après, promu au grade de professeur. L'un d'eux ajoute même que ce fut comme peintre d'histoire qu'il obtint cet honneur. Il nous serait certainement agréable de pouvoir certifier aussi que notre Anversois reçut de l'Académie de peinture ces titres honorifiques; mais le faire serait nous mettre en contradiction avec la vérité. La *Description de l'Académie royale des arts de peinture et de sculpture*, par Guérin, secrétaire perpétuel de cette compagnie, mentionne les morceaux de réception faits par les académiciens jusqu'en 1715, date de la publication du livre, et le nom de François Millet n'y est pas cité. D'une autre part, M. L. Dussieux a donné, dans les *Archives de l'art français*, la liste chronologique des membres de l'Académie de peinture et de sculpture, depuis son origine (1^{er} février 1648) jusqu'au 8 août 1793, date de sa suppression, et François Millet n'y apparaît pas davantage, soit comme membre de l'Académie, soit comme professeur. Il figure seulement, à la date de 1673, sur la liste des agrégés qui ne sont pas devenus académiciens. D'où vient donc que les biographes et les historiens de la peinture aient été unanimes à dire que François Millet fut membre et professeur de l'Académie? Cette unanimité n'est ni une preuve, ni même une présomption de la réalité des choses, lorsqu'elle se rencontre chez des auteurs qui,

comme ceux du XVIII^{me} siècle, avaient l'habitude de se copier l'un l'autre, sans prendre la peine de contrôler l'exactitude des faits rapportés par leurs prédécesseurs, sans daigner même consulter les sources qu'ils avaient sous la main. L'erreur mise en circulation par un écrivain mal renseigné se propageait et finissait par être classée au nombre des vérités incontestables. Ce qui a pu tromper les biographes de François Millet, relativement à la qualité d'académicien qu'ils lui ont gratuitement attribuée, c'est que le fils de ce peintre, Jean-François Millet, également paysagiste, fut reçu membre effectif de l'Académie. Toutefois, la comparaison des dates aurait dû les mettre en garde contre cette méprise, car François Millet était mort en 1680 et la nomination de son fils est de l'année 1709.

D'Argenville qui a donné une notice de quelque étendue sur François Millet, dans son *Abrégé de la vie des plus fameux peintres*, cite une particularité bizarre de la vie de notre artiste. Nous la rapporterons à cause de sa singularité et sans y attacher, bien entendu, aucune importance. Après avoir parlé des voyages du peintre anversois dans les Pays-Bas, ainsi qu'en Angleterre, et fait mention de sa prétendue nomination de professeur à l'Académie, le naïf écrivain ajoute : « On ne pouvait être plus laborieux que lui ; sa générosité et sa charité étaient si grandes, que malgré le nombre de tableaux qui lui étaient commandés, il ne vivait pas à son aise. Il s'amusait, au lieu de peindre, à tailler des pierres pour sa petite maison de campagne à Bagnolet, près de Paris. » Il serait difficile de préciser ce qu'entend par là l'auteur de l'*Abrégé de la vie des peintres*. S'il veut dire que Millet fit le métier de tailleur de pierres, son allégation ne serait que plaisante. S'il faut conclure de ses paroles que l'habile paysagiste eut la fantaisie de

quitter momentanément ses pinceaux pour faire de la sculpture décorative dans sa maison de campagne, nous dirons qu'il n'est fait mention nulle part ailleurs d'une particularité semblable.

On n'a que des renseignements très-vagues sur la vie de François Millet. Sa mort même est environnée de circonstances assez mystérieuses. D'après une opinion généralement répandue et qui a été adoptée par les biographes, Millet fut empoisonné par des rivaux jaloux de son mérite et de sa renommée. L'un des écrivains qui attribuèrent à un crime la fin prématurée de notre artiste fut Houbraken qui lui consacra une notice très-succincte dans son *Groote Schouburgh der nederlantsche konstschilders en schildersessen*. Cette notice fut écrite, d'après ce que l'auteur nous apprend, au moyen de quelques indications contenues dans une lettre qu'il reçut de Genoels. Celui-ci, qui avait été l'ami et le compagnon d'études de François Millet, aurait pu combler les lacunes qu'on regrette de trouver dans sa biographie; mais il se borna à transmettre à Houbraken des banalités qui n'apprennent presque rien sur son talent et rien sur les événements de sa vie. Il dit qu'étant arrivé à Paris en 1659, il trouva François Millet, jeune homme de 17 ans, installé chez Laurent Franck, son neveu à lui Genoels. Houbraken fait remarquer que si Millet avait 17 ans en 1659, il y aurait une différence de deux années entre la véritable date de sa naissance et celle à laquelle on la fixe habituellement. Le millésime 1642 devrait être substitué à celui de 1644; mais c'est en 1716 que Genoels écrivait à Houbraken, en recueillant des souvenirs de cinquante-sept années. Il peut s'être trompé. Le seul point sur lequel il insiste, en parlant de Millet, c'est cette mémoire dont tous les critiques font mention et qui

paraît avoir été véritablement chez lui une faculté extraordinaire. Genoels raconte que, travaillant avec lui à Paris, il observa qu'il lui suffisait de voir une seule fois un objet pour pouvoir le reproduire de souvenir, comme s'il l'avait eu sous les yeux, en sorte que, lorsqu'il peignait d'après un tableau, il ne prenait que rarement la peine de tourner la tête vers son modèle, ce qui n'empêchait pas la copie d'être parfaite.

Houbraken dit qu'au moment où Millet rendit le dernier soupir, son corps était noir et comme carbonisé. De ce fait, que rien ne garantit d'ailleurs, à une supposition d'empoisonnement, il n'y a qu'un pas. De la supposition à l'affirmation, la distance est moindre encore : « On prétend, c'est d'Argenville qui parle, que quelques peintres, jaloux de sa réputation, abrégèrent ses jours par un poison qui le rendit fou et qu'il mourut dans cet état à Paris âgé de trente-sept ans. » Descamps reproduit la même version. Après avoir parlé de la nomination de Millet comme professeur à l'Académie, il ajoute : « Cette distinction mit le sceau à sa réputation et augmenta tellement le nombre de ses envieux, qu'on assure qu'il mourut à Paris, en 1680, à 56 ans, d'un poison qui l'avait rendu fou. » Il n'est pas une biographie de Millet où ce bruit de l'empoisonnement du peintre anversois ne trouve un écho. Deperthes l'accueille, à son tour, dans l'*Histoire de l'art du paysage* et fait à ce sujet les réflexions suivantes : « On ne se rappellera point la fin prématurée d'un peintre qui fut, peut-être, de même que le Dominiquin, une nouvelle victime des fureurs de l'envie, sans le plaindre d'avoir partagé la triste destinée d'une foule d'artistes célèbres moissonnés, comme lui, au milieu de leurs plus brillants succès et à un âge où les chefs-d'œuvre qu'ils avaient déjà mis au

jour étaient les gages assurés de ceux qu'ils auraient produits par la suite. »

En dépit de tous ces attendrissements sur le destin fatal d'une victime de l'envie, nous avons beaucoup de peine à croire que la mort de François Millet ait été le résultat d'un crime. C'était un artiste de grand talent et justement renommé parmi les paysagistes de son temps; mais ce n'était pas un de ces hommes de génie qui ont le privilège de faire naître autour d'eux d'implacables jalousies. François Millet mourut donc très-vraisemblablement d'une manière naturelle, quoique prématurée. Sa fin arriva en 1680; il était âgé de trente-six ans et fut inhumé dans le cimetière de l'église paroissiale de St-Nicolas des Champs.

François Millet a été nommé des différentes manières que voici, dans les biographies et dans les histoires de la peinture : *Milet*, *Milé*, *Millé*, *Milée*, *Millée*. En France on ne le connaissait que sous le nom de *Francisque*, qui fut aussi donné à ses fils Jean-François et Henri Millet. La véritable orthographe de son nom est Millet, car c'est ainsi qu'il a signé sur le registre d'après lequel M. Dussieux a publié, dans les *Archives de l'art français*, la liste des membres de l'Académie, où il figure en qualité d'agrégé.

L'ancienne collection du roi de France possédait onze paysages de François Millet. On n'en trouve plus un seul au Louvre. Que sont-ils devenus? On l'ignore. Ils auront subi le sort de tant d'autres œuvres remarquables des différentes écoles dispersées pendant l'orage révolutionnaire. Il existe des tableaux de Millet dans les galeries publiques suivantes :

Galerie de Dresde. 1° Paysage avec une tour ronde. Sur le premier plan un homme et une femme avec un enfant que cette dernière tient par la main. 2° Un homme couvert

d'une armure et tenant un pistolet de la main droite. — Nous ne mentionnons ce tableau que parce qu'il figure au catalogue de la galerie de Dresde; mais nous croyons fermement à une fausse attribution. D'abord jamais François Millet n'a traité de sujet semblable. En second lieu, le rédacteur du catalogue dit que le tableau en question pourrait être de Gonzalès Coques. Comme il n'y avait aucune analogie entre la manière de l'un des peintres et celle de l'autre, l'erreur est évidente.

Musée de Munich. 1° Paysage italien avec édifices antiques; au premier plan un berger conduisant un troupeau de moutons. 2° Paysage avec vue sur la mer; près du rivage s'élèvent des montagnes escarpées; on remarque sur le devant une femme cueillant des fruits pour les donner, sans doute, à ses enfants qui sont couchés à l'ombre d'un bouquet d'arbres. 3° Paysage avec des vigneronns faisant la vendange.

Galerie Leuchtenberg, à Munich. Paysage du plus bel aspect où l'on voit Jésus-Christ assis près d'une fontaine et parlant à la Samaritaine agenouillée devant lui.

Musée de Bordeaux. Paysage avec les ruines d'une ville antique; au premier plan, une femme debout et parlant à un homme qui est assis. Tableau provenant de la collection du marquis de Lacaze.

Musée de Bruxelles. Repos de la sainte Famille en Égypte. Petite toile en ovale de fort peu d'importance et qui ne donne qu'une faible idée du mérite du maître.

Les catalogues des autres galeries publiques de l'Europe ne citent pas de tableaux de François Millet; quant aux œuvres de nos artistes qui se trouvent dans les cabinets d'amateurs, nous avons dit déjà, dans des notices précédentes, que nous nous abstenions de les indiquer.

François Millet a laissé un assez grand nombre de dessins qui, de son temps, étaient fort recherchés. Il s'en trouvait dans la plupart des grandes collections d' amateur, en France. Ses pièces capitales de ce genre étaient dans les célèbres cabinets de Paignon-Dijonval et de Lorengère. Ces dessins étaient, en général, lavés à la sanguine ou bien faits à la plume et lavés d'encre.

François Millet s'est essayé dans la gravure à l'eau-forte. On a de lui trois planches qui sont excessivement rares et qu'on a vues pour la première fois réunies dans la riche collection du comte Rigal. Nous croyons devoir en reproduire la description d'après le catalogue des estampes de cet amateur :

1° *Les deux Amants.* Paysage coupé par un chemin où une femme appuyée sur un vase, et un homme qui semble lui parler, sont assis au pied d'un grand arbre qui s'élève, vers le milieu de l'estampe, jusqu'au bord supérieur de la planche. Au fond, à gauche, un temple en rotonde; au milieu, des fabriques et, à droite, deux personnes de bout à côté d'un troupeau.

2° *Le Voyageur.* Vue d'une campagne où un homme, le bâton à la main et chargé d'un paquet, s'avance sur une route au bas du milieu de l'estampe. A droite, de grands arbres; un homme et une femme sont assis à terre, au revers d'une colline. Du côté opposé, dans l'éloignement, deux personnes marchent en avant de belles fabriques composées d'une pyramide, de deux tours carrées et d'une grande arcade.

3° *Ville antique.* Vue d'une ville antique; près de là, à gauche, au sommet d'une colline, un monument à quatre colonnes isolées. Dans le fond, de hautes montagnes, un ruisseau serpente à travers les campagnes qui précèdent la

ville, et, de ses eaux, vient baigner une partie des premiers plans où est un pêcheur.

La première de ces trois estampes est marquée d'un F. et d'un M entrelacés avec le mot abrégé *in* gravé à rebours. La seconde est sans marque, ainsi que la troisième qui paraît être l'essai du maître. « Ces pièces, dit M. Robert-Dumesnil, à l'article de François Millet, dans le *Peintre-Graveur français*, sont d'une pointe qui rappelle celle dont s'est servi Abraham Genoels, dans les planches qu'il a gravées à Rome. »

Un certain nombre de compositions de François Millet ont été gravées à l'eau-forte par un artiste qui a signé ses planches du nom de Théodore. Qui était ce Théodore? un élève de Millet, à ce qu'assure Florent le Comte, sans rien ajouter qui puisse nous le faire mieux connaître. Bartsch dit qu'on ne sait rien de Théodore, si ce n'est qu'il a été un très-habile peintre de paysages. Ce serait déjà quelque chose; mais le fait est que cela même, on l'ignore, attendu qu'on ne peut accepter une telle affirmation sans preuves, et qu'on ne connaît aucun tableau qui fasse connaître Théodore comme peintre. La seule chose qui soit hors de doute, c'est que les eaux-fortes signées de ce nom et reproduisant des peintures ou des dessins de François Millet, sont gravées d'une pointe facile et spirituelle. Ici, du moins, nous avons un témoignage authentique du mérite de l'artiste. Les pièces gravées par Théodore d'après François Millet sont au nombre de vingt-huit. Basan en portait le chiffre à quarante-deux; mais son évaluation était arbitraire: Bartsch, qui ne cite pas au hasard, mais qui décrit *de visu*, n'indique que vingt-huit estampes, et Robert Dumesnil publie de nouveau sa liste explicative, sans aucune addition. Le nom de Millet ne se trouve pas sur les

estampes gravées par Théodore; mais toutes portent celui de Francisque sous lequel notre artiste était, comme nous l'avons dit, connu en France.

En examinant l'œuvre gravé de François Millet, à défaut de ses tableaux qui sont devenus rares, parce qu'ils ont été sans doute baptisés par les spéculateurs de noms plus célèbres que le sien, on voit que le peintre anversois, se conformant au goût de son temps, s'attachait à donner à ses paysages un intérêt indépendant de celui de l'imitation de la nature. Il ne croit pas qu'un site pittoresque soit déparé par des personnages s'élevant au-dessus de la condition vulgaire et concourant à une action dont le sujet est tiré des poètes ou de l'histoire. Parfois il représente des épisodes bibliques, comme *Moïse sauvé du Nil*, la *Fuite en Égypte*, *Jésus-Christ et la Cananéenne*; parfois aussi c'est de la mythologie qu'il s'inspire, ainsi que dans les *Filles de Cécrops*, dans *Céphale et Procris*. Souvent aussi il reste dans la sphère des aspects exclusivement champêtres; témoin les compositions du *Pêcheur*, des *Deux Bergers*, de *l'Orage*, des *Chevaux au gué*, du *Petit Bateau*. Était-ce sortir de la réalité érigée de nos jours en système, que d'ajouter, ainsi que François Millet l'a fait dans *la Réveuse*, l'attrait d'une pensée poétique à celui d'un beau paysage? La poésie, Dieu merci, est dans la nature. Bien à plaindre sont ceux qui le contesteraient.

François Millet laissa deux fils qui cultivèrent la peinture et traitèrent le même genre que lui; mais qui furent loin de l'égaliser, bien qu'ils aient obtenu l'un et l'autre le titre d'académiciens.

Note sur le monument d'Hugonet ; par M. E. De Busscher, membre de l'Académie.

Les journaux ont mentionné, ces jours derniers, la découverte faite, à Gand, dans l'ex-oratoire des Carmes chaussés, de l'épithaphe ou monument funéraire du célèbre chancelier de Charles le Téméraire, messire Hugonet, qui fut décapité par les Gantois avec le sire d'Humbercourt, malgré les supplications de Marie de Bourgogne, le 3 avril 1477. C'était sur le marché du Vendredi, et non devant le château des Comtes, comme nous le montre, à tort, le grandissime tableau de M. Wauters, à la bibliothèque de Gand.

L'annonce de cette intéressante découverte émut tous ceux qui attachent du prix aux vieux souvenirs de nos annales flamandes. Malheureusement, il y avait erreur et méprise. L'épithaphe retrouvée était du XVII^{me} siècle et non du XV^{me} : ce n'était pas celle du sire Hugonet, mais tout simplement celle de messire Philippe de Bisscop qui, de 1586 à 1623, fut sept fois échevin de Gand, cinq fois receveur communal du droit d'issue, six fois receveur des deniers des travaux publics. Le digne magistrat qui dota les hospices et les écoles de la cité gantoise et fut, comme le dit l'inscription de son monument, utile aux indigents, même après sa mort : *Utilis miseris etiam mortuus*, décéda le 29 avril 1623.

Le petit monument, construit en forme de chapelle, est en marbre noir, à colonnettes de marbre rougeâtre, et l'inscription latine, en lettres dorées, est taillée dans une tablette de pierre de touche. Dans la chapelle, au-

dessus de l'inscription, se voyait jadis la statuette de Philippe de Bisscop, agenouillé devant un prie-Dieu. Il était en riche costume de la fin du XVI^me siècle, avec la tunique et le manteau. En 1842, ce monument funéraire était encore intact, aujourd'hui la statuette y manque. On ignore ce qu'elle est devenue, en quelles mains elle est passée.

M. Aug. Vanhoorebeke a donné l'inscription du monument de Philippe Bisscop, dans son *Recueil d'épithaphes*, manuscrit de la bibliothèque de Gand.

La méprise avait été amenée tout naturellement. L'un des descendants de la lignée du sire Hugonet, le c^{to} de P^{***}, habitant le département du Jura, en France, avait lu, dans un de ses documents de famille, que l'illustre chancelier de Bourgogne, son ancêtre, avait été enterré, après sa décapitation, dans l'église des Carmes à Gand, particularité qui nous est, en effet, confirmée par le *Memorie-Boek der stad Ghent* (Livre mémorial de Gand) (1). M. de P^{***} était arrivé en cette ville et, après s'être adressé à l'autorité ecclésiastique et à plusieurs personnes réputées pour leurs connaissances en histoire locale, il s'était rendu avec l'une d'elles à l'ancienne église des Carmes chaussés, qui sert aujourd'hui de magasin. Là, à une hauteur de dix à douze pieds, derrière un amas de balles de coton, l'on avait aperçu la petite chapelle en marbre qui fut prise pour le monument ou l'épithaphe du chancelier Hugonet. M. le

(1) 'Sachternoens (van Witten Donderdach) waren zy brocht (mynheer Hugonet en den graef van Humbercourt) up de Vrydachmaert up een schavaut daer alle de neeringhen in de wapenen stonden, daer eerst onthoofst was mynheere den chancelier van Burgondien, ende was TE GRAVE GHEDREGHEN, met vyftich tortsen, ende BEGRAVEN T'ONZE VRAUWEN-BROERS. (*Memorie-Boek van Ghent*, p. 301, t. I^{er}.)

c^{te} de P^{***} quitta Gand avec la satisfaction d'avoir atteint le but de son voyage, d'avoir réussi dans ses recherches, et l'on projeta de transférer le monument dans l'église des Augustins, où des souvenirs historiques marquaient en quelque sorte sa place.

Mais tout, en ce monde, jusqu'à la déconvenue, a quelquefois son bon côté.

La méprise actuelle fut utile : elle attira l'attention et l'investigation sur l'antique oratoire des Frères de Notre-Dame (*Onze Lieve Vrouwe-Broeders*), et, en allant se convaincre du succès ou de l'erreur du comte de P^{***}, on découvrit sur les murs latéraux de l'église des traces de très-anciennes peintures murales, sous une double ou triple couche de badigeon. M. Canneel, professeur-directeur de l'Académie de dessin, se mit aussitôt à l'œuvre, et, au moyen d'un couteau de palette, il détacha le badigeon sur une surface d'environ trois mètres. L'épaisse couche de badigeon céda assez facilement, et, en tombant, mit à nu d'abord la tête, belle et caractérisée, ensuite le haut du corps, jusqu'à la ceinture, d'un saint moine, ou plutôt d'un abbé, puisqu'il tient une crosse et qu'il a la tête entourée d'un nimbe d'or. Après, vint un ange avec de grandes ailes et une ample banderole sur laquelle sont des caractères gothiques, offrant en langue latine, pour autant qu'on puisse en juger jusqu'ici, une inscription mystique. La peinture murale est en détrempe; elle date du XV^{me} siècle, et certaines couleurs, le rouge, par exemple, ont encore de l'éclat, de la fraîcheur même. Les figures sont de grandeur naturelle.

L'abbé est en robe noire, et il a la tête rasée. Il porte dans la main gauche un livre d'heures, manuscrit relié en velours cramoisi. Ce personnage se détache sur une

tenture d'étoffe rougeâtre, damassée, à petits ornements gothiques, dans lesquels est répété un M majuscule du XIV^{me}-XV^{me} siècle. L'ange, placé de face, au milieu d'un berceau de verdure, a une physionomie semi-féminine; ses cheveux châtain sont bouclés tout autour de la tête. Sur sa poitrine, se voit une agrafe ornée de pierreries, qui retient sur les épaules un manteau brodé et galonné d'or.

A l'extrémité de la composition, à droite, s'aperçoit, dans l'éloignement, une ville : on en distingue des bâtiments et une tour de très-petite dimension. Au-dessus de l'encadrement du tableau mural, dans un fond peinturé au vermillon, est une tablette à inscription. Il y a encore des fragments de lettres gothiques, mais la couleur noire tombe en poussière dès qu'on y touche.

Il est probable que tous les murs latéraux de l'oratoire sont couverts de semblables peintures sous le badigeon; mais elles doivent être fortement endommagées par les entailles faites lors du placement des confessionnaux, qui, plus tard, furent posés contre ces murailles. Le fond de l'oratoire laisse apercevoir des peintures architecturales. La commission des monuments de Gand a délégué plusieurs de ses membres pour surveiller les travaux à effectuer, afin d'y découvrir le plus qu'il sera possible de ces peintures murales. Comme il ne peut être question ni de restauration ni de conservation, l'on prendra des copies exactes des parties qui le mériteront, et l'on tâchera d'en rechercher l'origine, après en avoir constaté l'existence et la valeur artistique et archéologique.

OUVRAGES PRÉSENTÉS.

Compte rendu des travaux du conseil de salubrité publique de la province de Liège, pendant l'année 1857; par M. A. Spring. Liège, 1858; 1 broch. in-8°.

Revue des minéraux artificiels pyrogénés, et particulièrement des produits d'usine cristallisés, par Ad. Gurlt; traduit par G. Dewalque. Liège, 1858; 1 broch. in-8°.

Roland de Latre; sa vie, ses ouvrages; par Adolphe Mathieu. Gand, 1850; 1 broch. in-8°.

Biographie de Thierry Martens, d'Alost, premier imprimeur de la Belgique; par M. Van Iseghem. Malines-Alost, 1852; 1 vol. in-8°.

Annales de la Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand. 1857-1858; 2^{me} livr. Gand, 1858; 1 broch. in-8°.

Revue de l'administration et du droit administratif de la Belgique. Tome IV, 8^{me} à 12^{me} livr. Liège, 1857; 1 cahier in-4°.

L'Abeille; publiée par Th. Braun. III^{me} année. 9^{me} à 12^{me} livr. Bruxelles, 1857; 4 broch. in-8°.

Essai de tablettes liégeoises; par Alb. d'Otreppe de Bouvette. 22^{me} livr. Liège, 1858; 1 broch. in-8°.

Portefeuille de John Cockerill. Livraisons 27 à 34. Paris-Liège, 1857; in-4°.

Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique. 2^{me} série. Tome I^{er}. N^{os} 1 à 3. Bruxelles, 1857; 3 broch. in-8°.

Archives belges de médecine militaire. Tome XX^{me}. 5^{me} et 6^{me} cahiers. Bruxelles, 1857; 1 broch. in-8°.

Annales de la Société médico-chirurgicale de Bruges. XVIII^{me} année. 8^{me} à 12^{me} livr. Bruges, 1857; 4 broch. in-8°.

Société de l'histoire de France à Paris :

Mémoires de Mathieu Molé; publiés sous les auspices de M. le

comte Molé, par M. Aimé Champollion-Figeac. Tomes I à IV. Paris, 1855-1857; 4 vol. in-8°.

Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI, par Thomas Basin; publiée par M. J. Quicherat. Tomes I à III. Paris, 1855-1856; 3 vol. in-8°.

Bibliographie des Mazarinades; publiée par M. C. Moreau. Tome II^{me}. Paris, 1850; 1 vol. in-8°.

Chroniques d'Anjou; recueillies et publiées par MM. Paul Marchegay et André Salmon. Tome I^{er}. Paris, 1856; 1 vol. in-8°.

Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV, par E.-J.-F. Barbier; publié par M. Dela Villegille. Tome IV^{me}. Paris, 1856; 1 vol. in-8°.

Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de François I^{er}; publié par Ludovic Lalanne. Paris, 1854; 1 vol. in-8°.

La Chronique d'Enguerran de Monstrelet; publiée par M. L. Douët-d'Arcq. Tome I^{er}. Paris, 1857; 1 vol. in-8°.

Les livres des miracles et autres opuscules de Georges-Florent Grégoire, évêque de Tours; revus, collationnés et traduits par M. H.-L. Bordier. Tome I^{er}. Paris, 1857; 1 vol. in-8°.

Orderici vitalis angligenae, caenobii uticensis monachi, historiae ecclesiasticae libri tredecim; emendavit A. Le Prevost. Tome V. Paris, 1855; 1 vol. in-8°.

Annuaire historique, publié par la Société de l'histoire de France, pour les années 1855 à 1858. Paris, 4 vol. in-18.

Spicilegium Solesmense; publici curante domno J.-B. Pitra. Tomes I, II et III. Paris, 1852-1855; 3 vol. in-4°.

Histoire de l'église du Mans; par le R. P. dom Paul Piolin. Tome III^{me}. Paris, 1856; 1 vol. in-8°.

Délimitation du flamand et du français dans le nord de la France; par E. de Coussemaker, avec une carte coloriée par M. Bocave. Dunkerque, 1857; 1 broch. in-8°.

Office du sépulcre selon l'usage de l'abbaye d'Origny-Sainte-Benoite; rapport par M. de Coussemaker. Paris, 1858; 1 broch. in-8°.

Dissertation sur quelques monnaies épiscopales de Strasbourg et de Constance; par Adrien de Longpérier. Paris, 1856; 1 br. in-8°.

Note sur la théorie des phénomènes capillaires; par M. Ph. Gilbert. Paris, 1858; 1 broch. in-4°.

Tombeau de monseigneur Cart, érigé à Nîmes, sur les plans de M. H. Revoil; par M. l'abbé J. Corblet. Paris, 1858; 1 br. in-8°.

Bulletin de la Société linnéenne de Normandie. 1^{er} vol. Caen, 1856; 1 vol. in-8°.

Annuaire des cinq départements de l'ancienne Normandie, publié par l'association normande. 23^{me} année. Caen-Paris, 1857; 1 vol. in-8°.

Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses de la 22^{me} et 23^{me} année. Havre, 1857; 1 vol. in-4°.

Compte rendu des travaux de la Société de médecine de Nancy, pendant l'année 1855-1856. Nancy, 1857; 1 vol. in-8°.

Académie des sciences et lettres de Montpellier. — Mémoires de la section des sciences. Tomes I à II. — *Mémoires de la section de médecine*. Tome II. Montpellier, 1851-1857; 4 vol. in-4°.

Rapport sur un projet d'association de l'Institut et des Académies de province, présenté à l'Académie de Lyon, par M. Bouillier; par M. Victor de Bonald. Montpellier, 1858; 1 broch. in-4°.

Tableaux statistiques des chemins de fer de l'Allemagne exploités pendant l'année 1856. 1^{re} partie: *Chemins de fer de la Prusse*; dressé par M. Hauchecorne. Cologne, 1858; 1 cahier in-4°.

Grundsätze der Volkswirtschaftspolitik; von Dr Karl H. Rau. II^{te} Abth. Leipzig und Heidelberg, 1858; 1 vol in-8°.

Mittheilungen der kaiserlich-königlichen geographischen Gesellschaft. I Jahrgang. 2 Heft. Vienne, 1857; 1 cahier in-8°.

Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles. Bulletins n^{os} 34 à 41. Lausanne, 1854 à 1857; 8 broch. in-8°.

Bulletin de la Société des sciences naturelles de Neuchâtel. Tome IV. 2^{me} cahier. Neuchâtel, 1857; 1 broch. in-8°.

Memorie della Accademia delle scienze dell' Istituto di Bologna. Tome VII. Bologne, 1856; 1 vol. in-4°.

Rendiconto delle sessioni dell' Accademia delle scienze dell' Istituto di Bologna. 1855 à 1857. Bologne, 2 broch. in-8°.

Atti dell' Accademia pontificia de' Nuovi Lincei; compilati dal segretario. Anno X, sessione 7^a; anno XI; sessione 1^a. Rome, 1857; 2 cahiers in-4°.

Atti dell' imp. reg. Istituto Veneto di scienze, lettere ed arti. Tomo III^o, serie 3^a, dispensa 1^a-2^a. Venise, 1857-1858; 2 broch. in-8°.

Redhill catalogue of circumpolar stars. 1850, 0; by R.-C. Carington. Londres, 1857; 1 vol. in-4°.

The quaterly journal of the chemical Society. N° XL. Londres, 1858; 1 broch. in-8°.

Notice sur la race des moutons de Cheviot. Édimbourg, 1856; 1 broch. in-8°.

New-York meteorology. 1826-1850. Albany, 1855; 1 vol. in-4°.

Transactions of the american institute of the city of New-York for the yeares 1851, 1852 et 1853. Albany, 1852 à 1854; 3 vol. in-8°.

Transactions of the N. Y. state agricultural Society. Vol. XII. Albany, 1855; 1 vol. in-8°.

Address delivered before the New-York state agricultural Society at its annual meeting at Albany, feb. 15, 1856; by Samuel Cheever. Albany, 1856; 1 broch. in-8°.

Communication from the governor, transmitting the report of A. Vattermare on the universal exhibition at Paris. Albany, 1856; 1 broch. in-8°.

Annual report of the executive committee of the state normal school of the state of New-York, for 1855, 1854 et 1856. Albany, 1855-1856; 3 broch. in-8°.

Treatise on practical husbandry, by Winslow C. Watson. Albany, 1855; 1 broch. in-8°.

Report of B.-P. Johnson, agent of the state of New-York, appointed to attend the Great exhibition of the industry of all nations, held in London, 1851. Albany, 1852; 1 vol. in-8°.

Annual report of the trustees of the state library of the state of New-York, 1855. Albany, 1 broch. in-8°.

Second annual report of the superintendant of public instruction of the state of New-York. 1855. Albany, 1856; 1 vol. in-8°.

First annual report of the secretary of the board of agriculture. Boston, 1854; 1 vol. in-8°.

Report of the committee on public instruction on the present organization of the grammar and primari school committees. Boston, 1852; 1 broch. in-8°.

Registration of births, marriages and deaths, in Massachusetts, for 1852. Boston, 1853; 1 broch. in-8°.

Revised abstract of the returns from banks, and from Institutions for savings in Massachusetts, for 1851 et 1855. Boston, 1852-1854; 2 broch. in-8°.

Lectures on school-Keeping; by Samuel R. Hall; fourth edition. Boston, 1832; 1 broch. petit in-8°.

Pauper abstract, for 1850-1851. Boston, 1850-1851; 2 br. in-8°.

Sixteenth-seventeenth annual reports of the board of education. Boston, 1853-1854; 2 vol. in-8°.

Abstract of returns of the keepers of jails, and overseers of the houses of correction, for 1851 et 1855. Boston, 1851; 2 br. in-8°.

An examination of the review of the reports of the annual visiting committees of the public schools of the city of Boston for 1845, by scholiast. Cambridge, 1846; 1 broch. in-8°.

Reports on the free school system to the general assembly of South Carolina, at the regular session of 1839. Columbia, 1840; 1 broch. in-8°.

Reports communicated to the legislature of Connecticut. May session, 1851. — May session, 1855. Hartford, 1851-1855; 5 vol. in-8°.

Transactions of the Conn. state agricultural Society, for the year 1854. Hartford, 1855; 1 vol. in-8°.

Colonial records of Connecticut, 1665-1677; by J. Hammond Trumbull. Hartford, 1852; 1 vol. in-8°.

État et avenir du Canada en 1854. Québec, 1855; 1 vol. in-8°.

Regulations for the superintendance, government, and instruction of the public schools, in the city of Salem, adopted, 1847. Salem, 1847; 1 broch. in-8°.

Annual report of the school committee of the city of Salem 1851. Salem; 1 broch. in-8°.

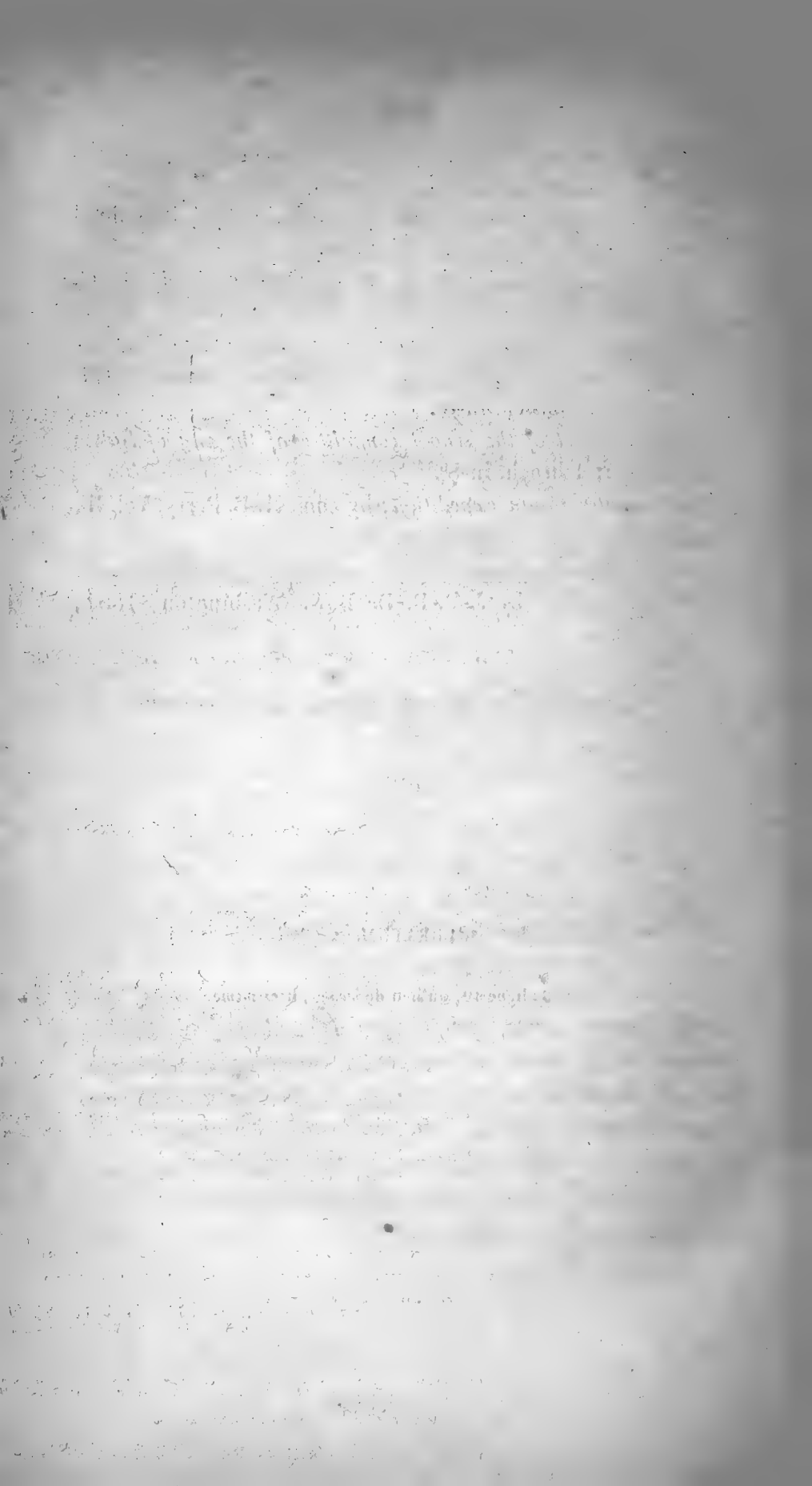
United states Japan expedition; by com. M.-C. Perry. Vol. III. Washington, 1855; 1 vol. in-4°.

Statistical view of the united states, being a compendium of the seventh census; by J.-D.-B. De Bow. Washington, 1854; 1 vol. in-8°.

Returns relating to the poor in Massachusetts for the year 1853; prepared by E.-M. Wright. Boston, 1853; 1 broch. in-8°.

ERRATUM.

Page 16, ligne 19, au lieu de *mêmes*, lisez *même*.



BULLETIN

DE

L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES,

DES

LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE.

1858. — N° 3.

CLASSE DES SCIENCES.

Séance du 6 mars 1858.

M. D'OMALIUS, président de l'Académie.

M. AD. QUETELET, secrétaire perpétuel.

Sont présents : MM. Sauveur, Timmermans, Wesmael, Martens, Kickx, Stas, De Koninck, Van Beneden, Ad. De Vaux, Edm. de Selys-Longchamps, le vicomte B. Du Bus, Gluge, Melsens, Schayes, Liagre, Duprez, Brasseur, Poelman, *membres* ; Schwann, Spring, Lacordaire, Lamarle, *associés* ; Dewalque, d'Udekem, Gloesener, Montigny, *correspondants*.

CORRESPONDANCE.

M. le Ministre de l'intérieur fait parvenir les livraisons 27 à 34 de l'ouvrage intitulé : *Portefeuille de John Cockerill*.

— M. d'Omalius, vice-président du Sénat, écrit pour remercier de l'envoi de 58 exemplaires de l'*Annuaire de l'Académie royale pour 1858*.

— M. Thom. Swann, président du Comité local de Baltimore, fait connaître que, le 28 avril prochain, aura lieu, dans cette résidence, le congrès américain, qui se réunira pendant huit jours. Il fait connaître en même temps que les membres de l'Académie y seront reçus avec plaisir.

Une invitation pareille est adressée par le congrès des délégués des sociétés savantes de France, qui se réunira à Paris du 6 au 16 avril prochain.

De son côté, la commission spéciale de l'exposition de 1858 annonce que la sixième exposition quinquennale agricole, industrielle et artistique d'Angers s'ouvrira le 1^{er} juin et durera jusqu'au mercredi 30 du même mois.

— La Société impériale des naturalistes de Moscou, l'Académie palermitaine des sciences et des lettres, la Société des sciences des Indes néerlandaises de Batavia, etc., remercient l'Académie pour l'envoi de ses publications.

— M. A. Bellyneck fait parvenir, en manuscrit, les observations des phénomènes des plantes observés par lui, à Namur, pendant l'année 1857; M. Émilien de Wael fait

parvenir également les résultats de ses dernières observations météorologiques.

— M. Alfred Wesmael écrit qu'il désire revoir le manuscrit de son *Catalogue des plantes vasculaires*, pour le compléter par de nouvelles observations.

— M. Jules d'Udekem présente une *Nouvelle classification des Annélides sétigères abranches*. (Commissaires : MM. Van Beneden et Poelman.)

PROGRAMME DE 1859.

La classe admet, dès à présent, pour le concours de 1859, les quatre questions suivantes :

PREMIÈRE QUESTION.

Ramener la théorie de la torsion des corps élastiques à des termes aussi simples et aussi élémentaires qu'on l'a fait pour la théorie de la flexion.

DEUXIÈME QUESTION.

Déterminer, par des recherches à la fois anatomiques et chimiques, la cause des changements de couleur que subit la chair des Bolets en général et de plusieurs Russules, quand on la brise ou qu'on la comprime.

TROISIÈME QUESTION.

Établir, par des observations détaillées, le mode de déve-

loppement, soit du Petromyzon marinus, soit du Petromyzon fluviatilis, ou de l'Amphioxus lanceolatus.

QUATRIÈME QUESTION.

Faire un exposé historique de la théorie du tonus musculaire, et rechercher, pour les phénomènes expliqués autrefois à l'aide de cette théorie, une interprétation conforme aux faits établis par la physiologie expérimentale.

Le prix, pour chacune de ces questions, sera une médaille d'or de la valeur de six cents francs. Les mémoires devront être écrits lisiblement en latin, en français ou en flamand, et seront adressés, francs de port, avant le 1^{er} juin 1859, à *M. Ad. Quetelet*, secrétaire perpétuel.

L'Académie exige la plus grande exactitude dans les citations; à cet effet, les auteurs auront soin d'indiquer les éditions et les pages des livres qu'ils citeront. On n'admettra que des planches manuscrites.

Les auteurs ne mettront point leur nom à leur ouvrage, mais seulement une devise, qu'ils répéteront sur un billet cacheté, renfermant leur nom et leur adresse. Les ouvrages remis après le terme prescrit ou ceux dont les auteurs se feront connaître, de quelque manière que ce soit, seront exclus du concours.

L'Académie croit devoir rappeler aux concurrents que, dès que les mémoires ont été soumis à son jugement, ils sont déposés dans ses archives, comme étant devenus sa propriété. Toutefois, les intéressés peuvent en faire tirer des copies à leurs frais, en s'adressant, à cet effet, au secrétaire perpétuel.



RAPPORTS.

M. le secrétaire perpétuel fait connaître que la commission administrative de l'Académie vient d'approuver la comptabilité de 1857, qui lui a été présentée par M. le trésorier. Ces comptes seront successivement soumis aux commissions spéciales des finances des trois classes, pour qu'elles les examinent en ce qui les concerne.

La commission administrative a également réglé ce qui est relatif aux dons faits par M. le baron de Stassart, pour les deux prix perpétuels qu'il a fondés.

Sur un mémoire de M. le docteur Henry, intitulé : CONSIDÉRATIONS SUR QUELQUES CLASSES DE COMPOSÉS ORGANIQUES ET SUR LES RADICAUX ORGANIQUES EN GÉNÉRAL.

Rapport de M. Stas.

« M. le docteur Henry cherche à établir, dans son travail, le mode de génération de quelques classes de corps organiques et de montrer ensuite le lien qui rattache ces corps entre eux. Un chimiste ne saurait rendre de plus grand service à la science qu'en établissant ces faits avec certitude, fût-ce même pour une seule classe de corps organiques. Mais M. Henry est-il bien parvenu à atteindre le but élevé qu'il s'est proposé? A mon sens, évidemment non. Pour ne choisir qu'un seul exemple dans son mémoire, il essaye de prouver, en concluant de quelques réactions

chimiques isolées à une loi générale, la filiation qui existe entre les acides polyoxygénés monobasiques et les radicaux organiques d'où il les fait dériver. Ainsi, la production bien connue de l'acide formique aux dépens de l'acide cyanhydrique et des éléments de l'eau, la formation des acides acétique, propionique et benzoïque à l'aide du cyanure de méthyle, du propionitrile et du benzonitrile et des éléments de l'eau, le conduisent à admettre que tous les corps, que certains chimistes représentent par des cyanures négatifs à radicaux organiques, pourront éprouver une transformation analogue, sinon identique. Dans ce cas, l'acide formique produit, au lieu de devenir libre, restera, selon lui, copulé avec le radical organique; celui-ci y sera emboîté, s'il est permis de m'exprimer ainsi, en empruntant la pensée de l'auteur, et formera de cette manière, successivement des acides à 5, à 7 et à 9 équivalents d'oxygène. Le cyanure d'acétyle $C^4H^5O^2, C^2Az$, qui est encore à découvrir, fournira un acide à 5 équivalents d'oxygène, qui, d'après M. Henry, sera représenté par la formule $HO, C^2(C^2H^5O^2)O^5$: ce sera l'acide formo-acétylique, de même que le cyanure d'éthyle (propionitrile) C^4H^5, C^2Az , donne l'acide formo-éthylrique ou propionique. Mais rien ne dit que les corps que M. Henry représente, avec la plupart des chimistes, par des cyanures à radicaux organiques le soient réellement; ainsi le composé $C^6H^5AzO^2$ que M. Henry regarde comme le cyanure d'acétyle et qu'il formule par $C^4H^5O^2, C^2Az$, pourrait tout aussi bien être de l'acide acétique anhydre dans lequel une molécule d'oxygène est remplacée par une molécule de cyanogène. Quoi qu'il en soit, dans son mémoire, l'auteur ne cite aucune expérience qui démontre la formation des acides organiques à 5, à 7 et à 9 équivalents d'oxygène, lors de la décomposi-

tion, en présence des éléments de l'eau, des corps qu'il désigne sous le nom de cyanures négatifs à radicaux organiques; il ne laisse pas même entrevoir qu'il ait tenté d'en produire un seul.

En admettant qu'un jour un chimiste réalise une ou plusieurs réactions de ce genre, la seule conclusion qu'on puisse en déduire, c'est qu'à l'aide des cyanures négatifs à radicaux organiques, ou plutôt qu'à l'aide d'une molécule complexe, renfermant du carbone et de l'azote sous la forme de cyanogène, on peut produire des acides organiques polyoxygénés monobasiques : ce sera *un moyen* de formation de ces corps. Mais, lors même que l'on aura obtenu ainsi une série considérable de ces acides, l'état de nos connaissances sur la constitution de ces corps ne sera guère plus avancé. En se plaçant au point de vue de l'existence de ces acides, on ne sera surtout pas autorisé à dire avec l'auteur du mémoire que *les cyanures acides sont les points d'attache qui servent à relier les différentes classes d'oxygénation d'acides monobasiques*. En effet, on conçoit aisément l'existence des acides polyoxygénés monobasiques ou polybasiques, abstraction faite du cyanogène, et, à plus forte raison, des cyanures négatifs à radicaux organiques.

Je n'ignore pas que l'idée qui consiste à regarder les acides acétique, propionique et benzoïque comme étant les acides méthyl-formique, éthylo-formique, phénylo-formique, est partagée par beaucoup de chimistes. En prenant cette idée comme l'expression de la vérité des faits, l'hypothèse de M. Henry sur la constitution des acides polyoxygénés monobasiques en est la conclusion logique. Mais le nom imposé à ces acides par ces chimistes repose sur certain mode de leur production et sur la croyance ou

même la prétention qu'ont ces chimistes de remonter du mode de génération des corps à leur constitution, en d'autres termes, que les réactions chimiques peuvent nous dévoiler la structure intime des corps.

L'étude des matières minérales et organiques démontre incontestablement qu'il existe un arrangement déterminé, constant pour chaque matière, entre les molécules qui les composent. Le hasard ne règle pas plus l'arrangement des molécules qu'il ne détermine leur forme et qu'il ne fixe la valeur de leur masse lors des combinaisons. Mais prétendre que des conditions spéciales de formation des matières organiques, que des réactions chimiques même les plus caractéristiques, on puisse remonter à la connaissance de la structure intime des corps et, partant, à la configuration de leurs formules, c'est conclure bien au delà des faits. Pour qu'une pareille conclusion fût logique, il faudrait que les différents modes de génération d'une classe de corps ne fussent susceptibles que d'une seule interprétation, et, tout le monde le sait, cette circonstance ne se présente jamais pour une classe quelconque de corps. Les conditions de formation des matières minérales ternaires et des composés organiques nous permettent tout au plus d'établir des analogies entre les corps; les réactions chimiques peuvent nous donner la preuve soit de l'identité, soit de la différence de constitution; mais les unes et les autres sont impuissantes pour nous faire connaître la véritable constitution des corps et, partant, la configuration des formules par lesquelles il convient de les représenter.

L'exemple suivant va montrer le raisonnement que font la plupart des chimistes et le vice qu'il renferme : Il existe deux matières de composition chimique identique, ayant le même poids spécifique, le même point d'ébullition, la

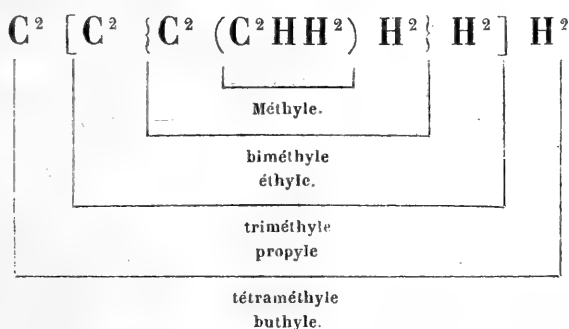
même densité à l'état de vapeur et renfermant l'une et l'autre $C^6H^6O^4$. Soumises à l'action du chlore, elles produisent chacune le composé $C^6H^4Cl^2O^4$, se décomposant de la même manière par les alcalis dissous, avec production de chlorure, d'acétate et de formiate alcalins. Les composés $C^6H^4Cl^2O^4$, exposés de nouveau à l'action du chlore, fournissent, pour produit final, les corps $C^6H^6O^4$, qui se transforment tous les deux sous l'influence des alcalis et de l'eau, en chlorure, carbonate et acétate alcalins. J'ajouterai que les corps $C^6H^6O^4$, en présence des alcalis hydratés solides, dégagent, sous l'influence de la chaleur, de l'hydrogène en quantité égale, en laissant pour résidu un mélange de formiate et d'acétate alcalins en quantité égale. Des faits établis, le chimiste qui aura étudié ces matières conclura nécessairement à leur identité : il y verra une molécule formique et une molécule acétique. Mais quelle sera la configuration de la formule par laquelle il désignera le composé lui-même et ses dérivés chlorés? Je ne crains pas de l'affirmer, son choix sera impossible; si, plus tard, il vient à découvrir que l'un des corps $C^6H^6O^4$ se dédouble par les alcalis dissous avec production d'alcool méthylique et d'acétate alcalin, que l'autre corps fournit, dans la même circonstance, de l'alcool vinique et du formiate alcalin, il dira : J'ai conclu trop tôt : j'ai à faire à deux matières, renfermant chacune la molécule formique et la molécule acétique *sous une forme distincte*. S'il a la prétention de conclure des réactions chimiques à la constitution, il ajoutera, d'un côté : J'ai le formiate d'éthyle et, de l'autre, j'ai l'acétate de méthyle. Admettant ensuite ce qui est en question, il écrira l'un des composés sous la forme C^4H^5O , C^2HO^5 et l'autre sous la forme de C^2H^5O , $C^4H^5O^3$, c'est-à-dire qu'il affirmera, par sa formule, dans l'un, l'exis-

tence de l'acide formique et, dans l'autre, la présence de l'acide acétique tout formés. Il assimilera donc ces composés aux sels. Mais rien n'autorise qu'on affirme, dans les sels, soit la présence, soit l'absence des acides, tels que nous les connaissons à l'état de liberté.

Cette observation générale m'amène à exprimer mon opinion sur la quatrième partie du mémoire de M. Henry, intitulée : *Théorie de l'emboîtement des radicaux organiques*. Il résume sa manière de voir sur la configuration des radicaux organiques dans la proposition suivante : *Les radicaux organiques binaires ou ternaires dérivent du méthyle positif ou négatif (formyle) par un emboîtement plus ou moins complexe avec lui-même, emboîtement qui a lieu par le carbone et l'hydrogène simultanément ou par l'hydrogène seul*. Représentant le méthyle C^2H^5 par C^2HH^2 , l'éthyle C^4H^5 devient pour lui $C^2(C^2HH^2)H^2$, c'est-à-dire du méthyle-méthyle ou l'équivalent de méthyle dans lequel une molécule d'hydrogène est remplacée par le méthyle lui-même; le propyle C^6H^7 devient pour lui du biméthyle-méthyle $C^2[C^2(C^2H^2H^2)H^2]H^2$.

En poursuivant cet ordre d'idées, M. Henry finit par conclure que *toute matière organique binaire ou ternaire n'est que du méthyle seul, ou associé à de l'eau ou condensé*. Celui qui, dans l'état actuel de nos connaissances, se refuserait d'admettre la possibilité du remplacement, dans un groupement quelconque, d'une molécule simple ou complexe, par une autre molécule également simple ou complexe, méconnaîtrait la signification des faits les plus évidents de la science, si tant est qu'il n'en ignore les plus belles découvertes. Mais conclure de la possibilité de ce remplacement à la position des molécules dans un composé, et surtout à la formation des radicaux organiques par

emboîtement sur eux-mêmes, c'est émettre une hypothèse qui ne repose sur aucun fait; de plus, c'est proclamer, en ce qui concerne la génération des corps complexes une théorie incompatible avec l'idée fondamentale de l'existence des atomes. Cette idée fondamentale, base de tout l'édifice chimique, ne présuppose-t-elle pas la formation des corps par juxtaposition des molécules simples ou complexes? La génération des radicaux complexes, *par emboîtement de radicaux simples sur eux-mêmes*, serait, si je comprends bien l'auteur, leur formation par *pénétration* au lieu de la juxtaposition. D'ailleurs, ne conçoit-on tout aussi bien l'existence des radicaux simples et même complexes, formés d'une seule pièce, sans l'intervention d'intermédiaires aucuns, que l'existence des nombres premiers, quelle qu'en soit la valeur? Pourquoi dire que C^8H^9 , par exemple, ne constitue pas une molécule unique, formée du coup? Quel avantage y a-t-il au point de vue de la science à représenter ce même groupement par



Lorsque les meilleurs esprits doutent, reconnaissent même que, dans l'état actuel de nos connaissances, il n'existe aucun moyen certain de décider de la configuration des formules des matières minérales les plus simples, comme les acides sulfurique, anhydre et ordinaire, les

acides phosphorique anhydre, mono- bi- et trihydraté, les sesquioxides, etc., etc., lorsqu'on ne sait décider entre le *dualisme* et l'*unitarisme* de ces composés, peut-on sérieusement croire que l'hypothèse de l'emboîtement des radicaux simples représente la réalité de la structure et le mode de génération des radicaux complexes?

Les observations critiques que je viens de présenter sur le travail de M. Henry sont applicables, je le sais, à toutes les théories que l'on a imaginées dans ces derniers temps sur la conformation des matières organiques et la configuration de leurs formules. Pour tout homme qui a mûrement réfléchi à la signification des faits acquis, l'évidence de l'impossibilité de pénétrer l'arrangement des molécules des corps composés est positivement établie. Il est acquis, par conséquent, que nous manquons de tout moyen de déterminer la formule rationnelle de ces corps. D'après cela, ne convient-il pas d'introduire, dans la science, le moins possible d'hypothèses nouvelles et de s'en tenir strictement à celles absolument indispensables pour la liaison entre eux des faits connus et la découverte de faits nouveaux?

Je ne veux pas finir ces remarques sans rendre hommage au talent réel et aux connaissances positives dont M. Henry a fait preuve dans son travail. Je reconnais volontiers que la plupart de ses hypothèses sont ingénieuses et quelquefois neuves. S'il est vrai qu'il ne saurait me montrer à suffisance qu'elles sont l'expression de la vérité, à mon tour, je ne saurais prouver qu'elles sont fautives. Le seul objet que j'aie eu en vue en présentant mes observations, c'est de le prémunir contre ses illusions, contre sa foi un peu trop fervente, bien excusable d'ailleurs lorsqu'on fait ses premiers pas dans la science. En terminant, je crois lui être utile en signalant le danger qu'il y a

de débiter dans la science par un travail de pure spéculation. L'attrait qu'offre ce genre de travaux n'éloigne que trop des recherches positives, lesquelles, si elles présentent souvent de grandes difficultés, offrent au moins la compensation de rester debout, quelles que soient les opinions qu'amène le progrès scientifique.

Si l'Académie est d'avis qu'elle peut ordonner, comme le proposent nos savants confrères MM. Martens et De Koninck, l'impression d'un travail renfermant des idées spéculatives, sans expérience aucune à l'appui, dans ce cas, je me rallierai volontiers à cet avis, mais, dans ce cas aussi, je pense qu'il convient qu'il soit imprimé dans le recueil in-8° des *Mémoires des savants étrangers*, vu que, par son étendue, ce travail dépasse de beaucoup la limite fixée par le règlement pour l'insertion dans les *Bulletins des séances*. »

Rapport de M. Martens.

« Le mémoire de M. Henry renferme plusieurs idées ingénieuses et plus ou moins neuves au sujet de l'analogie de composition de plusieurs substances organiques. L'auteur cherche à établir la filiation de ces substances ou à montrer comment elles pourraient naître les unes des autres. Malheureusement, ses vues ne sont pas appuyées d'expériences assez concluantes pour pouvoir être considérées comme l'expression véritable des faits: elles ne sont la plupart, que purement hypothétiques. Mais une hypothèse conduit souvent à une belle découverte: sous ce rapport, les vues de l'auteur offrent un côté utile. Seulement nous voudrions qu'il se pressât un peu moins de tirer de certains faits isolés des déductions générales; nous désire-

rions aussi qu'il mît un peu plus de clarté et de méthode dans l'exposition de ses idées. Sous ces réserves et tout en laissant à l'auteur la responsabilité entière de ses assertions, nous croyons que le mémoire pourrait être avantageusement publié dans les recueils de l'Académie. »

Rapport de M. De Koninck.

« J'ai lu avec grande attention le travail de M. Henry. J'ai été frappé, avec mes savants confrères, MM. Stas et Martens, des connaissances étendues dont l'auteur y fait preuve. Pour arriver aux déductions qu'il a consignées dans son mémoire, il a eu non-seulement à compulsier les nombreuses recherches auxquelles se sont livrés, dans ces derniers temps, des chimistes fort distingués, mais il a fallu, en outre, se les approprier en quelque sorte pour le but qu'il se proposait d'atteindre. Car ce n'est qu'en s'initiant complètement à ces travaux qu'il a pu s'en servir pour déduire et exposer les idées théoriques qui font l'objet de sa communication à l'Académie.

Ainsi que l'ont fait remarquer MM. Stas et Martens, ces idées sont souvent ingénieuses et quelquefois entièrement neuves.

Je n'en conclus pas néanmoins qu'elles soient toujours réelles et acceptables, d'autant plus qu'en général elles ne sont pas appuyées d'expériences directes et concluantes.

Je fais surtout mes réserves pour ce qui concerne la *théorie de l'emboîtement*, que l'auteur développe dans la dernière partie de son travail. Celle-ci, pas plus que celle qui, sous le même nom, a été appliquée, pendant quelque temps, à l'acte de la génération chez les animaux, ne me

paraît destinée à survivre longtemps à sa naissance. Néanmoins, comme les théories émises par M. Henry pourront donner lieu à une série de recherches chimiques qui auront pour but, soit d'établir définitivement une partie ou la totalité de ces théories, soit de les faire rejeter, je suis d'avis que son mémoire pourra figurer utilement dans l'un des recueils de l'Académie, parce que, quel que soit le résultat obtenu, il servira, en tout cas, à l'avancement de la science et à l'acquisition de faits nouveaux. »

D'après les conclusions de ces rapports, la classe décide que le mémoire de M. Henry sera imprimé dans le recueil in-8° des *Mémoires*.

— M. De Vaux, nommé commissaire pour l'examen d'une note de M. Gérard de Liège, sur une roue *électromotrice*, fait connaître que ce travail a déjà été soumis à l'Académie impériale des sciences de Paris, et que, par suite des règlements, il croit ne pas devoir faire le rapport qui lui était demandé.

COMMUNICATIONS ET LECTURES.

Éclipse de lune du 27 février 1858, et occultations d'étoiles par la lune, observées en 1857.

L'éclipse partielle de lune qui a eu lieu dans la soirée du 27 février, a été observée par M. Ad. Quetelet et son

fil, du haut des deux tourelles de l'Observatoire. Quoique le temps fût beau, les observations des taches occultées ont été peu nombreuses; ces sortes de phénomènes, à cause des pénombres, sont toujours extrêmement douteux, surtout pour l'instant du commencement de l'éclipse. On ne donne ici que les principales taches, et la moyenne des observations.

	Entrée.			Sortie.			
Commenc ^t de l'éclipse.	9 ^h	28 ^m	0 ^s (1)				A. et Ern. Quetelet.
Ticho . . . 1 ^{er} bord. . .	9	45	3	11 ^h	0 ^m	13 ^s	A. et Ern. —
— . . . 2 ^d — . . .	9	45	46	11	2	57	A. et Ern. —
Heinsius 1 ^{er} bord. . . .	9	55	36	10	44	29	A. et Ern. — (2)
— . . . 2 ^d — . . .	9	58	14	10	47	9	A. et Ern. —
Fracastor 1 ^{er} bord. . . .	10	21	54	10	58	9	Ern. —
— 2 ^d —	10	27	29	11	5	29	Ern. —
Fin de l'éclipse.				11	34	54	A. et Ern. —

Occultations observées en 1857, par M. Ernest Quetelet.

		Immersion.				Émersion.		
16 février	A Scorpil.	13 ^h	19 ^m	16 ^s	6	14 ^h	36 ^m	15 ^s 4
	3 Scorpil.	13	51	47	0	15	0	17 4
28 février	27 Arietis	7	59	2	0	8	4	2 4
2 avril	λ Cancrî	11	21	9	8			
6 mai	α Virginis					10	52	0 0
30 septembre	50 Aquarii	21	45	11	0			
6 octobre	27 Tauri					21	59	59 7
	28 Tauri	21	11	22	1	21	34	22 6
13 octobre	Mars I	6	37	32	9			
	Mars II.	6	37	49	4	7	35	25 4
27 novembre	ε Piscium	2	34	58	4	2	58	15 2
29 —	47 Arietis	3	29	26	2	4	37	27 4
30 —	27 Tauri	21	55	7	2	22	28	40 8

(1) M. Mailly a observé le commencement de l'éclipse à 9^h 28^m 30^s; il estime cette observation faite un peu tard.

(2) L'entrée dans l'ombre a été marquée par les deux observateurs; la sortie par M. Ernest Quetelet seulement.

NOTES.

- A et β *Scorpii*. Immersion un peu douteuse, à cause de fortes ondulations du bord de la lune. Émersion bonne.
- 27 *Arietis*. Immersion bonne. Émersion assez bonne.
- λ *Cancri*. Immersion bonne. Des vapeurs empêchent de voir l'émer-sion.
- α *Virginis*. Des nuages empêchent de voir l'immersion. Émersion bonne.
- 50 *Aquarii*. Immersion bonne. Des vapeurs empêchent de voir l'émer-sion.
- 27 et 28 *Tauri*. Des nuages empêchent de voir l'immersion de 27 *Tauri*. Les 3 autres observations bonnes.
- Mars*. L'entrée de Mars est bien observée; mais au moment du lever du soleil, il s'est formé un brouillard épais qui a empêché de distinguer la 1^{re} apparition. La sortie com- plète, aussi, présente quelque doute.
- ε *Piscium* Observation un peu douteuse. Étoile très-faible à la sortie.
- 47 *Arietis*. Étoile faible. Entrée bonne; sortie observée sans doute 2 à 3 secondes trop tard.
- 27 *Tauri*. Bonne observation.
- Les heures sont données en temps sidéral de Bruxelles.

Note sur un théorème relatif à la théorie des roulettes; par M. Lamarle, associé de l'Académie.

Je viens de lire, dans le journal *l'Institut* (n^o du 24 fé- vrier 1858), la note suivante, communiquée à la Société philomatique de Paris, au nom de M. Mannheim :

Géométrie. Sur la théorie des roulettes. *Théorème*. « Lors- qu'une courbe plane *ACB* roule sur une droite fixe *EF*, la roulette décrite par un point *M*, lié à la courbe roulante, a même longueur que la courbe *GPH*, lieu des projections du point *M* sur les tangentes à *ACB*. »

Corollaires. — I. Le limaçon de Pascal, lieu des projections d'un point d'une circonférence sur les tangentes à cette courbe, a pour longueur le quadruple du diamètre.

II. La chaînette engendrée par le foyer d'une parabole qui roule sur une droite est rectifiable.

III. La spirale logarithmique est rectifiable, car lorsqu'elle roule sur une droite, son pôle décrit une ligne droite.

IV. Lorsque la développante d'un cercle O roule sur une droite, le centre O décrit une parabole. Par conséquent, le lieu des projections du point O sur les tangentes à la développante est rectifiable.

V. La courbe élastique engendrée par le centre d'une hyperbole équilatère qui roule sur une droite est rectifiable, car la lemniscate est rectifiable.

VI. La courbe décrite par le foyer d'une ellipse qui roule sur une droite a même longueur que la circonférence décrite sur le grand axe comme diamètre, etc., etc.

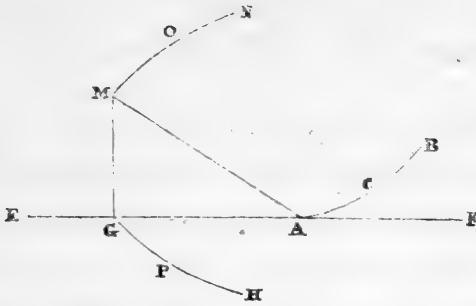
Le théorème dont je viens de reproduire l'énoncé m'a paru très-curieux. Le corollaire relatif à la rectification de la chaînette a d'ailleurs éveillé mon attention. Il m'a suggéré la pensée que le procédé dont j'ai fait usage pour rectifier la chaînette, dans ma *Théorie géométrique des rayons et centres de courbure* (*), pouvait s'étendre à la démonstration du théorème de M. Mannheim. Le résultat n'a pas trompé mon attente, et, sans connaître la voie suivie par l'auteur dans ses déductions, je suis parvenu très-simplement au but que je me proposais.

L'objet de cette note est la démonstration tout élémentaire du théorème énoncé ci-dessus et sa généralisa-

(*) Voir *Bulletins de l'Académie*, 2^{me} série, t. II, n° 6.

tion. Je donne, en outre, la rectification de la cycloïde.

Soit ACB un arc plan tangent en A à la droite EF , M un point lié à cet arc et pris dans son plan, GPH le lieu des projections du point M sur les tangentes menées de A en B à l'arc ACB :



Imaginons que l'arc ACB se développe en roulant sur la droite EF et qu'il entraîne avec lui le point M . Pendant que cet arc roule de A en B , le point M décrit un arc de roulette MON .

Les arcs MON , GPH , sont évidemment liés entre eux, et ils se correspondent, en vertu de leur commune dépendance avec l'arc ACB . On a d'ailleurs pour deux portions quelconques homologues ou conjuguées entre elles :

$$MON = GPH,$$

et c'est dans cette égalité que consiste le théorème à démontrer.

Dans la génération par le point M de l'arc MON , la tangente EF demeurant fixe, et l'arc ABC roulant sur cette droite, le plan $MACB$ tourne avec une certaine vitesse angulaire ω , prise pour unité.

Dans la génération par le point G de l'arc GPH , le plan $MACB$ demeurant fixe et la tangente EF s'enroulant sur l'arc ACB , il est visible que la tangente peut être consi-

dérée comme tournant avec cette même vitesse ω , changée de sens et non de grandeur.

Cela posé, s'agit-il d'abord de l'arc MON ? on reconnaît immédiatement que, dans la rotation autour du centre instantané A , la vitesse du point M est représentée en grandeur par AM . S'agit-il ensuite de l'arc GPH ? l'angle en G du triangle MGA , étant assujéti à rester droit, les droites MG , AG tournent toutes deux avec la vitesse ω , l'une autour du point M , l'autre autour du point A . Il s'ensuit que la vitesse du point G , situé à l'intersection de ces droites, résulte de deux composantes, perpendiculaires entre elles et égales en grandeur, l'une à MG , l'autre à AG . La conséquence est évidente; elle consiste en ce que la vitesse du point G est représentée en grandeur par l'hypothénuse AM . On voit donc que les points M et G , décrivant l'un l'arc MOP , l'autre l'arc GPH , sont animés de vitesses égales, et comme cette égalité subsiste dans toutes les positions qui se correspondent sur les arcs décrits de part et d'autre, il en résulte que ces arcs sont nécessairement égaux. C. Q. F. D.

Le théorème que je viens de démontrer comporte une certaine extension.

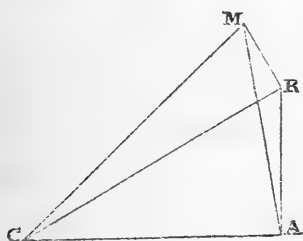
Supposons que les droites partant de M coupent les tangentes à ACB , non plus sous un angle droit, mais sous un angle quelconque, constant et égal à ϵ . On a l'énoncé suivant plus général que celui de M. Mannheim :

Lorsqu'une courbe plane ACB roule sur une droite fixe EF , il existe un rapport constant entre la longueur de la roulette MON , décrite par un point M lié à la courbe roulante, et la longueur correspondante de la courbe GPH , lieu des points où les tangentes à ACB sont coupées, sous l'angle ϵ , par des droites partant de M . Ce rapport est exprimé par

l'égalité

$$\frac{MON}{GPH} = \sin \epsilon.$$

Toutes choses restant les mêmes que tout à l'heure, sauf que, au lieu d'être droit, l'angle en G du triangle MGA est égal à ϵ , la vitesse qui anime le point M dans la description de la roulette MON ne cesse pas d'être représentée en grandeur par AM. La seule différence consiste en ce qu'on ne connaît point tout d'abord les deux composantes de la vitesse qui anime le point G dans la description de la courbe GPH :



on sait seulement que cette vitesse résulte, soit de deux composantes, l'une égale et perpendiculaire à MG, l'autre inconnue et dirigée suivant GM; soit de deux composantes, l'une égale et perpendiculaire à AG, l'autre inconnue et dirigée suivant GA. Si l'on élève en A, sur AG, la perpendiculaire AR, et en M, sur MG, la perpendiculaire MR (R étant le point d'intersection de ces deux droites), il résulte des conditions précédentes (*) que la vitesse du

(*) Lorsqu'un point est assujéti à rester en même temps sur deux droites mobiles, et qu'on connaît, pour chaque droite, considérée isolément, la vitesse du point normale à la direction de cette droite, voici comment on détermine la vitesse absolue de ce point :

On mène par le point deux portions de droite représentant en grandeur et en direction les vitesses normales supposées connues; on élève sur chaque portion de droite et à son extrémité une perpendiculaire. La droite qui joint le point donné au point de concours de ces perpendiculaires, représente en grandeur et en direction la vitesse cherchée.

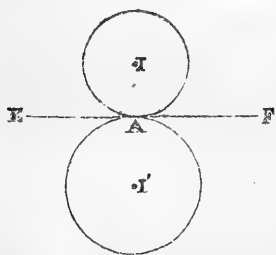
point G est représentée en grandeur par la diagonale GR du quadrilatère MRAG. D'un autre côté, puisque les angles en A et M sont droits et que l'angle en G est déterminé, il s'ensuit que la droite GR est le diamètre du cercle construit sur AM, comme segment capable de l'angle ϵ . Concluons que la longueur GR dépend exclusivement de l'angle ϵ et de la longueur AM. Partant de là, on trouve très-aisément

$$GR \sin \epsilon = AM.$$

On voit ainsi qu'il existe un rapport constant entre la vitesse du point M dans la description de l'arc MON, et celle du point G dans la description de l'arc GPH. Il est démontré en même temps que ce rapport est égal à $\sin \epsilon$. Le même rapport subsiste nécessairement entre les portions d'arc qui se correspondent. On a donc, comme conséquence immédiate,

$$\frac{MON}{GPH} = \sin \epsilon. \quad \text{C. Q. F. D.}$$

Ce théorème conduit plus directement que celui de M. Mannheim au corollaire III relatif à la rectification de la spirale logarithmique.



Supposons que la courbe ACB soit un cercle au rayon $AI = R$; supposons, en outre, que, au lieu de rouler sur la tangente EF, ce cercle roule sur un autre cercle au rayon $AI' = R'$. Rien n'étant changé d'ailleurs, on voit aisément que la vitesse angulaire de la droite AM n'est plus égale à celle

des droites MG, AG, et qu'entre celle-ci et la première, il y a le même rapport qu'entre R' et R + R'. De là résulte, comme tout à l'heure,

$$\frac{\text{MON}}{\text{GPH}} = \frac{R + R'}{R'} \sin \epsilon,$$

ou inversement

$$(1) \quad \frac{\text{GPH}}{\text{MON}} = \frac{R'}{(R + R') \sin \epsilon}.$$

Cela posé, si, toutes choses égales d'ailleurs, on prend pour courbe fixe le cercle au rayon R et pour courbe roulante le cercle au rayon R', les arcs MON, GPH étant remplacés par d'autres arcs MO'N', GP'H', respectivement déterminés comme les premiers, l'on a, en vertu de l'équation (1)

$$(2) \quad \frac{\text{GP'H'}}{\text{MO'N'}} = \frac{R}{(R + R') \sin \epsilon}.$$

L'addition membre à membre des égalités (1) et (2) donne

$$\frac{\text{GPH}}{\text{MON}} + \frac{\text{GP'H'}}{\text{MO'N'}} = \frac{1}{\sin \epsilon},$$

et comme cette relation subsiste indépendamment des rayons R, R', il s'ensuit qu'elle s'applique au cas général de deux courbes quelconques et qu'en conséquence, elle fournit ce nouvel énoncé :

Lorsque deux arcs plans ACB, AC'B', tangents en A et égaux en longueur, roulent successivement l'un sur l'autre, chacun d'eux restant fixe pendant que l'autre s'y applique

tout entier, il existe une relation constante entre les longueurs des roulettes MON , $MO'N'$ décrites par un même point M lié à la courbe roulante et les longueurs correspondantes des courbes GPH , $GP'H'$, lieux des points où les tangentes aux arcs ACB , $AC'B'$ sont coupées sous l'angle ϵ par des droites partant de M . Cette relation est la suivante :

$$(5). \quad \dots \quad \frac{GPH}{MON} + \frac{GP'H'}{MO'N'} = \frac{1}{\sin \epsilon}.$$

Si l'angle ϵ est droit, comme dans le cas du théorème de M. Mannheim, on a plus simplement :

$$(4). \quad \dots \quad \frac{GPH}{MON} + \frac{GP'H'}{MO'N'} = 1.$$

J'ai supposé les arcs ACB , $AC'B'$ extérieurs l'un à l'autre. S'ils étaient intérieurs l'un à l'autre, on aurait en général

$$(5). \quad \frac{GPH}{MON} - \frac{GP'H'}{MO'N'} = \frac{1}{\sin \epsilon} \quad \text{ou bien} \quad \frac{GP'H'}{MO'N'} - \frac{GPH}{MON} = \frac{1}{\sin \epsilon},$$

et, dans le cas particulier où l'angle ϵ est droit,

$$(6). \quad \frac{GPH}{MON} - \frac{GP'H'}{MO'N'} = 1 \quad \text{ou bien} \quad \frac{GP'H'}{MO'N'} - \frac{GPH}{MON} = 1,$$

selon que, pour d'égales longueurs considérées de part et d'autre, la courbure de l'arc ACB serait constamment plus forte ou constamment moins forte que celle de l'arc $AC'B'$.

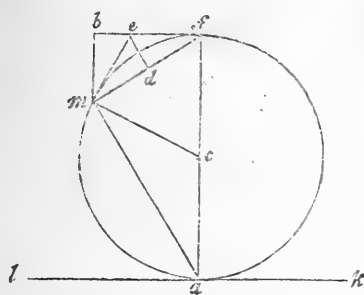
Les théorèmes exprimés par les égalités (3), (4), (5), (6), comportent évidemment de nombreux corollaires. Le

manque de temps m'oblige à laisser au lecteur le soin de les déduire.

RECTIFICATION DE LA CYCLOÏDE.

Soit amf le cercle roulant, c son centre, m le point qui

décrit la cycloïde, lk la droite sur laquelle roule le cercle amf , a le point de contact de ce cercle avec la droite lk . Le point a étant le centre instantané de rotation qui correspond à la position actuelle du point m , il est visible que la



vitesse v de ce point est dirigée tout entière suivant mf . Prenons mf pour grandeur de la vitesse actuelle v . Si par le point f nous menons la droite fb tangente en f au cercle amf , mb , fb seront les composantes de la vitesse v , l'une parallèle, l'autre perpendiculaire au diamètre af . Cela posé, tandis que le point m décrit la cycloïde, si l'on considère le cercle amf comme fixe et qu'on projette le point décrivant sur ce cercle par une droite parallèle à lk , on voit immédiatement que la projection du point décrivant a une vitesse actuelle v' représentée en grandeur et en direction par la droite me , tangente en m au cercle amf . Il suit de là qu'en désignant par u' la composante de la vitesse v' dirigée suivant mf , on a généralement

$$u' = md,$$

d étant le pied de la perpendiculaire abaissée du point e sur mf . Or, puisque les droites fe , me sont toutes deux tangentes, l'une en f , l'autre en m , au cercle amf , le point

d est évidemment le milieu de mf . On a donc

$$v = 2u'.$$

Concluons que la longueur de l'arc cycloïdal, compris entre deux positions quelconques du point décrivant, est égale au double du changement de longueur que la droite mf subit dans le passage d'une de ces positions à l'autre. On a ainsi pour la longueur totale de la cycloïde le quadruple du diamètre af .

S'il s'agissait d'une épicycloïde, au lieu de doubler le changement de longueur subi par la droite mf , il faudrait multiplier ce même changement de longueur par le facteur $2 \left(1 + \frac{R}{R'}\right)$, R étant le rayon du cercle roulant, R' celui du cercle fixe.

CLASSE DES LETTRES.

Séance du 1^{er} mars 1858.

M. M.-N.-J. LECLERCQ, directeur.

M. AD. QUETELET, secrétaire perpétuel.

Sont présents : MM. Grandgagnage, de Ram, Roulez, Gachard, le baron J. de Saint-Genois, Paul Devaux, P. De Decker, Schayes, Snellaert, Carton, Bormans, Polain, Baguet, Arendt, *membres* ; Nolet de Brauwere Van Steeland, *associé* ; Mathieu, Kervyn de Lettenhove, Chalon, Thonissen, Th. Juste, *correspondants*.

M. d'Omalius d'Halloy, *président de l'Académie et membre de la classe des sciences* ; MM. Alvin et Ed. Fétis, *membres*, et Jehotte, *correspondant de la classe des beaux-arts*, assistent à la séance.

CORRESPONDANCE.

L'Académie apprend avec douleur, par une lettre de M^{me} Delfosse, la perte que le pays vient de faire par la mort de son époux, M. Auguste Delfosse, ministre d'État et ancien président de la Chambre des Représentants.

— La Société des antiquaires de la Morinie à S^t-Omer,

annoncé l'envoi du dernier volume de son Bulletin historique; et la Société libre d'émulation de Liège remercie l'Académie pour l'envoi de son dernier Annuaire.

— L'auteur du travail envoyé au concours sur la question de littérature flamande fait parvenir le billet cacheté qui manquait à son mémoire.

— M. Hauchecorne, de Cologne, écrit à l'Académie en lui présentant un exemplaire de ses tableaux statistiques des chemins de fer de l'Allemagne pour l'année 1856.

— M. le général Renard transmet une cinquième lettre manuscrite *sur l'identité de race des Gaulois et des Germains*. (Commissaires : MM. Schayes, Roulez et le baron de Gerlache.)

COMMUNICATIONS ET LECTURES.

Relation de la première croisade de saint Louis, par Guibert de Tournay. Notice par M. Kervyn de Lettenhove, correspondant de l'Académie.

J'ai eu, il y a quelques années, l'honneur de communiquer à la classe une notice sur le manuscrit unique du traité : *De eruditione regum*. Qu'il me soit permis d'ajouter aujourd'hui que je crois avoir retrouvé un autre ouvrage bien plus important de Guibert de Tournay, je veux parler de la relation de la croisade d'Égypte dont on conservait autrefois une copie à l'abbaye de S^t-Martin.

Le manuscrit n° 9493 de la Bibliothèque de Bourgogne renferme une continuation inédite de Bernard le Trésorier qui s'étend de 1229 à 1266 (1). Mais lorsqu'on l'examine attentivement, on reconnaît qu'elle est presque entièrement consacrée aux expéditions chrétiennes d'Orient sous le règne de saint Louis. Les digressions mêmes auxquelles l'auteur se livre ne sont point étrangères au but qu'il se propose. Nous mentionnerons les chapitres consacrés au Khalife de Bagdad, aux Tartares et au Vieux de la Montagne, et surtout une précieuse description de Jérusalem au XIII^{me} siècle.

L'auteur ne se nomme pas : il a soin toutefois de rappeler que Frédéric II, après avoir protégé pendant quelque temps les frères mineurs, les chassa de son empire, et que saint Louis en emmena avec lui non-seulement dans l'île de Chypre, mais aussi à Damiette. Ceci légitime peut-être notre hypothèse que le récit que nous avons sous les yeux appartient à un frère mineur. Nous trouverons d'autres arguments dans la comparaison de plusieurs textes de ce manuscrit avec certains passages du traité *De eruditione regum*.

L'auteur de notre relation, après avoir rapporté que le roi de France refusa de fuir, et aima mieux s'exposer avec tous les siens à la captivité et à la mort, peint ainsi sa sérénité d'âme au milieu des privations, des souffrances et des périls :

Li rois les amonestoit de bien faire. Bien distrent aucuns qui en l'ost de la crestianté furent que onques ne virent le roi

(1) Elle se trouve aussi dans le n° 9045; mais ce MS., moins ancien, est assez incorrect.

faire, ne mauvais semblant, ne coart, ne esbahi, et bien sembloit à la chière qu'il ne ust nule doutance, ne esmai.

Guibert de Tournay dit dans le traité *De eruditione regum* :

Rex fugae praesidio consulere noluit, sed flere cum flentibus maluit et cum populo in carcerem vel mortem ire. Quid esset in homine claruit dum fidei scutum opposuit ut animaret ad fidem exercitum. Non expaluit facies, sed intrepidus et solito longe securior, nichil de statu regiae dignitatis amisit.

Dans le même traité, il mentionne les Psylles d'Égypte, qui, en prononçant certaines paroles, sucent avec la langue le venin le plus violent. Notre manuscrit s'occupe aussi des Psylles et « des charmes que il savoient dire, » car « c'estoit merveille à veoir comment li Psille se com- » batoient au venin. »

Comment d'ailleurs pourrait-on ne pas reconnaître dans cette relation inédite, la plus complète qui soit parvenue jusqu'à nous sur la septième croisade, le travail historique de Guibert de Tournay, signalé par d'anciens auteurs et vivement regretté par les érudits modernes?

Une miniature presque effacée où l'on aperçoit saint Louis malade à Pontoise, recevant la croix des mains de l'évêque de Paris, nous annonce le commencement du récit de la croisade (1). Immédiatement après le premier

(1) La narration de l'expédition de Thibaud de Champagne en terre sainte, à peine antérieure de quelques années, remplit les pages précédentes de notre manuscrit, et nous ne croyons pas nous tromper en disant que l'auteur l'a écrite d'après le témoignage de plusieurs chevaliers qui accompagnèrent saint Louis en Égypte. Il cite lui-même Philippe de Nanteuil et Matthieu de Marly.

chapitre vient une lettre adressée à Nicolas Hérode et à Jean Sarrazin, qui étaient, si je ne me trompe, tous les deux trésoriers du roi de France. L'auteur de cette lettre, qui est évidemment le même que l'auteur du livre, rapporte qu'il se trouvait près du roi et de la reine sur le navire la *Monjoie*, qui mit à la voile du port d'Aigues-Mortes le jour de la fête de saint Augustin (28 août 1248) et qui aborda à Chypre le 17 septembre (1). Quelques mois se passèrent : on chercha à les mettre à profit en nouant des négociations avec les Tartares, et notre auteur cite, comme y ayant pris une part active, André de Lonjumeau, Jean Godeliche, Herbert le Sommelier et Gilbert de Sens. Quand toute l'armée des croisés se trouva réunie, elle comptait 3,500 chevaliers et 5,000 arbalétriers. Mais l'expédition, dès qu'elle s'éloigna du rivage, fut vivement contrariée par les tempêtes. Bien que l'on ne comptât que trois journées de Limeçon à Damiette, elle resta plus de trois semaines en mer. La lettre qui nous a conservé sur tous ces faits de nombreux détails, fut écrite à Damiette aussitôt après le débarquement des croisés.

Une seconde lettre, datée également de Damiette, s'étend davantage sur la brillante conquête de cette ville. Nous en citerons tout ce qui se rapporte au combat livré sur le rivage :

Vendredi après la Ternité, entor tierce, venismes devant Damiete à grant partie de nostre estoire, mès elle n'estoit pas toute dallez et bien avoit III liues trèsqu'à terre. Li rois fist l'es-

(1) Tout donne lieu de penser, avons-nous déjà observé ailleurs, que Guibert de Tournay fut attaché comme chapelain ou comme lecteur au roi de France.

toire à ancrer et manda tantost tous ses barons qui là estoient. Il s'assemblèrent tuit dedens la Monjoie, la nef le roi, et s'acordèrent que landemain bien matin iroient prendre terre à force, maugré leur anemis, se il leur osoient deffendre. Comandé fu que on appareillast toutes les galies et tous les menus vessiaus, et que, landemain bien matin, i entrassent tuit cil qui entrer i porroient. Bien fu dit que chascun se confessast et feist son testament, et atornast bien son afaire come pour morir, se il plaisoit à Nostre-Seigneur.

Quant ce vint landemain, li rois oï le service Jhésu-Crist et tele messe comme l'on fait en mer, et s'arma et comanda que tuit s'armassent et entrassent ès petis vaisseaus pour aler prendre terre. Li rois entra en une coiche de Normandie et nous et nostre compaignie aveques lui et li légas ausint qui tenoit la vraie crois et enseignoit la gent armée, qui estoient ès menus vaissiaux pour aler prendre terre. Li rois fist entrer en la barge de cantier monseignor Jehan de Biaumont, Mahi de Marli, Joffroi de Sargines, et fist mettre le confanon monseignor S^t Denis avec eus. Ce le barge ala toute devant, et tuit li autre vaissel après et suivirent le confanon. La coiche où li rois estoit et li légas avec lui, qui tenoit la vraie crois, et nos, estions derrier.

Quant nous aproichasmes de la rive à une arbalestée, mout grant planté de Turs qui là estoient sor la rive à pié et à cheval traistrent à nos mout espesement et nos à eus, et quant nous aproichasmes de terre, bien II mil Turs qui là estoient, se férirent en la mer bien avant contre nos gens, et assez de ceus à pié. Quant nostre gent, qui armé estoient à pié ès vaissiaux et meismement li chevalier virent ce (et meismement mout d'autres), n'entandirent pas à suivre le confanon monseingnor saint Denise, ains saillirent en li aue tuit armé, li un jusques aus esselles et li autres jusques aux mamelles, les uns plus et les autres moins, selonc ce que la mer estoit plus parfonde en un leu qu'en autre. Assez i ot de nos gens qui traistrent leur chevaux par grant péril et par grant proesce hors des vaissiaux où il estoient.

Adont s'efforcèrent nostre arbalestier et traistrent si durement et si espesement que ce estoit merveilles à veoir. Lors vinrent li nostre à terre et là gaagnèrent. Quant li Tur virent ce, si se ralièrent ensemble et parlèrent en leur langage, et veinrent sur nos gens si fièrement qu'il sembloit qu'il les deussent tous occirre et découper; mès nos gens ne se murent de sus le rivage, ains se combatoient si fièrement qu'il sembloit qu'il n'eussent onques soffert périls, ne travaux, ne angoisse en la mer, par la vertu de Jhésu-Crist et par la vraie crois que li légas tenoit en haut contre les mescréans.

Quant li rois vit les autres saillir et descendre en la mer, il vost saillir en la mer, mès l'en ne li vost soffrir, et toutes voies descendi-il outre lor gré et entra en la mer jusqu'à la ceinture, et nous tuit avec lui, et puis que li rois fu descendus en la mer, dura la bataille grant pièce. Quant la bataille ot duré et par mer et par terre, dès le matin jusqu'à midi, li Turc se traistrent arrière et entrèrent dedans la cité de Damiete. Li rois demora sus la rive à tout l'ost de la crestianté.

Il ot en celle bataille ou pou ou nul mors des crestians : des Turs i ot bien ocis jusqu'à V^c et mout de leur chevaus. Il i ot ocis III amiraus. Li rois, qui ot esté chevetaine en la bataille où li quens de Bar et cil de Montfort et li autre crestien avoient esté desconfit devant Gadres, i fu occis en celle bataille. Ce estoit, disoit l'an, li plus grans sires de toute la terre d'Égypte, après le soudant, bons chevaliers, hardis et saiges de guerre.

Landemain, c'est à savoir le diemanche après les huitièmes de Pantecoste (1), au matin, vint uns Sarrasins au roi, qui li dist que tuit li Sarrasin s'en estoient alé de la cité de Damiete, et que l'en le pandist se ce n'estoit voirs. Li rois le fist bien garder et i envoia gens pour savoir la certainneté. Avant qu'il fust none, certaines nouvelles vindrent au roi que grant planté de nos gens

(1) 6 juin 1249.

estoyent jà dedens la cité de Damiete et la banière le roi sus une haute tor.

Dans cette même lettre se lisaient ces lignes :

Nous cuidons adonques que nous ne mouvrons de la cité jusques à la Tous-Sains pour la croissance du flum de Paradis qui là cort que on appelle le Nil, quar l'en ne puet aler en Alexandre, ne en Babylone, ne au Cahaire quant il s'est expandus par la terre d'Égypte, ne il ne descroist, ce dist l'an, devant adonques...

Et plus loin :

Faites savoir ces lettres à tous nos amis. Ces lettres furent faites dedens la cité de Damiete, la vegille de la nativité mon-seingnor saint Jehan-Baptiste.

D'autres lettres furent-elles écrites au camp de la Massoure? Nous l'ignorons, et nous comprenons aisément qu'elles ne soient point parvenues jusqu'à nous. Aussi ne rencontrons-nous plus dans notre texte qu'une relation régulière écrite sans doute plus tard, après la fin de la captivité d'Égypte.

Dans cette relation, l'auteur remonte jusqu'au séjour du roi de France à Damiette. Il se plaît à énumérer toutes les fondations pieuses, toutes les aumônes que saint Louis multipliait en même temps que l'on réparait activement les fortifications de la ville. Tous les seigneurs, porte notre relation, avaient *leur hostel grant et bel* à Damiette, et le roi, craignant que la discipline militaire ne fût trop promptement oubliée, en donna le premier l'exemple en laissant la reine à Damiette pour aller s'établir avec tous les barons dans l'île de Maalot, sur l'autre rive du Nil ;

mais ses conseils ne furent pas longtemps écoutés (1). A peine les Bédouins, à qui le soudan avait promis dix besants d'or par tête de chrétien, se montrèrent-ils devant le camp que l'on eut à déplorer l'imprudente tentative du sire d'Antrerèche, aussi rapportée par Joinville. Une chaleur extrême, qui multipliait les mouches et les insectes de tout genre, accablait les croisés, et, vers les derniers jours d'octobre, les vents furieux soulevèrent les flots de la mer.

On crut, enfin, toucher au terme de ces épreuves. L'arrivée du comte de Poitiers, qui avait heureusement échappé à la tempête, fut saluée avec joie; les inondations du Nil, qui s'étaient opposées jusque-là à la marche des croisés, avaient complètement cessé, et toute l'armée chrétienne se porta en avant, le 20 novembre, pour se diriger vers la Massoure. On mit trente et un jours à faire dix-huit lieues. Un autre mois se passa en vains préparatifs pour franchir le canal du Tanis, et l'on sait quel affreux désastre attendait les croisés sur l'autre rivé.

(1) Notre auteur est fort sévère à l'égard des désordres des chevaliers. Voici comment il nous peint la coupable mollesse de ceux qui partagèrent les revers du comte de Jaffa :

Li riche homme firent metre les napes et s'asistrent au mengier, quar il avoient assez fait porter pain et vin, gelines et chapons. Li un menjoient et li autre dormoient; li autres atiroient leur cheveux, tant avoit d'orgueil et de bobant en eux. Bien s'aperçurent que Nostres-Sires ne vuelte mie que on le serve en tel manière.

Il serait intéressant de comparer aux éditions publiées au XVI^me siècle, les MSS. bien plus complets des sermons de Guibert de Tournay, conservés à Arras, à Poitiers, à Troyes et à Bruxelles (n^{os} 4284 et 5250). Là aussi se rencontrent de nobles et pieux enseignements adressés à la chevalerie : voyez notamment le MS. 5250, f^o 52. Un autre sermon commence par ce texte : *Beata terra cujus rex nobilis est.*

Nous reproduirons le récit de la bataille de la Massoure :

Quant li nostre veirent que il faisoient ainssint leur volenté des Sarrasins et que tuit s'enfuioient devant euls, il les comencièrent à chacier trop follement et sans conseil et sans nul apanssement. Quant frères Giles li grans comandierres du Temple, preuls et hardis et saiges de guerre et clervéans, vit ce, il dist au conte d'Artois qu'il feist sa gent arrester et ralier ensemble, et que l'an atandist le roi et les autres batailles qui ancor n'avoient mie passé le flum. Bien disoit encor frères Gilles que li quens d'Artois et cil qui estoient avec lui avoient fait un des grans hardemens et une des plus grans chevaleries qui fust faite, grant tens avoit en la terre d'outramer, et looit encores que l'en se traissist delez les angins des Sarrasins, qui estoient dre-ciés delez la chauciee, quar se il chaçoient ainssint esparpillié, li Sarrasins se ralieroient ensemble et légèrement les desconfiroient, quar il n'estoient q'un pou de gent au regart de la grant planté des Sarrasins qui là estoient assemblé. Uns chevaliers que nous ne savons mie nommer, qui estoit avec le conte d'Artois, respondi en tele manière : « Adès i aura du poill du lou : » se li Templier et li Ospitalier et li autre de cest païs vossissent, » la terre fust ore toute conquise. » Cil meesmes qui là estoient parloient au conte d'Artois en tel manière : « Sire, jà ne veez- » vous que li Tur sont desconfit et qu'il s'enfuient? Ne sera-ce » mie grant mauvaistié et grant coardise se nous ne chaçons » nos anemis? » Li quens d'Artois, qui estoit chevetaine de l'avangarde, s'acordoit bien au chacier et dist à frère Gille que s'il avoit paour, qu'il demorast. Frères Gilles li respondi en tel manière : « Sire, ne je, ne mi frère, n'avons paour; nous ne » demorrons pas, ains irons avec vous; mès saichiez, nous re- » doutons que nos, ne vous n'en retournons jà. »

Endementres qu'il parloient ainssint, X chevaliers vindrent là, tout acorant au conte d'Artois, qui li distrent de par le roi qu'il ne se meust et qu'il atendist tant que li rois fust venus. Il respondi que li Sarrasins estoient desconfit et qu'il ne demorroit

mie ; ains les chaceroit. Tantost coururent emprès les Sarrasins et les chacièrent parmi les herbages, tuit esparpillié et sans route tenir, tant qu'il vinrent à une vilete que l'on clame Lau-massorre. Tantost se férèrent dedans li uns après les autres tout occiant ceus qu'il pooient aconsuivre. Li Sarrasins pooient à painnes croire que li nostres chaçassent si folement , ne qu'il se fussent embatu si périlleusement, ne esendus par les rues de ce chastel. Bien virent qu'il en feroient auques leur volentés. Il firent sonner cors et buisines et tabours. Isnelement se ralièrent et avironnèrent nos gens de toutes pars , crueusement leur coururent sus, quar il avoient les cuers mout angoisseux de la grant ocision qu'il avoient veue de leur gent , et s'en trouvèrent nos gens à grand meschief, quar il n'estoient mie ensemble. Il et leurs chevas estoient si las qu'il défailloient tuit, tant avoient coru et racoru par les herberges des Turs qu'il ne se povoient aidier. Li Sarrazin les trouvèrent esendus par tropiaus, légèrement en firent leur vollentés, tous les detrenchièrent et découpèrent et pristrent et lièrent et trainèrent emprison. Aucun en i ot qui se mistrent au four vers le flum, qui cuidoient eschiver la mort; mès li Sarrazin les suivoient de près, ociant et abatant de haches danoises, de maces, de glaives, d'espées que quant il vinrent au flum, qui estoit grant et roides et parfons, il se férèrent tuit aus et furent tuit noié. En celle bataille furent mort ou pris, l'en ne scet mie bien lequel, Robers quens d'Artois, frère le roi Loos de France, Raoul li sires de Couci, Rogiers sires de Roissi, Jehans sires de Cherisi, Erars sires de Breine en Champagne, Guillaume Longue-Espée quens de Salibieres en Engleterre, et tuit li Templier perdu. N'en demora que III ou que V. Mout grant planté de nos barons, chevaliers, arbalestiers, serjans à cheval des plus preuls et des plus elleux de tout nostre ost i furent tuit perdu, n'onques puis n'en sot-on certainneté.

Quant li rois ot passé le flum et les autres batailles qui estoient avec lui, vinrent tuit ordrenément et tuit rangié celle part là où li Sarrazin estoient, mès li Sarrazin qui les nostres orent si

laidement desconfis, furent montés en si grant orgoill qu'il ne prisièrent néant le roi, ne tout le ramenant de nostre ost. Tantost come il aperçurent le roi, par grant orgoill et par grant bobant se férèrent hardiement encontr'eux. Quant li rois vit ce, bien se pensa que cil qui devant estoient alé, avoient mise la crestianté en mauvais point. Il comanda à tous ceus qui avec lui estoient que il se tenissent tuit ensemble et tuit serré, mout leur amonestoit et disoit que il ne devoient point douter celle grant planté de mescréans qui encontr'eus venoient, quar Nostres-Sires Jhésu-Cris, pour qui il estoient là venus, estoit plus fors et plus poissans que tous li mondes. Quant li chevaliers Sarrazin aprouchèrent de notre gent, la noise y fu si grans de cors, de buisines, de tabours et de cris de gens que estoit grant hideur à oïr. Il acointrent les nos tout antor et traistrent si grand planté de saïetes et quarriaus que pluie, ne gresill ne feïst mie plus grant occurté, si que mout i ot de navrés de nos gens et de leur chevaux. Quant les premières routes des Turs orent widié leur carquois et tot trait, il se traistrent arrières, mès les segondes routes vindrent après tantost, où il avoit encor plus de Turs. Cil traistrent encor plus espesement qu'en avoient fait li autre.

Li rois, ne nostre gent n'avoient nul arbalestier là androit. Cil qui avoient le flum passé avec le roi estoient tuit occis en l'avangarde, quar li Sarrazin occioient sans espargnier tous les arbalestiers qu'il prenoient. Quant li rois et nostre gent virent qu'il perdoient ainsint leur chevaux et eus-meïsmes, il férèrent des espérons tuit ensemble encontre les Turs pour eschiver les saïetes, assez en abatirent aus glaives et aus espées, mès la planté des Turs estoit si grant que pou ou noiant i paroit, quar quant il i avoit aucun Tur ocis ou abatu, tantost revenoient autres en leur lieux, tuit frès et tuit novel. Li Tur virent que nostre gent et leur chevas estoient mout blécié et à grant meschief, si pandirent isnelement leur ars à senestre, desous leur roelles, et leur corurent sus moult cruelment aus maces et aus espées, si durement tenoient nos gens à estroit que ce estoit merveilles à veoir. Assez

y ot des nos qui furent en celle bataille , qui depuis distrent et afermèrent certainement que se li rois ne se fust maintenus si hardiement , qu'il eussent esté tuit mort ou pris. Onques li rois en celle bataille ne trestorna son vis, ne n'eschiva son cors des Turs. Il confortoit et amonestoit sa gent de bien faire, si qu'il en estoient tuit rafreschi. Mout se deffandoient viguerusement si au desous come il estoient et souffroient celle grant planté de Sarrazins qui descharioient sor eus, les unes routes après les autres.

Ainsint dura celle bataille jusques autour nonne. Li chevalier et les autres gens qui estoient en nos herberges, qui bien savoient ces choses, ne les pooient secorre pour le flum qui estoit antre deus. Tuit et petit et grant braioient et crioient à haute vois et batoient leur pis et lor testes et dérompoient leur cheveuls et tortoient leur poins, et disoient : « Las! las! las! Li rois et si frère « et toute leur compaignie sont tuit perdu. » Adont coururent la gent à pié et li menus peuples hardiement et très-hastievement as merriens, aus angins et aus autres estrumens de l'ost, et commencièrent à essayer s'il porroient faire aucune voie pardesous cel pas, par où il peussent passer outre pour aidier au roi. Par grant painne et par grant travaill, firent une voie de merrien assez périlleuse par deseur le pas, quar li aue estoit par desous roide et parfonde pour la chaucée qui là androit estoit fete, si que nus n'i chéist qui maintenant ne fust perdu. Tantost passèrent assez périlleusement au plus isnellement qu'il porent, pour aidier au roi. Mès quant li Sarrasin les virent venir et passer le flum, il se traistrent arrier et se départirent de là androit et s'en alèrent à leur herberges.

En celle bataille perdirent li chevalier (Sarrasins?) assez de leur gent qui i furent occis. Des nostres n'i ot-il guères de mors, mès assez en i ot de navrés et assez perdirent de leur chevaus qui furent occis et navrés en diverses manières. Li nostres, quant il orent gaaingnié et retenu le champ par l'aide de Dieu, s'en retournèrent devers le pas. Là firent tendre lor paveillons et leur

tentes, et se logièrent delez les angins aus Sarrazins, dont il trouvèrent XIII. Assez trouvèrent nostre gent iluec androit merrien, tantes, paveillons et autre harnois que li Sarrazin avoient laissié, quant il feurent surpris de l'avangarde. Cele nuit, demora li rois là androit à mout poi de gent.

Le lendemain de la bataille fut le jour des Cendres. D'un côté, tout retraçait chez les chrétiens le deuil et la pénitence; de l'autre, de bruyantes fanfares annonçaient l'orgueil du triomphe chez les Sarrasins.

Un nouveau soudan venait d'être proclamé; il refusa avec mépris la trêve qu'on vint lui demander. Un profond découragement s'empara des croisés décimés par l'épidémie : il semblait qu'il leur fût impossible d'échapper à l'armée des infidèles qu'on évaluait en ce moment à 500,000 hommes. Les barons conseillaient au roi, tantôt de prendre le meilleur cheval qui leur restât et de chercher à gagner Damiette en le pressant de l'éperon, tantôt de se cacher dans une barque et de s'éloigner pendant la nuit. Le roi rejeta ces timides avis, en déclarant qu'il était venu avec les croisés pour vivre ou pour mourir avec eux, et il fut résolu que les débris de l'armée chrétienne repasseraient le Tanis. En même temps, l'on faisait monter dans les barques les clercs et les malades. Là se réfugia aussi, si nous comprenons bien le texte que nous avons sous les yeux, l'auteur de cette relation (1).

Cependant les chrétiens s'avançaient avec courage et ceux qui marchaient les derniers avaient leurs targes et

(1) L'évêque de Soissons n'avait pas voulu quitter le roi; il partagea tous ses périls, mais ne reparut plus. L'évêque de Langres, qui s'était embarqué sur le Nil, périt également sous les traits des Sarrasins.

leurs écus hérissés de tant de flèches qu'on eût pu les comparer, aussi bien que l'armure de Richard Cœur de Lion, à une pelote couverte d'aiguilles. Déjà l'on avait franchi les deux tiers de la distance qu'on avait à parcourir pour être sauvé; l'on n'était plus qu'à cinq lieues de Damiette quand les Sarrasins, tentant un dernier effort, virent tomber en leur pouvoir le roi de France avec ses deux frères et les comtes de Flandre, de Bretagne et de Soissons. « Assez i » ot des crestians, ajoute notre auteur, qui s'anfoïrent » vers nostre navie pour ce qu'il cuidièrent eschaper, mès » la navie s'en estoit jà alée. Quant il vindrent là, il se » férèrent au flum et furent noié tuit. »

Un navire échappa presque seul à la poursuite des Sarrasins : c'est celui qui portait le légat du pape, Eudes de Châteauroux, et le patriarche de Jérusalem, et sans doute aussi un grand nombre d'autres clercs.

On sait assez quelle fut la rançon du roi de France et avec quelle magnanimité il ne voulut jamais stipuler les conditions de sa délivrance sans assurer également celle de ses compagnons d'infortune. Mais ce traité ne fut pas exécuté, et plus de 12,000 chrétiens restèrent dans les prisons d'Égypte.

Quand saint Louis fut arrivé dans la cité d'Acre, on le pressa de nouveau de profiter du passage du mois d'août pour regagner la France; mais il répondit avec la même générosité que rien ne pourrait l'engager à abandonner les chrétiens de Palestine, qui avaient épuisé toutes leurs forces en le secondant dans sa funeste expédition à la Massoure. Quatre années devaient s'écouler avant qu'il rentrât à Paris, le 7 septembre 1254, au milieu des larmes de joie de son peuple, qui n'espérait plus le revoir.

Cette rapide analyse résume bien incomplètement la

relation dont nous nous occupons aujourd'hui : les citations que nous lui avons empruntées la feront mieux connaître. Nous nous bornerons à ajouter qu'elle offre le meilleur commentaire du récit brillant, mais confus, du sire de Joinville, et que nous y retrouvons vraisemblablement la principale source suivie par Guillaume de Nangis. Il suffit, croyons-nous, de la signaler pour qu'elle fixe l'attention de tous les amis de l'histoire et des lettres.

— M. Gachard donne lecture d'un second fragment de la biographie inédite de don Carlos. Ce fragment renferme les détails qui ont motivé l'arrestation du jeune prince espagnol et les relations qui existaient entre lui et son oncle don Juan. L'auteur s'est borné à donner lecture de ce récit qui a été écouté avec intérêt; il a fait connaître qu'il se propose de le publier prochainement dans l'ouvrage spécial dont il s'occupe en ce moment.

CLASSE DES BEAUX-ARTS.

Séance du 4 mars 1858.

M. G. GEEFS, directeur.

M. Ad. QUETELET, secrétaire perpétuel.

Sont présents : MM. Alvin, Braemt, De Keyzer, F. Fétis, Navez, Roelandt, Suys, J. Geefs, Érin Corr, Snel, Partoes, Baron, Ed. Fétis, De Busscher, *membres* ; Alph. Balat, Demanet, *correspondants*.

CORRESPONDANCE.

Une lettre de M. le Ministre de l'intérieur fait connaître qu'une somme de 500 francs a été accordée par S. M. le Roi à la Caisse centrale des artistes belges que la classe a prise sous sa direction.

— Une seconde lettre du même Ministre annonce qu'une somme de fr. 1,749 50 c^s, provenant des retenues opérées au profit de la Caisse centrale, sur le prix des œuvres d'art vendues par son intermédiaire, lors de la dernière exposition triennale des beaux-arts à Bruxelles, a été remise au trésorier de l'association.

— M. le Ministre de l'intérieur fait connaître aussi que M. Demol, lauréat du grand concours de composition musicale de 1855, a été autorisé à prolonger son séjour à Paris, pendant l'année 1858.

— M. Ernest Rietschel écrit de Dresde pour remercier l'Académie de l'envoi de son diplôme d'associé.

RAPPORTS.

M. Alvin donne lecture du rapport suivant, fait au nom de la commission spéciale composée de MM. Roelandt, Suys, Partoes, Ad. Quetelet, Balat, Demanet et Alvin, rapporteur :

« MESSIEURS,

Dans la séance du 4 février dernier, l'Académie a reçu communication d'une dépêche du Département de l'intérieur, exprimant le désir de connaître le plus tôt possible, vu l'urgence, l'avis de la classe des beaux-arts sur la question de savoir s'il convient d'admettre, pour le grand concours d'architecture qui doit avoir lieu cette année, une nouvelle dérogation à l'arrêté ministériel du 19 avril 1852, relatif au programme de l'examen exigé des concurrents.

On sait que, sur la demande du conseil d'administration de l'Académie d'Anvers, sept des douze matières qui constituent le programme en avaient été exceptionnellement effacées, pour le même concours de l'année 1853.

On se fondait, pour justifier cette dérogation, sur cette circonstance que lesdites matières d'examen n'avaient été l'objet d'aucun enseignement à l'Académie d'Anvers avant la publication de l'arrêté du 19 avril 1852, et que depuis l'administration ne s'était pas trouvée en mesure de les y faire enseigner.

Aujourd'hui, six ans après la publication officielle du programme, le conseil d'administration de l'Académie royale d'Anvers expose que *toutes les circonstances militent en faveur d'une nouvelle dérogation au programme primitif de l'examen pour le concours qui doit avoir lieu en 1858.*

Cette opinion paraît devoir se traduire en ces termes, que l'Académie royale d'Anvers n'a apporté aucune modification, aucun accroissement à son enseignement en vue de satisfaire au vœu du programme de 1852.

Le Ministre vous demande si c'est une raison suffisante pour supprimer de fait ce programme.

Avant de vous prononcer sur cette question qui intéresse à un haut degré l'avenir de l'art en Belgique, vous avez désiré connaître l'avis de la commission qui, en 1851 et 1852, vous avait proposé, sur la demande du Gouvernement, le programme qui est mis aujourd'hui de nouveau en discussion, et vous avez complété cette commission en lui adjoignant M. le colonel Demanet et M. A. Balat. Vu l'urgence, et afin de pouvoir vous présenter des conclusions dans la séance de ce jour, la commission s'est réunie le jeudi 25 février.

Après avoir repoussé l'idée d'une nouvelle dérogation à l'arrêté du 19 avril 1852, dérogation que rien ne justifie lorsque les concurrents ont eu un délai de six ans pour se préparer à satisfaire aux exigences du programme, la com-

mission a reconnu qu'il était néanmoins nécessaire d'expliquer un programme dont les élèves, et peut-être même l'administration des écoles, s'exagèrent singulièrement la portée.

Ainsi que M. le colonel Demanet et M. Balat l'avaient déjà fait remarquer dans la séance de la classe, on se fait un monstre d'une nomenclature scientifique dont les élèves de l'Académie d'Anvers, comme ceux des autres établissements du même genre, peuvent bien ignorer la signification, tout en possédant les connaissances que ces dénominations représentent. La plupart de ces élèves font des *mathématiques*, de la *géométrie descriptive*, sans s'en douter.

Que veut le programme de 1852? Que le jury s'assure de la possession de ces connaissances chez le concurrent, quels que soient les moyens qu'il aura employés ou la voie qu'il aura suivie pour les acquérir.

Ce qu'il faut faire, d'une part, pour rassurer les élèves, d'autre part, pour éviter que le jury n'aille pas au delà des vues des auteurs du programme de 1852, c'est d'expliquer suffisamment ce programme; de lui ôter ce qu'il a de trop vague; de spécifier de point en point l'objet précis de l'examen.

Ainsi qu'il nous l'avait promis, M. le colonel Demanet a bien voulu se charger de rédiger ce programme détaillé.

Nous avons vu tout à l'heure que, sur douze matières dont se compose le programme, le conseil d'administration de l'Académie d'Anvers demande qu'on en reporte sept à l'examen spécial exigé uniquement de celui des concurrents qui a remporté le prix. Ces matières sont :

- 1° La trigonométrie rectiligne;
- 2° L'usage des tables de logarithmes;

3° L'algèbre élémentaire jusques et y compris le binôme de Newton ;

4° La géométrie descriptive ;

5° La mécanique élémentaire et les principes généraux de la dynamique ;

6° La physique élémentaire ;

7° Les principes de la langue française.

Le n° 7 ne figure point dans le programme détaillé ; pour cette matière, les détails aggraveraient la position des concurrents au lieu de l'améliorer. On sait que l'examen sur la langue française est essentiellement pratique, et que le jury se borne à s'assurer que le concurrent est en état d'exprimer ses idées dans cette langue.

Les six matières scientifiques qui font l'objet du programme détaillé par M. le colonel Demanet, et que votre Commission vous propose d'adopter, pourraient faire l'objet d'un cours qui n'exigerait pas plus d'un professeur ; et la Commission insiste pour que le Gouvernement use de tous les moyens qui sont en son pouvoir, afin qu'un cours semblable soit créé à l'Académie d'Anvers, ainsi qu'auprès des autres grands établissements du même genre qui existent dans le pays.

Mais elle ne pense pas que, dans aucun cas, l'enseignement qui se donne aux athénées et aux collèges puisse remplacer cette chaire toute spéciale. Les élèves qui fréquentent les cours d'architecture des académies manquent, tous ou à peu près, d'études littéraires et scientifiques antérieures ; il leur faut un genre d'enseignement tout particulier, essentiellement pratique, évitant les démonstrations compliquées et les longues discussions, donnant enfin les résultats de la science, dégagés des abstractions et rendus en quelque sorte palpables.

Le programme détaillé que je joins comme annexe à ce rapport est donc destiné, 1° à servir de base à un enseignement à organiser; 2° à servir de guide au jury pendant l'examen.

Vu l'urgence, et afin de pouvoir satisfaire immédiatement à la demande de M. le Ministre de l'intérieur, la commission s'est bornée à l'accomplissement strict de la mission que vous lui avez confiée; elle ne se dissimule point, cependant, que ce qui est vrai pour les matières du programme qui font l'objet de la réclamation de l'Académie d'Anvers, ne puisse l'être également pour plusieurs des autres articles, tels que *l'arithmétique, la géométrie pratique, les notions générales d'histoire*. Que ce qui est vrai pour le programme n° 1, celui auquel sont soumis tous les concurrents, le soit aussi pour le programme n° 2, celui qui n'est appliqué qu'au lauréat seulement. Il serait utile de rédiger un programme de ces matières, tant pour guider le jury pendant les examens que pour déterminer, avec plus de précision, la portée de l'enseignement complémentaire qu'il convient d'organiser auprès des académies. Mais ce complément de travail aurait entraîné peut-être trop de longueurs, et il est nécessaire que la résolution du Gouvernement soit prochainement connue.

En résumé, votre commission vous propose de répondre à la dépêche ministérielle du 26 janvier :

1° Que la classe des beaux-arts est d'avis qu'il n'y a point de motif suffisant pour justifier une nouvelle dérogation à l'arrêté du 19 avril 1851;

2° Que, pour faciliter l'exécution du programme rendu obligatoire par ledit arrêté, il convient de l'expliquer au moyen de la publication du programme détaillé ci-annexé;

5° Que le Gouvernement est invité à user des moyens dont il dispose pour amener l'organisation d'un enseignement spécial, répondant au programme du 19 avril 1852, dans les Académies du royaume;

Et enfin, 4° que la classe des beaux-arts pense que le jury doit être invité à user encore cette année d'une grande indulgence.

Telles sont les conclusions que j'ai été chargé de présenter à la classe des beaux-arts, au nom de la commission. »

PROGRAMME DES CONNAISSANCES EXIGÉES POUR L'ADMISSION AU
GRAND CONCOURS D'ARCHITECTURE.

1. *Arithmétique.*

2. *Géométrie élémentaire.*

3. *Trigonométrie rectiligne.*

Division de la circonférence du cercle.

Définition des lignes trigonométriques : *sinus*, *cosinus*, *tangentes*, *cotangentes*, *sécantes*, *cosécantes*, etc.

Usage des formules et des tables trigonométriques pour la résolution des triangles. On donnera les formules au candidat, et il devra en faire l'application aux divers cas qui lui seront proposés.

4. *Usage des tables de logarithmes.*

Aucune démonstration n'est exigée. On demande seulement au candidat de savoir, au moyen de ces tables, faire des multiplications, divisions, élévations aux puissances et extractions de racines de nombres entiers ou fractionnaires.

5. *Algèbre élémentaire.*

Explication des signes algébriques.

Définitions, coefficients, exposants, puissances et racines d'une quantité monôme, binôme, polynôme.

Les quatre règles.

Expression des produits de la somme de deux quantités par leur différence. Du carré et du cube d'un binôme.

Ce que c'est qu'une équation, un de ses membres, un terme.

Résolution des équations du premier degré à une ou plusieurs inconnues.

Résolution d'une équation du deuxième degré à une inconnue.

Aucune démonstration n'est exigée.

6. *Géométrie descriptive.*

Objet de la géométrie descriptive.

Moyens de représenter graphiquement les points et les lignes.

Moyens de trouver les traces d'une droite. Problèmes sur les droites et les plans.

Génération des surfaces conique, cylindrique et de révolution. Représentation d'une surface.

Définition du plan tangent. Règle générale pour construire le plan tangent d'une surface ainsi que sa normale. Détermination du contour apparent d'une surface.

Problèmes sur les plans tangents aux cônes, aux cylindres et à la surface de révolution.

Intersections de surfaces. Moyens généraux de trouver l'intersection de deux surfaces. Méthode pour construire la tangente à l'intersection.

Problèmes sur les sections du cylindre et du cône par un plan. Intersection de deux surfaces cylindriques à bases circulaires.

Applications à la perspective, aux ombres, à la coupe des pierres et à la charpente.

Aucune démonstration n'est exigée; on ne demande que des procédés, et leurs applications aux divers cas qui se présentent le plus fréquemment dans les conceptions architecturales.

7. *Mécanique élémentaire.*

Représentation, composition et décomposition des forces.

Définition du centre de gravité.

Règle pratique pour déterminer la position du centre de gravité dans l'intérieur d'un corps solide. Position du centre de gravité d'une droite, d'un arc de cercle, d'un triangle, d'un parallélogramme, d'un trapèze, d'un segment de cercle, d'un prisme à bases régulières, d'une pyramide triangulaire, d'un cylindre, d'un cône, d'un cône tronqué, d'une sphère, d'un segment sphérique et de leurs surfaces.

Description du plan incliné, du coin, de la vis, du levier, du treuil, du cabestan, du cric, de la poulie et des moufles.

Connaître le rapport de la puissance à la résistance dans chacune de ces machines.

8. *Physique élémentaire.*

Corps pondérables. Définition, indiquer les trois états des corps et leurs propriétés générales.

Pesanteur. Donner la définition du poids spécifique d'un corps. Calculer, au moyen du poids spécifique, le poids de divers solides dont les dimensions sont données.

Description et usage du baromètre à mercure.

Qu'entend-on par calorique, chaleur, température?

Description et usage du thermomètre à mercure ou à alcool. — Connaître les lois de la réflexion du calorique. — Qu'entend-on par dilatation, contraction? — Connaître

les dilatations spécifiques du fer, de la fonte, du cuivre, du plomb et du zinc, et savoir calculer les allongements ou raccourcissements que subiront des pièces de longueur donnée en passant d'une température à une autre.

Indiquer les principales sources de la lumière; donner les lois de la réflexion de la lumière et leur application aux miroirs, plans et courbes.

Indiquer la décomposition et la recomposition de la lumière par le prisme.

9. *Architecture civile.*

10. *Principes de la langue française.*

11. *Notions générales de l'histoire ancienne.*

Histoire moderne dans ses rapports avec les provinces belges.

Après différentes observations, le rapport précédent est approuvé, et M. le secrétaire perpétuel en donnera communication à M. le Ministre de l'intérieur.

COMMUNICATIONS ET LECTURES.

La classe s'est occupée ensuite de la détérioration que subissent les tableaux de Van Eyck placés dans l'église de S^t-Bavon, à Gand; plusieurs membres demandent si des mesures ont été prises pour conserver ces précieux monuments artistiques. M. De Busscher promet de donner les renseignements demandés dans une des prochaines séances.

OUVRAGES PRÉSENTÉS.

Rymbybel van Jacob Van Maerlant; voor de eerste maal uitgegeven door J. David. 1^{ste} deel. Bruxelles, 1858; 1 vol. in-4°.

Rapport annuel des commissions administratives des caisses de prévoyance en faveur des ouvriers mineurs, établies à Liège, Mons, Charleroi, Houdeng et à Namur, sur les opérations de l'exercice 1856. 1857; 1 broch. in-4° et 3 in-8°.

Portefeuille de John Cockerill. Livr. 35 à 38. Paris-Liège, 1858; 1 cahier in-4° oblong.

Revue de la numismatique belge. 3^{me} série. Tome III. 1^{re} livr. Bruxelles, 1858; 1 broch. in-8°.

Société archéologique de Namur. — Annales, tome V, 2^{me} livr. — Rapport sur la situation de la Société en 1857. Namur, 1858; 2 broch. in-8°.

Revue de l'instruction publique en Belgique. 6^{me} année. Nouvelle série. Tome I, janvier à mars. Bruges, 1858; 3 broch. in-8°.

De vlaemsche School, tydschrift voor kunsten, letteren en wetenschappen, 1^{ste}, 2^{de} et 3^{de} jaergang. Anvers, 1855-1857; 3 vol. in-4°.

Journal d'horticulture pratique, publié sous la direction de M. Galeotti. 2^{me} année, Janv. à mars. Bruxelles, 1858; 3 br. in-8°.

L'illustration horticole, rédigée par M. Lemaire et publiée par M. Amb. Verschaffelt. IV^{me} vol., 11^{me} et 12^{me} livr.; V^{me} vol., 1^{re} à 3^{me} livr. Gand, 1857-1858; 4 broch. in-8°.

Revue populaire des sciences, rédigée par M. Husson. 1^{re} année, n^{os} 1 à 3. Bruxelles, 1858; 3 broch. in-8°.

Journal de médecine, de chirurgie et de pharmacologie. 16^{me} année, 26^{me} vol., cahiers de janvier à mars. Bruxelles, 1857; 3 broch. in-8°.

Annales de médecine vétérinaire. 7^{me} année, 1^{er} à 3^{me} cahiers. Bruxelles, 1858; 3 broch. in-8°.

Annales d'oculistique. 38^{me} vol., 5^{me} et 6^{me} livr.; 39^{me} vol., 1^{re} à 3^{me} livr. Bruxelles, 1857-1858; 3 broch. in-8°.

La Presse médicale belge. 10^{me} année, nos 1 à 13. Bruxelles, 1857; 13 feuilles in-4°.

La Santé. 2^{me} série, 10^{me} année, nos 13 à 18. Bruxelles, 1857-1858; 6 doubles feuilles in-8°.

Annales médicales de la Flandre occidentale. 5^{me} année, 13^{me} à 18^{me} livr. Roulers, 1857; 6 broch. in-8°.

La vérité sur les pensionnats communaux, par M. l'abbé Kleyr. Luxembourg, 1857; 1 broch. in-4°.

Notice sur M. Émile Tandel, professeur de philosophie à l'université de Liège, par le même. Luxembourg, 1857; 1 broch. in-4°.

Historisch genootschap gevestigd te Utrecht. — Berigten, VI^{de} deel, 1^{ste} stuk. — *Kronijk*, XII^{de} jaarg. — *Register op de kronijk*, 1846-1854, II^{de} gedeelte, letter N.-Z. Utrecht, 1857; 3 vol. in-8°.

Comptes rendus hebdomadaires de l'Académie des sciences; par MM. les secrétaires perpétuels. Tome XLVI, nos 1 à 13. Paris, 1858; 13 cahiers in-4°.

Revue et magasin de zoologie pure et appliquée; par M. F.-E. Guérin-Ménéville. 2^{me} série, tome X, nos 1 à 3. Paris, 1858; 3 broch. in-8°.

Revue de l'instruction publique en France. 17^{me} année, nos 37 à 52. Paris, 1857; 17 doubles feuilles in-4°.

Revue de l'art chrétien. 2^{me} année, nos 1 à 3. Paris, 1858; broch. in-8°.

Journal de la Société de la morale chrétienne. Tome VIII, n° 1. Paris, 1858; 1 broch. in-8°.

Bulletin de la Société géologique de France. 2^{me} série, tome XIV, feuilles 24 à 38. Paris, 1856 à 1857; 2 broch. in-8°.

Fragments ethnologiques; par M. J.-A.-N. Perier. Paris, 1857; 1 vol. in-8°.

Du pronostic de l'épilepsie et du traitement de cette maladie par le valérianate d'atropine; fragment d'un mémoire du docteur Michéa. Paris, 1858; 1 broch. in-8°.

Étude analytique sur les inventions et la fabrication du travail manufacturier du caoutchouc de M. Gagin; par M. Martin Chatelain. Paris, 1855; 1 broch. in-8°.

Historique des produits chimiques de l'usine du Conquet (Finistère); par M. Tissier aîné. Paris, 1855; 1 broch. in-4°.

Rapport sur une éducation comparative des diverses races de vers à soie, faite dans la magnanerie expérimentale de Lunel (Hérault); par Émile Nourrigat. Montpellier, 1854; 1 broch. in-8°.

Contributions de l'agence centrale des échanges internationaux au concours agricole universel de 1856 (États-Unis, Sardaigne, Toscane et Mexique). Paris, 1856; 1 broch. in-4°.

Notice sur l'hypshyde-irrigateur, machine hydraulique à élever l'eau; par MM. Andral et Courbebaisse. Paris, 1855; 1 broch. in-8°.

Notice sur le blanchissage du linge en général, et sur les buanderies économiques et buanderies-baignoires de la maison S. Charles et C^{ie} de Paris. Argenteuil, 1855; 1 broch. in-8°.

Rapports du comité départemental du Haut-Rhin pour l'exposition universelle de 1855. Mulhouse; 1 broch. in-4°.

Notice sur la géologie des bases de la montagne du Môle en Savoie; par Alph. Favre. Genève, 1857; 1 broch. in-8°.

Observations relatives aux lettres sur la constitution géologique de quelques parties de la Savoie; par le même. Genève, 1857; 1 broch. in-8°.

Zeitschrift für allgemeine Erdkunde. Neue Folge, II^{ter} Band, 6^{stes} Heft; III^{ter} Band, 2^{tes}-6^{stes} Heft. Berlin, 1857; 5 broch. in-8°.

Verhandlungen der physicalisch-medicinischen Gesellschaft in Wurtzburg. VIII^{ter} Band, 3 Heft. Wurtzburg, 1858; 1 cahier in-8°.

Neues Jahrbuch für Pharmacie und verwandte Facher. Band VIII, Heft 5-6, Band IX, Heft. 1-2. Spire, 1857-1858; 4 broch. in-8°.

Heidelberger Jahrbücher der Literatur, unter Mitwirkung der vier Facultäten. L^{tes} Jahrgang, XII Heft. VI Jahrgang. I^{ster} Heft. Heidelberg, 1857-1858; 2 broch. in-8°.

Almanaque nautico para 1859, calculado de órden de S. M. en el observatorio de marina de la ciudad de San Fernando. Cadix, 1857; 1 vol. in-8°.

Publications de l'université impériale de Kasan. Année 1856, n^{os} 3 et 4; 1857, n^{os} 1 à 4. Kasan; 4 broch. in-8° et 1 in-4°.

Royal Society of London: — *Philosophical transactions*. Vol. 147, parts 1 et 2, 2 cahiers in-4°. — *Proceedings*. N^{os} 27 à 29; 3 broch. in-12. — *Sir Humphry Davy's discourses*, 1820-1826. 1827; 1 cahier in-4°. — *Report on the adjudication of the Copley, Rumford, and royal medals*. Londres, 1834; 1 cahier in-4°.

The quarterly journal of the geological Society. N^{os} 52 et 53. Londres, 1857-1858; 2 broch. in-8°.

Address delivered at the anniversary meeting of the geological Society of London, on the 20 th. of february 1857; by colonel Portlock. Londres, 1857; 1 hoch. in-8°.

Memoirs of the literary and philosophical Society of Manchester. Second series, vol. XIV. Londres, 1857; 1 vol. in-8°.

Meteorological observations and essays; by John Dalton. Seconde édition. Manchester, 1834; 1 vol. in-8°.

A new system of chemical philosophy; by John Dalton. Manchester-Londres; 3 vol. in-8°.

Catalogue d'une collection de charbons de terre du royaume uni de la Grande-Bretagne, exposée à l'exposition universelle de Paris en 1855. Londres; 1 broch in-8°.

Address of his exc. J. A. Wright, governor of the state of Indiana, pronounced at the New-York agricultural state Fair at Elmira. Albany, 1855; 1 broch. in-8°.

Reports on the experimental school for teaching and training idiotic children. Boston, 1852-1854; 13 broch. in-8°.

The american journal of science and arts. Second series, vol. XXV, n^o 73. New-Haven, 1858; 1 broch. in-8°.



BULLETIN

DE

L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES,

DES

LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE.

1858. — N° 4.

CLASSE DES SCIENCES.

Séance du 3 avril 1858.

M. D'OMALIUS, président de l'Académie.

M. AD. QUETELET, secrétaire perpétuel.

Sont présents : MM. Wesmael, Martens, Cantraine, Kickx, Stas, Van Beneden, De Koninck, Ad. De Vaux, de Selys-Longchamps, le vicomte B. Du Bus, Gluge, Nerenburger, Melsens, Schaar, Liagre, Duprez, Poelman, Brasseur, *membres*; Spring, Lacordaire, Lamarle, *associés*; Jules d'Udekem, *correspondant*.

CORRESPONDANCE.

M. le Ministre de l'intérieur fait parvenir :

1° Un exemplaire de la carte géologique de l'Europe, par feu M. Dumont ;

2° Les livraisons 55 à 58 de l'ouvrage intitulé : *Portefeuille de John Cockerill* ;

3° Les dernières publications de l'Université impériale de Kazan.

— M. le secrétaire perpétuel annonce la mort de M. H. Galeotti, correspondant de la classe, décédé à Bruxelles, le 13 mars dernier, ainsi que celle de M. Mareska, également correspondant de la classe, décédé à Gand, le 31 du même mois.

Il dépose en même temps une notice nécrologique en langue hollandaise sur M. J.-L.-G. baron de Geer de Jutphaas, associé de l'Académie, mort à Utrecht, le 3 novembre dernier.

— La Société royale de Londres, l'Observatoire de Cambridge, l'Institut des sciences, des lettres et des arts de Venise remercient l'Académie pour l'envoi de ses publications.

— Le Congrès scientifique de France aura lieu à Auxerre, le 2 septembre prochain.

— M. De Koninck présente une notice de sa composition, traduite en anglais, sur un nouveau genre de Crinoïdes.

— La classe reçoit les deux ouvrages manuscrits suivants :

1° Nouvelles recherches sur les fossiles secondaires du Luxembourg, par M. Chapuis. (Commissaires : MM. De Koninck, Nyst et d'Omalius.)

2° Sur le calendrier arabe avant l'islamisme et sur la naissance et l'âge du prophète Mohammed, par Mahmoud effendi, astronome égyptien. (Commissaires : MM. Liagre et Ad. Quetelet.)

— M. de Selys-Longchamps communique les résultats de ses observations et de celles de M. Ghaye, sur l'état de la végétation, à Waremme, le 21 mars dernier.

M. Dewalque transmet ses observations météorologiques et botaniques faites en 1857 ; M. Duprez dépose également ses observations météorologiques pour la même année.

— Il est fait hommage d'une notice sur les observations magnétiques du Helder, pendant le mois de décembre 1857, où l'on a constaté les perturbations magnétiques signalées à l'Observatoire de Bruxelles, le 17 du même mois.

— M. Lartigue, capitaine de vaisseau, transmet, avec ses observations, l'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre d'*Essai sur les ouragans et les tempêtes, et descriptions nautiques pour en souffrir le moins de dommages possible.*

— Le secrétaire perpétuel dépose les dernières publications de l'Académie royale : 1° le tome VII des *Mémoires couronnés et autres mémoires publiés par l'Académie* en 1858, in-8° ; 2° le *Compte rendu et le Règlement organique de la Caisse centrale des artistes belges pour 1857*, in-12 ;

3° les *Tables des mémoires des membres, des mémoires couronnés et des savants étrangers*, 1858, in-12.

COMMUNICATIONS ET LECTURES.

Éclipse de soleil du 15 mars 1858; notice par Ad. Quetelet, directeur de l'Observatoire royal.

Des mesures avaient été prises pour obtenir une détermination exacte de ce phénomène, non-seulement en ce qui regarde la partie astronomique, mais encore la partie physique qui le concerne; malheureusement l'état de l'atmosphère n'a pas répondu à notre attente. Le ciel a été presque constamment couvert; on n'a pu observer que la réapparition de quelques-unes des taches solaires, dont on avait été empêché de déterminer exactement la disposition par l'effet des nuages qui couvraient le ciel depuis plusieurs jours.

M. Bouvy et mon fils se trouvaient dans les tourelles du bâtiment; je m'étais placé près de la terrasse. Le phénomène, d'après le calcul, commençait vers midi, et ce n'est que vers deux heures que l'on parvint à voir un instant le soleil. Dans ce moment, les différentes taches cessaient d'être occultées; l'instant de leur réapparition a été successivement annoté; mais le ciel se couvrit aussitôt après. Je me bornerai donc à donner ici la partie physique des observations.

1. *Marche des pendules.* Dans une lettre de M. le professeur Zantedeschi, écrite à la fin de février, cet habile

physicien m'avait fait la demande d'examiner « si les chronomètres à pendule de compensation resteraient, pendant les phases de l'éclipse, en retard par rapport à un chronomètre à balancier de compensation le plus parfait possible. » D'après ses désirs, deux ou plusieurs horloges à pendule de compensation devaient être enregistrées astronomiquement avec deux ou plusieurs chronomètres à balancier. Il fallait, de plus, s'assurer, les jours précédents, par des observations, s'ils marchaient en accord parfait entre eux, du moins pendant trois à quatre heures, sans variation sensible.

Durant l'éclipse, cet accord se maintiendra-t-il? demandait M. Zantedeschi; il croyait que non. C'est pour répondre à sa demande que mon fils a été chargé de faire la comparaison des chronomètres avec les pendules. A cet effet, deux de ces derniers instruments ont été employées; l'un, de Molyneux, oscillait parallèlement au méridien, et l'autre, de Rouma, perpendiculairement à ce même plan.

M. Ern. Quetelet a comparé à ces deux pendules, qui marchent au temps moyen, trois chronomètres : 1° le n° 979 de Molyneux; 2° le n° 2071 du même artiste; 3° le n° 874 de Von Dieck; de façon que chaque observation comptait six comparaisons.

L'éclipse commençait, pour Bruxelles	à	0 ^h 2 ^m
Le milieu avait lieu.	à	1 21
La fin	à	2 39

Cela posé, voici les résultats qui ont été observés : ils semblent favorables aux idées du physicien italien, mais l'anomalie qui s'est déclarée dans le pendule perpendiculaire au méridien, peut aussi être regardée comme un écart

fortuit. L'observation faite dans d'autres localités prouvera si cette variation avait réellement une cause astronomique.

Comparaisons des pendules avec les chronomètres.

Époques des comparaisons.	AVANCE RELATIVE PAR HEURE sur la moyenne des trois chronomètres pour la pendule	
	ROUMA.	MOLYNEUX.
Mars 12, de 12 ^h 20 ^m à 3 ^h 29 ^m	+ 0 ^s 134	+ 0 ^s 164
13, de 9 47 à 1 3	+ 0 161	+ 0 143
13, de 1 3 à 3 32	+ 0 093	+ 0 114
14, de 9 30 à 0 41	+ 0 171	+ 0 149
14, de 0 41 à 5 26	+ 0 173	+ 0 122
15, de 9 19 à 11 31	— 0 067	+ 0 160
15, de 11 31 à 12 57	— 1 052	+ 0 130
15, de 12 57 à 2 21	+ 0 092	+ 0 121
15, de 2 21 à 5 3	+ 0 124	+ 0 164
16, de 10 13 à 3 17	+ 0 075	+ 0 095

2. *Photométrie, polarisation.* — Pendant la durée de l'éclipse, j'ai cherché à mesurer la quantité de lumière réfléchiée par un disque blanc, placé à distance dans la direction du méridien, au moyen d'un photomètre que j'ai décrit dans la *Bibliothèque universelle de Genève*, et qui se compose de deux verres noirs, taillés en forme de prismes triangulaires glissant l'un sur l'autre, et produisant ainsi une lame à faces parallèles plus ou moins épaisse. Cet instrument a été construit, il y a une vingtaine d'années, par l'habile opticien Cauchoix, de Paris. Une échelle indique l'épaisseur de la lame, entre les limites où on l'emploie. Les expériences avec cet instrument ont été peu nombreuses, car la clarté du ciel, à cause de l'épaisseur plus ou moins grande des nuages, était difficile à apprécier

exactement. Les quatre principales épreuves qui ont été faites ont présenté les résultats suivants, en portant les regards, à travers la plaque, sur une surface blanche placée vers le midi.

Les divisions de l'échelle sont arbitraires; de 0° à 120°, la lame, composée de deux prismes triangulaires superposés, prend à peu près le double de son épaisseur.

	Photomètre.
à 11 ^h 59 ^m	42,0
à 12 28	35,5
à 1 16	28,0
à 1 33	26,0

La lassitude de ma vue, après l'observation des taches solaires, m'a empêché ensuite de continuer les expériences commencées.

Vers midi et demi, j'ai voulu reconnaître également si l'astre, qui parut pendant quelques instants, n'offrait point de traces de polarisation : j'étais pourvu d'un excellent prisme de Nicholson; mais ces recherches et d'autres ne présentèrent aucun résultat sensible.

La clarté, pendant la phase la plus forte de l'éclipse, était loin d'avoir diminué autant qu'on pouvait s'y attendre.

Les autres observations étaient les suivantes :

3. *Instruments de météorologie et de physique du globe*, observés au haut de la tourelle orientale de l'Observatoire, par M. Bouvy. L'attention se fixait plus spécialement sur l'état électrique de l'air.

4. *Les instruments ordinaires de météorologie* : le baromètre, le thermomètre, le psychromètre, le galvanomètre, etc., étaient observés par M. Edmond Marchal, attaché au secrétariat de l'Académie.

5. *Les observations des thermomètres colorés exposés au*

soleil et de l'état du ciel étaient faites sur la terrasse, par M. Hooreman, aide-mécanicien.

6. *L'actinomètre d'Herschel* faisait principalement l'objet des observations de M. G. Raja Gabaglia, officier de la marine brésilienne, qui en même temps alternait avec M. Hooreman dans l'observation des thermomètres colorés et de l'état du ciel.

7. *Les observations aux instruments magnétiques* se faisaient de cinq en cinq minutes par M. le docteur Mathias de Carvalho de Vasconcellos, professeur à l'université de Coïmbre, qui se trouvait alors accidentellement à Bruxelles, et qui prenait, ainsi que M. G. Raja Gabaglia, part aux travaux de l'établissement. Des observations consécutives avaient été faites, les jours antérieurs, par le même savant, pour reconnaître autant que possible la marche normale des instruments.

L'Académie a reçu, d'une autre part :

1° Des observations faites à Gand, sur l'abaissement de température, pendant l'éclipse solaire, par M. F. Duprez, membre de l'Académie;

2° Des observations de température faites à Anvers, pendant le même phénomène, par M. Montigny, correspondant de l'Académie;

3° Des observations météorologiques faites à l'école d'agriculture de Thourout, par M. G. de Troz, attaché à cet établissement.

Il résulte de ces diverses observations que, quant à la température, le thermomètre, qui, dans les quatre principales localités, marquait, vers l'heure de midi, de 6 à 7 degrés centigrades, ne s'est guère abaissé de plus de 2 à 3 degrés pendant le phénomène; la clarté également a diminué bien moins qu'on ne s'y attendait.

M. Bouvy, qui observait l'éclipse du haut de la tourelle orientale, y a recueilli les observations suivantes d'électricité statique * et de température au soleil :

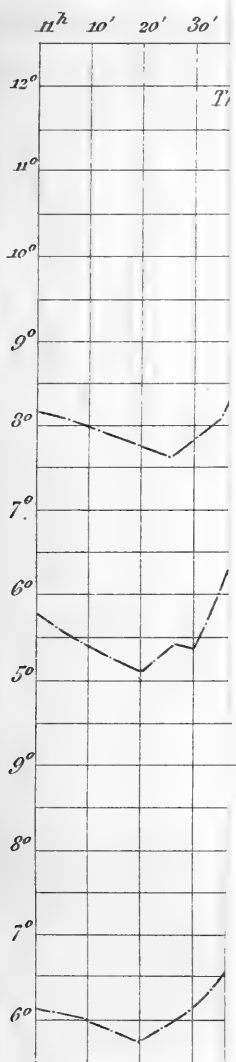
15 MARS 1858.	ÉLECTROMÈTRE DE PELTIER.				État du ciel.	TEMPÉRATURE centigrade.
	NOMBRES observés.	Moyenne.	NOMBRES réduits.	Sérénité.		
9h 35 ^m	+ 42 44	+43	194	0	Qq. éclaircies, strat. diffus, horiz. brumeux.	3,4
10 10	41 39	40	168	0	Id. id. id.	4,0
10 35	39 38	39	160	0	Id. id. id.	4,8
11 0	17 17	17	30	0	Couvert, strat. diffus, horizon brumeux.	4,9
11 15	18 18	18	34	0	Id. id. id.	4,4
11 30	20 19	20	42	0	Id. id. id.	4,9
11 45	27 26	27	76	0	Couvert, strat. diffus, le soleil perce faibl ^{nt} .	6,0
11 58	27 27	27	76	0	Id. id.	5,2
12 10	27 28	28	82	0	Id. id.	5,5
12 20	38 39	39	160	0	Éclaircies, stratus diffus, soleil. ☉	7,5
12 30	54 51	53	333	1	Id. id.	6,6
12 40	47 49	48	250	0	Les éclaircies disparaissent, les str. passent au nimbus, le vent fraîchit.	6,0
12 50	38 21 ⁺ 28	29	88	0	Le ciel s'assombrit, l'horizon reste gris mais distinct.	5,5
1 0	37 37	37	144	0	Ciel sombre.	5,1
1 10	34 35	35	128	0	Id.	5,0
1 20	39 43	41	176	0	Ciel sombre. Dans le S., l'horiz. se fond dans la brume, les objets plus rapprochés sont plus foncés.	4,8
1 30	44 45	45	214	0		
1 40	40 39	40	168	1	La couche inférieure des nuages avance vers le SE., des éclaircies paraissent dans l'O.	4,8
1 50	44 41	43	194	2	Même ciel, le soleil a donné.	5,5
2 10	52 52	52	313	7	Beau soleil, nuages à l'horizon. ☉	7,1
2 25	49 49	49	264	6	Cum.-str. épars, ils passent sur le soleil. ☉	7,4
2 32	45 45	44	204	4	Cum.-str. sur le soleil.	5,5
2 45	44 42 ⁺ 45	44	204	2	Id.	5,4
2 55	42 41	42	185	2	Id.	5,2
3 0	47 47	47	237	1	Cum.-str., une bande dans le S., passe au nimbus. Il reste toujours un léger brouillard sur la campagne, mais plus clair.	5,1

* Le galvanomètre de Gourjon est resté stationnaire pendant toute la durée de l'éclipse; l'électricité dynamique était nulle.

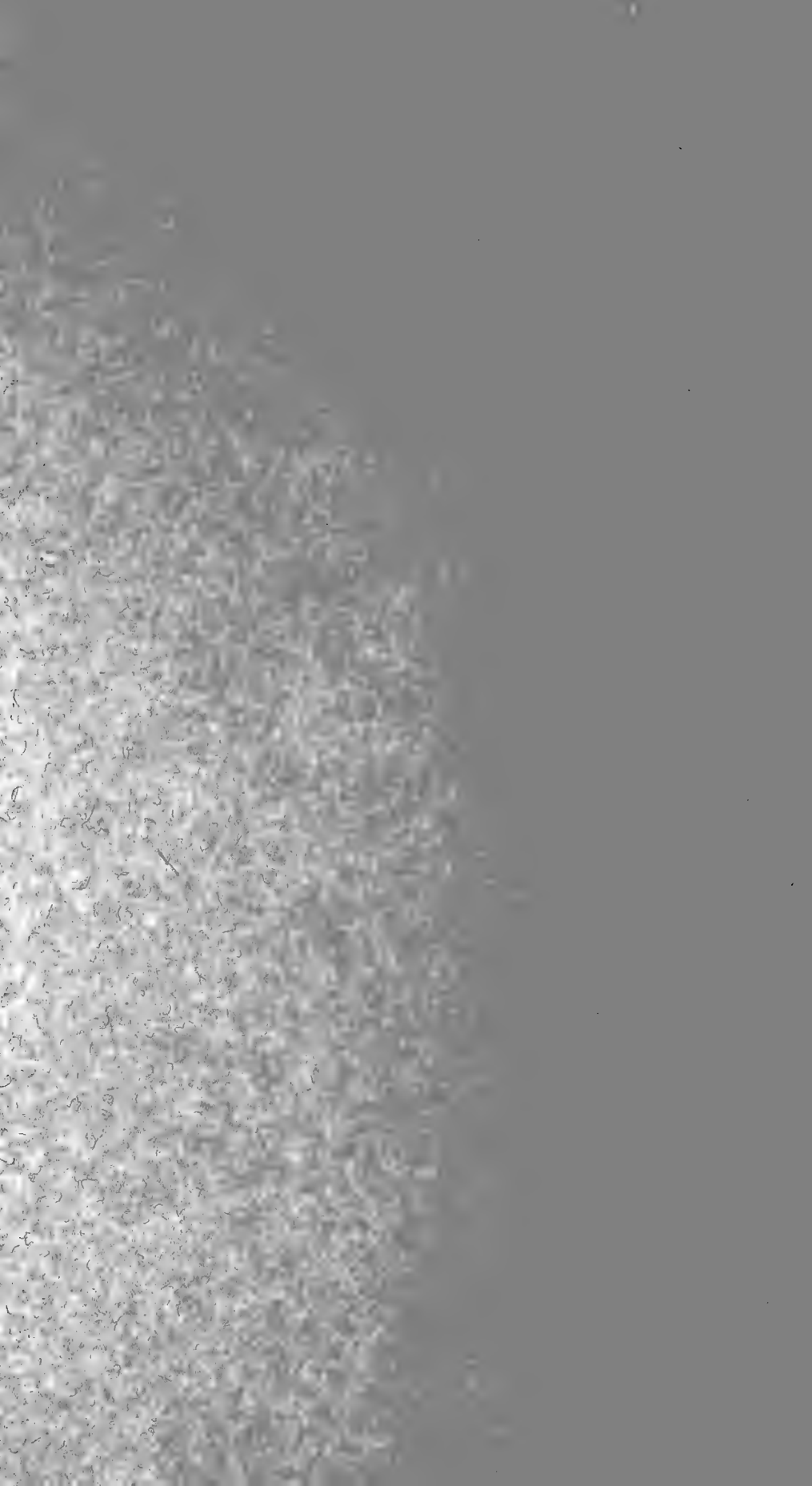
M. Edmond Marchal a recueilli au rez-de-chaussée, les observations suivantes de pression, de température et d'humidité de l'air, à l'aide des instruments météorologiques ordinaires :

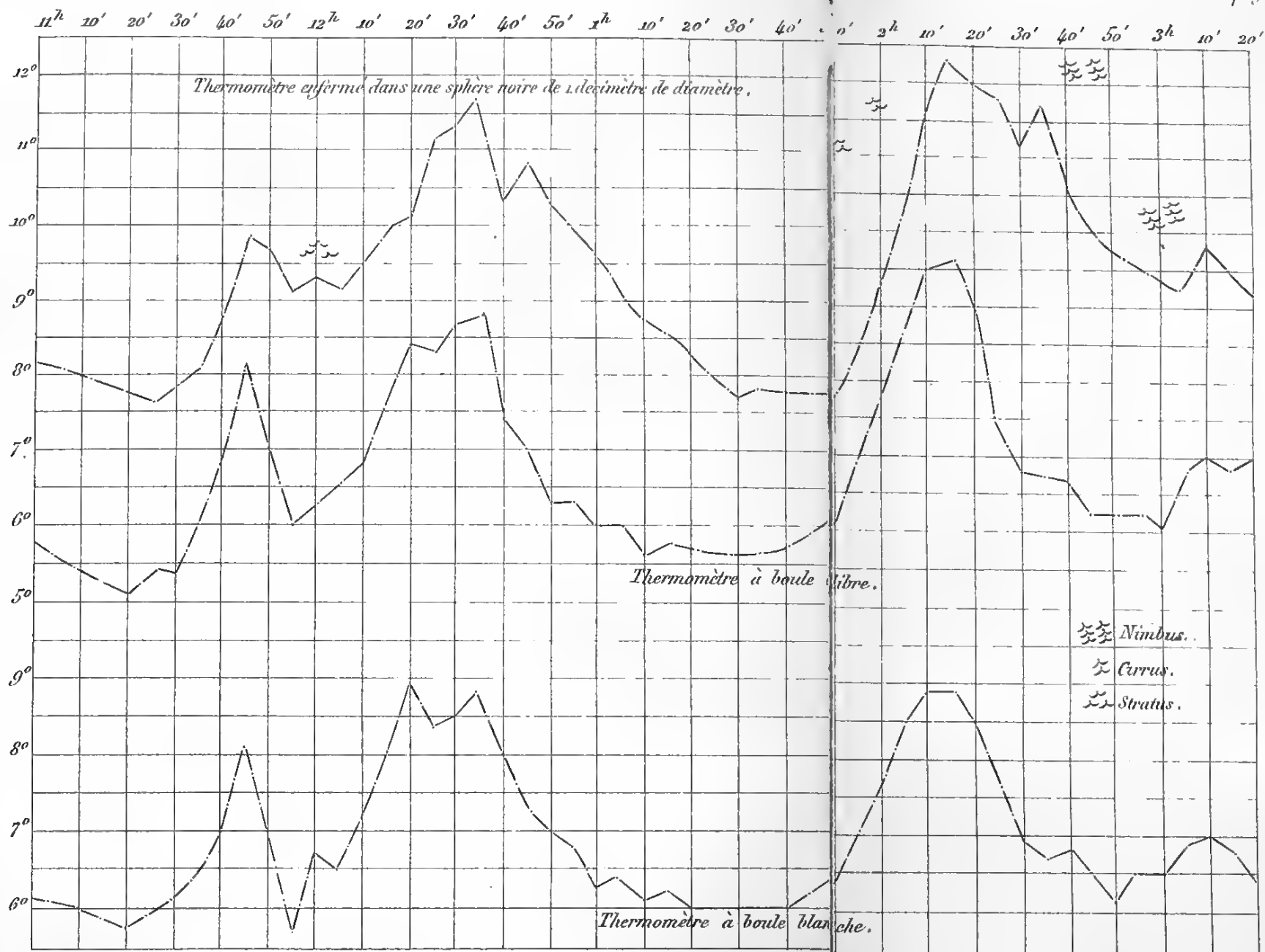
15 MARS 1888.	PRESSION atmosphérique réduite à 0° de température centigrade.	TEMPÉRATURE centigrade de l'air au nord et à l'ombre.	TENSION de la vapeur d'eau contenue dans l'air.	HUMIDITÉ relative de l'air.
10 ^h 51 ^m	mm. 752,00	6,2	mm. 6,81	89,0
11 6	52,13	6,3	6,70	87,6
21	52,14	6,0	6,60	88,1
36	52,24	6,2	6,76	88,4
51	52,48	6,7	6,65	85,0
0 6	52,55	6,7	6,65	84,2
21	52,58	7,1	6,80	84,1
36	52,64	7,4 *	6,69	81,6
51	52,79	6,7	6,48	81,2
1 6	52,94	6,7	6,50	82,6
21	53,09	6,4	6,56	85,0
36	53,13	6,2	6,47	84,8
51	53,18	6,2	6,40	83,7
2 6	53,15	6,3	6,50	84,4
21	53,23	6,5	6,33	81,2
36	53,27	6,5	6,41	82,5
51	53,49	6,6	6,33	81,7
3 6	53,70	6,7	6,37	81,2
21	53,72	6,7	6,13	78,4
36	53,96	6,9	6,08	75,6
51	53,93	7,2 **	6,11	74,3

* Maximum avant l'éclipse.
** Maximum après l'éclipse.



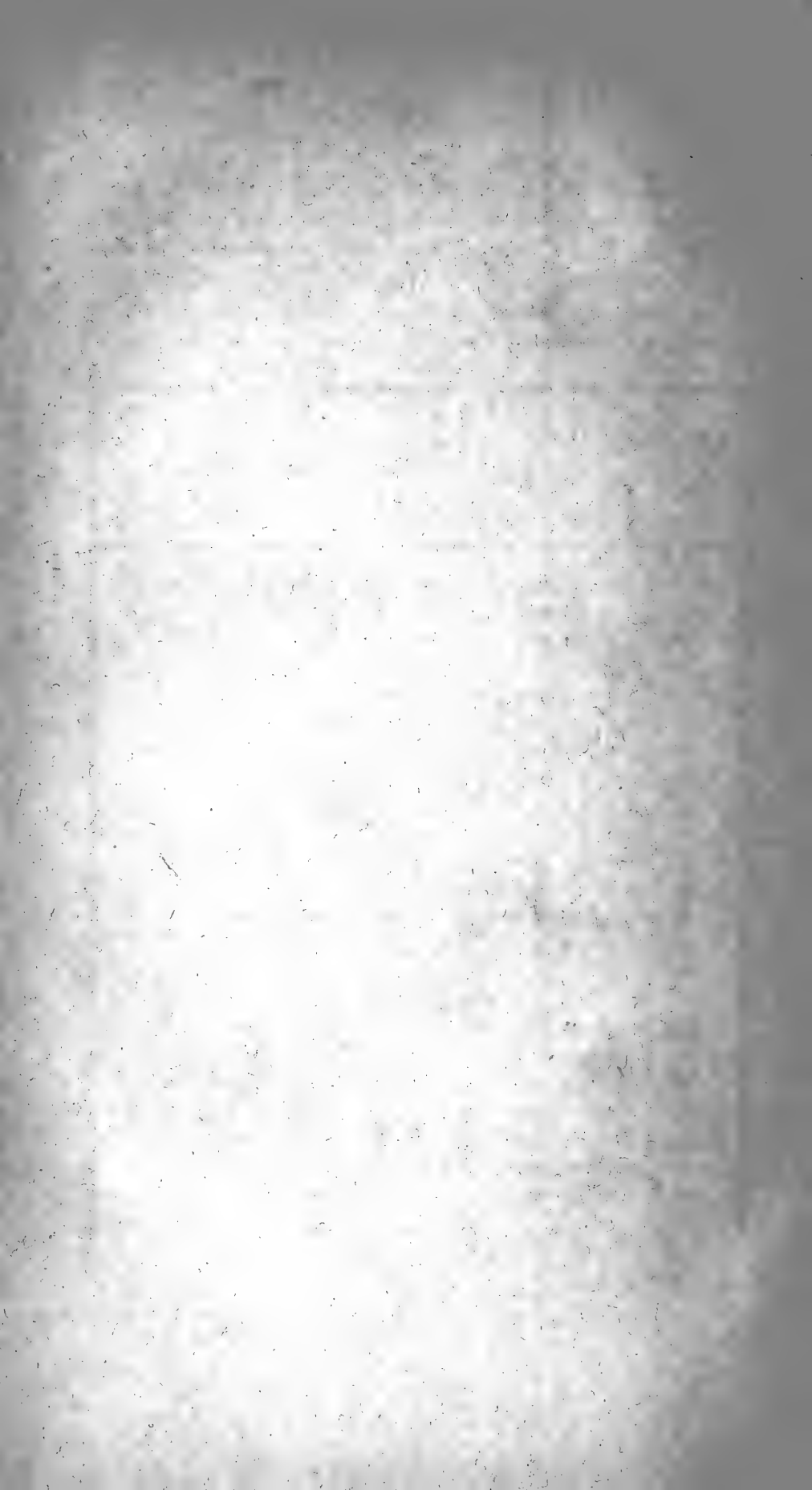
J. B. Simonin & Leroy





Del. Simonau & Toney

G. Raja Gabaglia.



Les thermomètres colorés, recommandés par la conférence maritime tenue à Bruxelles en 1853, et le thermomètre de M. le comte de Gasparin, dont la boule se trouve au centre d'une sphère noire d'un décimètre de diamètre, étaient observés alternativement par M. Hooreman, aide-mécanicien, et par M. G. Raja Gabaglia, officier de la marine brésilienne. Voici les observations de M. Hooreman :

15 MARS 1858.	SPHÈRE NOIRE.	BOULE LIBRE.	BOULE BLANCHE.	BOULE NOIRE.	BOULE BLEUE.	SÉRÉNITÉ.	État du ciel.
11 ^h 26 ^m	7,7	5,4	5,9	5,8	6,0	0	Cum.-str. diffus et lourds.
56	8,1	6,0	6,4	6,6	6,8	0	Id. le soleil perce.
46	9,8	8,1	8,1	9,7	8,9	0	Id. id.
56	9,1	6,0	5,7	6,5	6,9	0	Id. mais plus noirs.
0 6	9,2	6,5	6,5	7,0	7,1	0	Id. qq. éclaircies.
16	10,0	7,9	8,0	9,0	8,0	2	Cumulus, grandes éclaircies.
26	11,1	8,5	8,4	9,3	9,0	1	Cum. passant au cum.-str.
36	11,7	8,7	8,8	9,7	9,5	0	Cum. str., grandes éclaircies.
46	10,9	7,0	7,5	7,0	7,6	0	Cum.-str. noirs.
56	10,0	6,5	6,9	6,5	7,0	0	Id. id.
1 6	9,0	6,0	6,4	6,0	6,6	0	Id. ; ils deviennent plus épais.
16	8,7	5,8	6,2	5,9	6,5	0	Cum.-str. noirs.
26	8,1	5,7	6,0	5,8	6,1	0	Cum.-str. qq. éclaircies.
36	7,9	5,7	6,0	5,8	6,1	0	Id. id.
46	7,8	5,9	6,1	6,0	6,4	2	Id. le soleil perce.
2 6	10,7	9,0	8,5	10,0	9,4	10	Quelques légers cumulus.
16	12,5	9,6	8,9	10,1	9,7	8	Cumulus.
26	11,9	7,5	7,4	7,0	7,7	3	Cirr.-cum., et cum.-str. lourds au S.
36	11,8	6,6	6,7	6,5	6,7	3	Cum.-str. très-épais.
46	10,0	6,5	6,5	6,5	6,8	3	Id. id.
56	9,6	6,5	6,5	6,2	6,7	1	Id. plus noirs.
3 6	9,5	6,9	6,9	7,1	7,2	2	Cum.-str. et cumulus.
16	9,5	6,9	6,9	6,9	7,7	2	Cum.-str. noirs.

Dans le tableau ci-après se trouvent réunies les observations faites par M. G. Raja Gabaglia. L'astérisque (*) indique que la température était rapidement ascendante au commencement de l'observation ; on a pris toujours le nombre correspondant à la température la plus élevée.

15 MARS 1858.	SPHÈRE noire.	BOULE libre.	BOULE blanche.	BOULE noire.	BOULE bleue.
11 ^h 0 ^m	8,1	5,8	6,1	6,2	6,4
10	8,0	5,4	6,0	5,8	6,1
20	7,8	5,2	5,8	5,5 *	5,8
30	7,8	5,4	6,1	6,4	6,4
40	8,7 *	6,8	6,9	7,8	7,6
50	9,7	6,9 *	6,9 *	7,0	7,2
Midi.	9,3 *	6,5	6,7	6,9 *	7,0
10	9,5 *	6,8	7,1 *	7,4 *	7,4 *
20	10,1	8,4	8,9 *	11,0	9,9
30	11,5	8,6	8,5	9,5	9,0
40	10,4	7,5	8,0	8,0	8,4
50	10,3	6,5	7,0	6,8	7,1
1 0	9,6	6,0	6,5	6,1	6,6
10	8,8	5,7	6,1	6,0 *	6,5
20	8,5	5,5	6,0	5,6	6,0
30	7,8	5,4	6,0	5,6	6,0
40	7,8 *	5,4	6,0	5,6	6,1 *
50	7,8	6,1	6,5	6,7	6,6
2 0	9,4	7,8	7,6	8,7	8,5
10	11,7	9,5	8,9	10,2	9,7
20	12,0	9,0	8,5	9,5	9,1
30	11,2	6,8	6,9	7,8	7,0
40	10,7	6,7	6,8	7,0	7,0
50	9,8	6,0	6,2	6,1	6,4
3 0	9,4	6,2	6,5	6,5	6,7
10	9,8	7,0	7,0	7,5	7,5
20	9,2	6,5	6,4	6,8	7,0

Voici la variation de l'état du ciel et des nuages annoncée par le même savant : les indications se rapportent toujours à l'intervalle de temps écoulé depuis l'observation précédente.

- 11^h 0^m. Cum.-str. Pas d'éclaircies. Dans le zénith, nuages rapides allant au SE. Vent supérieur NO.
- 50^m. Même état du ciel depuis 11^h; à 11^h 50^m, quelques petites éclaircies près du soleil, qui apparaît par instants; disque très-pâle.
- 55^m. Quelques éclaircies se sont montrées vers le zénith; une surtout a persisté pendant 2 minutes et a permis de distinguer deux couches de nuages; les stractus inférieurs allant au SE. et les autres beaucoup plus élevés, étaient presque stationnaires ou s'avançaient dans la même direction.
- 40^m. Sérénité de 1 à 2 vers le NO. Soleil visible par courts intervalles.
- 50^m. Le ciel est de nouveau entièrement couvert; les nuages continuent à aller dans le même sens, au SE.
- 12^h Cum.-str.; cum. nombreux; sérénité 0.
- 10^m. Quelques éclaircies au NE. et vers le zénith. Le soleil perce par instants. On distingue deux et jusqu'à trois couches de nuages; la couche inférieure très-rapide du NO. et les nuages supérieurs presque stationnaires ou subissant un faible mouvement dans le même sens.
- 15^m. Cum.-str. plus transparents, sérénité de 1 à 2 vers le zénith. On continue à distinguer trois couches de nuages, les plus bas allant toujours au SE. et les supérieurs à peu près immobiles.
- 20^m. Sérénité 2 à 2, vers le zénith. Soleil découvert pendant quelques minutes. Cumulus et quelques nimbus prononcés à l'horizon.
- 30^m. La généralité du ciel s'éclaircit; la sérénité devient de 2 à 3. Les nuages marchent plus lentement.
- 40^m. Le ciel est de nouveau couvert; le soleil est masqué com-

plètement par d'épais bancs de nuages. Quelques très-rares éclaircies seulement.

- 12^b 30^m. Sérénité 0. Ciel complètement couvert. Quelques épais nimbus. Diminution sensible dans la transparence de l'air; on ressent quelque humidité; on croirait la pluie imminente.
- 1^b 0^m. La partie orientale du ciel devient de plus en plus sombre; une éclaircie à l'O.; toujours des nuages très-denses et agglomérés; quelques nimbus.
- 10^m. Tout le ciel se couvre, sérénité 0. Les nuages, tout en conservant la même direction, ont un mouvement sensiblement plus lent.
- 20^m. L'état du ciel n'a pas varié; il est à remarquer même que la transparence de l'air est à peu près constante.
- 30^m. Quelques éclaircies, mais très-rares; à deux reprises, on a pu distinguer l'éclipse à l'œil nu; le soleil présentait un croissant pâle et très-étroit.
- 40^m. Le ciel s'éclaircit; l'éclipse devient visible parfois.
- 50^m. Le ciel s'éclaircit au zénith et vers l'horizon; sérénité 2 à 3. Cum.-str. et quelques cirrus.
- 2^b 0^m. Même état du ciel.
- 10^m. Même état du ciel.
- 20^m. Le ciel s'éclaircit beaucoup; sérénité par instant de 4 à 5.
- 30^m. Le ciel est de nouveau couvert; gros nuages, nimbus passant vers le zénith; la sérénité devient de 2 à 3.
- 40^m. Quelques éclaircies au zénith; nimbus vers le SE.
- 40^m. Nuages très-denses et quelques nimbus. La sérénité, qui un moment était de 4, n'est plus que 2. La vitesse des nuages augmente. La direction reste la même.
- 3^b 0^m. Cum.-str., quelques nimbus épais; sérénité de 3 à 4, vers le haut.

M. Raja Gabaglia avait bien voulu se charger de recueillir également des observations de l'actinomètre d'Herschel, de 15 en 15 minutes pendant toute la durée de l'éclipse; mais l'état du ciel n'a pas permis de suivre cette marche régulière, et il n'a pu que profiter des rares instants où le soleil s'est montré pour faire les observations qui suivent :

15 MARS 1858.	DIVISIONS DE L'INSTRUMENT.		DIFFÉRENCE pendant l'exposition au ☉ soleil ou à × l'ombre.	État du ciel.
	au commencement des observations.	à la fin des observations.		
2 ^h 9 ^m 50 ^s ☉	0,0	5,4	} 5,4 ☉	Soleil découvert.
10 50 ☉				
10 50 ×	5,4	7,2	} 1,8 ×	
11 50 ×				
2 12 50 ☉	0,0	6,4	} 6,4 ☉	Soleil découvert.
13 50 ☉				
13 50 ×	6,4	8,0	} 1,6 ×	
14 50 ×				
2 26 20 ☉	8,2	12,2	} 4,0 ☉	Soleil découvert.
27 20 ☉				
27 20 ×	12,2	15,8	} 1,6 ×	
28 20 ×				
2 29 0 ☉	0,0	2,1	} 2,1 ☉	Des nuages passent.
30 0 ☉				
30 0 ×	2,1	2,6	} 0,5 ×	
31 0 ×				

M. le docteur Mathias de Carvalho de Vasconcellos, professeur à l'Université de Coïmbre, avait bien voulu aussi joindre ses efforts aux nôtres pour réunir le plus d'observations possible pendant ce phénomène intéressant. Il s'était chargé d'observer l'instrument qui donne la déclinaison du barreau magnétique et celui qui, suspendu entre deux fils verticaux parallèles, indique, par la torsion des fils, l'intensité horizontale. Pour avoir des points de comparaison, les observations ont été faites le 13, le 14 et le 15 mars.

15 MARS 1858.				
HEURES.	DÉCLINAISON.	HEURES.	INTENSITÉ horizontale.	TEMPÉRATURE Fahrenheit.
11 ^h 0 ^m	68,50	11 ^h 2 ^m	9,98	37,7
15	67,79	17	9,56	37,7
30	67,88	32	9,44	37,6
45	67,52	47 30 ^s	9,19	37,6
12 0	67,29	12 2	9,51	37,6
15	66,98	17 15	9,94	37,6
30	66,22	32 30	10,08	37,6
45	66,19	47	10,10	37,7
1 0	66,67	1 2 10	9,77	37,8
15	67,20	17	9,62	37,8
30	65,81	32	10,15	37,8
45	65,52	47	9,64	37,8
2 0	66,95	2 2	9,52	37,8
15	67,21	17 30	9,95	37,8
30	66,85	32	10,55	37,8
45	67,00	47 20	10,64	37,8
3 0	66,76	3 2	10,31	37,8
15	66,79	17	9,92	37,8
30	67,42	32	9,51	37,8

14 MARS 1838.

HEURES.	DÉCLIN.	HEURES.	DÉCLIN.	HEURES.	INTENSITÉ horizontale.	TEMPÉRATURE Fahrenheit.	HEURES.	INTENSITÉ horizontale.	TEMPÉRATURE Fahrenheit.
11 ^h 0 ^m	69,77	0 ^h 25 ^m	67,43	11 ^h 5 ^m	9,89	38,6	0 ^h 27 ^m	9,75	
10	69,08	30	67,56	15	9,96		32	9,72	39,4
20	69,37	35	67,05	25	9,88	38,7	37	9,88	
30	69,29	40	66,65	35	9,98	38,8	42	10,02	
40	69,04	45	66,60	42	10,10		47	9,84	39,5
45	68,94	50	66,65	47	9,93	38,9	52	9,69	
50	69,01	55	66,73	52	9,95		57	9,64	
55	68,26	2 0	66,55	57	10,10		2 2	9,65	39,6
12 0	68,70	5	66,50	12 2	10,08	39,0	7	9,58	
5	68,29	10	66,50	7 5	10,01		12	9,49	
10	68,37	15	66,61	12	10,14		17	9,63	39,7
15	68,54	20	66,50	17	10,08	39,0	22	9,76	
20	68,67	25	66,38	22	10,15		27	9,72	
25	68,67	30	66,55	27	10,01		32	9,64	39,8
30	68,67	35	66,55	32	9,90	39,1	37	9,70	
35	68,70	40	66,11	37	9,95		42	9,94	
40	68,46	45	66,25	42	10,14		47	9,72	39,9
45	67,75	50	66,02	47	10,37	39,1	52	9,79	
50	67,12	55	65,96	52	10,50		57	9,80	
55	66,99	3 0	65,94	57	10,39		5 2	9,81	40,0
1 0	67,08	10	66,42	1 2	10,51	39,2	12	9,79	
5	67,22	20	66,99	7	10,29		22	9,57	
10	67,13	30	67,46	12	10,29		32	9,56	40,0
15	67,15	40	67,26	17	10,17	39,5	42	9,89	40,0
20	67,38			22	9,97				

15 MARS 1858.

HEURES.	DÉCLIN.	HEURES.	DÉCLIN.	HEURES.	INTENSITÉ horizontale.	TEMPÉRATURE Fahrenheit.	HEURES.	INTENSITÉ horizontale.	TEMPÉRATURE Fahrenheit.
9h45m	70,61	1h40m	68,85	9h47m	8,76	39,7	1h42m	9,76	
10 0	70,60	15	68,86	10 2	9,03		17	9,76	
15	70,31	20	69,22	17	8,97	39,8	22	9,75	
30	69,56	25	69,40	32	9,66	39,9	27	9,64	
45	68,49	30	69,65	47	9,12		32	9,84	
11 0	69,07	35	69,90	11 5	8,85	40,0	37	9,83	
10	69,30	40	69,96	15	8,98		42	9,90	
20	68,68	45	69,80	25	9,14		47	10,05	40,5
30	68,95	50	69,75	35	9,13		52	10,28	
40	69,29	55	69,56	42	9,23		57	10,44	
45	69,31	2 0	69,22	47	9,37		2 2	10,59	40,6
50	69,36	5	69,01	52	9,39		7	10,70	
55	69,34	10	68,79	57	9,49		12	10,78	
12 0	68,87	15	68,74	12 2	9,56		17	10,57	40,7
5	69,11	20	68,51	7	9,40		22	10,30	
10	68,90	25	68,59	12	9,50		27	10,24	
15	68,59	30	67,93	17	9,74	40,1	32	9,62	40,9
20	68,44	35	67,23	22	10,06		37	9,81	
25	67,69	40	67,14	27	10,16		42	10,14	
30	67,50	45	67,01	32	10,06	40,2	47	10,21	41,0
35	67,79	50	67,96	37	10,03		52	9,56	
40	68,06	55	69,42	42	10,00		57	9,11	
45	67,79	3 0	70,41	47	9,99		3 2	9,55	
50	68,37	10	71,26	52	9,87		12	10,33	
55	68,60	25	71,46	57	9,60		22	11,15	
1 0	68,51	30	70,46	1 2	9,74	40,4	32	10,93	
5	68,49	40	70,16	7	9,70		42	10,57	

Sur l'abaissement de la température à Gand, pendant l'éclipse solaire du 15 mars 1858; par F. Duprez, membre de l'Académie.

J'ai suivi, pendant l'éclipse solaire du 15 mars, la marche d'un thermomètre placé au nord et à l'ombre, dans le but d'estimer l'influence du phénomène sur les indications de cet instrument. L'échelle du thermomètre dont j'ai fait usage me permettait d'apprécier directement les cinquièmes de degré, et j'observai de 10 en 10 minutes avant et après l'éclipse, et de 5 en 5 minutes pendant la durée de cette dernière. Voici les résultats de ces observations; j'y ai joint, pour chacune d'elles, l'état correspondant du ciel :

15 MARS 1858.	THERMOMÈTRE centigrade.	État du ciel.
10 ^h 55 ^m	7,7	Éclaircies étroites. Soleil par intervalle.
11 5	8,2	Id. id.
15	8,5	Id. id.
25	8,7	Id. id.
35	8,5	Id. id.
45	8,2	Id. id.
55	8,2	Id. id.
12 5	8,9	Couvert.
15	8,5	Id.
20	8,0	Id.
25	8,0	Id.
30	7,9	Éclaircies étroites.
35	7,7	Éclaircies. Soleil.
40	7,6	Id.
45	7,6	Éclaircies plus rares.

15 MARS 1858.	THERMOMÈTRE centigrade.	État du ciel.
12 ^h 50 ^m	7,7	Éclaircies plus rares. Soleil.
55	7,7	Éclaircies plus nombreuses. Soleil.
1 0	7,2	Éclaircies. Soleil.
5	7,0	Id.
10	7,0	Id.
15	6,7	Id.
20	6,5	Id.
25	6,5	Éclairc. plus étroites. Par interv. soleil.
30	6,5	Id. étroites. Par intervalle soleil.
35	6,4	Id. id.
40	6,6	Id. id.
45	6,5	En partie serein. Soleil.
50	6,4	Id. id.
55	6,0	Id. id.
2 0	5,9	Id. id.
5	6,0	En grande partie serein. Soleil.
10	6,0	Id. id.
15	6,2	Presque complètement serein. Soleil.
20	6,2	Id. id.
25	6,3	Id. id.
30	6,4	Id. id.
35	6,6	Id. id.
45	7,5	Id. id.
55	7,7	En partie serein. Soleil.
3 5	7,7	Id.
15	8,0	Id.
25	8,2	Id.
35	8,0	Éclaircies.
45	7,7	Id.
55	7,5	Id.
4 5	7,5	Éclaircies étroites.

Les nombres ci-dessus constatent un abaissement graduel de 3 degrés centigrades, produit depuis le commen-

cement jusque vers la plus grande phase de l'éclipse; ils montrent, en outre, que la colonne mercurielle, après avoir subi cette variation, a repris un mouvement ascendant et est remontée de 2°,5.

Je rappellerai, à cette occasion, que, lors de l'éclipse solaire du 28 juillet 1851, un thermomètre, placé également au nord et à l'ombre, m'a donné un abaissement total de 4,4 degrés centigrades (1). L'état variable du ciel, pendant l'éclipse de l'année actuelle, a dû évidemment modifier les indications thermométriques.

J'avais dessein d'exposer à l'action directe des rayons solaires un thermomètre à boule noircie; mais l'aspect défavorable du ciel au commencement de l'éclipse m'a fait renoncer à ce projet.

Observations de température à Anvers, pendant l'éclipse de soleil du 15 mars 1858; par M. Montigny, correspondant de l'Académie.

L'état nuageux de l'atmosphère a contrarié les observations pour lesquelles j'avais pris quelques dispositions. Le ciel est généralement resté couvert jusqu'à 12^h15^m, instant où le soleil, déjà en partie recouvert par le disque lunaire, a pu être aperçu à demi voilé par les nuages. L'observation du commencement de l'éclipse n'a donc pas été possible. J'ai été plus heureux à l'égard de la fin du phénomène : le dernier contact des deux disques a été observé à 2^h38^m54^s T. M. d'Anvers, à l'aide d'un télescope grossissant 37 fois. (Je cite ce chiffre afin d'établir la valeur des instants où les températures ont été notées.)

(1) *Bulletins de l'Académie, 1851, t. XVIII, p. 159.*

Ces notations ont été généralement réitérées de 5 en 5 minutes, par deux observateurs, pour trois thermomètres qui se trouvaient placés dans les conditions suivantes :

(A) Thermomètre de Bunten, suspendu à l'ombre, contre un mur en regard du nord à 1^m,5 environ au-dessus du sol d'une vaste cour un peu humide;

(B) Thermomètre ordinaire, placé en dehors d'une fenêtre orientée au midi et à l'étage de la même cour;

(C) Thermomètre à réservoir cylindrique noirci, disposé à côté du précédent.

Les thermomètres (B) et (C) sont identiques quant à leur forme · ils appartiennent à un psychromètre d'August.

Voici les principaux résultats recueillis au moyen de ces instruments :

15 MARS 1858.	Thermomètre.			État du ciel.
	(A)	(B)	(C)	
12 ^h 0 ^m	7,2	6,9	7,8	Soleil caché.
15	»	7,8	9,7	Soleil visible à travers les nuages.
30	6,9	8,4	10,6	Éclaircies par intervalles.
45	6,7	8,0	9,8	Id.
1 0	6,7	8,1	10,0	Soleil visible pendant quelques instants.
15	6,2	7,1	7,4	Soleil caché.
25	5,7	6,6	7,7	Id.
30	5,5	6,6	7,4	Soleil et nuages alternativement.
35	5,6	6,8	7,5	Id.
45	6,2	6,9	7,7	Id.
2 0	6,2	8,0	10,2	Id.
15	5,8	10,0	14,0	Id.
30	5,9	10,6	15,2	Id.
40	6,3	10,0	13,0	Id.

Le plus grand abaissement de la température s'est produit à 1^h50^m.

J'ai suivi également la marche du baromètre d'heure en heure, entre 8 heures du matin et midi, puis de quart d'heure en quart d'heure, à partir de 12^h40^m, et ensuite de 5 en 5 minutes, pour voir si la hauteur mercurielle ne reflétait point, par de petites variations, soit l'influence de l'abaissement de température de l'air par suite de l'éclipse partielle du soleil, soit celle de toute autre cause qui pût dépendre de l'action du soleil sur l'atmosphère dans les conditions ordinaires. Mais, comme la marche du baromètre s'est montrée dans un sens ascensionnel depuis 8 heures du matin, les effets d'une cause quelconque, dépendante de l'influence immédiate du soleil sur l'atmosphère, présumée à tort ou à raison, ont dû se trouver masqués en grande partie par le mouvement prédominant du baromètre. Je dirai seulement qu'après être montée assez régulièrement de 755^{mm},84 à 757^{mm},64, entre 8 heures du matin et 1^h15^m, et à partir de ce dernier instant, la colonne barométrique éprouva une faible dépression qui l'amena à 757^{mm},55, à 1^h30. Son mouvement ascendant reprit à 1^h35, de façon à atteindre 758^{mm},12 vers 3 heures. Cette dépression, qui s'est manifestée dans la marche de l'instrument, indépendamment de la réduction des hauteurs observées à 0°, est trop peu saillante pour qu'on puisse en tirer aucune induction. Toutefois, il ne serait pas sans intérêt peut-être de suivre la marche du baromètre pendant une éclipse de soleil dans une localité pour laquelle le phénomène dût être très-prononcé, et où l'observation serait d'ailleurs favorisée par un ciel serein.

Vers l'instant du *maximum* de l'éclipse, les nuages s'étant écartés pendant un court intervalle de temps, le visage des personnes qui étaient directement éclairées, dans l'appartement, par la partie du disque solaire non éclipsée, se montra revêtu d'une teinte blafarde sensible.

Observations météorologiques faites à l'École d'agriculture de Thourout, pendant l'éclipse de soleil du 15 mars 1858; par M. G. De Traz.

15 MARS 1858.	TEMPÉRATURE de l'air.	Baromètre.		Vent et ÉTAT DU CIEL.	
		HAUTEUR.	TEMPÉRATURE.		
11 ^h 0 ^m	6,2	751,10	8,9	O.	Couvert.
15	6,6	751,10	9,2	O.	Id.
30	6,5	751,45	9,3	ONO.	Id.
45	6,8	751,50	9,7	O.	1/2 couvert.
56	6,8	751,60	10,0	O.	Id.
12 0	6,9	751,65	10,2	O.	Id.
15	7,0	751,50	11,5	O.	Id.
30	7,0	752,00	12,5	O.	Id.
45	7,0	752,25	11,0	O.	Id.
1 0	6,8	752,25	10,6	O.	Id.
15	6,2	752,15	10,0	O.	Couvert.
30	5,6	752,25	9,5	O.	Id.
45	5,5	752,00	9,5	O.	Id.
2 0	5,8	752,25	9,5	O.	1/2 couvert.
15	6,5	752,20	9,9	ONO.	Couvert.
30	6,8	752,40	10,0	ONO.	Id.
45	7,0	752,60	10,1	ONO.	Id.
3 0	7,2	752,40	10,1	ONO.	Id.
MOYENNE .	6,1	751,91	10,0		
Correction du thermomètre (-0,4) Moyenne. 5,7					
Hauteur barométrique à 0° Id. 750,55					
Hauteur <i>maximum</i> Id. 752,60					
Hauteur <i>minimum</i> Id. 751,10					
Différence Id. 1,50					
Température <i>maximum</i> corrigée (3,00 h.) Id. 6,8					
Température <i>minimum</i> corrigée (1,45 h.) Id. 5,1					
Différence Id. 1,7					
L'horloge de l'école avance de 8 minutes sur le temps vrai.					

Note supplémentaire sur les caractères naturels des anciens Celtes (7^{me} note sur la classification des races humaines), par J.-J. d'Omalius d'Halloy, président de l'Académie.

Depuis que j'ai communiqué à l'Académie (1) quelques considérations ethnographiques sur les Celtes, j'ai eu connaissance des belles études que M. Périer a publiées sur ce sujet (2), et comme ce savant est arrivé, en ce qui concerne les caractères naturels de ces anciens peuples, à des conclusions différentes des miennes, je crois devoir revenir sur cette question.

On sait que les peuples de la race blanche, abstraction faite du rameau scythique, présentent deux types principaux : celui des hommes à cheveux blonds et yeux bleus, et celui des hommes à cheveux et yeux noirs. Je n'ai pas à m'occuper en ce moment de la cause qui a donné naissance à ces types; je rappellerai seulement que j'ai cherché à faire voir qu'elle ne peut être attribuée à l'action des climats, telle qu'elle s'exerce actuellement.

On sait également que le type blond est plus abondant dans le milieu que dans le midi de l'Europe, où domine assez généralement le type à cheveux noirs, lequel est à peu près exclusif dans le nord de l'Afrique et le sud-ouest de l'Asie.

(1) *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 1845, t. XII, p. 230; *id.*, 1857, t. III, p. 129.

(2) *Études sur les vestiges des peuples gaeliques et cymriques*, etc., par J.-A.-N. Périer, médecin principal de l'hôtel impérial des Invalides. Paris, Masson, 1857. Une partie de ce travail a paru dans le *Bulletin de la Société de géographie de Paris*, 1857, t. XIII.

Ces faits, combinés avec la fécondité plus grande et la tendance à faire des conquêtes qui caractérisent les peuples du type blond, m'ont porté à admettre (1) que ceux-ci étaient arrivés comme conquérants dans le midi de l'Europe, où ils s'étaient plus ou moins mélangés avec des peuples du type à cheveux noirs qui les y avaient précédés.

On sait, d'un autre côté, que l'Europe occidentale présente trois familles principales de langues, dont deux, savoir les langues teutoniques et latines, appartiennent incontestablement au groupe des langues les plus perfectionnées, dites langues à flexions, tandis que la troisième, que j'ai proposé (2) d'appeler *erso-kymrique*, se rattache si faiblement à ces langues que je suis porté à y voir (3) des langues d'agglutination, modifiées par de longues relations avec les peuples parlant des langues à flexion, plutôt que des langues de cette dernière catégorie qui auraient dégénéré.

Nous nous trouvons donc en présence de deux types naturels et de deux classes de langues, ce qui porte à croire qu'il pourrait y avoir une corrélation entre ces deux séries de caractères. Or, comme tous les peuples du type blond parlent des langues à flexion, tandis que les Basques et les Berbers, peuples à cheveux et yeux noirs, parlent des langues d'agglutination, il paraît probable que ces dernières langues appartenaient originellement au type à cheveux noirs et les langues à flexion au type blond. Toutefois, lorsque l'on veut rattacher ces données aux documents historiques, on rencontre des difficultés, qui ne

(1) *Bulletins de l'Académie*, 1848, t. XV, p. 549.

(2) *Id.*, 1857, t. III, p. 129.

(3) *Id.*, p. 133.

doivent pas nous étonner, lorsque nous nous rappelons que ces documents ne remontent, pour ce qui concerne l'Europe occidentale, qu'à une époque relativement récente, que les migrations des peuples, ainsi que les relations commerciales, ont mélangé les types, que les conquêtes ont quelquefois modifié ou même changé complètement le langage du peuple conquérant ou du peuple conquis, et qu'enfin des idées préconçues sur l'origine des Européens ont, en quelque manière, perpétué certaines opinions sans que l'on ait examiné si elles étaient conformes aux faits.

Cependant, on est assez généralement d'accord pour considérer les peuples parlant les langues erso-kymriques comme représentant les restes d'une population antérieure à celle qui a introduit les langues teutonnes et latines dans les parties les plus occidentales de l'Europe; mais il n'en est pas de même lorsque l'on veut établir leur filiation avec les peuples cités dans les documents historiques. L'opinion la plus répandue à ce sujet, depuis un siècle, c'est que les Erso-Kymris sont les descendants les plus purs des anciens Celtes, peuples guerriers et conquérants, que les documents historiques nous font connaître comme habitant les Gaules et comme ayant étendu leurs conquêtes en Espagne, en Italie, en Germanie et jusque dans l'Asie Mineure; toutefois, cette opinion est maintenant contestée, ainsi qu'on a pu le voir par les savantes lettres que M. le général Renard a adressées à l'Académie (1). De mon côté, sans avoir la prétention de décider la question, j'ai communiqué (2) quelques considérations tendantes à faire

(1) *Bulletins de l'Académie*, 1856, t. XXIII, 2^{me} partie, p. 160.

(2) *Id.*, p. 799.

voir qu'il n'est pas probable qu'une famille, à laquelle appartenaient des peuples aussi puissants que les Celtes, se soit si complètement fondue dans d'autres populations qu'il n'en resterait plus maintenant que quelques faibles débris relégués dans les parties les plus occidentales de la Bretagne et des Iles Britanniques. J'avais aussi cherché à faire voir antérieurement (1) que, contrairement à une opinion que j'avais moi-même partagée pendant quelque temps, les anciens Celtes appartenaient au type blond. Maintenant, M. Périer propose une opinion intermédiaire, c'est-à-dire qu'adoptant la division des Gaulois établie par M. Amédée Thierry, il attribue aux Kymris tous les passages dans lesquels les auteurs anciens signalent les cheveux blonds, les yeux bleus, ainsi que la haute taille des Gaulois, et aux Galls l'existence des cheveux et des yeux noirs que l'on remarque dans les populations françaises et britanniques actuelles.

Je me permettrai à ce sujet une première observation, c'est que, lors même que l'on admettrait la réalité de la division des anciens Gaulois en Galls et en Kymris, il serait peu probable que l'élément blond appartînt à ces derniers, puisque les bas Bretons, qui sont les plus noirs de toutes les populations erso-kymriques, parlent la même langue que les habitants du pays de Galles, qui se donnent encore le nom de Kymris.

Je dirai, en second lieu, que cette division elle-même me paraît susceptible d'être contestée, du moins dans le sens qu'on lui a donné, car elle n'est fondée que sur des considérations que je ne trouve pas très-convaincantes. Ce

(1) *Bulletins de l'Académie*, 1845, t. XII, p. 250.

sont d'abord la distinction qui existe aujourd'hui entre la langue erse ou gaelique parlée par les Irlandais et les Higlanders d'Écosse, et la langue kymrique parlée par les habitants du pays de Galles et les bas Bretons ; ensuite la circonstance que les anciens auteurs romains auraient quelquefois employé le nom de *Cimbri* pour désigner les Gaulois, et enfin les distinctions que César a signalées entre les habitants des trois grandes divisions géographiques des Gaules.

La première de ces considérations ne pourrait avoir de valeur qu'autant qu'il serait prouvé que les Erso-Kymris sont réellement les descendants directs des Celtes, et c'est précisément le sujet de la contestation.

Quant à l'assertion que le nom de *Cimbri* aurait été quelquefois employé comme synonyme de celui de *Galli*, chose qui, d'ailleurs, paraît très-douteuse, elle peut s'expliquer beaucoup mieux dans mon hypothèse que dans celle qui veut appliquer ce nom à une grande division des peuples gaulois. En effet, si, comme je le suppose, les Erso-Kymris avaient habité les Gaules avant l'arrivée des Celtes, il est probable que les esclaves, que l'on nous dit que possédaient les Gaulois, étaient des Kymris, et alors il n'y aurait rien d'extraordinaire à ce que les Romains eussent quelquefois désigné leurs ennemis par le nom de la partie la plus abjecte de la population : l'histoire nous fournit beaucoup d'exemples de ce genre. On conçoit également que ce nom n'ait été employé que très-rarement, parce que, dans la manière de voir de ces temps, on ne tenait compte ni des serfs ni des esclaves, et que, d'ailleurs, les Romains ne devaient pas être très-flattés de donner une dénomination synonyme d'esclave à un peuple qui les avait fait trembler jusque dans leur capitale. Si, au contraire,

le nom de *Cimbri* avait désigné une partie des peuples dominateurs dans les Gaules, celle que César disait être la plus courageuse (*fortissimi*), on ne concevrait pas pourquoi les Romains n'ont employé ce nom que d'une manière tout à fait accidentelle, et pourquoi il a complètement disparu lorsque les peuples, qui habitaient les Gaules, ont été mieux connus.

Il est vrai que les Romains ont aussi employé le nom de *Cimbri* pour désigner un peuple particulier qui habitait sur les bords de la Baltique et qui s'était avancé jusque dans les plaines du Piémont, au temps de Marius; mais il est bien probable qu'il y a dans cette circonstance une de ces altérations de noms si communes dans l'histoire, et, d'ailleurs, un de nos savants confrères (1) a démontré dernièrement que ces *Cimbri* étaient de véritables Teutons, en même temps qu'il a fait voir que les *Cimmerii* des Grecs, dont on voulait les faire descendre, étaient un peuple mythique.

Pour ce qui est des distinctions que César a signalées parmi les Gaulois, elles s'expliquent aussi beaucoup mieux dans l'hypothèse que je soutiens que dans l'autre; car César, après avoir indiqué une division de la Gaule Chevelue en trois régions géographiques, ajoute que les peuples de ces trois divisions se distinguent par leurs caractères, et ce qu'il rapporte de ces caractères concorde parfaitement avec ce qui devait être si, comme je le suppose, les Celtes étaient un peuple blond venu de la Germanie, qui a trouvé la Gaule occupée par des peuples à cheveux noirs parlant des langues d'agglutination. En effet, dans cette hypothèse,

(1) M. Schayes, *Bulletins de l'Académie*, 1855, t. XXII, 2^{me} partie, p. 441.

les conquérants ont dû s'établir en plus grand nombre dans les pays, au nord de la Seine, qui étaient plus près du point de départ, et y conserver plus de relations avec la mère patrie ; tandis que ceux qui se sont avancés entre la Seine et la Garonne ont dû se modifier plus fortement par leur mélange avec une population erso-kymrique plus considérable, et que ceux qui ont pénétré au sud de la Garonne, y ayant rencontré des Ibères, ancêtres de nos Basques, ont dû s'y modifier d'une autre manière. On conçoit aussi que, dans cet état des choses, César ait désigné les peuples d'entre la Seine et la Garonne par le nom de Celtes, puisqu'ils formaient la masse principale des peuples celtiques, et qu'il ne leur trouvait ni les caractères germaniques des Belges ni les caractères ibériques des Aquitains. Du reste, César, qui n'avait établi la division dont il s'agit que comme un moyen de faciliter la connaissance géographique des Gaules, y mettait peu d'importance au point de vue ethnographique, car, dans le cours de sa narration, il fait rarement usage des noms de Celtes, de Belges et d'Aquitains, mais se sert presque toujours de celui de *Galli*.

D'un autre côté, si l'on donne aux Kymris le développement que leur suppose M. Thierry, il faut les étendre bien au delà des limites que César donnait à ses Belges, et si l'on considère, avec M. Périer, le type blond comme l'apanage exclusif des Kymris, il faut transformer les Galls en un peuple sédentaire et pacifique qui n'avait rien de cet esprit belliqueux et aventureux qui caractérisait la race celtique ; car on ne peut disconvenir que les historiens ont presque toujours signalé l'existence des hommes blonds dans ces armées gauloises qui ont fait trembler l'Italie et la Grèce.

Je n'ai pas, comme on voit, l'intention de nier qu'il y ait eu antagonisme de races parmi les anciens habitants de l'Europe occidentale, puisque j'admets que des peuples blonds y ont soumis des peuples à cheveux noirs; mais, contrairement aux opinions généralement admises, je pense que ce fait s'est passé antérieurement aux temps mentionnés dans nos documents historiques, et que les peuples d'origine blonde étaient les seuls qui dominaient dans les Gaules à l'époque dont parlent ces documents. En effet, s'il avait existé à cette époque, entre les peuples gaulois, des différences aussi tranchées que celles que l'on signale maintenant entre les Galls et les Kymris, comment auraient-elles été si peu indiquées par les auteurs que l'on ne s'en était pas douté avant M. Amédée Thierry? S'il y avait eu entre la Seine et la Garonne des peuples qui se distinguaient des populations principales par les mêmes caractères que ceux des Belges, comment se fait-il que César n'ait point dit un mot d'un fait aussi remarquable, lui qui a si bien fait ressortir les différences qui distinguaient les Belges et les Aquitains des autres Gaulois?

Si nous examinons maintenant jusqu'à quel point les Kymris actuels justifient le rôle que l'on veut faire jouer à leurs ancêtres, nous verrons que l'on ne retrouve chez eux rien de cet esprit aventureux et conquérant qui caractérisait les peuples celtiques. Leurs poésies ne parlent point de conquêtes, elles se bornent à chanter leurs montagnes et leurs vallées. Quoique très-braves et fortement attachés à leurs institutions, quoique leurs pères aient vaillamment défendu leur indépendance, pendant des siècles, contre des voisins beaucoup plus puissants, nous les voyons aujourd'hui supporter avec docilité la domination de ces voisins et tendre continuellement à se fondre

avec eux. Rien donc n'annonce dans ce peuple les descendants directs de la race féconde et dominatrice qui, jadis, sous la forme de colonnes armées et aujourd'hui sous celle de pacifiques émigrants, tend continuellement à s'étendre et à refouler les autres populations ou plutôt à les faire disparaître.

Je persiste donc à croire que les Erso-Kymris actuels, bien loin d'être les descendants les plus purs des anciens Celtes, doivent être considérés comme la population qui représente le moins imparfaitement les anciens peuples qui occupaient la France et les Iles Britanniques avant l'arrivée des Celtes. Je parle ici de représentation imparfaite, parce qu'il n'est pas possible, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, que cette petite population, en contact depuis un grand nombre de siècles avec la race blonde, si féconde et si entreprenante, n'ait été profondément modifiée. Du reste, je n'ai pas à m'occuper en ce moment de la question de savoir si l'ancienne population, à laquelle je viens de faire allusion, présentait dans les Gaules, avant l'arrivée des Celtes, les distinctions que l'on remarque aujourd'hui entre les Kymris et les Erses ou Gaels des Iles Britanniques; car, outre que cette question est encore fort obscure, elle n'est d'aucune importance pour la thèse que je soutiens; mais je crois devoir dire que, selon moi, il y a trop de rapports entre ces peuples pour admettre qu'ils aient appartenu originairement à deux types naturels différents.

Je termine en faisant remarquer que je suis loin, par cette discussion, de vouloir déprécier les belles études de M. Périer; je trouve, au contraire, qu'elles ont fait faire un grand pas à la question par la manière consciencieuse avec laquelle l'auteur a exposé les résultats de ses im-

menses recherches, et le soin avec lequel il a dégagé ce qui appartenait à l'élément blond de ce qui appartenait à l'élément à cheveux noirs. Je suis même tenté d'ajouter que je serais parfaitement d'accord avec M. Périer, s'il n'avait pas cru devoir prendre pour point de départ la division établie par le célèbre auteur de l'*Histoire des Gaulois*; car, dans la réalité, ses Gaels ne sont que mes Erso-Kymris, et ses Kymris sont mes Celtes, ainsi que ceux des auteurs grecs et romains.

Un mot sur la pénétration des spermatozoïdes dans l'œuf pendant l'acte de la fécondation; par P.-J. Van Beneden, membre de l'Académie.

On sait que les œufs des Trématodes et des Cestoïdes se forment par le concours de deux organes, le *germigène* et le *vitellogène*, et que les canaux excréteurs de ces glandes confluent de manière à ce que, chaque fois qu'une vésicule germinative apparaît, des globules vitellins se précipitent en masse autour d'elle et constituent, par leur agglomération, l'œuf proprement dit. On sait aussi qu'une vésicule séminale (interne) est située sur le trajet du même conduit et qu'il fournit l'élément fécondant mâle ou les spermatozoïdes.

Comment se comportent les spermatozoïdes dans l'acte de la fécondation? Pénètrent-ils dans l'œuf au travers des membranes jusqu'au vitellus ou jusqu'à la vésicule germinative? Que deviennent-ils après l'accomplissement de cet acte?

Ce sont autant de questions à l'ordre du jour en phy-

siologie et pour la solution desquelles j'apporte le résultat d'une observation que j'ai eu l'occasion de faire un de ces jours.

J'étudiais un *Distome* provenant de l'estomac du Turbot (le *Distoma aeglefini* d'Ot. F. Mull?), dans le but de voir les œufs se former dans l'*ootype*. Il était parfaitement placé et les organes se montrèrent dans toute leur netteté.

Un œuf venait de se former : au milieu se trouvait une vésicule transparente, assez grande, couverte de granulations opaques et occupant un des pôles de la masse interne : c'est la vésicule germinative.

Il ne peut y avoir de doute sur sa nature, puisque je vois à côté de l'œuf des vésicules semblables encore contenues dans le germigène.

Autour de cette vésicule, on voit, un peu plus abondamment de l'un côté que de l'autre, plusieurs petites sphères transparentes, irrégulièrement entassées et sans aucune apparence de granulations (une seule de ces petites sphères montre un noyau au centre) : c'est le *vitellus*.

Une coque encore très-mince et transparente, complètement incolore, entoure cette masse vitelline et laisse un certain espace entre elle et le vitellus. C'est dans cet espace que se meut le filament spermatique.

Cette coque s'est formée après la réunion des trois éléments qui se trouvent dans l'intérieur.

Il ne faut évidemment pas de micropyle quand le spermatozoïde se trouve déjà dans l'intérieur de la coque.

En fixant mon attention sur cette vésicule germinative, je la vis tout à coup s'ébranler, et tout autour de la masse vitelline, j'aperçus un mince filament dans un mouvement ondulatoire et qui causait l'ébranlement de la vésicule germinative : c'était le filament spermatique ou le

spermatozoïde, qui était encore en vie et qui avait pénétré avec la masse vitelline. De temps en temps, les mouvements cessèrent pour un instant, et la vésicule germinative entra chaque fois en repos.

Ce filament spermatique, sur la nature duquel il ne peut y avoir le moindre doute, avait le double de la longueur de l'œuf, et encadrait la masse vitelline de manière à former presque un anneau complet.

Ce spermatozoïde était bien logé dans l'intérieur, puisque la vésicule germinative était mise en mouvement chaque fois qu'il se remettait à onduler.

Au bout d'une heure, tout mouvement avait cessé; les mouvements ondulatoires avaient insensiblement diminué d'intensité, et quand tout fut en repos, il n'y eut plus moyen de découvrir des traces du filament spermatique.

Il est inutile de parler ici des changements ultérieurs.

De cette observation il résulte clairement :

1° Que le spermatozoïde est en contact *immédiat* avec la vésicule germinative et la masse vitelline;

2° Que le spermatozoïde disparaît sans laisser aucune trace de son passage;

3° Qu'il n'existe pas de membrane vitelline à cette première époque de la vie de l'œuf;

4° Que ces œufs n'ont pas besoin de *micropyle*, puisque le spermatozoïde s'y trouve déjà avant la formation des enveloppes.



CLASSE DES LETTRES.

Séance du 10 avril 1858.

M. M.-N.-J. LECLERCQ, directeur.

M. AD. QUETELET, secrétaire perpétuel.

Sont présents : MM. le baron de Gerlache, Grandgagnage, de Ram, Roulez, Gachard, Borgnet, le baron J. de Saint-Genois, De Decker, Schayes, Snellaert, Haus, Bormans, Polain, Baguet, Arendt, Ch. Faider, *membres*; Nolet de Brauwere Van Steeland, *associé*; Ducpetiaux, Serrure, Kervyn de Lettenhove, Chalon, *correspondants*.

M. Alvin et Jehotte, *de la classe des beaux-arts*, assistent à la séance.

CORRESPONDANCE.

M. le Ministre de l'intérieur transmet une expédition de l'arrêté royal portant nomination des membres du jury chargé de décerner le prix quinquennal de littérature française.

— Par une seconde lettre, M. le Ministre transmet le

prospectus d'un *Dictionnaire universel et national français-flamand et flamand-français* de M. l'abbé Olinger, devant former 2 volumes grand in-4°, à 5 colonnes, sur lequel il demande l'avis de l'Académie. (MM. Bormans, Nolet de Brauwere et David sont nommés commissaires.)

— M. le Ministre des finances envoie deux exemplaires du *Catalogue général des bibliothèques du ministère des finances*.

— M. F. Van Meenen fait parvenir, pour les membres de l'Académie, des exemplaires des discours prononcés sur la tombe de son père, membre de la classe des lettres, décédé le 5 mars 1858.

Une lettre de condoléance et des remerciements ont été adressés à M. Van Meenen.

M. Ad. Quetelet communique en même temps une lettre qu'il a reçue de M. Sylvain Van de Weyer, membre de la classe et ministre plénipotentiaire du Roi des Belges à Londres.

M. Van de Weyer exprime l'intention de publier une notice sur la vie et les écrits de M. Van Meenen, et de payer en même temps au défunt un tribut d'amitié et de reconnaissance. Ces offres sont acceptées avec empressement.

— M. Ch. Faider, membre de la classe, fait connaître qu'un congrès international se réunira à Bruxelles, au mois de septembre prochain, pour s'occuper du droit de propriété artistique et littéraire, et il demande que l'Académie veuille bien mettre à la disposition de ce congrès, la salle de ses séances publiques et les locaux qui ont servi à d'autres congrès. L'Académie accède avec plaisir à ces propositions.

— La classe, dans une de ses séances précédentes, avait reçu le premier volume *der Naturen Bloeme*, par Jacob Van Maerlant, publié par M. J.-H. Bormans, membre de l'Académie. Il lui est offert, dans la séance de ce jour, le premier volume du *Rymbybel*, par Jacob Van Maerlant, publié par M. J. David, président de la commission de l'Académie pour la publication des anciens monuments de la littérature flamande. Ce beau volume, comme le précédent, est enrichi de notes explicatives nombreuses, ajoutées par l'éditeur au bas de chaque page.

La classe remercie MM. David et Bormans pour les soins qu'ils ont mis à s'acquitter des fonctions importantes qui leur sont confiées.

— M. Dewandre, président de la Société libre d'émulation de Liège, fait connaître qu'une séance publique de la société aura lieu le jour de la clôture de l'exposition des beaux-arts, et que des prix seront mis au concours.

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture de la lettre suivante de M. Th. Juste, dont la classe ordonne l'impression dans son *Bulletin* :

« MONSIEUR LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL,

» J'ai l'honneur de vous transmettre, pour la classe des lettres, un exemplaire de mon ouvrage intitulé : *Vie de Marnix de Sainte-Aldegonde*, tirée des papiers d'État et d'autres documents inédits.

» En m'acquittant de ce devoir, en faisant à l'Académie ce respectueux hommage, il ne me paraît pas inutile de rappeler ici l'exhortation patriotique qu'un de nos confrères les plus éminents, M. Nothomb, adressait, il y a

vingt-cinq ans, aux générations nouvelles qui étaient appelées à consolider l'œuvre de 1830 :

« Le premier livre d'un peuple, c'est son histoire; re-
» nouons cette chaîne des temps que la main étrangère a
» si souvent brisée. Sachons revendiquer des illustrations
» que d'autres peuples nous disputent, sachons réhabi-
» liter celles qu'on voudrait ternir, sachons tirer de l'oubli
» celles dont le souvenir s'est perdu. »

» Il est, en effet, d'un intérêt national de revendiquer hautement, de mettre en pleine lumière, de réhabiliter les hommes qui, par leur génie et leurs travaux, ont jeté autrefois un grand éclat sur le pays. Et devant cet intérêt supérieur, les dissidences particulières doivent s'effacer.

» C'est un patrimoine commun que nous avons à défendre; c'est l'honneur de la Belgique qu'il faut préserver de toute atteinte.

» Telles sont les vues qui m'ont dirigé dans l'accomplissement d'une tâche difficile, sans aucun doute, mais dont l'utilité était également certaine.

» En racontant, d'après des documents authentiques et complets, la vie si agitée de Marnix de Sainte-Aldegonde, je me suis efforcé d'assigner au célèbre conseiller de Guillaume le Taciturne le rang qu'il mérite incontestablement dans notre histoire. J'ai désiré ouvertement que la postérité ne fût ni malveillante ni ingrate envers le patriote qui s'était dévoué à une grande cause.

» Longtemps encore la révolution du XVI^me siècle donnera lieu à des jugements divers. Mais, quelles que soient ces appréciations, sachons, comme le disait Marnix, honorer la vertu partout; sachons nous montrer équitables même envers nos adversaires et ceux que nous regardons, à tort ou à raison, comme nos ennemis.

» La justice historique est une des grandes conquêtes de notre temps : je l'invoque en faveur de Marnix de Sainte-Aldegonde.

» Vous m'obligeriez, Monsieur le Secrétaire perpétuel, en communiquant à la classe ces explications sommaires sur le but de mon travail. »

— Il est fait hommage d'un recueil de poésies, intitulé *Georgio*, par M. Mathieu, correspondant de la classe. Remerciements.

RAPPORTS.

M. le Secrétaire perpétuel fait connaître que la commission spéciale des finances a examiné les comptes des dépenses et recettes de l'Académie, pour ce qui concerne la classe des lettres, pendant l'année 1857.

CONCOURS DE 1858.

La classe s'est constituée en comité secret pour s'occuper du jugement des pièces qui lui ont été envoyées pour le concours de 1857-1858.

Elle a successivement entendu l'avis de ses commissaires sur les réponses faites à deux des questions inscrites au programme; mais le jugement ne sera prononcé que dans la séance du mois de mai.


La classe s'est occupée ensuite d'arrêter l'ordre de la séance publique et d'indiquer les lectures qui y seront faites. Du consentement des deux autres classes, les séances ordinaires auront lieu dans l'ordre suivant :

Pour la classe des Sciences, le jeudi 6, à 11 heures.

— des Lettres, le mercredi 5, à midi.

— des Beaux-Arts, vendredi 7, à 11 heures.

La classe des lettres tiendra sa *séance publique* le vendredi, 7 mai, à une heure de relevée. Conformément à l'article 18 des statuts organiques, et d'après les instructions de M. le président de l'Académie, les trois classes tiendront, en outre, leur *séance générale* le jeudi, 6 mai, à deux heures de relevée, pour régler entre elles leurs intérêts communs.



CLASSE DES BEAUX-ARTS.

Séance 8 avril 1858.

M. G. GEEFS , directeur.

M. AD. QUETELET , secrétaire perpétuel.

Sont présents : MM. Alvin , Braemt , De Keyzer , Fr. Fétis , Navez , Suys , Van Hasselt , Jos. Geefs , Snel , Ed. Fétis , De Busscher , membres ; Calamatta , associé ; Balat , correspondant.

CORRESPONDANCE.

M. le secrétaire perpétuel dépose le compte rendu de la Caisse centrale des artistes belges pour 1857.

— L'Académie royale des beaux-arts d'Anvers adresse le programme de son grand concours pour le prix d'architecture.

— M. F. Fétis dépose un mémoire manuscrit de sa composition , intitulé : *Les Grecs et les Romains ont-ils connu l'harmonie simultanée des sons ? en ont-ils fait usage dans leur musique ?* (Commissaires : MM. Snel , Baron et Van Hasselt.)

COMPTES DE L'ACADÉMIE.

Il est donné connaissance à la classe que les commissaires chargés de la représenter, ont examiné les comptes de l'Académie, avant la réunion de ce jour, et qu'ils ont été d'avis que ces comptes, en ce qui concerne la classe, devaient être approuvés. La dépense pour 1857 s'est élevée à une somme à peu près équivalente à celle fixée par le budget de l'État.

COMMUNICATIONS ET LECTURES.

Tableau des frères Van Eyck : l'Adoration de l'Agneau pascal; par M. Edm. De Busscher, membre de l'Académie.

Dans la dernière séance de la classe des beaux-arts, ensuite des observations faites par notre honorable collègue M. Edouard Fétis, je me suis engagé à m'enquérir et à vous rendre compte de ce qui s'est passé au sujet des restaurations à effectuer au chef-d'œuvre des frères Van Eyck : *l'Adoration de l'Agneau*, tableau de la cathédrale de Gand, sur lequel j'eus l'honneur d'attirer votre attention. Je suis à même de vous donner aujourd'hui des renseignements intéressants et précis.

En novembre 1857, j'ai signalé à la classe l'état de déperissement de ce tableau, et l'urgence qu'il y avait d'appeler sur cet objet la sollicitude du Gouvernement et de la Commission royale des monuments. Ma proposition, for-

mulée en ce sens, fut adoptée, et le bureau la porta à la connaissance de M. le Ministre de l'intérieur. Quelques jours après, des délégués de la Commission des monuments furent envoyés à Gand, pour examiner cette admirable production de l'école flamande primitive, et, le 13 novembre, une seconde visite, très-prochaine, fut annoncée : elle eut lieu, en effet, le 15 du même mois.

Dans une lettre écrite à Monseigneur l'évêque de Gand par le bureau des marguilliers de la cathédrale de Saint-Bavon, missive communiquée par voie administrative à la Commission locale des monuments, il est dit que la Commission royale des monuments se proposait d'adresser au Gouvernement, après le second examen du tableau, et conséquemment selon le rapport de ses délégués, des *propositions définitives*.

Jusqu'ici, Messieurs, ces propositions définitives, ou n'ont pas été présentées au Gouvernement, ou du moins n'ont mené à aucun résultat. Il y a plus : dans la lettre de Messieurs les marguilliers de Saint-Bavon nous lisons un paragraphe assez étrange, et sur lequel ceux de nos collègues qui font partie de la Commission royale des monuments pourront sans doute nous donner des explications.

Voici ce paragraphe :

« Permettez-nous, Monseigneur, d'ajouter ici que les
 » membres de notre bureau qui furent présents à la visite
 » du 15 novembre 1857, *n'ont pas cru devoir conclure*
 » *des remarques faites par Messieurs les délégués, que le*
 » *tableau des frères Van Eyck, l'ADORATION DE L'AGNEAU,*
 » *ait besoin de réparations urgentes.* »

La Commission des monuments de Gand, qui, la première, s'est émue du dépérissement de cette belle œuvre,

et, sur le rapport de ses commissaires, en instruisit l'autorité communale, a été frappée de cette singulière assertion des marguilliers de Saint-Bavon. Dans sa réunion mensuelle du 14 mars dernier, elle a délégué de nouveau quatre de ses membres (MM. Th. Canneel et Félix Devigne, peintres; Charles Onghena, graveur, et Edm. De Busscher), et leur a enjoint de se livrer à l'examen le plus scrupuleux et à la constatation de l'état actuel de la peinture de *l'Adoration de l'Agneau*. Cet examen, en deux séances de plusieurs heures, a démontré à l'évidence la véracité des rapports antérieurs de la Commission de Gand. Procès-verbal en a été dressé, et tous les endroits qui exigent une restauration urgente ont été précisés sur une reproduction lithographiée du tableau. La Commission de Gand m'a autorisé à vous communiquer ces indications et ces procès-verbaux, rédigés séances tenantes par M. Th. Canneel, professeur-directeur de l'Académie de dessin.

Les indications peuvent se résumer ainsi :

PANNEAUX SUPÉRIEURS.

A. *La Sainte Vierge*. — Le haut de ce tableau, principalement la gracieuse tête de la Vierge, sauf quelques retouches inhabiles, est en bon état. Le manteau bleu, qui couvre une bonne moitié de la figure, est crevassé au point de rendre, vers le bas, les plis difficiles à reconnaître. Sur la poitrine, des parcelles de couleur sont soulevées.

B. *Le Père-Éternel*. Ce panneau est en bon état de conservation.

C. *Saint Jean-Baptiste*. Panneau dans le même état que le précédent, à l'exception de la main gauche du saint; la

peinture en est crevassée, et des parcelles de couleur sont soulevées.

PANNEAU INFÉRIEUR. — *L'Adoration de l'Agneau.*

N° 1. *Groupe du plan supérieur, à la gauche du tableau.* Les parcelles de couleur soulevées du panneau sont extrêmement nombreuses en cet endroit, tant dans les vêtements des personnages que dans le feuillage des arbres à la droite du groupe.

N° 2. *Milieu supérieur du tableau, immédiatement au-dessus de l'Agneau.* Pellicules soulevées, et, dans l'auréole de l'Agneau, une parcelle, jadis soulevée, est tombée.

N° 3. *Groupe du plan supérieur, à droite.* Crevassé dans toute son étendue. Retouches peu judicieuses.

N° 4. *À gauche de ce groupe.* Des parcelles de couleur soulevées.

N° 5. *Livre.* Partie qui n'est plus adhérente au panneau.

N° 6. *Groupe du plan inférieur, à la droite du tableau.* Le devant de ce groupe est en mauvais état; il est crevassé et la couleur en est partiellement détachée.

N° 7. *La fontaine.* Le bassin a des parties soulevées, et même une parcelle tombée, au-dessus du déversoir.

N° 8. *Groupe du plan inférieur, à la gauche.* Tout ce coin important n'offre qu'un réseau de petites crevasses. Les vêtements des personnages, autrefois d'un rouge éclatant, ont les contours ombrés presque effacés par la multiplicité des crevasses.

Il est à remarquer que les têtes, si délicatement peintes, de la plupart des personnages des divers groupes, se sont le mieux conservées.

Ce résumé, Messieurs, est véridique et consciencieux,

et s'il faut en croire les assurances qui m'ont été données, l'un de nos plus habiles restaurateurs de tableaux, M. Étienne Le Roy, partage de tout point l'avis de la Commission des monuments de Gand. Bien certainement il y a méprise ou malentendu de la part de MM. les marguilliers de Saint-Bavon : les délégués de la Commission royale des monuments n'ont pu méconnaître le malheureux état dans lequel se trouve *l'Adoration de l'Agneau*. Il est tel que, dans un temps peu éloigné, le mal serait peut-être irréparable.

En signalant à l'attention de la classe des beaux-arts de l'Académie de Belgique la restauration urgente, indispensable, du chef-d'œuvre des Van Eyck, nul esprit de clocher ne nous a guidés. C'est l'amour de l'art qui a fait agir la Commission de Gand, dans les limites et en accomplissement de son mandat; c'est le vif désir de sauver de la destruction ce joyau de l'école flamande, ce monument plastique dont la conservation doit intéresser la Belgique artistique tout entière. Cette restauration est un devoir national, la Commission royale des monuments le comprendra, et le Gouvernement n'y refusera point son concours.

Il y aurait même quelque chose de plus à faire : ce serait de reconstituer l'œuvre des Van Eyck dans son ensemble primitif, en y ajoutant des copies des panneaux du Musée de Berlin et les deux volets originaux enfermés dans la salle des archives de la cathédrale de Saint-Bavon. Ces deux derniers panneaux, sur lesquels sont représentés *Adam et Ève*, recevraient en même temps une restauration non moins nécessaire, et pourraient ne plus être soustraits aux regards du public, lorsqu'ils seraient redevenus des parties inhérentes de la composition.



INSTR
ar Hu

BAPTISTE

CHOEUR D'ANGES

on à Gand.







ADAM

int par Hubert Van Eyck.

CHOEUR D'ANGES

LA S^{TE} VIERGE

DIEU LE PERE

S^T JEAN BAPTISTE

CHOEUR D'ANGES

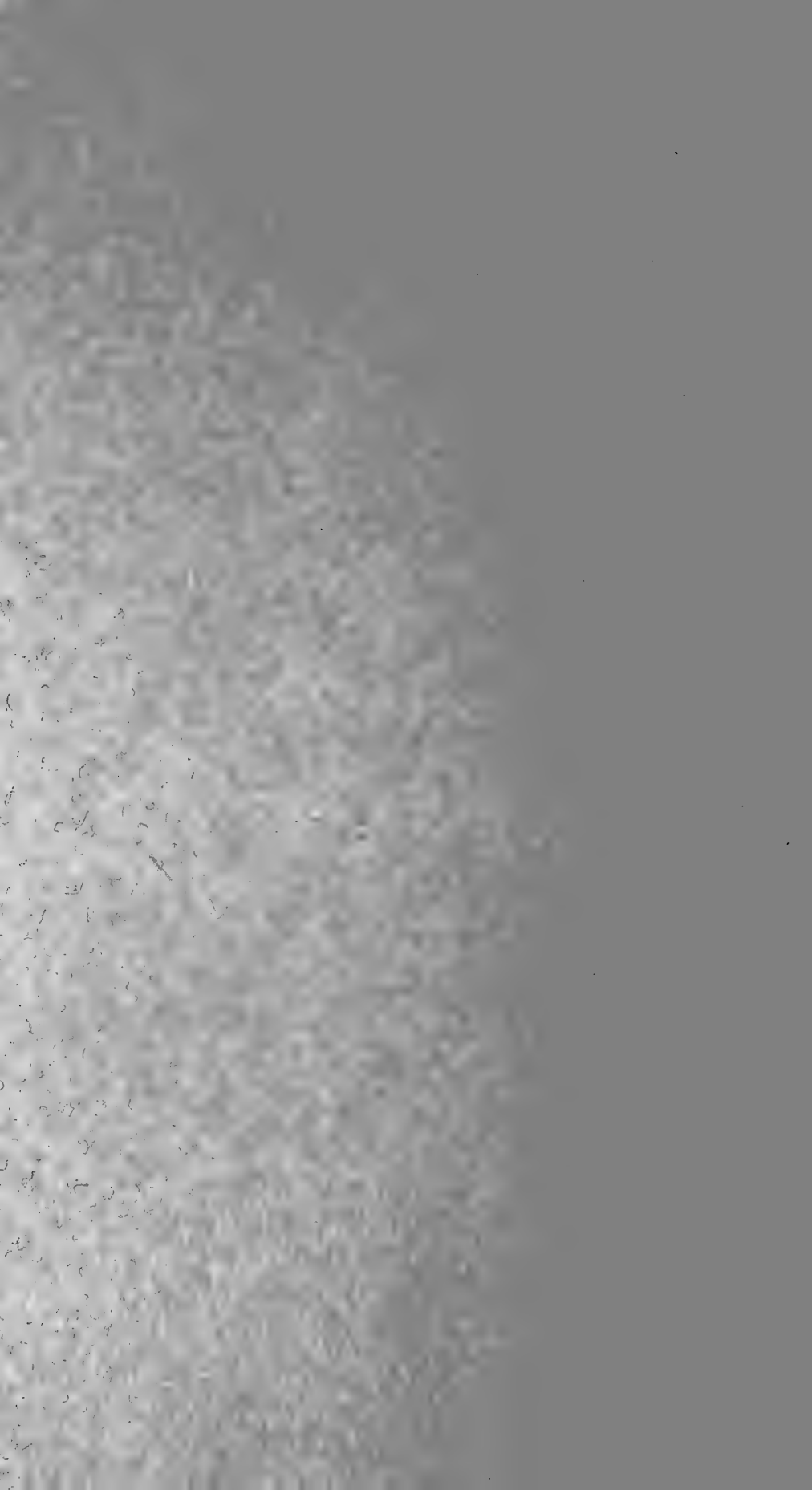
Se trouve à la 11.^e chapelle de la Cathédrale de St. Bavo à Gand.

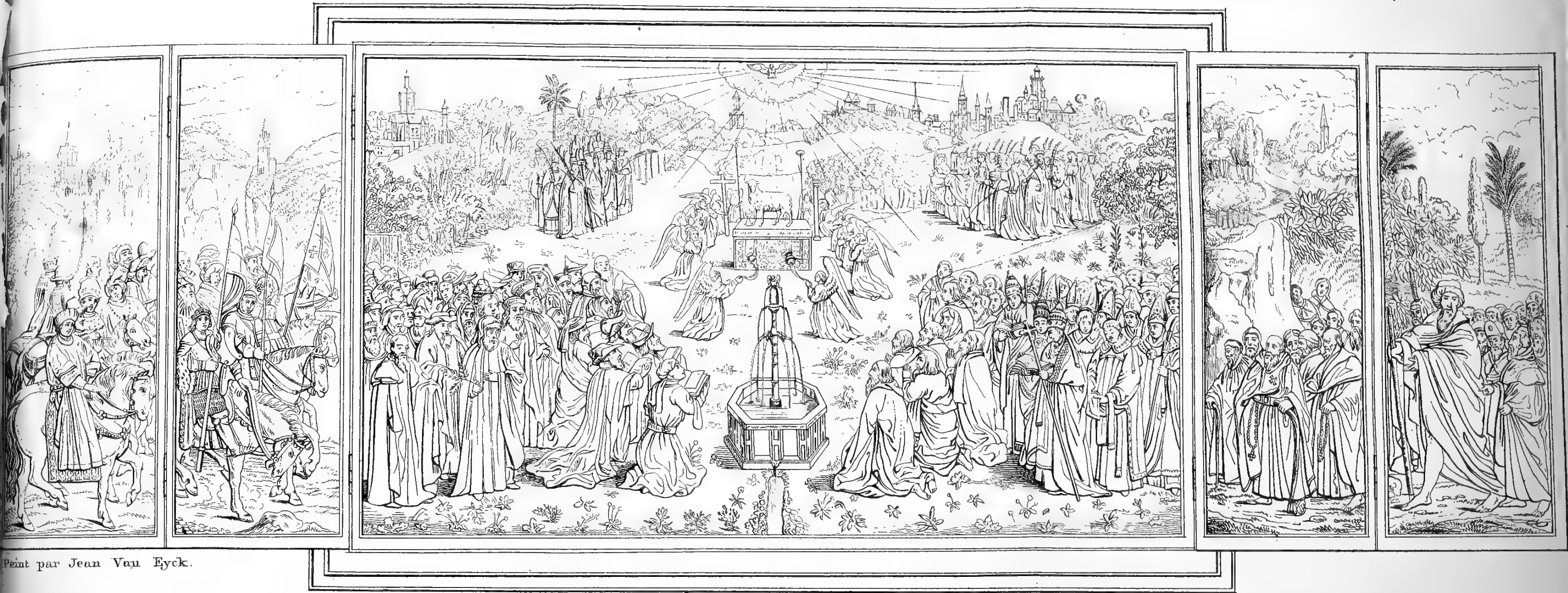




par Jean

Avon à Gand.

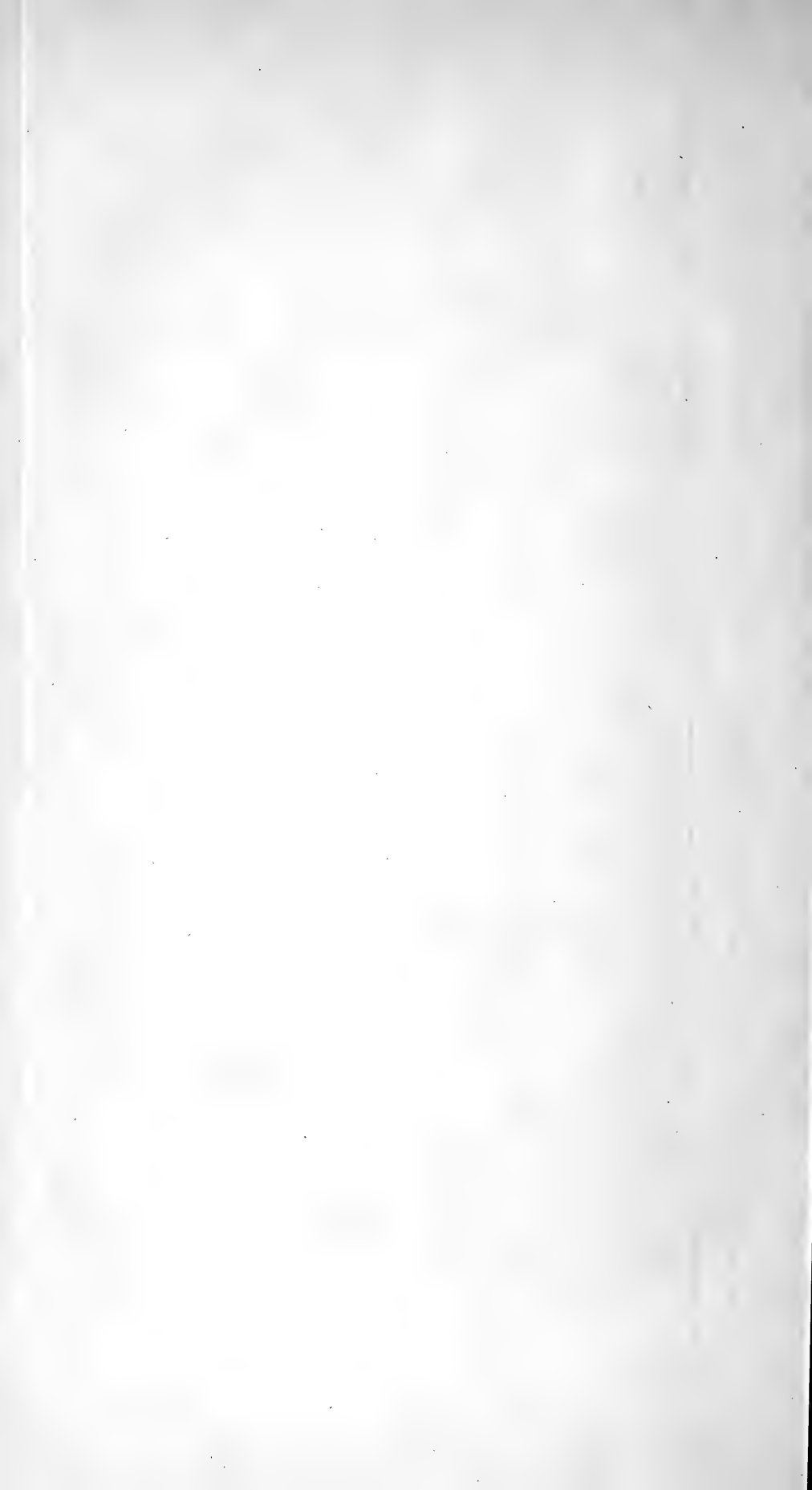




Peint par Jean Van Eyck.

ADORATION DE L'AGNEAU CÉLESTE.

Se trouve à la 11.^e chapelle de la Cathédrale de St. Bavon à Gand.



La réalisation de cette idée serait une véritable conquête pour l'art belge. Ne serait-il pas digne de la classe des beaux-arts de l'Académie de la prendre sous son patronage? »

L'Académie, en ordonnant l'impression de ce rapport, a décidé qu'il en serait donné communication à M. le Ministre de l'intérieur, en le priant de vouloir interposer ses bons soins pour la conservation du chef-d'œuvre des frères Van Eyck.

Gérard Van Opstal, notice par M. Ed. Fétis, membre de l'Académie.

Les biographes ne s'accordent ni sur le lieu, ni sur la date de la naissance de l'artiste dont il va être question. Ils écrivent même son nom de diverses manières. Les uns lui donnent Anvers pour patrie; d'autres le disent originaire de Bruxelles. Ceux-ci le font naître en 1594, ceux-là en 1597. Enfin, il est appelé à peu près indifféremment Van Obstal ou Van Obstat ou Van Opstal. Ce dernier nom est le véritable. Le lieu de naissance est Anvers; la date à laquelle il semble qu'on doive s'arrêter est 1595.

La famille des Van Opstal a donné plusieurs artistes distingués à la ville d'Anvers et à la confrérie de Saint-Luc. Les annotations dont MM. de Laet et Génar ont enrichi le catalogue du musée de notre métropole commerciale, font connaître que Gérard Van Opstal, le statuaire qui va nous occuper, fut admis à la maîtrise en 1635. Elles nous apprennent également qu'en 1641, Barthélemy Van Opstal,

vraisemblablement fils de Gérard, entra dans l'atelier du sculpteur Ambroise Gast. Gaspard-Jacques Van Opstal, qui se faisait inscrire, en 1652, comme élève de Simon de Vos, peut avoir été le frère de Gérard. Il eut un fils qui fut baptisé sous les mêmes prénoms que lui, et que la confrérie de Saint-Luc admit, en 1676, à titre de fils de maître. Gaspard-Jacques Van Opstal fut peintre, comme son père, et doyen de la confrérie en 1698. Tels sont les détails que les notes du catalogue du musée d'Anvers fournissent sur la famille de notre artiste.

Gérard Van Opstal fut élève de Jean Van Mildert, appelé aussi Van Maldert ou Malderus, qui eut le titre de sculpteur de l'archiduc Albert et fut élu doyen de Saint-Luc en 1633. Guillet de Saint-Georges, historiographe de l'Académie de peinture de Paris, dit, dans un éloge de Gérard Van Opstal, lu en séance le 2 août 1692, que Van Mildert, charmé des progrès et des bonnes mœurs de son disciple, lui donna sa fille en mariage. Gérard fut chargé, pour les églises de la Flandre, de travaux dont l'importance s'accrut en même temps que s'étendait sa réputation. Il traitait principalement le bas-relief avec intelligence et habileté. La sculpture en ivoire était aussi l'objet de ses vives prédilections. Les ouvrages de ce genre qu'il fit dès sa jeunesse, furent recherchés non-seulement dans les Pays-Bas, mais à l'étranger et devinrent l'origine de sa fortune. C'est en voyant un bas-relief en ivoire dans lequel il avait déployé un talent vraiment supérieur, que le cardinal de Richelieu, toujours désireux d'attirer et de fixer en France les hommes de mérite, le fit mander à Paris, en lui promettant qu'il aurait part aux travaux faits pour le service du roi. Gérard Van Opstal se rendit à cette invitation dont il avait lieu d'être flatté. Le cardinal de

Richelieu l'accueillit avec faveur et le recommanda à M. Sublet Des Noyers, surintendant des bâtiments de la couronne, avec ordre de l'employer. Les premières commandes que reçut notre artiste, et qu'il exécuta de manière à s'en faire honneur, furent deux figures allégoriques des Richesses de la terre et de la mer destinées à la décoration du Louvre. Voici comment s'exprime le comte de Clarac en parlant de ces deux statues dans son *Musée de sculpture antique et moderne* : « Lorsque je fis dessiner et graver ces figures, je croyais, d'après leur style, qu'elles pouvaient appartenir à l'école de Jean Goujon ; mais en relisant Sauval, j'ai trouvé qu'elles étaient de Van Obstal qui les fit sous la direction de Jacques Sarrasin, et qu'il avait voulu représenter la richesse de la terre et celle de la mer. On reconnaît bien, à la branche de corail et aux perles, les richesses de la mer ; mais la couronne et le sceptre que tient l'un des deux génies, indiqueraient plutôt le pouvoir. Quoique ces figures soient bien de pose et de style, et que leur dessin ne manque ni de facilité, ni d'une sorte d'élégance, cependant on peut leur reprocher, surtout à celle de gauche qui est la meilleure, de ne pas être dans toutes leurs parties drapées d'une manière agréable. » Le comte de Clarac ajoute en note : « G. Van Obstal ou Obstat était de Bruxelles et a beaucoup travaillé en France. On voit par ses ouvrages qu'il tenait encore à l'école de Jean Goujon, quoiqu'il n'eût pas à beaucoup près autant de goût et de grâce. » Il y a lieu de s'étonner qu'un connaisseur éclairé tel que le comte de Clarac se soit trompé aussi complètement sur la question du style. Van Opstal vint en France avec un talent tout formé et qu'il ne modifia en aucune façon. Il resta un sculpteur flamand, et ses ouvrages ne firent nullement paraître qu'il tint à l'école

de Jean Goujon. M. de Clarac n'a pas songé à ce qu'il avait dit lui-même des figures allégoriques des Richesses de la terre et de la mer, savoir qu'elles avaient été faites par Van Opstal sous la direction de Jacques Sarrasin. Ce n'est pas seulement sous la direction de Sarrasin, c'est d'après ses modèles que le sculpteur anversoïis exécuta les statues en question. Ce fait est consigné dans l'éloge de notre artiste lu à l'Académie. Il explique la différence de style signalée par le comte de Clarac, et fait retomber sur l'artiste français les critiques adressées à Van Opstal par l'auteur du *Musée de sculpture*.

Le second morceau de sculpture que fit Van Opstal, par commande royale, fut un groupe de trois enfants portant un panier de fleurs, destiné à être placé au-dessus de la porte du logement de Le Nôtre, au palais des Tuileries. Cette fois encore il ne fut que l'interprète de l'idée d'autrui. Presque toujours les hommes de mérite ont dû, avant d'avoir acquis un crédit personnel, se résoudre à subir un patronage qui effaçait leur individualité. A dater de ce moment, ainsi que le dit Guillet de Saint-Georges, Van Opstal ne travailla plus que de son génie et sur ses propres pensées.

L'émancipation de Van Opstal date des travaux qu'il exécuta pour l'hôtel Carnavalet, un des plus beaux monuments d'architecture civile qu'ait possédés la ville de Paris. Commencé par Jean Bulan, continué par Du Cerceau, terminé par Mansard, ce magnifique hôtel devait ses plus précieux ornements au ciseau de Jean Goujon. Le choix qu'on fit de Van Opstal pour compléter le travail de sa décoration est un témoignage de la haute opinion qu'on avait déjà de son talent et de la confiance qu'il inspirait. Il fit, tant pour l'intérieur de la cour que pour les façades donnant sur deux rues, une série de figures allégoriques

représentant : la Chasse, la Volupté, l'Abondance, la Libéralité, la Force, la Vigilance, la Paix et la Prudence.

Jacques Bortier, fermier général, conseiller et secrétaire du roi, venait de se faire bâtir le château du Raincy qui ne lui coûta pas moins de quatre millions et demi, et qui égalait en magnificence les domaines royaux. Il chargea Van Opstal d'en composer l'ornementation sculpturale. Notre artiste y exécuta des bas-reliefs, ainsi que de nombreux motifs de décoration qui rehaussèrent l'éclat de cette fastueuse demeure.

L'Académie de peinture et de sculpture s'était constituée en dépit des obstacles que lui avaient suscités les jurés de l'ancienne corporation des maîtres peintres et sculpteurs de Paris. Après avoir obtenu, en 1648, les lettres patentes qui approuvaient ses premiers statuts, elle procéda à l'élection des douze anciens qui devaient, aux termes de ces mêmes statuts, diriger à tour de rôle l'école publique dont elle avait arrêté la création. Van Opstal fut au nombre des académiciens sur lesquels se porta la majorité des suffrages. En 1651, quand la jonction de la communauté des Maîtres avec l'Académie fut décidée, pour mettre fin, s'il se pouvait, à d'incessantes querelles, Van Opstal fut un des membres de la compagnie auxquels échet la mission de veiller à la rédaction du contrat qui prescrivait les clauses d'un engagement réciproque. Enfin, lorsqu'en 1653, l'Académie prit la résolution de nommer des professeurs à la place des anciens précédemment élus, Van Opstal fut investi de cette nouvelle dignité. C'est ainsi que son nom se trouve mêlé à toutes les mesures qui préparent le développement d'une institution dont l'influence sur la prospérité des beaux-arts, en France, ne peut pas être contestée.

La corporation des maîtres continuant ses sourdes menées contre l'Académie, afin de se faire accorder des privilèges que l'acte de jonction lui avait formellement refusés, il fallut rompre de nouveau. L'Académie avait obtenu du roi, par l'entremise de Colbert, l'approbation des statuts qui la constituaient définitivement et qui garantissaient sa complète indépendance. Les maîtres, soutenus par Mignard dont l'animosité contre Le Brun se manifestait en toute occasion, avaient formé le projet de s'opposer à l'enregistrement des lettres patentes renfermant l'approbation royale. Ils n'avaient que de fort mauvaises raisons à donner à l'appui de leurs prétentions; mais ils s'étaient assurés du patronage de quelques personnes influentes, et l'on sait s'il arrivait souvent alors que de puissantes recommandations entravassent le cours de la justice. L'Académie apprit que l'affaire qui l'intéressait si vivement était soumise à M. de Lamoignon. Il importait de ne pas laisser les membres de la remuante corporation des maîtres s'emparer de l'esprit de ce magistrat. Le secrétaire proposa de nommer des députés auxquels serait confié le soin de plaider sa cause et de déjouer les intrigues des maîtres. « Il sut, dit l'historien anonyme de l'Académie, faire composer cette députation des membres les plus distingués par leur esprit et par leur capacité, et le plus en état de payer de leur personne au besoin. » Van Opstal fut un de ces délégués, choisis parmi les hommes regardés comme formant l'élite de la compagnie. Il alla, avec ses collègues Le Brun, Errard, Bourdon, Philippe de Champagne et quelques autres, expliquer à M. de Lamoignon le véritable état de la question. Le premier président convoqua les représentants de l'Académie et ceux de la maîtrise à sa campagne d'Auteuil, afin de

rendre son arrêt après débat contradictoire. La cause entendue, comme on dit au palais, M. de Lamoignon prit une décision toute en faveur de l'Académie, après avoir, toutefois, fait promettre solennellement à ses délégués de ne jamais admettre dans la compagnie « des sujets d'une capacité assez médiocre pour ne pas devoir aspirer plus haut qu'à la simple maîtrise. » Cet arrêt, qui réduisait désormais à l'impuissance un antagonisme dont l'origine remontait à plus de quinze années, causa une grande joie à l'Académie. Elle vota publiquement des remerciements à Van Opstal, en même temps qu'à ses autres députés.

L'année même où l'Académie de peinture et de sculpture, après avoir triomphé de ses adversaires, fonda son organisation sur une base solide, Colbert fut investi par le roi de la charge de surintendant des bâtiments. Les artistes n'eurent qu'à se louer de son zèle pour leurs intérêts. Sachant, comme le disait Felibien, que rien ne contribue plus à la gloire du prince que les ouvrages immortels transmis à la postérité par les peintres et par les sculpteurs, il procura à ces illustres *ouvriers* de nouvelles faveurs du souverain, afin d'accroître leur émulation par le désir des récompenses. Nommé vice-protecteur de l'Académie, il voulut remplir les fonctions de cette charge, malgré ses graves occupations, et assista régulièrement aux séances de la compagnie. Un jour qu'il venait de présider à la distribution des prix obtenus par les élèves, et pendant qu'on examinait les tableaux des lauréats, en discutant sur leurs qualités et sur leurs défauts, l'idée lui vint qu'on pouvait tirer de grands fruits, pour l'enseignement, d'un examen semblable qui porterait sur les chefs-d'œuvre des maîtres, et qui fournirait l'occasion de développer, en présence des jeunes artistes, les principes

dont l'application a donné naissance à ces chefs-d'œuvre. Il exprima, séance tenante, ses idées à cet égard, et conseilla aux professeurs de l'Académie d'instituer des conférences publiques où chacun aurait la liberté de parler selon son sentiment, attendu que de la discussion surgissent souvent des vérités utiles.

Telle fut l'origine des conférences de l'Académie de peinture et de sculpture, car il va sans dire que l'avis donné par Colbert ne pouvait être négligé. On convint d'inaugurer prochainement ces réunions publiques qui auraient lieu le premier samedi de chaque mois, soit dans la grande salle des séances de l'Académie, soit dans le cabinet des tableaux du roi, mis par le surintendant des bâtiments à la disposition de la compagnie. La première conférence fut donnée par Le Brun. Elle eut pour objet l'analyse du *Saint-Michel*, de Raphaël. Philippe de Champagne, le peintre célèbre que Bruxelles est fière d'avoir vu naître, se chargea de tenir la seconde, et prit pour sujet de ses remarques le *Christ porté au tombeau*, du Titien; enfin Van Opstal ouvrit la troisième conférence devant une copie du *Laocoon*. Il retraça l'histoire du chef-d'œuvre de la statuaire antique, rappela les circonstances de sa découverte et en fit une analyse détaillée, tant sous le rapport de la rigoureuse exactitude des proportions anatomiques, que sous ceux de la beauté des formes et de la vérité saisissante de l'expression. Pour reposer l'attention de ses auditeurs, Van Opstal entremêla ses explications techniques d'anecdotes. Il rapporta, par exemple, le trait satirique attribué à Titien qui, étant allé à Rome et voyant tous les peintres de l'école de Raphaël copier la statue de Laocoon avec une sorte d'acharnement fanatique, dessina un groupe de singes dans l'attitude de l'infortuné Troyen et de ses fils

enlacés par les serpents. Plaisanterie d'un goût équivoque et qui fait peu d'honneur à celui qui l'imagina, fût-ce le grand Titien lui-même.

Van Opstal donna une seconde conférence pour laquelle il avait choisi le torse d'une Vénus antique. Après avoir énuméré les beautés du morceau placé sous les yeux des assistants, il dit qu'il en recommandait beaucoup l'étude aux jeunes artistes, par la raison que les habits modernes déforment le corps, lui ôtent l'harmonie de ses proportions et empêchent les sculpteurs de faire sur le nu les études qui ont été l'une des causes de la supériorité des Grecs. Notre Flamand, que ses missions comme délégué de l'Académie avaient sans doute rendu tout à fait diplomate, trouva moyen de terminer son discours sur le torse de Vénus par un éloge de Louis XIV, variation obligée que tout orateur était contraint de broder sur le thème final de sa harangue. Il rappela que les honneurs et les récompenses accordés aux grands statuaires de l'antiquité ne contribuèrent pas moins que les beaux modèles dont ils s'inspiraient à la perfection des arts, puis il entonna les louanges du roi pour la protection qu'il accordait à ces mêmes arts, et pour la magnificence avec laquelle il savait les récompenser.

La première conférence de Van Opstal a été recueillie et publiée par Félibien, sinon textuellement, du moins sous la forme d'une analyse très-complète. On n'a de la seconde que des extraits donnés par le comte de Caylus, dans une notice manuscrite sur Van Opstal qui se trouve à la bibliothèque de l'école des beaux-arts de Paris. Ces extraits ont été reproduits, en partie, avec l'éloge de Guillet de Saint-Georges, par les éditeurs des *Mémoires sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie de peinture et de sculpture*.

Reprenons l'ordre chronologique des travaux de notre artiste, que nous avons interrompu pour dire les services qu'il rendit à l'Académie dont il fut un des fondateurs. Les commandes lui venaient en grand nombre de la cour et de la ville. C'était un heureux temps pour les sculpteurs. On n'avait pas encore inventé le luxe vulgaire des ornements faits à la mécanique. Les grands seigneurs et les financiers, qui se faisaient bâtir des hôtels, employaient à les décorer les vrais artistes, les hommes de talent. Rarement il se construisait un édifice, public ou particulier, de quelque importance, auquel Van Opstal ne mît la main. Le cardinal Mazarin, protecteur de l'hôpital de la Salpêtrière, lui fit faire, pour accompagner ses armes qui devaient surmonter la porte de cette maison, deux figures en pierre, de grandeur naturelle, représentant la *Charité* et l'*Espérance*, par allusion au sentiment qui avait inspiré le fondateur de l'asile ouvert aux souffrances du pauvre, et à celui que devaient éprouver les malades en y entrant. Vers le même temps, il exécuta pour le Jardin des Plantes des bas-reliefs, ayant pour sujets les attributs des sciences à l'enseignement desquelles était destiné cet établissement, et pour le Palais-Royal des figures allégoriques exprimant les bienfaits d'une paix procurée par de glorieux combats.

Les religieuses du couvent de l'Assomption demandèrent à Van Opstal une statuette pour orner l'autel consacré à saint Augustin, dans leur chapelle. Il fit l'enfant Jésus, tenant une croix dont le pied était entouré d'un serpent, voulant rappeler la victoire remportée par l'évêque d'Hippone sur l'hérésie des Manichéens, dont ce serpent était le symbole. Un crucifix en ivoire, par Van Opstal, était placé dans la sacristie du même couvent.

Jean-Baptiste Lambert, conseiller et secrétaire du roi, venait de mourir. Sa famille voulut lui élever un tombeau digne et de lui et d'elle, car elle comptait des membres en possession d'emplois considérables. Van Opstal fut chargé de l'exécution d'un monument qui devait être érigé à la mémoire du défunt, dans l'église des Incurables. On loua généralement l'ordonnance de sa composition, aussi bien que le modelé des figures. Le mausolée était surmonté des statues de la Foi et de l'Espérance; sous la table, revêtu de l'inscription funéraire, s'étendait un bas-relief où l'on voyait la mort poursuivant de son glaive impitoyable les génies de la douleur représentés par des enfants. Quelques-uns de ceux-ci fuyaient devant la terrible ennemie du genre humain; d'autres s'efforçaient d'arrêter sa marche. Par ce dernier épisode, l'artiste avait voulu exprimer que la mort frappe sans distinction d'âge, faisant en cela allusion au trépas prématuré de la personne dont les restes reposaient dans cette tombe.

Reconnaissant du concours intelligent que Van Opstal lui avait prêté pour rendre hommage à la mémoire de son frère, M. Lambert de Thorigny, frère de Jean-Baptiste Lambert et président en la chambre des comptes, fit un nouvel appel au talent de notre artiste. Il ne s'agissait pas cette fois d'un travail ayant une destination funèbre; mais, au contraire, de la décoration d'une somptueuse demeure où devaient se réunir, dans des fêtes brillantes, tout ce que Paris avait de plus élevé dans la robe et dans la finance. On sait que l'hôtel Lambert, situé dans l'île Notre-Dame, est resté célèbre par les peintures qu'y exécuta Le Brun, et qui comptent parmi les œuvres les plus considérables de ce maître. M. Lambert de Thorigny associa le ciseau de Van Opstal aux pinceaux de l'auteur des *Batailles*

d'Alexandre. Le Brun avait orné le plafond de la grande galerie d'une vaste composition représentant l'*Apothéose d'Hercule et son mariage avec Hébé.* Van Opstal fit, de son côté, une suite de bas-reliefs ayant pour sujets les travaux d'Hercule. Ces bas-reliefs furent placés dans les trumeaux de la galerie, soutenus par des figures d'enfants en ronde bosse. Ils étaient en stuc bronzé, pour s'accorder avec l'ensemble des ornements dont l'architecte avait conçu le plan. Van Opstal exécuta, dans le même hôtel, plusieurs morceaux importants, notamment pour la chambre de la présidente quatre bas-reliefs, savoir : Diane dans un char traîné par des biches, le triomphe de Bacchus, l'enlèvement des Sabines et Pyrrhus, enfant, sauvé de la fureur des Molosses.

Le président Maisons disputa à son confrère Lambert l'honneur d'employer les artistes célèbres de l'époque. Il fit richement orner de sculptures, par Van Opstal, le beau château qu'il possédait aux environs de Saint-Germain. On pouvait, sans être grand seigneur ou président, avoir des goûts d'artiste. L'abbé de la Rivière, depuis évêque de Langres, commanda à notre statuaire et en obtint, pour sa maison de la Place Royale, des bas-reliefs et des motifs d'ornementation dans lesquels se distingua l'esprit de son ciseau. On citait encore, parmi ses meilleurs travaux, une grande composition de seize figures, représentant Apollon sur le Parnasse, dont il avait décoré la façade intérieure de la maison construite par Leveau, architecte du roi, pour M. Hesselin, maître de la chambre aux deniers. Ce même Leveau, qui avait édifié tant d'hôtels pour le compte d'autrui, ayant voulu se loger lui-même selon son gré, pria Van Opstal de lui faire quelques morceaux de choix, de le traiter en confrère, en artiste. Cet appel ne fut pas vain ;

il y fut répondu par de jolis bas-reliefs dont les sujets étaient empruntés à la fable d'Hercule et à celle des Amazones.

Lorsqu'en 1660, on restaura la porte Saint-Antoine, aujourd'hui détruite, en consacrant cette restauration au souvenir de la paix des Pyrénées, Van Opstal reçut la commande des groupes et des figures qui devaient faire l'ornement principal du nouvel édifice. Aux deux côtés du fronton il plaça des statues couchées offrant la représentation allégorique de la France et de l'Espagne, et se donnant la main en signe d'alliance. La France tenait sur ses genoux une couronne fleurdelisée; l'Espagne avait à la main un bouclier et des traits. Au-dessus d'elles l'Hymen, tenant un flambeau allumé, semblait cimenter l'heureuse union qu'il avait fait naître entre les deux nations. Sur une console formée par la saillie de la clef de la voûte du grand portique se trouvait un buste de Louis XIV, œuvre de Van Opstal également, et *fait d'après le naturel*, suivant ce que nous apprend Piganiol de la Force dans sa *Description de Paris*.

La *Description de la grotte de Versailles* donnée par Félibien, renferme plusieurs planches où sont reproduites des sculptures que fit Gérard Van Opstal pour contribuer à l'ornementation de cette partie du jardin royal. Ce sont : 1° *Troupes de Tritons et de Néréides se réjouissant au coucher du soleil*; 2° *Petits Amours se jouant avec des dauphins*. Ces différents bas-reliefs décoraient la porte de la grotte. Les planches sont signées : Le Potre d'après Vanopstal (*sic*) de Bruxelles.

Pour une des chambres du Palais, celle des Enquêtes, Van Opstal fit plusieurs figures allégoriques des vertus qui ont leur asile naturel dans le temple de Thémis : la

Justice, la Prudence, la Tempérance, la Force, la Magnanimité, le Conseil et l'Autorité.

Dans les moments de loisir que lui laissaient les travaux considérables dont nous venons de donner l'indication sommaire, ainsi que ses fonctions académiques, Van Opstal s'occupait encore de sculpture en ivoire. Nul ne lui contestait le premier rang dans ce genre; ses moindres ouvrages étaient recherchés des connaisseurs. Louis XIV les avait en grande estime et manquait rarement d'acheter ceux qui étaient jugés dignes de lui être soumis. On voyait jadis, dans le cabinet du Roi, les ivoires suivants de notre artiste : un crucifix de dix-huit pouces de hauteur, des bas-reliefs appliqués sur un fond de velours noir, neuf groupes en ronde bosse. Il s'y trouvait également cinq petits bas-reliefs en bronze et dix-sept en marbre représentant des sujets mythologiques, enlèvements de Nymphes par des Satyres, des Tritons et des Naiïades, etc. Deux des plus remarquables de ces bas-reliefs furent portés à Versailles et placés sur des devants de cheminées de l'appartement de la Reine. Un groupe des trois Grâces couronnées par des Amours attirait l'attention des connaisseurs. Plusieurs de ces morceaux de la collection royale existent encore au Louvre; mais le plus grand nombre a disparu.

Cicognara décrit en ces termes, dans la *Storia della scultura*, un bas-relief de l'artiste anversoïis : « Le plus grand monument en ivoire qui existe en Italie et qui surpasse tout ce que nous connaissons dans les autres pays, est le *Sacrifice d'Abraham* qui se trouve actuellement dans le palais Volpi à Venise. C'est un ouvrage de Van Obstat (*sic*) de Bruxelles, sculpteur célèbre pour les ivoires en haut et bas-relief. Les figures sont dans la proportion de près d'une

coudée et demie de hauteur; leur torse n'a pas moins de six pouces de diamètre; chacun des membres inférieurs et supérieurs est formé d'une dent d'éléphant. Les ajustements sont d'un bois foncé tirant sur la couleur de l'écorce de châtaignier. La disposition du groupe est celle-ci : Isaac est étendu sur le bûcher; Abraham pose la main gauche sur la tête de son fils et avance la droite comme pour l'immoler. L'ange apparaît dans les airs et arrête le bras du fidèle serviteur de Dieu. A côté d'Abraham est un bouc de grandeur presque naturelle, et près d'Isaac s'élève un trépied portant un brasier allumé pour le sacrifice. La composition est médiocre, ajoute le critique italien qui cherche, avant tout, les pures traditions de l'art classique, l'expression des figures est faible et les airs de tête sont peu nobles; mais les nus, dans quelques parties, notamment dans les jambes, sont traités avec intelligence, quoiqu'on puisse y désirer plus de correction, et l'ensemble de l'œuvre a un grandiose qui fait passer sur bien des défauts et qui rend ce travail digne de figurer dans un cabinet royal de curiosités. » Une note de l'auteur que nous venons de citer nous apprend que ce groupe appartient originairement à la femme d'un certain Christophore Mettel, établi à Venise, laquelle le possédait à titre d'héritière des biens de l'auteur. Il passa à G. M. Volpi en payement d'un crédit qu'il avait ouvert audit Mettel.

Le nom de Van Opstal retentit à la grand'chambre à l'occasion d'un procès qui fit sensation dans le monde des artistes. Notre sculpteur avait exécuté à Bisseaux, dans la Brie, pour M. Duchemin, trésorier de Mademoiselle, huit bas-reliefs et des figures dont le prix avait été fixé d'avance. Ce Duchemin étant mort, Van Opstal laissa, par délicatesse sans doute, s'écouler une année avant de

réclamer le paiement du prix de ses travaux. La veuve du défunt refusa d'effectuer ce paiement, en opposant au célèbre statuaire la prescription prononcée par la coutume de Paris contre l'artisan qui n'a pas fait les diligences nécessaires pour être remboursé de son salaire dans le courant de l'année. On comprend quelle fut l'indignation de Van Opstal en voyant sa réclamation accueillie par une telle fin de non-recevoir. Il aurait pu faire volontairement l'abandon de ce qui lui était dû; mais sa dignité d'artiste ne lui permettait pas de supporter l'affront qu'on prétendait lui infliger. Un procès s'engagea. M. de Lamoignon-Basville, fils d'un magistrat illustre et plus tard célèbre lui-même comme intendant de la province du Languedoc, se chargea de plaider sa cause. Ce fut le 1^{er} décembre 1667 que l'affaire fut appelée à la grand'chambre et que M. de Lamoignon-Basville prononça son plaidoyer. L'éloquent avocat prouva, le texte de la loi à la main, qu'il ne s'agissait dans l'article dont la veuve Duchemin réclamait le bénéfice, que des artisans proprement dits, et non des hommes de mérite exerçant des professions libérales. Il démontra qu'on ne pouvait assimiler la peinture et la sculpture aux arts mécaniques qui, seuls, tombaient sous l'application de la coutume de Paris, en ce qui concernait la prescription annale. Les juges prononcèrent un arrêt conforme aux conclusions du défenseur de Van Opstal. Leur sentence causa une grande joie à l'Académie de peinture et parmi les artistes qui faisaient tous du gain de ce procès une question de dignité, disons presque d'honneur.

L'Académie fit imprimer à ses frais le discours dans lequel M. de Lamoignon-Basville avait si éloquemment plaidé la cause des beaux-arts et le publia sous ce titre :

Plaidoyer pour Gérard Van Opstal, recteur de l'Académie de peinture et de sculpture, sur la question : Si les arts libéraux sont sujets à la prescription d'une année portée par la coutume. Paris, Seb. Cramoisy, 1668, in-4°. L'Académie fit plus; après avoir, par cette publication, travaillé à rehausser sa propre gloire, elle songea à s'acquitter envers son digne défenseur. Elle chargea Girardon de faire son buste et Philippe de Champagne de peindre son portrait. Le jeune avocat refusa ce double honneur, qu'il disait n'avoir pas mérité. Ce fut en vain que Le Brun, qui avait été chargé d'une démarche auprès de lui, s'efforça de lever ses scrupules. Tout ce qu'il put obtenir, fut que M. de Basville engagerait son père, le vénérable président de Lamoignon, à permettre que les artistes délégués par l'Académie exécutassent son buste et son portrait. Cette seconde négociation eut une issue favorable. Girardon et Philippe de Champagne firent, l'un et l'autre, un chef-d'œuvre : « On voit à Courson, chez M. de Basville, dit l'auteur d'une note insérée dans les Mémoires de Trévoux, ces monuments de l'habileté du peintre et du sculpteur, de la sage reconnaissance de l'Académie, de la modestie et de la piété filiale de M. de Basville. M. Clement, fameux par tant de devises estimées, fit l'inscription suivante qui se lit au-dessous du buste :

*Quod artis immunitates apud amplissimum
Ordinem patrocinio praeclare defenderit
Grati animi monumentum sibi nuncupatum
Optimo parenti consecrari maluerit
Pict. et sculp. Acad. D. D. C.*

Gérard Van Opstal ne survécut que peu de mois au gain du procès qui avait relevé son caractère et sa pro-

fession. Il mourut en 1668, dans l'exercice des fonctions de recteur de l'Académie de peinture et de sculpture, auxquelles il avait été nommé à plusieurs reprises durant le cours de son honorable carrière. Il laissait trois enfants, deux fils et une fille. De ceux-là, l'un était sculpteur, comme on l'a vu au commencement de cette notice, et l'autre banquier. Sa fille était religieuse dans le couvent de l'Assomption. Tous trois avaient cessé de vivre en 1692, lorsque Guillet de Saint-Georges prononça, au sein de l'Académie, l'éloge de l'artiste anversoïs.

—

Roelandt Savery, notice par M. Ed. Fétis, membre
de l'Académie

Né à Courtrai, en 1576, Roelandt Savery eut pour premier maître son père, artiste médiocre, qui lui apprit à dessiner et à peindre les animaux, la seule chose qu'il fit lui-même passablement. L'élève, doué d'heureuses dispositions, fut bientôt plus habile que le maître, et les rôles auraient pu être intervertis, si le respect filial l'avait permis. Roelandt travailla seul quelque temps et parvint à une singulière vérité d'imitation dans le rendu des animaux terrestres, des oiseaux et des poissons. Plus tard, lorsqu'il eût étendu la sphère des applications de son talent, il conserva une certaine prédilection pour les études faites dans la première période de sa carrière et traita volontiers, comme on le verra plus loin, les sujets où il pouvait les utiliser.

La peinture du paysage est inséparable de celle des animaux. Cependant Roelandt Savery n'avait aucun secours à

attendre de son père, pour le guider dans la pratique d'un genre dont il comprenait toute l'importance. Son frère aîné, Jacques Savery, qui avait étudié sous la direction de Jean Bol et qui était devenu assez bon paysagiste, passa heureusement quelque temps à Courtrai, dans l'intervalle des voyages qu'il avait entrepris. Les conseils qu'il en reçut hâtèrent son apprentissage. D'Argenville intervertit l'ordre des faits, lorsqu'il dit, en parlant de notre artiste : « Jacques Savery, son frère lui apprit le paysage en quoi il excellait, surtout à représenter des vues du Nord, des écueils, des rochers et des chutes d'eau. » Ce n'est pas de son frère aîné que Roelandt Savery apprit à aimer et à rendre les sites du Nord. Le goût lui en vint spontanément, ou plutôt il se développa en présence de la nature même, lors du long séjour qu'il fit, tant dans le Tyrol que dans la Bohême, et dont il sera parlé plus loin. Les tableaux qu'il peignit avant de quitter les Pays-Bas et qui portent le cachet de sa première manière, offrent des vues peu étendues et peu accidentées. Ils sont traités avec un soin minutieux qui va jusqu'à la sécheresse. Plus tard, ses compositions devinrent plus pittoresques, plus mouvementées, et son exécution prit, en même temps, plus de liberté. Descamps commit la même méprise que d'Argenville : « Roelandt Savery, dit-il, aimait beaucoup les vues du Nord, des rochers qu'il ornait avec des sapins. L'empereur Rodolphe le prit à son service à la seule inspection d'un de ses tableaux, et l'envoya dessiner les vues singulières du Tyrol. » Nous n'aurions pas relevé ces deux erreurs, peu importantes en elles-mêmes, si elles ne donnaient pas lieu à une fausse interprétation des causes qui influèrent sur la direction des travaux de notre artiste et sur le caractère de son talent.

D'élève, Roelandt Savery est passé maître. La ville de Courtrai ne pouvait pas conserver longtemps un artiste de son mérite. Il prend la résolution, non pas de s'expatrier, mais de voyager, d'aller chercher à l'étranger des motifs de tableaux, et la fortune, si elle veut bien s'offrir à lui. Vers quels lieux se dirige-t-il d'abord? Vers l'Allemagne ou vers la France? Les historiens de la peinture ne sont pas d'accord sur ce point; mais entre leurs allégations contraires, il est facile de choisir celle qui est conforme à la vérité.

Plusieurs biographes disent qu'en quittant la Flandre, Savery se rendit en France, où il était désiré depuis longtemps, et qu'il fut employé, concurremment avec Jean de Hoyer et Ambroise Dubois, à la décoration des résidences royales. Nous ferons remarquer d'abord que Savery ne pouvait être désiré là où il n'était pas connu; or, il est certain que tant qu'il vécut à Courtrai, sa réputation ne franchit pas les limites de la province où il avait reçu le jour. En second lieu, nous dirons qu'on ne trouve aucune trace de ses peintures ni à Paris, ni dans les résidences princières qui avoisinent cette capitale. S'il avait été, en effet, employé par Henri IV, c'est à Fontainebleau que seraient ou qu'auraient été ses tableaux, avec ceux d'Ambroise Dubois et de Paul Bril, ses compatriotes anversoises. Il n'est fait mention de ses œuvres dans aucune des descriptions de ce château magnifique, où le fils de Jeanne d'Albret continua l'œuvre commencée par François I^{er}.

Félibien cite tous les peintres qui ont travaillé pour Henri IV, et Savery ne figure point parmi eux. Nulle part on ne rencontre d'indication formelle de commandes que le paysagiste de Courtrai aurait reçues du roi de France et auxquelles il aurait satisfait. Cependant les biographes

parlent à peu près unanimement du séjour qu'aurait fait à Paris Roelandt Savery en qualité de peintre de la cour. Ils ne varient que sur l'époque de ce séjour. Les uns prétendent, comme nous l'avons dit, que notre artiste s'arrêta à Paris avant d'aller en Allemagne; suivant d'autres, ce serait seulement après la mort de Rodolphe II, qui le retint plusieurs années à son service. Tout nous porte à croire qu'aucune de ces assertions n'est fondée, et que Roelandt Savery traversa deux fois, sans s'y arrêter, la capitale de la France.

Savery n'ignorait pas que plusieurs artistes flamands étaient en faveur à la cour de Rodolphe II. Il savait que Barth. Spranger, Æg. Sadeler et Hoefnagel avaient trouvé dans ce prince un généreux protecteur. Lorsqu'il quitta sa ville natale, ce fut avec l'intention d'aller directement à Prague offrir ses services à l'Empereur. Rodolphe l'accueillit, en effet, avec bienveillance, et lui assura des avantages qui lui donnèrent lieu de se féliciter de la résolution qu'il avait prise. Rodolphe, qui aimait à s'entourer d'hommes distingués, éprouva, de son côté, une grande satisfaction à s'attacher un peintre dont le talent était, dans l'application qu'il en faisait, tout à fait supérieur pour son temps. L'art du paysage n'avait point encore pris le développement que lui ont donné les maîtres auxquels revient l'honneur d'avoir su observer et rendre les grands aspects de la nature. Quelques artistes flamands et italiens venaient seulement d'entrer dans cette voie nouvelle. Presque partout, en Allemagne particulièrement, on en était encore à une scrupuleuse imitation des petits détails. La peinture à l'huile ne s'était pas complètement affranchie de la tradition des miniaturistes, en ce qui concernait du moins la reproduction de la nature inanimée. Savery, quoique

son talent se fût formé d'après les principes de l'ancienne école, s'était cependant modifié instinctivement, et, lorsqu'il arriva à Prague, il était en avance sur les paysagistes allemands, sous le rapport du goût, aussi bien que sous celui de la pratique.

Rodolphe II avait conçu le projet de faire décorer le palais impérial de Prague d'une suite de tableaux représentant des vues de plusieurs de ses provinces dont les sites pittoresques avaient été jusqu'alors négligés des artistes. Il chargea Savery d'aller dans le Tyrol prendre, d'après nature, des études destinées à servir à la réalisation de ce plan. Notre Flamand passa deux années à parcourir les montagnes de la Suisse allemande dont nul pinceau n'avait, avant le sien, retracé les aspects grandioses. La nouveauté de ces motifs fortement caractérisés séduisait son imagination. C'est là qu'il prit le goût des terrains accidentés, des chutes d'eau et des masses de rochers couronnées de pins vigoureux, que des biographes ont prétendu lui avoir été communiqué par son frère.

Lévesque apprécie avec justesse l'influence qu'exercèrent sur le talent de Savery les travaux auxquels il se livra pendant ces deux années passées dans la solitude, sans préoccupations étrangères au but de la mission dont l'avait chargé l'Empereur : « Roelandt Savery, dit le critique français, rassembla dans le Tyrol un trésor d'études qui furent employées dans les ouvrages de toute sa vie, et qui les rendent si piquants. On reconnaît la nature dans les sites dont il a fait choix; on est frappé des formes de ses arbres aussi vieux que le sol qui les porte; on aime à le suivre en imagination à travers les roches qu'il a si bien exprimées et d'où les eaux se précipitent en superbes cascades. Ses paysages sont animés par des figures d'hommes et

d'animaux touchées avec esprit; ses idées sont grandes, parce qu'elles sont fondées sur des études faites dans un pays où la nature a de la grandeur; ses distributions sont agréables, parce qu'il n'avait que la peine du choix dans l'abondante richesse de son portefeuille : on trouve un grand art dans ses oppositions, parce qu'il avait bien vu les variétés de la nature. Ses ouvrages, traduits par la gravure et privés des séductions de la couleur, conservent un grand charme et prouvent qu'avec des dispositions naturelles, le paysagiste sera toujours sûr de plaire, quand il choisira bien le théâtre de ses études. »

Pendant tout le reste de sa carrière, Savery se ressentit heureusement, en effet, des efforts qu'il avait faits pour saisir le caractère des paysages du Tyrol, de manière à pouvoir les reproduire avec une vérité qu'il mettait à juste titre au premier rang des règles de l'art de peindre. Ce dont on est surtout frappé, à l'aspect des tableaux où il a représenté les sites de cette belle contrée, c'est de leur air de sincérité. L'artiste n'est pas privé de la faculté créatrice; il l'a prouvé dans les sujets où il lui était permis de donner carrière à sa fantaisie; mais il comprend que ce serait folie de vouloir rien ajouter aux beautés d'une nature qui réunit tous les éléments du pittoresque, et il se borne à jouer le rôle de fidèle interprète.

De retour à Prague, Savery mit les études qu'il avait recueillies, sous les yeux de l'Empereur dont la satisfaction se traduisit en témoignages significatifs par lesquels le peintre fut largement payé des peines et des fatigues de son voyage. Un auteur prétend que Rodolphe II se prit d'une telle admiration pour les dessins du paysagiste flamand, qu'il voulut les garder dans son cabinet, et que Savery eut seulement la permission de les copier, lorsqu'il

en avait besoin pour ses tableaux. Il y a là sans doute de l'exagération. Savery conserva ses dessins ; car, longtemps après avoir quitté l'Allemagne, il peignait des vues du Tyrol pour lesquelles il ne cessait de recourir aux études qu'il avait faites d'après nature.

Roelandt Savery exécuta pour la galerie de Prague une série de paysages dont l'Empereur avait lui-même choisi les motifs parmi les nombreuses esquisses rapportées par notre artiste de son voyage dans les montagnes du Tyrol et de ses excursions dans la Bohême. Rodolphe II souhaita que la plupart de ces peintures, qu'il affectionnait, fussent reproduites par la gravure. Un burin aussi habile que dévoué était toujours prêt à obtempérer aux désirs de l'Empereur. C'était celui d'Æg. Sadeler. Non-seulement le graveur anversois était à la tête des artistes de son temps, mais il avait à un haut degré le sentiment de la couleur flamande et nul ne pouvait, mieux que lui, rendre, dans une estampe, l'effet d'un tableau peint par un maître de notre école.

Félibien, en parlant de Roelandt Savery dans ses *Entretiens*, s'exprime ainsi : « Comme les peintres flamands avoient toujours eu une inclination naturelle à beaucoup finir leurs paysages, ceux particulièrement qui travailloient en Flandre gardoient leur ancienne manière et imitoient plutôt les tableaux de Breughel et de Matthieu et Paul Bril, que non pas ceux des peintres d'Italie. Roelandt Savery estoit un de ceux qui estoient alors assez en vogue, et sa manière est finie, mais sèche. Toutefois, comme dans les choses qui sont finies on découvre plusieurs parties que l'œil regarde avec plaisir, ses tableaux ont toujours été assez recherchés, principalement par ceux qui se contentent d'une expression simple et natu-

relle, et qui ne discernent pas ce que l'art exécute avec le plus d'excellence. »

Si Félibien avait vu plus de tableaux de Savery qu'il n'eut sans doute l'occasion d'en voir en France, et s'il les avait examinés avec soin, il les aurait jugés autrement. Bien que très-finie, la peinture de notre artiste était exempte de sécheresse. Dire que ses paysages plaisent à ceux qui se contentent d'une expression simple et naturelle, c'est en faire un grand éloge, à ce qu'il nous semble, et les amateurs qui se laissent séduire par l'attrait d'une qualité aussi essentielle, ne font certes pas preuve de mauvais goût. Tout en apportant un soin minutieux à l'exécution des détails, Savery ne négligeait pas les masses, les grands effets d'ensemble. Il se distinguait en cela de la plupart des peintres qui terminent leurs ouvrages avec excès, et qui tombent presque infailliblement dans la sécheresse. Quelque délicatesse de pinceau que Savery ait déployée dans ses vues du Tyrol et de la Bohême, celles-ci n'en ont pas moins conservé le caractère de sévérité et de grandeur qui leur est propre. Cette remarque est importante à faire. Que les paysages de Roelandt Savery n'aient ni l'ampleur du style, ni la manière libre et hardie, ni le sentiment des beautés pittoresques de la nature dont les productions des grands maîtres du XVII^m^e siècle ont offert l'ensemble parfait, cela est incontestable; mais nous avons déjà fait observer, dans des notices précédentes, qu'on ne peut juger les artistes d'une manière absolue, et que, pour être juste à leur égard, il faut tenir compte de l'état du goût à l'époque où ils ont vécu. On n'est pas fondé à blâmer un homme de n'avoir point devancé son siècle. Avant de reprocher à Savery certaines imperfections qui, nous n'en disconvenons pas, déparent ses ouvrages, il est

bon d'examiner ce qu'on faisait avant lui, à quels paysagistes il succédait, quelles traditions il recevait de ses prédécesseurs. La critique, qui ne s'appuie pas sur l'histoire chronologique de l'art, s'expose à manquer de justesse dans ses appréciations et de justice dans ses arrêts. On signale, non sans raison, l'abus des tons bleus qu'a fait le peintre de Courtrai dans les fonds de ses tableaux, comme un défaut que l'action du temps a encore empiré; mais ce défaut est également celui de Paul Bril, de Breughel et du plus grand nombre des peintres de cette époque.

Savery avait conservé de ses premières études une grande prédilection pour les animaux qu'il traitait, d'ailleurs, avec une habileté rare, et le désir de briller dans un genre où il sentait sa supériorité, lui fit souvent multiplier outre mesure ces accessoires du paysage, devenus pour lui l'objet principal. Il avait beau choisir des sujets qui pouvaient, jusqu'à un certain point, motiver la réunion d'un nombre considérable d'animaux différents dans un petit espace, il n'en a pas moins péché contre les lois du goût, en même temps que contre celles de l'ordonnance pittoresque.

Lorsqu'il se sentait en veine de peinture zoologique, s'il nous est permis d'employer cette expression, Savery composait une Création du monde, ou Noé rassemblant les animaux pour les introduire dans l'arche, ou bien Adam et Ève dans le paradis terrestre, ou bien encore, avec une prédilection toute particulière, Orphée attirant les animaux par les sons de sa lyre. Plusieurs fois il a traité ce sujet favori; mais avec des changements qui font qu'on ne peut considérer ses tableaux comme des répétitions.

Quand Savery ne s'abandonnait pas à son penchant pour les scènes où se groupaient plus ou moins naturellement

tous les êtres du monde animé, il composait à merveille et se montrait sobre d'accessoires. S'il ne se bornait pas à reproduire exactement le site qu'il avait eu sous les yeux, il avait soin que le sujet fût en rapport avec l'aspect du paysage dans lequel il s'encadrait. Pour n'en citer qu'un exemple, une des vues qu'il avait prises dans le Tyrol reportant, par la sévérité du caractère, sa pensée vers les temps bibliques, il y place l'épisode de la vie de Jésus-Christ où le fils de Dieu est tenté par le démon. Il lui arrive rarement, du reste, de faire des excursions dans le domaine de l'histoire sacrée ou profane. Le plus souvent il se renferme dans la sphère du paysage rustique. Il nous montre des paysans attablés devant un cabaret, une halte de bohémiens, des bergers conduisant leurs troupeaux, des chasseurs dans une épaisse forêt, un voyageur se reposant près d'un édifice en ruine. Peu de paysagistes ont montré un sentiment plus vrai de la nature que Savery. On ne lui rend pas assez justice sous ce rapport. Les biographes et les critiques citent généralement, comme étant les pièces capitales de son œuvre, celles où il a complaisamment accumulé des spécimens de son talent de peintre d'animaux. Or, les tableaux appartenant à cette catégorie sont précisément ceux où, suivant nous, on le juge le moins favorablement. C'est dans ses vues pittoresques du Tyrol que se révèlent les qualités qui lui assignent un rang vraiment élevé parmi les peintres de son temps.

Roelandt Savery continua de résider et de travailler à Prague jusqu'à la mort de Rodolphe II. Lorsqu'il eut perdu ce généreux protecteur, il prit la résolution de quitter l'Allemagne. Une inscription placée sous son portrait par Gertrude Rogman dit, à la vérité, que notre artiste fut peintre des empereurs Rodolphe et Mathias ; mais cela ne

signifie pas qu'il soit resté attaché à la personne de ce dernier souverain. Le titre qu'il avait conservé était purement honorifique. En quittant la cour de Prague, après la mort de Rodolphe, il s'engagea seulement à peindre pour son successeur des tableaux qu'il lui ferait parvenir du lieu où il allait se retirer et qui, peut-être, n'était pas encore fixé. Il tint parole, ainsi qu'on peut le voir par la date d'une de ses peintures qui se trouvent dans la galerie de Vienne, et qui est postérieure de plusieurs années à la mort de Rodolphe.

Nous avons dit que Roelandt Savery n'était pas, comme l'ont affirmé certains biographes, entré au service du roi de France, lors de l'avènement de Mathias à l'Empire, nous fondant, pour démentir ce fait, sur ce qu'aucune peinture de notre artiste ne se trouve dans les résidences souveraines de Paris ou de ses environs. C'est vers Utrecht que Savery se dirigea; c'est dans cette ville hollandaise qu'il fixa pour toujours sa résidence. On s'étonnera, sans doute, qu'il ne soit pas rentré dans sa patrie. Il est vraisemblable que n'ayant plus de parents à Courtrai, il désira se rapprocher du seul membre survivant de sa famille, de son neveu Jean Savery, ainsi que lui peintre de paysages, établi depuis de longues années en Hollande.

A dater de ce moment, la carrière de Roelandt Savery ne présente plus aucune particularité dont le biographe puisse faire son profit. Plus de voyages, plus d'incidents imprévus, plus même d'émotions pour l'artiste qui s'est résigné au calme monotone de la vie hollandaise. L'emploi de son temps est réglé avec une parfaite uniformité. Chaque jour ramène les occupations et les délassements de la veille. Les écrivains contemporains les mieux renseignés se bornent à nous apprendre qu'il passait les ma-

tinées à peindre en compagnie de son neveu, avec lequel il habitait, et les après-dînées à se divertir avec ses amis. Suivant un naïf auteur, il se livrait volontiers à la joie qu'il croyait nécessaire à une profession pour laquelle il faut un esprit gai et indépendant. Vingt-sept années s'écoulèrent ainsi. Dans ce laps de temps, Savery peignit un nombre de tableaux qu'on peut dire considérable, si l'on tient compte du fini extrême qu'il donnait à chacun d'eux. Ses œuvres n'étaient pas moins recherchées en Hollande qu'en Allemagne. La nature qu'il avait sous les yeux ne lui inspira pas le désir de faire de nouvelles études. Il resta fidèle à ses sites du Tyrol et de la Bohême qu'il continua à reproduire au moyen des études dont il avait, ainsi qu'on l'a vu, rapporté de Prague des portefeuilles abondamment garnis. La mort l'enleva en 1659 à l'art qu'il cultivait encore avec toute la plénitude de ses facultés.

Voici la liste des tableaux de Roelandt Savery qui se trouvent dans les principales collections de l'Europe :

Musée de Vienne. — 1° Paysage animé par un grand nombre d'animaux terrestres, d'oiseaux et de poissons. Vers le fond, un rocher surmonté d'une tour et plus loin une vue de ville. Tableau sur cuivre signé : *Roelandt Savery fe. 1628.*

2° La lisière d'une forêt, de laquelle sort un ruisseau; à droite une ville en perspective et une montagne couronnée par un vieux château. Sur bois.

3° Une contrée montueuse inculte au milieu de laquelle coule un torrent. Sur le devant, Jésus tenté par Satan. Sur bois.

4° Tableau de fleurs : un bouquet dans un vase de terre bleue. Sur bois.

5° Forêt avec une perspective ouverte sur une campa-

gne bornée par une vue de ville. Sur le devant un bûcheron s'entretenant avec deux paysannes. Tableau sur cuivre signé : *R. Savery 1609.*

6° Vue prise dans le Tyrol. Contrée accidentée. A gauche une forêt d'où s'élançe un torrent et d'où sortent des voyageurs. A droite une vallée s'étendant vers le fond. Tableau sur cuivre signé : *R. Savery fe. 1608.*

7° Paysage où sont de nombreux animaux. On voit, au second plan, Orphée jouant de la lyre et assis au pied d'une tour d'où les femmes de la Thrace sortent et se jettent sur lui avec fureur.

8° Contrée sauvage avec des rochers et un pont jeté sur un torrent. Au premier plan sont des charpentiers à leur travail. Tableau sur cuivre, signé : *R. Savery 1610.*

9° Orphée, ayant pénétré jusqu'au trône de Pluton, dans le Tartare, cherche à toucher le souverain du sombre empire par la puissance des accents de sa lyre, afin qu'il lui rende sa femme Euridice.

Musée de Dresde. — 1° Un chasseur poursuivant un sanglier.

2° Paysage avec des animaux de toute espèce.

3° Noé s'apprêtant à faire entrer dans l'arche les animaux qu'il a rassemblés par l'ordre du Seigneur.

4° Des animaux sauvages dans un site pittoresque.

5° Paysage couvert d'édifices en ruine.

6° Un torrent coulant entre des rochers surmontés de sapins.

7° Une forêt où l'on voit une bande de brigands près du cadavre d'un homme assassiné. Ce dernier tableau est attribué, arbitrairement peut-être, à Savery qui n'a guère traité de sujets de cette nature.

Musée de Berlin. — 1° Adam recevant d'Ève le fruit dé-

fendu , au milieu d'un paysage boisé , avec une perspective ouverte sur une vaste plaine. On voit au premier plan un grand nombre d'animaux. Tableau sur bois , signé : *Roelandt Savery fe. 1626.*

2° Intérieur de forêt. A droite une mare d'eau près de laquelle est un cerf. Lointains montagneux traversés par une rivière. Au premier plan , des Bohémiens autour d'une chaudière où ils préparent leur repas. Tableau sur cuivre.

3° Un perroquet vert , deux grenouilles et une écrevisse , dans un paysage. Tableau sur bois , signé : *Roelandt Savery 16...*

Musée de Brunswick. — 1° Paysage avec animaux. A droite , une fontaine avec des ruines ; près de là , un cerf et des taureaux qui se battent. Au premier plan , des animaux près d'un torrent. A droite , sur une masse imposante de rochers , des édifices entourés de grands arbres. Tableau sur bois , signé : *Roelandt Savery 1623.*

2° Paysage où coule un ruisseau entre des bouquets d'arbres ; à droite des vaches ; deux cerfs sur le haut d'un rocher ; çà et là de nombreux oiseaux. Signé : *Roelandt Savery 1626.*

Musée de la Haye. — Orphée attirant les oiseaux aux sons de sa lyre.

Le musée du Louvre n'a de Roelandt Savery qu'un dessin au lavis.

Le D^r Waagen cite les deux tableaux suivants de Savery comme se trouvant en Angleterre :

1° Dans la collection du duc de Marlborough à Blenheim : Orphée attirant les animaux , sujet souvent répété par l'artiste , ainsi qu'on l'a vu. Ce charmant tableau était désigné comme étant d'un peintre inconnu , quand M. Waagen le vit et en indiqua l'auteur ;

2° Dans le Fitzwilliam Muséum (université de Cambridge), une forêt qu'un homme et une femme traversent à cheval. Morceau de la meilleure époque du maître, d'après une note de M. Waagen.

Roelandt Savery paraît s'être essayé dans la gravure à l'eau-forte. Huber cite, comme lui étant attribué, dans le catalogue de la collection Winckler : « Un paysage bouché » où l'on voit, sur la droite, un chevrier endormi. » C'est, dit-il, une pièce rare. Une seconde estampe de Savery est mentionnée par M. Nagler. C'est un paysage boisé au premier plan duquel se dresse un grand arbre. Au fond, un pont de bois jeté sur une rivière; sur une route, deux hommes et une femme avec un enfant. On connaît deux états de cette pièce rare et précieuse. Dans l'épreuve de la collection d'Arétin décrite par Brulliot, elle est sans nom, tandis que celle de la collection Sternberg, porte la marque *R. Sav. S.*

On a de plusieurs graveurs des estampes d'après Roelandt Savery. La pièce capitale de l'œuvre du maître, sous le rapport de la dimension, aussi bien que pour la rareté, est un saint Jérôme gravé par Isaac Major, artiste allemand entièrement formé à l'école de deux de nos maîtres, élève de Savery pour la peinture, et d'Æg. Sadeler pour la gravure. C'est un des plus grands paysages qui aient été gravés au burin. Le sujet qui s'y encadre est saint Jérôme dans une grotte. Le site offre des accidents de terrains très-variés, et déroule sous les yeux du spectateur une perspective d'une vaste étendue.

Æg. Sadeler a gravé d'après Savery plusieurs suites de vues du Tyrol et de la Bohême. L'habile artiste y a mis toute la finesse et tout l'esprit de son burin. Ce sont de charmantes estampes dont l'examen suffit pour apprendre

à ceux qui n'ont pas sous les yeux des tableaux du peintre de Courtrai, de quel sentiment de la nature et de quelle entente du pittoresque il était doué.

On a également d'après Savery des estampes de Madeleine de Passe, de M. C. Prestel, de J. Balzer et Rob. Vander Voerst.

Le portrait de Roelandt Savery a été gravé par Gertrude Rogman, par J. Meyssens d'après Ad. Willaerts. Il a été reproduit en petit dans les planches qui accompagnent les biographies d'Houbracken, de Campo Weyerman et de Descamps.

OUVRAGES PRÉSENTÉS.

Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire, ou recueil de ses Bulletins. II^{me} série. Tome X^{me}, 2^{me} Bulletin. Bruxelles, 1858; 1 broch. in-8°.

Bulletin de la Commission centrale de statistique du royaume de Belgique. Tome VII. Bruxelles, 1857; 1 vol. in-4°.

On a new genus of Crinoides, discovered in the mountain Limestone of Swaledale, Yorkshire; by Edw. Wood; with a description of the genus, by prof. De Koninck. Londres, 1858; 1 broch. in-8°.

Georgio; paysanneries par M. Ad. Mathieu. 3^{me} édition. Bruxelles, 1858; 1 broch. in-12.

Vie de Marnix de Sainte-Aldegonde; par M. Théodore Juste. Bruxelles-Paris, 1858; 1 vol. in-8°.

Catalogue général des bibliothèques du ministère des finances. Première publication. Bruxelles, 1858; 1 vol. in-8°.

5^{me} *Rapport et documents officiels relatifs à l'inoculation de la pleuropneumonie exsudative, d'après le procédé de M. le docteur Willems.* Bruxelles, 1858; 1 broch. in-8°.

La métaphysique et les mathématiques; réponse à M. Lamarle, par M. l'abbé A. Lecomte. Bruxelles, 1858; 1 broch. in-8°.

Histoire des gardes wallones au service de l'Espagne; par le colonel Guillaume. Bruxelles, 1858; 1 vol. in-8°.

Les illustrations militaires du Hainaut; par M. H. Rousselle. Mons, 1858; 1 broch. in-8°.

Pasquée critique et calotenne sôt les affaires de l' médecine. A Visé; 1 broch. in-8°.

Notice sur la vie et les ouvrages de Guillaume Kersseboom; par M. Heuschling. Bruxelles, 1857; 1 broch. in-8°.

Mœurs et usages des corporations des métiers de la Belgique et du nord de la France; par M. Félix de Vigne. Gand, 1857; 1 vol. in-8°.

Études et recherches sur la théorie et l'histoire du chant grégorien. — II. Tonalité générale; par MM. Frassel et Germain. Namur, 1858; 1 vol. in-8°.

Études sur la nécessité d'introduire le chant d'ensemble dans les écoles primaires de la Belgique; par Édouard Gregoir. Anvers, 1858; 1 broch. in-12.

Essai de tablettes liégeoises; par M. Alb. d'Otreppe de Bouvette, 23^{me} liv. Liège, 1858; 1 broch. in-12.

Annuaire de la Société libre d'émulation de Liège, pour l'année 1858. Liège; 1 vol. petit in-8°.

Annales de l'enseignement public; directeur M. Bède. Tome II, nos 1 à 3. Verviers, 1858, 3 broch. in-8°.

Archives belges de médecine militaire. Tome XXI, 1^{er} à 3^{me} cahiers. Bruxelles, 1858; 1 broch. in-8°.

Journal de pharmacie. XIV^{me} année. Janvier à mars 1858. Anvers, 3 broch. in-8°.

Annales de la Société de médecine d'Anvers. XIX^{me} année. Janvier et février. Anvers, 1858; 1 broch. in-8°.

Journal de l'imprimerie et de la librairie en Belgique. V^{me} année, nos 1 à 3. Bruxelles, 1858; 3 broch. in-8°.

Annales academici. 1853-1854. Leide, 1857; 1 vol. in-4°.

Levensberigt van J.-L.-W. baron de Geer van Jutphaas, overleden den 3 november 1857 te Utrecht. Utrecht, 1858; 1 broch. in-8°.

Magnetische waarnemingen aan den Helder, in verband met de aardbeving van 17 decembre 1857. 1858; 1 broch. in-12.

L'Investigateur, journal de l'Institut historique. XXIV^{me} année. 278^{me} et 279^{me} liv. Paris, 1858; 1 broch. in-8°.

Essai sur les ouragans et les tempêtes; par M. Lartigue. Paris, 1858; 1 broch. in-8°.

Utilité et réhabilitation du moineau; par Victor Chatel. Paris, 1858; 1 broch. in-8°.

Programme de la XXV^{me} session du Congrès scientifique de France, qui sera tenue à Auxerre le 2 septembre 1858. Auxerre, 1858; 1 broch. in-4°.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie. Année 1858, n° 1. Amiens, 1858; 1 broch. in-8°.

Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire. 2^{me} vol. Angers, 1858; 1 vol. in-8°.

Bulletin de la Société industrielle d'Angers. XXXVIII^{me} année. Angers, 1857; 1 vol. in-8°.

Recueil des actes de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux. XIX^{me} année. 1^{er} et 2^{me} trimestres. Bordeaux, 1857; 1 broch. in-8°.

Mémoires de la Société impériale des sciences naturelles de Cherbourg. Tome IV. Paris-Cherbourg, 1856; 1 vol. in-8°.

Archives de l'agriculture du nord de la France; publiées par le comice agricole de Lille. Tome 1^{er}, nos 1 et 2. Lille, 1857; 1 broch. in-8°.

Revue agricole, industrielle et littéraire de l'arrondissement de Valenciennes, IX^{me} année, nos 5 à 8. Valenciennes, 1857-1858; 4 broch. in-8°.

Mémoires de l'Institut national génevois. Tome IV^{me}. Genève, 1857; 1 vol. in-4°.

Novus codex Brandenburgensis. VI Band, 2^{tes} Haupttheiles; XIV, 1^{ten} Haupttheiles. Berlin, 1857; 2 vol. in-4°.

Zeitschrift für die Gesammten Naturwissenschaften; Herausgegeben von dem Naturw. Vereine für Sachsen u Thüringen in Halle. Jahrgang 1857. VII Band. Berlin, 1857; 1 vol. in-8°.

Verhandlungen des naturhistorisch-medizinischen Vereins zu Heidelberg. N^{os} III et IV. Heidelberg, 1857; 2 broch. in-8°.

Württembergische naturwissenschaftliche Jahreshefte. XIII^{nter} Jahrgang, 3^{tes} Heft. Stuttgart, 1857; 1 broch. in-8°.

Ansprache gehalten in der ersten Jahresversammlung der K.K. geographischen Gesellschaft in Wien am 5 november 1857; von W. Haidinger. Vienne, 1857; 1 broch. in-8°.

Beiträge zur gerichtlichen Medizin, Toxikologie und Pharmakodynamik; von Eugen Pelikan. Würzburg, 1858; 1 vol. in-8°.

Discussion i det nortke medicinske Selskab i Christiania angaaende Syphilisationen. Christiania, 1857; 1 broch. in-8°.

Rendiconti delle Adunanze della r. academia economico-agraria dei Georgofili di Firenze. Triennio III. Anno 2. Janvier à mars. Florence, 1858; 3 broch. in-8°.

Atti dell' imp. reg. Istituto Veneto di scienze, lettere ed arti. Tomo III^o, serie 3^a, disp. 3. Venise, 1857-58; 1 broch. in-8°.

Gli inquisitori di stato di Venezia; di S. Romanin. Venise, 1858; 1 broch. in-8°.

Observaciones actinometricas verificadas en Madrid con motivo del eclipse de sol de marzo de 1858; por don Manuel Rico y Sinobas. Madrid, 1858; 1 broch. in-4°.

Linnean Society of London: — *Transactions*. Vol. XXII. Part the second. 1 cahier in-4°; — *Journal of the Proceedings: botany*, n^{os} 4 à 6; *zoology*, n^{os} 4 à 6. 6 broch. in-8°; — *List*. 1857. 1 broch. in-8°; — *Address of Thomas Bell, esq.* 1 broch. in-8°.

Journal of the geological Society of Dublin. Vol. II à VI. Dublin, 1839 à 1857; 5 vol. in-8°.

Catalogue of the Antiquities of stone, earthen, and vegetable materials, in the Museum of the Royal Irish Academy; by W. R. Wilde. Dublin, 1857; 1 vol. in-8°.

The Atlantis : a register of literature and science; conducted by members of the catholic University of Ireland, n° 1. Londres, 1858; broch. in-8°.

The american journal of science and arts. Second series. Vol. XXV, n° 74. New-Haven, 1858; broch. in-8°.

Reports on the proceedings of the officiers engaged in the magnetic survey of India. Nos 5 à 10. Lahore, Agra et Calcutta, 1856 et 1857; 3 broch. in-8°.



BULLETIN

DE

L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES,

DES

LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE.

1858. — N° 5.

CLASSE DES SCIENCES.

Séance du 6 mai 1858.

M. D'OMALIUS D'HALLOY, président de l'Académie.

M. AD. QUETELET, secrétaire perpétuel.

Sont présents : MM. Sauveur, Timmermans, Wesmael, Martens, Cantraine, Stas, De Koninck, Van Beneden, A. De Vaux, Edm. de Selys-Longchamps, le vicomte B. Du Bus, Gluge, Melsens, Schaar, Liagre, Duprez, Brasseur, Poelman, *membres*; Schwann, Spring, Lacordaire, *associés*; Donny, Ern. Quetelet, Gloesener, *correspondants*.

MM. Roulez, Borgnet, Polain, *membres de la classe des lettres*, assistent à la séance.

CORRESPONDANCE.

Il est donné lecture de différentes lettres de M. le Ministre de l'intérieur, relatives aux comptes de l'Académie et à des envois de livres.

M. le président du Sénat remercie pour les derniers envois des publications de la Compagnie.

— M. le docteur Clos, directeur du Jardin des Plantes de la ville de Montpellier, remercie l'Académie pour avoir donné place dans ses publications à un mémoire de feu son père, sur la menstruation chez les femmes.

— M. James Espy, de Washington, envoie son quatrième rapport sur la météorologie, et fait connaître qu'il recevrait avec reconnaissance les remarques critiques auxquelles ce travail pourrait donner lieu.

— M. Airy, associé de l'Académie, écrit au secrétaire perpétuel qu'il vient de faire une nouvelle détermination de la différence des longitudes entre l'Observatoire royal de Greenwich et celui d'Édimbourg, en se servant du principe de transmission de signaux employé en Amérique, qu'il regarde comme préférable à tous les autres. « Les résultats ne sont pas encore calculés, dit-il, mais je ne doute nullement de leur excellence. C'est la méthode que je proposerais d'employer, si nous répétions la détermination de la différence de longitude entre Bruxelles et Greenwich. »

— M. Ch. Fritsch fait parvenir, avec une carte, un

aperçu de la maturation des premiers fruits dans trente-trois stations de l'empire d'Autriche et des pays adjacents, pendant l'année 1857.

— M. de Selys-Longchamps dépose les observations faites à Waremmes sur l'état de la végétation et les migrations des oiseaux, le 20 avril dernier.

M. Ad. Quetelet présente les mêmes résultats pour Bruxelles, ainsi que ceux de Liège et Stavelot, obtenus par M. Dewalque, et de Melle, près de Gand, par le professeur Bernardin.

— M. le docteur Verhaeghe transmet ses observations météorologiques et actinométriques faites à Ostende pendant les trois premiers mois de cette année.

— L'Académie reçoit aussi les résultats des observations faites au Helder, pendant le mois de décembre dernier, sur l'état du magnétisme et les perturbations qui y ont été ressenties. On y a remarqué, les 17 et 18 décembre, les mêmes perturbations que celles déjà signalées dans les *Bulletins* de l'Académie, par l'Observatoire royal de Bruxelles.

— M. le secrétaire perpétuel déclare avoir reçu de M. Melsens, de la part de M. de Changa, le 4 avril dernier, un paquet cacheté sur lequel M. le président appose sa signature.

— La classe reçoit les ouvrages suivants :

1° Recherches sur la capillarité, mémoire par M. Bède, professeur à l'école des mines, à Liège. (Commissaires : MM. Plateau, Duprez et Ad. Quetelet.)

2° Note de M. Boblin sur un appareil à levier, substitué au micromètre des instruments de précision en usage dans

les observatoires. (Commissaires : MM. Liagre et Ernest Quetelet.)

5° Remarques critiques sur diverses espèces d'ichneumons, de la collection de feu le professeur J.-L.-C. Gravenhorst, suivies d'un court appendice ichneumologique, par M. C. Wesmael, membre de l'Académie. (Commissaires : MM. Lacordaire et de Selys-Longchamps.)

— M. Van Beneden annonce la mort de M. Jean Müller, de Berlin, associé de l'Académie, et la classe décide à cette occasion qu'une lettre de condoléance sera adressée à la veuve de cet illustre savant.

— M. de Selys-Longchamps fait hommage de son ouvrage *Monographie des Gomphines*. — Remerciments.

RAPPORTS.

Mémoire sur une nouvelle classification des Annélides sétigères abranches; par M. d'Udekem, correspondant de l'Académie.

Rapport de M. Van Beneden.

« Depuis plusieurs années, M. d'Udekem s'occupe des vers, surtout de ceux qui ont quelque affinité avec les Lombrics. Il a déjà fait plusieurs communications intéressantes sur ce sujet.

Dans le travail qui est soumis à notre examen, M. d'Udekem a coordonné des faits connus, et assigne à chaque espèce, comme à chaque genre de Lombricin, sa véritable place.

Ce travail est fait avec beaucoup de soin, et les caractères sont exposés avec ordre et clarté.

Nous ne pouvons, toutefois, nous empêcher de faire remarquer que le nombre de familles nous paraît trop grand, et que les Tubifécidés, comme les Enchytridés, nous paraîtraient mieux à leur place dans une même famille avec les Lombrics.

Nous regrettons aussi que l'auteur n'ait pas discuté la question du rang que ces *Annélides* sétigères abranches doivent occuper dans la série animale.

Ces vers sont-ils supérieurs aux autres *Annélides* ou inférieurs, comme le pense Cuvier et la plupart des zoologistes? Ont-ils quelques affinités avec les autres *Annélides* sétigères abranches que Cuvier place dans le même groupe?

Il est évident, à nos yeux du moins, que les *Abranches sans soies* ou les *Hirudinées* font le couronnement naturel des Trématodes et des Cestoïdes (*Cotylides*), et que cette division d'*Abranches*, telle qu'elle se trouve dans le règne animal, n'a aucune valeur dans une classification méthodique.

Les *Abranches* sétigères forment un groupe parallèle à celui des *Cotylides*, de manière que les *Hirudinées* couronnent la série des Trématodes et des Cestoïdes, comme les *Lombricins* couronnent les vrais *Annélides*.

Les uns et les autres sont des vers élevés en organisation par la complication de divers appareils, par la ponte des œufs réunis dans une capsule, par le développement direct et sans métamorphose, ainsi que par le milieu aérien ou fluviatile que la plupart d'entre eux habitent.

Nous ne sommes plus à l'époque où l'on pouvait réunir les vers parasites en une classe à part, comme des parias du règne animal; chaque groupe naturel a, au contraire,

des espèces ou des genres vivant dans des conditions variées : ainsi, les Lombriciens ont des espèces terrestres, des espèces fluviatiles, des espèces marines et même une ou quelques espèces parasites; les Hirudinées, qui forment un groupe parallèle et équivalent, tout en comprenant un plus grand nombre de parasites, n'en ont pas moins des espèces terrestres, les unes en Asie (Ceylan, les îles Philippines, Java), les autres en Afrique et en Amérique (les Péripates). Ces sangsues terrestres sont même un véritable fléau dans les pays où elles se trouvent. Les Chétopodes et les Géphyriens sont des vers dérivés, libres, des Lombriciens, comme les Trématodes et les Cestoïdes sont les dérivés, parasites, des Hirudinées.

Nous trouvons encore la même répartition dans le grand groupe des Nématoïdes.

Les *Sagitta* et les *Anguillulla* sont des représentants libres, fluviatiles ou aériens de ce groupe, qui se composent presque exclusivement de vers parasites.

La dernière classe de vers, les Turbellariés ou Térétulariés de de Blainville, qui est en grande partie formée d'espèces aquatiques, contient cependant aussi, dans les pays chauds, comme les Hirudinées, des représentants terrestres (Géoplanaires) fluviatiles, marines et quelques parasites.

Les vers forment un groupe de la même valeur que les Mollusques, et qui ont à leur tête, d'un côté, les Céphalopodes et de l'autre les Lombriciens; si on trouve exceptionnellement dans les Mollusques quelques parasites, ce genre de vie est, au contraire, la règle dans les vers.

Mais, pour en revenir au mémoire de M. d'Udekem, nous dirons que ce travail, tout en ne renfermant pas de faits nouveaux, résume parfaitement l'état actuel de nos con-

naissances sur cette partie de la zoologie, et nous n'hésitions pas à en demander l'impression dans les mémoires de l'Académie. »

Rapport de M. Poelman.

« Je partage entièrement la manière de voir de mon savant collègue, M. Van Beneden, en ce qui concerne le mémoire soumis à notre appréciation.

Je me plais à rendre justice aux efforts que fait M. d'Udekem, depuis plusieurs années, pour simplifier l'étude des vers, et je me joins à mon honorable collègue pour proposer à la classe de voter l'impression du travail de notre zélé correspondant dans le recueil des mémoires de l'Académie. »

Conformément à l'avis de ses deux commissaires, la classe ordonne l'impression du mémoire de M. d'Udekem.

Mémoire sur le calendrier arabe avant l'islamisme; par Mahmoud Effendi, astronome égyptien.

Rapport du capitaine Liagre.

« Les historiens arabes, n'ayant commencé à écrire que deux ou trois siècles après l'hégire, ont dû avoir recours à la tradition pour établir les événements et pour en assigner les dates : on conçoit, d'après cela, le vague qui doit régner sur la chronologie anté-islamique, et l'on s'explique le désaccord que l'on remarque à ce sujet

entre les différents auteurs. Ce désaccord est tel que, malgré les travaux remarquables de plusieurs savants européens, on ignore encore aujourd'hui si les Arabes, avant comme après Mahomet, se sont toujours servis de l'année lunaire, et s'ils n'ont pas fait usage de l'année luni-solaire pendant les deux ou trois siècles qui ont précédé l'époque de l'islamisme.

Le mémoire que M. Mahmoud soumet aujourd'hui au jugement de la classe n'a pas été rédigé dans le but de critiquer l'une ou l'autre de ces deux opinions; mais, forcé d'en adopter une pour compléter un travail qu'il a entrepris sur les calendriers orientaux, et dont la première partie a déjà été insérée dans les recueils de notre Académie, le savant égyptien a été naturellement conduit à examiner de près cette question; à cet effet, il a recherché dans divers ouvrages, notamment dans les manuscrits arabes, les traditions ou témoignages qui se rapportent à ce sujet, les a discutés, et en a tiré des conséquences.

L'auteur a divisé son mémoire en deux parties : dans la première, il réunit et coordonne les traditions qui servent de base à ses calculs; dans la seconde, il combine ces documents entre eux pour en déduire et le genre du calendrier anté-islamique, et l'âge auquel est mort le prophète.

Les événements remarquables sur lesquels M. Mahmoud a basé ses recherches, et dont il a précisé la date, sont au nombre de cinq; nous les citons en suivant l'ordre dans lequel il les a placés, savoir :

1° La mort d'Ibrahim, jeune fils de Mahomet, laquelle coïncida avec une éclipse de soleil;

2° Le jour de l'arrivée du prophète à Médine, ou l'hégire, dont la date correspond à une date connue du calendrier judaïque;

3° L'époque de la naissance de Mahomet, qui eut lieu un lundi du mois de Rabi 1, et fut précédée d'une conjonction entre Jupiter et Saturne;

4° Une éclipse de lune, citée dans un manuscrit arabe de la bibliothèque impériale de Paris;

5° Enfin le solstice d'été de l'an 541 qui, d'après un passage de Procope, devait tomber dans un mois consacré par les Arabes aux pratiques de leur religion, et durant lequel ils ne pouvaient faire aucun usage de leurs armes.

Ces cinq époques, déterminées astronomiquement et indépendamment les unes des autres, l'auteur les combine deux à deux, et il obtient ainsi dix résultats ou laps de temps exclusivement conformes au système lunaire. Cet accord nous paraît de nature à renverser complètement l'opinion de ceux qui ont admis l'usage du calendrier luni-solaire chez les Arabes païens; et nous sommes forcé d'admettre avec M. Mahmoud que ce peuple s'est toujours servi d'un calendrier purement lunaire.

Dans un appendice à son mémoire, l'auteur a examiné la question au point de vue philologique et historique. Les noms des mois arabes ont, par leur signification, des rapports incontestables avec les saisons; ce qui semblerait indiquer qu'ils appartiennent à une année luni-solaire ou agronomique. Mais il est facile de répondre à cette objection.

En effet, les auteurs de la nomenclature peuvent fort bien avoir lié les noms des mois aux phénomènes solaires ou météorologiques qui les accompagnaient, à l'époque même où la nomenclature a été faite. Sans porter leur vue plus loin, ils n'ont pas songé qu'au bout d'un certain temps, les mois d'été tomberaient en hiver et réciproquement.

A cette raison donnée par l'auteur, nous en ajouterons

une autre : c'est que les considérations étymologiques, en fait de calendrier surtout, sont parfois de nature à induire gravement en erreur. Si, par exemple, nos descendants n'avaient, pour nous juger, que des considérations de cette espèce, ils invoqueraient les noms que nous donnons aux jours de la semaine, pour nous accuser de paganisme; et ils ne soupçonneraient jamais que nous appelons *septembre* le *neuvième* mois de notre année.

Il est moins facile d'expliquer comment il se fait que les meilleurs historiens arabes s'accordent à dire que, quelques siècles avant l'époque de l'islamisme, l'année arabe était luni-solaire. Nous ne pouvons présenter ici l'analyse des raisons alléguées par M. Mahmoud pour combattre cette opinion : contentons-nous de faire remarquer que les passages intéressants rapportés ou traduits par lui prouvent à l'évidence que les auteurs en question se sont copiés l'un l'autre; que là où ils ne se copient pas, ils admettent des modes d'intercalation différents; de sorte que toutes leurs autorités réunies se réduisent en définitive à celle d'Abou-Mâchar, qui vivait dans le III^me siècle de l'hégire. Or, les données de cet historien, fondées sur la tradition, n'ont qu'un degré de probabilité bien difficile à apprécier. Les relations intimes qui existaient entre les Juifs et les Arabes païens ont fort bien pu faire attribuer à ces derniers l'usage de l'année luni-solaire qui appartenait exclusivement aux premiers.

En résumé, l'opinion des historiens et des poètes arabes n'est pas assez solidement établie pour détruire les résultats positifs auxquels est arrivé M. Mahmoud, en prenant pour guides les phénomènes célestes, et en se basant sur les calculs astronomiques. Le mémoire du savant égyptien, fruit d'une étude consciencieuse, jette une

véritable lumière sur un point obscur de la chronologie arabe, et nous sommes d'avis qu'il figurerait avantageusement dans les recueils de l'Académie. »

Rapport de M. A. Quelelet.

« Le travail de M. Mahmoud mérite, sous plus d'un rapport, l'attention des physiciens et des astronomes. L'auteur est chargé, en Égypte, de la rédaction de tout ce qui se rapporte à la mesure du temps; il a fait une étude approfondie de cette branche des sciences relative à son pays et encore si peu connue en Europe. Nous devons, en conséquence, lui savoir gré pour les lumières qu'il s'efforce de répandre sur la composition primitive du calendrier, l'une des parties les plus importantes de l'astronomie pratique, et qui peut-être est non moins utile pour l'historien que pour l'astronome.

Quelques parties auraient pu être coordonnées d'une manière plus simple en apparence, si l'on ne considère que ce travail isolé; mais, comme le fait observer l'auteur, dans une lettre particulière, ce dernier écrit se rattache à un grand travail dont l'Académie a déjà publié un fragment et dont la suite ne tardera pas à paraître; or des changements dans le mémoire que nous examinons obligerait à changer le plan général, arrêté et exécuté en grande partie.

Je me bornerai donc, comme mon collègue, à demander la publication du nouveau mémoire. »

Conformément aux conclusions de ses commissaires, la classe ordonne l'impression du mémoire de M. Mahmoud.

COMMUNICATIONS ET LECTURES.

Sur les Grégarines des Térébelles. Extrait d'une lettre du docteur Lieberkühn, de Berlin, communiquée par M. Van Beneden, membre de l'Académie.

M. Lieberkühn, dont le mémoire sur les Grégarines a été couronné par l'Académie, m'écrit de Berlin à la date du 6 mars 1858.

« Leydig croit avoir trouvé, dans l'intestin d'une grande *Térébelle*, des parasites tenant des Filaires et des Grégarines et établissant nettement le passage entre eux. J'ai fait, pendant mon séjour à l'île d'Heligolandt, l'automne dernier, quelques observations sur ces animaux, les Térébelles, et si le résultat de ces observations vous paraît assez important pour faire suite à mes recherches précédentes, je vous prie de vouloir bien le communiquer à l'Académie.

» Leydig a trouvé des Grégarines de 0,04''' de longueur, consistant en une gaine très-allongée, avec cellules et nucléoles, remplies d'une masse assez consistante, à côté d'autres *Grégarines* couvertes de stries longitudinales, toutes sous forme de fuseau. Quelques-unes d'entre elles étaient sans mouvement; d'autres, au contraire, avaient une telle agilité, que les deux extrémités du corps, en se courbant, se touchaient à tout instant. Leydig trouva en même temps un animal, de 0,008''' de longueur, arrondi à un bout, effilé à l'autre bout, et dont la masse, finement granulée, formait de larges stries longitudinales. Il se remuait avec vivacité, se courbant et s'étendant comme un

Nématoïde. Leydig considère ce parasite comme un ver nématoïde plus avancé en développement que les autres, quoiqu'il renferme une cellule avec nucléole.

» Stein a déjà combattu cette détermination de Leydig, sans avoir vu lui-même les parasites des Térébelles.

» Voici ce que j'ai vu.

» Les Térébelles comme les Hermelles renferment dans leur intestin les différentes formes de Grégarines observées par Leydig; les unes sont fusiformes, avec ou sans stries longitudinales; d'autres sont plus effilées à l'un des bouts qu'à l'autre; et enfin, quelques-unes d'entre elles ont une forme rubanaire, sont longs de 0,2", et sont effilées aux deux extrémités. Tous ces parasites contiennent dans leur intérieur une cellule et un nucléole. Les plus grands individus se tortillaient, en effet, comme des vers Nématoïdes, tandis que les plus petits ne se remuaient que lentement et de temps en temps.

» Par extraordinaire, le déplacement du noyau, si distinct chez les Grégarines filiformes des Lombrics, est à peine visible, ici, pendant les mouvements les plus étendus.

» Malgré les apparences, il n'y a pas le moindre doute que ces parasites de Térébelles et ces Hermelles ne soient de véritables Grégarines; ils n'ont de commun avec les Nématoïdes qu'une grossière ressemblance de forme et de mouvement.

» L'assertion que les Nématoïdes des Lombrics ont des rapports avec les Grégarines est tout aussi peu fondée. J'ai pu suivre le développement de ces animaux.

» Quand les Lombrics entrent en décomposition dans la terre humide, les Nématoïdes alors percent leurs kystes, continuent à vivre sur le cadavre en décomposition et deviennent ensuite sexués, puis ils se multiplient au point

dé recouvrir bientôt complètement le corps de leur hôte. On trouve alors facilement des mâles et des femelles à tout degré de développement. Ils ressemblent tout à fait aux Nématoïdes que M. Schneider a trouvés dans les Limaces et qu'il a reconnus pour être l'*Angiostoma limacis* de Dujardin. Will a décrit si bien ces Nématoïdes que je n'ai rien d'essentiel à ajouter. (1) Il n'est pas exact de dire que les vers enkystés ne contiennent, dans leur intérieur, qu'une masse granuleuse. En étudiant ces vers à un fort grossissement, on reconnaît déjà l'entrée étroite de la cavité de la bouche à l'œsophage et la forme de biscuit qu'affecte ce dernier organe. Il y a plus, dans les jeunes qui sortent de l'œuf, on distingue facilement la disposition de l'entrée de l'œsophage et la conformation de cette partie du tube digestif, comme Will l'a fait connaître.

» Les Angiostomes changent de peau aussi bien avant qu'après la sortie du kyste.

» On peut facilement se procurer des Angiostomes en abondance, en coupant des Lombrics en morceaux et en les abandonnant, pendant quelques jours, dans de la terre humide. »

MAGNÉTISME TERRESTRE.

M. Ernest Quetelet présente le résultat des observations qu'il a faites, cette année, pour déterminer les éléments absolus du magnétisme terrestre. Ces observations ont été exécutées, comme les années précédentes, dans le jardin de l'Observatoire et avec les mêmes instruments.

(1) *Wiegmann's Archiv*, 1848.

La déclinaison a été déterminée trois fois, le 15 et le 17 avril, et a été trouvée en moyenne de $19^{\circ}55'41''$, répondant à $68^{\text{d}},47$ du barreau de Gauss, qui est placé à l'intérieur du bâtiment pour étudier les variations de la déclinaison magnétique. Cette valeur a été réduite au 16 avril à midi. Elle est calculée d'après les mêmes principes qui ont été développés l'année dernière.

Deux observations de l'inclinaison faites le 16 avril ont donné pour ce jour à midi, l'inclinaison normale égale à $67^{\circ}54',0$. L'angle avant et après le retournement des pôles a été trouvé en moyenne de $20',8$.

—

PERTURBATION MAGNÉTIQUE.

Le 9 avril, M. Hooreman, aide à l'Observatoire, observant le magnétisme, à 3 heures de l'après-midi, constata l'existence d'une forte perturbation magnétique. Celle-ci a été observée avec soin pendant toute la journée du 9 et le lendemain. Voici les déterminations qui ont été prises :

DATE.	HEURES.	APPAREIL		TEMPÉRATURE.
		unifilaire.	bi-filaire.	
8 avril 1858. .	9 ^h mat.	71,77	9,67	49,5
	12	68,98	9,97	49,4
	3 soir.	68,82	10,65	50,0
9 avril.	9	70,65	11,42	49,4
	9 mat.	71,51	9,89	48,4
	12	68,74	9,46	48,5
	3 soir.	65,41	11,77	48,4
	3 15 ^m	65,58	10,80	»
	3 30	65,40	12,57	»
	3 45	62,58	12,56	»
	3 50	65,25	13,56	»
4 0	58,47	14,60	48,8	
4 10	55,20	18,10	»	

DATE.	HEURE.	APPAREIL		TEMPÉRATURE.
		unifilaire.	bifilaire.	
9 avril 1858. . (Suite.)	4 ^h 14 ^m soir.	59,46	17,07	48,5
	4 18	59,25	17,12	»
	4 23	51,64	16,66	48,6
	4 27	48,75	13,85	»
	4 32	58,75	14,23	»
	4 42	57,14	13,50	»
	4 52	59,78	16,20	»
	5 2	60,98	13,59	48,7
	5 12	64,19	13,17	»
	5 22	63,49	13,44	»
	5 25	66,51	13,58	»
	5 32	68,50	12,16	»
	5 44	68,85	12,69	»
	5 56	62,55	13,48	48,6
	6 20	63,31	12,25	»
	6 28	59,04	9,37	»
	6 46	66,50	11,33	»
	7 20	70,37	8,85	»
	7 55	72,70	7,71	48,5
	8 33	68,16	7,07	»
	9 2	68,18	6,80	48,4
	9 28	71,78	6,72	48,5
	10 6	72,52	6,21	»
	10 35	71,30	7,54	48,2
11 21	72,45	6,65	48,1	
11 48	73,25	6,05	»	
12 24	74,02	6,04	»	
10 avril 1858. .	7 4 mat.	72,50	7,70	47,6
	8 2	69,61	6,13	»
	9 3	69,91	7,92	48,0
	10 3	70,36	7,88	48,9
	11 1	67,71	8,45	49,4
	11 55	67,82	7,23	49,9
	3 0 soir.	66,81	9,90	50,8
	9 0	70,19	8,10	50,0

C'est une des plus fortes perturbations que l'on ait observées à Bruxelles; cependant on n'a pas appris jusqu'ici que l'on ait aperçu de ces phénomènes qui accompagnent ordinairement les fortes perturbations de l'aiguille, tels que les aurores boréales, les tremblements de terre, etc. A Bruxelles, le ciel est demeuré presque constamment couvert pendant ces trois jours.

CLASSE DES LETTRES.

Séance du 5 mai 1858.

M. M.-N.-J. LECLERCQ, directeur.

M. Ad. QUETELET, secrétaire perpétuel.

Sont présents : MM. le baron de Gerlache, Grandgagnage, de Ram, Roulez, Borgnet, le baron J. de Saint-Genois, David, Paul Devaux, De Decker, Schayes, Snellaert, Carton, Haus, Bormans, Polain, Baguet, le baron de Witte, Arendt, Ch. Faider, *membres* ; Ad. Mathieu, Chalou, Th. Juste, Defacqz, *correspondants*.

MM. Alvin et Jehotte, *de la classe des beaux-arts*, assistent à la séance.

CORRESPONDANCE.

M. Edm. Marchal donne connaissance de la mort regrettable de son père, M. le chevalier Marchal, membre et doyen de la classe des lettres, décédé le 22 avril dernier.

Le secrétaire perpétuel fait connaître que la plupart des membres présents à Bruxelles assistaient aux funérailles, et que M. Alvin a bien voulu exprimer les regrets

de l'Académie en même temps que ceux de la Bibliothèque royale.

— La Commission centrale de statistique du royaume fait parvenir le tome VII de ses *Bulletins*. — Remerciements.

— Le président du congrès de la propriété littéraire fait connaître que la réunion projetée aura lieu le 27 septembre prochain, et durera quatre à cinq jours.

— Il est fait hommage d'un ouvrage intitulé : *Le marquis de Sy et M. Poupar, etc.*; lettres de M. A. Baron et de M. Sylvain Van de Weyer. — Remerciements.

— Il est donné communication de diverses autres pièces relatives aux travaux de l'Académie et à ses relations extérieures.

CONCOURS DE 1858.

La classe des lettres avait mis au concours sept questions sur différents sujets littéraires, et une huitième concernant le lieu de naissance de Charlemagne.

Les pièces suivantes ont été reçues avant le 1^{er} février :

PREMIÈRE QUESTION.

Établir la véritable origine du droit de succession. Rechercher si ce mode de transmission découle de la nature des choses ou s'il n'est qu'un établissement créé dans un but d'utilité civile. Exposer la doctrine des principaux auteurs qui ont traité cette question; proposer une solution motivée.

Rapport de M. Ch. Faider.

« Nous pouvons nous féliciter du résultat de ce concours. Deux bons mémoires ont été envoyés à l'Académie.

Le n° 1 porte pour épigraphe :

L'esprit politique d'une société se peint dans
sa loi successorale. (TROPLONG.)

Le n° 2 porte pour épigraphe :

Patet testamenta esse juris naturalis.
(WOLF.)

Ces deux auteurs établissent que le droit successoral, le droit testamentaire, découle de la nature des choses, n'est pas une création du pur droit civil.

Le mémoire n° 2 de cette année a évidemment pour auteur le publiciste qui a soumis, l'an dernier, le mémoire portant pour épigraphe : *Si je parlais ma langue, je parlerais mieux.* L'Académie se souvient que si la médaille d'or n'a pas été décernée alors à l'auteur du mémoire n° 2, c'est à cause de l'extrême imperfection du style, dû évidemment à une plume étrangère. Cette année, l'auteur, je le reconnais, a beaucoup corrigé sous ce rapport; mais je dois dire que, tel qu'il est, son ouvrage ne pourrait cependant pas être imprimé sans subir d'assez nombreuses améliorations de forme : le cachet étranger reste trop fortement empreint sur le style.

Quant au fond, je puis d'autant mieux persister dans mon appréciation, que l'auteur a amélioré et complété certaines parties : ainsi, la partie historique, qui était la plus faible, a été remaniée et étendue; et d'importants chapitres, se rapportant à la solution même de la question

et au vrai caractère du droit de succession considéré sous ses divers aspects, augmentent le mérite du travail et le signalent comme une œuvre d'une philosophie pratique, sage et réfléchie.

L'an dernier, le mémoire dont je viens de parler se trouvait en présence d'un travail concurrent qui offrait une solution dans un sens opposé, mais dont je signalais la faiblesse. Aujourd'hui, le mémoire concurrent (n° 1) offre une solution identique et des qualités tout à fait distinguées.

Toutefois, je ne puis placer les deux mémoires sur la même ligne, et je crois être équitable et tenir un compte exact de tous les éléments d'appréciation, en proposant de décerner une médaille d'or (le prix) au mémoire n° 2 et la médaille d'argent (un accessit) au mémoire n° 1.

Comme forme, comme style, le mémoire n° 1 laisse peu de chose à désirer. Pour le fond, il renferme des principes justes, raisonnables, pratiques, à côté de données inadmissibles qui sont pure utopie, qui constituent des éléments de doctrine que l'Académie ne saurait approuver.

Après avoir, dans une introduction philosophique un peu déclamatoire, recherché le *criterium* de la certitude, la vraie notion du droit et du devoir et l'origine du mal dans la société, l'auteur divise son ouvrage en trois livres : le premier livre est consacré à la recherche de l'origine rationnelle du droit de succession ; il y traite de la sociabilité de l'homme, de la solidarité, de l'égalité ; il y établit le fondement et le caractère du droit de propriété, en exposant les différents systèmes relatifs à l'origine de la propriété ; il y définit le droit de succession, le droit de tester, et il cite les différents systèmes relatifs au caractère de ce droit. Le livre II offre un coup d'œil historique sur

le droit de succession. Quant au livre III, l'auteur se propose, dit-il, de le consacrer à l'examen des modifications que nos lois successorales semblent exiger, et des améliorations les plus immédiates qu'il y aurait à introduire dans la société.

Ce troisième livre, qui doit compléter l'ouvrage, n'est pas achevé, et n'est, par conséquent, pas soumis à l'Académie; elle n'a à s'occuper que des deux premiers livres qui forment, au point de vue de la question mise au concours, une solution suffisamment complète. Tel qu'il est, l'ouvrage, comprenant 724 pages, doit donc être accepté comme répondant aux indications du programme.

La partie historique et la partie consacrée à l'exposé des systèmes sont assez faibles, et laissent à désirer tant sous le rapport de l'originalité que de l'ensemble. Elles sont, suivant moi, inférieures aux parties correspondantes du mémoire n° 2. La partie philosophique offre des points où le sens pratique fait défaut, et où l'auteur, qui semble parfois flotter dans des idées contradictoires, fait une trop large part à l'utopie, et arrive à des solutions inacceptables.

Ainsi, l'auteur trace toute une théorie (162, 191, 337) sur le partage des instruments de travail, et il relie cette théorie à un système relatif à la réserve testamentaire. L'homme en société a droit à des instruments de travail; la société doit lui assigner sa part dans ces instruments, et c'est comme conséquence de la jouissance de cette part que l'auteur refuse à l'héritier majeur la réserve successorale dans les biens du père ou du parent défunt : cette réserve, l'auteur l'accorde rigoureusement aux mineurs; il la refuse, sauf en certains cas, aux majeurs, parce que ces derniers ayant droit à des avances et à des instruments de travail, ayant la jouissance des uns et des autres, ont

obtenu déjà des avantages dont les mineurs ont été privés.

Ces données, sur un point fondamental et organique, sont à mes yeux fausses et dangereuses; elles ne sont qu'indiquées, parce que l'auteur se promet de les développer et de les organiser, en quelque sorte, dans la troisième partie qui est la partie pratique, et qui, vous le savez, n'est pas achevée; mais il suffit de ces indications pour se convaincre qu'il y a eu un côté faux et arbitraire dans les idées de l'écrivain.

Au reste, je rends hommage à l'étude consciencieuse qu'il a faite de son sujet, à une foule d'idées justes sur la propriété à l'origine, à la nature, au fondement de laquelle il a consacré de belles pages; il y rattache le droit de famille et les droits de succession, le tout comme expression, comme émanation du droit naturel, du droit antérieur. — J'approuve en termes généraux les théories de l'auteur à cet égard; mais on comprend que, comme application, une foule d'idées erronées ou de solutions fausses puissent être produites, et c'est sous ce dernier rapport que nous voyons faillir l'auteur : nous sommes donc amené à ne lui assigner que le second rang. »

M. Arendt, second commissaire, adhère aux conclusions de ce rapport.

Rapport de M. Grandgagnage.

« Le mémoire portant le n° 2 a pour épigraphe ce passage de Wolf, qui annonce clairement quelle sera la solution de l'auteur : *Patet testamenta esse juris naturalis*. C'est le même, pensons-nous, qui n'a pas été couronné

l'an dernier à cause de l'incorrection du style. L'auteur en a refondu quelques parties; au fond, l'ouvrage, qui nous avait déjà paru très-recommandable, a gagné encore; mais la forme, par malheur, c'est-à-dire la langue et le style, n'ont pas reçu de bien notables améliorations. L'auteur s'en excuse dans un avant-propos, et déclare compter sur les mesures que pourrait prendre l'Académie pour obvier à cette imperfection. Il n'indique pas les mesures. Je serais heureux qu'on pût en trouver quelque'une qui, en rendant possible l'impression de ce travail, permît de lui décerner le prix; car les trois rapporteurs s'accordent à juger que le travail est bon.

Il se divise en trois parties. La première est un exposé historique du droit de succession depuis les temps primitifs, ou, pour employer l'expression favorite de l'auteur, depuis les *primordes* de la société jusqu'à nos jours. L'auteur y jette un coup d'œil rapide sur l'époque patriarcale et sur la législation des anciens peuples de l'Orient, tels que les Indous, les Chinois, les Hébreux, les Arabes, auxquels nous pouvons joindre les Grecs; puis il passe successivement en revue les périodes romaine, barbare et féodale, l'époque de la renaissance, enfin nos temps modernes.

La deuxième partie expose les doctrines des principaux écrivains sur le droit de succession, depuis les philosophes de l'antiquité et les jurisconsultes romains jusqu'aux légistes de notre siècle. Les écrivains allemands ne sont pas oubliés; et, après avoir cité Fichte, Hegel, Gros, Krug, Haus (notre savant confrère), Drost, Kirchoff, Rotteck, Stahl, l'auteur résume principalement la théorie de Hegel, qui fut ensuite modifiée par Stahl.

Dans la troisième partie, il aborde la question de son chef. Il est d'avis que le droit de succession a sa source

dans la nature des choses ; et nous croyons devoir le féliciter d'arriver à cette conclusion sans être parti de telle ou telle définition du droit naturel. Chaque écrivain donne la sienne et combat celle des autres. L'un fait entrer le droit de succession dans la définition qu'il donne du droit naturel ; un autre propose une définition qui exclut au contraire le droit de succession ; ce qui n'empêche pas tout le monde, ou peu s'en faut, d'arriver à cette conclusion, que le droit de succession doit exister dans toute société bien organisée. Suivant une autre marche, l'auteur de notre mémoire, après avoir dit avec beaucoup de simplicité et, selon moi, de sens, que l'état de société est l'état naturel de l'homme, prend le droit de succession comme un fait social en quelque sorte incontestable et devenu un élément inséparable de nos mœurs : cela posé, il le justifie en prouvant que ce droit s'appuie sur tous les sentiments et les instincts de l'homme. Il le discute en conséquence dans ses rapports avec l'individu en particulier et avec l'humanité en général, avec la famille, avec l'État, avec le droit de propriété. Il l'envisage ensuite au triple point de vue des principes nouveaux de l'économie politique, de la politique proprement dite et de la jurisprudence. Enfin, il s'attache plus spécialement au droit de tester, et réfute la doctrine qui considère le testament comme une sorte de contrat.

On comprend que ces divers développements donnent au mémoire une grande étendue. Je ne sais toutefois s'il n'y aurait pas eu moyen de le réduire quelque peu avec avantage ; car j'ai cru remarquer çà et là quelques redites, parfois aussi des longueurs ou certaine diffusion qui sembleraient prouver, ce qui du reste se conçoit sans peine, que l'auteur n'a pas eu le temps de concentrer suffisam-

ment sa pensée pour un travail aussi considérable. Une chose plus difficile à obtenir, c'est la correction du style. Au fond, je le répète, le mémoire portant le n° 2 me paraît répondre au vœu de l'Académie; reste à savoir s'il y a moyen d'en rendre l'impression possible; reste à savoir, en outre, si le mémoire n° 1, que je n'ai pas été jusqu'à présent en mesure d'examiner, ne l'emporte pas en mérite.

P. S. Depuis que j'ai écrit ce rapport, j'ai eu communication du mémoire portant le n° 1, ainsi que du rapport qu'en a fait M. Faider. J'adopte entièrement les conclusions de notre honorable confrère relativement à un ouvrage qui, je dois le dire, me plaît par la hardiesse et la nouveauté de quelques-unes des conceptions de l'auteur, et je m'empresse de me joindre à M. Faider pour qu'il soit décerné au mémoire n° 1 une médaille d'argent ou une mention très-honorable. »

D'après le jugement des commissaires, adopté par la classe, une médaille d'or a été décernée à l'auteur du mémoire n° 2, ayant pour épigraphe : *Patet testamenta esse juris naturalis*; l'ouverture du billet cacheté a fait connaître que l'auteur est M. François Gabba, de Milan; une médaille d'argent a été accordée à l'auteur du mémoire n° 1, portant pour devise : *L'esprit philosophique d'une société se peint dans sa loi successorale*.

L'auteur de ce dernier travail est invité à se faire connaître (1).

(1) L'Académie a appris depuis que l'auteur est M. Paul Voituron, avocat à la Cour d'appel de Gand.

DEUXIÈME QUESTION.

Éloquence française : — De l'influence de la civilisation sur la poésie.

Rapport de M. De Decker.

« Trois mémoires ont été envoyés à l'Académie en réponse à la question relative à *l'influence de la civilisation sur la poésie*.

La pensée qui a inspiré la classe des lettres en mettant cette question au concours, n'a pas été bien comprise par tous les concurrents.

L'Académie ne demandait pas une nouvelle démonstration des rapports qui, chez tous les peuples et à toutes les époques, ont nécessairement existé entre les diverses phases de la civilisation et les diverses formes de la poésie. Cette partie importante de l'histoire de la littérature a été approfondie par les esprits les plus éminents.

L'Académie a voulu une œuvre de saine critique, sans doute, mais aussi, et surtout, une œuvre se distinguant par la forme littéraire, un tableau dessiné à grands traits par la raison et le goût, et illuminé de tout l'éclat d'un style chaud et coloré.

L'auteur du mémoire n° 1, dont la devise est : *La littérature est l'expression de la société* (VILLEMAIN), a présenté au concours un travail sérieux et important, qui comprend d'abord la synthèse de la théorie de l'art, dans ses rapports avec la civilisation, et, à l'appui de la théorie, une exposition rapide des faits essentiels que présente l'histoire des principales littératures anciennes.

C'est une étude remarquable, écrite avec élégance et

vigueur; mais c'est avant tout un travail d'érudition, où l'auteur a entassé avec une luxueuse profusion des matériaux historiques, perdant de vue le plan, plus simple et plus grand, indiqué par l'Académie. D'ailleurs, ce mémoire n'est pas complet. L'auteur y a donné de si vastes proportions, qu'il n'a pas eu le temps de l'achever. Après avoir étudié le caractère propre et les vicissitudes de la littérature des Hébreux et des Arabes, de la littérature de l'Inde, de la Perse et de la Chine, de celle de la Grèce et de Rome, il a été forcé de s'arrêter au seuil des temps modernes. Or, je ne crains pas de le déclarer : à mon sens, l'analyse des éléments qui ont aidé au développement parallèle de la civilisation et de la littérature chez les peuples modernes, est obligatoire dans le travail demandé par l'Académie. En effet, le jour nouveau que le christianisme est venu répandre dans le monde moral, l'influence des races puissantes dont les luttes énergiques remplissent tout le moyen âge, plus tard, la renaissance des lettres anciennes, la discussion des questions religieuses soulevées par la réforme, toutes ces causes ont agi, d'une manière décisive, sur la marche de l'intelligence humaine et sur la direction imprimée à la société moderne. Là se trouvait la partie difficile mais essentielle, comme intérêt et comme enseignement, de la question mise au concours; et l'auteur du mémoire n° 1 n'a pas même pu l'aborder!

Le mémoire n° 2 (devise : *Mon cœur bat d'avenir et du besoin des cieux*) rentre mieux dans le cadre fixé par l'Académie. L'auteur est plus sobre de détails, et ses appréciations révèlent, en général, un esprit judicieux et éclairé. Bien que la rédaction n'en soit nullement dépourvue de mérite, il y manque le mouvement et la vie. Ce n'est pas

là tout à fait un travail tel que l'Académie est en droit d'en attendre de nos écrivains, dans une question qui se prête si admirablement aux séductions de la forme et aux entraînements de l'éloquence.

Le mémoire n° 3 (devise : *La littérature est l'expression de la société.* DE BONALD) est une simple ébauche littéraire, qui n'est pas néanmoins sans quelque importance, comme fond et comme forme.

Le concours n'a donc pas été stérile : les mémoires envoyés à l'Académie attestent, chez leurs auteurs, d'heureuses dispositions développées par de sérieuses études ; il y a de quoi rassurer les amis de notre littérature nationale. Cependant, quelque incontestable que soit le mérite, *sui generis*, du mémoire n° 1, je me vois forcé de conclure qu'il n'y a pas lieu de décerner le prix. Maintenu au concours de l'année prochaine, la question sera traitée d'une manière plus complète et plus conforme aux intentions, désormais mieux connues, de la classe des lettres. »

Rapport de M. Paul Devaux.

« La classe, en mettant au concours la question de l'influence de la civilisation sur la poésie, avait voulu faire appel au talent littéraire par un sujet qui commandait, en quelque sorte, l'élégance et la distinction de la forme. Ces intentions ont été comprises : les trois concurrents qui sont entrés dans la lice écrivent avec art ; leurs mémoires, quoique de valeur différente, présentent tous les trois des qualités de style peu communes parmi nos auteurs. Le succès de cette tentative pourra désormais en-

gager la classe à la renouveler, et à faire entrer plus souvent la critique littéraire dans le programme de ses concours.

Le mémoire n° 3, portant la même devise que le n° 1, *La littérature est l'expression de la société*, se divise en trois parties peu étendues. L'auteur s'attache, dans la première, à définir la poésie dans les différentes acceptions du mot. Il procède avec lucidité à ce petit travail d'analyse, et exprime avec bonheur un genre d'idées qui n'est pas toujours facile à préciser. La seconde partie est intitulée : *Coup d'œil sur l'histoire générale de la poésie dans ses rapports avec celle de la civilisation*. Quelques points culminants de cette histoire y sont rapidement effleurés. La guerre et la religion sont les grandes préoccupations des sociétés primitives. Les gloires divines et les gloires humaines sont les premiers sujets de la poésie. La première forme est lyrique et narrative. Les poèmes religieux des Indous et des Hébreux sont la plus haute expression de la poésie antique. La Grèce produit une poésie moins élevée. Les dieux et les héros d'Homère sont faits pour flatter les yeux et l'imagination. Le siècle de Périclès amène un idéal plus parfait. Le goût s'est formé; le drame paraît, mais dans ces œuvres plus régulières, on ne rencontre plus la grandeur du vieil Homère. Rome n'était ni artiste, ni poète; les poètes grecs viennent y réveiller le sentiment littéraire. La poésie s'y revêt de la douce philosophie d'Horace; dans Virgile, elle a des accents et des beautés de formes qui la rapprochent à la fois de l'idéal des Grecs et des sentiments dont se sont inspirés les modernes. Grâce à une nature plus sévère, l'idéal des barbares celtes ou germains, qui chantaient aussi les combats et les guerriers de leur patrie, a quelque chose de plus sombre et de plus mélancolique que celui d'Homère; il a

quelque rapport avec le caractère austère de la religion de Moïse et semble une transition vers le christianisme. Après la décadence romaine, il fallait le spiritualisme chrétien pour ressusciter la poésie. Il lui donna l'élément moral et la mélancolie. Des cantiques et des hymnes furent la seule poésie des premiers chrétiens. Toute la poésie du moyen âge est celle du christianisme; la religion, la gloire et l'amour y étaient confondus. Dante et Pétrarque furent de grands interprètes de l'esprit du moyen âge. La poésie arabe eut de l'éclat à cette époque; elle était fort inventive, mais n'avait ni le goût pur de l'art antique, ni le caractère élevé de la poésie chrétienne. A partir de la renaissance, la forme antique tend à s'allier à l'idéal chrétien. Deux écoles naissent, l'une plus imitatrice des anciens, l'autre plus originale. A celle-ci se rattachent le génie de Shakespeare et de Milton, et, en général, la poétique des peuples du Nord; dans l'autre se rangent surtout les classiques français. Il se forma en France une poétique belle de formes, mais un peu factice, mélange de l'idéal grec et de l'idéal chrétien, le langage de la cour de Louis XIV adapté à des sujets antiques. Les poètes dramatiques de cette époque ne sont quelquefois qu'éloquents, mais il y a de la poésie chez Bossuet et chez Fénelon. La poésie de la grâce, de l'esprit et de la gaieté brilla particulièrement en France. On n'y rencontre pas cette verve nouvelle et ce génie pittoresque qui avaient inspiré les sorcières de Macbeth et le satan de Milton. Le XVIII^{me} siècle ne fit que raisonner en vers. Quelques écrivains cependant se rapprochèrent de la nature : Rousseau et Bernardin-de-S^t-Pierre sont les vrais poètes de cette époque. De ce moment une prose riche et nombreuse lutte d'influence avec le langage rythmé. En Allemagne, un esprit sévère et contemplatif, des mœurs

paisibles et indépendantes favorisent la conception de l'idéal le plus élevé. On y retrouve le sentiment chrétien et un écho des sentiments du Nord. Le vide de la vie dans les civilisations avancées est une nouvelle source d'inspiration pour Goëthe, dans son *Werther*; Lamartine et Byron viennent y puiser après lui. A leurs noms se rattache aussi le genre de poésie qui caractérise le mieux la littérature actuelle, celle de l'âme et de la pensée, le lyrisme subjectif. La muse du XIX^{me} siècle a, du reste, puisé dans les formes de tous les temps, dans les goûts de tous les lieux.

Cette seconde partie du mémoire que je viens de résumer eût gagné à être un peu plus développée et plus approfondie : c'est une revue trop rapide et qui se borne à un trop petit nombre de généralités. On n'y trouve pas ce cachet de solidité et d'études dont un travail académique doit porter l'empreinte.

La dernière partie du mémoire est un peu plus étendue que les deux précédentes; elle est consacrée à l'examen d'une seule question : le progrès de la civilisation est-il favorable ou nuisible à la poésie? Le sentiment poétique se transforme souvent; il a des phases plus propices les unes que les autres, mais il est naturel à l'homme et ne s'éteint pas; dans l'enfance des peuples, la poésie est plus intense et tout en sentiment; l'expression en est plus colorée et plus pittoresque; mais plus tard, la civilisation élève le beau idéal, le dégage de tout caractère matériel pour laisser dominer son côté intellectuel et moral. La pensée prend place à côté du sentiment et de l'imagination; elle élargit l'horizon du poëte et en varie les aspects.

Le vers a perdu dans l'opinion du monde, mais le sentiment poétique est encore vif; jamais on n'en a saisi le ca-

ractère et les beautés avec plus de vérité et de justesse. A quelle époque y eut-il des noms de poètes plus applaudis? Le roman aussi, le poème épique des nations modernes, d'après M. Villemain, n'a-t-il pas produit de nos jours, Walter Scott? Dans les arts, ne sont-ce pas de grands poètes que Rossini, Meyerbeer, Beethoven, Ingres, Cornelius, Canova, etc.? La poésie de notre âge a pu ajouter le beau idéal chrétien à celui de l'antiquité; l'inspiration comment pourrait-elle s'appauvrir quand l'esprit et l'imagination, qui en sont la source, se sont enrichis? La poésie et la civilisation tendent toutes deux vers Dieu, ou la perfection suprême; mais l'homme n'est destiné qu'à s'approcher du beau absolu; rien n'est stable ici-bas, et la poésie continuera à suivre la civilisation dans ses diverses évolutions.

Le mémoire qui porte le n° 2 et la devise : *Mon cœur bat d'avenir et du besoin des cieux*, a plus d'une idée commune avec celui dont je viens de parler. Ce qui l'en distingue, c'est une confiance plus grande encore dans les destinées futures de la poésie. L'auteur ne craint pas de lui prédire une période d'éclat et de prospérité sans exemple dans le passé. Il commence par nous faire voir la succession naturelle des trois grands genres poétiques. Toute pleine de Dieu, la société patriarcale n'a de poésie que l'hymne. La vie des cités et les luttes nationales viennent plus tard unir le ciel à la terre. Sous l'empire de la reconnaissance ou de l'amour-propre national, la poésie chante les demi-dieux et les héros. « Il n'y a, dit l'auteur, qu'une époque » pour l'épopée dans l'histoire des peuples : c'est ce moment heureux où, jeunes encore et fiers des premiers » triomphes de leur nationalité, ils éprouvent le besoin » de répandre au dehors leur admiration et leur recon-

» naissance pour les héros qui ont illustré leurs annales. » L'époque du drame suit celle de l'épopée. La poésie entre dans une voie nouvelle. Elle s'éloigne du ciel et des demi-dieux. L'homme veut se contempler lui-même tel qu'il est.

Ce cours régulier de la civilisation littéraire se trouve quelquefois interrompu par une influence puissante, l'imitation de la civilisation d'un autre peuple ou d'un autre temps. La Grèce eut son époque d'imitation. Mais les poètes d'Alexandrie n'arrivèrent qu'après le complet développement de sa littérature originale. Rome fut moins heureuse : elle renonça à sa propre civilisation pour celle de la Grèce. Sa poésie y gagna l'élégance de la forme et la délicatesse du goût, mais aux dépens de l'originalité et des fortes inspirations. Le génie moderne à son tour eut à lutter contre l'influence littéraire de l'antiquité. L'obstacle ne fut d'abord pas assez puissant pour arrêter son développement original. Les nations de l'Occident renouvelées par l'esprit chrétien et par l'esprit germanique, avaient pour ainsi dire retrouvé le caractère des peuples primitifs. Les souvenirs classiques renfermés dans les cloîtres et les universités, étaient sans action sur les masses. Les débuts de la poésie moderne sont inférieurs pour la forme à ceux de l'antiquité; mais le christianisme y a déjà fait pénétrer le sentiment de l'honneur et celui du dévouement de la force à la faiblesse, que l'antiquité ignorait. Aussi, au siècle de Louis IX, qui résume le mieux la civilisation du moyen âge, produit-elle une série de grands ouvrages poétiques, comme l'architecture fonde ses admirables cathédrales. Mais plus tard le génie moderne eut à subir un plus rude assaut. La chute de l'empire d'Orient ouvrit cette période nouvelle si funeste à l'originalité des peuples de race tudesque ou romane. L'antiquité absorbe la poésie du moyen

âge. Sous Louis XIV lui-même, l'art remplace l'inspiration, et l'imitation refroidit l'enthousiasme. La poésie n'est plus l'écho des sentiments de tout un peuple, ce n'est plus l'expression de toute une civilisation, c'est la pensée d'une cour brillante. Supprimez *Polyeucte*, *Esther*, *Athalie*, vous n'êtes plus dans un milieu chrétien. Le siècle suivant eut, de plus, les funestes effets d'une époque de critique, d'un temps de scepticisme et de démoralisation. Les sociétés païennes n'avaient pour leur littérature, comme pour leur civilisation, que deux périodes à parcourir, l'époque de création et l'époque de critique. Il n'y avait rien au delà. Elles ne se relevaient pas de la décadence. La société chrétienne, au contraire, quand elle a traversé ces deux âges, tend à renaître. L'auteur pense qu'aujourd'hui les révolutions ont renouvelé la société, comme avait fait l'invasion des barbares. La grande préoccupation des intérêts matériels n'est qu'à la surface; dans les profondeurs de la société, il se fait un travail tout opposé. La civilisation qui se prépare est une des plus complètes de l'histoire; c'en est fait aujourd'hui de l'imitation; l'inspiration est redescendue du ciel. Nos poètes lyriques dépassent de loin ceux de l'époque précédente. Ils s'animent de la pensée du siècle. Quand cette pensée spiritualiste et chrétienne qui est au fond de la société, se sera mêlée à toute la masse sociale, « quand les intérêts du ciel l'emporteront, dans nos affec-
 » tions, sur les biens de la terre et remueront fortement
 » les entrailles du siècle, alors, n'en doutez pas, il naîtra
 » parmi nous une poésie si belle, si imposante, que
 » toutes celles qui ont précédé n'en paraîtront que l'ombre :
 » ce sera la poésie du christianisme, c'est-à-dire de la
 » civilisation la plus parfaite qui puisse se développer
 » dans ce monde. »

Vous voyez, Messieurs, que l'auteur écrit sous l'influence de vives convictions. Ses idées s'enchaînent, son point de vue est élevé et son style, dont un résumé aussi rapide ne peut donner l'idée, a de l'élégance, de la chaleur et un certain éclat. Comme l'auteur du mémoire précédent, il prouve que le temps doit élever et épurer de plus en plus l'idéal de la poésie; mais l'inspiration suivra-t-elle le même progrès? Les deux écrivains glissent sur ce côté de la question d'où dépend cependant presque tout le sort futur de la poésie.

Je passe au mémoire n° 1, portant la même devise que le n° 5. C'est un travail d'un tout autre ordre par les proportions que l'auteur lui a données. Le premier mémoire que je viens d'analyser aurait, dans notre recueil des mémoires couronnés, une étendue de moins de vingt pages, le second n'en aurait pas trente, celui dont je m'occupe en ce moment, est neuf ou dix fois plus considérable.

A la partie théorique et générale, l'auteur a joint un coup d'œil sur les littératures orientales. Il s'occupe ensuite de l'histoire de l'antiquité classique, dans ses rapports avec la civilisation, et finit par résumer ses vues sur l'histoire de la poésie au moyen âge et dans les temps modernes. La partie capitale de son travail est celle qui concerne la poésie grecque et latine. Il ne se borne pas à une appréciation générale; chacun des grands poètes de l'antiquité l'occupe à son tour, et vient prendre sa place dans cette brillante galerie. Dans l'introduction, où il développe sa théorie, l'auteur, comme ses deux concurrents, expose la succession des trois âges poétiques, dont la critique littéraire de nos jours a emprunté l'idée à Vico : l'époque divine ou théocratique, l'époque héroïque, l'époque humaine.

L'imagination des peuples enfants symbolise les forces de la nature. Les premières formes de la pensée religieuse varient suivant le climat, mais partout l'hymne est le caractère originel de la poésie : c'est la théocratie qui l'invente et le propage. A côté de cette poésie sacerdotale naît le chant populaire épico-lyrique : c'est l'explosion instinctive du cœur humain, comme l'hymne est le cri de l'âme. Cette première séve prend ensuite une direction déterminée, et se développe en suivant les phases de l'organisation sociale. L'époque des guerres suit l'époque religieuse. Alors se forme l'esprit national. Les chefs sont divinisés par la reconnaissance publique, et l'épopée naît sous les auspices de l'aristocratie héroïque. Il semble que tout un peuple ait travaillé à ces monuments gigantesques. L'art apparaît, mais il est encore sans préoccupation personnelle.

Rassurés contre les envahissements du dehors, les peuples se consolident au dedans; les institutions se fondent, l'ordre s'établit; les partis se forment; l'esprit cherche ses voies; des fêtes réunissent les populations, qui décernent des récompenses au courage, à la force, à l'intelligence. La poésie se fait l'écho de tous ces événements : c'est le lyrisme sous sa forme subjective. Il porte le cachet de la personnalité du poète. La divinité n'est plus sur le premier plan, comme dans le lyrisme religieux : le poète chante la patrie et les héros; l'ode remplace l'hymne; Pindare succède à Orphée.

L'art éprouve ensuite le besoin de concentrer ses forces disséminées, pour présenter à tout un peuple l'image idéale de la destinée humaine. Ce n'est plus l'époque des grands événements qui décident de l'existence des nations. On veut voir représenter la vie en action, le conflit des pas-

sions, la lutte des caractères, la divinité intervenant pour trancher le nœud des situations inextricables.

Bien des siècles d'organisation et de vie nationale sont nécessaires à cette éclosion du drame. L'art a désormais pleine conscience de son but et de ses moyens. Le goût est formé : c'est l'apogée de la poésie, non comme inspiration, mais comme art.

L'époque où le drame fleurit est ce moment bien court de la vie des peuples où ils jouissent de tous les trésors intellectuels et matériels et sont déjà sur la pente de la décadence, prêts à se corrompre par un excès de civilisation.

La comédie, qui veut arrêter la décadence morale, la précipite elle-même, et en est le premier reflet : c'est la peinture d'une société vieillie dont le scepticisme sape les fondements : c'est l'époque d'Aristophane en Grèce, de Molière et de Beaumarchais en France. Dans la vieillesse des peuples, les traditions s'effacent et avec elles les croyances naïves. La patrie n'inspire plus les poètes. Les intérêts matériels étouffent l'idéal. La réflexion a détrôné l'intuition. La poésie ne s'attache plus qu'à la forme et à l'imitation. Mais l'enthousiasme et le génie ne sont pas éteints dans l'âme humaine. La prédominance du principe subjectif donne un caractère lyrique à l'inspiration individuelle, et la satire est la dernière protestation de la vertu contre le vice triomphant : c'est la période alexandrine, c'est celle de la décadence romaine ; c'est le temps où nous vivons.

Ainsi, l'hymne sacerdotal est le chant populaire dans l'enfance des peuples ; l'épopée dans leur jeunesse ; l'ode dans leur adolescence ; le drame dans leur âge mûr ; la poésie artificielle, la didactique, la satire et la critique

dans leur vieillesse : voilà le cours naturel de la poésie chez les grands peuples où le principe de l'imitation ne vient pas entraver sa marche.

La poésie naît et se développe sous la double influence de la tradition et de la liberté. La liberté est le levier du progrès dont la tradition est le point d'appui. L'accord de ces deux principes est le point culminant de l'art comme de la civilisation. Quand la liberté fait divorce avec l'esprit traditionnel, la décadence est commencée. Si quelque principe nouveau ne vient pas régénérer la société, les peuples périssent avec l'art et transmettent à d'autres le flambeau de la civilisation morale. L'art alors peut encore recommencer ses évolutions, si l'organisme de la société renferme un principe assez original, assez vivace pour faire jaillir la poésie de l'âme du peuple; mais si le principe de l'imitation triomphe, la loi du développement que nous venons de constater ne se retrouvera plus.

Dieu, l'humanité, la nature : voilà le triple domaine que chaque race envisage sous un aspect différent. Trois civilisations dominent l'histoire intellectuelle de l'humanité : la civilisation orientale ou la théocratie, qui produit le sublime en anéantissant le fini devant l'infini; la civilisation païenne ou le polythéisme, marqué dans l'art par l'anthropomorphisme, qui idéalise la personne humaine par la fusion intime de l'infini et du fini : c'est le beau proprement dit; la civilisation moderne ou le christianisme rétablissant la nature humaine dans sa dignité vis-à-vis de Dieu et d'elle-même et créant la notion véritable des rapports du fini et de l'infini : telles sont les idées générales qui servent d'introduction au mémoire.

Les considérations qui suivent sur la poésie de l'Orient sont nécessairement sommaires pour chaque peuple, même

pour les Hébreux et pour l'Inde, qui y tiennent le plus de place. C'est seulement dans l'histoire de la littérature grecque et latine qu'elles s'étendent et se précisent. C'est là que réside le véritable mérite de l'ouvrage. Sans porter l'empreinte d'une originalité profonde, la critique de l'auteur est élevée, judicieuse et nourrie de fortes études. Son style passe de la simplicité à l'éclat, de l'énergie à la grâce, avec une élégante souplesse et une parfaite convenance.

Comme il n'est guère possible de résumer dans un rapport les appréciations de tant de talents divers et des influences sous lesquelles ils se sont développés, je me bornerai, pour donner une idée de la manière de l'auteur, à faire ici deux citations. Je choisis deux passages d'un caractère différent et resserrés dans des limites assez étroites pour ne pas trop allonger ce rapport. Voici le tableau de la décadence de la poésie latine sous les successeurs d'Auguste.

«..... J'ai dit tout à l'heure que la poésie était morte
 » pour un demi-siècle; elle tenta cependant de se ré-
 » veiller à différents intervalles; mais chaque fois elle
 » était écrasée sous le talon des Césars, de ces monstres
 » sanguinaires, furieux ou imbéciles, dont les noms sont
 » l'éternel opprobre de l'espèce humaine. Aucune supé-
 » riorité ne pouvait vivre en face des Tibère, des Caligula
 » et des Claude, qui n'avaient pour ministres que le
 » poison, la confiscation, l'assassinat, la débauche. La
 » poésie, disons mieux, l'art des vers, semble sortir
 » comme de la tombe sous Néron, cet histrion couronné,
 » et devient la passion des esprits cultivés du temps.
 » Quelle pouvait être, au milieu de l'abjection générale
 » des caractères et de la corruption universelle des mœurs,
 » cette poésie qui s'étend de Sénèque à Juvénal? L'inspi-

» ration spontanée n'est plus possible, excepté pour la
 » satire, quand elle trouvera un soupirail pour exhaler
 » son indignation vertueuse.

» Les souvenirs du passé sont une autre source de
 » poésie, mais l'oppression du moment doit la rendre
 » inféconde. Le stoïcisme, seule ressource contre la ty-
 » rannie, pourra inspirer la haine contre le vice et rendre
 » la vertu impossible par des maximes sans application
 » dans la vie; ne pouvant apprendre à bien vivre, il en-
 » seignera l'art du suicide, en faisant croire au néant;
 » mais il détruira la poésie en substituant les froids cal-
 » culs du raisonnement à l'inspiration.

» Qui fera donc naître l'enthousiasme? sera-ce la reli-
 » gion? Le scepticisme, l'ironie, la corruption l'ont
 » éteinte depuis longtemps dans l'âme des Romains. Sera-
 » ce la patrie? Elle n'a jamais été que la cité; et mainte-
 » nant la cité, c'est le monde. Quand la patrie est partout,
 » elle n'est nulle part. Rome n'a pas encore écouté la
 » voie qui crie : Tous les hommes sont frères; Dieu est
 » leur père à tous, et la patrie commune est le ciel.
 » Sera-ce l'amour qui inspirera la poésie? Mais à Rome
 » on ne connaît plus que le libertinage le plus déver-
 » gondé. La vie du peuple au moins ne peut-elle féconder
 » le champ de la littérature? Mais jamais le peuple n'a
 » compté que dans cette formule : *Senatus populusque*
 » *romanus*. Aujourd'hui Rome n'apparaît plus que sous
 » les traits d'un tyran cruel et dépravé devant qui l'on
 » tremble, à qui même on rend hommage de ses assassi-
 » nats. Voilà l'idole, voilà le dieu qu'on encense, aux pieds
 » duquel la poésie, pour avoir droit de vivre, doit s'age-
 » nouiller, s'avilir, se prostituer jusqu'à ce que le tyran,
 » fatigué de la grande voix des Muses, envoie aux poètes

» l'ordre de mourir. Demandez à Sénèque, à Lucain, à
 » Martial, ils vous répondront. La flatterie la plus éhontée
 » est devenue, *proh pudor!* la muse inspiratrice des poètes
 » de ce siècle. »

En parlant du peuple hébreu, l'auteur consacre au désert et à son influence les remarquables lignes qui suivent :

« ... Le désert, d'ailleurs, en avait fait le peuple de
 » l'unité. La solitude dans l'immensité n'a que Dieu pour
 » écho. Rien n'y distrait la pensée dans l'océan divin
 » qui l'environne de toute part. La nature n'y étale pas
 » ces charmes séducteurs qui s'interposent entre l'âme et
 » Dieu, et font confondre l'œuvre avec l'ouvrier. L'homme
 » y sent mieux son néant en présence de l'infini. Lorsque,
 » élevant ses regards de cette terre aride qui le porte, il
 » plonge son imagination dans cet horizon sans bornes
 » et dans la transparence de ce ciel limpide où à tout
 » moment il croit voir apparaître face à face l'invisible
 » dans toute sa majesté, les mystères des nuits où le nom
 » du Très-Haut se lit en caractères de feu sur les pages
 » étincelantes du firmament, l'immensité de l'ombre qui
 » replie l'âme sur elle-même, le vent du désert qui secoue
 » la tente du pasteur, tout cela n'inspire-t-il pas des son-
 » ges pleins de magnificence et d'une religieuse terreur?
 » L'essor de l'âme n'y est jamais comprimé par la ty-
 » rannie. L'homme est libre et ne reconnaît que Dieu pour
 » son seigneur et maître. La vie y est prise ce qu'elle
 » vaut : une halte d'un jour dans l'immensité de l'espace et
 » dans l'éternité de la durée. Cette tente qu'un coup de vent
 » va emporter ne rappelle-t-elle pas la fragilité de la vie?
 » Cette marche, enfin, sans trêve et sans repos, n'est-elle
 » pas l'image de cette terre d'exil, de cette vallée de lar-
 » mes où l'homme est condamné à manger son pain à la

» sueur de son front? Voilà la race d'Abraham dont la
 » pensée est frappée à l'effigie du désert.

» Quel sera le caractère général de la poésie chez un
 » tel peuple? Ce sera l'hymne enflammé qui chante la
 » gloire, la grandeur, la majesté de Dieu. Les cieux racon-
 » teront la gloire du Très-Haut. Le cœur de l'homme se
 » fondra d'admiration et de reconnaissance devant les
 » merveilles de la création et les bienfaits que la main
 » divine répand sur la race bénie. Ce n'est pas l'art qu'il
 » faudra chercher dans cette poésie grande et simple
 » comme le désert, et, comme lui, âpre et brûlante. Non,
 » cette poésie est au-dessus de l'art, parce qu'elle est l'acte
 » le plus important de la vie, l'hommage spontané, libre,
 » impérieux de l'âme pénétrée de reconnaissance et d'une
 » sainte terreur pour le souverain maître de la terre et
 » des cieux.... »

Une œuvre de ce genre, il est à peine besoin de le dire, renferme nécessairement plus d'une appréciation contestable, plus d'une idée dont tous nous n'accepterions pas la solidarité entière. L'Académie, en couronnant un mémoire, n'en partage pas nécessairement toutes les doctrines : cela est plus vrai encore d'un concours qui a particulièrement la forme littéraire pour objet. La rapidité avec laquelle il a fallu rédiger un travail aussi étendu a dû y laisser quelques imperfections de détails, et n'a pas permis d'éviter toutes les lacunes. Ainsi, dans la revue des poètes latins, si Lucrèce n'est pas complètement oublié, il n'obtient, cependant, qu'un éloge très-sommaire.

Après s'être élevé avec rigueur contre le défaut d'originalité de la littérature latine, l'auteur, pour être juste, eût dû mettre dans tout son jour cette vigoureuse figure. Une énergie grossière, si l'on veut, parfois même brutale,

donne à Lucrèce, malgré les théories grecques exposées dans son poème, une originalité qui en fait peut-être le plus national des poètes de son pays.

En signalant, dans les derniers temps de la poésie grecque, le mérite de Théocrite, si supérieur à son époque, le mémoire n'insiste que sur ses poésies pastorales et laisse dans l'ombre les brillantes faces de son talent auxquelles sont dus les *Dioscures*, le *Combat d'Hercule contre le lion*, la *Description du domaine d'Augias*, l'*Épithalame d'Hélène* et les *Syracusaines*. N'est-ce pas aussi à la précipitation du travail qu'il faut attribuer cette phrase sur Térence? « La décence, le bon goût, en un mot, toutes les bienséances sociales et théâtrales sont observées dans le langage et dans la conduite des pièces. » A côté de la sévérité que l'écrivain montre ailleurs pour les faiblesses morales de l'antiquité, on est surpris de cette indulgence extrême envers l'auteur de l'*Eunuchus* et de l'*Andria*. Dans la révision qu'il se propose de faire subir à son travail, ainsi qu'il nous l'apprend dans une note, il fera aisément disparaître des inadvertances de ce genre qui ont peu de portée et ne touchent pas à l'ensemble de l'ouvrage.

Messieurs, quel que soit le mérite des deux premiers mémoires, dont je viens de vous entretenir, le troisième a sur eux une telle supériorité d'importance, qu'aucune hésitation n'est possible sur le rang qu'il convient de lui assigner dans le concours. Ce mémoire ne contient sur la poésie du moyen âge et des siècles suivants que quelques vues très-générales sans développements ni applications. D'après les intentions qu'il annonçait à la fin de son introduction, l'auteur n'avait pas le projet d'entrer, sur cette partie de l'histoire de la poésie, dans des analyses aussi détaillées que pour la poésie grecque et romaine; mais le

tableau synthétique par lequel il comptait finir, devait probablement avoir plus d'étendue que, faute de temps, il n'a pu lui en donner. Dans une note ajoutée à la fin du mémoire, il s'engage formellement à compléter son travail, s'il obtient les suffrages de ses juges. Les exigences de la classe doivent-elles aller jusqu'à vouloir que la poésie des peuples modernes soit traitée, dans le mémoire, avec le même développement que celle de l'antiquité? La question, telle qu'elle était posée, ne faisait pas une loi aux concurrents d'un travail complet sur l'histoire de la poésie, et le mémoire, sous ce rapport, va bien au delà de ce qui était indispensable. L'auteur possède des connaissances si étendues sur la littérature ancienne, qu'il ne faudrait pas s'étonner qu'elle ait été pour lui, dans ses études, l'objet, sinon d'un culte exclusif, au moins d'une préférence marquée. L'obliger à donner une égale étendue à ses considérations sur la poésie moderne, ce serait peut-être l'exposer à faire moins bien et à diminuer la valeur de son ouvrage. Puisque le concours, malgré ce qu'il a de nouveau dans nos usages, répond si pleinement à nos intentions et nous offre une œuvre remarquable, empressons-nous de la couronner sans imposer de conditions nouvelles et en laissant une assez grande liberté sur la manière de la compléter. L'auteur, qui parle de la Belgique comme de son pays, doit s'être peu produit devant le public jusqu'aujourd'hui, ou avoir profondément transformé sa manière d'écrire. La classe s'applaudira d'avoir pu mettre en lumière, par son concours, un talent solide et plein de ressources, et de l'avoir appelé à se déployer dans cette partie la plus élevée de la critique littéraire où se sont exercés, chez nous, des écrivains distingués, mais jusqu'à ce jour fort peu nombreux. »

M. Polain, troisième commissaire, fait un rapport verbal et déclare adhérer aux conclusions présentées par M. De Decker.

A la suite d'une discussion approfondie, la classe a décerné la médaille d'or à l'auteur du mémoire n° 1, en exprimant le désir de voir compléter le travail.

L'auteur du mémoire couronné est M. Ferdinand Loise, docteur en philosophie et lettres, professeur de poésie au collège de Tongres.

TROISIÈME QUESTION.

Quelle a été l'influence littéraire, morale et politique, des sociétés et des chambres de rhétorique dans les dix-sept provinces des Pays-Bas et le pays de Liège ?

Outre la médaille académique, le lauréat du concours recevra de la Société royale de *Wyngaerd* une médaille de vermeil.

Rapport de M. Snellaert.

« En mettant au concours la question de l'influence littéraire, politique et morale des sociétés et des chambres de rhétorique dans les Pays-Bas, l'Académie a voulu s'enquérir d'un des plus remarquables phénomènes que l'histoire observe dans la vie des peuples belges. L'histoire de nos chambres de rhétorique, c'est presque toute l'histoire du peuple flamand dans sa gloire et dans sa décadence; c'est l'histoire de ses luttes contre le pouvoir en faveur de la liberté individuelle, de la liberté de penser, de la liberté de conscience.

Il est digne de remarque qu'au moment où la maison de Bourgogne ajoute successivement nos différentes pro-

vinces à son apanage, pour en faire un seul tout aux dépens des libertés de chacun, qu'au moment où les corps et métiers fléchissent sous le poids des revers, ces corps et métiers appellent à leur aide des sociétés dont l'existence venait à peine d'être constatée; le bras, se sentant faiblir, demande un appui à l'intelligence. L'instinct de conservation et une vague pensée de grandeur n'étaient sans doute pas étrangers à cette union entre la force physique et la force intellectuelle.

C'était vers le milieu du XV^me siècle. Depuis on voit les Pays-Bas, toujours grandissant en étendue territoriale, croître en richesses par le commerce et l'industrie, et promettre de prendre le premier rang parmi les États de l'Europe.

Un peuple sans homogénéité politique ou administrative se réunit par une communauté de liens qu'il se donne lui-même dans un but de bien-être matériel, produit du travail et de jouissances intellectuelles; bientôt il étend cette communauté au delà des pays soumis aux ducs de Bourgogne : c'est le spectacle que donnent les Pays-Bas au commencement du XVI^me siècle, alors que la hanse portait nos produits dans toutes les régions de la terre connue, et que marchands et gentilshommes prêtaient leurs richesses et l'éclat de leur nom à ces splendides fêtes de rhétorique qui furent l'expression la plus complète de la vitalité du siècle.

Une instruction publique très-répondue, l'éducation faisant partie de l'enseignement, un goût général et fortement prononcé pour les beaux-arts et la littérature, surtout une tendance irrésistible à puiser dans la Bible les préceptes de la vie sociale et religieuse : voilà, je crois, le XVI^me siècle chez nous dans ce qu'il a de plus frappant

pour le mouvement intellectuel. Ce mouvement se voit, surtout dans les chambres de rhétorique, bientôt menacées par le pouvoir, qui n'avait pas réussi à en faire son instrument. La menace fut suivie de près par la répression, la persécution, et le rhétoricien, partageant le même sort que le marchand et le noble, expia, sur l'échafaud ou dans l'exil, le crime de son amour pour la liberté individuelle, qui fut de tout temps l'apanage des peuples de ces contrées.

Les pays du Nord, surtout l'Angleterre, s'enrichirent de nos pertes en hommes de cœur et de tête. Les Pays-Bas septentrionaux, plus favorisés par la nature contre la supériorité de l'ennemi que ne le sont les provinces du Midi, remmenèrent à temps leurs propres enfants exilés, tandis qu'ils redoublèrent leurs forces par la mesure, aussi juste que sage, d'admettre dans leur famille tous ceux que l'intolérance écartait du sol natal.

Les deux subdivisions du pays marchèrent bientôt en sens inverse dans la voie du progrès : les provinces, sorties victorieuses de la lutte, devinrent aussi hardies dans le domaine de l'intelligence qu'elles l'avaient été sur les mers et sur le champ de bataille; les provinces, retombées sous le pouvoir du maître, présentèrent l'aspect d'un corps frappé de dépérissement. Après la séparation, les chambres de rhétorique, persévérant dans la routine, n'eurent plus, dans les Provinces-Unies, une raison d'être, tandis que, la décrépitude sur le front, elles continuèrent, dans les Pays-Bas catholiques, à porter le flambeau de l'intelligence.

C'est là un bien intéressant thème pour une dissertation académique. L'auteur du seul mémoire en réponse à la question l'a senti. Il a ressemblé à peu près tous les matériaux nécessaires pour écrire une réponse aussi complète qu'on pourrait le désirer : son épilogue prouve qu'il ne

lui manque pas de lumières pour tracer à grands traits l'histoire de notre mouvement intellectuel. Le cadre qu'il s'est tracé est rationnel et propre au sujet, trop découpé peut-être, nonobstant la grande étendue du travail. Ce serait là un léger défaut, cependant, si l'auteur avait toujours su rester dans les bornes du sujet. Il faut bien le dire, l'ordre lui fait généralement défaut, et le sujet est bien souvent en désaccord avec l'en-tête du paragraphe. Son malheur en ceci c'est d'avoir eu à sa disposition trop de notes, dont il n'a su sacrifier aucune partie. De là son travail ressemble plutôt à un amas de matériaux rangés plus ou moins méthodiquement qu'à une construction achevée. Cette façon de travailler a eu pour résultat de mettre quelquefois l'auteur ou les auteurs en désaccord avec eux-mêmes. Je dis : ou les auteurs, car l'inégalité du style, l'assertion contraire d'un fait, par exemple sur l'auteur du *Minneloep*, qui d'abord est nommé candidement *Claes Willems* et qui plus tard apparaît sous son véritable nom de *Dirk Potter*, font présumer avec quelque raison qu'un auteur ne pourrait se laisser entraîner aussi loin par la négligence.

Ce n'est pas que les négligences n'abondent dans l'ouvrage; on en rencontre presque à chaque feuillet et sous différentes formes. Ici, ce sont les sources imparfaitement ou pas du tout citées; ailleurs, c'est l'oubli d'émettre son opinion sur les assertions d'un auteur cité. Parfois il y a oubli de produire ou de relater les preuves d'une assertion, parfois on est prodigue de citations banales. Quelquefois le lecteur ne comprend pas pourquoi ou comment un paragraphe a trouvé telle ou telle place. Des erreurs de date, des noms propres estropiés, des redites, des textes mal rendus feraient supposer que le manuscrit n'a

pas reçu même une correction suffisante, si une infinité de ratures ne venaient prouver le contraire.

Mais ces ratures mêmes sont une preuve de l'extrême défaut de soins avec lequel le mémoire a été rédigé. Parfois l'auteur biffe une ou deux phrases, sans se donner la peine de lier ensemble ce qui est conservé; d'autres fois, une phrase disparaît sous les traits de sa plume, et nonobstant il continue comme si rien n'était changé.

Cette manière de travailler doit avoir conduit l'auteur à commettre de nombreuses fautes, auxquelles il aurait échappé en agissant avec moins de précipitation. J'en ai déjà signalé quelques-unes : je me permettrai d'en montrer quelques autres.

Dans le premier cahier se trouve un paragraphe intitulé : *Het inwendig eener kamer* (l'intérieur d'une chambre de rhétorique). Pour toute solution, on trouve un fragment de *Mariken van Nimwegen*, le Faust féminin du XVI^{me} siècle, et un renvoi au *Tijdspeigel*, journal littéraire hollandais; rien de plus.

Dans le second cahier, on rencontre un paragraphe intitulé : *De Spelling* (l'Orthographe). Ce paragraphe doit servir tout purement à démontrer que déjà, en 1561, un imprimeur d'Anvers, à l'exemple du gantois Lambrechts, se servait du double *aa*. Si, au lieu de consulter la réimpression de 1614, des *Spelen van Sinne* de Rotterdam, l'auteur avait pris en main l'édition originale de 1564, il ne serait pas tombé dans une erreur, et il aurait peut-être supprimé le paragraphe.

Dans le même cahier, il disserte longuement sur la chanson; mais ce qu'il dit ne se rapporte pas en général aux chambres de rhétorique, tandis que la matière ne saurait lui manquer. On n'a qu'à consulter les recueils pu-

bliés, au commencement du XVII^me siècle, sous le patronage de la chambre *In liefde bloeyende* d'Amsterdam.

Dans le cinquième cahier, l'auteur avance que Juste Lipse entretint une polémique avec Coornhert sur l'utilité du bûcher. Le célèbre professeur n'eut pas de démêlés directs avec Coornhert. Le fait est que celui-ci fit paraître un ouvrage contre le traité sur *la Politique* de Juste Lipse, en 1590, l'année même qu'une traduction flamande de ce traité fut mise au jour.

Je passe sous silence les assertions sujettes à controverse, et où l'auteur est manifestement dans l'erreur. Je signalerai seulement en passant ce qu'il dit, dans le quatrième cahier, au sujet de l'absence d'esprit protestant dans la Flandre au commencement du XVII^me siècle. « La farce, » dit-il, « ne se mit pas en hostilité avec une tendance quelconque au calvinisme, tout à fait étranger » au caractère flamand. » *Zy (de klucht) stond geensins in dadelijken strijd met eenige kalvinistische strekking, AAN 'T VLAAMSCH KARAKTER DOODVREEMD.*

La tendance au calvinisme était loin d'être étrangère au caractère flamand. Les premiers coups du marteau iconoclaste furent donnés dans la West-Flandre, la patrie de Dathenus et de maints de ses adhérents. Si, après les victoires du duc de Parme, les sectaires ne levèrent plus la tête dans nos contrées, les chefs du parti catholique savaient très-bien à quoi s'en tenir à cet égard. Le jésuite David le dit pertinemment dans son traité *Keltersche Spinnecop* (l'Araignée hérétique). « Lorsque le sectaire, qui fait toujours le » catholique pour son repos, » dit le savant père, « est à » l'article de la mort, on mande un prêtre; mais on prend » soin qu'il n'arrive au lit du moribond que lorsque » celui-ci a déjà perdu ses facultés intellectuelles. De cette

» manière, on prévient un enterrement sous la potence. » Un demi-siècle plus tard, Arnold Van Geluwe, le zélé dénonciateur d'hérétiques, avouait que, de son temps, la jeunesse flamande cherchait le progrès dans la réforme.

Pour ce qui regarde le style du mémoire, il n'est rien moins que soigné. Parfois embrouillé, il devient difficile, même impossible de saisir l'idée de l'auteur. Il aime le clinquant et les longues phrases, surtout les jeux de mots et les plaisanteries, choses qui ne conviennent pas dans un ouvrage sérieux.

Je suis d'avis que le mémoire ne peut être couronné. Mais comme il serait à regretter que les immenses notes recueillies par l'auteur fussent perdues pour la science, que, d'ailleurs, il a montré, par quelques paragraphes et surtout par l'épilogue, qu'il est capable de se mettre tout à fait à la hauteur de pensée qu'exige un sujet de si grande importance, je propose que la question soit remise au concours. »

Rapport de M. le baron Jules de Saint-Genois.

« L'institution des chambres de rhétorique est, dans l'ordre intellectuel, ce que l'établissement des confréries militaires bourgeoises, ce que la création des corporations industrielles fut chez nous au moyen âge et même jusqu'au XVIII^{me} siècle, dans l'ordre politique et matériel, c'est-à-dire la manifestation la plus complète, la plus vigoureuse de l'esprit communal, pour tout ce qui touchait la liberté de la pensée et l'exercice de cette liberté.

Ce principe reconnu, on conçoit aisément quelle in-

fluence ces associations multipliées à l'infini, tant dans les villes que dans le plat pays, durent exercer sur le sens public dans les dix-sept provinces des Pays-Bas. Aussi la littérature, sortie de ces centres essentiellement bourgeois, resta-t-elle, malgré son style incorrect et précieux, son affectation et le pathos qui lui était propre, la seule qui demeurât à peu près en vogue, pendant près de trois siècles, parmi la foule, qui y retrouvait ses goûts, ses penchants, ses vices et ses vertus, ses tendances religieuses et son vif amour pour la liberté.

L'histoire de ces anciennes institutions littéraires, si difficile, si variée, a occupé tous les hommes de science qui ont étudié le mouvement intellectuel de nos provinces dans le passé.

L'Académie nous semble donc avoir fait un heureux choix en posant cette question si vaste, trop vaste peut-être pour être traitée dans une simple dissertation.

C'est pour la troisième fois, si nous ne nous trompons, qu'elle figure au programme de nos concours. Cette fois, enfin, une réponse est parvenue à l'honorable compagnie.

Le volumineux travail que vous avez bien voulu soumettre à notre examen, et qui n'a pas moins de six cents pages in-folio, renferme, nous nous hâtons de le reconnaître, tous les éléments d'un bon mémoire. Les recherches ont été faites avec conscience et minutie; les petits détails abondent, et à chaque page brille l'exactitude d'un homme qui semble familiarisé, de longue date, avec son sujet; mais en vue même du plan adopté par l'auteur, ces nombreux matériaux sont mal digérés. Il règne dans l'ensemble du mémoire un décousu fâcheux qui en rend la lecture fatigante. Le sujet lui-même est noyé dans un océan de citations, de redites et de longueurs qui n'ont point de raison

d'être. L'essence véritable de la question posée par l'Académie a été plus d'une fois perdue de vue dans la rédaction définitive, pour faire place à un travail analytique qui offre souvent l'historique de quelque chambre de rhétorique isolée, plutôt que l'exposé de l'influence générale que toutes ont exercée dans leur ensemble. Il est évident, cependant, que les termes mêmes de la question exigeaient une rédaction homogène, du style, des considérations élevées, une forme littéraire soignée. Les qualités constitutives d'un pareil ouvrage font la plupart du temps défaut dans ce mémoire.

Une analyse détaillée du manuscrit, où nous indiquons les vices et les mérites du livre, fera mieux ressortir le fondement de cette appréciation générale.

Dès la préface, l'auteur fait preuve d'une connaissance approfondie des sources anciennes et modernes qui peuvent élucider la question. Il y expose les efforts faits par des savants, comme Gérard, Kops, Cornelissen et autres, pour écrire une bonne histoire des chambres de rhétorique. Quelque incomplets qu'ils soient, il rend hommage aux travaux sortis de leur plume.

Vient ensuite une longue *introduction* divisée en quatre chapitres, subdivisés eux-mêmes en nombreux paragraphes. L'auteur y passe en revue les institutions littéraires qui semblent avoir précédé nos rhétoriques dans la voie des représentations scéniques, et qu'il relie aux confréries militaires du moyen âge ainsi qu'aux personnages qui jouaient des mystères dans les églises (§ 1).

Les observations qu'il y consigne annoncent un homme qui a bien étudié cette partie préliminaire, quoiqu'il y ait là des hors-d'œuvre qui ont peu de rapport avec le sujet. Une réflexion esthétique nous y a frappé par sa vérité

et son à-propos; nous la traduisons ici en entier : « Les » mystères allaient à l'esprit de l'époque; leur composition s'harmonisait avec les peintures du temps. Il en est » de même de ces drames muets où des personnes marchaient processionnellement, portant des rôles écrits » à l'usage des rares spectateurs qui savaient lire dans » ces siècles peu lettrés. Ces jeux de mystères restèrent » comme le bréviaire du peuple, jusqu'au commencement du XVI^{me} siècle, lorsque la lettre moulée détrôna » l'image, et qu'on cessa en même temps de faire des » murs des temples un livre vivant au moyen des tableaux » qu'on y peignait. »

Peut-être l'auteur eût-il pu y ajouter que l'introduction des desséchantes doctrines de Luther ne fut pas étrangère à la disparition des peintures murales dans nos églises.

Dans le § 2, l'auteur énumère avec une foule de détails les premières traces réelles qu'on rencontre des anciens jeux de rhétoriciens aux XV^{me} et XVI^{me} siècles. Nous sommes étonné de n'y point voir figurer la fête du Puy d'Amour, qui se rattache évidemment à l'existence des chambres de rhétorique, et qui fut célébrée à Tournai, en 1453, à la suite de la procession générale ordonnée par le roi de France, dans toutes les cathédrales du royaume, en mémoire de la conquête de la Normandie sur les Anglais. On y récita plusieurs cantates composées par des rhétoriciens étrangers à la ville de Tournai. Lille y obtint le prix des jeux de personnages en français, et Ypres des jeux de personnages en flamand (1).

Dans les §§ 3 et 4, l'auteur s'occupe des chambres de

(1) *Revue de Bruxelles*, année 1839, septembre, pp. 46-53, article de M. de Saint-Genois.

rhétorique qui n'avaient pas encore de lettres officielles de reconnaissance, et de celles qui, au contraire, étaient reconnues et étaient encouragées par les magistrats des villes et par nos princes.

Dans le chapitre II, les chambres arrivent à l'état d'institutions régulières, reconnues définitivement. Nous les trouvons fondées dans les églises paroissiales, avec chapelles et autels dédiés à un saint de prédilection, avec privilèges et indulgences ecclésiastiques (§ 1), et recevant une reconnaissance officielle des magistrats locaux, qui sanctionnaient leurs bizarres règlements (§ 2). Nous voudrions voir élaguer de ce paragraphe et rejetés dans un appendice les longs extraits des actes constitutifs des rhétoriques de Gand, Hasselt, etc., etc. La même observation est applicable à un nombre infini d'extraits de toute nature qui encombrant d'autres parties de ce mémoire et qui alanguissent le récit.

Les §§ 3, 4 et 5 nous font connaître comment était composée la direction de chaque rhétorique pour les différentes provinces des Pays-Bas; nous y voyons des femmes faisant partie, à titre honorifique, de ces associations; nous trouvons des fous en titre attachés à chacune d'elles, pour mieux faire pénétrer dans l'esprit des masses la moralité des pièces jouées, — à l'imitation évidemment des spirituels *clowns* à marottes et à grelots, qui étaient alors les commensaux des princes et des rois.

Les chambres de rhétorique avaient des noms singuliers, des devises souvent bizarres, empruntées la plupart du temps à la Bible et présentant un sens moral concis, parfois, il faut le dire, inintelligible; elles avaient un blason, exécuté par des peintres en renom, un signe de ralliement cousu sur la manche gauche du costume d'apparat

de chaque rhétoricien; un jeton qu'on distribuait à la foule dans des occasions solennelles et que les numismates recherchent avec avidité. Toutes ces petites particularités, qui eussent tout au plus dû faire l'objet d'une note, remplissent les §§ 6 à 10.

A cette occasion, nous avons à reprocher à l'auteur de se livrer parfois à un ton goguenard et plaisant qui n'est point de mise dans un sujet grave et littéraire.

Dans le chapitre suivant, l'auteur examine le caractère des chambres de rhétorique et l'affinité qu'il y avait entre elles et les corporations industrielles. C'est une des bonnes pages du mémoire; elle eût pu servir de résumé au chapitre précédent, mais le défaut capital de l'auteur, c'est de ne jamais résumer.

Les chambres hautes de Gand, Bruges, Louvain, etc. exerçaient une sorte de suprématie sur les autres rhétoriques du pays. Le § 2, où l'auteur traite cette question incidente, n'est pas ici évidemment à sa place.

Dans le § 3 est décrite la vie intérieure d'une chambre de rhétorique : c'est tout bonnement l'analyse, avec citations, d'un ancien petit drame fantastique en vers flamand dont nous avons donné une édition nouvelle dans la collection des publications des bibliophiles flamands (1). Le contenu de cet hors-d'œuvre répond très-imparfaitement au titre du paragraphe. Nous doutons fort qu'on puisse tirer de cette pièce informe et décousue une peinture bien exacte de la vie intérieure des chambres de rhétorique. Ici le *ab uno disce omnes* serait entièrement faux.

Le chapitre IV est intitulé : *les Concours*. L'auteur s'y

(1) *Mariken van Nimwege*.

occupe, dans quatre paragraphes, démesurément allongés par des citations de textes originaux, des représentations scéniques, dites *Landjuweelen* et *Hagespelen*, des programmes d'invitation, des prix décernés, des entrées solennelles et des tournois des rhétoriciens.

Ces quatre chapitres, dont plus d'un paragraphe appartient au développement du sujet, constituent l'introduction du mémoire, introduction qui, par l'abondance des petits détails, empiète sur la suite de l'ouvrage, comme nous le verrons plus tard.

Nous voici arrivé à la dissertation proprement dite. Elle est divisée en quatre grandes sections, formant des chapitres distincts, qui, à leur tour, sont subdivisés en un nombre infini de paragraphes.

Rien n'est certes plus propre à guider le lecteur dans un travail aussi considérable, aussi détaillé que ces nombreuses subdivisions; toutefois, poussées à l'excès, elles ont l'inconvénient d'offrir souvent des paragraphes très-maigres, et, d'autre part, de découper tellement la narration, qu'elle n'a plus l'air que de se composer de pièces rapportées. Cet inconvénient est surtout sensible dans cet ouvrage, où les transitions d'un chapitre à l'autre ne sont guère ménagées par des vues d'ensemble, habilement déduites.

1^{re} SECTION : *Influence artistique et littéraire.* — Chap. 1^{er}. — C'est dans les productions que nous ont léguées les rhétoriciens que l'auteur puise les éléments nécessaires pour donner un aperçu des idées d'art qu'avaient ces associations. C'est la marche rationnelle indiquée par la question elle-même : l'allégorie, la mythologie, la traduction des classiques, l'emprunt fait aux anciens romans, les finesses et les tours de force dans le goût du temps sont

passés en revue dans ce chapitre, pour nous offrir une peinture exacte de cette littérature de convention qui avait déteint sur toutes les choses intellectuelles de l'époque. De nombreuses citations servent de preuves aux assertions de l'auteur, qui y déploie beaucoup d'érudition et y sème des observations très-judicieuses.

Chapitre II. — Quoique la langue soit souvent outragée dans les productions des rhétoriciens, l'auteur reconnaît qu'ils ont beaucoup fait pour la développer et la conserver, malgré l'introduction d'un grand nombre de mots bâtards, et l'admission d'une orthographe souvent vicieuse. Le rythme et la prosodie n'y étaient pas plus respectés. De nouvelles et interminables citations démontrent la vérité de cette assertion. Esclaves de la rime avant toute chose, les rhétoriciens y sacrifièrent plus d'une fois le goût et le bon sens.

Chapitre III. — L'abâtardissement de la chanson proprement dite et du couplet chanté en fut la suite; ils ne furent plus l'émanation d'un sentiment naïf et vrai, mais un simple tour de force rimé, un passe-temps monotone : *verba et voces!* Les refrains, les ballades, les satires, les épigrammes, les parodies, les improvisations surtout participèrent de ces déplorables tendances, de ces fausses pointes d'esprit, de cette affection du plus mauvais aloi, qui apparaît même dans les sermons et les légendes de cette époque.

Ce chapitre, qui n'a pas moins de 50 pages, pourrait être réduit à la moitié par la suppression du luxe de citations dont l'auteur y fait parade.

Chapitre IV. — L'histoire du théâtre termine cette première section. Ici nous retrouvons les jeux de personnages, les représentations des mystères dans les églises,

les processions, où on récitait, en marchant, des pièces religieuses et des noëls dramatisés.

Les *Spelen van zinnen*, qui avaient leur origine dans la scolastique du moyen âge, étaient l'application de la dialectique à la théologie. Les auteurs mettaient dans ces moralités scéniques tout leur esprit, toute leur recherche pour faire parler des choses abstraites. De la théologie on passa à la mythologie, où les choses acquièrent un sens plus précis pour la foule par la représentation des dieux du paganisme dont les attributions frappaient la vue. Puis on représenta les vices et les vertus, qui devenaient des personnages parlants et agissants. L'analyse de plusieurs pièces célèbres de l'époque, avec citations, complète cette partie du mémoire, qui est remarquablement bien traitée. L'auteur parle ensuite des pièces jouées à table, dans des chariots, à cheval, toutes variétés des spectacles courus par nos pères. Après la pièce sérieuse vient la *farce*, où l'acteur se charge de désopiler la rate de l'auditoire, trop vivement impressionné. Le sujet en est ordinairement puisé dans les vulgarités de la vie bourgeoise, dans une anecdote connue, et le style y est malheureusement à l'unisson avec le sujet, plat, trivial, souvent inconvenant. Mais aussi quelquefois la *farce* renfermait une satire de mœurs.

Quant aux rares comédies proprement dites qu'on rencontre à l'époque des rhétoriciens, elles sont des imitations du théâtre étranger. L'auteur n'oublie pas de signaler les efforts de quelques rhétoriciens pour introduire la musique au théâtre. Les couplets notés, les pastorales, le drame lyrique même n'étaient pas étrangers à ces associations. Dès le XVII^{me} siècle, des tentatives furent aussi essayées pour créer un théâtre permanent. L'auteur termine

cet intéressant exposé par les pièces jouées dans les écoles et qui s'inspiraient, dit-il, du goût des rhétoriciens. Toutefois ce dernier chapitre n'est qu'un point d'histoire littéraire ordinaire qui ne nous paraît pas appartenir au sujet.

Cet aperçu de l'état de la scène chez les rhétoriciens des trois siècles qui nous précèdent, est suivi de la biographie de quelques-uns des plus célèbres d'entre eux, dont le talent exerça une influence remarquable sur la direction des esprits, le goût et le caractère moral de ces associations.

Quelques mots d'introduction à ce paragraphe eussent mieux fait comprendre l'intention de l'auteur, à savoir celle de donner une appréciation sommaire des productions littéraires des rhétoriciens, tels que Vandendale, De Roover, Castelyn, Van Vaernewyck, Lucas D'Heere, Ogier, Cornelis De Bie, etc., dont les noms n'ont pas été sans retentissement dans les anciennes provinces des Pays-Bas.

Ici manque de nouveau un résumé général de l'influence qu'ils ont exercée, et les extraits de pièces dramatiques sont si nombreux que la narration y est comme noyée. Ce chapitre est heureusement terminé par un coup d'œil jeté sur l'influence spéciale exercée par la chambre de rhétorique d'Amsterdam, au point de vue du style et de la culture de la langue, sur toutes les autres rhétoriques du pays.

II^{me} SECTION. — *Influence politique.* — Au lieu de résumer à grands traits tout ce qui a été dit dans les chapitres précédents, pour satisfaire au titre de cette 2^{me} section, où l'on s'attend à des considérations historiques de l'ordre le plus élevé, l'auteur, qui est rarement maître de son sujet, retombe dans le domaine des faits et des détails. Nous eussions surtout voulu y voir plus nettement, plus clairement tracée la part que les chambres de rhétorique prirent

aux graves événements politiques et religieux du XVI^me siècle, par la hardiesse de leur langage, par leur attitude hostile à l'autorité, par leur opposition aux abus qui s'étaient glissés dans les affaires spirituelles de l'époque. Tout cela y est à peine indiqué par quelques déclamations, sans ensemble, contre Charles-Quint, Philippe II et l'Espagne. La domination étrangère avait cependant assez lourdement pesé sur nos provinces, au XVI^me siècle, pour pouvoir mieux inspirer un auteur pénétré de son sujet.

On s'efforce de prouver dans le mémoire que, dans les deux siècles suivants, et jusqu'à la chute de Napoléon, les rhétoriciens continuèrent à exercer une certaine influence politique. Mais, à la vérité, il n'y a là que des tentatives isolées d'un esprit d'indépendance auquel le régime oppressif du temps ne permettait guère de se développer d'une manière générale; ces efforts mêmes, qui n'offraient aucune chance de réussite, prouvent seulement que, retombées sous le joug étranger, nos rhétoriques n'exercèrent plus en réalité d'influence sur la direction politique des affaires du pays.

III^me SECTION. — *Influence morale.* — Ici l'auteur revient sur ce qui a fait l'objet de ses études dans son introduction, et nous donne de nouveau, dans un avant-propos, un exposé des productions littéraires qui précédèrent les rhétoriciens, et dont l'action sur les mœurs ne saurait être contestée. C'est un fragment bien traité qui n'a que le tort d'être ou la répétition ou l'appendice de ce qui a été dit dans l'introduction susmentionnée.

L'auteur nous y démontre que les attaques des chambres de rhétorique contre certains abus de l'Église, contre le relâchement de la discipline religieuse, n'avaient jamais eu pour but le renversement de la religion catholique elle-

même. Malheureusement, il abandonne bientôt ces vues d'ensemble pour s'arrêter aux petits détails et prodiguer des citations abondantes. Il arrive enfin au fameux concours des chambres de rhétorique de 1539. Les *Spelen van zinnen*, ou moralités qui en firent l'objet, sont comme la première déclaration de guerre de ces associations naguère si pacifiques, dans notre pays, contre l'unité de l'Église. Toutefois, l'auteur n'y attache point l'importance qu'on prête ordinairement à cette hardie explosion de l'esprit flamand au XVI^me siècle, appréciation qui nous étonne surtout en présence du retentissement que ces écrits obtinrent et de la sévérité avec laquelle ils furent traités par la censure du temps. En thèse générale, il nie que les rhétoriciens soient venus en aide, de propos délibéré, à la diffusion des doctrines de la réforme; c'est pourtant un point d'histoire qui est admis par tous ceux qui ont écrit sur cette époque; l'habitude de jouer et de traiter des sujets bibliques ou empruntés aux rites de l'Église, devait fatalement, dans une période de déchirements religieux, jeter ces associations dans la mêlée de toutes les opinions qui se combattaient à outrance, et la plupart abandonnèrent malheureusement le camp orthodoxe.

Cette partie est la plus remarquable de tout l'ouvrage; elle contient des aperçus ingénieux, et il y règne un ton d'impartialité qui est de nature à concilier à l'écrivain toutes les sympathies du lecteur.

La 5^me section est terminée par un aperçu général de l'histoire des chambres de rhétorique : c'est un résumé par siècle, du XV^me au XIX^me, pour tous les Pays-Bas.

Avec quelque habileté l'auteur eût pu répondre complètement à l'objet du concours, en fondant ensemble ces deux derniers chapitres, l'excellent épilogue qui les suit,

ainsi que les quatre chapitres de l'introduction; il eût suffi d'y mêler sobrement les détails et les aperçus semés dans le reste de l'ouvrage. Nous trouvons ensuite une liste des productions des rhétoriciens mises à l'index et une notice biographique des hommes qui ont marqué dans ces associations; un paragraphe sur le but philanthropique des chambres de rhétorique et, enfin, un chapitre assez maigre sur les institutions du même genre dans la partie wallonne de la Belgique; institutions, selon nous, bien différentes, dans leur organisation et leur but.

Sous forme d'appendice, l'auteur a joint un 6^{me} cahier à son manuscrit; il a près de 100 pages et contient : 1^o la liste exacte de toutes les chambres de rhétorique jusqu'en 1850, classées dans l'ordre alphabétique; 2^o une liste, par provinces, des chambres existantes en Belgique de 1844 à 1850; 3^o un relevé des concours ouverts par ces sociétés de l'an 1594 jusqu'à 1850; 4^o une biographie sommaire des rhétoriciens les plus connus, placés alphabétiquement; 5^o une liste des principaux ouvrages, monographies et notices publiés sur tout ce qui concerne l'histoire de ces associations littéraires; 6^o enfin, une liste des principales pièces dramatiques dues à des rhétoriciens. Cet appendice, fort curieux, complète les renseignements épars dans le mémoire; nous l'eussions voulu voir grossi, comme nous l'avons dit plus haut, des citations, des hors-d'œuvre et des extraits qui embarrassent partout la marche de la narration.

Nous voici arrivé à la fin de notre tâche. L'analyse que nous avons donnée de ce vaste travail vous démontrera les défauts du plan suivi, ou plutôt souvent abandonné par l'auteur. Le mémoire abonde en recherches bibliographiques et biographiques nombreuses, en appréciations judicieuses sur les productions littéraires et la direction

d'esprit des rhétoriciens des anciens Pays-Bas. Sagement coordonnés, écourtés, disposés méthodiquement, dans un ordre bien arrêté d'avance, ces matériaux aboutiraient à une œuvre aussi complète qu'intéressante. Mais, nous le disons à regret, l'auteur s'est perdu dans toutes ces notes puisées partout et avec la plus louable persévérance. Au lieu d'un mémoire, il nous a présenté des recherches dépourvues de cohésion et d'homogénéité nécessaire pour en faire un ouvrage vraiment littéraire, comme l'Académie le demandait. Le style qui, dans une œuvre semblable, doit être à la hauteur du sujet, est, d'ailleurs, faible, souvent déclamatoire et visant à l'effet. Nous ne saurions donc accorder une distinction quelconque à l'auteur dans l'état actuel de son travail. Nous opinons, par conséquent, pour que la question soit remise au concours, persuadé que nous sommes, par la lecture de ce laborieux essai, qu'éclairé par les observations bienveillantes de vos commissaires, l'écrivain saura refondre son mémoire et nous offrir, en 1859, un travail digne de sa patience et de la connaissance qu'il a de la matière. »

Rapport de M. David.

« Comme mes deux honorables confrères, je suis d'avis que ce travail ne saurait être couronné. L'auteur a recueilli les matériaux d'un bon mémoire en réponse à la question mise au concours; mais le mémoire reste à faire. Si la classe se décide à maintenir la question au programme, et si l'auteur veut de nouveau prendre part au concours en refaisant son travail, je pense qu'il sera obligé de rede-

mander le manuscrit , car tout me porte à croire qu'il nous a adressé la première rédaction , et qu'il n'en a gardé aucune copie.

La classe a admis , pour le moment , la première partie de ce jugement ; elle regrette , en conséquence , de ne pouvoir décerner de prix.

CONCOURS EXTRAORDINAIRE.

Rapport de M. de Ram.

« Deux mémoires ont été adressés à la classe des lettres en réponse à la question : *Charlemagne est-il né dans la province de Liège ?*

J'ai tort peut-être de dire *deux mémoires* , car celui qui porte pour épigraphe : *Nihil est opertum quod non revelabitur, etc.* , se borne à citer Fisen et quelques autres écrivains modernes pour établir que Charlemagne est né à Jupille. Il n'y a pas lieu , je pense , de s'occuper de cette si faible notice.

Le mémoire portant une épigraphe tirée de Goëthe est un travail sérieux , plein de recherches puisées aux meilleures sources.

Le style , fortement coloré de germanismes , indique un écrivain appartenant à l'école historique allemande , dont l'érudition et les laborieuses recherches , basées sur une critique quelquefois trop sévère , sont dignes de toute notre reconnaissance.

Après avoir discuté tous les anciens textes relatifs à la naissance de Charlemagne, l'auteur finit par conclure que *la solution de la question n'est ni importante ni possible*, que l'examen de la question a coûté un temps précieux et beaucoup de peine sans qu'on soit plus près de la résoudre; enfin, que la discussion est sans importance pour l'histoire comme pour la critique, et que, pour dernière ressource, il ne nous reste que de nous en tenir aux paroles d'Eginhard: *De cujus nativitate atque infantia vel etiam pueritia, quia nec scriptis usquam aliquid declaratum est, nec quisquam modo superesse invenitur, qui horum se dicat habere notitiam, scribere ineptum judicans, ad actus.... iredisposui.*

Ne serait-on pas tenté de dire, comme Faust, *nous voilà donc tout aussi sages que devant!*

Quel que soit d'ailleurs le mérite relatif du travail qui nous est soumis, je n'ose pas décider s'il remplit les conditions du programme; j'attendrai donc l'avis de mes honorables collègues avant de me prononcer. »

Rapport de M. Kervyn de Lellenhove.

« Il est assez conforme aux usages modernes que les savants, au moment où ils abordent leurs travaux, se plaisent à relever l'importance et l'intérêt de la matière qu'ils traitent. En examinant le mémoire n° 1, le seul qui ait mérité de fixer notre attention, nous avons rencontré, pour la première fois, une œuvre sérieuse, où une pensée tout opposée se révèle sans détour. L'auteur, en contestant la valeur de la question mise au concours, ne s'est pas préoccupé davantage du prix qui y était attaché,

et bien que le programme portât en termes formels qu'aucune dissertation ne serait couronnée, si elle ne renfermait une réponse affirmative ou négative, il s'est borné à déclarer qu'aucune solution n'était possible. En cet état de choses, vos commissaires ne peuvent vous proposer de décerner le prix à ce mémoire, qui forme un gros volume in-folio; mais il leur est permis de vous en signaler la critique érudite et consciencieuse. Cette tâche, Messieurs, nous serons heureux de la remplir, et nous nous hâtons d'ajouter qu'il nous a été aisé de reconnaître, dans ces vastes et patientes recherches, les caractères distinctifs de l'école historique allemande à laquelle notre siècle doit tant d'excellents travaux.

Nous ne saurions, d'ailleurs, admettre que la solution de la question proposée ne présente aucun intérêt. « La conscience publique, a dit un de nos honorables confrères, comprend, sans qu'il soit nécessaire de le lui démontrer, que l'honneur d'avoir produit un héros entre pour une part notable dans le patrimoine d'un peuple, » et il ajoutait qu'il faudrait plaindre celui que de telles controverses laisseraient froid et indifférent (1). Il appartenait au pays où se formèrent et grandirent les races conquérantes, sous Mérovée et sous Clovis, de revendiquer le puissant génie qui arrêta et régularisa la conquête au double titre de législateur du monde barbare et de rénovateur du monde romain. Nous ne nous étonnons point qu'une contrée, déjà si riche en souvenirs historiques, y ait cru sa gloire intéressée : car le berceau de Charlemagne, c'est le berceau de notre société moderne, celui de notre civilisation.

(1) M. Borgnet, *Bulletins de l'Académie*, t. XXIII, p. 575.

Pendant trop longtemps, l'Austrasie carolingienne, comblée des bienfaits de l'illustre empereur des Francs, s'est laissé devancer, dans les honneurs rendus à son nom, par des contrées qui n'apprirent à le connaître qu'au milieu du bruit des armes. Il est vrai que Landen, Herstal, Jupille, Amblève n'offrent plus que des ruines ou même moins que des ruines, mais il est une ville florissante et prospère qui a recueilli leur héritage : c'est Liège, qui, dans son origine, dans sa grandeur naissante et jusque dans le sang des martyrs qui l'a fécondée, n'a rien qui ne rappelle la race des Pepin. La noble émulation qui la porte, depuis quelques années, à invoquer les titres de l'Austrasie, est digne de la cité de Notger : elle répond à un sentiment national que nous partageons tous. La Belgique, à qui l'on est venu contester tour à tour Charlemagne et Godefroi de Bouillon, est fière de croire que le grand Empereur, qui projeta l'affranchissement des lieux saints, et le grand capitaine à qui il fut donné de l'accomplir, issus d'une même race (1), n'eurent aussi qu'une même patrie, mais elle sait également que la première condition de ses titres, c'est la fidélité de ses souvenirs, c'est l'hommage public qu'elle est appelée à leur rendre après une longue suite de siècles (2).

(1) Le souvenir de l'extraction carolingienne de Godefroi de Bouillon est sans cesse présent à l'esprit des historiens de la première croisade. C'est ainsi qu'on lit dans la *Chanson d'Antioche* :

On eslit Godefroi de Buillon ;
Il est preux et délivres, del lignage Charlon.

(2) Un de nos statuaires les plus habiles, dont la famille est originaire d'Herstal, qui a été nourri lui-même, dès son enfance, des légendes carolingiennes des bords de la Meuse, termine en ce moment, après deux ans d'un

Peut-être au delà de nos frontières, des prétentions rivales n'en poursuivront-elles pas moins leur cours : qui de nous blâmerait ces illusions que dicte une pensée patriotique et qui s'adressent à la gloire? Ne contestons jamais à la poésie le droit de chercher, dans quelque anse embaumée des doux rivages de la Grèce, l'autre frais où la muse cacha le berceau d'Homère; ne refusons pas davantage à l'histoire celui de nommer sept villes qui se disputent l'honneur d'avoir vu naître Charlemagne : car ces rivalités sont un dernier et touchant hommage de la postérité reconnaissante à la mémoire d'un grand homme.

L'auteur de la communication que nous avons sous les yeux, dément lui-même sa conclusion, en consacrant d'aussi profondes recherches à une question qu'il considère comme inutile ou peu sérieuse, et nous ne croyons pas qu'il dût déclarer qu'elle est sans intérêt par ce seul motif qu'il la juge insoluble.

Ces réserves faites, nous répéterons que l'auteur du mémoire n° 1 a discuté avec une science incontestable les principaux textes imprimés, qui remontent au VIII^m et au IX^m siècle. Il résume également avec soin les travaux postérieurs des érudits, surtout ceux des érudits allemands; mais, selon nous, l'étude des historiens insérés dans la grande collection de M. Pertz, lui a fait oublier que bien d'autres sources inédites sont conservées dans les biblio-

travail assidu, le modèle de la statue équestre de l'empereur des Francs. C'est le 7 décembre 1855 que M. Jehotte offrit au conseil communal de Liège le plan de ce monument destiné à la place Saint-Lambert, et des remerciements lui furent votés par acclamation. Nous formons le vœu que ce projet ne tarde pas à se réaliser. Liège, limite de deux langues et de deux races, semble placée entre la France et l'Allemagne pour offrir la glorieuse image de Charlemagne à tous les peuples qui acclamèrent ou reconnurent son autorité.

thèques : nous ne voulons pas parler seulement des notes marginales inscrites dans de vieux martyrologes, mais aussi des cartulaires d'abbayes où l'on rencontre des diplômes inconnus ou peu étudiés(1). Il est probable qu'après la mort de Charles Martel, ses fils, impatients de se réconcilier de plus en plus avec l'Église, l'enrichirent par de nombreuses donations, et il est tel acte pieux qui peut présenter une date importante. Nous avouons, d'ailleurs, que, malgré l'érudition qui ne fait jamais défaut à l'auteur, nous ne retirons pas de son travail les fruits que nous nous en promettons : car il n'expose avec lucidité les arguments les plus sérieux que pour les ébranler par des objections non moins puissantes. Il est utile d'écarter ce qui est faux ou douteux, mais c'est à la condition de nous apprendre où se trouve la vérité.

Deux fois seulement, l'auteur laisse apercevoir certaines préoccupations, certaines sympathies pour des opinions qu'il analyse, et, malheureusement, ce sont celles qui nous semblent les plus dénuées de fondement. Pour la question de date, il incline en faveur de celle de 747, qui est démentie par le mot *septuagenarius* inscrit sur la tombe de Charlemagne, mort en 814. Quant à la question du lieu de la naissance, il néglige trop les termes du programme, qui l'invitaient à examiner les prétentions de l'Austrasie liégeoise, pour s'enquérir complaisamment des traditions de la Bavière. De là, l'importance qu'il ajoute à la fameuse charte citée dans les *Antiquitates Fuldenses*, où on lit : *Donamus terram conceptionis nostrae hoc est totam comprovinciam circa flumen Unstrut cum omnibus perti-*

(1) Nous citerons, comme exemple, le cartulaire de Weissembourg, publié, en 1852, par M. Zeus, à Spire.

nentiis. Il se peut que l'on ait interprété cette charte, au XVIII^me siècle, dans le sens qui flattait une prétention plus que douteuse; mais il est aisé de s'assurer que le mot *conceptio* est le même que les mots synonymes *concaptio*, *captura*, *ceptum*, *ceptio*, *ceptus*, cités par Ducange, qui en mentionne vingt à trente exemples tirés de ce même livre des *Antiquitates Fuldenses*. Or, ces mots ne signifient pas autre chose qu'un domaine de formation récente, comme dans cette phrase : *una captura cum terris, pratis et silvis*.

Du reste, les tendances de l'auteur à ne pas se montrer trop hostile à la date de 747 et aux prétentions de Varghel, ne se dessinent qu'à peine : rien ne l'arrête plus dans sa marche vers une conclusion que nous avons déjà indiquée et qu'il était aisé de prévoir. D'après Éginhard, la naissance et l'enfance de Charlemagne étaient voilées, même pour ses contemporains, d'une nuit profonde, et, après onze siècles, nous ne pouvons songer à y porter la lumière.

Cette conclusion nous la combattons, parce qu'il faut, comme l'a dit notre honorable confrère, M. Borgnet, justifier l'Académie, qui a pris ce débat sous son patronage, et, à l'exemple d'un autre de nos confrères, M. Polain, nous ajouterons que le concours étant resté sans résultat, nous ne croyons manquer ni à notre mission, ni à l'impartialité, en reprenant l'examen de la question, telle que nous la comprenons, telle qu'elle apparaît à notre conviction personnelle.

Quelque respect que nous portions à la parole d'Éginhard, nous ne pouvons, en la pesant et en l'interrogeant, lui reconnaître assez d'autorité pour qu'elle domine la science historique, désormais condamnée à proclamer son impuissance et la stérilité de ses efforts. Quoi! Éginhard,

le grand Éginhard, comme l'appelle déjà Walafrid Strabus, a vécu dans l'intimité de Charlemagne, il a connu le chapelain de Pepin et le chapelain de Bertrade, et il n'a pu rien apprendre des premières années de l'Empereur dont il fut le secrétaire ou le gendre; il a eu des relations intimes avec les moines de Lorsch, qui avaient inscrit dans leur martyrologe la date de la naissance de Charlemagne, et il n'a pas su ce que personne n'ignorait dans cette abbaye (1). C'est au moment où Charlemagne devient, pour le monde civilisé de son temps, le centre des lumières aussi bien que celui de la puissance, qu'il affirme que, parmi les vieillards aussi âgés ou plus âgés que lui, il n'en est aucun qui soit instruit de ce qui se rapporte à sa naissance, à son enfance et même à sa première jeunesse, *de nativitate atque infantia vel etiam pueritia*. Pouvons-nous oublier que l'auteur de la vie de sainte Gertrude écrivait : *Quisnam in Europa habitans hujus progeniei altitudinem, nomina et loca ignorat?* Et c'est en parlant de Charlemagne que l'hagiographe ajoute : *Etiam si cartae silerent, sola fama, nullo litterarum nixa praesidio, ab oblivionis interitu defendere sufficeret* (2).

Lorsqu'on entend Éginhard raconter que Bertrade passa sa vieillesse près de Charlemagne, et rapporter ailleurs que sa fille Gisla fut consacrée, dès son enfance, à la vie religieuse, on ne s'explique pas qu'il ait pu ignorer que Bertrade termina ses jours dans un cloître, et que, lors de ses intrigues avec les Lombards, elle fiança, en Italie, sa

(1) Dans ma notice précédente, j'ai écrit qu'Éginhard avait été abbé à Lorsch. C'est une erreur, et le passage des Annales d'Éginhard qui y a donné lieu (*in monasterio nostro Lauresheym*) n'est qu'une interpolation.

(2) MS. de la Bibl. de Bourgogne, 5655.

filles Gisle à un fils de Didier (1). Mabillon s'en est déjà étonné avant nous. Évidemment, Éginhard est mal à l'aise avec les faits qui concernent Bertrade, mère de Charlemagne. Éginhard écrit pour les clercs; il est abbé, et l'austère discipline de l'Église le préoccupe légitimement. Ne faut-il pas expliquer ainsi son silence prémédité? L'auteur du mémoire présenté au concours est disposé à le croire; il eût pu faire remarquer que le mariage de Pepin et de Bertrade remontait aux dernières années de Charles Martel, à une époque où Pepin d'Héristal avait si bien fait oublier saint Pepin de Landen, que d'anciens auteurs comparent le vainqueur des Sarrasins à Decius et à Dioclétien (2). Le mariage de Pepin et de Bertrade était légitime d'après le droit civil et politique, puisque la fiancée avait apporté à son époux un alleu, et il suffisait, selon l'usage des Francs, qu'il eût été précédé de la coemption par le sou et le denier. Mais ce ne fut que plus tard, avant l'envoi à Rome du chapelain Fulrad, chargé de solliciter du pape la consécration d'une nouvelle dynastie, que, selon le vieux texte des Annales de Saint-Bertin, Pepin fit confirmer cette union par les cérémonies de la bénédiction religieuse, qui pouvaient seules, aux yeux de l'Église, en établir la validité (3).

(1) D'après le roman de *Berte aus grans piés*, Gisle est née avant Charlemagne : c'est la mère de Roland.

(2) Hincmar rapporte que les clercs chassés de Reims par Charles Martel s'adonnèrent au commerce, et déchirèrent le parchemin des livres et des chartes pour s'en faire des bourses : *Denarios in cartis et librorum foliis interdum ligabant*. MS. de la Bibl. de Bourgogne, 7487.

(3) La date ajoutée en marge par Duchesne ne doit pas être acceptée sans examen. Il n'y en a aucune dans le manuscrit des Annales de Saint-Bertin, conservé à Bruxelles. La consécration religieuse de cette union n'aurait-elle pas eu lieu en 746, lorsque la retraite de Carloman abandonnait une libre

Un dernier mot pour justifier cette interprétation du silence d'Éginhard. Nous lisons, dans un auteur du X^me siècle (1), que le diacre Godescalc, écrivant par l'ordre de l'évêque de Liège, Agilfrid, sous le règne de Charlemagne, crut, par prudence, devoir omettre ce qui se rapportait à Alpaïde, cette jeune fille noble et belle, dont le mariage avait sans doute été aussi célébré conformément à la loi des Francs, car elle avait apporté à Pepin d'Héristal l'alleu d'Orp, où l'on a depuis retrouvé ses restes avec ces mots : *Conthoralis Pepini* (2).

L'autorité d'Éginhard ne nous lie plus. Nous poursuivrons nos recherches, en nous efforçant de les présenter sous la forme la plus concise.

Bertrade, la blonde Berthe des Trouvères, était une jeune fille des Ardennes, également noble et riche. En 721, son aïeule, qui portait le même nom, et son père Héribert, affectent une partie de leurs revenus de *Romairovilla* dans l'Ardenne (3) à la fondation du monastère de Prum. C'est là qu'ils résident au moment où ils font cette donation (4); c'est là qu'est leur forêt. Lorsque, vers 740, Bertrade épouse Pepin, son alleu se compose de la même ville, nommée *Rumeresheim*, comme nous l'apprend un diplôme de Pepin, du 13 août 762, où interviennent Bertrade et son fils Charles, alors âgé de vingt ans (5).

carrière à l'ambition de Pepin? Ce qui le ferait croire, c'est la date de 747 assignée à la naissance de Charlemagne par l'auteur des *Annales Petaviani*, qui parle lui-même de ses rapports avec la famille impériale.

(1) MS. de la Bibl. de Bourgogne, 19385.

(2) *Ibid.*, 18123.

(3) *Infra terminos Ardennae*.

(4) Martène, *Ampl. Coll.*, I, col. 23.

(5) *In pago Choros villae quae dicitur Rumeresheim portio Bertra-*

Tels sont les faits d'une authenticité incontestable : le reste appartient aux traditions et aux légendes, et jamais aucun nom plus que celui de la reine Berthe ne fut entouré de mystère, non-seulement en ce qui touche sa vie, mais même en ce que nous savons de ce qui advint d'elle après sa mort. On croyait au moyen âge (cette tradition est mentionnée par Ipérius, dans la chronique de Saint-Bertin) qu'une comtesse de Flandre avait enlevé de Saint-Denis, je ne sais trop pour quel motif, les froides dépouilles de la mère de Charlemagne. Tout ceci était oublié quand, en 1648, le grand Condé vainquit les Espagnols à Lens. Au bulletin de la bataille succéda un autre bulletin relatif à la conquête de la ville d'Aire, où l'on conservait, y était-il dit, le corps de la reine Bertrade. Les Bollandistes, qui commençaient alors leur précieuse collection des *Acta Sanctorum*, s'émurent de cette allégation. Ils provoquèrent une enquête; on fit même des fouilles, et l'on retrouva non-seulement les restes de la reine Bertrade, mais aussi ceux du premier roi franc de la dynastie carolingienne. On constata que Pepin le Bref avait été de petite stature (1), mais qu'il n'en était pas de même de sa femme,

dae quam genitor suus Heribertus ei in alode dereliquit. On lit à la fin : Mænu propria decrevimus roborare ego Pipinus et conjunx mea Bertrada. Signum Caroli filii sui consentientis. (Mabillon, Bouquet, Pardessus, Miræus, etc.)

Le nom de Carloman ne se trouve pas dans le texte que nous a conservé le manuscrit de la Bibliothèque de Bourgogne, 5996. Carloman n'avait que onze ans à cette époque. — Ce fut à la prière de Bertrade que Pepin renouvela, en 762, la charte de la fondation de l'abbaye de Prum : *Uxoris suae Berthradæ rogatu provocatus.* (Mir. S. Goar, *Acta SS.*, 6 jul., p. 345.)

(1) Cinq piés et demi de long, plus n'en ot mie,
dit Adenez.

que les romanciers avaient nommée à juste titre *Berthe aus grans piés*. On lut sur une lame de plomb que la translation de ses restes avait eu lieu au mois d'août 1255. Il convient d'ajouter ici qu'en 1264, les moines de Saint-Denis firent, de leur côté, ouvrir le tombeau de Bertrade, et qu'ils déposèrent les ossements que l'on y trouva dans le chœur de l'église. Était-ce une précaution tardive ou feinte? Nous n'osons nous prononcer, même après avoir lu attentivement les lettres adressées au P. Alexandre Wiltheim (1).

Ce que nous savons le mieux, c'est que des chartes authentiques établissent que *Berthe aus grans piés* était ardennaise, et les traditions liégeoises, d'accord avec l'histoire, la font cousine d'Ogier le Danois et de Garin le Loherain. Nous en retrouvons aussi un vague écho dans ces vers où Godefroi de Viterbe, après avoir fait naître Charlemagne à Ingelheim pour flatter l'Empereur, nous apprend que sa mère était une princesse de Hongrie. La tradition liégeoise rapporte, en effet, qu'un beau-frère de *Berthe aus grans piés* devint roi de Hongrie par droit de conquête plutôt que par droit de naissance, et l'on comprend qu'elle soit arrivée jusqu'à Godefroi de Viterbe, puisqu'il vécut à la cour de Conrad III avec Wibold, vice-chancelier de l'Empire et abbé de Stavelot, qui était né à Liège.

Selon nous (et nous attribuons à cette observation une grande importance), c'est dans le pays de Bertrade, c'est dans les Ardennes, entre Landen et Thionville, ou, si l'on aime mieux, entre Liège et Metz, qu'ont pris naissance

(1) MS. 6839 de la Bibliothèque de Bourgogne.

toutes les traditions conservées dans les romans du cycle carolingien. Ne nous étonnons pas que l'on nous dise que Bertrade était cousine d'Ogier le Danois et de Garin le Loherain. Qui ignore que Garin le Loherain devait son nom à sa naissance en Lotharingie? Qui ne sait aussi qu'il faut lire Ogier l'*Ardennois* pour Ogier le Danois? Tous ces héros sont *avalois*, c'est-à-dire de la contrée qui fut longtemps désignée par le nom officiel de *Pays-Bas*.

Il est intéressant de voir comme l'histoire littéraire confirme ces données. En France, les romans du cycle carolingien se répandent à deux époques, d'abord quand Élisabeth de Hainaut épouse Philippe-Auguste, ensuite quand Marie de Brabant épouse Philippe le Hardi, et c'est un poète attaché aux ducs de Brabant qui se prétendaient les héritiers directs de Charlemagne (*duces Lotharingiae de prosapia s. Karolimagni*), qui compose pour l'une de ces princesses le roman de *Berthe aus grans piés*. En Allemagne, c'est sous l'empereur Charles de Luxembourg, cet illustre protecteur des *Minnesingers*, que la poésie répand ces légendes aux bords du Rhin et jusqu'au fond de la Saxe et de la Bavière. Ainsi, en Allemagne comme en France, ce sont des princes et des princesses issus de Charlemagne, ou ayant recueilli les États héréditaires des Pepin, qui propagent ces récits auxquels leur gloire et leur vanité sont intéressées. Peu importe d'ailleurs que les poètes, par un anachronisme consacré par l'usage, transportent à leur cour, soit aux bords du Rhin, soit à Paris, la scène des légendes qu'ils reproduisent. Nous savons que, dès le XIV^{me} siècle, tous les romans anglais placent à Windsor le séjour du roi Artus, parce que c'était là qu'un nouvel ordre de chevalerie venait d'être fondé par Édouard III.

En 742, année pleine de trouble et de confusion, la reine Berthe, qui préférait la quenouille à la lance, filait-elle dans les Ardennes? Hélas, il y a bien loin de notre époque à celle où la reine Berthe filait, et sans chercher à en savoir davantage, il nous suffit de connaître sa patrie et l'origine des légendes qui ont rendu son nom si populaire.

Il est temps de rentrer dans la discussion des faits qui appartiennent à l'histoire.

Charles Martel s'était borné à désigner, en présence des nobles francs, ses fils Carloman et Pepin comme héritiers de son principat. Il paraît que Griffon se trouvait à Kiersy au moment de la maladie de son père et qu'il obtint, grâce aux prières de sa mère Sonnehilde, un vaste domaine qui s'étendait à la fois en Austrasie, en Neustrie et en Bourgogne. Laon en était probablement le centre. Dans cette contrée résidait une population franque, rude, vaillante, énergique, qui avait toujours rempli un rôle important dans les querelles de la Neustrie et de l'Austrasie. Son influence, indiquée par les historiens dès l'époque de Brunehilde et de Frédégonde, se dessinera plus complètement sous les comtes de Vermandois. Elle atteindra son apogée quand le dernier héritier de Charlemagne perdra la couronne et la liberté dans cette même ville de Laon que Guibert de Nogent appelle le berceau des ambitions royales, *thalamus regiae ambitionis*.

On savait que Griffon, fils d'une princesse ramenée captive de Bavière, rêvait l'alliance des peuples d'outre-Rhin, comme Ragenfrid avait recherché celle des Frisons. Pour mieux déjouer ses projets, les Francs d'Austrasie, conduits par Carloman et Pepin, l'attaquent au milieu de l'hiver, afin que les peuples de la Germanie ne le puissent secourir.

Leur triomphe est complet. Carloman mène avec lui Griffon au château de Chèvremont (1). Sonnehilde est enfermée à Chelles. Notre honorable confrère et ami, M. Polain, rapporte que Pepin l'y conduisit, et il en conclut que Chelles étant sur la route de Paris, ce fut de ce côté que Pepin se dirigea avec Bertrade, près d'être mère. Aucun texte, croyons-nous, ne porte que Pepin conduisit Sonnehilde à Chelles, et cette mission eût été indigne de lui. Sans nous demander si l'abbaye de Chelles, assez peu éloignée de Laon, ne faisait pas partie du domaine de Griffon conquis par les Francs austrasiens, nous nous bornerons à faire remarquer que cette abbaye, la plus illustre retraite que pût trouver une princesse du VIII^{me} siècle, était depuis longtemps soumise à l'influence carolingienne. C'était là que saint Willebrod et saint Boniface faisaient élever et instruire les jeunes filles anglo-saxonnes, c'était là que s'était retirée Bertilende, qui possédait de vastes domaines en Toxandrie, et, plus tard, une fille de Pepin y devint abbesse.

Carloman est seul nommé par les chroniqueurs qui racontent la captivité de Griffon à Chèvremont. Ceci se rapporte à l'époque où, selon le moine Othlon (2), il dirigeait le gouvernement, comme fils aîné de Charles Martel, c'est-

(1) Pepin d'Héristal avait donné le domaine de Vilvorde à l'église de Notre-Dame *in Novo Castello*. Un diplôme de l'empereur Othon, du 18 avril 947, relatif à ce même domaine, ne parle plus du *Novum Castellum*, mais de Chèvremont.

(2) J'ai déjà cité le texte du moine Othlon. Ceci se retrouve aussi dans les *Acta Sanctorum* : *Ad nutum Carlomanni qui majoris erat aetatis, omnia paterni regni disponebantur jura. Cum Pippinus, necdum pro immatura aetate ad sustentanda regni gubernacula idoneus esset...* (Encom. S. Hadel. *Acta SS.*, 2 febr., p. 947.)

à-dire à la fin de l'hiver 742. Immédiatement après vient le champ de mars, cette mémorable assemblée où les maires du palais, comme ces chefs des Germains, égaux aux rois, dont parle Tacite, aimaient à rappeler aux leudes que si les privilèges de la naissance peuvent maintenir les dynasties, c'est le courage seul qui les fonde.

Depuis Pepin d'Héristal, les maires du palais avaient soin de convoquer, chaque année, l'assemblée générale des Francs. C'était là que l'on prenait toutes les mesures propres à garantir la paix publique ; c'était là qu'on réglait les préparatifs des expéditions militaires, qui commençaient au printemps (1). Si au champ de mars, Carloman avait la supériorité par son âge, elle appartenait à d'autres titres à Pepin, et nous ne pouvons oublier le mot du continuateur de Frédégher, qui nous dit que, lors même que les deux frères combattaient ensemble, on suivait les avis de Pepin, *consilium Pippini exsequentes*.

Si le partage des deux principats n'était pas accompli lors du champ de mars de l'année 742, il est hors de doute que les deux frères y présidèrent ensemble, et puisque nous savons que Carloman était alors en Austrasie, nous pouvons en conclure que Pepin s'y trouvait avec lui : or, quelques jours à peine séparent ce champ de mars du 2 avril 742, date assignée communément à la naissance de Charlemagne.

(1) *Singulis vero annis in Kalendis martii generale cum omnibus Francis secundum priscorum consuetudinem Pippinus concilium agebat, donec verbo pro pace et defensione ecclesiarum Dei et pupillorum et viduarum facto, raptuque feminarum et incendio solido decreto interdicto, exercitui quoque praecepto dato ut quacumque die illis denunciretur, parati essent in partem quam ipse disponderet proficisci...* (*Ann. Mett. 692.*)

Dans notre travail précédent, nous avons voulu prouver qu'il y eut en 742, et vraisemblablement vers l'époque du champ de mars ou vers les fêtes de Pâques, un concile tenu à Leptines auquel assista Pepin (1) et que présidèrent saint Boniface et le légat Georgius. Nous avons cité à l'appui de cette assertion les actes du concile de Kiersy en 858, l'annaliste de Fulde, et Hincmar, qui en reproduit des statuts qui n'ont aucun rapport avec ceux du concile de Leptines assemblé par Carloman (2); nous aurions pu invoquer aussi le témoignage de Loup de Ferrières. Nous n'insisterons pas toutefois sur ces arguments, parce que la date précise de ce concile sur lequel se taisent tous les historiens ecclésiastiques reste toujours plus ou moins hypothétique.

La question la plus importante, celle qui domine toute cette discussion, c'est de savoir si le partage des deux principats eut lieu après la mort de Charles Martel ou après l'expédition de Poitou. M. Polain l'a fort bien compris; nous nous étonnons seulement qu'après tant de consciencieuses recherches, il ne soit pas arrivé à trouver une solution toute favorable à cette belle et pittoresque contrée des bords de la Meuse qu'il a si bien servie par ses études.

Nous lisons dans les *Annales Laurissenses majores*, dans les *Annales Tiliani*, dans les *Annales Bertiniani* :

In ipso itinere diviserunt regnum Francorum inter se in loco qui dicitur Vetus-Pictavis (3).

(1) Un hagiographe appelle Pepin le Bref, Pepin le Pieux (*Acta SS.*, 17 jan., p. 98.)

(2) *Hincmar*, édit. Migne, t. II, p. 142. Ces statuts se rapportent à la législation canonique sur les mariages.

(3) Cf. le MS. de la Bibl. de Bourgogne, 6446.

Les *Annales Laurissenses minores* portent : *In ipso itinere regnum inter se quid quisque haberet dividunt in loco qui dicitur Vetus-Pictavis* (1). C'est à peu de chose près la même rédaction :

Enfin les *Annales d'Eginhard* sont ainsi conçues : *Regnum quod communiter habuerunt dividerunt inter se in loco qui dicitur Vetus-Pictavis*.

Nous lisons aussi dans les *Annales de Saint-Maximin de Trèves*, écrites sous Charlemagne :

Carolus obiit. Filii ejus principatum illius dividunt inter se (2).

Ajoutez à ces témoignages ceux de Réginon, de Pierre le Bibliothécaire et de tous les compilateurs du X^{me} au XIII^{me} siècle :

« Lors retournèrent les frères, portent les Chroniques
» de Saint-Denis, pour les besoignes du royaume or-
» donner et recouvrer les provinces qui jà estoient hors
» de la société et de l'aliance aux François, puis la mort
» de leur père.. Puis alèrent au Viel-Poitiers, et là despar-
» tirent le royaume qu'il avoient tenu communément
» entre eulx deux jusques alors (3). »

Cet interrègne des maires du palais est si bien établi qu'une ancienne chronique de Stavelot s'exprime ainsi :

(1) Cf. les MSS. de la Bibl. de Bourgogne, 6450 et 15835.

(2) MS. de la Bibl. de Bourgogne, 6845.

(3) Deux index sont joints au tome III de la collection des historiens de France. Dans le premier, Dom Bouquet s'exprime ainsi : Carloman et Pepin prennent le château de Loches, et viennent dans le lieu appelé le Vieux-Poitiers, où ils se partagent entre eux le royaume de France. Dans le second, Longèrue dit aussi : *Regnum paternum dividerunt in loco qui dicitur Vetus-Pictavis, prout testantur annales Eginhardi, auctiores Tiliiani, Loiseliani, Bertiani et Metenses*.

741. *Karolus defunctus est.*

742. *Karlomannus et Pippinus regnare coeperunt.*

A tous ces textes, M. Polain en oppose un seul, celui du continuateur de Frédegber, qui prétend que le partage fut fait par Charles Martel lui-même, et qu'en Poitou, l'on ne répartit que du butin, *praedam*. Mais ceci était si opposé à l'évidence que l'annaliste de Metz, après avoir reproduit le commencement de ce texte, ajoute, comme les autres auteurs que nous avons déjà cités : *In ipso itinere dividerunt regnum Francorum inter se in loco qui dicitur Vetus-Pictavis.*

En vain M. Polain voudrait-il nous persuader que le mot *praedam* ou *regnum* peut s'entendre d'une partie du royaume de France, c'est-à-dire du domaine de Griffon : on n'avait pas attendu sans doute qu'on eût passé la Loire pour partager ce domaine qui ne fut jamais un royaume, et comment serait-il possible d'interpréter, comme s'appliquant au duché du fils de Sonnehilde, les mots *regnum Francorum* que l'on rencontre dans la plupart des textes contemporains? Voici, d'ailleurs, des témoignages encore bien plus précis. Le premier est celui d'Éginhard, dans la Vie de Charlemagne : *Magistratus ab avo et patre sibi et fratri Karlomanno relictus summa cum concordia divisus*. Le second appartient au *Chronicon Moissiacense* : *Pippinus et Karlmannus principatum patris inter se dividunt*. Le troisième, puisé dans les *Annales Fuldenses Einhardi*, réunit les deux rédactions que nous avons reproduites, en les complétant l'une par l'autre : *Carlomannus et Pippinus, sub obtentum majordomatus, TOTIUS FRANCIAE regnum suscipiunt et inter se dividunt*.

Si la certitude n'était pas complète, nous invoquerions ces chartes de l'abbaye de Weissenbourg, où l'on men-

tionne l'époque de la division des principats, en la plaçant après l'expédition de Poitou (1).

Une seule objection sérieuse se présente : la tenue, au mois d'avril 742, d'un concile assemblé par Carloman *in regno meo*, comme il s'exprime, ce qui indique que la division des principats était accomplie. C'est le concile connu sous le nom de *concilium Germanicum*, placé par les uns à Ratisbonne, par d'autres à Salzbourg ou à Francfort, mais qui, à coup sûr, fut tenu, selon l'expression de M. Binterim, au cœur de l'Allemagne (2). Nous avons déjà dit que nous croyons cette date inexacte. On sait que ce concile et celui de Leptines se tinrent à une année l'un de l'autre, et Mansi, alléguant l'usage de tenir les conciles le dimanche, n'hésite pas à croire que le premier est de 743, le second de 744. Il suffirait peut-être de faire remarquer qu'en 742, l'Allemagne était soulevée aussi bien que la Neustrie gallo-romaine; d'autre part, que Carloman partit pour l'Allemagne, après l'expédition de Poitou, et qu'il y passa toute l'année 743, retenu par la guerre contre les Bavares et les Saxons. Il existe toutefois un autre moyen fort simple d'établir que Mansi a raison, c'est de rechercher quand Carloman résida à Leptines. Or, nous trouvons, dans la chronique de Lobbes, par Folcwin, la mention d'une charte de Carloman : *Actum Liptinas villa publica quo facit february sex, anno secundo regnante Hilderico* (3), ce que nous plaçons en 744 et ce que personne n'attribuera à l'année 743 (4).

(1) *Anno secundo principatus Carlomano et Pippino quando successerunt in regnum.*

(2) *Geschichte der deutschen Concilien*, t. II, p. 21.

(3) Pertz, *Mon. Germ. hist. script.*, t. IV, p. 58.

(4) De nombreuses difficultés entourent la chronologie des diplômes de

Faut-il ajouter à toutes les preuves déjà citées, celles que nous avons trouvées dans un fragment reproduit, à la fin du XI^{me} siècle, par Hugues de Fleury? Nous nous en sommes trop longtemps occupé pour y revenir. Nous nous bornerons à combattre les objections qui pourraient lui être adressées. Non, ce texte ne doit pas être confondu avec des compilations sans autorité (1). Le style, si on le compare

Childéric III, non-seulement pour ceux qui sont datés de Compiègne et de Kiersy, et que nous rattacherions volontiers à la courte indépendance de la royauté mérovingienne en 742, mais même pour ceux où l'intervention des maires du palais est constatée. On sait positivement que, au mois de mars 744, on était dans la seconde année de son règne, selon le calcul de la royauté octroyée. D'un côté, on a soutenu que son règne ne pouvait avoir commencé qu'après le 1^{er} janvier 743, parce qu'il n'en est fait aucune mention dans une charte donnée par Pepin, à Metz : mais cet argument est sans valeur. On connaît plusieurs chartes des années suivantes qui mentionnent seulement les maires du palais. D'autre part, une charte du monastère de Saint-Gall, publiée par Goldast, *Alem. antiq.*, II, pars 1^a, p. 58, fait remonter le règne de Childéric au mois de septembre 742, ce qui a fait dire à Eckhard : *Childericus anno 742, ante vij id. septembris ad regnum pervenit*. Pagi est de la même opinion. La marche générale des événements n'expliquerait pas que la royauté ait pu être octroyée à Childéric au mois de février 743; tout indique, au contraire, que ceci a dû se passer au retour de l'expédition de Poitou; et si Childéric III nomme Carloman seul, comme l'ayant placé sur le trône, c'est que Carloman seul, à cette époque, dirigeait, au moins nominativement, le gouvernement aussi bien en Neustrie qu'en Austrasie. L'erreur des diplomatistes résulte probablement de ce qu'ils ne font remonter la royauté de Childéric III qu'à sa proclamation par les maires du palais, qui paraît avoir eu lieu au champ de mars en 743. — Je n'invoquerai pas la donation de saint Chrodegang, reproduite par Bréquigny, où on lit : *Anno ab Incarnatione Domini DCCXLV, anno VI Childerici regis, XX die maii*. Ce diplôme constatant l'intervention des maires du palais, il faut remplacer probablement *anno VI* par *anno III*.

(1) Les *Annales Mettenses*, dont l'autorité est si grande, ne sont aussi qu'une compilation à peine antérieure d'un siècle à celle de Hugues de Fleury.

à celui d'Éginhard, annonce une source de la même antiquité, et nous pouvons avoir foi dans le témoignage de Hugues de Fleury, quand il affirme qu'il reproduit des textes inédits découverts dans la plus célèbre bibliothèque de la France. N'est-ce pas Hugues de Fleury qui, le premier, rendit à l'Europe savante les ouvrages d'Anastase le bibliothécaire, autre historien du IX^me siècle sur lequel s'était aussi appesanti un long oubli ?

Tout le prix de ce fragment, c'est de suppléer au silence des auteurs anciens déjà connus, en nous éclairant sur les motifs qui portèrent Carloman et Pépin à relever, ou pour mieux dire à sanctionner, un an après la mort de Charles Martel, la royauté mérovingienne. Tous les historiens, sans en excepter ceux qui écrivent de nos jours, avaient compris que cette résolution reposait sur une cause secrète qui devait être l'attachement de la Neustrie aux descendants de Clovis. Le fragment de Hugues de Fleury lève le voile que d'ingénieuses conjectures avaient déjà à demi dissipé.

Mais tout cela n'était-il pas indiqué déjà par Éginhard, quand il dit que Carloman, que nous avons vu retourner en Austrasie après la défaite de Griffon, ne tarda pas à assembler une armée *ad ordinandum regnum* ? Tous les textes contemporains ne dépeignent-ils pas, dès le commencement du VIII^me siècle, l'orgueil conquérant de l'ancienne France austrasienne, *Francia teutonica*, et les vains efforts de résistance tentés par la nouvelle France, gauloise ou romaine, *Francia romana* ? D'un côté, les guerriers les plus intrépides, *probatissimi ad certamen viri* ; de l'autre, une race énervée et abâtardie par ses alliances *vulgari commixta plebe*. Charles Martel ne jugeait-il pas, comme nous l'apprend l'auteur de la vie de sainte Gertrude, qu'il était

plus glorieux de commander aux rois que d'être roi (1)? ne lit-on pas, dans un document du VIII^me siècle, que les victoires de Charles Martel sur Ragenfrid eurent pour résultat de faire rentrer, sous l'obéissance des Francs, des royaumes qui s'étaient soustraits à leur domination, *regna perditā Francorum ditioni reparavit* (2), et ailleurs qu'il extermina les tyrans et les races ennemies, *tyrannos et gentes adversas* (3)? Ces tyrans sont ceux dont parlent Éginhard et l'anonyme de Hugues de Fleury, c'est-à-dire les descendants des sénateurs aquitains ou arvernes, devenus les protecteurs des héritiers de Mérovée. Ces races ennemies, ce sont les populations gallo-romaines qui soutiennent Hunald comme Eudes, Waifre comme Hunald.

Il est intéressant d'observer combien la résistance de la Neustrie aux successeurs de Charles Martel a laissé de traces dans le cycle carolingien. Nous citerons quelques lignes du roman de Charles Martel.

« Il est à croire que Charles Martel fut roy de France
 » en son temps, non mie par vraye succession de droite
 » lignie, mais par la grâce de Notre-Seigneur et par bonne
 » fortune qui ainsi luy aida, et régna Pepin, son fils, après
 » luy, comme son fils et héritier, par le moyen d'aucuns
 » princes de France, mais non mie du consentement de
 » tous, car la plus grant partie en fist reffus. En l'ostel et
 » maison de France avoit en celluy temps plenté de moult
 » grans seigneurs, les uns contraires d'oppinion aux autres

(1) *Gloriosius ducens regnum habentibus imperare quam regnum habere*. MS. de la Bibl. de Bourgogne, 5653.

(2) Chronique de Stavelot, MS. de la Bibl. de Bourgogne, n° 2104.

(3) MS. de la Bibl. de Bourgogne, 4779.

» et très-discordans en plusieurs manières par le fait du
 » couronnement de Pepin (1). »

Et quand éclate la grande guerre « de ceulx de Lohe-
 » raine aux hoirs de Bourdellois, » on voit les *Anglois*,
Escochois, *Irlandois*, *Flamengs*, *Picars*, *Boulenois*, *Bar-*
banssons et *Hainnuiers* s'unir à ceux de Metz et de Lor-
 raine dans une ligue commune contre les *Bourdellois*.
 Cette guerre « qui dura comme succession d'enfants à
 » pères » ne peint-elle pas cette longue inimitié qui sépa-
 rait deux races, l'une savante et polie, assise sur les ruines
 du passé, l'autre se précipitant, encore à demi sauvage et
 à demi païenne, à travers ces mêmes ruines pour réédifier
 l'avenir?

De là cette conclusion : le principat étant commun
 entre Carloman et Pepin au mois d'avril 742, il en résulte
 que Pepin présida avec Carloman à l'assemblée du champ
 de mars, puis à la réunion de l'armée qui se fit, en Austrasie,
 après l'assemblée du champ de mars (2). Donc, Charle-
 magne est né en Austrasie. Il est établi de plus qu'au
 mois d'avril 742, la Neustrie s'était soustraite à l'autorité
 des maires austrasiens. Charlemagne ne put donc naître
 en Neustrie.

N'est-il, d'ailleurs, aucun historien du IX^{me} siècle qui
 se soit occupé de la patrie de Charlemagne? N'y a-t-il pas
 un texte du moine de Saint-Gall, texte si précis que les
 Bénédictins l'ont accepté et proclamé péremptoire? Depuis

(1) Roman de Charles Martel, MS. de la Bibl. de Bourgogne, n° 7.

(2) La plupart des documents contemporains attestent que Carloman et Pepin réglèrent ensemble les préparatifs de la guerre qui remplit cette année, et cette guerre n'était que la conséquence de la délibération générale du champ de mars.

lors, il a été contesté, il est vrai, mais c'est surtout la valeur de la source dont il émane qui a été niée et rejetée.

La classe nous permettra d'approfondir cette partie du débat. L'examen sérieux auquel nous nous sommes livré nous a convaincu, comme Basnage, que ce moine de Saint-Gall est Notker le Bègue, poète et hagiographe, que l'on voit, après 872, diriger l'école de Saint-Gall et qui dédia son livre *De gestis Karoli imperatoris*, en 882 ou 885, à l'empereur Charles le Gros (1). Sa piété fut honorée par l'Église, qui l'inscrivit au nombre des saints, et sa science nous a été attestée par tous ses contemporains. Non-seulement, il dirigea l'école de Saint-Gall avec le moine Ison et le Scot Moengal, plus connu sous le nom de Marcellus; mais il s'associa aussi à la fondation de la bibliothèque de ce monastère devenu, au IX^{me} siècle, le plus illustre asile des lettres. Ekkehard dit de lui : *Notkerus in legendo, orando, dictando, celeberrimus*, et l'auteur de la Vie de saint Fridolin dédie son travail : *Notkero doctrinae sophia famosissimo*.

Notker, qui écrivait environ soixante et dix ans après la mort de Charlemagne, ne l'avait jamais vu; mais il avait pu

(1) La mention de l'infirmité qui affligeait le moine de Saint-Gall, sa qualité de reclus (*inclusus*), les liens qui l'unissaient à l'abbé Grimald, son maître, et à l'abbé Hartmut sous lequel il écrit, tout nous convainc qu'il ne peut être autre que Notker le Bègue. Les rapports chronologiques, quoi qu'on ait dit, ajoutent à l'évidence. Ainsi, nous comprenons fort bien qu'un auteur, déjà vieux, en 885, ait connu dans son enfance un des héros des campagnes contre les Huns, qui eurent lieu dans les dernières années du VIII^{me} siècle, et qu'il se soit souvent entretenu avec Tancon et Grimald, qui tous les deux avaient connu Charlemagne. Grimald ne mourut qu'en 872. — Remarquez aussi que Notker eut pour disciple Ruodbert, évêque de Metz, en 885.

rencontrer plusieurs personnes qui l'avaient connu, entre autres, Walafriid Strabus, qui vécut à Saint-Gall. Il nous dit lui-même qu'il écrit d'après des témoignages contemporains; mais il convient de faire ici une distinction importante.

Le travail du moine de Saint-Gall renferme deux parties, l'une toute militaire, l'autre politique, anecdotique, mais touchant surtout à l'histoire ecclésiastique. La première, il l'écrit au hasard et seulement pour obéir à Charles le Gros. Il se borne, en effet, comme il le déclare lui-même, à recueillir les récits qu'un vieux soldat, revenu de la guerre contre les Huns, s'était amusé jadis à lui faire, récits où les fabuleux souvenirs des hordes d'Attila étaient grossis à tel point que l'enfant se sauvait pour ne pas les entendre (1). Mais il est une autre partie du travail du moine de Saint-Gall plus exacte et plus digne de foi : c'est celle que, jeune encore, mais déjà guidé par ses goûts vers la vie religieuse, il dut aux plus vénérables personnages qui l'avaient devancé dans le cours du siècle.

Ainsi Notker a eu pour maître l'abbé Grimald, qui avait été lui-même, comme Éginhard, l'un des disciples de Charlemagne, c'est-à-dire l'un de ceux qu'il se plaisait à former à la discipline ecclésiastique et au chant grégorien; et nous rappellerons que Walafriid Strabus place l'éloge de Grimald entre celui d'Éginhard et celui de Thégan. Il a vécu sous l'abbé Harmut, qui fut l'archichapelain de Louis le Débonnaire, et que Ratpert appelle : *Virum scientia et moribus, nobilitateque praeclarum*. Il a connu à Saint-Gall un des chantres romains envoyés à Charlemagne par

(1) Le comte Gérold, sous lequel avait servi ce vieux soldat, fit plusieurs fois la guerre aux Huns. Il est cité dans le testament de Charlemagne.

le pape Adrien; il a eu pour prédécesseur, dans la direction de l'école de Saint-Gall, le moine Tancon, qui fut appelé par Charlemagne pour fondre la grande cloche de la basilique d'Aix-la-Chapelle; c'est sans doute de Tancon qu'il tient tout ce qu'il raconte de la construction de cette merveilleuse basilique, et Walafrid Strabus atteste que Tancon était digne de foi : *Tanco, venerabilis presbyter, haec saepius sua relatione confirmans, omne dubitationis argumentum veritatis ratione depellit*. Voilà à coup sûr une autorité bien respectable pour un texte qui, à propos de cette même basilique, nous apprend qu'elle s'élevait dans la patrie de Charlemagne; mais il faut citer le texte même dont nous nous occupons.

Le moine de Saint-Gall rapporte que les Francs se vantaient d'avoir effacé par leur gloire celle des Grecs et des Romains (1). Une incontestable supériorité restait, à un autre point de vue, aux peuples de l'antiquité : c'était celle qu'attestaient les monuments devant lesquels Charlemagne s'arrêta avec admiration dans ses voyages d'Italie. L'illustre empereur des Francs profita donc du repos que lui assurait la fin de ses guerres pour élever l'art franc au niveau de l'art romain, de même que la gloire franque égalait déjà la gloire romaine. Il avait résolu de présider lui-même à la construction de la basilique d'Aix, et, à l'exemple d'Auguste, qui avait créé une Rome de marbre, il voulait que sa patrie eût aussi à montrer à la postérité un monument où se confondraient le bronze et le porphyre : *In genitali loco basilicam antiquis Romanorum operibus praestantiolem fabricare propria dispositione molitus*.

(1) *Graeci et Romani invidia Francorum gloriae carpebantur*. Pertz, *Script. II*, col. 735.

Nous ne pouvons oublier que le moine de Saint-Gall, citant à chaque page les vieux poètes classiques, avait sous les yeux ces vers d'Ovide :

*Nescio qua natale solum dulcedine captos
Ducit et immemores non sinit esse sui.*

Lorsque Ovide ajoutait aux vers que nous citons :

Quid melius Roma?

il ne voulait pas dire qu'il était né à Rome, mais que le sol où s'élevait Rome était le sol de sa patrie. Le *genitale solum* ne signifie pas autre chose dans le récit du moine de Saint-Gall. La cité d'Aix fait partie du *genitale solum*, mais elle partage cet honneur avec Jupille, où, d'après une tradition, Pepin habita avant que le château d'Herstal fût reconstruit, avec Herstal, résidence favorite de Pepin et de Bertrade (1), et que Charlemagne lui-même aimait à ce point qu'il donna le même nom à la ville qu'il fonda sur les bords

(1) *Pipinus rex et Bertrada regina uxor sua manserant apud Harstallum.* MS. de la Bibl. de Bourgogne, 10,954. Cf., n° 5756. On conservait à Herstal un crucifix donné par Pepin, qui, par ses proportions, rappelait, dit-on, exactement sa taille. Un ancien auteur appelle Herstal *sedes Franciae*. On lui donna plus tard le titre de première capitale du duché de Brabant. Au XII^{me} siècle, Herstal conservait encore quelque chose de son ancien éclat : *De finitimis, inquit, villis quas non sprevisi, Harstallum est una, imo praecipua, quam olim regii conventus claritudo illustravit; unde et magnitudine est productior, et habitatoribus plenior et substantia profusior, ex quibus omnibus erit tibi proventus largioris quaestus et nobis ad manendum spatiosior hospitalis successus.* *Vita S. Everm., Acta SS., maii, I, p. 136.* Rappellerai-je ici d'autres traditions liégeoises : Charles Martel tuant, à Andenne, un énorme serpent avec le marteau d'un forgeron, et méritant ainsi son surnom; Charlemagne immolant un ours en présence de sainte Landrade, qui le salue pour la première fois du nom de Grand, etc.?

du Weser. Aix, Liège, Landen, Jupille, Herstal, Theux, Amblève, tout ce pays encore semé aujourd'hui de pittoresques ruines et d'héroïques légendes, toute cette vieille France, toute cette Austrasie ombragée par la forêt des Ardennes, c'est le *genitale solum* de Charlemagne, c'est sa patrie, enfermée non pas dans une seule ville dont nous ignorons le nom, mais dans des limites qui nous sont bien connues (1) : Pepin, rapportent les hagiographes, étendait sa puissance de la forêt Charbonnière jusqu'au Rhin, de la Moselle jusqu'aux frontières de la Frise (2). Nous trouvons le meilleur commentaire du moine de Saint-Gall dans cette phrase d'une vieille chronique qui reproduit des textes encore plus anciens : IN IPSA TERRA SUA *Aquisgrani basilicam construxit* (3).

C'était au VIII^{me} siècle, disons-nous, la vraie France. Ouvrez les Capitulaires, consultez les hagiographes, parcourez les chroniques, vous verrez partout le nom de *Francia* appliqué spécialement à l'Austrasie, le *regnum regnorum*, selon l'expression d'Alcuin. C'est la loi austrasienne que suivent Charlemagne et ses descendants *propter dignitatem*, disent les glossateurs. M. Guizot l'a fait remarquer dans ses *Essais historiques*, M. de Pétigny l'a répété : depuis la mort de Clovis, la France n'était plus qu'en Austrasie. Là était la race conquérante, là aussi devait se conserver le nom qui dérivait de cette race même et qui retraçait ses succès et sa gloire. C'est dans l'Aus-

(1) Eginhard lui-même, quand il nous dit de Charlemagne : *Vestitu patrio utebatur*, a soin de nous apprendre que ce costume était celui que les Austrasiens avaient en partie emprunté aux Frisons.

(2) *Vita S. Gertr.*, 17 mart., p. 594; *Via S. Everm.*, maii, p. 136.

(3) MS. de la Bibl. de Bourgogne, 10954.

trasie, d'où se lève une nouvelle dynastie et non pas dans la Neustrie, qui laisse enfermer au cloître ses derniers rois, qu'il est glorieux de naître, surtout depuis que Rome elle-même a proclamé et béni l'empire franc. La basilique d'Aix rappellera à la postérité que le sol sur lequel Charlemagne se plut à la construire était pour lui le *genitale solum*, et nous voyons, dans le récit d'Ermoldus Nigellus, l'illustre héritier de Pepin saluer lui-même de ce doux nom de patrie, la France telle que la définissaient les hommes du VIII^me siècle, la France, restée forte et rude au combat (1), qui, après un siècle de victoires, avait réuni à ses trophées le sceptre des Césars et celui de Romulus :

*Frāncia me genuit; Christus concessit honorem,
Regna paterna mihi Christus habere dedit;
Haec eadem tenui, necnon potiora recepi:
Caesareum primus Francorum nomen adeptus,
Francis Romuleum nomen habere dedi.*

La classe voudra bien, si nous nous sommes laissé entraîner à de trop longs développements, trouver une excuse dans la pensée patriotique qui y a présidé. Nous avons cru que, défendant les prétentions de l'Austrasie contre celles de la Neustrie, nous étions tenu de rendre notre travail aussi complet que celui que nous venions combattre. »

(1) *Fortis... in praelio rudis. Prol. Leg. sal.*, ap. Baluze, cap. I, col. 999.

Rapport de M. Schayes.

« Si la question qui nous occupe avait été posée de la manière suivante : *Est-il possible d'avoir des données certaines sur le lieu de naissance de Charlemagne?* je proposerais sans hésitation d'accorder le prix au mémoire portant pour épigraphe *Entzwei, Entzwei, etc.* Après avoir soumis à un examen critique aussi judicieux que profondément savant tous les arguments sur lesquels s'étaye chaque localité qui prétend à l'honneur d'avoir vu naître Charlemagne, l'auteur de ce mémoire finit par conclure avec Éginhard que ce point historique restera éternellement à l'état de doute. Je partage entièrement cet avis. En effet, lorsque le propre secrétaire de Charlemagne, son ami, son confident, déclare qu'il gardera un silence absolu et sur la naissance et sur l'enfance de son illustre maître, qu'il jugerait absurde même d'en dire quoi que ce soit (*scribere ineptum judicans*), parce qu'il n'a pu se procurer le moindre renseignement à cet égard, et, a-t-il soin d'ajouter, qu'il n'existe personne au monde entier qui en sache quelque chose (*neque quisquam modo superesse invenitur, qui horum se dicat habere notitiam*), comment parviendrions-nous, onze siècles après, à lever le voile qui couvre cet étrange mystère? L'épithaphe du grand homme prouverait qu'à sa mort, on ignorait jusqu'à son âge; car, dans le cas contraire, se fût-on borné à graver sur la pierre qu'il était mort septuagénaire, ce qui peut s'entendre de l'âge de soixante et dix ans comme de celui de soixante-dix-neuf, tandis qu'on y indiquait l'année, le mois et le jour de son décès?

Du reste, que Charlemagne soit né en Austrasie ou en Neustrie, en Allemagne ou en France, n'importe où, il

n'en appartient pas moins par sa race à la Belgique, comme Rubens y appartient, quoique né en Allemagne, comme Charles-Quint ne cesserait d'y appartenir s'il était né partout ailleurs, comme Napoléon appartient à la France, bien qu'il ait vu le jour en Corse.

Mon honorable confrère, M. Kervyn, exprime le souhait de voir s'élever bientôt, sur une des places publiques de Liège, la statue de Charlemagne. Ce vœu patriotique je le partage de tout mon cœur; seulement, à mon avis, ce n'est pas une simple statue que l'on devrait y ériger, mais un monument dans le genre de celui que la Prusse a consacré naguère à Frédéric le Grand : ce serait la statue du grand législateur, du restaurateur des lettres et des arts, porté sur le pavois par ses quatre illustres ancêtres, Pepin de Landen, Pepin d'Herstal, Charles Martel et Pepin le Bref, dont il couronna si glorieusement les œuvres et qui méritent assurément bien d'être associés à sa gloire.

Comme le savant auteur du mémoire n'a pas répondu directement à la question du concours, il serait sans doute difficile de lui accorder le prix, et il l'avoue en quelque sorte lui-même. Toutefois, son travail est si remarquable et répand une lumière si nouvelle sur le sujet, qu'il serait, me semble-t-il, de toute justice de lui décerner une récompense honorifique quelconque. Pour ma part, je lui voterais volontiers une médaille d'or, et, si le concurrent consent à se faire connaître, je vote surtout pour l'impression du mémoire, après une révision ou plutôt une refonte totale, non pas du style, mais du langage, qui est du français tudesque. »

Les rapports de MM. de Ram, Kervyn de Lettenhove et Schayes, sur la question relative au lieu de naissance

de Charlemagne, avaient été communiqués et examinés dès la séance précédente. Les opinions des commissaires étaient assez divergentes sur les conclusions des deux mémoires. Après une nouvelle discussion, à laquelle ont pris part MM. Polain et Arendt, il a été décidé qu'aucune récompense ne pouvait être accordée; seulement l'auteur du travail portant pour épigraphe : *Entzwei, Entzwei, etc.*, est invité à se faire connaître.



Séance publique du 7 mai 1858.

M. LECLERCQ, directeur de la classe.

M. AD. QUETELET, secrétaire perpétuel.

Sont présents : MM. Grandgagnage, de Ram, J. Roulez, Borgnet, le baron J. de Saint-Genois, Paul Devaux, P. de Decker, Schayes, l'abbé Carton, Haus, Bormans, Polain, De Witte, Ch. Faider, *membres* ; Nolet de Brauwere Van Steeland, *associé* ; Ducpetiaux, Mathieu, Kervyn de Lettenhove, Chalon, Th. Juste, *correspondants*.

Assistaient à la séance.

Classe des sciences : MM. D'OMALIUS D'HALLOY, *président de l'Académie* ; Melsens, *vice-directeur* ; Sauveur, Wesmael, Martens, Cantraine, Stas, De Koninck, Van Beneden, Ad. De Vaux, Edm. de Selys-Longchamps, le vicomte B. Du Bus, Gluge, Nerenburger, Schaar, Liagre, Duprez, J.-B. Brasseur, Poelman, *membres* ; Schwann, Lacordaire, *associés* ; Glœsener, *correspondant*.

Classe des beaux-arts : MM. G. GEEFS, *directeur* ; Alvin, Braemt, De Keyzer, Navez, Roelandt, Suys, Jos. Geefs, Érin Corr, Snel, Baron, Ed. Fétis, Edm. De Busscher, *membres* ; Calamatta, Daussoigne Méhul, *associés*.

M. Mathieu donne lecture d'un fragment du rapport de M. Devaux, sur le mémoire de M. Ferdinand Loise, qui a remporté le prix pour la question de concours relative à *l'influence de la civilisation sur la poésie*. (Voir pag. 392.)

Le dernier des Flamings. — Notice par M. Kervyn de Lettenhove, correspondant de l'Académie.

Le tableau des guerres et des tournois, l'analyse des traités et des négociations ne suffisent pas à l'histoire. Pour qu'elle soit complète et vraie, pour qu'en retraçant les faits, elle fasse revivre les mœurs, il faut parfois s'égarer, loin des palais et des camps, jusqu'au sein des forêts, sinistre retraite des outlaws poursuivis par les baillis et les shérifs. Les mêmes années que signalèrent les exploits de Richard Cœur de Lion sont remplies des aventures de Robin Hood, et le plus beau siècle de l'Angleterre chevaleresque est celui de la joyeuse Angleterre du bon vieux temps, *old merry England*.

C'est aussi à l'époque la plus glorieuse de nos anciennes annales flamandes, au moment où les hérauts d'armes jetant au peuple le pain et l'or, proclamaient, à Sainte-Sophie, Baudouin de Constantinople empereur des Romains et à jamais auguste, que l'on voit Herbert de Wulvringhem rallier autour de Furnes ses nombreux amis. Depuis que les Flamings, c'est-à-dire les bannis Saxons, avaient donné leur nom au *Fleanderland*, la terre de l'exil, ils avaient conservé entre eux la désignation de *karls* ou *ceorls*, appliquée, dans le Nord, aux hommes libres; mais on avait coutume de les appeler communément les *Blavoets*, et cette épithète, empruntée au nom du renard ou à celui de l'épervier, retraçait à la fois leurs ruses redoutables et leurs déprédations. Les Flamings de Herbert de Wulvringhem avaient trouvé un appui, non-seulement à Ardres et à Bourbourg, mais bien au delà du lac de Guines qu'ils nommaient le *Wasconingawala*, c'est-à-dire l'étang

du roi des prairies (1). Sur tout le rivage de la mer, jusqu'à l'embouchure de la Canche, une vive agitation régnait parmi ces hommes rudes et courageux, tantôt reconnus libres, tantôt flétris comme serfs, quelquefois puissants et redoutés, plus souvent opprimés et malheureux, mais conservant toujours les fières traditions de leurs ancêtres unies à un vain rêve d'indépendance. Il en fut des Saxons de Flandre sous nos comtes comme des Saxons d'Angleterre sous les successeurs de Guillaume le Conquérant, et de même que d'autres historiens se sont attachés à raconter la vie des outlaws de Sherwood et de leur chef Robin Hood, *le dernier des Anglo-Saxons*, nous nous efforcerons d'appeler un moment l'attention sur les outlaws de la race saxonne de Flandre et sur un de leurs héros, que nous nommerons aussi *le dernier des Flamings*.

Oublié trop souvent par les historiens modernes, il n'en est pas moins, comme l'a remarqué M. Francisque Michel, l'un des hommes les plus extraordinaires du XIII^me siècle, et le récit de sa vie ne paraîtrait qu'une fable s'il ne reposait sur de nombreux documents.

Sur le penchant d'une colline couronnée d'épaisses forêts, d'où la vue se prolonge jusqu'à l'Océan, vivait, à la fin du VIII^me siècle, Wulmar qui, de même que tous les karls, revendiquait la noblesse de sa race (2), mais qui n'en conduisait pas moins ses bœufs, croyant qu'une main qui brandissait le fer d'une épée, pouvait sans déshonneur toucher celui d'une charrue. Wulmar était du nombre des

(1) Charte de 808, citée par Duchesne, *Maison de Guines*, pr., p. 4 : c'est le *Mariscus regis* de Lambert d'Ardres.

(2) On connaît le mot de Bertulf au comte de Flandre Charles le Bon :
 « Nous avons toujours été libres, nous le serons toujours. »

karls qu'avait convertis la parole des apôtres du christianisme, et il se voua lui-même à la vie religieuse. Un jour, un roi des Saxons occidentaux, Ceadwalla, qui se rendait à Rome pour s'y faire baptiser, frappa à la porte de son ermitage et lui laissa, en le quittant, une aumône de trente sous. Elle servit à construire un monastère que sainte Ide, mère de Godefroi de Bouillon, combla plus tard de ses bienfaits. Non-seulement les comtes de Boulogne y élirent leur sépulture, mais il resta aussi, pendant longtemps, l'objet du respect de la population saxonne, qui honorait saint Wulmar comme son patron. Que de fois ne l'invoqua-t-elle pas en mêlant à son culte les vieilles superstitions païennes! Fallait-il prier pour les morts, elle renouvelait le *dadsisa*, c'est-à-dire les libations sur le cercueil; s'agissait-il de prier pour les vivants, elle faisait circuler de main en main la coupe de l'amitié qui recevait le serment des frères conjurés de s'entr'aider dans leurs épreuves, de se soutenir dans la conservation de leurs droits. Ne leur avait-on pas défendu de porter l'épée pour ne conserver que la massue, arme de leurs ancêtres, ce qui leur avait fait donner le surnom de *Colve-karls* ou *Colvekerli* (1)? Ne les avait-on pas soumis à l'impôt de la

(1) *Colvekerli dicti sunt quasi rustici cum clava. Nam eorum vulgare COLVE clavam et KERLI rusticum sonat* (Iperius, *Chron. de Saint-Bertin*). Cf. Lambert d'Ardres : *Liber veteranus sive vavassorius*, et surtout une charte du comte de Guines de 1174 : *Vavassores aut rustici*. Une charte de 1199 mentionne *Willelmus vavassor* de Billech. *Vavassor* est ici synonyme de *miles* qu'on trouve avec la même signification dans des chartes de Flandre : *Sniekart miles* (1225), *Lambertus, miles, de Liswegha* (1215). *Lamkin, miles, de Crombeca* (1218), etc.

Il suffit pour comprendre ce que la Vie de saint Ursmar entend par les quatre cents *militēs* d'Oostbourg, de lire une page de Lambert d'Ardres, édition de M. de Godefroy, p. 305.

servitude jusqu'à ce qu'ils en eussent été affranchis, grâce aux larmes d'Emma de Tancarville? n'avait-on pas vu les baillis prélever un agneau dans chaque demeure, et, pénétrant jusque dans la chaumière de la veuve, y enlever un enfant pour en faire un serf, là où il n'y avait pas d'agneau dont le prince pût grossir sa bergerie? Tout récemment encore, les karls du Boulonais n'avaient-ils pas adressé au ciel leurs vœux secrets pour le succès des Blavoets de Furnes, et des vœux, moins sincères peut-être, pour le maintien de la paix qui suivit leur défaite (1)? Ils ne se contentaient pas de porter leurs prières au monastère de Saint-Wulmar : ils y envoyaient aussi de nombreux néophytes qui se soumettaient volontiers à toutes les règles monastiques, sauf à celles qui leur imposaient la paix, l'oubli des injures et l'obéissance. Saint Anselme de Cantorbéry nous apprend que l'abbé de Saint-Wulmar était en butte aux mauvais traitements de ses religieux, qui refusaient de reconnaître son autorité.

Ce fut dans ce monastère de Saint-Wulmar que se retira, dans les dernières années du XII^{me} siècle, un homme de race saxonne que distinguaient, aussi bien que tous les autres karls, une haute stature et les fécondes ressources d'un esprit énergique et habile (2). Son père, Baldwin,

(1) En 1296, l'épithète de *karl*, placée à côté d'un nom, indiquait encore l'origine de celui qui le portait : *Hannin die Vos, karlyn, ende syn oers* (charte de l'abbaye des Dunes). Vingt ans plus tard, se place la chanson :

Wi willen van den kerels zinghen.

(2) *Erat natione Flandrensis*. Matth. Paris. Cf. Lambert d'Ardres : *Militem fortem atque strenuum, de Flandrensis ortum prosapia nobilitatis, Herredum Adelae copulavit... Parentes ejus et amici, utpote viri fortes et bellicosi, ausim dicere Blavottnorum patres et auctores*. M. le marquis de Godefroy a publié pour la première fois une édition complète de

possédait un domaine assez étendu pour qu'on le comptât parmi les pairs du Boulonais, et il avait suivi l'exemple des autres karls qui, pour s'élever au même rang que les nobles, avaient adopté l'usage de placer sur leurs sceaux et sur leurs bannières des ornements héraldiques fort simples d'ailleurs, tantôt des figures d'animaux qui avaient leur signification dans la mythologie scandinave, tantôt des emblèmes empruntés à la nature (1). C'est ainsi que, sur un dessin où sont représentées les bannières de la famille de Baldwin, nous remarquons sur la première trois croissants de lune, sur la seconde trois soleils. Mais ces signes distinctifs ne suffisaient point, et l'usage, éminemment propre aux races saxonnes, de se désigner par des surnoms, n'avait pas été abandonné. Baldwin était surnommé *Buskes*, c'est-à-dire le Bœuf ou le Grand, comme d'autres karls étaient surnommés *Berakin*, *Wolf*, *Vos*, *Hasa*, *Hacket*, c'est-à-dire l'ours, le loup, le renard, le lièvre ou le brochet (2). Quant à son fils, il avait été nommé

Lambert d'Ardres, accompagnée de notes et d'éclaircissements. La science n'attendait pas moins du nom que porte M. de Godefroy. Désormais son livre formera la source la plus importante que l'on puisse consulter pour l'histoire des colonies saxonnes du Flanderland.

(1) Rien n'est plus curieux, rien n'est plus bizarre que les sceaux des *milites (vavassores rustici)* appendus aux chartes les plus anciennes de l'abbaye des Dunes. On y trouve tantôt des têtes de chien, de loup et de renard; tantôt des oiseaux, des poissons et même des dragons. Ce dernier emblème était à un double titre cher aux races septentrionales, puisqu'il leur rappelait à la fois et leur culte et le nom qu'elles donnaient à leurs navires.

(2) Baldwin Buskes ou Busket est l'un des témoins cités dans une charte d'Ide de Boulogne. (*Chron. Andr., Spicil*, IX, p. 470.) On voit dans la chronique d'Andres qu'Heremar Buce (*Heremarus cognomento Buzo*, charte de 1126, Bison *pro Bove*) possédait, à la fin du XI^me siècle, des alleux à Campagne et à Aldenhem. Je reconnais en lui un aïeul de Baldwin Buskes. Aldenhem et Campagne touchent à Bocherdes, à Fiennes, à Ermelinghem et

Eustache, en mémoire du comte Eustache de Boulogne, qui avait porté secours aux Saxons de Kent contre l'oppression de Guillaume le Conquérant; son surnom sera *Eustache le Moine*, mais il fera bien peu de chose pour le mériter.

En effet, la silencieuse obscurité du cloître va mal à ce jeune novice qui a été nourri, dès le berceau, de la pensée que le sang appelle le sang et que la vengeance est le premier devoir. Un triste message a touché le seuil de sa cellule. Baldwin Buskes a été mortellement frappé près de Bavelinghem, et le bras de ses meurtriers a été, dit-on, armé par Humphroi d'Ermelinghem, allié à la maison des seigneurs de Hamme, qui étaient chargés autrefois de recueillir l'impôt de la colvekerlie. Eustache n'écoute plus ni l'airain sacré, ni le chant des hymnes. L'ombre de son père, qui lui demande vengeance, l'arrache de son asile : il se présente devant le comte de Boulogne et implore sa justice : « Humphroi, lui dit-il, a tué mon père : dès ce » jour, il y a haine mortelle entre lui et moi. » Les usages septentrionaux s'étaient conservés dans tout ce pays, sans rien perdre de leur barbarie : ils accordaient œil pour œil, dent pour dent, membre pour membre, vie pour vie; mais c'était à la condition que la force eût prouvé et sanctionné le bon droit. Le duel judiciaire livrait le vaincu au pouvoir

à Bavelinghem, ce qui explique les persécutions que sa famille put subir dans l'oppression des Colvekerli, les démêlés de Baldwin avec Humphroi et le lieu où il trouva la mort. Tout près de là est un endroit nommé *Bucretes*. C'est probablement l'ancienne résidence des aïeux d'Eustache le Moine. *Bulck-rest*, anglo-saxon : *rest*, *repos*, *séjour*; *resthus*, *résidence*. Le surnom des membres de la famille d'Ermelinghem était : *le Normand*. (*Chron. d'Andres*, p. 406.) Les anciennes colonies saxonnes ne les considéraient-elles pas à ce titre comme des usurpateurs de date relativement récente?

du vainqueur. Humphroi d'Ermelinghem remet d'abord des otages qui garantissent que la paix publique ne sera pas troublée (1); puis il fait affirmer par le serment de trente des siens qu'il est innocent du crime qu'on lui reproche; enfin, comme il a plus de soixante ans, il

(1) Dans tous les pays où dominent les colonies saxonnes, la maison des otages (*ghesel-huus*) précède l'hôtel de ville. Je dois à l'amitié de M. Le Glay la communication d'un document important sur les *Enghesellés* de Furnes :

Nous Robiers, cuens de Flandres, faisons savoir à tous que nous, de grâce espéciale, pour le profit et pour le pais parmenavle de nos pays du terroir de Furnes, avons otroyé et otroions à nos boines gens les coerriers et les autres nobles et non nobles demourans oudit terroir : ke se aucuns fais avient oudit terroir et oudit pays, dont aucuns soit navrés ou ferus ou pluseur navrei ou feru, que tout soient en boines triewes loyals desdont ke li fais sera avenus en quarante jours apriès en siewans, horsmis celui ou chiaus qui au fait aront estei. Et se aucuns brisoit ces triewes sour chiaus ki au fait n'aroient mie estei, si comme dit est, chieus ou chil qui les briseroit ou briseroient, seroit, seroient, sera et seront attaint enviers nous de cors et de avoir le chose congnuite par coeriers. Encore leur avons- nous otroyé de grâce espéciale que se triewes amiavles sont données entre parties pardevant deus ou plus de nos hommes de fief, deus coeriers dudit terroir ou plus ou par-devant chine confrères ou plus doudit terroir, et ces triewes après chou soient enfraintes ou brisiés, que chils ou chil qui les brisera, enfraînera, briseront on enfraîneront, est et sont, sera et seront atraint enviers nous de cors et d'avoir le chose congnuite par coeriers. Encore leur avons otroyet que quant aucune boine gent doudit terroir serront enghesellei selonc le loy et l'usage dudit pays et il donnent triewes amiaules ensamble, que il puissent issir de ledite ghisele sans nul coust, frais ou vin payer au bailli ne à krickehoudre, ne à autrui de par eaus, se il ne le font de leur pure volenteis, mais que les triewes soient premiers recognutes par-devant no bailli dudit terroir, se estre i vent ou puet ou autre de par li et devant deus de nos hommes ou deus coerriers, ou devant chine confrères dudit pays. Et se nos baillis n'i voloit estre ne n'i powist estre, ne autres aussi de par lui, pour che ne demouroit mie que il ne peuissent issir le chose faite, si que dit est. Et toutes ces choses ensamble et chascune par li promettons-nous pour nous et pour nos hoys, contes de Flandres, à tenir boinement et loyalmnt à tousjours par le tiesmoingnage de ces lettres saellées de no grant saieel. Faites à Berghes et données l'an de grâce mil trois cens et treze, le joesdi devant le fieste Saint-Michiel archangele.

Archives de Flandre, à Lille. Original sur parchemin muni d'un reste de sceau.

choisit pour son champion Eustache de Marquisè. Un neveu de Baldwin Buskes sera son adversaire. La lice est préparée à Étaples. Le combat s'engage avec fureur ; c'est la cause de l'accusé qui triomphe ; mais l'on entend le moine de Saint-Wulmar s'écrier : « Peu importe ce qui » arrive ! Jamais je ne me réconcilierai , et la mort de mon » père sera vengée ! »

Le comte de Boulogne entendit volontiers ces paroles. C'était, comme nous l'apprennent les chroniques de Saint-Denis, un prince violent qui détestait ses voisins, persécutait les églises et dépouillait les orphelins : il avait tenu à peu près le même langage un jour qu'ayant reçu du comte de Saint-Pol un coup de poing au visage, il déclara, en présence du roi de France, qu'il ne lui pardonnerait point tant que le sang qui avait coulé à terre ne lui serait pas remonté à la joue. Renaud de Dammartin, qui était devenu comte de Boulogne, en enlevant Ide d'Alsace, et qui depuis lors avait sans cesse bravé les censures du pape, ne pressa guère Eustache de retourner à sa cellule. Eustache, qui, de son côté, regrettait sans doute qu'un dernier scrupule l'eût empêché de descendre lui-même dans l'arène, échangea volontiers sa robe de bure pour un haubert de chevalier. Héritier du domaine de Baldwin Buskes, pair de Boulogne comme lui, il porte les armes au milieu des barons, et le comte de Boulogne le choisit pour son sénéchal dans une expédition en Normandie devant Radepont et Château-Gaillard, où Philippe-Auguste venge l'odieux assassinat d'Arthur de Bretagne (1).

(1) *In expeditione regis Francie in Normannia, Eustacius Monachus, Boloniae tunc senescallus...* Lambert d'Ardres, p. 385. Voyez une chartre de Philippe-Auguste du mois d'octobre 1205. Catalogue des actes de Philippe-Auguste, par M. Delisle, p. 178.

Cependant Eustache retrouva à son retour des ennemis de plus en plus jaloux de sa fortune. Humphroi d'Er-melinghem ne cessait de l'accuser de fraudes et de mal-versations. « Venez donc rendre vos comptes au château d'Hardelo, » lui dit un jour Renaud de Dammartin, sans cesse inconstant dans ses affections. « A Hardelo ! repart » Eustache, c'est une perfidie : vous voulez me mettre » en prison. » A ces mots, il s'éloigne, et il ne reste au comte, pour punir le sénéchal rebelle, qu'à confisquer ses fiefs et à brûler sa demeure comme celle d'un traître et d'un parjure.

La cour de Boulogne changea d'aspect dès qu'Eustache n'y fut plus. Humphroi et ses amis étaient fort pieux ; ils protégeaient l'Église et en même temps les clercs qui faisaient peu à peu revivre l'étude des lettres. A la violence aux luttes, aux querelles succédèrent de doux loisirs. Renaud de Dammartin, né sur les bords de la Seine, parlait la langue romane, et l'on comprend aisément qu'il encouragea les travaux de Simon de Boulogne, qui avait traduit en roman la compilation de Solin sur l'histoire naturelle. Une phrase de Lambert d'Ardres nous apprend que Simon de Boulogne entra dans le clergé ; mais il avait auparavant formé d'autres liens, et nous ne sommes encore qu'à l'heure joyeuse des noces. Le vin coule dans des coupes couronnées de fleurs. Le comte lui-même a pris place au banquet. Là aussi se pressent tous les amis de Simon de Boulogne : c'est Godefroi qui s'occupe de recherches sur la physique, c'est Landri, l'auteur de la vie de saint Antoine, c'est Gautier qu'on a surnommé *le Silencieux*, mais qui a oublié son surnom en récitant, lui aussi, quelque épithalame emprunté à Horace ou à Tibulle. La fête se prolonge, le jour se passe, l'ombre de la nuit des-

ce du ciel quand, au sommet de la colline qui domine Boulogne, un banni réveille, en le secouant de sa main vigoureuse, un bon meunier qui s'endormait couché sur l'herbe : « Va, lui dit-il, apprendre au comte qu'il ne faut » pas boire sans voir clair, et qu'un si riche banquet » vaut au moins deux chandelles. Ce seront ces deux mou- » lins... Annonce-lui qu'Eustache le Moine est venu pour » l'éclairer. »

A ce message que confirme l'incendie qui s'allume, le comte s'élançe, les chevaliers le suivent, la commune s'assemble, et comme le dit le poëte anonyme du XIII^{me} siècle :

..... Apriès Wistace le Moigne
Saut li maires, saut le provost :
La bancloque sonna tantost.

Vains efforts : Eustache avait déjà disparu.

Alors commença pour Eustache cette vie aventureuse et agitée qui rappelle assez exactement celle de Robin Hood. Il vit au milieu des karls, hommes d'armes et laboureurs, *vavassores et rustici*, ses frères et ses amis, qui accourent en grand nombre près de lui; il porte comme eux la cape et la massue; il n'a plus d'autre tente que le dôme verdoyant des forêts. On le poursuit toujours, on ne l'atteint jamais. Il est aussi fameux par ses ruses que par son courage.

Un jour, il se déguise en moine de Clairmarais et négocie ainsi sa paix avec le comte de Boulogne, qui ne le reconnaît pas. Le comte ne veut pas l'écouter : « Mais vous- » même, damp moine, ajoute-t-il, vous ressemblez à cet » Eustache, des yeux, de la bouche et du nez, de la taille » et de la figure, et je croirais que c'est lui-même, si vous » n'aviez la tête rasée, et si ce n'étaient ces joues creuses

» et blêmes qui rappellent vos austérités. » — « On a vu de » ces ressemblances merveilleuses, » repart le moine de Clairmarais : ce disant, il s'élance prudemment sur un cheval du comte, et le voilà en pleine campagne. Un autre jour, un boîteux passe près de Renaud de Dammartin ; il portait tant de paille qu'elle lui cachait la figure et qu'il fléchissait à chaque pas : « Sire comte, dit-il, j'ai vu Eus- » tache, prenez-le. » Il jette sa paille, s'empare d'un cheval que conduisait un écuyer, et répète en s'éloignant : « Voici » le moine, vous ne le prendrez pas. » Le comte s'écrie : « Prenez le moine ! prenez le moine ! » mais, comme le dit le poète,

Li moignes d'iaus tos eschapa.

Eustache, poursuivi de plus en plus vivement, aperçoit un charbonnier, change de costume avec lui, et rencontrant de nouveau le comte, lui donne le même avis ; on apprend, toutefois, qu'Eustache est déguisé en charbonnier. Le charbonnier est découvert et pris ; mais ce n'est plus Eustache qui, grâce à un nouvel échange de costume, est devenu potier ; et mal en prend à ceux qui ont accepté de ses mains la paille ou le charbon. Eustache seul se rit des coups que d'autres reçoivent pour lui.

S'il est à pied, il connaît tous les sentiers, et trouve une retraite dans la cime de tous les vieux chênes. S'il chevauche, on perd également sa trace, car il fait ferrer ses chevaux à l'envers. Il n'est pas de déguisement auquel il n'ait recours. Il porte tour à tour la quenouille et le *muelekin* d'une dame, la serpe du jardinier, la haire du cénobite, la clochette du lépreux, et les hommes de son temps ne peuvent s'expliquer le succès de ses ruses que par une légende qui trouve foi partout : c'est qu'Eustache,

avant d'entrer à l'abbaye de Saint-Wulmar, avait étudié la magie en Espagne, à Tolède, où le diable avait une caverne dans laquelle il enseignait, tête à tête, ses secrets les plus merveilleux.

L'audace d'Eustache le Moine est si grande que le comte n'a plus de repos ni le jour ni la nuit. Ce sont surtout ses chevaux qu'Eustache se plaît à lui enlever. Il les lui prend tous l'un après l'autre, si bien qu'instruit que le comte est réduit à aller à pied, il lui envoie un beau palefroi. En effet, Eustache le Moine est doué d'une certaine loyauté qui fait pardonner bien des défauts. Un jour, il attire le comte dans un piège, mais il ne le retient point, parce que le comte a eu foi dans sa parole. Humphroi lui-même, son mortel ennemi, se trouve entre ses mains; mais il s'est assis à sa table et a rompu le pain avec lui : la sainte loi de l'hospitalité le protège. Eustache, qui aime tant à dépouiller les abbés qui voyagent (je ne sais si l'abbé même de Saint-Wulmar eût trouvé grâce près de lui), rencontre l'abbé de Jumiéges et lui demande ce qu'il a avec lui : « Quatre marcs seulement, » répond le prélat. Eustache en trouve trente, en restitue quatre et garde le reste. Si l'abbé eût dit vrai, assure le poète anonyme, Eustache lui eût tout rendu. Il traita ainsi un marchand de Bruges qui ne lui avait rien caché de ce qu'il portait dans sa ceinture et dans sa bourse.

Je ne reproduirai pas les aventures d'Eustache le Moine d'après le poème qui lui est consacré et qui ne renferme pas moins de deux mille trois cents vers (1). L'imagination

(1) Le roman d'Eustache a été publié avec le plus grand soin par M. Francisque Michel, qui y a joint l'indication des principales sources historiques. Nous ne saurions toutefois attribuer ce roman, comme le propose le savant

du poète a peut-être ajouté quelque chose à la vérité ; mais un chroniqueur fort sérieux et fort bien instruit, l'auteur de l'histoire des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre, s'exprime lui-même ainsi : « Nul ne kerroit » les mervelles k'il fist, ne qui li avinrent par maintes » fois. »

Dans le poème, quelques-unes de ces aventures sont assez gracieuses, témoin celle où nous voyons Eustache caché au haut d'un arbre imiter le chant du rossignol pour se moquer des vaines fureurs de Renaud de Dammartin. D'autres sont assez bouffonnes et assez vulgaires, soit que le pauvre messager à qui il a coupé la langue réponde uniformément : Belu, belu, à toutes les questions qu'on lui adresse, soit que, pénétrant au festin du comte, il ne trouve d'autre moyen de fermer la bouche aux convives, la plupart ses ennemis, que de leur servir des gâteaux faits d'étoupes, de poix et de cire (1).

éditeur au roi Adenez. Le style offre un caractère bien différent, et selon nous le vers :

Od luy mena le roi Adans

signifie seulement que le roi Louis mena avec lui Adam de Beaumont, qui était maréchal de l'armée. Nous serions bien plus disposé à l'attribuer à l'auteur anonyme de l'histoire des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre. Il y a des rapports frappants dans les phrases et même dans l'orthographe de certains noms, tels que Genesies, Romerel, Vincenesel. Le récit de la mort d'Eustache est semblable dans la chronique et dans le poème. Quel serait cet auteur ? Un clerc attaché à la maison de Béthune ou plutôt Guillaume de Béthune lui-même, qui fut l'un des héros des guerres civiles de l'Angleterre. Guillaume de Béthune cultivait les lettres. Voyez la notice que M. Dinaux lui a consacrée dans son intéressant travail sur les trouvères de l'Artois.

(1) Cette plaisanterie d'un goût assez équivoque était, à ce que nous apprend le roman d'Eustache, dirigée surtout contre le connétable de Boulogne : or, ce connétable était Baudouin d'Ermelinghem. Il était de la même fa-

Cependant il ne faut pas perdre de vue qu'au fond de ces récits se révèle un fait sérieux, la résistance opiniâtre d'une race moins civilisée, moins éclairée, dont les représentants se ralliaient autour d'Eustache, comme en Angleterre ils se groupèrent autour de Robin Hood. Eustache, dit le poète, guerroyait le comte, et il ajoute :

.. Dura longhement la guerre
D'Uistace le Moigne et dou conte.

Il ne faut pas oublier non plus que ce banni, ancien pair et ancien sénéchal de Boulogne, comptait parmi ses parents et ses amis des chevaliers issus d'une même race qui, mieux inspirés que lui, avaient rompu sans retour avec les traditions des âges barbares; c'étaient, entre autres, Guillaume de Fiennes, dont le père avait suivi Philippe d'Alsace en terre sainte, Anselme de Kayeu, l'un des plus illustres compagnons de Baudouin de Constantinople, Hugues de Belin, qui est mentionné dans la chronique de Villehardouin, Guillaume de Montcavrel, dont le nom occupera aussi une belle page dans le récit de la dernière croisade à Nicopoli. Le cœur, dit le poète, leur sautait dans la poitrine quand ils voyaient leur cousin Eustache braver tant de dangers avec si peu de gloire, et la seule fois qu'Eustache tomba au pouvoir du comte, ils

mille que Humphroi d'Ermelinghem, l'ennemi mortel d'Eustache, et avait lui-même excité la haine des karls en s'efforçant de leur imposer la dime du hareng : *Comes maritimos convocat... Audiens hoc turba cum turbatione respondit, numquam auditum quod hancum decimae solverentur et plus velle mori quam huic servituti subijci... Populus praeceps ad arma fuit ut monachos occiderent... Dei tamen nutu, eos nobili viro Balduino domino de Ermelinghes, Boloniensi conestabulo, protegente, pertransierunt illaesi.* (Chron. S. Bert., ap. Martène, *Thes. Anecd.*, III, col. 665.)

furent assez puissants pour sauver sa vie et peut-être aussi pour le rendre à la liberté.

Il était devenu toutefois impossible qu'Eustache le Moine continuât cette vie errante et vagabonde. Plus d'aventures sur les chemins, plus d'étranges murmures sous l'épaisse feuillée. Eustache a quitté pour jamais le sol où il est né, l'abbaye où il pria, la cour où il étala son orgueil, la colline où il n'eut d'autre couche que la terre humide de rosée. Que deviendra messire Eustache?

Rassurons-nous. Il a traversé la mer et chevauche fièrement en Angleterre. Comme il a pris le costume d'un chevalier de l'Hôpital, on le salue avec respect, et personne ne l'empêche de pénétrer au palais, où il s'agenouille devant le roi. « Je veux vous servir, lui dit-il, je vous donnerai ma fille en otage. » Jean sans Terre qui avait tous les défauts de Renaud de Dammartin, fut fort heureux d'accueillir Eustache, dont la fille fut remise à l'abbesse de Wilton, et bientôt après, les braves compagnons qu'Eustache avait laissés dans le Boulonnais vinrent en grand nombre le rejoindre en Angleterre.

Une nouvelle carrière allait s'ouvrir à l'activité et au génie d'Eustache le Moine : c'était la mer avec ses abîmes et ses tempêtes, la mer que, selon Sidoine Apollinaire, le pirate saxon du V^me siècle se faisait un jeu de braver sur un frêle esquif. Eustache se souvenait de Winemar de Boulogne, qui lançait sur les flots ses barques légères et qui les conduisit jusqu'aux bouches du Cydnus. Après avoir cherché à prolonger dans les bois la sauvage indépendance des karls ses ancêtres, il s'inspirait des souvenirs héroïques qui nous les montrent, pour la première fois, cherchant le butin et la conquête sur ce qu'ils appelaient poétiquement *la route des cygnes*.

Eustache a reçu du roi Jean trente navires avec lesquels il poursuit sur les flots tous les ennemis du roi d'Angleterre, et parfois aussi, il faut bien le dire, de paisibles marchands dont le seul crime est d'être trop riches. La terreur de son nom se répand de la Meuse à la Loire, et les historiens du temps l'appellent le grand pirate, *archipirata*, *magister piratarum*. Il multiplie ses excursions sur les côtes de Normandie, il descend à Harfleur, il pénètre jusqu'à Pont-Audemer (1); enfin, il occupe, les armes à la main, les îles de Jersey et de Guernesey, que Jean sans Terre lui abandonne, afin qu'il ait aussi son royaume (2), mais il se choisit lui-même pour asile ou pour repaire la

(1) Il fut aidé dans cette expédition par les marins de Romney et de Winchelsea. C'est ainsi que j'interprète ces deux vers :

Godehiere crie : Romerel.

Wistaces crie : Vincenesel.

Dans l'*Histoire des Ducs de Normandie et des Rois d'Angleterre*, Romerel et Vincenesel répondent aux noms modernes de Romney et de Winchelsea, et nous voyons en effet dans la même chronique, p. 185, qu'Eustache avait avec lui des marins de Romney.

(2) Si le servi tant que il li donna les ylles de Gernesée. (*Hist. des Ducs de Norm. et des Rois d'Angl.*, p. 167). Cf. Roger de Hoveden. Eustache le Moine paraît avoir conservé ces îles jusqu'à sa mort; car nous lisons, dans le traité conclu entre Louis de France et Henri III, le 11 septembre 1217 : *De insulis sic fiet : Dominus Ludovicus mittet litteras suas patentes fratribus Eustachii Monachi, praecipiens quod illas reddant domino Henrico regi Angliae; et nisi illas reddiderint, distringet illos dominus Ludovicus pro legale posse suo, per feoda et per terras eorum quae de feodo suo movent, ad illas reddendas, et si hoc facere noluerint, sint extra pacem istam*. Rymer I, 1, p. 74. Il résulte de ceci que la famille d'Eustache avait recouvré ses fiefs dans le comté de Boulogne : or, ces fiefs relevaient du comté d'Artois, dont Louis de France était investi depuis quelques années.

petite île de Serk, entourée de rochers inaccessibles, d'où son œil épie les voiles qui cinglent à l'horizon.

Le roi d'Angleterre crut devoir faire davantage pour Eustache. Voulant lui faire oublier qu'il avait aidé autrefois Philippe-Auguste à venger la mort d'Arthur de Bretagne, il lui offrit le domaine de Swafham, dans le comté de Norfolk, que Guillaume le Conquérant avait donné à Alain de Bretagne, et qui avait passé à son malheureux héritier. Swafham, que le *Doomesday-Book* appelle le manoir du comte Alain (1), et qui fut depuis la résidence des comtes de Richmond, formait sans doute un vaste domaine. Cela ne suffisait pas encore à Eustache le Moine. Il reçut un palais à Londres, mais ne le trouvant pas assez beau, ni assez digne de sa haute fortune, il le fit reconstruire, et avant que les fondements eussent atteint le niveau du sol, il y avait dépensé mille marcs d'argent. Si ce palais avait pu être achevé, il eût effacé à coup sûr Douvres, le château de César, Windsor, le château d'Artus.

La légende populaire sur l'origine de la fortune d'Eustache le Moine s'était répandue sur les deux rives de la mer. Une prophétie s'y était jointe : on l'attribuait au diable, qui avait, dit-on, annoncé à Eustache, à son départ de Tolède, qu'il vivrait jusqu'à ce qu'il eût fait assez de mal, qu'il ferait la guerre aux comtes et aux rois, et qu'il trouverait la mort au milieu des flots.

Lorsque Hugues de Boves, chassé d'Amiens, rejoignit Eustache le Moine, leur puissance devint si grande que Philippe-Auguste exigea des comtes de Ponthieu et de Boulogne le serment solennel que ni eux ni leurs hommes ne

(1) *Suafha... manerium comitis Alani.* (DOOMESDAY-BOOK, p. 276.)

traiteraient jamais avec Hugues de Boves, Eustache le Moine et les autres brigands, leurs complices (*coadjutores... alios praedones*); mais que, s'ils parvenaient à les arrêter, ils les remettraient au pouvoir du roi de France (1).

Renaud de Dammartin était plus sincère en jurant de ne jamais pardonner à Eustache qu'en prêtant serment de fidélité au roi de France. En effet, au printemps de l'année 1212, il se rendit près du roi Jean pour se liguier avec lui contre son ancien seigneur souverain. Eustache le Moine se trouvait à la cour du roi Jean quand Renaud de Dammartin lui fit hommage, et il est même cité comme témoin, immédiatement après Hugues de Boves, dans la chartre où le roi d'Angleterre promet de ne jamais traiter sans le comte de Boulogne. Rien ne put, toutefois, amener une réconciliation, et le premier usage que Renaud de Dammartin fit de son influence dans le conseil du roi Jean, fut de réclamer le châtement exemplaire de son ancien sénéchal. Son domaine de Swafham fut confisqué (2), et l'on dirigea en même temps une expédition contre l'île de Serk, où l'on s'empara de son oncle, de son frère et de plusieurs de ses amis du Boulonais, parmi lesquels se trouve cité Raoul de Créqui (3). Sa femme avait été aussi arrêtée; sa

(1) Catalogue des actes de Philippe-Auguste, par M. Léopold Delisle, p. 516. La publication de M. Delisle offre l'analyse de plus de deux mille chartes de Philippe-Auguste. Si un recueil semblable, élaboré avec la même persévérance et la même érudition, existait pour les autres règnes les plus mémorables, l'histoire et la chronologie y trouveraient mille précieuses lumières.

(2) Il est fait mention de la confiscation du domaine de Swafham dans des lettres du roi Jean du 25 février 1216. Trois mois après, le 21 mai, Eustache abordait en Angleterre avec l'expédition française.

(3) Parmi les compagnons d'Eustache pris dans l'île de Serk, et mentionnés

filles, retenue depuis longtemps comme otage, était, disait-on, condamnée au supplice le plus affreux, à celui du bûcher, quand le roi Jean, cédant aux prières d'un moine de l'abbaye de Saint-Wulmar, où Eustache paraît avoir conservé des amis, consentit à rendre la liberté à toute sa famille.

Ce qui était bien plus important, c'était de s'emparer d'Eustache lui-même. On avait enjoint à tous les constables des ports de mer de ne permettre à personne de s'embarquer, et cet ordre fut si sévèrement exécuté qu'un ménestrel à la coiffe d'orfroï, portant d'une main sa vielle et son archet, de l'autre sa baguette, se vit menacé d'être jeté hors du bateau où il avait pris place : « De grâce, »
 » calmez-vous, disait le ménestrel, vous aurez cinq ester-
 » lins et de plus de belles chansons. Après avoir passé
 » cinq ans en Irlande, je retourne en France pour y boire
 » les bons vins de Provins et d'Argenteuil. Je sais la
 » chanson d'Agolant et d'Aymon, celle de Blanchandin
 » et de Florence de Rome. » Il parlait si bien qu'on l'écouta; mais la vue des flots menaçants l'empêcha de chanter pendant la traversée. A peine avait-il abordé à

dans les *Rotuli litterarum patentium*, on remarque aussi : Taffin de Tuberville (Tubersent?), Pierre de Carmer (Camiers?), Tasin de Bauchukeham (Bouquehout?), Gyles de Freisnes (Fressènes?), Enguerrand de Vreci (Versy?), Gérard de Fanques (Frencq?), Huet de Badom (?), Isaac de Wilre (Wierre?), Baudouin d'Alvington (Alincthun?), Baudouin de Werchin, Arnould d'Azincourt, Albéric de Bruneverd (Brunesbergh ou Brunembert?), Guillaume de Tournehem, Acius (Hacket?) de Tréport, Adam de Balinghem, Bertin de Wertlinghem, Henri de Pindee (?), Michel de Candelhers, Tilfrid de Tingate, Pierre de Hardelo, Guillaume de Candlo, Henri de Fauquemberghe, Radulf de Guines, surnommé le Chien. Eustache le Borgne, qui y figure aussi, est sans doute le fils d'Eustachius Strabo, qui signa une charte du comte de Guines en 1174. (Duchesne, *Maison de Guines*, p. 127.)

Calais que, se jetant aux pieds du roi Louis, comme les barons insurgés appelaient le fils de Philippe-Auguste, il lui remit dans un coffret une lettre où Eustache le Moine sollicitait un sauf-conduit : « Qu'il vienne, s'écrie le jeune » prince. »—« Il est déjà ici, c'est moi qui suis Eustache » le Moine », a répondu le ménestrel, et le roi futur d'Angleterre lui fait grand accueil, ajoutant, toutefois, que, courageux et habile comme il l'est, il devrait désormais mener une meilleure vie.

Peu de temps après, Eustache le Moine réunissait une flotte de six cent quatre-vingts navires, qui transporta au promontoire de Thanet toute l'expédition française. Il avait pris place avec l'archevêque d'York sur le même navire que le fils du roi de France. Il était l'un de ses conseillers, et ce fut à son avis que Louis recourut, dans un moment où toutes ses communications se trouvaient rompues avec son armée. Le plus souvent, néanmoins, il parcourait la mer « comme ch'il qui moult en savoit (1) », et le jour où il enleva la flotte de Boulogne, il eut la joie de se venger une fois de plus de son ancien seigneur, Renaud de Dammartin. Il n'avait plus rien à redouter de lui : Renaud de Dammartin, fait prisonnier à Bouvines, devait mourir dans sa captivité, après y avoir passé treize années.

Cependant Eustache le Moine, triomphant dans toutes ses tentatives, exaucé dans toutes ses colères, ne profitait pas des sages conseils de Louis de France; car Philippe-Auguste disait au légat du pape, qui voulait se rendre en Angleterre : « Nous vous donnons volontiers un sauf-con-

(1) *Hist. des Ducs de Norm. et des Rois d'Angl.*, p. 167.

» duit; mais si vous tombez entre les mains d'Eustache le Moine, nous ne répondons plus de vous (1). »

Tant d'endurcissement devait enfin être puni, et comme le dit le poète :

Nus ne puet vivre longement
Qui tos jors à mal faire entent.

Le 24 août 1217, Eustache le Moine quittait, avec Robert de Courtenay, petit-fils de Louis le Gros, le port de Calais, où Blanche de Castille, inquiète de la défection d'un grand nombre de barons anglais, avait réuni trois cents chevaliers pour porter secours à son époux, et Dieu sait quels sacrifices elle ne s'était pas imposés, puisqu'elle avait déclaré qu'elle mettrait en gage, si elle trouvait des créanciers trop inexorables, un enfant de deux ans qui fut depuis le roi saint Louis. La situation des Français au delà de la mer était devenue fort précaire depuis que les barons du parti du jeune Henri III se préparaient à assiéger Londres, et c'était à Eustache le Moine que Blanche de Castille avait remis le soin de sauver la capitale menacée; mais, selon la chronique de Walter d'Hemingford, son ambition, enflée par les conquêtes qu'il avait déjà faites, lui avait inspiré le dessein de soumettre à son propre pouvoir toute l'Angleterre (2).

Par malheur, le vent écartait ses vaisseaux des bouches

(1) Matth. Paris, éd. Wats, Londres, 1644, p. 195.

(2) *Cum multa loca suo subjugasset imperio, tandem anhela vit ad regnum Angliae conquirendum.* (Walt. Hemingford.) Un chroniqueur anonyme se borne à remarquer que les Français se confiaient moins dans leur force que dans les sortilèges de ce moine apostat, « kar trop de nigromaunce » savoyt. »

de la Tamise en les poussant vers les rochers du rivage, et à mesure qu'ils s'en approchaient, les marins des *Cinque-Ports*, qui devaient au roi Jean tous leurs privilèges, maudissaient celui qui naguère avait combattu avec eux sous la même bannière. « S'il aborde dans ce pays, disaient-ils, » il dévastera toutes nos campagnes. » Bien que les navires dont ils pouvaient disposer fussent moins nombreux que les siens, ils résolurent de l'attaquer. Quelques seigneurs se joignirent à eux : c'étaient Richard Fitz-Roy, Hubert de Borgh et Philippe d'Aubigny. Pour mieux faire réussir leur entreprise, ils avaient armé leurs barques d'éperons de fer qui devaient percer celles de leurs ennemis, en même temps qu'ils leur lanceraient dans les yeux un nuage de chaux vive. Quelques-uns disaient bien que tous ces efforts seraient inutiles, qu'Eustache avait appris la magie en Espagne, et qu'au moment du péril, il disparaîtrait sous les flots ; mais un vieux marin de Sandwich, qui avait longtemps combattu avec lui, rassurait ses compagnons en leur disant : « J'ai appris de lui le secret de ses » ruses et de sa magie ; je sais le moyen de le vaincre, et » je suis prêt à donner ma vie pour y parvenir. »

La mêlée s'engagea : elle fut terrible. Les flèches et les arbalètes commencèrent ce qu'acheva le poignard ou la lance, et plus d'un malheureux poursuivi par le fer se précipita dans les flots pour y trouver une fin moins cruelle. Eustache espérait encore s'échapper. A défaut d'autre arme, il avait saisi un aviron avec lequel il assommait quiconque osait l'approcher. Cependant le marin de Sandwich avait invoqué saint Barthélemy dont on célébrait ce jour-là la fête, et saint Barthélemy, disait-on, lui était apparu pour le soutenir et l'encourager. Dès ce moment, Eustache ne résista plus. En vain chercha-t-il à se

cachez ; en vain eut-il recours aux prières : le vieux pilote de Sandwich lui trancha la tête. Plus tard, quelques chroniqueurs crurent toutefois devoir faire honneur de cet exploit à Richard Fitz-Roy, qui était fils de Jean sans Terre et de la comtesse de Warren, issue elle-même de la maison royale d'Angleterre.

La place qu'occupe la mort d'Eustache le Moine dans les récits contemporains nous fait comprendre toute l'importance du rôle historique qu'il remplit pendant sa vie. Tandis que les historiens français louent son courage et rapportent que Louis de France fut plus affligé de sa mort que de la défaite de son armée à Lincoln (1), les historiens anglais se plaisent à raconter que la tête du traître, placée au bout d'une pique, fut promenée dans toutes les provinces de l'Angleterre (2). Aujourd'hui encore, on montre au voyageur l'endroit où les habitants de Sandwich construisirent une chapelle en l'honneur de saint Barthélemy, et pendant longtemps une procession solennelle s'y rendit chaque année pour perpétuer le souvenir de cette victoire.

Si, dans la première partie de cet épisode, Eustache le Moine s'est montré le dernier représentant des karls dans les forêts du Boulonais, nous pourrions, après avoir retracé ses pirateries et sa mort, l'appeler aussi bien le dernier des rois de mer.

(1) Rigord l'appelle : *miles tam mari quam terra probatissimus*. D'après la chronique manuscrite de Henri de Silegrave, il était le chef et le prince des barons de France.

(2) Walsingham, *Ypod. Neustriæ*.

VOORUITGANG. — Poésie par M. J. Nolet de Brauwere
van Steeland, associé de l'Académie.

Le progrès vous a dit : Je marche,
et le monstre marche en effet.

CH. NODIER.

'k Behoor niet tot de school Mijn-tijders en Betweters,
Neenknickers, oud-gepruikte dreamers van iets beters
Dan 't geen bestaet : Zij die, met slecht bedwongen spijt,
Terugzien op 't verleên, dien goeden ouden tijd;
Die, willens stikziende in eene eeuw zoo rijk aen vinding
Als de onze, en hoorend-doof, zich de oogen slaen tot blinding
En de ooren stoppen, waer een juichend nageslacht
De wondren roemt, door nijvren kunstzin uitgedacht;
Die, pruilende in hun hoek, met onverduelig kniezen,
De logge trekschuit voor het vlugge stoomschip kiezen,
De ontwielde sleepkoets of den stapvoets-draegstoel, voor
Den trein, snel stuivende op den rug van 't gladde spoor;
Ja, waer de gasvlam 't licht der zonne doet herleven,
Dat licht verwenschen en hardnekkig blijven kleven
Aen de oordjes-vetkaers of de walmende oliepit. —
Maer ook, ik rangschik mij niet in het bentgelid
Der jabloërs, pasgebroekte en jonge hekkespringers,
Verwaende alweters, onbesuisde geestbedwingers;
Zij die, gewapend met de klapzweep der kritiek,
Orakels kramen voor den neus van 't braef publiek,
En, de onderlip gekruld ten spotlach, met misprijzen
Op d'afgelegden tooi der Vaderen verwijzen
Als op iets mottigs, waer geen christenziel meê prijkt :
Maer, zoo hen niemand naer de kromme vingers kijkt,
Met d' afgetornden rok hunne arme plunjes lappen,
En, fiere banjerds, met geleend pakkaedje stappen,
Als hadden ze, arenden, alléén 't genie in pacht

Voor hun privaet gebruik, en ware 't voorgeslacht
 Een portie uilen, goed om in 's Lands kabinetten,
 Verdroomde lorren, achter 't glasraem op te zetten;
 Zij die, met Duimpjes zevenmijlsche laerzen aen,
 De schenkels wijd uit-een, op hooge stelten staen,
 En, bij vooruitgang, beenen maken van waer-ben-je!

« 'k Weet alles! » heet het thans : « Wat weet ik? » sprak Montaigne;
 Doch tusschen al of niets, vooruit of achteruit,
 Loopt vast een midden dat het ware voetpad duidt.
 Neen, zonder 't jong geslacht niet meer dan de ouderwetschen
 Te kort te doen, of in hun eergevoel te kwetsen,
 Zoo trek ik de eenen even min als de andren voor.
 'k Hou noch van kreeftengang, noch ook van hazenspoor,
 En 't uiterst kiezen schijnt mij altoos ondoelmatig.
 Den gulden middenweg bewandlen heet ik batig.
 In 't honderd uitgepikt bewijze een voorbeeld 't flus :

God schiep het menschenpaer *in naturalibus*,
 Hetgeen vernederduitscht wil zeggen : naekt als pieren.
 Zoo lang nu 't onschuldwaes dit oirkleed mogt versieren,
 Was 't fraei en wel; maer toen de gulzige appelbeet
 Den toover wegblies van het ingebeelde kleed,
 En de eerste onnoozelheid door schaemté was vervangen,
 Werd 't needrig vijgenblad ten voorschoot aengehangen.
 Vooruitgang heeft zich met dat vijgenblad gemoeid,
 En 't is in lengte en breedte allengs gegroeid, gegroeid,
 Gerekt, gezwollen en gedijd, tot dertig ellen
 Satijn, met even zoo veel kant er om! 't Voorspellen
 Valt zwaer, hoe en wanneer die kunstgroeï staken zal.
 Schreeuweleelijk vindt gij 't monstertuig, romantisch mal
 En peperduer daerbij; maer toch zal 't niemand wagen
 't Klassiek oorspronkelijk blad des vijgenbooms te dragen,
 Om bloot te staen aen koude, aen boete en straetgejuw?
 Denk niet dat 'k zinspeel op de hedendaegsche vrouw,
 Nieuw slag van Evas, die God weet wat appels proeven,

Waervoor ze (in eer en deugd!) een vijgenblad behoeven
 Van dertig ellen! Neen, maer 'k wil u doen verstaan,
 Hoe 't beter is bedaerd op 't middenpad te gaen,
 Dan op veel ruimer spoor het uiterste aen te kleven :
 Onbevooroordeeld hier wat nemen, daer iets geven;
 Verlengend 't vijgenblad, bekortend de ellemaet,
 Een kleed zich snijden dat niet al te opzigtig staet,
 Maer past, wat achteruitgang roeme op vlek en scheuren,
 En woest vooruitgaen stoffe op kakelbonte kleuren.

Vooruitgang! Magtspreuk, stop- en wachtwoord onzer eeuw,
 Ik deel niet in 't geroep, straks algemeen geschreeuw,
 Van hen die u, bij hoog en laeg, ten troonstoel tillen;
 Maer vraeg mij dikwerf af waerheen de snorkers willen
 Die, met den stormhoed op, en waterlaerzen aen,
 Trompetten blazen en vooruitgangstrommel slaen?
 Of boven 't schel getoet en oorendol geroffel,
 Het niet verkieslijk ware in slaepmuts en pantoffel
 Te steken, en in groot-papas purgeerjapon,
 Vroome oudheidsdragt, waerin men soms veraedmen kon?
 Ook stel ik mij de vraeg en wilde 't gaerne weten,
 Of al dat voorwaerts spoèn vooruitgang juist moet heeten,
 En 't achterwaerts bij tijds precies geen voorwaerts is?
 Men hoede zich voor slecht begrip en ergernis,
 En wijte mij noch woordenspel noch valsche stelling;
 Doch zie, het komt mij voor als gleden we op de helling,
 Die voert tot stoffelijk en zedelijk verval.
 Waer 't dient bewezen, schaer ik gauw een rond getal
 Van verzen in 't gelid, gespist ter proef en staving.

Het schijnt me ontwijfelbaer : Vooruitgang won beschaving,
 Beschaving won verwijfdheid, en verwijfdheid bragt
 Verval. Dat loopt van 't eene op 't andere geslacht,
 Als 't evangelie van Mathæus saëmgeschakeld,
 Tot onzen tijd. Verslapt, ontzenuwd, afgetakeld
 En knikkend op de dunne beentjes staen wij daer,

Verarmde dwergenteelt, in 't aenzien eener schaer
 Van Vaedren, sterk gespierde en kloek gebouwde reuzen,
 Wier vrienden-handdruk ons de vingeren zou kneuzen;
 Wier louter kugchen ons deed wagglen; wier genies
 Ons als een kaertsoldatenspel omverre blies;
 Wier zware goedendags, rapieren, aksen, beukels,
 Ontilbaer liggen voor onze uitgeteerde kneukels! —
 Maer ook, zie eens dat plompe en ruwe voorgeslacht,
 Zoo onbeschaefd als groot, op 't veld in ligchaemskracht
 Geoefend, en gesterkt door zuivren drank, en spijszen
 Waeraen geen Stas een sittepitje kon verwijzen!
 En wij? Beschaving zong een ander liedje ons voor :
 Wij kwijnen liever in de stiklucht van 't kantoor,
 Den neus op 't groot-boek, in een cijferberg verslonden.
 Vooruitgang heeft daerbij een kookseltje uitgevonden,
 Waeraen de scheikunst hare ondeugende offers brengt,
 En zóó veel moordend gift in spijs en drank vermengt,
 Dat 't om omver te vallen is van louter schrikken,
 Bij 't hooren-noemen slechts van 't geen wij daeglijks slikken
 Aen vuilen, viezen kost. De maeg van Mithridaet
 Ware ontoereikend ter verduwing van dat kwaed.
 Toch wenschen we ons, stout-weg, geluk met fraeijer tijden
 Dan de oude, en willen we in vooruitgang ons verblijden,
 Al liggen we aen zijn' boei ook nog zoo vast verslaefd;
 Al zijn wij zóó beschaefd, geschaefd, ja zelfs verschaefd
 Tot snippers, dat het aeklig is om aen te schouwen.
 O konden we eenmael ons naer willekeur herbouwen,
 Verbakken in den vorm van 't vaderlijke ras!
 Een weinigje achteruit kwam bij het deeg te pas.

Of we op het zedelijk gebied wel veel meer deugen
 Dan 't voorgeslacht, ik wil mij gaerne er in verheugen
 Zoo 't mij bewezen wordt; doch 't schijnt mij ver van daer :
 In vroegere eeuwen zie 'k eene ongelikte schaer
 Van dieven, moordenaers, brandstichters, maegdenroovers,
 En wat ge al meer nog wilt daerbij. Voorwaer, iets grovers

Is nooit gehoord! — Maer 't was de mode van dien tijd,
 Door misbruik wettig, scheen 't voor 't minst een eedle strijd
 Zijn' buerman openlijk naer de eeuwigheid te sturen.
 Daer lag iets ridderlijks in de aekligste avonturen
 Dier oude banjerds; 't feit geschiedde stout en fier,
 Bij helder daglicht, met geheven helmvizier,
 En poëzij geurde uit den schoot der hoofdgebreken.

Vooruitgang oefende ons in al die hooze streken,
 Doch zonder poëzij. Tot kleiner schael verfinjd,
 Verkinderd en verlamd, in lijf en ziel vergrijnd,
 Hoe we ons polijstten aen beschaving en ons wreven,
 De oude Adam ging niet af: de mensch is mensch gebleven.
 't Is waer, onze ondeugd praelt niet meer in 't open veld;
 Bij maegdontvoering plegen wij geen driest geweld,
 Te viervoet in den zaël, met dreigend staelgeflonker:
 Voorzigtig knijpen wij de katjes in den donker,
 Op wollen zokken, in 't geniep, als 't niemand ziet.
 't Is waer, wij wagen ons aen stouten plonder niet;
 Wij rooven niet in 't groot: wij stelen, wij ontfutselen
 Het erf des naesten, door een harrewarrend knutselen
 Van regt en onregt, en wij eignen ons zijn deel,
 Het wetboek in de hand, bij nijdig pleitkrakeel.
 't Baenstroopersambacht is voorzeker niet zoo veilig
 Als vroeger; maer wij gaen ter Beurs: de Beurs is heilig!
 Wij moorden 't ligchaem niet: wij wurgen thans de ziel;
 Niet slaende in 't aengezigt, maer prikkende in den hiel,
 Laeghartig, onverdacht, sluw in den rug gegrepen,
 Hier met een slinkschen douw, en daer met valsche knepen. —
 Zóó stappen wij vooruit! Zulk konterfeitsel bragt
 Beschaving aen, van 't ruw, rondborstig voorgeslacht!
 Indien wij dit verval vooruitgang durven heeten,
 Dan is het om er bij te huilen en te zweeten.

'k Zwijg van regeerkunde en van hooge politiek.
 Al maekt heur misselijk vertoog het harte ziek,

Voel ik mij niet bevoegd 's Lands wip-wap aen te roeren.
 Toch, bij het zien van al de vreemde tuimeltoeren,
 Halsbrekerssprongen, op de smalle plank verrigt,
 Wensch ik haer sterkte en onverbroken evenwigt;
 En mogt ik, ongevraagd, een' goeden raad hier geven,
 Dan prees ik stilstand, waer vooruitgang mij doet beven!

Wat blijft nog over? Ja, de kunst, de wetenschap,
 De letteren. Zij deden vast een' grooten stap
 Vooruit; fier mogen wij Canova, Rubens roemen :
 Maer de oudheid weet meteen' heur meesters op te noemen,
 En toont dat zij zóó arm, zóó onbegaefd niet was
 Met Milo, met Praxiteles of Phidias;
 Met middeleeuwsche prael op trotsche spitsrondbogen,
 Waer onze bouwkunst zich verbijt aen ijdel pogen,
 En niets verhevens sticht dat tot de ziele spreekt
 Of 't koekoek-één-zang van 't vervelend lijnregt breekt. —
 De wetenschap? Zij weet zich netjes op te knappen :
 Hoe vaak verstellen wij ons zondagpak met lappen,
 Ontvreemd aen Grieksche of aen Romeinsche wijsheidsdragt,
 Bij hoop collaties en citaten, aengebragt
 Tot hooggeleerd bewijs hoe leelijk we ons vergisten,
 En de oude paeijen juist dat alles beter wisten?

Maer dan de letterkunde? Eene onbedachte vraag
 Voorwaer, en vat 'k mij-zelf ongaerne bij den kraeg,
 Toch zij 't rond-uit en gul bekend : Wij, arme jongeren,
 Wij moesten aen den uitgevasten geest verhongeren,
 Bij schotels, waer m'in 't nat naer schrale brokken vischt,
 Wierd ons geen sterkend mael door de Oudren opgedischt.
 Ons ongerezen deeg doen we in vooruitgangsoven
 Ten halve bakken of tot harde korst verstoven,
 Kieskauwend peuzlend aen een onbekookt geregt,
 Niet gaer of wel verbrand, en altoos even slecht.
 Zie hoe de voorzaet op den arbeid zat te broeijen
 Een' leeftijd lang, en 't parkementenblad deed groeijen

Tot folianten, onverslijtbaer, breed en dik,
 Aen onzen arm te zwaer, ons beuzlend brein ten schrik!
 Meet, durft gij, 't reuzenwerk aen al die rommelzoodjes
 Van pultraktactjes en klein-duodecimotjes,
 Gauw, gauw aen-een geflanst, gedrukt op flutpapier
 (Dank zij der mekaniek!), goed voor den kruidenier,
 Maer onbestand om tot het nageslacht te raken;
 En zeg dan of, aen al den schijnspeel dien wij maken,
 Al 't haestig dreutlen, al 't gekrabbel en 't gekras,
 Een schreedje ruggewaerts niet ver verkieslijk was?

Verkieslijk? Zeker; doch met oordeel, en bescheiden
 Het voetpad inslaende als gemeten tusschen-beiden :
 Geen toomloos voorwaerts, ook geen vlugtend achteruit!
 't Is op dien middenweg dat ik mijn' zang besluit.
 Onze ouders hadden, ja, hun feilen, hun gebreken :
 Wij hebben de onze, en zijn er niet van vrij te spreken,
 Al trekken wij ook nog zoo'n scheef en vroom gezigt,
 Beschaefd geveins, door valschen ootmoed toegelicht,
 En teeknen dragend van verval en zedeontbinding.
 Wie onzer, in eene eeuw bij uitstek rijk aen vinding
 En stoflijk welzijn, aen vooruitgang mouwen past,
 Waer 't tooverend genie den tijdgenoot verrast
 Met wonderschepping van werktuiglijk kunstvermogen,
 'k Verheerlijk iedren vond, ik juich elk edel pogen
 Van harte toe, en zelf geef ik het voorwaertssein.
 Doch waer we op 't zedelijk maetschappelijk terrein
 Vooruitgangswieken slaen met magteloos geflodder,
 Door dik en dun, tot over de ooren in den modder,
 Bij zelfverminking en bedreigd verval van kracht,
 Daer roep ik : achteruit! en keer tot 't voorgeslacht.
 Daer wil ik aen gerijpter geest van vroeger dagen,
 Bezadigd overleg en ondervinding vragen,
 Opdat de nazaet, beurtlings ook onze erfgenaem,
 Den boedel niet verwerpe en onzer zich niet schaem'!
 De toekomst wacht : Eens daegt het thans zoo jeugdig heden

Zelf op als oudheid, uit een schemerend verleden ;
Eens staen we in eigen schoot omwolkt, versteend, vergrijsd.
Wat nood? Zoo 't nageslacht met eerbied op ons wijst,
De dankbaerheid in 't harte, en met ontdekten hoofde
Den erfschat toont, dien het den Vaderen ontroofde
Bij 't fakkellicht dat hem 't genie in handen gaf?
'k Zeg Amen, en getroost treed ik den spreekstoel af.

— Après ces lectures, M. le secrétaire perpétuel a
donné connaissance des résultats du dernier concours.
(Voir pag. 582.)

CLASSE DES BEAUX-ARTS.

Séance du 7 mai 1858.

M. G. GEEFS, directeur.

M. Ad. QUETELET, secrétaire perpétuel.

Sont présents : MM. Alvin, Braemt, De Keyzer, F. Fétis, Navez, Roelandt, Suys, J. Geefs, Érin Corr, Snel, Par-toes, Baron, Ed. Fétis, Edm. De Busscher, *membres* ; Ca-lamatta, Daussoigne-Méhul, *associés*.

MM. d'Omalius d'Halloy, *président de l'Académie*, et Po-lain, *membre de la classe des lettres*, assistent à la séance.

CORRESPONDANCE.

M. le Ministre de l'intérieur informe l'Académie que M. Demol, lauréat du grand concours de composition musicale de 1855, s'occupe des compositions qu'il devra envoyer au Gouvernement, travail qui l'empêche de faire un rapport plus détaillé.

M. le Ministre transmet en même temps un premier rapport de M. Benoît, lauréat du grand concours de com-

position musicale de 1857. L'auteur demande de n'adresser son rapport qu'à son départ de chaque grande ville, au lieu de faire un envoi trimestriel. MM. Fr. Fétis et Snel appuient cette demande, mais en insistant pour que le lauréat envoie aussi des compositions lyriques.

— Le Gouvernement désire connaître l'avis de l'Académie sur une requête de M. Fierlants, qui sollicite son appui pour pouvoir reproduire, par la photographie, les principaux tableaux flamands de l'école gothique. (Commissaires : MM. Navez, De Keyzer, Alvin, Éd. Fétis et Érin Corr.)

— M. Quetelet donne communication d'une lettre qu'il a reçue de M. Donaldson, associé de l'Académie :

« J'ai eu l'avantage de voir, l'année dernière, votre exposition des beaux-arts, dit l'éminent artiste anglais, et j'ai à vous féliciter de l'état de vos écoles et des grands artistes qui lui font honneur. J'ai été frappé du mérite d'un grand nombre de vos tableaux et des objets de sculpture : il y a tant de rapport et d'accord à l'égard du goût de nos deux nations, que je désire avidement que vos artistes se décident à envoyer de leurs productions à notre exposition de l'Académie royale des beaux-arts (1). Je suis sûr qu'elles produiraient une vive sensation, et que les artistes trouveraient des amateurs qui ne seraient que trop heureux de les posséder. Il y a une exposition à part, à Londres, pour l'école française, qui a beaucoup de succès, et l'on y vend grand nombre de tableaux à des prix con-

(1) Notre exposition s'ouvre le premier lundi du mois de mai de chaque année.

sidérables. Pourquoi ne pas aussi établir une exposition des beaux-arts belges? »

RAPPORTS.

M. Fr. Fétis avait présenté, dans la séance précédente, un mémoire sur la question de savoir *si les Grecs et les Romains ont connu l'harmonie simultanée des sons*. Les commissaires désignés étaient MM. Snel, Baron et Van Hasselt. M. Baron donne lecture de son rapport, entièrement favorable à cet important travail. L'Académie attendra le rapport de ses deux autres commissaires pour porter un jugement définitif.

COMMUNICATIONS ET LECTURES.

M. Baron entre dans des détails historiques sur les traductions en vers de l'Art poétique d'Horace, tour à tour attribuées au marquis de Sy et à M. Poupar, et sur l'opuscule auquel ces traductions ont donné lieu : cet opuscule a été publié à Londres avec beaucoup de goût et d'élégance typographique, par M. Baron et M. Sylvain Van de Weyer, membre de l'Académie, et ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi des Belges à Londres.

Notes sur JÉRÔME VAN AEKEN, dit BOSCH, peintre et graveur, et sur ALARD DU HAMEEL, graveur et architecte, à Bois-le-Duc; par M. Alexandre Pinchart, attaché aux Archives générales du royaume.

C'est pour donner quelque retentissement à une rectification qui intéresse l'histoire des arts que je m'adresse à l'Académie. Les *Bulletins* de ses séances sont plus répandus que n'importe quel recueil de notre pays, et j'ose espérer que cette savante Compagnie voudra bien y insérer ces trois ou quatre pages.

En 1842, M. Immerzeel publia le 1^{er} volume de son ouvrage intitulé : *De Levens en Werken der kunst-schilders, etc.* A l'article qu'il consacre à Jérôme Bosch (1), il donne la date de la mort de ce peintre d'après une note extraite d'un registre de la confrérie dite *Illustre Lieve-Vrouwe broederschap*, à Bois-le-Duc, et qui, selon lui, est ainsi conçue : *Hieronymus Agnen, alias Bosch, insignis pictor.* Depuis lors et grâce au livre de M. A. Michiels, *Histoire de la peinture flamande*, dont le tome II (2) parut en 1845, le nom de Jérôme Agnen, dit Bosch, fut accepté comme étant celui de l'artiste créateur du genre trivial ou burlesque dans les Pays-Bas. Ensuite vinrent le *Dictionnaire des peintres*, de M. Siret (1848) (3), le *Catalogue du Musée d'Anvers*, de M. de Laet (1849) (4), etc., qui reproduisirent la version de M. Immerzeel, et qui aidèrent à la pro-

(1) Tome I, p. 77.

(2) Page 385.

(3) Page 91.

(4) Page 47.

pager en France (1), en Italie (2) et en Allemagne (3).

Dans un registre des Archives du département du Nord, à Lille, qui porte le n° F. 190 de la chambre des comptes (4), se trouve consigné le passage suivant, lequel relate un payement fait par ordre de l'archiduc Philippe le Beau au mois de septembre 1504 :

« A Jérónimus Van Aeken, dit Bosch, peintre, demou-
 » rant à Bois-le-Duc, la somme de xxxvi livres, à bon
 » compte sur ce qu'il pourroit estre deu sur ung grant
 » tableau de paincture, de ix pieds de haut et de xi pieds
 » de long, où doit estre *Le jugement de Dieu*, assavoir
 » paradis et enfer, que Monseigneur avoit ordonné faire
 » pour son très-noble plaisir. »

En lisant ce passage, qui ne laisse aucun doute sur l'individualité de l'artiste dont je parle, je cherchai à le concilier avec la note découverte par M. Immerzeel, et je conclus qu'il y avait là une faute de lecture. Je m'adressai à M. Van Zuylen, premier employé aux Archives de la ville de Bois-le-Duc, pour le prier de vérifier la mention du décès de Jérôme Bosch. Sa réponse fut conforme à mes prévisions. Voici le passage tel qu'il se trouve dans le registre (5)

(1) J. Renouvier, *Des types et des manières des mattres graveurs, etc.*; Montpellier, 1858; XVI^m siècle, p. 144.

(2) Vasari, *Le Vite de' più eccellenti pittori, etc.*, édit. de Florence, t. XIII (1857), p. 151, note 5.

(3) Keller, *Praktisches Handbuch fur Kupferstichsammler*; 1850, p. 78; — R. Weigel, *Catalogue de la collection de gravures d'E.-P. Otto*; Leipsig, 1852; p. 1.

(4) Fol. 11^c xxx v°.

(5) Les registres de la confrérie nommée l'*Illustre Lieve-Vrouwe broederschap* appartiennent à la société dite *Het provinciaal Genootschap van kunsten en wetenschap in Noord-Braband*, à Bois-le-Duc. Je publierai les

qui a pour titre : *Nomina decanorum et prepositorum : « Obitus fratrum. A° 1516. Hieronimus Aquēn als Bosch insignis pictor. »*

Tous les noms qui sont inscrits dans ce registre ont cependant été publiés avec exactitude dans un recueil imprimé en 1841 (1), et par conséquent antérieurement à l'apparition du livre de M. Immerzeel.

Une autre indication que m'a envoyée M. Van Zuylen, et qui est extraite d'un volume intitulé : *Register der namen ende wapenen der heeren beeëdigde broeders soo geestelyke als wereltlyke van de Illustre Lieve-Vrouwe broederschap*, confirme et le nom de Van Aeken et la date de 1516. Au fol. 76, on trouve le contour d'un écusson dont le champ est vide, avec ces mots au-dessous : *Hieronimus Aquens. alias Bosch seer vermaerd schilder. Obiit. 1516.* (2). Enfin le nom de Jérôme Van Aken (*sic*) se rencontre encore dans un compte de la confrérie de 1498-1499.

L'erreur de M. Immerzeel est donc évidente, et il est constaté que l'artiste qui a été connu jusqu'en 1842 sous le nom de Jérôme Bos, Bosch ou Bosche, s'appelait Van Aeken, et qu'il est mort en 1516, au lieu de 1518. Cette différence de deux années est peu de chose, je le reconnais volontiers, mais une fausse date est souvent l'origine de diverses suppositions, et, par conséquent, d'erreurs nouvelles. On voit, en outre, par les expressions des notes que j'ai rapportées, que la réputation du peintre était fort

textes des notes qui sont extraites de ces volumes dans mes *Archives des arts, des sciences et des lettres*, t. I^{er}, § 46.

(1) Hermans, *Mengelwerk over de provincie Noord-Brabant*, II^{me} part., p. 139.

(2) *Ibidem*, p. 129.

appréciée de ses concitoyens et qu'ils en tiraient vanité.

Plusieurs autres renseignements que je dois également à l'obligeance de M. Van Zuylen me font rejeter entièrement l'opinion d'un séjour prolongé de l'artiste en Espagne (1), où existaient, au XVI^me siècle (2), et où existent encore un assez grand nombre de ses meilleurs tableaux (3). Ces documents établissent que J. Bosch était déjà connu comme peintre et qu'il vivait à Bois-le-Duc en 1488 (4); il n'a pas quitté cette ville jusqu'à sa mort, puisqu'on le retrouve mentionné dans des comptes de 1493-1494 (5), 1498-1499 (6), 1504 (7), 1508-1509 (8) et 1511-1512 (9). A cette dernière date il dessine pour la confrérie le patron d'une croix qui lui est payé 20 sous.

Pour m'assurer si Jérôme Van Aeken n'était pas un étranger, j'ai fait des recherches dans les comptes des sous-écoutes de Bois-le-Duc, aux Archives du royaume, où sont transcrits annuellement les noms des personnes qui ont obtenu le droit de bourgeoisie. L'absence du sien dans ces listes est une preuve qu'il est natif de cette ville, dont

(1) P. de Madrazo, *Catálogo de los cuadros del real Museo de pintura, etc.*; Madrid, 1845, p. 95; — A. Siret, *loc. cit.*; — Court, *Catalogue des tableaux du musée de Rouen; loc. cit.*

(2) J. de Siquença, *Historia de la orden de San-Gerónimo*; Madrid, 1605; t. III, pp. 857 à 841.

(3) P. de Madrazo, *loc. cit.*; — Ponz, *Viage de España*; Madrid, 1776; *passim*; — Cean Bermudez, *Diccionario historico de las bellas artes en España*, t. I^{er}, p. 172.

(4) Compte de la confrérie citée de 1488-1489.

(5) Compte de la confrérie citée.

(6) *Archives des arts, des sciences et des lettres*, t. I^{er}, § 46.

(7) Registre n° 190 cité.

(8) Compte de la confrérie citée.

(9) Compte de la confrérie citée.

il a pris le nom pour signer ses œuvres. On lit dans un de ces comptes (1) qu'un certain Laurent Van Aken (*sic*) fut reçu bourgeois à Bois-le-Duc en 1464. Je crois inutile de relever ici une des mille erreurs commises par M. Viardot, qui classe Jérôme Bosch parmi les peintres de Westphalie (2).

J'ai vainement recherché quelles étaient les preuves sur lesquelles les auteurs qui se sont occupés de l'histoire des arts s'appuyaient pour la date de la naissance de ce célèbre peintre. Descamps (3), qui a accumulé et inventé tant d'erreurs, la fixe à l'année 1450. D'autres écrivains en plus grand nombre la reportent à 1470 (4), je les crois plus voisins de la vérité. Huber et Rost (5), M. Heller (6) et M. Ch. Le Blanc (7) vont même jusqu'à la rejeter à 1498. Van Mander (8), Campo Weyerman (9), etc., ne se prononcent pas. Quoi qu'il en soit, Bosch n'a pu peindre, ni en 1450 (10), ni en 1522, comme l'ont avancé les estimables auteurs de l'excellent *Catalogue du Musée d'Anvers* (11),

(1) Registre n° 15005, 18°.

(2) *Les Musées d'Espagne*; Paris, 1852; p. 79. — *Les Musées d'Allemagne*; Paris, 1852; p. 520.

(3) *La Vie des peintres*, édit. de 1755; t. I^{er}, p. 19. — Alexandre, *Catalogue des tableaux vendus à Bruxelles de 1773 à 1803*, p. 61, reproduit cette date, et fixe la mort de l'artiste à l'année 1512.

(4) Immerzeel, *loc. cit.*

(5) *Manuel des Amateurs de l'art*; 1801; t. V, p. 69.

(6) *Loc. cit.*

(7) *Manuel de l'Amateur d'estampes*, t. I^{er}, p. 468.

(8) *Het Leven der schilders*.

(9) *De Levens-Beschryvingen der nederlandsche Konst-schilders*.

(10) Annotation manuscrite d'une gravure de la collection de la Bibliothèque royale.

(11) 1857, n° 41, p. 42. Zani, *Enciclopedia delle belle arti*, t. IV, 1^{re} partie, p. 214, est tombé dans la même erreur.

d'après une gravure qui porte ce millésime, et dans laquelle ils veulent reconnaître le sujet du tableau que possède cet établissement et qui est signé : JHERONIMUS BOSCH (1). La date de cette gravure avait cependant déjà été signalée comme fautive par M. Immerzeel.

J. Van Aeken, dit Bosch, a gravé sur bois. Henneken (2), M. Nagler (3) et d'autres écrivains lui ont aussi attribué des gravures sur cuivre. Ces dernières sont toutes d'Alard du Hameel (4), contemporain du peintre. Les auteurs qui ont décrit ou cité les gravures de celui-ci n'ont connu aucune particularité de sa vie. L'une de ces planches qui représente un tabernacle, a fait croire qu'il était orfèvre : c'est ainsi que le qualifie Zani (5). Alard du Hameel fut un architecte très-distingué qui ne s'occupait de graver, tantôt d'après ses propres dessins, tantôt d'après ceux de son concitoyen Jérôme Van Aeken, que dans ses moments de loisir. C'est lui qui fut chargé de la direction des travaux de la magnifique église de Saint-Jean à Bois-le-Duc, une des plus belles des Pays-Bas, depuis 1478, et peut-être antérieurement à cette date, jusque vers 1495, époque pendant laquelle fut achevé le transept méridional et commencé la construction du vaisseau de l'édifice (6). Du Hameel est qualifié, dans les documents, de maître des ou-

(1) Voy. le fac-simile de la signature à la fin des deux éditions du catalogue (1849 à 1857).

(2) *Dictionnaire des Artistes, etc.*, t. III, p. 184.

(3) *Neues allgemeines Künstler-Lexicon*; Munich, 1837; t. II, p. 63.

(4) Du Hameel est l'orthographe du nom tel qu'il se trouve sur les planches de l'artiste. Dans les documents il est toujours écrit : *Du Hamel*.

(5) *loc. cit.*, t. X, 1^{re} partie, p. 314.

(6) Hermans, *Geschiedenis over den bouw der St-Janskerk te 's Hertogenbosch*; La Haye, 1853; p. 13.

vrages ou de maître de la loge (1). On sait que tous les architectes du XV^me siècle et même un grand nombre de ceux du XVI^me exercèrent le métier de maçon ou de tailleur de pierres : du Hameel était à la fois l'un et l'autre (2). Son nom n'est pas celui d'une famille de Bois-le-Duc : il n'y acquit point le droit de bourgeoisie. On peut donc le considérer comme un étranger qui est allé s'établir dans cette ville. Il avait épousé Marguerite Van Auweninge, qui décéda en 1484, et dont la pierre tumulaire se voit encore aujourd'hui enchâssée dans une muraille, à l'intérieur de l'église de Saint-Jean, avec son effigie et une inscription (3). Alard du Hameel est mort antérieurement à 1510 (4). C'est ce même artiste qui traça les plans et les dessins de la chapelle de la confrérie de Notre-Dame dite *Illustre Lieve-Vrouwe broederschap*; adossée au chœur de l'église de Saint-Jean, et dont les travaux s'exécutèrent sous la direction particulière de l'architecte Jean Heyns, son beau-frère, lequel mourut en 1515 (5). Jérôme Van Aeken fit, en 1495 ou 1494, pour cette même association dont il faisait aussi partie, le patron de plusieurs vitraux qui furent peints par

(1) Hermans, *Geschiedenis over den bouw der St-Janskerk te 's Hertogenbosch* ; p. 15.

(2) *Ibidem*, p. 18. Dans le compte de la ville de Louvain de 1501, f^o 47, on lit : *Meester Alart de Hamel, der stad werckman steenhouwer*. Cette note m'a été communiquée par M. Van Even.

(3) *Ibidem*, p. 19.

(4) M. Van Even m'a écrit qu'il était pour la dernière fois question de lui dans les comptes en 1503, et que Mathieu Keldermans le remplaça en 1504, en qualité de maître des ouvrages de la ville de Louvain. Voici en outre une note extraite du compte de la confrérie citée de 1509-1510 : *Van den testamente ende vuyterste wille wylen meesters Alarts du Hamel, doen hy leefde, lodzemeester in den Bosch : vj gulden*.

(5) Hermans, *loc. cit.*, pp. 13 et 14.

les verriers Guillaume Lombard et Henri Buekinck (1).

Les gravures d'Alard du Hameel sont d'une excessive rareté et se vendent à des prix élevés. Bartsch (2) en a décrit six, M. Nagler (3) et M. Ch. Le Blanc (4), sept, et M. J. Renouvier (5) lui en attribue une huitième qui existe au cabinet de Dresde. Sur plusieurs d'entre elles on lit le mot *Bosche* (6), ou *Sdertogenbosche*, formes flamandes de Bois-le-Duc. Les unes sont signées du nom de l'artiste, d'autres d'un monogramme formé de la lettre A accompagnée d'un de ces signes étranges (7) que l'on retrouve sur les pierres des édifices du moyen âge ou qui sont joints à des signatures de maçons, d'architectes, de tailleurs de pierres, etc. C'est la présence du mot *Bosche* sur quelques planches d'Alard du Hameel qui a porté certains auteurs à croire qu'elles étaient dues au burin de Jérôme Van Aeken, dit Bosch (8). Les gravures en taille-douce faites d'après les tableaux de ce dernier ont été éditées par Jérôme Cock, les Galle et Paul de la Houwe.

En 1495, Alard du Hameel est allé s'établir à Louvain (9) : c'est vers cette époque qu'il faut placer la mort

(1) Compte de la confrérie de 1495-1494.

(2) *Le Peintre-graveur*, t. VI, p. 354.

(3) *Loc. cit.*, t. V, p. 529.

(4) *Loc. cit.*, t. II, p. 540.

(5) *Loc. cit.*, p. 145.

(6) Bartsch croit que les planches où se trouve ce mot ont été copiées d'après Jérôme Bosch.

(7) Bartsch, *loc. cit.*, t. XXI, monogramme 5 et 111; — Brulliot, *Dictionnaire des monogrammes*; Munich, 1852; 1^{re} partie, n° 2.

(8) A. Michiels, *loc. cit.*, t. II, p. 402. M. Ch. Le Blanc attribue à Jérôme Bosch trois gravures (n^{os} 5, 6 et 9) qu'il restitue ailleurs à Alard du Hameel (n^{os} 2, 5 et 6).

(9) *Item aengesien dat meester Alart du Hamel, meester van den loed-*

de Matthieu de Leyens, l'architecte de l'hôtel de ville de cette cité (1). Du Hameel a quitté Bois-le-Duc pour succéder à ce grand artiste dans la direction des travaux de la ville de Louvain, et il fut effectivement nommé *stad-meester*, le 25 juin 1495, aux appointements annuels de 12 1/2 florins. Il travailla aussi à l'église de Saint-Pierre, à Louvain, alors en construction (2). La date de ce départ prouve que les gravures d'Alard du Hameel qui portent le nom de *Bosche* ou *Sdertogenbosche*, ont été exécutées dans le temps que leur auteur habitait Bois-le-Duc. A cette même époque il existait un imprimeur dans cette ville appelé Gérard Leempt, de Nimègue; il travailla de 1484 à 1490. C'est très-probablement à ses presses que Jérôme Bosch et Alard du Hameel eurent recours pour tirer les épreuves de leurs gravures. Après Gérard Leempt, on ne rencontre plus d'imprimeur à Bois-le-Duc qu'en 1511 (3).

zen, hem vertrocken was, van vele diensten der bruederscap by hem gedaen zynde hier voertyts, te weten zekere wercken dair hy nyet aff en is geloent, want die voirschreve meester Allart nu met zyne swager Jan Heyns oick oversien heeft den wendelsteen in ons choir staende dair ons orgelen aenstaen sullen, en dieselve van hier meter woene treckt tot Loeve, hem geschenckt, by rade van sommige bruederen, een lake van xxx stuivers. (Compte de la confrérie citée de 1495-1496.)

(1) Van Even, *Les Artistes de l'hôtel-de-ville de Louvain*; Louvain, 1855.

(2) Van Even; *Louvain monumental*.

(3) Dans le compte de la confrérie citée de 1498-1499, on voit qu'à défaut d'imprimeur à Bois-le-Duc, elle fut obligée de faire imprimer à Zwolle; le compte de 1505-1506 prouve qu'elle s'adressa, à cette époque, à un imprimeur d'Anvers. Il existe à la Bibliothèque royale de La Haye un volume sorti, en 1511, des presses de Laurent Hayen, établi à Bois-le-Duc. Ces renseignements m'ont été communiqués par M. Cuypers-Van Velthoven.

— M. Éd. Fétis, secrétaire de la Caisse centrale des artistes, fait connaître qu'il a reçu de M. Madou, président de la Société des aquarellistes belges, une somme de cinquante francs prélevée sur le prix de vente des œuvres d'art de la dernière exposition et destinée à la Caisse des artistes. Il donne en même temps communication de quelques pièces, qui sont renvoyées au comité directeur chargé des intérêts de cette caisse.

OUVRAGES PRÉSENTÉS.

Monographie des Gomphines; par Edm. de Selys-Longchamps, avec la collaboration de M. le Dr H.-A. Hagen. Bruxelles, 1858; 1 vol. in-8°.

Le marquis de Sy et M. Poupar; et de la littérature de l'exil. Lettres de M. A. Baron et de M. Sylvain Van de Weyer. Londres, 1857; 1 vol. in-8°.

Apollon Sminthien; par J. de Witte. Paris, 1858; 1 broch. in-8°.

La Belgique sous le règne de Léopold I^{er}; études d'histoire contemporaine, par J.-J. Thonissen. Tome IV. Liège, 1858; 1 vol. in-8°.

Sur un médaillon inédit de Grazia Nasi; par Ad. de Longpérier. Paris, 1858; 1 broch. in-8°.

Statistique des mines, minières, usines minéralurgiques et machines à vapeur de la Belgique pour les années 1851 à 1855. Bruxelles, 1858; 1 vol. in-4°.

Bulletin du Conseil supérieur d'agriculture du royaume de Belgique. Tome X. Bruxelles, 1857; 1 vol. in-4°.

Études sur une classe de fonctions employées en mécanique

céleste; dissertation inaugurale par N.-C. Schmit. Bruxelles, 1858; 1 vol. in-8°.

Histoire du duc de Wellington; par A. Brialmont. Bruxelles, 1856-1857; 3 vol. in-8°.

Les beaux-arts en Belgique de 1848 à 1857; par Victor Joly. Bruxelles, 1858; 1 vol. in-12.

Theophilus, gedicht der XIV^{de} eeuw, gevolgd door negen andere gedichten uit de middeleeuwen; uitgegeven door M. Ph. Blommaert. Gand, 1858; 1 vol. in-8°.

Bruxelles ancien et nouveau. Dictionnaire historique des rues, places, etc., précédé d'un résumé historique de la ville et de ses faubourgs; par Eug. Bochart. Bruxelles, 1 vol. in-8°.

Fleurons patriotiques de la couronne belge. Manifestations des communes belgiques à l'occasion du XXV^{me} anniversaire de l'inauguration du Roi; par le même. Bruxelles, 1856; 1 vol. in-8°.

Heures de dévotion à la Sainte-Vierge; par le même. Bruxelles; 1 vol. in-16.

Un pèlerinage militaire : le puits de Bouvignes, 1554-1858. Notice concernant les canons anciens et autres objets de guerre retrouvés récemment sur l'emplacement de l'ancien château de Bouvignes; par M. Charrin. Namur, 1858; 1 broch. in-8°.

Annales de médecine vétérinaire. VII^{me} année, 4^{me} à 6^{me} cahiers. Bruxelles, 1858; 2 broch. in-8°.

La presse médicale belge. X^{me} année. Nos 14 à 24. Bruxelles, 1858; 11 feuilles in-4°.

La Santé. 2^{me} série. X^{me} année. Nos 19 à 24. Bruxelles, 1858; 6 feuilles in-4°.

Le Scalpel. X^{me} année. Nos 17 à 30. Liège, 1857-1858; 14 feuilles in-4°.

Annales de la Société médico-chirurgicale de Bruges. XIX^{me} année. 1^{re} à 4^{me} livr. Bruges, 1858; 3 broch. in-8°.

Annales et bulletin de la Société de médecine de Gand. XXIV^{me} année. Janvier à mai. Gand, 1858; 3 broch. in-8°.

Annales de pomologie belge et étrangère. VI^{me} année. Nos 1 à 3. Bruxelles, 1858; 1 cahier in-4°.

Journal d'horticulture pratique de la Belgique. II^{me} année. Avril à juin. Bruxelles, 1858; 3 broch. in-8°.

L'illustration horticole; rédigée par M. Lemaire et publiée par M. Amb. Verschaffelt. V^{me} vol., 4^{me} à 7^{me} liv. Gand, 1858; 3 broch. in-8°.

Journal d'agriculture pratique; publié par MM. Ch. et Ed. Moren. X^{me} année. 9^{me} à 12^{me} liv. Liège, 1858; 3 broch. in-8°.

Messenger des sciences historiques, ou archives des arts et de bibliographie de Belgique. Année 1858. 1^{re} liv. Gand; 1 broch. in-8°.

Essai de tablettes liégeoises; par M. Alb. d'Otreppe de Bouvette. 24^{me} à 26^{me} liv. Liège, 1858; 3 broch. in-12.

L'Abeille; revue pédagogique, publiée par Th. Braun. IV^{me} année. 1^{re} à 3^{me} liv. Bruxelles, 1858; 3 broch. in-8°.

De vlaemsche school. IV^{de} jaergang. 1^{ste}-12^{ste} aflevering. Anvers, 1858; in-4°.

Flora batava, of afbeelding en beschrijving van Nederlandsche gewassen, door wijlen J. Kops, vervolgd door P.-M.-E. Gevers Deijnoot. 183^{ste} aflevering. Amsterdam, 1858; 1 broch. in-8°.

Acta Societatis scientiarum indo-neerlandicae. Vol. I et II. Batavia, 1856-1857; 2 vol. in-8°.

Natuurkundige tijdschrift voor nederlandsche Indië. Derde serie. Deel III. Aflev. V en VI. Batavia, 1857; 1 broch. in-8°.

Bulletin de la Société géologique de France. II^{me} série. Tome XIV. Feuilles 39-45. Paris, 1856-1857; 1 broch. in-8°.

Revue de l'instruction publique en France. XVIII^{me} année. Nos 1 à 12. Paris, 1858; 12 doubles feuilles in-4°.

Revue numismatique; publiée par J. de Witte et Adr. de Longpérier. Nouvelle série. Tome II. Nos 5 et 6. Tome III. N° 1. Paris, 1857-1858; 3 cahiers in-8°.

Extrait des rapports du jury de la XXVI^{me} classe de l'expo-

sition universelle de 1855 : calligraphie, gravure, cartes à jouer, etc. Paris. 1856; 1 vol. in-12.

Statue de Étienne Geoffroy-Saint-Hilaire, à Étampes. Paris, 1857; in-4°.

Éléments de télégraphie sous-marine; par A. Delamarche. Paris, 1858; 1 broch. in-8°.

Théorie de la musique, déduite de la considération des nombres relatifs des vibrations; par D. Deloche. Paris, 1857; 1 broch. in-8°.

La séduction de Leda; photographie de Richebourg de Paris, d'après le tableau de Aug. Galimard. Paris, 1858; in-plano.

Histoire des communes lombardes, depuis leur origine jusqu'à la fin du XIII^{me} siècle; par M. Prosper de Haulleville. Tome II. 1^{re} partie. Paris, 1857; in-8°.

Annuaire de l'Institut des provinces et des congrès scientifiques. Tome X. 1858. Paris-Caen; 1 vol. in-12.

Étude sur les archives du château de Luchaux; par H. Dusevel. Amiens, 1857; 1 broch. in-8°.

Rapport présenté à la Société impériale d'agriculture de Lyon, au nom de la commission des soies sur ses travaux, en 1857. Lyon, 1858; 1 broch. in-8°.

Bulletin historique de la Société des antiquaires de la Morinie. VII^{me} année. 25^{me} liv. Saint-Omer, 1858; 1 broch. in-8°.

Ueber einige Arten aus der natürlichen Pflanzenfamilie der Potameen; von D^r Thilo Irmisch. Berlin, 1858; 1 broch. in-4°.

Oberhessischen Gesellschaft für Natur- und Heilkunde. IV^{ster}-VI^{ster} Berichtes. Giessen, 1854-1857; 3 vol. in-8°.

Königlichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen: — Abhandlungen. VII^{ter} band. 1 vol. in-4°; — *Göttingische gelehrte Anzeigen.* Jahre 1857; 3 vol. in-8°; — *Nachrichten von der Georg-Augusts-Universität vom Jahre 1857; 1 vol. in-8°.*

Mittheilungen aus Justus Perthes' geographischer Anstalt. 1857. N^o 12. 1858. N^{os} 1 à 4. Gotha; 5 broch. in-4°.

Archiv der Mathematik und Physik; herausgegeben von

J.-A. Grunert. XXX Theil, 2-3 Heft. Greifswald ; 2 broch. in-8°.

Abhandlungen aus dem Gebiete der Naturwissenschaften; herausgegeben von dem naturwissenschaftlichen Verein, in Hamburg. Band I-IV, 1^{re} p. Hambourg, 1846-1856; 5 vol. in-4°.

Zeitschrift des Ferdinandeums für Tirol und Vorarlberg. III^{to} Folge. 6^{tes}-7^{tes} Heftes. Innsbruck, 1857-1858; 2 broch. in-8°.

Ferdinandeum. Siebenundzwanzigster Jahres-Bericht des Verwaltungss-Ausschusses über die Jahre 1855 und 1856. Innsbruck, 1857; 1 broch. in-8°.

Fresken-Cyklus des Schlosses Runkelstein bei Bozen; herausgegeben von dem Ferdinandeum in Innsbruck. 1 cahier in-plano oblong.

Altdeutsche Gedichte; herausgegeben von Albert von Keller. 2^{ter} Theil. Tubingue, 1855; 1 broch. in-8°.

Corrispondenza scientifica in Roma. Anno V^{to}. N^{os} 13 à 15. Rome, 1857-1858; 2 feuilles in-4°.

Sopra una costruzione del teorema di Abel; nota del prof. A. Genocchi. Rome, 1858; 1 broch. in-4°.

Osservazioni ai nuovi sforzi fatti dal belli a difesa dei due esperimenti addotti. Note II du prof. Zantedeschi. Vienne, 1858; 1 broch. in-8°.

Observations météorologiques faites à Lisbonne; par M. Pegado, pendant les mois de novembre 1857 à mars 1858. Lisbonne, 5 feuilles in-plano.

The quarterly journal of the chemical Society. N^o XLI. Londres, 1858; 1 broch. in-8°.

The natural history review, and quarterly journal of science. Vol. V. N^{os} 1. Janvier. Londres, 1858; 1 broch. in-8°.

The diagnosis of surgical cancer; by John Z. Laurence. Seconde édition. Londres, 1858; 1 vol. in-8°.

TABLES ALPHABÉTIQUES

DU TOME QUATRIÈME DE LA DEUXIÈME SÉRIE.

1858.

TABLE DES AUTEURS.

A.

- Académie royale des beaux-arts à Anvers.* — Envoi du programme de son grand concours pour le prix d'architecture, 321.
- Airy.* — Annonce une nouvelle détermination de la différence des longitudes entre les observatoires de Greenwich et d'Édimbourg, 366.
- Alvin.* — Sommaire de ce qui s'est passé dans les réunions de la commission pour la fondation d'une école belge des beaux-arts à Rome, 27; 192; membre-rapporteur de la commission pour le grand prix d'architecture de Rome, 192; rapport fait au nom de cette commission, 266; commissaire pour une requête de M. Fierlants, 495.
- Anonyme.* — Envoi du billet cacheté accompagnant son mémoire sur la question des chambres de rhétorique, 250.
- Arendt.* — Commissaire pour les mémoires en réponse à la 1^{re} question du concours de la classe des lettres de 1858, 163.

B.

- Baron.* — Commissaire pour un mémoire de M. F. Fétis, 321; lecture de

- son rapport sur ce mémoire, 496 ; détails historiques sur un ouvrage offert et fait avec M. Van de Weyer, 496.
- Bède*. — Recherches sur la capillarité, 367.
- Bellynck*. — Dépôt des observations des phénomènes périodiques de 1857, 224.
- Benott*. — Lettre du Ministre de l'intérieur concernant son voyage artistique, 26 ; pension de 2,500 francs qui lui est accordée, 191 ; envoi de son premier rapport trimestriel, 494.
- Bernardin*. — Dépôt de phénomènes périodiques, 367.
- Boblin*. — Note sur un appareil à levier, 367.
- Borgnet*. — Rapport sur un mémoire de M. Juste, intitulé : *Charles-Quint et Marguerite d'Autriche*, 22 ; commissaire pour le concours sur le lieu de naissance de Charlemagne, 165.
- Bormans*. — Commissaire pour un prospectus d'un dictionnaire de M. l'abbé Olinger, 316 ; éditeur du t. I^{er} *der Naturen bloeme* de Van Maerlant, 317
- Bossuet*. — Envoi d'une lettre à la commission pour la fondation d'une école belge des beaux-arts à Rome, 27.
- Bouvy*. — Observations météorologiques et électriques pendant l'éclipse de soleil du 15 mars 1858, 287.
- Braemt*. — Situation de la Caisse des artistes en 1857, 28.
- Brasseur*. — Rapport sur un mémoire de Dagoreau concernant la classification des lignes du 3^{me} degré, 80.
- Buchinger*. — Dépôt de phénomènes périodiques, 92.

C.

- Chapius*. — Nouvelles recherches sur les fossiles secondaires du Luxembourg, 281.
- Clos (feu J.-A.)*. — De l'influence de la lune sur la menstruation, 108 ; rapport de MM. Spring, Martens et Gluge sur ce mémoire, 66, 78.
- Clos (le docteur)*. — Remercements pour l'impression du mémoire de feu son père, 366.
- Commission spéciale de l'exposition d'Angers*. — Annonce de l'ouverture de la sixième exposition quinquennale, 224.
- Congrès*. — Annonce de la prochaine réunion du congrès américain, à Baltimore, 224 ; annonce de la prochaine réunion du congrès des délégués des sociétés savantes de France à Paris, 224 ; annonce de la prochaine réunion du congrès scientifique de France à Auxerre, 280 ; annonce de la prochaine réunion d'un congrès international pour la propriété littéraire et artistique, 316, 382.
- Corr (Erin)*. — Commissaire pour une requête de M. Fierlants, 495.

D.

- Dagoreau.* — Rapport de M. Brasseur sur son mémoire concernant la classification des lignes du 5^{me} degré, 80.
- David.* — Commissaire pour un prospectus d'un dictionnaire de M. l'abbé Olinger, 316; éditeur du tome 1^{er} du *Rymbybel* de Van Maerlant, 317; commissaire pour le mémoire en réponse à la 3^{me} question du concours de la classe des lettres de 1858, 154; rapport sur ce mémoire, 428.
- De Busscher.* — Note sur le monument d'Hugonet, 212; tableau des frères Van Eyck à Gand : *l'Adoration de l'agneau pascal*, 274, 522.
- De Carvalho de Vasconcellos (Mathias).* — Observations magnétiques pendant l'éclipse de soleil du 15 mars 1858, 294.
- De Changa.* — Dépôt d'un billet cacheté, 367.
- De Decker.* — Commissaire pour les mémoires en réponse à la 2^{me} question du concours de la classe des lettres de 1858, 163; rapport sur ces mémoires, 390.
- De Geer de Jutphaas (le baron).* — Annonce de sa mort, 280.
- De Gerlache (le baron).* — Rapport sur un mémoire de M. Th. Juste, intitulé : *Charles-Quint et Marguerite d'Autriche*, 23; nommé directeur pour 1859; commissaire pour une notice de M. le général Renard, 250.
- De Keyser.* — Commissaire pour une requête de M. Fierlants, 495.
- De Koninck.* — Sur quelques Crinoïdes paléozoïques nouveaux de l'Angleterre et de l'Écosse, 93; rapport sur un mémoire de M. Henry, intitulé : *Considérations sur quelques classes de composés organiques*, 236; hommage d'un ouvrage, 280; commissaire pour un mémoire de M. Chapuis, 281.
- Delfosse (Auguste).* — Annonce de sa mort, 249.
- Demol.* — Autorisé à séjourner à Paris en 1858, 191, 266; lettre du Ministre de l'intérieur relative à ses travaux, 494.
- D'Omalius.* — Remercîments au directeur sortant, 13; nommé président pour 1858, 66; remerciements, au nom du Sénat, pour l'envoi des publications académiques, 224; commissaire pour un mémoire de M. Chapuis, 281; note supplémentaire sur les caractères naturels des anciens Celtes, 303.
- De Ram.* — Hommage d'ouvrages, 15; discours adressé à Sa Majesté le premier jour de l'an, 15; commissaire pour le concours sur le lieu de naissance de Charlemagne, 165; rapport sur ce concours, 429.
- De Saint-Genois (le baron).* — Commissaire pour le mémoire en réponse à la 3^{me} question du concours de la classe des lettres de 1858, 164; rapport sur ce mémoire, 415.
- De Selys-Longchamps.* — Dépôt de phénomènes périodiques pour 1857,

- 5, 567; hommage d'ouvrages, 3, 368; état de la végétation à Waremme, le 21 mars 1857, 221; commissaire pour un mémoire de M. C. Wesmael, 368.
- De Traz (M.-G.)*. — Observations météorologiques faites à Thourout pendant l'éclipse de soleil du 15 mars 1858, 502.
- D'Udekem*. — Nouvelle classification des annélides sétigères abranchées, 225; rapports de MM. Van Beneden et Poelman sur ce mémoire, 368, 371.
- De Vaux (Ad.)*. — Commissaire pour une note de M. Gérard, 3; rapport verbal sur cette note, 287.
- Devaux (Paul)*. — Commissaire pour les mémoires en réponse à la 2^{me} question du concours de la classe des lettres de 1858, 163; rapport sur ces mémoires, 392.
- De Wael*. — Dépôt des phénomènes périodiques de 1857, 2, 224.
- Dewalque*. — Hommage d'un ouvrage, 66; dépôt de phénomènes périodiques, 92, 281, 367.
- Dewandre*. — Annonce d'une séance publique de la Société d'Émulation de Liège, 317.
- Donaldson*. — Lettre relative à la prochaine exposition des beaux-arts à Londres, 495.
- Duprez*. — Sur l'état météorologique de la ville de Gand, pendant l'année 1857, 11; hommage d'un ouvrage, 66; dépôt des phénomènes périodiques de 1857, 281; sur l'abaissement de la température à Gand, pendant l'éclipse solaire du 15 mars 1858, 297; commissaire pour un mémoire de M. Bède, 367.
- Duret*. — Nommé associé, 27; remerciements pour sa nomination d'associé, 191.

E.

- Espy (James)*. — Envoi de son quatrième rapport sur la météorologie, 366.

F.

- Faidér (Ch.)*. — Annonce la réunion, à Bruxelles, d'un congrès international pour les propriétés artistiques et littéraires, et demande la jouissance des locaux de l'Académie, 316, 382; commissaire pour les mémoires en réponse à la première question du programme du concours de la classe des lettres de 1858, 163; rapport sur ces mémoires, 383.
- Fétis (Éd.)*. — Situation de la Caisse des artistes en 1857, 28, 193; notice sur Jean Duvivier, 28; notice sur François Millet, 193; notice sur Gérard Van Opstal, 327; notice sur Roelandt Savery, 344; commissaire pour une

- requête de M. Fierlants, 495; réception d'une somme d'argent prélevée sur le prix de vente des œuvres d'art de la dernière exposition des aquarellistes belges, 506.
- Fétis (Fr.)*. — Nommé directeur pour 1859, 27; mémoire intitulé : *Les Grecs et les Romains ont-ils connu l'harmonie simultanée des sons? en ont-ils fait usage dans leur musique?* 321; lecture du rapport de M. Baron sur ce mémoire, 496.
- Fierlants*. — Sollicite l'appui de l'Académie pour reproduire, par la photographie, les tableaux de l'école flamande, 495.
- Fritsch (Ch.)*. — Dépôt de phénomènes périodiques, 366.

G.

- Gabba*. — Lauréat du concours de la classe des lettres de 1858, 389.
- Gachard*. — Hommage d'un ouvrage, 15; rapport sur un mémoire de M. Th. Juste, intitulé : *Charles-Quint et Marguerite d'Autriche*, 16; lecture d'une notice sur la chute de don Carlos, 25, 264.
- Galeotti*. — Annonce de sa mort, 280.
- Geefs (Guillaume)*. — Remercîments au directeur sortant, 57.
- Gérard*. — Note sur une roue électromotrice, 3.
- Ghaye (Michel)*. — Dépôt des phénomènes périodiques de 1857, 3; état de la végétation à Waremmes, le 21 mars, 281.
- Gilbert*. — Rapport de M. Lamarle sur son mémoire concernant les recherches sur les propriétés géométriques des mouvements plans, 82.
- Gluge*. — Rapport sur un mémoire de feu J.-A. Clos, relatif à l'influence de la lune sur la menstruation, 78.
- Grandgagnage*. — Commissaire pour les mémoires en réponse à la 1^{re} question du concours de la classe des lettres de 1858, 163; rapport sur ces mémoires, 386.

H.

- Hauchecorne*. — Hommage d'un ouvrage, 250.
- Heis*. — Dépôt de phénomènes périodiques, 66.
- Henry*. — Rapports de MM. Stas, Martens et de Koninck, sur son mémoire intitulé : *Considérations sur quelques classes de composés organiques*, 227, 255, 236.
- Hooreman*. — Observations météorologiques pendant l'éclipse de soleil du 15 mars 1858, 289; observation d'une perturbation magnétique, le 9 avril 1858, à l'observatoire de Bruxelles, 379.

J.

Juste (Th.). — Rapports de MM. Gachard, Borgnet et le baron de Gerlache, sur son mémoire : *Charles-Quint et Marguerite d'Autriche*, 16, 22, 23; hommage d'un ouvrage intitulé : *Vie de Marnix de Sainte-Aldegonde* et lettre accompagnant cet envoi, 317.

K.

Kervyn de Lettenhove. — Hommage d'un ouvrage, 15; Childéric III et les fils de Charles Martel. — Notes sur les années 741 et 742, recueillies dans un texte inédit de Hugues de Fleury, 165; relation de la 1^{re} croisade de saint Louis, par Guibert de Tournay, 250; commissaire pour le concours sur le lieu de naissance de Charlemagne, 165; rapport sur le concours, 450; *le dernier des Flamings*, 465.

Kickx. — Commissaire pour un mémoire de M. A. Wesmael, 66.

L.

Lacordaire. — Commissaire pour un mémoire de M. C. Wesmael, 368.

Lamarle. — Rapport sur un mémoire de M. Gilbert concernant des recherches sur les propriétés géométriques des mouvements plans, 82; note sur un théorème relatif à la théorie des roulettes, 259.

Lansweer (Édouard). — Dépôt de phénomènes périodiques, 92.

Lartigue. — Hommage d'un ouvrage, 281.

Leclercq. — Dépôt de phénomènes périodiques de 1857, 2.

Liagre. — Commissaire pour un mémoire de M. Mahmoud, 281; rapport sur ce mémoire, 371; commissaire pour une note de M. Boblin, 368.

Lieberkühn. — Lettres à M. Van Beneden sur les grégarines des Térébellés, 376.

Loise (Ferdinand). — Lauréat du concours de la classe des lettres de 1858, 409.

M.

Maas. — Dépôt de phénomènes périodiques, 92.

Madou. — Envoi d'une somme d'argent à la Caisse des artistes, au nom de la société belge des Aquarellistes, 506.

Mahmoud-effendi. — Mémoire sur le calendrier arabe avant l'islamisme et la naissance de l'âge du prophète Mahomet, 281; rapports de MM. Liagre et Ad. Quetelet sur ce mémoire, 371, 375.

- Marchal (Edmond)*. — Tables des collections des mémoires de l'Académie, 162; observations météorologiques pendant l'éclipse de soleil du 15 mars 1858, 288; annonce la mort de son père, 381.
- Marchal (le chevalier J.)*. — Annonce de sa mort, 381.
- Mareska*. — Annonce de sa mort, 280.
- Martens*. — Commissaire pour un mémoire de M. A. Wesmael, 66; rapport sur un mémoire de feu J.-A. Clos, relatif à l'influence de la lune sur la menstruation, 78; rapport sur un mémoire de M. Henry, intitulé : *Considérations sur quelques classes de composés organiques*, 255.
- Martinet*. — Nommé associé, 27; remerciements au sujet de son élection, 191.
- Mathieu*. — Hommage d'un ouvrage, 319.
- Meier*. — Rapport de M. Timmermans sur son mémoire relatif à un exposé d'un principe concernant l'intersection des surfaces, 6.
- Melsens*. — Nommé directeur pour 1859, 13; dépôt d'un billet cacheté au nom de M. de Changa, 367.
- Ministre de l'intérieur*. — Hommage d'ouvrages, 14, 224, 280; lettres relatives à M. Benoît et envoi de son premier rapport trimestriel, 26, 191, 494; expédition d'arrêtés royaux relatifs à la nomination de M. D'Omalius comme président de l'Académie et à l'approbation de la nomination de M. Poelman comme membre, 66; annonce qu'une somme de 500 francs a été accordée à la Caisse des artistes, par S. M. le Roi, 265; annonce de l'envoi d'une somme de fr. 1,749 80 c^s prélevée sur le prix des œuvres d'art de la dernière exposition triennale de Bruxelles, 265; expédition de l'arrêté royal nommant les membres du jury pour le prix quinquennal de littérature française, 315; envoi d'un prospectus d'un dictionnaire de M. l'abbé Olinger, 315; lettre relative à M. Demol, 494; lettre relative à M. Fierlants, 495.
- Ministre des finances*. — Hommage d'un ouvrage, 316.
- Montigny*. — Remerciements pour sa nomination de correspondant, 2; hommage d'un ouvrage, 66; observations de température à Anvers, pendant l'éclipse de soleil du 15 mars 1858, 299.
- Müller (Jean)*. — Annonce de sa mort, 368.

N.

- Navez*. — Commissaire pour une requête de M. Fierlants, 495.
- Nolet de Brauwere van Steeland*. — Commissaire pour un prospectus d'un dictionnaire de M. l'abbé Olinger, 316; *Vooruitgang*, poésie, 486.
- Nyst*. — Commissaire pour un mémoire de M. Chapuis, 281.

P.

- Partoes.* — Membre de la commission pour le grand prix d'architecture de Rome, 192.
- Perrey (Alexis).* — Impression de son mémoire sur les tremblements de terre au Pérou, 7.
- Picot.* — Nommé associé, 27; remerciements pour sa nomination d'associé, 191.
- Pinchart (Alexandre).* — Notes sur Jérôme Van Aeken et sur Alard du Hameel, 497.
- Plateau.* — Commissaire pour un mémoire de M. Bède, 367.
- Poelman.* — Remerciements pour sa nomination de membre, 2; approbation royale de sa nomination de membre, 66; commissaire pour un mémoire de M. d'Udekem, 225; rapport sur ce mémoire, 371.
- Polain.* — Commissaire pour les mémoires en réponse à la deuxième question du concours de la classe des lettres de 1858, 163.

Q.

- Questeurs du Sénat et de la Chambre des représentants.* — Cartes d'entrée pour les tribunes réservées, 2, 27.
- Quetelet (Ad.).* — Dépôt de phénomènes périodiques de 1857, 2, 92, 367; hommage d'un ouvrage, 3; perturbations magnétiques; aurore boréale; violent tremblement de terre en Italie, 7; sur l'occultation des Pléiades par la lune, 8; sur la quantité d'eau tombée à Bruxelles du 1^{er} décembre 1856 au 1^{er} décembre 1857, 12; dépôt de l'Annuaire de l'Académie pour 1858, 162; membre de la commission pour le grand prix d'architecture de Rome, 192; sur l'éclipse de lune du 27 février 1858, et occultations d'étoiles par la lune, observées en 1857, 237; commissaire pour un mémoire de M. Mahmoud, 281; rapport sur ce mémoire, 375; sur l'éclipse de soleil du 15 mars 1858, 282; commissaire pour un mémoire de M. Bède, 387.
- Quetelet (Ernest).* — Éclipse de lune du 27 février 1858 et occultations d'étoiles par la lune observées en 1857, 237; observations chronométriques pendant l'éclipse de soleil du 15 mars 1858, 282; commissaire pour une note de M. Boblin, 368; sur le magnétisme terrestre, 378.

R.

- Raja Gabaglia.* — Observations météorologiques et actinométriques pendant l'éclipse de soleil du 15 mars 1858, 289.

- Rauch.* — Annonce de sa mort, 26.
- Renard (le général).* — Cinquième lettre sur l'identité de race des Gaulois et des Germains, 250.
- Rietschel.* — Nommé associé, 27; remerciements pour sa nomination d'associé, 191; remerciements pour l'envoi de son diplôme d'associé, 266.
- Rodigas.* — Dépôt de phénomènes périodiques, 92.
- Roelandt.* — Membre de la commission pour le grand prix d'architecture de Rome, 182.
- Roulez.* — Commissaire pour une notice de M. le général Renard, 250.

S.

- Schayes.* — Commissaire pour une notice de M. le général Renard, 250; commissaire pour le concours sur le lieu de naissance de Charlemagne, 165; rapport sur ce concours, 459.
- Schlegel.* — Remerciements pour sa nomination d'associé, 66.
- Snel.* — Commissaire pour un mémoire de M. Fr. Fétis, 321.
- Snellaert.* — Commissaire pour le mémoire en réponse à la troisième question du concours de la classe des lettres de 1858, 164; rapport sur ce mémoire, 409.
- Société libre d'Émulation à Liège.* — Annonce d'une séance publique, 317.
- Spring.* — Rapport sur un mémoire de feu J.-A. Clos, sur l'influence de la lune sur la menstruation, 66.
- Stas.* — Rapport sur un mémoire de M. Henry, intitulé : *Considérations sur quelques classes de composés organiques*, 227.
- Suys.* — Membre de la commission pour le grand prix d'architecture à Rome, 192.
- Swann.* — Annonce de la prochaine réunion du Congrès américain à Baltimore, 244.

T.

- Timmermans.* — Rapport sur le mémoire de M. Meier relatif à un expose d'un principe concernant l'intersection des surfaces, 6.

U.

- Université de Christiania.* — Hommage d'une médaille en bronze à l'effigie de M. Hansteen, 2.

V.

- Van Beneden.* — Commissaire pour un mémoire de M. d'Udekem, 225; rapport sur ce mémoire, 368; un mot sur la pénétration des Spermatozoïdes dans l'œuf pendant l'acte de la fécondation, 312; annonce la mort de M. J. Müller, 368; lettre de M. Lieberkühn sur les grégaires des Térébelles, 376.
- Van de Weyer.* — Annonce l'intention de publier une notice sur feu M. Van Meenen, 316; hommage d'un ouvrage, 382, 496.
- Van Hasselt.* — Hommage d'un ouvrage, 27; commissaire pour un mémoire de M. Fr. Fétis, 321.
- Van Meenen.* — Annonce de sa mort, 316.
- Van Meenen (F.).* — Envoi d'exemplaires des discours prononcés sur la tombe de son père, 316.
- Verhaeghe.* — Dépôt de phénomènes périodiques, 92, 367.
- Vincent (J.-B. et fils).* — Dépôt d'observations ornithologiques de 1857, 2.
- Voituron.* — Lauréat du concours de la classe des lettres de 1858, 389.

W.

- Wesmael (Alfred).* — Catalogue des plantes vasculaires observées dans les environs de Bruxelles, 66; lettre relative à ce catalogue, 225.
- Wesmael (C.).* — Mémoire sur diverses espèces d'Ichneumons, 368.

TABLE DES MATIÈRES.

A.

Anatomie comparée. — Un mot sur la pénétration des spermatozoïdes dans l'œuf pendant l'acte de la fécondation, par M. Van Beneden, 312.

Archéologie. — Note sur le monument d'Hugonet, par M. De Busscher, 212.

Architecture. — Commission pour le programme du grand concours d'architecture de Rome, 192; rapport présenté par M. Alvin au nom de cette commission, 266.

Astronomie. — De l'influence de la lune sur la menstruation, par feu J.-A. Clos, 108; rapports de MM. Spring, Martens et Gluge sur ce travail, 66, 78; sur l'éclipse de lune du 27 février 1858, et occultations d'étoiles par la lune observées en 1857, par MM. Ad. et Ern. Quetelet, 237; sur l'éclipse de soleil du 15 mars 1858, par M. Ad. Quetelet, 282; sur une nouvelle détermination de la différence des longitudes entre les observatoires de Greenwich et d'Édimbourg, 366; rapports de MM. Liagre et Ad. Quetelet sur un mémoire de M. Mahmoud concernant le calendrier arabe avant l'islamisme, 371, 375.

B.

Biographie. — Notice sur Jean Duvivier, par M. Ed. Fétis, 28; notice sur François Millet, par le même, 193; notices biographiques sur Gérard Van Opstal et Roelandt Savery, par M. Ed. Fétis, 327, 344; notes sur Jérôme Van Aeken, dit Bosch, et sur Alard du Hameel, par M. Alexandre Pinchart, 497. (V. *histoire.*)

C.

Caisse centrale des artistes belges. — Situation pendant l'année 1857, 28, 163; somme accordée par le Roi, 265; somme accordée et prélevée sur le

prix de vente des œuvres d'art de l'exposition triennale des beaux-arts de Bruxelles, 265; dépôt du compte rendu imprimé de la situation en 1857, 321; somme accordée par la Société belge des aquarellistes, 506.

Chimie. — Rapports de MM. Stas, Martens et De Koninck sur un mémoire de M. Henry, intitulé : *Considérations sur quelques classes de composés organiques*, 227.

Commissions. — Commission pour le programme du grand concours d'architecture de Rome, 192; rapport présenté par M. Alvin au nom de cette commission, 266; approbation des comptes de l'Académie pour 1857 par les commissions spéciales des finances des classes des lettres et des beaux-arts, 319, 322; dispositions relatives aux publications de l'Académie par la commission administrative et approbation de la comptabilité de 1857, 25, 227; annonce de la publication des premiers volumes des œuvres de Van Maerlant, par la commission pour la publication des anciens monuments de la littérature flamande, 317.

Concours de composition musicale (Grands). — Lettres du Ministre de l'intérieur relatives à MM. Benoît et Demol, lauréats, 26, 191, 266, 494; envoi du premier rapport trimestriel de M. Benoît, 494.

Concours de la classe des lettres. — Résultats du concours de 1858 et nomination des commissaires, 162; résultats du concours extraordinaire sur le lieu de naissance de Charlemagne et nomination de commissaires, 165; lecture du jugement des pièces de concours, 319; rapports de MM. Faider et Grandgagnage sur les mémoires en réponse à la première question, 383, 386; rapports de MM. De Decker et Paul Devaux sur les mémoires en réponse à la deuxième question, 392; rapports de MM. Snel-laert, le baron de Saint-Genois et David sur le mémoire en réponse à la troisième question, 409, 415, 428; rapports de MM. de Ram, Kervyn de Lettenhove et Schayes sur les mémoires en réponse au concours sur le lieu de naissance de Charlemagne, 429, 430, 459.

Concours de la classe des sciences. — Programme pour 1858, 4; programme pour 1859, 225.

D.

Discours. — Discours adressé à Sa Majesté, le premier jour de l'an, par le président de l'Académie, M. le chanoine de Ram, 15.

Dons. — Cartes d'entrée pour les tribunes réservées du Sénat et de la Chambre des représentants par MM. les questeurs, 2, 27; médaille en bronze par l'université de Christiania, 2; ouvrages par M. de Selys-Longchamps, 3, 368; ouvrages par M. Ad. Quetelet, 3; ouvrages par M. le Ministre de l'intérieur, 14, 224, 280; ouvrages par M. de Ram, 15; ouvrage par

M. Kervyn de Lettenhove, 15; ouvrage par M. Gachard, 15; ouvrage par M. Van Hasselt, 27; ouvrage par M. Duprez, 66; ouvrage par M. Dewalque, 66; ouvrage par M. Montigny, 66; ouvrage par M. Hauchecorne, 250; ouvrage par M. De Koninck, 280; ouvrage par M. Lartigue, 281; ouvrage par M. le Ministre des finances, 316; ouvrage par M. F. Van Meenen, 316; ouvrage par M. Th. Juste, 317; ouvrage par M. Mathieu, 319; ouvrage par la Commission centrale de statistique, 382; ouvrage par M. Van de Weyer, 382.

E.

Elections. — M. Melsens élu directeur de la classe des sciences pour 1859, 15; M. le baron de Gerlache élu directeur de la classe des lettres pour 1859, 25; M. Fr. Fétis élu directeur de la classe des beaux-arts pour 1859, 27; MM. Duret, Rietschel, Picot et Martinet élus associés de la classe des beaux-arts, 27; M. d'Omalus nommé président de l'Académie pour 1858, 66.

Ethnographie. — Note supplémentaire sur les caractères naturels des anciens Celtes; par M. d'Omalus, 303.

G.

Géométrie. (Voir *Mathématiques pures et appliquées*).

H.

Histoire. — Rapports de MM. Gachard, Borgnet et le baron de Gerlache sur un mémoire de M. Th. Juste, intitulé : *Charles-Quint et Marguerite d'Autriche*, 16, 22, 23; Childéric III et les fils de Charles Martel : notes sur les années 741 et 742, recueillies dans un texte inédit de Hugues de Fleury, par M. Kervyn de Lettenhove, 165; relation de la première croisade de saint Louis, par Guibert de Tournai, par le même, 250; *le dernier des Flamings*, par le même, 463.

M.

Mathématiques pures et appliquées. — Rapport de M. Timmermans sur un mémoire de M. Meier, intitulé : *Exposé d'un principe concernant l'intersection des surfaces*, 6; rapport de M. Basseur sur un mémoire de M. Dagoreau, intitulé : *Classification des lignes du troisième degré*, 80; rapport de M. Lamarle sur un mémoire de M. Gilbert, intitulé : *Recher-*

ches sur les propriétés géométriques des mouvements plans, 82; note sur un théorème relatif à la théorie des roulettes, par M. Lamarle, 239.

Météorologie et physique du globe. — Perturbations magnétiques; aurore boréale; violent tremblement de terre en Italie, par M. Ad. Quetelet, 7; sur l'état météorologique de la ville de Gand, pendant l'année 1857, par M. Duprez, 11; sur la quantité d'eau recueillie à Bruxelles du 1^{er} décembre 1856 au 1^{er} décembre 1857, par M. Ad. Quetelet, 12; sur l'éclipse de soleil du 15 mars 1858, par M. Ad. Quetelet, 282; sur l'abaissement de la température à Gand, pendant l'éclipse solaire du 15 mars 1858, par M. Duprez, 297; observations de température à Anvers pendant l'éclipse de soleil du 15 mars 1858, par M. Montigny, 299; observations météorologiques faites à l'école d'agriculture de Thourout, pendant l'éclipse de soleil du 15 mars 1858, par M. De Traz, 302; détermination du magnétisme terrestre à Bruxelles, par M. Ernest Quetelet, 378; perturbation magnétique observée à Bruxelles le 9 avril 1858, par M. Hooreman, 379.

N.

Nécrologie. — Annonce de la mort de M. Rauch, 26, 191; annonce de la mort de M. Auguste Delfosse, 249; annonce de la mort de M. Galeotti, 280; annonce de la mort de M. Mareska, 280; annonce de la mort de M. de Geer, *ibid*; annonce de la mort de M. Van Meenen, 316; annonce de la mort de M. Jean Müller, 368; annonce de la mort de M. le chevalier Marchal, 381.

O.

Ouvrages présentés. — 58, 216, 275, 359, 506.

P.

Paléontologie. — Sur quelques Crinoïdes paléozoïques nouveaux de l'Angleterre et de l'Écosse, par M. De Koninck, 93.

Peinture. — Tableau des frères Van Eyck : *L'adoration de l'agneau pascal*, par M. De Busscher, 274, 322; lettre de M. Donaldson relative à la prochaine exposition des beaux-arts à Londres, 495.

Phénomènes périodiques. — Dépôt des observations faites, 2, 66, 92, 224, 281, 366, 367.

Photographie. — Requête de M. Fierlants relative à la reproduction des principaux tableaux de l'école flamande, 495.

Physiologie. — De l'influence de la lune sur la menstruation, par feu J.-A. Clos, 108; rapports de MM. Spring, Martens et Gluge, sur ce travail, 66, 78.

Poésie. — *Vooruitgang*, par M. Nolet de Brauwere van Steeland, 486.

Prix quinquennaux. — Expédition d'un arrêté royal portant nomination des membres du jury chargés de décerner le prix quinquennal de littérature française, 515.

Z.

Zoologie. — Un mot sur la pénétration des spermatozoïdes dans l'œuf pendant l'acte de la fécondation, par M. Van Beneden, 512; rapports de MM. Van Beneden et Poelman sur un mémoire de M. d'Udekem, relatif à une nouvelle classification des Annélides sétigères abranches, 568, 571; lettre de M. Lieberkühn à M. Van Beneden sur les Grégarines des Térébelles, 576.

ERRATA.

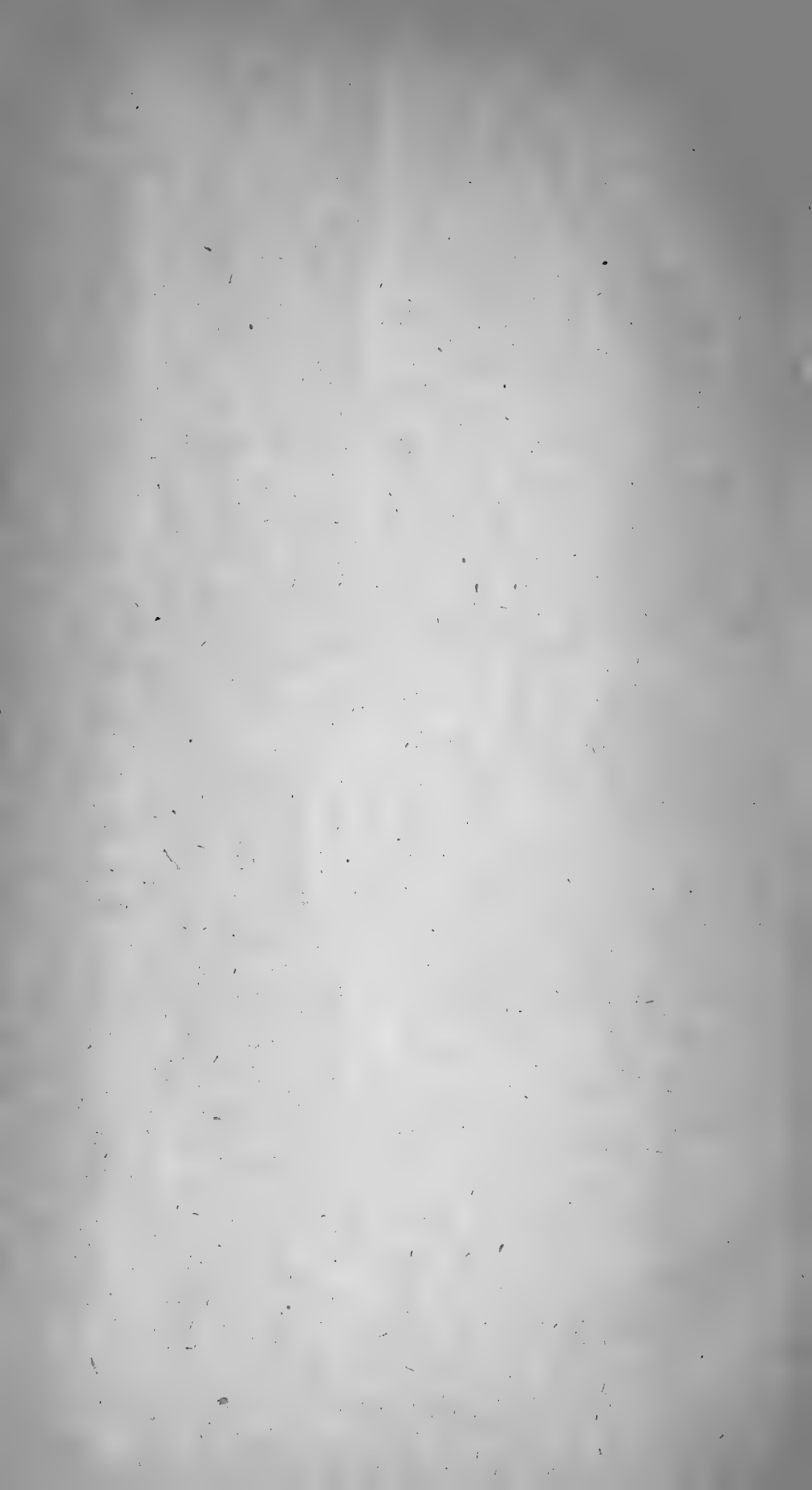
Page 16, ligne 19, au lieu de : *mêmes*, lisez : *même*.

— 180, — 22, — : *praesiderunt*, lisez : *praesederunt*.

— 192, — 15, — : *sculpture*, lisez : *architecture*.

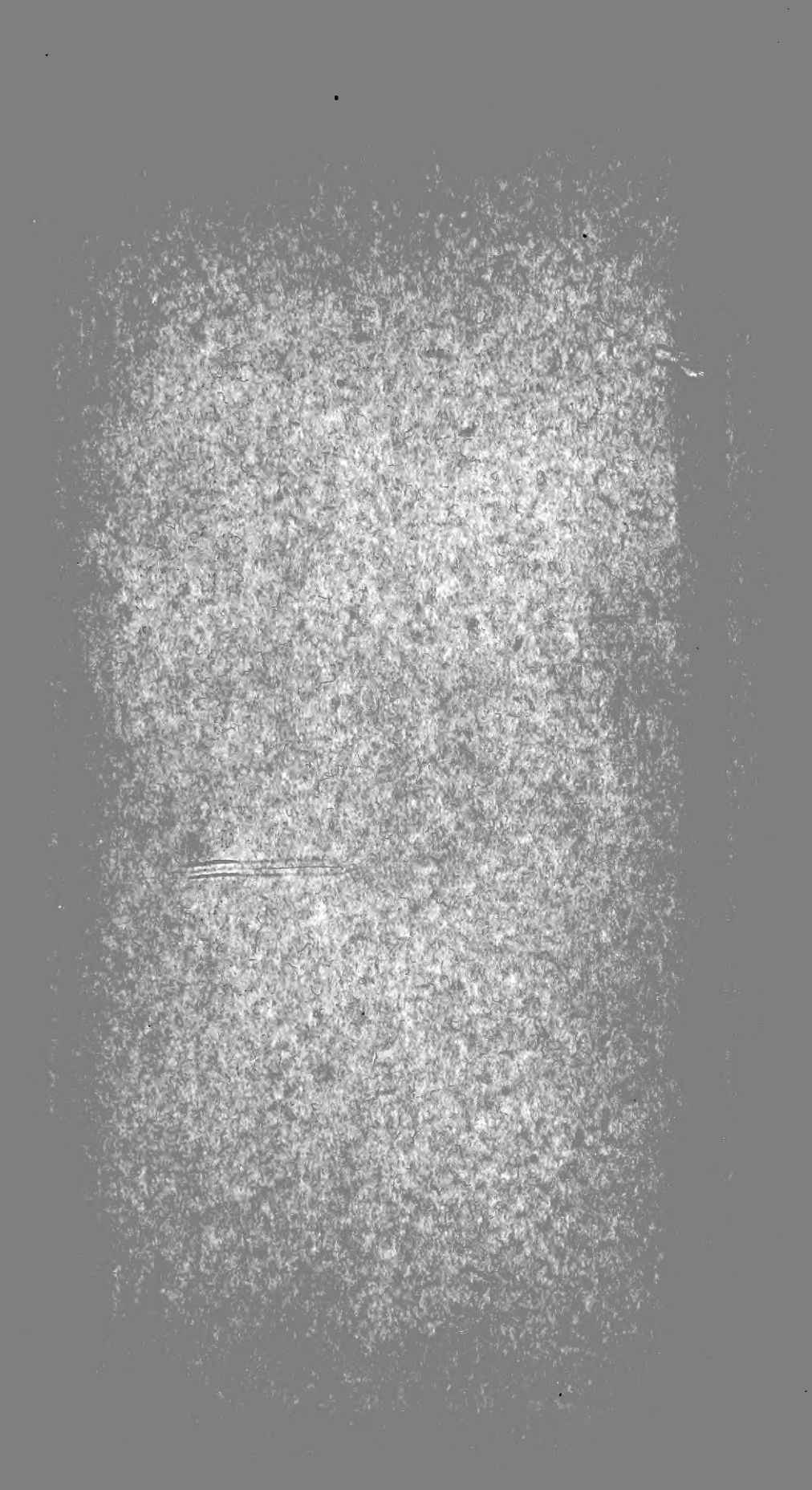
— 251, — 3, — : 1229 à 1266, lisez : 1229 à 1261.

Shull









SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES



3 9088 01300 2126